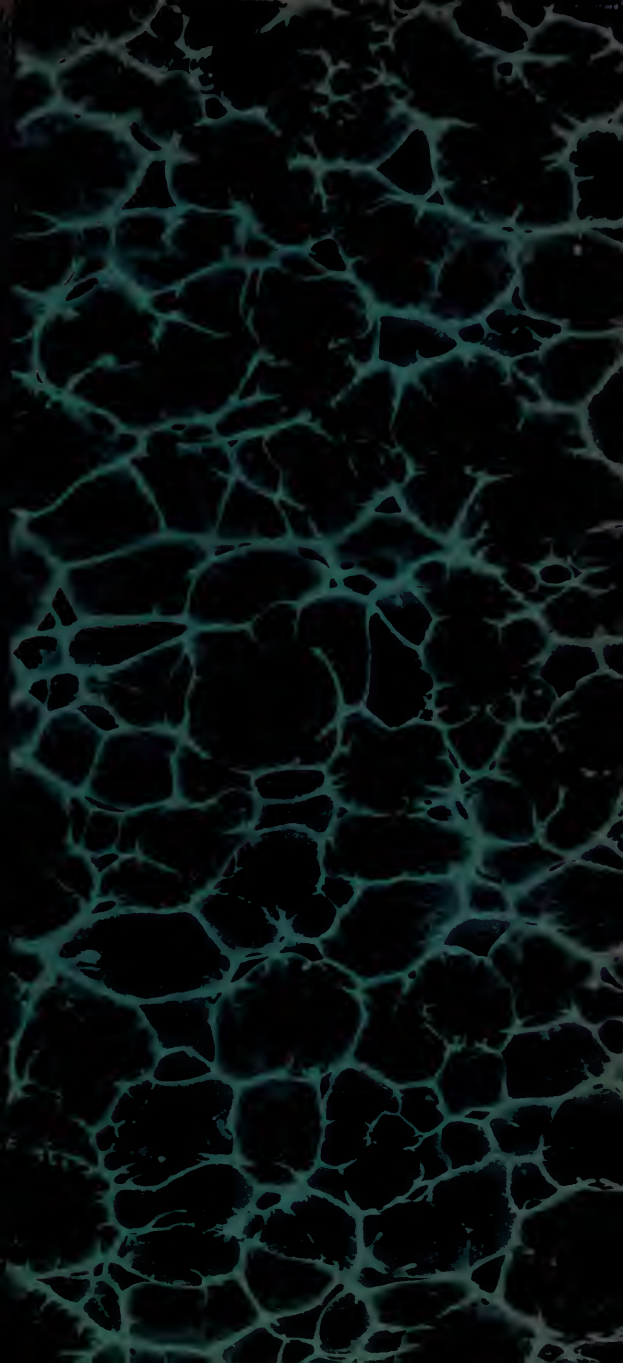

CHRONIQUES

DE

L'ŒIL-DE-BŒUF

LP
T722c

CHRONIQUES

DE

L'ŒIL-DE-BŒUF

DES PETITS APPARTEMENTS DE LA COUR ET DES SALONS DE PARIS

SOUS LOUIS XIV, LA RÉGENCE, LOUIS XV ET LOUIS XVI

NOUVELLE ÉDITION AUGMENTÉE DU RÈGNE DE LOUIS XIII

PAR

G. TOUCHARD-LAFOSSE

102329
8/6/10

TOME DEUXIÈME

PARIS
GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

CHRONIQUES DE L'ŒIL-DE-BOEUF

RÈGNE DE LOUIS XIV

(suite)

CHAPITRE XVII

1 72

Mme veuve Scarron reparaît. — Elle est gouvernante des enfants de Mme de Montespan. — Le demi-prince. — *Madame* du Ludre. — Pourquoi cette demoiselle s'appelle madame. — La porte ouverte ; le garde du corps curieux. — *Bajazet* de Racine. — Les spectateurs à cette représentation. — La nuit en sera-t-elle ? — Fêtes données à *Madame*. — Le roi y songerait-il ? — Tarif de la politesse de Louis XIV. — Le chancelier Seguier; sa mort. — Les *académiciennes*. — Mme de la Fayette sans gêne. — Le roi tient le sceau. — Rappel du chevalier de Lorraine. — Costume des cardinaux à la cour. — Guerre de Hollande ; ses motifs. — Préparatifs ; forces de terre et de mer. — Généraux ; maison du roi. — Munitions achetées à la Hollande pour lui faire la guerre. — Forces hollandaises. — Passage du Rhin. — Le duc de Longueville. — Saillie de M. de Vivonne. — Nombreuses veuves du duc de Longueville. — La maréchale de la Ferté. — Son marché galant avec Béchamel. — Testament de M. de Longueville. — Son bâtard est légitimé par le parlement. — C'est une planche pour les enfants naturels du roi. — Le roi s'arrête aux portes d'Amsterdam. — Le courage des vaincus se relève. — La capitale de la Hollande devient une île. — Point de résul-

tats. — Avis de MM. de Pomponne et de Turenne négligés. — Combat maritime de *Solbaie*. — Massacre des frères de Wit. — — Guillaume d'Orange stathouder. — Blocus momentané de Charleroy. — Pélisson historien du roi. — Le ton qu'il prend. — *Ariane* de Thomas Corneille. — Bon mot de Despréaux. — *La Comtesse d'Escarbagnas* de Molière. — *Les Femmes savantes*, du même. — Le maréchal du Plessis. — Les roses et les lauriers.

Il y a bien longtemps que le nom de Mme veuve Scarron ne s'est trouvé sous ma plume; je dois inévitablement y revenir, car cette dame est admise à la cour : elle en fait presque partie. La persévérance des solliciteurs est toujours récompensée par le succès; la veuve Scarron obtint, en 1662 ou 1663, la pension qu'elle avait demandée si obstinément et avec de si cruels dégoûts. Louvois aida beaucoup à l'obtention de cette faveur, et Louvois, surtout à cette époque, n'était pas homme à rendre un service désintéressé à une femme aussi belle que Françoise d'Aubigné. Ce même ministre, consulté dernièrement par Louis XIV sur le choix d'une gouvernante pour les enfants de la favorite élevés secrètement à Paris, se rappela sa belle protégée, qu'il recommanda au roi et à Mme de Montespan comme une personne très propre à former ces enfants. Mme Scarron, pressentie relativement à cette charge, répondit qu'elle l'accepterait volontiers, mais de Sa Majesté seule; s'avisant en cela un peu tard d'un scrupule qui, dès longtemps, s'est trouvé en défaut sur des cas de conscience beaucoup plus essentiels. Le roi déféra au désir de la veuve ; il lui écrivit une lettre fort polie, bien qu'il se sentît une sorte d'éloignement pour elle, et qu'il n'eût été déterminé à la choisir que par tout ce que Louvois lui avait dit de son aptitude.

Louis-Auguste, premier fils du roi et de Mme de Montespan, est venu au monde avec un pied contrefait ; on craint qu'il ne soit boiteux. Le médecin Daquin pense cependant que les eaux de Barèges peuvent encore prévenir cette difformité ; le jeune demi-prince part demain

pour le Midi de la France, conduit par Mme Scarron, sa nouvelle gouvernante.

La tendresse paternelle de Louis XIV pour ses bâtards ne ralentit point le cours des infidélités qu'il fit toujours à leurs mères ; la pauvre duchesse de la Vallière vit dans une triste solitude, réduite et résignée au régime des souvenirs, qu'interrompent, à de longs intervalles, quelques passades déterminées par la pitié. La favorite elle-même ne reçoit plus que de tièdes hommages, auxquels, il est vrai, l'ardente marquise supplée avec usure. Mlle du Ludre, fille d'honneur d'Henriette d'Angleterre, puis de la princesse palatine, captive en ce moment presque toutes les bonnes grâces du galant monarque. On appelle cette jeune personne *Madame,* parce qu'elle était chanoinesse en Lorraine avant de venir à la cour, et qu'à plus d'un titre la qualification de demoiselle convient peu aux demi-religieuses parmi lesquelles la nouvelle conquête de Sa Majesté a vécu. Cette femme est belle, mais elle a peu d'esprit : je ne crois pas que sa faveur soit de longue durée.

On se racontait hier dans la galerie de Saint-Germain, mais à l'oreille, une aventure qui prouve que les vieux amours ont pourtant leurs droits. Louis XIV, revenant de la chasse, passait devant la porte de sa maîtresse en titre ; il entra. La marquise, occupée alors de sa toilette, était à demi nue ; aucune parure ne lui va mieux. L'occasion s'offrait de bonne grâce, le roi la saisit sans s'inquiéter s'il avait fermé la porte en entrant; et, dans un tel moment, Mme de Montespan n'avait pas une seule idée pour les précautions. Quelques minutes plus tard, la présence d'esprit étant revenue, Athénaïs vit qu'un garde du corps, en faction dans la pièce voisine, avait été témoin de tout ce qui venait de se passer. Elle en prévint Sa Majesté, qui marcha droit au militaire.

— Monsieur, étiez-vous tout à l'heure à cette porte ? lui demanda-t-il.

— Sire, je ne l'ai pas quittée.

— Pourquoi ne vous en êtes-vous pas éloigné, voyant qu'elle était restée ouverte ?

— Ma discrétion eût été mal calculée ; Votre Majesté pouvait être surprise, et, au lieu d'un témoin, en avoir dix.

— C'est vrai... Au moins deviez-vous fermer doucement la porte.

— J'avoue, sire, que je n'en ai pas eu le courage.

— La belle vue que vous avez eue là !

— Je l'ai trouvée telle, moi qui n'en ai pas l'habitude.

— Etes-vous discret, monsieur ?

— Mon mousqueton seul et moi savons ce qui s'est passé dans cette chambre ; je jure sur l'honneur que ce secret n'ira jamais plus loin de ma part.

— Je vous en veux un peu d'avoir regardé.

— Votre Majesté ne me croirait pas si je lui disais que j'ai fermé les yeux...

— Vous êtes gouverneur de Cognac.

— Ah ! sire, je n'ai pas gagné cette faveur.

— Je vous en fais l'avance ; vous la mériterez dans la première campagne. Mais n'oubliez pas que je compte sur votre discrétion.

Lous XIV avait acheté le secret au prix du gouvernement d'une ville ; et, le lendemain, Mme de Montespan raconta l'aventure à tous ses amis.

On donna lundi la première représentation de *Bajazet;* Racine ne s'est pas élevé cette fois à la hauteur d'*Andromaque*, mais il a fait des vers admirables, surtout dans la bouche d'une Champmeslé. Cette femme, qui, dans le monde, est laide, mais très laide, ne vaut pas à beaucoup près une certaine comtesse qu'on dit assez jolie ; mais, au théâtre, elle l'emporte sur toutes les grandes dames de la terre, et je leur conseille à toutes de venir apprendre de la Champmeslé à faire les princesses au naturel.

La salle était remplie de gentilshommes déjà équipés en guerre pour la campagne qui commencera bientôt ; bottés, éperonnés, la lourde épée pendue au côté, le nez enfoncé dans le manteau, ils avaient l'air de faire une apparition au spectacle dans un repos de cavalerie, n'at-

tendant que le boute-selle pour retourner aux ennemis. Sur le théâtre c'était différent : Villeroi, la Feuillade, de Guiche, Luxembourg, avec vingt autres qui avaient dîné à la petite maison de M. le Duc, parlaient plus haut que les acteurs, et faisaient donner au diable ce pauvre Racine. Il s'efforçait pourtant de leur sourire, parce que l'auteur de *Bajazet* commence à devenir presque aussi bas courtisan que bon poète. Toutes les dames étaient outrées de l'insolence de ces bandits illustres, qui, tout débraillés, étalaient leur ivresse comme un trophée ; plusieurs d'entre elles ont dit qu'elles bouderaient ces débauchés pendant... un jour tout entier... « La nuit en sera-t-elle? » demanda le comte de Grammont, que l'une des belles irritées n'avait pas aperçu derrière elle.

Il y a tous les soirs bal, mascarade, ballet, opéra ou comédie à Saint-Germain. Le roi imagine chaque jour une fête nouvelle pour divertir la princesse palatine, sa belle-sœur. Louis XIV aspirerait-il à la possession de ces robustes charmes que Son Altesse Royale fait trembler et rebondir en marchant ? Il en est bien capable, et cette bonne fortune ne serait pas sans douceur pour un partisan des plaisirs substantiels.

Les réunions de la cour réduisent à rien, depuis quelque temps, nos cercles de Paris ; les soirées de la maréchale d'Estrées, où se rend ordinairement le beau monde, sont tout à fait désertes, tandis que le vieux château de Saint-Germain est éclairé comme un palais enchanté.

Jamais je n'ai mieux observé la courtoisie délicate de Louis XIV que depuis quinze jours ; il y a plus qu'une politesse de cour dans les manières de ce prince ; on y reconnaît l'appréciation habilement nuancée des convenances : c'est un véritable tarif de la considération souveraine. Le rang des personnages est marqué avec un scrupule invariable par la manière de saluer du roi, par les révérences qu'il fait, par la proportion de son sourire. Les femmes, en général, obtiennent un salut de ce monarque ; mais il est accordé dans une progression décroissante, constamment uniforme, pour la princesse, la duchesse, la

marquise, la comtesse, la baronne, l'épouse du simple gentilhomme, la bourgeoise et même la femme de chambre. Le roi ôte tout à fait son chapeau aux dames titrées, mais de plus ou moins loin, selon l'importance de leur titre. Leurs maris n'ont que la moitié de cet hommage; les seuls princes du sang le reçoivent en entier. Sa Majesté tient son chapeau soulevé un nombre de secondes déterminé d'après le rang des seigneurs; pour les toutes petites illustrations, le roi se contente de porter la main à sa coiffure. Lorsque Louis XIV aborde une dame, il demeure tête nue tant qu'il lui parle, et ne se couvre qu'après l'avoir quittée. Si des femmes ayant le droit de s'asseoir pendant le couvert entrent quand le roi est déjà à table, il ne manque point de se soulever; cela se répète même à tel point que ce mouvement devient fort gênant et fait faire quelquefois de mauvais repas à Sa Majesté. Il y a longtemps que les maîtres d'hôtel s'élèvent contre cette extrême galanterie; le temps se passe, les mets se refroidissent, leur qualité s'altère, et la réputation des officiers de bouche est compromise.

Le chancelier Seguier mourut il y a huit jours; il emporte peu de regrets. Ses manières brusques, la passion avec laquelle ce magistrat procédait presque toujours, mais surtout l'espèce d'emportement qu'il a laissé remarquer en dirigeant le procès du malheureux Fouquet, ont terni le lustre de sa belle conduite pendant les guerres de la Fronde. Quand on s'est élevé, il faut prendre garde de redescendre, ou le public ne verra plus que l'homme redescendu. La postérité tiendra compte cependant au chancelier défunt de beaucoup de belles actions, et les gens de lettres n'oublieront point qu'il fut, après Richelieu, le premier protecteur de l'Académie française, qui tint jusqu'à ce jour ses séances dans son hôtel. Le roi vient d'accorder à ce corps savant une salle magnifique au Louvre; il s'y est déjà réuni deux ou trois fois. Peut-être est-ce l'agrandissement du Parnasse terrestre de nos beaux esprits qui leur a donné l'idée d'admettre parmi eux des

académiciennes : la discussion à cet égard a, dit-on, été fort vive ; les dames avaient de nombreux partisans dans l'aréopage poétique. Mme Deshoulières, auteur de quelques idylles gracieuses et Mlle Scudéry, la *Sapho* un peu mûre de notre siècle, ont eu un instant le pied sur la première marche du sanctuaire académique. Mais, après de longs débats, la loi salique littéraire a prévalu, les dames amies des Muses ont été renvoyées à leur toilette. Voilà donc une maison interdite sans retour à mon sexe ; par bonheur, messieurs les académiciens ne sont les maîtres qu'en masse, et j'en connais une bonne dizaine qui paieront cher chez eux l'exclusion incivile à laquelle ils ont participé. Si Mme Deshoulières et Mlle Scudéry eussent eu le caractère de Mme de la Fayette, elles se seraient emparées d'autorité des sièges qu'on leur refuse au Louvre ; voici ce que Gourville me racontait ce matin : « Mme de la « Fayette ayant trouvé à son gré un petit château que « M. le prince possède à Saint-Maur s'y est installée sans « façon, et l'on n'a pu, jusqu'à présent, réussir à l'en faire « déguerpir. »

Le roi n'a point encore nommé le successeur de Seguier ; Sa Majesté elle-même tient le sceau. Cette mesure, qui paraît étrange, n'est pourtant pas sans exemple ; Louis XIII agit de même après la mort du connétable de Luynes, et Henri IV avait tenu précédemment le sceau, que venait de quitter volontairement M. de Montholon. Mais les courtisans sont toujours mécontents que le souverain se mêle de ses affaires, il semble que ce soit une étoffe qu'eux seuls aient le droit de couper... Les rognures leur conviennent tant !

Monsieur, tout nouvellement marié qu'il est, ne se console point de l'absence du chevalier de Lorraine : *Madame* offre certainement à sa tendresse un aliment solide ; mais apparemment ce mets ne peut lui convenir. Soit qu'il convienne mieux au roi, ou que Sa Majesté ait seulement le désir de prouver à sa belle-sœur qu'on ne délaisse point en France les dames palatines, la princesse passe des

heures entières dans les cabinets du roi, et paraît peu s'occuper de ce qu'on en pensera. Après un de ces entretiens, le roi dit il y a quelques jours à son frère :—Songez-vous encore au chevalier de Lorraine, vous en souciez-vous ?...

— Ah ! sire, répondit *Monsieur* en rouvrant tout d'un coup la source de ses larmes, pourquoi vous jouer de ma douleur? Si vous ne voulez pas me rendre le chevalier, au moins ne m'en parlez pas.

— Vous aimeriez donc bien quelqu'un qui vous le rendrait ?

— Ce serait, sire, me faire le plus sensible plaisir que je puisse goûter de ma vie.

— Oh ! bien, goûtez-le donc; il y a deux jours que le courrier portant le rappel de d'Armagnac est parti.

— Qu'entends-je ! ne m'abusez-vous pas? s'écria le duc d'Orléans en se jetant aux pieds du roi.

— Nullement, Philippe; mais relevez-vous, ce n'est pas là qu'est la place de mon frère... Et Louis XIV embrassa tendrement *Monsieur*.

— Votre Majesté remplit le plus doux de mes vœux.

— A la bonne heure ; mais, de grâce, aimez le chevalier de Lorraine honnêtement... comme on aime un favori, mais non pas comme on aime une favorite.

— Votre Majesté peut compter qu'elle n'aura point à se plaindre de moi.

— C'est d'ailleurs dans l'intérêt du chevalier ; je lui ai envoyé un brevet de maréchal de camp ; il est indispensable qu'il devienne homme tout à fait.

Des courtisans qui arrivèrent interrompirent l'entretien des deux illustres frères ; mais le lendemain *Madame* se crut obligée de remercier à son tour le roi, et elle s'exprima avec une telle vivacité que de malins assistants virent en cela un autre motif que l'accomplissement du désir d'un mari.

Je ne veux pas oublier de prendre note d'une remarque que j'ai faite durant les grandes soirées de la cour ; elle pourra servir à l'histoire des mœurs ecclésiastiques de

notre époque. Toute la galanterie des habillements n'es plus que pour les cardinaux : les robes qu'ils portent son de belle moire toute couverte de broderies et de dentelles ; ils ont des cols du point le plus précieux, et de magnifiques pierreries brillent à leurs doigts, à leurs chapeaux, à leurs souliers de velours. Si ces Éminences coquettes mettent l'habit court, ce sont alors des bas de soie couleur de feu, à coins richement brodés, et retenus avec des jarretières tissues d'or. Tel est le costume dans lequel se montrent les cardinaux de Bouillon et de Bouzy ; on fait foule autour d'eux dans les appartements de Saint-Germain ; tout le monde les flatte ; il n'y a pas de belle qui leur tienne rigueur : encore quelques jours, et personne qu'eux ne donnera le ton.

La guerre avec la Hollande n'est plus un mystère ; le roi en a parlé hautement dans les cercles de la cour, et tous nos nobles guerriers ont reçu l'ordre de faire leurs équipages, ce qui n'est pas une mince difficulté pour beaucoup d'entre eux. Des envoyés hollandais eurent audience de Sa Majesté, il y a quatre jours, à Versailles : ils osèrent demander si les grands préparatifs qu'on faisait dans les arsenaux et les places fortes du royaume étaient dirigés contre la république ; si les troupes qui marchaient vers nos frontières du nord menaçaient celles de la Hollande, fidèle alliée de la France ; enfin quelle était l'offense faite au roi par les États Généraux, et quelle réparation ils pouvaient offrir. Louis XIV se contenta de répondre avec hauteur « qu'il ferait de ses troupes l'usage « qu'exigerait sa dignité, et dont il ne devait compte à « personne. » Après cette réponse, les ambassadeurs sentirent bien que toute négociation devenait impossible ; ils se retirèrent tristement et portèrent l'alarme dans leur pays.

Il eût été difficile au roi d'aborder franchement les motifs de cette guerre ; ils sont ou bien légers ou bien spécieux. « Le bon droit est pour nous, dit-on cependant, afin de justifier, du moins aux yeux de la France, les hos-

tilités qui se préparent : les gazetiers hollandais ne cessent depuis plusieurs années d'insulter notre cour ; les Etats Généraux l'ont souffert, donc ils approuvent cette insolence, et peut-être ils la payent. Bien plus, l'échevin *Van-Beuning*, le même dont le chapeau resta sur sa tête devant le grand roi, a fait frapper impunément une médaille sur laquelle, tournant en ridicule l'emblème de Louis XIV, représenté sous la forme du soleil, ce hardi républicain a fait graver au-dessus de son effigie : *Conspectu meo stetit sol.* A mon aspect le soleil s'est arrêté. Il est vrai que cette médaille ne s'est trouvée nulle part ; mais le roi pense qu'il suffit qu'on puisse croire à son existence pour que la guerre soit légitimée. Les griefs que l'Angleterre, notre alliée, reproche à la Hollande ont encore moins de réalité : c'est une flotte de la république qui n'a pas baissé pavillon devant un petit vaisseau anglais ; délit politique d'une singulière gravité. A cela se joint, disent les diplomates de Charles II, l'*intention formelle* d'insulter la Grande-Bretagne par un portrait de *Corneille Wit*, sur lequel on voit des vaisseaux incendiés, et portant les couleurs de l'Angleterre. »

Si de semblables motifs ne constituent pas une offense réelle envers la France, non plus qu'envers l'Angleterre, ces deux puissances se préparent à mettre de leur côté le droit le plus généralement reconnu, celui du plus fort. M. Colbert travaille depuis quatre ou cinq ans à relever notre marine : des conseils de construction ont été établis dans nos ports ; des chantiers, des arsenaux maritimes formés à Brest, à Toulon, à Rochefort, à Dunkerque, au Havre, ont travaillé sans interruption. Soixante gros vaisseaux et quarante frégates peuvent arborer le pavillon des lis. Le roi a donné le commandement de trente vaisseaux de cinquante canons au comte d'Estrées, qui va se joindre à une flotte anglaise que le duc d'York doit combiner avec la nôtre contre l'escadre hollandaise commandée par Ruyter.

Pendant que ces préparatifs imposants se font dans nos ports et dans ceux de l'Angleterre, Louis XIV et son frère marchent vers les frontières de la Flandre espagnole à la

tête de cent douze mille hommes auxquels vont se réunir vingt mille combattants fournis par l'évêque de Munster et l'électeur de Cologne. Cette formidable armée est divisée en trois corps : le roi, ayant sous lui Turenne, commande le premier corps; Condé, que seconde M. de Luxembourg, dirige le deuxième; le troisième obéit au comte de Chamilly. Vauban conduira les sièges dans la campagne qui s'ouvre; il y achèvera sans doute de mériter son bâton de maréchal. L'amour-propre l'emporte encore, dans l'âme des guerriers, sur le désir de s'illustrer : les maréchaux de Bellefonds, d'Humières et de Créqui se retirent pour ne pas obéir à M. de Turenne.

Le roi marche entouré de quatre compagnies de gardes du corps, formées de douze cents gentilshommes; viennent ensuite cinq cents mousquetaires, deux cents chevau-légers, deux cents gendarmes de la maison et douze compagnies de petite gendarmerie. Enfin, Sa Majesté emmène les Cent-Suisses, le régiment des gardes françaises et celui des gardes suisses. Ces troupes, couvertes d'or et d'argent, sont tout à la fois, sur leur passage, un objet d'admiration et de terreur; il en a coûté cher à beaucoup de pauvres gentilshommes des compagnies de la maison du roi pour éblouir ainsi les habitants de la Flandre : ces militaires dorés se sont ruinés ou endettés, et plusieurs d'entre eux meurent noblement de faim sous leurs riches habits.

Une discipline sévère est observée sur les routes, où le ministre de la guerre a réuni des approvisionnements plus abondants qu'il ne les fallait. Les munitions de guerre abondent aussi : on va même jusqu'à dire, à cet égard, que M. de Louvois fit acheter dernièrement en Hollande une forte quantité de poudre destinée à faire jaillir la mort sur le peuple commerçant qui l'a vendue Si la nouvelle de cet étrange négoce est exacte, elle justifie bien l'esprit mercantile du pays dont un habitant disait un jour : « Si l'on pouvait, par mer, faire quelque commerce « avantageux avec l'enfer, je hasarderais d'y aller brûler « mes voiles. »

Qu'opposent cependant les Hollandais à une armée de cent trente-deux mille hommes, qui traîne à sa suite plus de deux cents canons, et dont la mise en campagne coûte cinquante millions? Ils opposent vingt-cinq mille hommes de mauvaises troupes marchant sous les ordres du prince Guillaume d'Orange, général âgé de vingt-deux ans, sans expérience, et privé même de la santé. Le succès des armes du roi ne peut être douteux ; mais ce sera le cas de répéter:

A vaincre sans péril on triomphe sans gloire.

J'écris ces notes dans mon boudoir, sur le coin de ma toilette ; il y aurait témérité de ma part à emboucher la trompette en un si petit réduit. Je ne décrirai point les combats qui viennent de signaler, à peu de frais, le courage français dans une guerre trop peu digne du grand prince qui la fait. Je dirai cependant un mot de son passage du Rhin, dont on nous étourdit; plusieurs lettres que j'ai reçues de l'armée après cet événement m'ont mise à même de le peindre dans de justes proportions.

Déjà maître d'un grand nombre de places, le roi avait assis son camp sur la rive du Rhin, vers Thouluis ; dans la nuit du 11 au 12 juin il fit prendre des informations sur la profondeur du fleuve en cet endroit, et les officiers de Sa Majesté apprirent qu'il existait une espèce de gué auprès d'une vieille tourelle qu'on leur indiqua. Le matin du 12, avant le lever du soleil, Louis XIV ordonna à M. de Guiche de reconnaître le gué et de venir lui rendre compte de cette mission. Le comte, empressé d'obéir à son maître, se précipite dans les ondes, qui bouillonnent aux flancs de son coursier fougueux. Bientôt le fier animal sent le sol s'échapper sous ses pieds; jeune et vigoureux, il nage depuis longtemps, et son cavalier croit qu'il marche encore. De Guiche revient au rivage, se rend dans la tente du roi, et lui déclare que le Rhin est guéable au lieu qu'il vient de sonder. Fixé par ce rapport, Louis XIV donne le signal du passage ; soudain quatre mille cava-

liers environ, y compris la maison du roi, entrent dans l'eau, tandis qu'une redoutable artillerie foudroie deux mauvais régiments d'infanterie hollandaise et quelques cavaliers, seules troupes qu'eût à combattre la cavalerie de choix qui s'avançait à travers les flots. Le comte s'était trompé : il y avait un espace de neuf ou dix toises qu'il fallait traverser à la nage ; mais à peine nos bouillants escadrons s'en aperçurent-ils : le fil de l'eau, rompu par tant de chevaux qui le frappaient en nageant, n'opposa qu'un obstacle insensible. Déjà les assaillants avaient repris pied sans avoir éprouvé la moindre perte ; les Hollandais fuyaient ou posaient les armes, lorsque le jeune duc de Longueville, échauffé par les fumées du vin, s'écria témérairement : *Point de quartier pour cette canaille !* exclamation insensée qu'il fit suivre d'un coup de pistolet, tiré sur des gens qui se rendaient. Indignés, les ennemis reprennent alors le courage du désespoir ; une décharge de mousqueterie tue quelques cavaliers, et le fleuve reçoit sans vie l'imprudent qui avait attiré cette défense désespérée. Au même instant, Condé, en remontant à cheval après avoir passé la rivière dans un bateau de cuivre, est atteint d'un coup de pistolet qui lui fracasse le poignet. Mais toute la troupe a touché la plage, et n'y trouve plus un seul ennemi. Voilà, dépouillé de sa pompe mensongère, ce passage du Rhin pour lequel on aligna tant de phrases adulatrices ; quand la *grandeur*, qui, comme on l'a dit très poétiquement, *retenait Louis XIV au rivage*, se serait un peu démentie, Sa Majesté n'aurait pas eu sans doute d'autre risque à courir que celui d'être mouillée. Le danger a été si peu digne d'attention pendant ce passage, que la gaieté française n'a pas abandonné l'espace d'une minute notre nageante cavalerie. Voici une saillie de M. de Vivonne qui a fait rire ses compagnons d'armes au milieu des eaux : « Jean, disait-il, à son cheval, n'oublie pas que « tu portes un général des galères, et garde-toi bien de faire « noyer un amiral dans l'eau douce... » Et Jean fit son devoir en cheval de bonne maison.

M. le duc de Longueville laisse une infinité de veuves

à Paris; on ne voit que des pleureuses dans nos salons. « Cela, comme dit Mme de Sévigné, rend le métier ridicule ». C'est ici Mme de Marans; là c'est Mme de Dampierre; plus loin c'est Mme de Castelnau, qui, pour son compte, regrette bien un ingrat, car quelques jours avant son départ, M. de Longueville disait à Ninon : « De grâce, « mademoiselle, délivrez-moi de cette grosse marquise de « Castelnau. »

La maréchale de la Ferté devrait être la plus affligée, car le jeune et beau guerrier l'aimait encore à son départ; mais, craignant sans doute de succomber à sa douleur, elle s'est hâtée de chercher des consolations. Mme de la Ferté avait, dans cette recherche, deux choses à considérer : il lui faut beaucoup de plaisir, mais il ne lui faut pas moins d'argent, et rarement ces deux biens se trouvent ensemble. La maréchale a donc pris pour sa félicité le comte de Tallard, tandis que pour son intérêt elle a fait choix du lourd, de l'épais mais riche Béchamel, qui s'offrait sa bourse à la main. Ouverture faite de cette bourse, il ne s'y est trouvé que quatre cents pistoles : l'exigeante beauté en voulait huit cents; Béchamel lui a fait un bon de la moitié de cette somme, et elle lui a donné du bonheur comptant. Le financier croyait en être quitte; mais il ne connaissait pas la maîtresse qu'il avait prise. Chaque matin, à son réveil, il en recevait une nouvelle demande. Las de répondre en espèces sonnantes, il n'envoya l'autre jour qu'une lettre dont voici le contenu: « Madame, on ne fait le bail des fermes que de neuf en « neuf ans, et le payement a lieu de quartier en quartier « et par avance. Je vous en parle comme savant, y ayant « bonne part, dont je ne me repens point, parce que cela « m'a appris à vivre. Comme je suis donc un homme « d'ordre, je vous dirai qu'il n'y aurait pas moyen d'avoir « commerce avec vous si je ne savais comment il nous « faut vivre ensemble. Je ferai un bail de votre ferme « quand il vous plaira, j'en fixerai les prix et les termes « de payement, mais après cela n'ayez rien à me deman- « der; autrement, il n'y aurait pas moyen d'y subvenir,

« et vous m'enverriez bientôt à l'hôpital, ce qui serait « aller trop loin pour vos beaux yeux. »

Le lendemain du jour où il avait écrit ce billet financier, Béchamel alla lui-même chez la maréchale en querir la réponse.

— Eh bien, madame, lui dit-il en entrant, qu'avez-vous décidé?

— Je n'en sais encore rien, monsieur : je verrai, je réfléchirai.

— En ce cas, n'en parlons plus; quand une fois j'ai donné des arrhes sur un marché et que je suis entré en jouissance, j'aime à conclure définitivement.

— Allons, soit, concluons, je prétends avoir vingt mille écus par an.

— Et moi je ne veux en donner que dix mille.

— C'est trop peu, mon gros Crésus; je ferais là un marché de dupe.

— Ceci, madame, ne me paraît pas trop poli; il me semble cependant que mon offre n'est point tant à dédaigner, car enfin je ne vous demande aucune garantie contre le Tallard, le Nantouillet, le Guiche et d'autres démangeaisons galantes auxquelles vous êtes sujette quand tous nos jeunes seigneurs sont à Paris.

— Finissons, monsieur, j'accepte les dix mille écus, mais vous m'en donnerez deux mille de pot-de-vin.

— Mais, maréchale, songez donc que je vous ai déjà compté davantage pour deux ou trois petites séances.

— Ne parlons plus de cela ; c'est un vieux compte réglé.

— Ainsi voilà qui est convenu; je viendrai ce soir à dix heures, et nous passerons le contrat.

— Tâchez, monsieur, d'avoir la main sûre pour le signer [1].

Pendant que Mme de la Ferté se débarrassait ainsi du

1. On a peine à croire que la femme d'un maréchal de France descende à un degré de dégradation qui cent ans plus tard eût fait rougir une fille d'Opéra ; le marché rappelé ici est cependant vrai dans tous ses détails.

veuvage de ses amours, on trouvait dans les papiers du jeune duc de Longueville un testament par lequel il reconnaît le fils de la maréchale, auquel, dans le cas où il viendrait à mourir avant d'être marié, il lègue cinq cent mille livres. Le roi a été enchanté de ces dispositions du défunt; comme l'enfant qu'il laisse vient d'une femme mariée, Sa Majesté voit dans cette circonstance une occasion de préparer les voies pour faire reconnaître les bâtards qu'il a de Mme de Montespan. Louis XIV envoya samedi au parlement l'ordre de légitimer le fils du duc de Longueville, sans obligation de nommer la mère. Cette disposition était nouvelle, immorale, contraire aux lois du royaume; elle n'en a pas moins été faite sans la moindre observation de la part de nos graves magistrats, et le roi peut se tenir pour prévenu qu'il lui est permis d'augmenter à son gré la famille royale.

Après le passage du Rhin, la conquête de presque toute la Hollande fut rapide ; les provinces d'Utrecht, d'Over-Yssel, de Gueldre furent occupées; Amsterdam songeait à porter ses clefs au vainqueur ; mais au moment d'entrer dans cette capitale, l'ardeur des troupes ou des généraux se ralentit. Un effort de plus, et Louis XIV se montrait en triomphateur au milieu de ces fiers États Généraux qui lui ont un instant imposé des conditions dans son propre palais. Mais on s'arrêta aux portes de la ville imposante, on délibéra, et cette hésitation donna le temps aux Hollandais de faire redouter aux Français le terrible auxiliaire que ces derniers avaient négligé d'enlever à leurs ennemis, les écluses, au moyen desquelles on pouvait inonder le pays.

Les chefs de la république envoyèrent cependant implorer la clémence du roi; Louvois reçut les ambassadeurs avec hauteur, avec dédain. Les conditions qu'on mit à la paix qu'ils demandaient les révoltèrent : ils jurèrent que la Hollande disparaîtrait sous l'Océan, plutôt que de les subir... Ils se retirèrent, et bientôt les eaux de la mer, en noyant toute la campagne voisine d'Amsterdam, firent de

cette ville une forteresse imprenable. Le roi, n'ayant plus de conquêtes à faire dans un pays submergé, quitta l'armée et revint à Saint-Germain.

Ainsi, après avoir en quelques mois traversé trois rivières, pris trois provinces, enlevé plus de quarante places fortifiées, Sa Majesté voit ses desseins sans résultats. L'avis de M. de Pomponne, qui remplace M. de Lionne aux affaires étrangères, était qu'on se contentât des avantages proposés par la république, et qu'on se rejetât sur les Pays-Bas espagnols, afin de punir le roi d'Espagne du secours que, au mépris du traité d'Aix-la-Chapelle, il venait de donner aux Hollandais. Louvois fut contraire à ce projet; il repoussa également celui de Turenne, qui voulait qu'on rasât les forteresses conquises, vu la difficulté de les garder. Ni l'un ni l'autre de ces avis n'ayant été adopté, rien, je le répète, n'est décisif après une guerre si coûteuse ; la république ne peut même être considérée comme vaincue ; car, tandis que la faible infanterie hollandaise nous livrait le passage du Rhin, Ruyter soutenait l'honneur de son pavillon et l'indépendance de sa nation contre les flottes combinées du duc d'York et du comte d'Estrées; la victoire est restée indécise au combat de *Solbaie*.

La guerre intestine, si ordinaire chez les peuples malheureux, a pourtant secondé nos armes en Hollande ; les vaincus veulent toujours trouver parmi eux des coupables dont la faute excuse leur défaite. Les Hollandais ont accusé Jean et Corneille de Wit, qui n'avaient rien à se reprocher. Mais les mécontents, dont le nombre se grossissait chaque jour des partisans de la maison d'Orange, imputaient des crimes imaginaires à ces deux grands citoyens; ils ont été massacrés à La Haye par une populace effrénée, et les États viennent de proclamer le jeune prince d'Orange stathouder.

Au milieu de ses victoires, le roi a failli subir un grand échec; l'importante place de Charleroi, l'arsenal de l'armée, qui renfermait un million d'espèces, a été tout à coup investie par les ennemis n'ayant que quatre cents

hommes de garnison. Le prince d'Orange, tout jeune qu'il est, avait trompé la vigilance de nos généraux, et s'était jeté derrière eux pour tenter cette riche capture. Mais Charleroi en a été quitte pour la peur; un corps de troupes considérable s'est porté à son secours, et le blocus a été levé. L'armée française, devenue amphibie dans les marais inondés de la Hollande, a pris enfin ses quartiers d'hiver; je prends aussi les miens.

Pélisson avait suivi le roi à l'armée en qualité d'historien; il écrit maintenant ce qu'il a vu ou cru voir. L'histoire de Sa Majesté avance, dit-on, rapidement sous la main de ce panégyriste; on peut déjà juger, par un mot de lui, sur quel ton il chante son héros... « Quand vous en « serez à mes aventures galantes avec Mmes de la Val- « lière et de Montespan, disait l'autre jour Louis XIV à « cet écrivain, comment traiterez-vous ce sujet? — Sire, « avec les couleurs de la vérité, répondit Pélisson, il faut « bien qu'il y ait un peu de l'homme en vous. »

Les événements militaires m'ont fait perdre de vue la faible tragédie d'*Ariane* de Thomas Corneille, pièce qui ne vivra peut-être dans le souvenir du public que par un bon mot de Despréaux. « Ah! pauvre Thomas, disait-il « pendant la première représentation, tes vers, comparés « à ceux de ton frère, font bien voir que tu n'es qu'un « cadet de Normandie [1]. »

La Comtesse d'Escarbagnas de Molière est une folie spirituelle que j'aurais pu passer sous silence; mais puisque j'y reviens, disons qu'on trouve dans cette bagatelle une peinture très comique des ridicules de la province. Le rôle principal est rempli par un acteur nommé Hubert, qui excelle à représenter les vieilles femmes. Il a fait rire miraculeusement le parterre sous la grotesque parure de Mme *d'Escarbagnas*... On s'est amusé, donc le succès de l'ouvrage est certain.

Mais il faut reprendre le ton sérieux pour parler des

1. On sait que les deux Corneille étaient de Rouen.

Femmes savantes, chef-d'œuvre de bon comique, d'excellente critique et de versification, dans lequel Molière s'est placé à la hauteur du *Misanthrope* et du *Tartufe;* ainsi voilà ce comique immortel à triple titre. Cotin, joué de la manière la plus heureuse, sous le nom de *Trissotin* (trois fois sot); le mielleux Ménage, peint de main de maître sous les traits de *Vadius;* enfin la cohorte des beaux esprits qui se réunissent à l'hôtel de Rambouillet couverte d'un ridicule vrai, quoique plaisant à l'excès, voilà plus d'éléments qu'il n'en faut pour faire la fortune des *Femmes savantes;* et tout cela est tissu avec un art, une entente de la scène qui soutiendront la réputation de cette délicieuse comédie même quand les travers que Molière y a retracés n'existeront plus dans la société.

Il y eut hier à Saint-Germain une scène tout à fait attendrissante au lever du roi : le maréchal du Plessis, qui n'a pu faire la campagne de Hollande à cause de son grand âge, est venu complimenter Sa Majesté, aussitôt que sa goutte habituelle le lui a permis. « Sire, a-t-il dit d'une « voix affaiblie par la vieillesse et l'émotion, je porte bien « envie à nos enfants, qui ont eu l'honneur de marcher « près de vous... Pour moi, je souhaite la mort, puisque « je ne suis plus bon à rien. — Monsieur le maréchal, a « répondu Sa Majesté en embrassant le vénérable guerrier, « on ne travaille que pour approcher de la réputation que « vous avez acquise; il est permis de se reposer après tant « de victoires. — Hélas! sire, il le faut bien, quand on ne « peut faire mieux; mais, croyez-moi, mon gracieux maître, « les roses ne sont recherchées que lorsqu'elles sont fraî- « ches, et les lauriers appréciés que lorsqu'ils sont verts. »

CHAPITRE XVIII

1673

Mithridate de Racine. — Mme du Ludre et Villeroi. — Jugement de Mme de Sévigné sur ces amants. — Magnificence de M. de Cré-

qui. — Rareté de l'argent. — *Le Malade imaginaire* de Molière. — C'est le chant du cygne. — Mort de Molière. — La maison du roi *gratis* au spectacle. — L'épée d'un portier de comédie. — Catastrophe. — L'archevêque de Paris et la veuve de Molière. — Expédient ingénieux de Louis XIV. — Mot du roi sur Mme Scarron. — Ce mot donne à penser. — La pension triplée. — Mme de la Sablière. — Saillie de Chaulieu. — Paris désert. — Les médecines amusantes. — Huyghens et ses lettres. — La terre n'est pas une boule. — Prise de Maëstricht. — Encore du fruit Montespan. — Accouchement marchandé. — Ordonnance orientale. — Rupture du marché pour la possession de Mme de la Ferté. — Affaires de Hollande. — Retraite de l'armée française. — Provinces rançonnées. — Un écu par tête. — Élévation de la porte Saint-Denis. — La chambre des filles fermée; les vierges dispersées. — Elles sont remplacées par des dames. — *Cadmus et Hermione* de Quinault et Lulli. — On a froid maintenant au théâtre du Palais-Royal. — Don Quichotte d'Armagnac. — M. de Vivonne n'est pas un Roland.

On ne parle plus dans le monde que de *Mithridate* et de l'amour du marquis de Villeroi pour Mme du Ludre. A tous seigneurs tous honneurs : j'inscris d'abord le succès prodigieux du roi de Pont; c'est un délire, c'est une fureur. Corneille a beau dire que *Mithridate* est un héros de l'antiquité refondu dans un moule français, on va le voir trois fois, six fois, dix fois. Il n'y a rien de noble comme le superbe Baron lorsqu'il joue ce rôle que Racine a créé pour lui. Il est impossible de montrer plus de tact dans la manière dont il exprime les sentiments si différents que le roi voue à ses deux fils; ce grand comédien débite avec un tel art les quatre vers que je vais citer, qu'on apprend la haine du héros pour Pharnace, et sa tendresse pour Xipharès, à l'aide d'un seul hémistiche :

> Princes, quelques raisons que vous me puissiez dire,
> Votre devoir ici n'a pas dû vous conduire,
> Ni vous faire quitter, en de si grands besoins,
> *Vous le Pont*, *vous Colchos* confiés à vos soins.

Si l'on se fait bien l'idée du coup d'œil que *Mithridate* jette sur chacun des deux princes en prononçant le demi-vers souligné, on concevra que l'acteur puisse ren-

fermer toute sa pensée dans ce peu de mots ; mais il faut pour cela être Baron. La partie anecdotique des premières représentations n'est pas ce qu'il y a de moins curieux dans mon bulletin ; voici, quant à *Mithridate*, un mot de Chapelle, qui ne devient point raisonnable en vieillissant. Une dame, à la seconde représentation de ce chef-d'œuvre, disait qu'il était ridicule que Monime eût trois amants à la fois. « Allons donc, madame, répondit le joyeux poète, « Rosette mon épagneule en a douze. »

Il faut singulièrement redescendre pour s'occuper du marquis de Villeroi après avoir parlé de *Mithridate*, surtout quand il s'agit de suivre le premier dans cette carrière où, pour me servir de l'expression de Benserade,

Ce n'est pas un plaisir extrêmement solide.

Tel qu'il est cependant, ce seigneur aime prodigieusement, de cœur au moins, la belle, la robuste comtesse du Ludre, cette beauté à la grecque qui nous rappelle, par les formes, et même un peu par l'humeur, l'inconstante épouse de Ménélas. « Tout le monde le trouve digne de « pitié, disait hier la maligne de Sévigné, car il est plus « charmé qu'il n'est charmant. » Or on sait que la marquise se connaît en belles qualités. « Mais, a poursuivi la « cousine de Bussy-Rabutin, si Mme du Ludre compte « pour bien peu Villeroi, elle compte pour beaucoup Cade- « rousse, et puis un autre pour quelque chose encore... Un, « deux, trois... C'est la pure vérité. »

C'est sans doute dans l'espoir d'obtenir une tendresse plus concentrée que le duc de Créqui envoya la semaine dernière un collier de pierreries valant mille louis à la petite du Cambont. On est moins surpris de la magnificence du cadeau que de la possibilité que le maréchal a eue de le faire : c'est, on le sait, un homme grand, généreux ; mais personne n'a moins d'aisance, il a dû nécessairement emprunter de l'argent, et ce qui surprend le plus, c'est qu'il en ait trouvé par le temps qui court. Paris est vide d'espèces monnayées ; à peine, en donnant des gages aux usuriers, nos gentilshommes ont-ils pu se pro-

curer quelques centaines de pistoles pour faire la guerre. Aussi, m'écrit-on, les rayons du soleil sont toujours près d'enflammer les habits de ces guerriers, tant ils deviennent secs : il faut que ceux qui les portent marchent à l'ombre, et, par malheur, ce n'est plus à l'ombre de leurs lauriers.

On a donné dernièrement *le Malade imaginaire* sur le théâtre du Palais-Royal... Hélas ! c'était le chant du cygne. Molière est mort ! Adieu, critique pleine de finesse et de vérité ; adieu, gaieté franche, poésie de l'âme, art de charmer toutes les classes de la société en leur montrant leurs travers... Thalie est veuve, quand retrouvera-t-elle un tel époux ?

Tantôt Plaute, tantôt Térence,
Toujours Molière cependant...
Quel homme ! avouons que la France
En perdit trois en le perdant.

Le dernier ouvrage de Molière est un des sacrifices que ce grand poète devait faire aux goûts populaires, parce qu'enfin le peuple est bien pour quelque chose dans la nation ; cette pièce restera néanmoins pour faire rire cent générations. C'est dans le troisième acte du *Malade imaginaire* que l'indisposition dont l'auteur-acteur était atteint depuis quelque temps prit un caractère grave ; il ne put finir son rôle et succomba le lendemain, 17 février, dans sa maison, rue Richelieu. Cet homme illustre est mort suffoqué par un vomissement de sang ; il avait à peine accompli sa cinquante-troisième année. On croit que sa fin a été avancée par une catastrophe terrible arrivée au théâtre du Palais-Royal il y a moins d'un mois. Jusqu'alors les gentilshommes composant les compagnies des gardes avaient joui du privilège d'entrer *gratis* dans les spectacles royaux ; or, non seulement ces militaires remplissaient en grande partie le parterre, mais leur humeur difficile et querelleuse en éloignait le public payant, de sorte que les intérêts des comédiens souffraient doublement de cette

onéreuse prérogative accordée à des hommes qui, sans être riches, pouvaient au moins payer quinze sous une place à la comédie. Molière demanda et obtint du roi un ordre pour qu'aucune personne de sa maison n'entrât à son théâtre sans payer. Informés de cette disposition, les gardes n'en persistèrent pas moins à entrer *gratis* au spectacle qui leur était interdit sauf rétribution; le portier voulut faire respecter sa consigne... Vingt épées brillèrent, auxquelles il eut un moment la malheureuse idée d'opposer la sienne; mais, accablé par le nombre de ses assaillants, il jeta son arme au milieu de leur foule en signe de soumission. Le malheureux fut néanmoins massacré par des gentilshommes français, qui ne rougirent pas d'assassiner un valet fidèle désarmé.

Le lendemain, Louis XIV, auquel Molière adressa des plaintes véhémentes, fit assembler les compagnies de sa maison, que le comédien lui-même eut la permission de haranguer. Il s'en tira en homme de génie. « Messieurs, « leur dit-il, remplir sans payer le parterre d'un théâtre, « en éloigner les autres spectateurs, et priver ainsi les « comédiens du fruit de leurs efforts, déjà si laborieux, si « chanceux, si humiliants, ce n'est point une prérogative « que des personnes de votre caractère et de votre rang « puissent ambitionner jusqu'à répandre le sang pour se « la conserver: il faut laisser ce mince avantage aux « auteurs qui ont acquis le droit de l'obtenir, ou bien aux « malheureux qui, n'ayant pas le moyen de dépenser « quinze sous, voient le spectacle par charité. » Ce discours produisit l'effet qu'on s'en était promis; la maison du roi paya pour entrer à la comédie. Le roi exigea plus: il imposa aux compagnies des gardes l'obligation de faire une pension à la veuve du malheureux qui avait été tué aux portes du théâtre de Molière. « A ce prix seulement, « dit Sa Majesté aux capitaines de ces corps, je renonce à « rechercher les coupables. » Les gentilshommes s'engagèrent à payer, et tout rentra dans l'ordre. Je reviens à Molière.

Ce grand homme étant mort, M. de Harlay, archevêque

de Paris, refusa d'inhumer son corps en terre sainte; la veuve, furieuse, courut chez le prélat.

— Que m'a-t-on dit, monseigneur! s'écria-t-elle après avoir pénétré, malgré les valets, dans le cabinet de ce galant mitré; quoi! l'on refuse un peu de terre à Molière, à celui qui mérite des autels!...

— Madame, j'en suis désolé; mais les canons doivent être respectés.

— Eh! monsieur, les canons sont éludés sur des matières qui blessent davantage la morale publique...

— Votre mari était sans doute un homme d'esprit, mais enfin c'était un histrion.

— Histrion tant que vous voudrez, monsieur l'archevêque, il y a plus de sagesse dans ses comédies que dans bien des sermons, et ce qu'il enseignait au théâtre il le pratiquait dans le monde; oui, monseigneur, il le pratiquait.

— Que m'importe?

— C'est que tout le monde n'en dirait pas autant.

— Savez-vous, madame, que je vous ferai conduire dehors par mes gens?

— Oh! vos gens ne savent pas chasser les femmes; ils sont trop habitués à les voir dans votre palais...

Sur ce mot piquant, la veuve de l'illustre comique quitta l'archevêché, et courut à Saint-Germain demander justice au roi. M. de Harlay y arriva bientôt; il n'était plus temps: Sa Majesté avait promis à Mme Molière que les honneurs funèbres dus aux chrétiens seraient rendus à son mari. « Il m'est venu une idée qui, je crois, concilie « tout, dit le monarque en voyant M. de Paris; jusqu'où « la terre sainte va-t-elle? — Jusqu'à quatre pieds, ré- « pondit le prélat. — Eh bien! mettez Molière à cinq « pieds, et tout le monde sera content. » Il fallut obéir; mais Sa Grandeur obtint que l'enterrement se ferait sans pompe et sans bruit. En effet, deux prêtres accompagnèrent en silence la dépouille du grand homme, qui fut déposée au cimetière situé rue Montmartre, derrière la chapelle de Saint-Joseph.

Le portrait de Molière est maintenant dans tous les souvenirs ; mais ses contemporains le suivront dans la tombe, et sa physionomie s'altérera peut-être sous le pinceau de nos neveux... J'en veux fixer ici quelques traits. Notre grand comique était d'une taille plus que médiocre ; jamais il n'eut d'embonpoint ; il avait la jambe belle. Les proportions de son visage n'étaient point régulières, mais l'ensemble en était on ne peut plus expressif. Molière avait le nez gros, la bouche grande, les lèvres épaisses, le teint brun. Tout cela était animé par des yeux étincelants d'esprit, que recouvraient des sourcils noirs, touffus, dont le mouvement presque continuel aidait singulièrement à l'expression du regard de ce poète. Son humeur était sérieuse, un peu mélancolique ; mais aucun homme n'eut un caractère plus doux, plus humain, plus généreux. Molière fut le père de sa troupe, dont pourtant il n'eut pas toujours à se louer. Tous les comédiens avaient des droits à sa bienfaisance : un jour Baron lui recommandait un acteur de province, nommé Mondorge, qui manquait du nécessaire : « Je le connais, répondit le directeur, il a « été mon camarade en Languedoc. Combien croyez-vous « que je doive lui donner ? — Mais on ne peut guère offrir « moins de quatre pistoles. — Les voici ; portez-les à « Mondorge de ma part, et vous lui remettrez ces vingt « autres en votre nom. »

La salle du Palais-Royal restera fermée quinze jours ; elle sera, dit-on, donnée ensuite à Lulli pour y établir l'Opéra. Quant aux comédiens de Molière, ne pouvant plus se soutenir après la perte d'un tel chef, ils seront répartis entre la troupe de l'hôtel de Bourgogne et celle du Marais.

Un des enfants du roi et de Mme de Montespan mourut il y a peu de jours ; Mme Scarron, qui lui donnait tous les soins d'une mère, se montrait fort affligée de cette perte : on rendit compte au roi de la douleur de cette gouvernante, qui formait un contraste frappant avec l'indifférence que la marquise montrait sur cet événement. « Elle

« paraît bien s'attacher, dit Louis XIV après avoir rêvé « un moment, *il y aurait du plaisir à être aimé d'elle...* » La singulière idée que cela me fait venir... Mais c'est une folie; Mme Scarron a trente-huit ans, le roi n'en a que trente-cinq... et toutes nos beautés en âge de plaire se présentent de si bonne grâce ! Toujours est-il que Sa Majesté, feuilletant l'autre jour l'état des pensions, et y ayant trouvé Mme Scarron portée pour deux mille livres, mit de sa royale main deux mille écus. Ceci prouve du moins que le mérite de cette veuve a depuis deux ans triplé de valeur dans la pensée du roi.

Il y eut hier une musique du soir chez Mme de Longueil; Mme de la Sablière y assista, quoique M. de la Fare fût parti le matin pour l'armée : Mmes de Senneterre, de Marans, de la Fayette, jetèrent la pierre à l'amante trop résignée. Ce fut bien pis quand elles la virent se mettre gaiement à table, et rire à gorge déployée des bons mots de Chapelle, des couplets de Chaulieu, qui, dit-il, « reste « à Paris pour recevoir les aumônes de la beauté en l'ab- « sence des enfants de Mars. » Franchement nous avons besoin de ce joyeux abbé, il nous délivre d'un peu de mélancolie ; pendant que la cour est à l'armée, Paris ressemble à un désert; nous avons bien quelques gentilshommes empressés, mais ce sont des galants de cinquante à soixante-dix ans, dont toute la galanterie s'éteint avec les lustres des salons. A nos âges, il nous faut des attentifs dont les soins s'attardent un peu plus. Tandis que nous bâillons dans nos hôtels, le marquis de Sévigné écrit à sa mère que « la cour ne s'ennuie pas moins à Tournay; « toutes les femmes, ne sachant que faire, ajoute-t-il, se « font malades, et prennent médecine pour se divertir. » Grand plaisir leur advienne !

On s'amuse de tout quand on ne sait à quoi s'en prendre ; les dames faisaient foule jeudi chez Mme de Chaulnes, où le savant Huyghens, l'un de nos académiciens importés, lisait des lettres toutes hérissées de chiffres, de courbes, de tangentes et de triangles, qu'il a reçues de Cayenne. Les physiciens qu'on envoya l'an dernier dans ce

pays pour faire des observations marquent qu'ils ont découvert que la terre n'est pas, ainsi qu'on l'a cru jusqu'ici, ronde comme une boule, mais aplatie de deux côtés [1].

Grande joie, canon, *Te Deum*; le roi, qui en personne avait mis le siège devant Maëstricht, a fait capituler cette place après huit jours d'une tranchée savamment ouverte par Vauban. Sa Majesté tenait à s'emparer de cette forteresse, qui est en même temps la clef des Provinces-Unies et des Pays-Bas ; les lis flottent sur ses remparts. La garnison, forte de cinq mille hommes et commandée par un habile général, n'a pu tenir cependant contre les excellentes combinaisons de Vauban. Les Hollandais n'avaient aucune idée des lignes parallèles et des places d'armes employées pour la première fois par cet habile ingénieur sous les murs de Maëstricht. Ces travaux, qui présentent des attaquants invisibles partout où l'ennemi montre des défenseurs, ont surpris à tel point les assiégés qu'ils se sont rendus par découragement plus encore que par le succès des moyens employés. Le roi a quitté l'armée dès le lendemain de la prise de Maëstricht. Sa Majesté est revenue à Saint-Germain au milieu de l'été. Disons tout, Mme de Montespan n'attendait que l'instant de joindre encore un joli petit poupon au cadeau que Vauban vient de faire en Hollande à Sa Majesté; chacun fait pour son roi ce qu'il peut. Le jour de la délivrance étant arrivé, on envoya quérir l'accoucheur avec le mystère dont j'ai parlé à la première couche de la favorite ; mais ce n'était plus Clément. Quatre fois ce chirurgien a été appelé, et à chacune d'elles ses honoraires ont augmenté de cent louis ; en sorte que le dernier accouchement lui avait valu quatre cents louis. La marquise calcula au cinquième ; elle fit marchander avec Clément, le prévenant qu'il pourrait lui envoyer un de ses garçons. Ce fut en effet un aide qui se présenta ; les choses n'en allèrent pas plus mal, parce que *Louise-*

1. Ce fut en effet cette année-là que de savants voyageurs découvrirent l'aplatissement de la terre vers ses pôles, ce qui fut confirmé depuis par Newton.

Françoise de Bourbon arrivait au monde par une route bien tracée, et l'apprenti accoucheur n'emporta que cent louis, ce qui était tout profit.

Il a paru une déclaration du conseil que l'on trouve tant soit peu orientale ; elle interdit toute opposition des particuliers à l'enregistrement des édits, lettres patentes, etc. ; elle interdit de plus l'usage des remontrances, ou, ce qui revient au même, elle ne les permet qu'après l'enregistrement. Cette ordonnance, où l'on ne peut s'empêcher de voir une sorte de dérision, équivaut à un arrêt qui ne permettrait à un condamné de se défendre qu'après avoir été pendu.

Le marché de Béchamel avec Mme de la Ferté était à peine conclu qu'elle le transgressa sans le moindre scrupule, bien qu'elle exigeât du financier la ponctuelle exécution des clauses auxquelles il s'était obligé. Aussi infidèle à ce contrat galant qu'elle l'a toujours été à son contrat de mariage, la maréchale avait tous les jours de nouvelles intrigues, que les dons de Béchamel contribuaient à perpétuer. Las enfin de payer des plaisirs que tout Paris partageait *gratis*, il signifia hier qu'il reprenait sa parole, et gardait son argent. Voilà cette belle, sur le déclin, bien confuse, bien embarrassée ; en perdant les louis de Béchamel, elle perd aussi les amants qui lui restaient : depuis quelque temps les uns n'allaient plus sans les autres. Pauvre maréchale ! je crains qu'elle ne soit forcée d'être sage, et s'il en est ainsi c'est une femme enterrée.

La guerre de Hollande traîne en longueur ; nos troupes, cantonnées comme des grenouilles au milieu des marais inondés, mais moins amies qu'elles de cet aquatique séjour, voudraient bien se retrouver sur un terrain plus sec, et revoir le ciel, qui ne leur apparaît qu'à travers les brouillards. Peut-être l'armée ne tardera-t-elle pas à voir à cet égard ses vœux exaucés : l'empereur et l'Espagne viennent de renouveler leur traité avec la république hollandaise, tandis que Charles II, sollicité vivement par son parlement

de cesser enfin d'être l'instrument de la gloire du roi de France, chancelle, dit-on, dans son alliance avec Louis XIV. D'un autre côté, les combats maritimes qui ont eu lieu depuis deux ou trois mois n'ont rien produit si ce n'est la preuve que les flottes de la Hollande peuvent résister aux forces navales combinées de l'Angleterre et de la France. Le duc d'York et le comte d'Estrées n'avaient pu vaincre Ruyter l'an dernier, ils ont été bien près cette année d'être vaincus par Tromp et Ruyter réunis.

Le sort en est jeté : il faut évacuer le pays conquis ; heureux si nous ne sommes pas forcés de l'abandonner encore plus vite que nous ne l'avions pris. Il ne sera pas dit cependant que nous ayons fait la guerre tout à fait à nos dépens ; M. Robert, intendant de notre armée, sait son métier : la seule province d'Utrecht a dans le cours d'une seule année versé dans ses coffres deux millions de florins. Ce n'est pas tout ; M. de Turenne allait se voir obligé de renvoyer chez eux plus de vingt-huit mille prisonniers hollandais, qui eussent embarrassé sa retraite : « Un instant, monseigneur, dit le financier au maréchal, « permettez-moi d'imposer à ces gens une petite forma- « lité ; » et chacun des prisonniers fut taxé à un écu. Jamais on ne mit la liberté à plus bas prix : quatre-vingt-quatre mille livres furent pourtant le produit de cette négociation algérienne.

On travaille encore à la porte Saint-Denis, arc triomphal d'une proportion gigantesque, dont les plans semblent avoir été mesurés sur les récits exagérés de la conquête que ce monument doit consacrer. Il est pénible de voir ces bas-reliefs adulateurs qui, à peine achevés, parlent d'une gloire évanouie, et n'offriront à la postérité qu'un témoignage menteur. Sous cette porte orgueilleuse devaient passer nos légions couvertes de trophées ; combien n'éprouveront-elles pas d'humiliations si bientôt elles se glissent à côté vaincues et fugitives ! Il faut jouir lentement du triomphe, car la fortune est volage, et le sublime touche au ridicule.

Le résultat des conquêtes faites en Hollande est maintenant connu : c'est une guerre avec cette puissance, l'Espagne et l'Empire, guerre d'autant plus sanglante que les Hollandais ont plus d'injures à venger, et que la France doit seule supporter les efforts d'une coalition que l'Angleterre elle-même grossira peut-être.

Pendant qu'une alliance redoutable se formait au dehors contre Louis XIV, Mme de Montespan en détruisait une bien plus dangereuse pour elle dans le palais de Saint-Germain. La chambre des filles, pépinière sans cesse renouvelée de beautés ambitieuses, harem toujours complet où le sultan pouvait à toute heure choisir de nouvelles odalisques, la chambre des filles fut close cet été, et ces demoiselles furent congédiées durant l'absence du roi, qui, loin des séductions de ces autres sirènes, accorda leur renvoi, qu'on avait eu l'art de faire demander par la reine. Ces jeunes personnes, qui dans le cours des précédentes années avaient peut-être fait un service plus actif auprès de Louis XIV qu'auprès de sa femme, sont remplacées par des dames, dont le voisinage inquiète bien moins la favorite que celui de leurs devancières avec le parfum de virginité qu'elles exhalaient. Mme de Montespan sent bien qu'elle aura encore à combattre les agaceries des nouvelles habitantes de la cour ; mais du moins elle se flatte de combattre à armes égales.

J'ai éprouvé un grand serrement de cœur en entrant hier au théâtre du Palais-Royal, où l'ombre du grand Molière doit errer la nuit, si les morts reviennent. On donnait *Cadmus et Hermione*, tragédie-opéra de Quinault; c'est le premier ouvrage sérieux dont Lulli ait composé la musique. Cela peut être beau ; mais j'avais grand froid dans ma loge, il venait du théâtre un air glacial. Je n'ai jamais senti cela du temps de Molière ; il n'y avait point d'hiver aux comédies de ce divin poète.

Non seulement le chevalier de Lorraine paraît vouloir se faire homme, mais il aspire à devenir un homme de cœur. Mme du Ludre est une véritable Hélène ; tout le

monde veut se battre pour elle, même le chevalier de Lorraine. Les rangs amoureux se pressent autour de cette superbe beauté ; cependant le favori de *Monsieur* prétend y trouver une petite place ; et comme M. de Vivonne, le seigneur le plus gros de la cour [1], occupe l'espace que rempliraient deux amants, c'est lui que d'Armagnac avait prié de se ranger. Le général des galères a refusé, comme de raison ; de là défi du nouveau prétendant, auquel l'occupant n'a répondu que par des plaisanteries. Cela peut être très bon pour un bouffon de cour, mais en vérité ce n'est pas suffisant pour un général. M. de Lorraine n'a pourtant pu obtenir autre chose de son rival.

— Si vous voulez que nous nous battions, lui disait-il l'autre soir, commencez par vous faire casser une épaule comme moi, et puis faites-vous pratiquer au bras dix-huit incisions que je puis produire... Nous verrons ensuite...

— Eh bien, monsieur, j'attendrai que vous soyez guéri, répondit l'adversaire ; mais alors...

— Vous attendrez aussi que j'ai maigri ; car, en bonne conscience, la partie ne serait pas égale, lorsque j'ai le volume d'un éléphant et que vous avez celui du lévrier.

— Je ne puis donc tirer de vous aucune espèce de satisfaction ?

— Si fait ; vous me voyez prêt à vous tenir tête à table ou bien au lansquenet.

— En ce cas, renoncez à la femme qui excite notre rivalité.

— Y pensez-vous, chevalier, vous voulez que je fasse quelque chose pour votre satisfaction dans le temps où vous m'imposez un sacrifice pénible, cela n'est point équitable !

— Finirez-vous de plaisanter ?

1. M. de Vivonne était un des seigneurs les plus aimables et les plus spirituels de la cour. Le roi, qui aimait peu la lecture, lui demandait un jour à quoi elle servait. « Sire, répondit M. de Vivonne, dont le teint était frais et vermeil, la lecture fait à l'esprit ce que vos perdrix font à mes joues. »

— Oui sans doute; mais ce sera pour vous dire que j'ai bien mal employé mon temps quand je vous ai empêché de vous noyer au passage du Rhin, vous qui voulez me tuer aujourd'hui.

— Je me serais empressé d'en faire autant, monsieur.

— Je le crois ; mais alors je n'aurais pas tenté de reconnaître ce service par un coup d'épée.

— Je vois bien que nous ne pouvons nous entendre sur ce ton ; restons donc amis, monsieur le duc.

— A la bonne heure... Maintenant tombez dans le Rhin tant que vous voudrez ; vous pouvez être sûr que je ne vous laisserai pas noyer, si je m'y trouve.

Le chevalier se mit à rire, et les deux rivaux s'embrassèrent.

CHAPITRE XIX

1674

Les dames du palais ; leur costume. — Le poupon Soubise ressemble au roi. — Interprétation de cette ressemblance. — La favorite n'est qu'un enfant. — Opinion de Colbert à ce sujet. — Sensibilité larmoyante de Mme de la Fayette. — Quinault auditeur des comptes. — Quatrain. — Le valet de cœur et le valet de chambre. — Vol dans la chapelle de Saint-Germain. — Encore un noble voleur. — Lettres trouvées sous le chevet de la reine. — L'Angleterre abandonne la France. — Autres défections. — Marche de troupes sur la Franche-Comté. — Le roi ira conquérir ce pays quand il sera conquis. — La Vallière décidée à se retirer dans un cloître. — Ses adieux au roi. — Elle se renferme aux Carmélites. — Prise de l'habit des novices. — Tableau. — *Iphigénie* de Racine. — Les deux Achilles. — Tromp en Bretagne. — Victoire de Sintzheim. — Désastres du Palatinat. — Cartel que l'électeur envoie à Turenne. — Pertes de l'armée française. — Bataille de Senef sans résultats. — Le guerrier en bas de soie. — Premiers dégoûts du roi pour la favorite. — Mme Scarron plaît. — Le billet avalé. — Prudence de Mme Scarron. — La femme de chambre repentante. — Le père Lecuyer. — Les enfants du péché. — Le repentir gagne la favorite. —

Projets de retraite. — Bossuet. — Il demande au roi son assentiment aux projets de retraite. — Pleurs d'orgueil. — La grâce chancelle. — Intrigues de Bossuet et de Mme Scarron. — Cette dernière a pris la favorite au mot : elle a fait ses paquets. — Scène entre la favorite en jouissance et la favorite en expectative. — Mme de Montespan part enfin. — On travaille l'esprit du roi. — Piété sollicitée par l'orgueil. — Anxiétés de la marquise. — *La charge*. — Manège de Mme Scarron. — Elle est créée marquise de Maintenon. — Bon mot de Ninon. — Portrait de Mme de Maintenon. — Son costume. — Moyens qu'elle emploie pour subjuguer le roi. — Leur effet. — Matériellement Louis XIV regrette Mme de Montespan. — Intrigues auprès de Louvois pour revenir à la cour. — Maintenon contrarie les intrigues de sa rivale. — La gouvernante est envoyée aux eaux. — Marie-Thérèse l'avait belle. — Moyen de comédie imaginé par Louis XIV. — Mercure en soutane. — La pluie d'orage. — Le soulier perdu. — La grâce à cloche-pied. — Déguisement. — Semonce réciproque. — Retour de la favorite. — Mort de Chapelain. — Guerre en Allemagne. — Conjuration de Rohan. — Moyen pour faire un *Auguste* de Louis XIV. — Encore un mot de la guerre en Allemagne et en Flandre.

Le roi a bien voulu que les filles de la cour fussent remplacées par des dames ; mais il ne veut pas que le service de la reine en souffre. Mme de Richelieu, dame d'honneur de Sa Majesté, est toujours auprès d'elle avec quatre des nouvelles habitantes du palais. L'habit d'hiver de ces dames est une jupe de velours noir, brodée d'or et d'argent, avec un manteau de tissu couleur de feu, or et argent. Ce costume, d'une richesse extrême, plaît beaucoup au roi qui aime l'opulence et l'éclat.

La cour a été complimenter la princesse de Soubise, qui accoucha, la semaine dernière, d'un fils très joli. Est-ce illusion, médisance ou vérité, chacun trouve que cet enfant ressemble à Louis XIV ; c'était hier un dire général dans les chuchoteries de la cour. De ce fait, unanimement admis, on a cherché à remonter aux causes, car la ressemblance doit en avoir au moins une comme tous les effets. Or, les fins observateurs se sont rappelés que, l'an passé, le roi a paru fort empressé auprès de Mme de Soubise ; la ressemblance du poupon peut donc se fonder au

moins sur une présomption, nous verrons s'il est possible de savoir quelque chose de plus positif.

Cette circonstance prouve que Mme de Montespan ne règne pas sans partage dans le cœur du roi ; mais il revient toujours à elle : peut-être les caprices de cette favorite, les irrégularités de son caractère adroit et dissimulé contribuent-ils à retenir Sa Majesté dans ses fers. Quoi qu'il en soit, le crédit de la marquise est toujours sans bornes ; elle assiste au conseil et partage tous les secrets de l'Etat. « C'est un enfant pour la politique, disait der-« nièrement Louis XIV à M. Colbert ; sa présence au mi-« lieu de nous ne peut avoir aucune conséquence. — En « effet, sire, répondit le contrôleur général, il y a quelque « peu d'enfantillage dans les fantaisies de la marquise, « lorsqu'elle attache des souris à un carrosse de filigrane, « et fait mordre ensuite ses belles mains par ce singulier « attelage ; ou bien encore quand elle nourrit des chèvres « et des cochons de lait sous les lambris dorés de vos « palais... Mais, sire, cet enfant a souvent l'allure de celui « qui lui prête son pouvoir: il est exigeant, volontaire, « mutin, impérieux, et cela produit toujours son effet. »

On donna jeudi *Cadmus* à la cour; j'en ai été plus contente que je ne le fus au Palais-Royal. Il faut tout dire, la salle était mieux chauffée; j'ai pu entendre sans grelotter les beautés pathétiques que les connaisseurs distinguent dans la musique de Lulli. Mme de la Fayette, qui apparemment possède une correspondance nerveuse directe de l'oreille au cœur, fondait en larmes dans la loge touchant à celle où je me trouvais ; heureusement son aquais, habitué à cette larmoyante sensibilité, s'était muni d'une provision de mouchoirs. Pour moi, qui fais plus de cas des pensées que des sons, j'admirais surtout les beaux vers de Quinault. « Oui, décidément, dit un auditeur des « comptes placé à ma gauche, nous avons bien fait de « recevoir ce poète parmi nous, quoiqu'il n'ait su de sa « vie compter que des syllabes. — Ah ! répondis-je à « mon voisin, vous me rappelez le quatrain qui fut fait à

« l'occasion des difficultés que vous opposâtes à l'auteur « de l'opéra qu'on admire :

Quinault, le plus grand des auteurs,
Dans votre corps, messieurs, a dessein de paraître ;
Puisqu'il a fait tant d'auditeurs,
Pourquoi l'empêchez-vous de l'être ?

— « Je suis enchanté, madame, reprit vivement l'audi- « teur, que vous me remettiez sur la voie, et je vous « dirai que je ne partageais point l'opposition dont vous « parlez ; la preuve c'est que le quatrain est de moi. »

On joua dans les appartements après l'opéra ; et Bontems, selon sa coutume, sut improviser un *media noche* sur de petits guéridons, qu'on apporta tout servis. « A propos, dit Louis XIV en retournant une carte sur laquelle il se disposait à écrire avec son crayon, il faut enfin, Bontems, que je te paie les collations et petits soupers dont tu m'as fait l'avance depuis douze ans. » Et le roi fit, sur le valet de cœur, un bon de quatre cent cinquante mille livres, qu'il remit à son valet de chambre... « Tiens, reprit Sa Majesté, voici un excellent serviteur qui m'acquittera envers un autre. » Le valet vivant trouva que le confrère en peinture avait une physionomie très agréable, et que l'*à-propos* du roi était de fort bon goût.

La chapelle de Saint-Germain fut volée, il y a quinze jours, d'une manière presque incompréhensible. On était entré dans la galerie en forçant une porte communiquant chez le roi, et devant laquelle circule, à toute heure de nuit, une foule de gardes. Mais il paraît que les voleurs n'ont pu parvenir jusqu'à la chapelle même, car ils ont attiré de la galerie les objets volés. Ces objets sont une lampe d'or du prix de sept cents pistoles, six chandeliers de vermeil et quelques vases sacrés. On découvrit hier le coupable ; c'est un M. de Courcelle, gentilhomme qui a servi dans les mousquetaires. Le roi voulait faire du bien à cet homme pendant qu'il appartenait à sa maison ; mais, sans mesure dans ses vues ambitieuses, il demandait des

choses si exorbitantes, qu'il finit par ôter l'envie à Sa Majesté de lui en accorder d'ordinaires. Courcelle quitta le service, tenta vainement la fortune par des moyens gigantesques, manqua toujours le but en voulant le dépasser, et tomba enfin dans la plus profonde misère. Ami des chances hasardeuses, il eût dû se faire commerçant ; mais, craignant peut-être de déroger, il s'est fait voleur. On a pris le larron à temps pour recouvrer la lampe : elle avait été volée déjà en 1654 ; on la retrouva un mois après, au pont de Neuilly, enfouie dans la terre. Les auteurs de ce premier vol furent pendus et brûlés ; Courcelle ne sera ni l'un ni l'autre, on le fera disparaître à cause de son rang : il faut des principes avant tout.

Il n'arrive à Saint-Germain que des événements extraordinaires : on a trouvé ce matin, sous le chevet de la reine, un paquet de lettres venant de je ne sais où, et mises là par je ne sais qui. Elles ont été portées au roi, qui, après en avoir lu une partie, a dit qu'elles ne renfermaient que des sottises, et les a brûlées... Des sottises ! de quel genre? Il y a du choix à la cour comme ailleurs.

Les craintes qu'on avait sur l'alliance de l'Angleterre n'étaient que trop fondées ; cette puissance a fait la paix avec la Hollande. Mais Charles II, malgré les véhémentes sollicitations de son parlement, a refusé de se déclarer contre Louis XIV. Nos deux autres alliés, l'électeur de Cologne et l'évêque de Munster, maintenus par les manœuvres habiles de Turenne, avaient fait, dans l'intérêt des armes du roi, une tentative hostile sur le pays de Groningue; mais bientôt ils ont dû renoncer à conquérir, pour songer à la défense de leur propre pays, où les Hollandais avaient fait irruption, et qu'ils n'ont quitté qu'après avoir imposé la paix à l'évêque et à l'électeur.

Louis XIV, ainsi réduit à ses propres forces, ne s'en dispose pas moins à marcher sur la Franche-Comté, qu'il espère conquérir une seconde fois, et que Sa Majesté jure de ne plus rendre à l'Espagne. Déjà le duc de Na-

vailles s'avance vers Gray et Vesoul, tandis que M. de Schomberg s'oppose au mouvement des troupes que l'Espagne voudrait envoyer par le Roussillon au secours de la Franche-Comté.

Le roi aime à triompher, mais il laisse volontiers ses généraux ébaucher les entreprises où le triomphe se paie chèrement. Il y aurait trop peu de plaisir à régner, s'il ne croissait pas autour du trône quelques roses sans épines... Sa Majesté partira de Saint-Germain quand tout sera disposé pour son entrée à Dôle et à Besançon; voilà, pour un roi, ce qu'on appelle faire une conquête en personne, dans le langage des poètes, des harangueurs de l'Académie et des historiens comme Pélisson.

L'attention de la cour, de la ville, de toute la France s'est un moment reportée sur Mlle de la Vallière, que l'on aime beaucoup quand on y pense; mais que tout le monde oublie depuis cinq ans, parce qu'elle n'a plus de crédit. Dévorée d'un amour sans aliment, accablée des dédains d'un homme qu'elle a la faiblesse d'adorer encore, froissée à toute heure par la hauteur insultante de sa fière rivale, abreuvée enfin d'un fiel coulant de mille sources intarissables, l'infortunée duchesse a cessé d'écouter l'espérance trompeuse qui lui promettait le retour de son amant. Elle entra, samedi soir, chez Mme de Montespan, où le roi se trouvait.

— Sire, dit-elle d'un accent dont un léger sourire déguisait mal la tristesse, je viens prendre congé de Votre Majesté...et lui faire mes adieux, ajouta-t-elle après un soupir.

— Quoi donc! duchesse, prétendez-vous aller dans vos terres si brusquement? répondit le roi; et sa figure, pendant qu'il attendait une réponse, semblait ajouter : « Je « suis bien surpris que vous ayez songé à faire ce voyage « sans mon agrément ».

— Non, sire, répondit la Vallière, qui avait très bien compris l'expression des traits du roi, je ne pars point pour Vauséjour, je n'aurais point cette témérité avant d'avoir pris les ordres de Votre Majesté... J'obéis à une voix plus forte que la vôtre...

— Oh! oh! madame...

— Oui, sire, plus forte que la vôtre... reprit la favorite déchue en élevant son doux accent. J'obéis à la voix du ciel... Je me retire au fond d'un cloître... Dans trois jours j'aurai pris l'habit des carmélites.

Le roi se tut... un silence profond régna pendant un espace de temps assez long entre les trois acteurs de cette scène. Louis XIV fixait devant lui un regard immobile, Mme de Montespan avait les yeux baissés et la duchesse les regardait alternativement.

— Mais, madame, répondit enfin Louis XIV, vous pourriez choisir un ordre dont la règle fut moins austère...

— Elle ne me paraîtra pas telle, sire, car en la subissant je songerai à ce que j'ai souffert dans le monde.

— Au moins auriez-vous dû chercher un cloître où votre titre vous eût ouvert la route des dignités...

— Mon titre... ah! je dois l'oublier... D'ailleurs je veux rester confondue parmi les religieuses... N'ayant pas su me conduire, il ne peut m'être permis d'aspirer à conduire les autres.

Ce même soir Mlle de la Vallière reçut les adieux de la cour chez la marquise, où elle soupa. Le lendemain elle entendit l'office divin dans la chapelle du roi; lorsqu'elle en sortit, elle prit de nouveau congé de Sa Majesté qui la vit partir d'un œil sec... La duchesse se rendit ensuite chez la reine ; elle se jeta à ses pieds, et lui demanda pardon de toutes les peines qu'elle lui avait causées. « Allez, « duchesse, lui répondit Marie-Thérèse, je ne vous en « veux pas... Si vous m'avez fait du mal, vous l'avez « réparé par vos bons procédés; et vous l'expiez depuis « trop longtemps par de longues souffrances... Hélas ! « j'en connais moi-même l'amertume... Je vous pardonne, « vous aime... Je prierai pour vous. »

En sortant des appartements de la reine, Louise de la Vallière ne vit plus personne; elle monta dans son carrosse, se fit conduire rapidement à Paris, et se rendit au couvent des carmélites du faubourg Saint-Jacques, dont

la lourde porte, ornée de chérubins et de nuages sculptés, se ferma pour jamais sur cette pénitente qui n'a pas encore trente ans.

Lundi, toute la cour a voulu assister à la prise d'habits de la duchesse; le faible jour qui pénètre dans l'église des Carmélites à travers ses vitraux coloriés éclairait les plus riches parures, dont l'éclat contrastait avec la triste cérémonie qui se préparait. Les dames portaient des robes de brocart d'or, d'argent ou d'azur, par-dessus lesquelles étaient jetées d'autres robes de dentelle noire, transparentes [1], et laissant apercevoir le reflet des riches étoffes qu'elles recouvraient. Tels sont les nouveaux habits qu'on nomme des *transparents*.

L'orgue aux sons graves et solennels résonnait sous la voûte noircie de cette vieille enceinte, tandis que les accents angéliques des jeunes novices s'élevaient comme un doux murmure vers les arceaux gothiques qui leur prêtaient un écho plaintif. Une foule avide se pressait contre la grille aux ornements contournés, et que surmonte un crucifix de bronze rehaussé d'or. Tout le monde voulait voir de près cette beauté illustrée par l'amour, qui ne sembla l'élever aux plus hautes dignités que pour sacrifier une plus grande victime. Elle parut environnée de religieuses qui guidaient sa démarche incertaine et lente. On lui montra la place qu'elle devait occuper; elle s'y rendit, repoussa doucement le coussin posé devant son siège et s'agenouilla sur les dalles du chœur. Soit hasard, soit intention, la duchesse était placée devant un tableau de Lebrun représentant la Madeleine. L'intéressante créature en priant ne perdit pas de vue cette sainte pécheresse, dont le repentir, après des fautes que celles de la Vallière n'ont point égalées, retrouva cependant la voie du salut. Enfin arriva l'instant où Louise devait recevoir l'habit des novices; on le lui présenta selon les

1. M. le prince disait en parlant de ces robes : « Les *transparents* de ces dames seraient beaucoup plus beaux si elles voulaient les mettre à cru... » La plaisanterie est elle-même un peu crue.

usages de l'ordre. En ce moment la nouvelle sœur, ayant enlevé sa coiffe, laissa tomber ses longs cheveux sur lesquels se promenèrent tant de fois les baisers de l'amoureux Louis XIV, et qu'on vit se répandre en nombreux filets blonds sur ses vêtements. Mais, à un signe de la récipiendaire, on entendit cette chevelure, jadis parfumée par l'amour, crier sous les ciseaux qui la séparaient de la tête qu'elle embellissait... Le sacrifice était consommé : la duchesse de la Vallière n'existait plus que dans le souvenir ; il ne restait que l'humble sœur de la Miséricorde sous une bure grossière, qui ne devait plus tomber que pour faire place au linceul.

Tous les assistants sortirent de l'église des Carmélites le cœur gros, les yeux noyés de larmes.

> Jamais Iphigénie en Aulide immolée
> N'a coûté tant de pleurs à la Grèce assemblée.

Mais, il faut en convenir, l'*Iphigénie* que Racine nous montre cette année sous la figure de Mlle Champmeslé fera pleurer encore plus que celle du faubourg Saint-Jacques. On avait attendu pour jouer à la cour ce nouveau chef-d'œuvre le retour du roi, qui vient de conquérir une seconde fois la Franche-Comté, comme Achille, en courant. Le succès d'*Iphigénie* est tel, qu'on n'a pas cru pouvoir représenter cette tragédie dans la salle où se donnent ordinairement les spectacles de la cour. Sa Majesté avait ordonné qu'un théâtre fût construit dans le parc de Versailles; à peine encore si le vaste espace réservé au public a pu contenir les curieux qui s'y pressaient. Pendant cette mémorable représentation, le triomphe du monarque vainqueur s'est mêlé à celui du poète. La foule applaudissait en même temps les vers sublimes de Racine et les allusions à la gloire de Louis XIV : Achille était sur la scène et parmi les spectateurs.

Tandis que la cour charmée était retenue en Aulide par son poète favori, Tromp, qui n'est point satisfait de l'*humble fortune* de ses armes, ne laissait dormir ni *les vents* ni *Neptune*. Ce hardi marin fit dernièrement une

descente sur les côtes de Bretagne ; mais M. de Coëtlogon s'est porté avec des forces suffisantes sur le point du débarquement, et a contraint le général hollandais de remonter en toute hâte sur ses vaisseaux.

Jetons cependant un coup d'œil sur nos armées d'Alsace et de Flandre, dont les succès ne sont pas aussi rapides que l'ont été ceux du roi dans la Franche-Comté. Turenne, ayant passé le Rhin à Philisbourg, a rejoint près de Stintzheim le duc de Lorraine et le comte de Capara, qui fuyaient devant lui, quoique leur armée fût plus forte que la sienne.

Le maréchal battit dans cette rencontre les Impériaux, les battit de nouveau au combat de Ladembourg, et les obligea à repasser le Necker et le Mein, laissant le Palatinat à la merci du vainqueur. Ici se déroule une page hideuse de l'histoire du grand Turenne : quelques soldats français n'avaient pu suivre l'armée, à laquelle son général venait de faire parcourir trente-cinq lieues en quatre jours ; restés en arrière de leurs corps, ils furent maltraités par les habitants : plusieurs succombèrent même aux cruautés que ces Allemands exercèrent sur eux. Mais quelles horribles représailles le héros exerça ! le Palatinat tout entier fut livré aux flammes; deux villes et vingt-cinq villages en devinrent la proie. A la lueur sinistre de cet incendie, l'électeur palatin, au désespoir, traça, dit-on, un cartel qu'il envoya au général français, et que Turenne, ajoute-t-on, repoussa avec un sang-froid plein de magnanimité. Personne n'a vu ni la lettre ni la réponse; on a le droit de révoquer en doute ce fait chevaleresque, qu'il n'est pourtant pas permis de démentir positivement.

La conquête lugubre du Palatinat a coûté la vie à un grand nombre de braves officiers, parmi lesquels on nomme MM. de Bauvesé, maréchal de camp, et de Coulange, brigadier. Le lieutenant général Saint-Abre a eu la cuisse emportée au moment où il voyait expirer son fils. MM. de Montgommery, de Pisieux, Lamare et beaucoup d'autres sont blessés; vingt capitaines qu'on ne nomme pas encore sont restés sur le champ de bataille. En général, nous avons à regretter, proportion gardée,

plus d'officiers que de soldats ; il faut s'en prendre, je crois, à l'habitude que nos jeunes gentilshommes ont prise, dans les dernières campagnes de marcher aux ennemis sans armes à feu : ils s'effarouchent du poids d'un mousquet, et payent de la vie l'empressement qu'ils mettent à s'en débarrasser.

En Flandre, M. le prince ne fait pas marcher la victoire d'un pas aussi sûr que Turenne en Allemagne : la bataille de Senef, gagnée par cinquante mille Français, sur soixante-dix mille Hollandais ou Espagnols, est assurément un beau fait d'armes; mais les résultats, qui font la véritable importance des combats, sont à peu près nuls ici. On frémit en songeant que vingt-sept mille morts ont été enterrés après cette sanglante affaire, sans que l'on sache bien précisément à qui le champ de bataille est resté. Condé a cependant prouvé, peu de jours après la bataille, qu'il était le maître de la campagne, en faisant lever le siège d'Oudenarde au prince d'Orange, qui l'avait tenté pour se donner un air de vainqueur. M. le prince a, dans cette dernière circonstance, chargé en bas de soie, à la tête de sa cavalerie.

Mme de Montespan parvenue au faîte de la faveur n'a pas toujours su en jouir avec prudence; Louis XIV s'indigna plus d'une fois des hauteurs de cette femme, qui n'épargne pas même le dédain à son amant couronné. Le roi peut tout pardonner à ses maîtresses, excepté le mépris de sa grandeur; il veut être souverain avant tout. Sa Majesté commence donc à se dégoûter de la marquise, qui, fière, infidèle, jalouse et avide tout à la fois, ne lui offre en compensation de tant de défauts que des plaisirs uniformes, qui souvent deviennent une tâche laborieuse par l'extrême exigence de leur ardente dispensatrice. Je ne suis pas éloignée de croire au bruit, de plus en plus soutenu, qui se répand de l'inclination naissante du roi pour Mme Scarron. Cette dame n'est plus jeune; mais l'amour est si bizarre ! ce goût de Louis XIV pour une femme de trente-neuf ans serait encore loin au surplus

des folies que beaucoup d'honnêtes jeunes gens font tous les jours pour Ninon, qui touche à la soixantaine.

Dernièrement le roi, qui, selon les causeries de la cour, cherche à faire rapporter à Mme Scarron tout ce qui lui plaît, crut reconnaître dans une lettre de Mme de Montespan le style de l'aimable gouvernante; il rapprocha cette lettre de celles qu'il a reçues d'elle pendant le séjour qu'elle a fait aux eaux de Barèges avec le duc du Maine, et ses présomptions augmentèrent. Sa Majesté, jalouse de vérifier jusqu'à quel point ce soupçon était fondé, et ayant trouvé le lendemain la favorite en train d'écrire un billet, lui demanda à le lire, afin d'en comparer le style avec celui dont sa mémoire était pénétrée. Mme de Montespan se plaignit amèrement de ce désir indiscret du roi, y résista, et ayant déchiré avec colère l'écrit qu'elle traçait, elle en avala les débris. Quelle que fût la cause de cet acte violent, il ne pouvait être favorablement interprété; Louis XIV, outré, sortit de chez sa maîtresse, et voulut poursuivre ses informations auprès de Mme Scarron; mais l'adroite gouvernante n'eut garde de commettre une lourde indiscrétion en avouant qu'elle eût aidé la marquise de sa plume; ce qui pourtant avait eu lieu. L'estime du roi, ainsi qu'elle l'avait fort bien présumé, lui tint compte de cette réserve, quoique la physionomie de l'habile veuve eût laissé lire la vérité au plus pénétrant des hommes.

Deux ou trois jours après ce petit événement, une femme de chambre de la marquise, celle à la discrétion de qui elle livrait chaque jour le spectacle de ses lubriques emportements, s'avisa d'un scrupule au-dessus duquel la bonne fille se mettait pour son compte autant que sa maîtresse. Elle se crut tout à coup poursuivie par la vengeance céleste, à cause des impuretés dont elle avait été le ministre ou le témoin; cette suivante courut chez Mme Scarron, qui parfume le palais de sa réputation de sagesse, j'ai presque dit de sainteté, parce que personne n'a moins de mémoire que les gens de cour.

— Ah! madame, s'écria la femme de chambre, je suis une créature damnée; l'ange Gabriel m'est apparu cette

nuit pour me le dire, et derrière lui je voyais le diable qui me grinçait les dents.

— Calmez-vous, ma chère, répondit la gouvernante, puisque Dieu vous donne cet avis secret, c'est qu'il ne veut pas la perdition de votre âme.

— Non, non, le Seigneur ne saurait me pardonner, je suis trop criminelle... Ma funeste complaisance a trop contribué aux désordres du roi; je lui ai mis peut-être un pied en enfer !... Il ne me reste plus qu'à me pendre.

— Vivez plutôt pour faire pénitence.

— Ma vie entière n'y pourrait suffire, madame... Ah ! si vous saviez combien de peine j'ai prise pour varier leurs plaisirs, pour ranimer les désirs du roi... Imaginez-vous...

— Ce détail est inutile, interrompit Mme Scarron; allez, ma fille, allez vous jeter aux pieds du père Lecuyer; Dieu est encore plus miséricordieux que vous n'avez été complaisante... Ce sage religieux vous absoudra au nom du Très-Haut.

— J'y cours, madame, j'y cours; mais, de grâce, au lieu d'élever avec bonté les bâtards du roi, tordez-leur le cou, ce sera rendre un grand service à ces petits enfants du péché mortel... Ne l'oubliez pas, tordez-leur le cou.

Ce n'est pas tout : l'ange Gabriel s'était apparemment montré à Mme de Montespan en même temps qu'à sa femme de chambre, car il lui prit presque aussitôt un de ces accès de dévotion qui, comme je l'ai dit ailleurs, se mêlent souvent aux transports de son amour profane. Mais cette fois l'atteinte fut plus forte que de coutume, un rayon de grâce profonde vint éclairer ses égarements; elle alla se confesser à ce même père Lecuyer, dont la parole consolatrice avait été promise à l'exaltée suivante... Mme de Montespan revint du confessionnal de ce saint homme pensive, repentante et presque convertie. Bientôt un projet de retraite naît de cette ferveur nouvelle; la marquise en parle à Bossuet, qui l'encourage à persévérer dans ce pieux dessein, promet d'engager le roi à s'y prêter, et court, avant tout, en entretenir Mme Scarron, avec qui cet évêque a souvent des entretiens secrets dont je crois entrevoir le motif.

« Mais, répondit la gouvernante à cette communication, « vous, monseigneur, qui connaissez le cœur humain, « pensez-vous que cette vapeur de dévotion dure long- « temps? — J'en doute, répondit M. de Condom; mais « c'est toujours quelques semaines de gagnées et quelques « péchés de moins. — Ah! monseigneur, répliqua Mme Scar- « ron, ce n'est point le corps qui offense Dieu, c'est le « désir. »

Il est juste qu'une dévote dont le tempérament parle encore ait une petite réserve d'indulgence pour les cas impérieux.

Dans cette même journée, la marquise entra chez Mme Scarron : « Vous serez contente de moi, lui dit-elle; « je pars demain, je quitte la cour sans dire adieu et pres- « que sans regret. »

Cependant Bossuet ne perdit pas un instant pour informer le roi de la détermination encore bien chancelante de sa maîtresse; l'habile casuiste espérait, par un consentement dédaigneux, exciter le dépit de la favorite et renforcer ainsi ses projets de pénitence. Mais le prélat n'était pas aussi profond en morale amoureuse qu'en théologie; ce ne fut point avec dédain, mais avec un vif regret que Sa Majesté accueillit la communication. Et qu'on n'aille pas croire que ce regret eût pour cause la perte de Mme de Montespan; il y a longtemps que le roi n'éprouve plus pour elle qu'une apathique indifférence, qui se traîne, languissante et ennuyée, grâce à une habitude que rien encore ne remplace. Mais Louis XIV était blessé dans le plus irritable de ses penchants, l'orgueil; et l'initiative d'abandon que prenait la favorite le toucha à tel point, que Bossuet le vit pleurer un moment. Enfin, imposant silence au sentiment qui le dominait, il dit froidement : « La marquise est maîtresse de sa conduite. » M. de Condom, radieux de zèle, courut chez Mme de Montespan.

— La grâce triomphe, s'écria-t-il en entrant, le roi a consenti avec facilité...

— Avec facilité? répéta la dame en se pinçant les lèvres.

— Oui, madame, le ciel illumine Sa Majesté...

— Quoi ! sans le moindre effort, sans le plus faible regret...

— Je puis, marquise, vous en donner l'assurance...

— Cette assurance, monsieur l'évêque, n'est pas très... polie.

— Je la croyais du moins, madame, dans l'esprit de vos projets.

— Hélas ! l'ingrat, après tout ce que j'ai fait pour son bonheur... Car, monseigneur, vous ne vous en faites pas d'idée.

— Madame, il n'appartient point à mon caractère d'apprécier les causes du regret que Sa Majesté doit éprouver en vous perdant; je considère la cause de la religion.

— Ah ! dites-moi seulement, monseigneur, si le roi a paru attendri.

— J'étais venu près de vous, madame, pour soutenir votre piété; permettez-moi de ne pas m'employer à donner des consolations à vos faiblesses.

Bossuet, bien peu rassuré sur la conversion de Mme de Montespan, lui fit un grand salut et se retira pour aller prévenir Mme Scarron de la rechute probable de celle qu'ils se flattaient d'avoir engagée plus avant dans les voies du salut. Mais la gouvernante ne se laissa pas décourager : Mme de Montespan lui avait fait part de ses vues, qu'elle prit sur elle de regarder comme une détermination accomplie ; elle agit en conséquence et disposa tout pour le départ de la favorite, tandis que la femme de chambre repentante recevait de Mme Scarron l'ordre d'éveiller sa maîtresse à sept heures au plus tard. Cette fille, dont la conversion était aussi sincère que celle d'Athénaïs était douteuse, ne manqua pas de remplir sa commission.

— Madame, madame, cria-t-elle à l'oreille de la marquise avant l'heure qu'on lui avait indiquée, rappelez-vous que nous partons...

— Eh ! bon Dieu ! mademoiselle, il fait à peine jour...

— Pardon, madame la marquise, la messe du père Lecuyer, que vous voulez entendre avant de partir, est sonnée.

— Partir ! partir ! laissez-moi, vous dis-je... je suis fatiguée...

— Mais madame Scarron est là...

— Déjà... en vérité, c'est une cruauté inouïe de ne pas me laisser un moment de repos.

— J'ai cru, madame, répondre à vos intentions, dit la gouvernante entrant dans la chambre à coucher. Vos malles sont faites, les domestiques sont prévenus, on met les chevaux au carrosse.

— Bon Dieu ! madame, quelle précipitation !

— Ne m'avez-vous pas dit hier que vous partiez ce matin ?

— Hélas ! c'est vrai, j'avais dit... Et la marquise jetait un coup d'œil douloureux sur ces meubles voluptueux qui lui rappelaient un péché plus regretté que haï. Elle reprit ensuite : Il faut donc quitter ce pays pour jamais...

— Vous lui faites bien de l'honneur en lui donnant des regrets, répondit Mme Scarron levant les yeux au ciel.

— Que vous êtes sotte, gauche, maladroite ! disait Mme de Montespan à sa femme de chambre qui l'habillait... Et déjà cette dame avait le ton aigre d'une dévote.

— Je vais vous habiller, madame... reprit avec douceur la veuve Scarron.

— J'aurais voulu voir finir Versailles... poursuivit la favorite. C'était bien le moins... Il faut convenir que la grâce choisit fort mal son temps.

— Ah ! madame, se hasarda de dire la pauvre femme de chambre, que cette plainte est un gros péché !

— Taisez-vous, imbécile ! s'écria Mme de Montespan... Encore si l'on pouvait se flatter que le roi fût fidèle à Dieu ! continua-t-elle. Mais à son âge, quelle apparence !

— Eh ! madame, il doit vous importer peu que votre place soit remplie, répliqua la gouvernante, pourvu que Dieu vous pardonne de l'avoir occupée.

— Oui, sans doute... j'en conviens... Vous me rejoindrez bientôt, madame ; car je veux que mes enfants soient élevés près de moi... Je vous attends sous huit jours... autrement...

— Je prendrai les ordres du roi à cet égard.

— A la bonne heure... Mais je veux que vous restiez près de moi... Mme de Montespan partit enfin ; mais personne ne crut que son éloignement dût se prolonger.

Cependant dès que la favorite fut partie, Bossuet, toujours de concert avec Mme Scarron, s'attacha à déterminer le roi à une séparation définitive. Dans le même temps, la gouvernante se rendait souvent auprès de la marquise, exagérait les bruits flatteurs qui se répandaient sur son changement de conduite, lui parlait sans cesse de la reine sans jamais nommer le roi ; enfin cette apôtre zélée n'omettait aucun soin pour engager la pénitente indécise dans le chemin du salut. C'était surtout en flattant son orgueil que Mme Scarron et les confesseurs qu'elle s'adjoignait tentaient une victoire dont ils sentaient toute la difficulté : non seulement ils faisaient entendre à Mme de Montespan que la pénitence d'une femme de son rang serait un exemple puissant pour les pécheresses du monde ; mais ils allaient jusqu'à lui insinuer « que l'âme d'une marquise « était d'un haut prix pour la Divinité, et qu'en tenant « rigueur au roi elle rendrait service à Dieu. »

Mais Mme Scarron ne tarda pas à laisser aux prêtres dont elle avait entouré la favorite tout le soin de sa conversion ; elle lui dit que sa présence à Versailles était nécessaire pour lui faire conserver des pensions que le roi n'eut jamais l'intention d'ôter à sa maîtresse ; peut-être Mme de Montespan crut-elle un moment à ce prétexte ; mais son erreur ne se prolongea pas. Mme Scarron ayant été quinze jours sans paraître chez la marquise, celle-ci se rendit un matin au logis que la veuve avait à Paris ; elle n'y trouva qu'une vieille femme de charge, mais elle ne put lui cacher l'extrême impatience qu'elle éprouvait de revoir sa maîtresse. « Dès qu'elle sera arrivée, ajouta Mme de Montespan, dites-lui de venir me trouver ; vous me connaissez bien, ma bonne? — Oui, madame, répondit la vieille, c'est vous qui avez *acheté la charge de Mme de la Vallière.* »

Pendant que ces choses se passaient à Paris, l'habile

gouvernante, certaine déjà de plaire au roi, cherchait, en le privant de sa présence, à exciter encore en lui le désir de la voir et de l'entretenir. Elle se renfermait du matin au soir dans son appartement, qu'elle ne quittait que pour assister aux offices divins. Un jour Louis XIV, au sortir de la chapelle, aborda cette dame, et lui demanda avec douceur pourquoi on ne la voyait plus? « Sire, répondit-elle, tant que mon service m'a fait un devoir d'aller à la cour, je m'y suis montrée; mais maintenant que vos enfants sont presque toujours avec leur mère, je m'abstiens d'une représentation qui ne peut convenir à la veuve du poète Scarron. — Vous avez raison, madame, il y a longtemps que ce nom ne devrait plus figurer sur les listes de la cour, mais j'espère que demain la *marquise de Maintenon* paraîtra au lever de la reine. » Trois heures après, la gouvernante des bâtards du roi recevait les titres de la terre de Maintenon érigée en marquisat, et dont Sa Majesté avait fait, depuis quelque temps, l'acquisition pour celle qui, sans avoir *acheté la charge* de Mme de Montespan, s'en trouvait cependant pourvue au moins dans le cœur de Louis XIV. Ninon ayant appris que Mme Scarron avait reçu le nom de Maintenon, dit à ceux qui l'entouraient : « En ce cas, c'est madame *Maintenant*. »

Ce mot était juste: personne aujourd'hui n'a plus d'empire sur l'esprit du roi que cette femme, en apparence si modeste; elle sut exciter l'attention de Louis XIV par un raffinement d'esprit, de décence et de piété, qui non seulement devait plaire à l'âme honnête de ce prince, mais encore lui offrir l'attrait de la nouveauté dans une cour où les limites de la bienséance sont rarement respectées. Cet appareil de modestie pieuse et de réserve pudibonde ne serait-il pas un genre nouveau de déception, un trait d'hypocrisie échappé au pinceau de Molière? Je suis tentée de le croire. Tout, dans Mme de Maintenon, a le caractère d'une séduction étudiée; ses traits, sa conversation, ses manières, et jusqu'à sa parure, révèlent une combinaison de moyens conçue dans l'intérêt d'une ambition encore cachée, mais qui ne peut manquer de se découvrir, parce

qu'il n'est pas de masque qu'on ne lève enfin pour jouir du fruit que le déguisement a procuré.

Je touche à la place de ma galerie où je dois attacher le portrait d'une femme qui paraît destinée à jouer un grand rôle ; tâchons de le peindre ressemblant. Mme de Maintenon a de beaux cheveux, dont la nuance, un peu plus que blonde, sans être brune, n'est tachée d'aucun de ces vilains filets blanchâtres que l'âge sème quelquefois prématurément sur la tête des belles. La marquise a le front élevé, uni, exempt de la moindre ride. Ses yeux sont remplis de feu ; mais l'éclat en est tempéré par le jeu habile d'une longue paupière, qui vient toujours à temps au secours d'un regard qu'on pourrait trouver ardent ou altier. Elle a le nez bien fait, la bouche d'une moyenne grandeur, mais fraîche et meublée de dents fort blanches, dont pas une seule ne lui a été infidèle à quarante ans. Ce qui surprend surtout sur le visage de Mme de Maintenon, c'est une fraîcheur qu'envierait une toute jeune femme ; les années semblent n'y avoir marqué leur passage que par cette perfection, cette puissance de beauté que les hommes savent être l'enseigne de délices ineffables dont il n'est pas permis à toutes les belles d'être les heureuses dispensatrices. La marquise possède la taille la plus majestueuse, la plus souple, la plus régulière de la cour ; sa gorge eût servi de modèle à l'Albane, et jamais plus belle main que la sienne ne fit admirer un geste plus élégant que celui qui lui est familier . . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Je ne savais comment terminer ce portrait, lorsque M. de Villarceaux est entré chez moi.

— Venez à mon secours, lui ai-je dit en lui mettant sous les yeux le dernier feuillet de mes tablettes...

— Ah ! je vois, m'a-t-il répondu, vous n'avez pu peindre notre dévote qu'en buste ; reprenez vos pinceaux, mes souvenirs sont là... Mme de Maintenon, a-t-il continué tandis que j'écrivais, a le bas de la jambe un peu fort ; mais il n'est presque pas hors de proportion avec le haut,

dont le développement musculaire ressort d'autant mieux que la dame est favorisée d'un genou fort mince. En remontant encore, on pourrait reprocher un peu trop d'embonpoint à des formes dont il faut pourtant se hâter d'admirer le volume en faveur de leur éblouissante blancheur... Un petit signe noir s'est niché...

— Monsieur, ai-je dit en interrompant Villarceaux, redescendons au pied...

— Bon, bon, je comprends, a repris le gentilhomme trop bien informé... le pied est très petit.

A cet ensemble presque exempt de défauts, au moins pour les personnes qui ne peuvent pousser l'examen aussi loin que Villarceaux, si l'on ajoute que Mme de Maintenon est douée d'un son de voix enchanteur, d'une démarche noble, et que tous ses mouvements sont heureux, on ne sera pas surpris que, malgré ses quarante ans, elle excite violemment les désirs du roi, et peut-être de beaucoup d'autres.

Les habits de la marquise sont une combinaison d'atours habilement calculée pour faire valoir ou protéger ses charmes. En général, sa parure est simple ; jamais on ne lui voit de rouge, rarement elle porte de l'or. Son visage est ordinairement couvert d'un demi-voile qui fait ressortir l'éclat de ses yeux. La couleur favorite de Mme de Maintenon est celle de feuille morte, qu'elle juge avec raison être favorable à son teint. La propreté de cette dame est extrême ; bien différente en cela de Mme de Montespan, dont la saleté va quelquefois jusqu'à saisir l'odorat. N'oublions pas d'ajouter qu'au rapport de Villarceaux Mme de Maintenon ne porta jamais pour jarretières des rubans qui rident la peau ; elle se sert de coulants, qui la conservent. Ce dernier soin pourra paraître un peu mondain dans une dévote ; mais, comme le disait un jour la présidente de Tambonneau, à qui l'on reprochait comme un luxe outré de porter à cinquante ans des chemises ornées de dentelle : « On peut rencontrer un insolent. »

L'esprit de celle qu'on peut déjà nommer la favorite est plein d'art, elle parvient à le faire paraître naturel ; mais,

pour un auditeur exercé et sans prévention, l'étude perce à travers les paroles enveloppées d'une trame de soie que débite Mme de Maintenon. Ce soin constant, cette rhétorique de la séduction exclut les éclairs de pensée qui éblouissent ; et, de ce que chaque mot de cette dame est choisi, pesé, avant de sortir de sa bouche, il résulte que sa conversation est plus agréable que saillante. Le jugement, l'instruction, le tact exquis de la veuve ne lui laissent jamais dire ce qu'il faut taire ; personne ne sait mieux s'arrêter là où l'indiscrétion commence. C'est encore de son goût si expérimenté, si sûr, qu'elle apprit à s'imposer cette limite ; car si elle se jette dans les phrases de boudoir ou de ruelle, sa modestie, naturelle ou simulée, n'en peut sortir qu'à l'aide d'un jargon prétentieux. Du reste, la marquise a, dans sa jeunesse, fait une étude si profonde du cœur humain, que tous ses replis lui sont familiers, et que nulle créature ne connaît mieux les chemins que l'adresse doit suivre pour y parvenir.

C'est avec ce mélange de grâces, d'habileté, de séduction, que Mme de Maintenon travaille depuis plusieurs années à conquérir l'affection du roi, et que dès longtemps, je crois, elle a réussi. Louis, enchanté d'avoir trouvé dans la vertu les mêmes charmes qui l'avaient séduit dans le vice, jouit délicieusement des entretiens d'une femme qui lui prêche la sagesse en la lui montrant si jolie. Dans le temps où l'adroite Maintenon le presse au nom du ciel de renoncer à une maîtresse dont il est dégoûté, ce sacrifice lui semble facile avec la douce perspective d'adoucir les scrupules de la belle réformatrice en lui en rendant le motif personnel. L'imagination toujours vive, toujours exaltée du roi lui représente le péché délicieux à commettre avec la femme qui met tant de grâce à le peindre hideux... La marquise, en s'efforçant d'éteindre les désirs de Sa Majesté, ne parvient qu'à les réunir sur elle ; peut-être est-ce une adroite manœuvre de notre dévote, qui, comme un général habile, concentre sur un point donné toutes les forces de son ennemi afin de les anéantir d'un seul coup. Quoi qu'il en soit, Louis XIV a triomphé d'une créature inno-

cente et a cru goûter le bonheur dans ses bras; il est parvenu à subjuguer plus tard une coquette, et s'est trouvé quelques années heureux par elle: il lui reste à soumettre une dévote, et cette dernière conquête lui promet, dit-il, une félicité toute nouvelle.

Cependant, comme la passion de Louis XIV pour Mme de Maintenon est encore toute spirituelle dans ses effets, et que notre grand monarque ne sait point s'en tenir à ce régime, il n'est pas à se repentir d'avoir laissé Mme de Montespan s'éloigner. Son boudoir offrait un but toujours fixe, un autel toujours préparé pour les sacrifices matériels; il eût été temps de briser cette vieille idole quand elle aurait été remplacée. La favorite encore en titre connaît à fond le fort et le faible de l'esprit du roi, elle sait que, sur le chapitre des plaisirs, il ne peut souffrir aucun retranchement; et comme la grâce, après un mois de retraite, commençait à lui paraître pesante, elle a fait, il y a dix ou douze jours, des propositions au marquis de Louvois, tendant à préparer, moyennant certaines promesses, le retour de cette dame à la cour. Mme de Maintenon n'a pas tardé d'apercevoir les fils de cette intrigue et de les trancher; mais les médecins de la cour, gagnés par Mme de Montespan, ont insisté sur le départ du jeune duc du Maine pour les eaux de Barèges, assurant qu'il y allait de la vie du petit prince. Mme de Maintenon est encore gouvernante; il a fallu partir et abandonner le champ de bataille à sa rivale.

Avant de dire comment s'est opérée la rentrée en grâce de Mme de Montespan, consignons une observation que chacun a faite sur la conduite de la reine. Si Marie-Thérèse avait eu la moindre adresse, rien ne lui eût été plus facile que de vaincre en ce moment l'indifférence que lui montre son infidèle époux; rien ne pouvait prêter plus de charme à ses appas que la continence forcée du roi. Car les précautions qu'il eût été obligé de prendre pour se procurer quelques lueurs de volupté avec les dames de la cour; les promesses dont il eût fallu payer la complaisance de ces beautés qui toutes aspiraient au titre de favorite,

que Sa Majesté ne séparait plus dans sa pensée du nom de Mme de Maintenon ; tout enfin éloignait le roi de ces passades galantes, qui n'eussent pas valu la peine qu'elles auraient donnée. Le monarque se serait jeté, faute de mieux, dans les bras de sa femme, si elle eût su les lui ouvrir. Mme de Richelieu s'était bien efforcée de faire pressentir ce résultat probable à la reine ; mais Sa Majesté lui répondit « qu'elle ne savait comment s'y prendre. » Marie-Thérèse, au lieu de montrer des prévenances à Louis XIV dans un moment si opportun, redoubla de prières pour ce grand pécheur, continua de négliger sa parure, que l'âge commençait à rendre nécessaire, et s'abstint, comme de coutume, d'assister aux fêtes de la cour, ou n'y assista qu'en bâillant.

Le roi, tout à fait privé d'un plaisir dont il éprouvait le besoin impérieux, songea tout de bon à rappeler Mme de Montespan. Mais comme Bossuet, agissant au nom du ciel, et sans doute au nom de Mme de Maintenon absente, travaillait toujours à une séparation définitive, Sa Majesté sentit qu'en manœuvrant à découvert dans un but tout à fait opposé, elle allait s'attirer de grands obstacles et des sermons cruellement ennuyeux. Le roi n'a pas laissé de profiter à l'école de Molière ; il imagina un petit moyen de comédie qui le sauverait d'autant plus sûrement des importunités de M. de Condom, que ce dernier pourrait le croire conçu au profit de la grâce.

— Monsieur l'abbé, dit un matin Louis XIV à l'évêque convertisseur, vos avis m'ont touché, je ne suis point éloigné de renoncer à la vie mondaine. Mais la chair est faible et le péché séduisant ; pour ne pas succomber encore, j'ai besoin de ne plus me trouver en présence des tentations. Je sais que Mme de Montespan se dispose à revenir ; il faut que je l'en empêche, et ce soin doit être pris avec ménagement. Chargez-vous donc, monsieur l'abbé, de porter en secret mes lettres à la marquise, et vous profiterez de l'occasion pour achever de la convertir.

— Sire, répondit Bossuet, il n'est rien que je ne tente

pour faire triompher la religion, Votre Majesté peut préparer ses lettres.

Mme de Montespan était alors à Clagny ; c'est là que pendant quinze jours M. de Condom, couvert d'un manteau gris, se glissa entre chien et loup dans le château de la favorite. Louis XIV riait comme un fou aux dépens du bon prélat, qui, croyant porter des homélies royales propres à maintenir Athénaïs dans la pénitence, lui remettait chaque soir, en courrier discret et assidu, un billet ou tendre ou libertin, suivant la disposition d'esprit de Sa Majesté [1]. Sa Grandeur recevait de sa main pieuse des réponses du même genre, tracées par Mme de Montespan, et qu'il apportait à Versailles avec non moins de précautions. Ces voyages mystérieux fatiguaient le prélat messager: il laissait son carrosse assez loin du château, de peur d'éveiller les soupçons, et devait traverser à pied un champ labouré pour arriver à une petite porte de jardin qu'on avait soin de lui tenir ouverte. Un soir, Bossuet fut surpris par une pluie d'orage au milieu du champ. La terre mouillée et fort tenace s'attacha bientôt à sa chaussure, chacun des pas du pauvre évêque pesait cinq cents livres ; ce n'était plus qu'avec une extrême difficulté qu'il s'avançait à travers les deux éléments conjurés contre lui. Pour comble d'infortune, voulant se débarrasser du poids importun qu'il traînait, M. de Condom secoua fortement une de ses jambes, et envoya à vingt pas son soulier épiscopal avec la terre qui s'y était attachée. La nuit étant close, il fut impossible de retrouver le soulier ; Sa Grandeur continua son chemin clopin-clopant et arriva dégouttante de pluie chez Mme de Montespan. Ce n'est pas tout : le prélat n'ayant jamais voulu consentir à coucher chez une femme sans mari, ne pouvait cependant repartir le même soir qu'à l'aide d'un travestissement ; ses habits étaient trop mouillés pour qu'il pût songer à les reprendre... Après avoir cherché beaucoup dans ses armoires, la favorite

1. On lit dans quelques mémoires contemporains que les billets du roi étaient mis en vers par Racine, mais ce fait ne nous semble pas suffisamment garanti.

trouva enfin un habit de M. de Vivonne, son frère, et l'évêque de Condom retourna à Versailles en grand costume de général des galères.

Revêtu de nouveau de sa robe sacerdotale, Bossuet remit au roi la lettre dont il était porteur ; Sa Majesté ne put comprimer, en la lisant, un bruyant éclat de rire, qui apprit à Sa Grandeur que cet écrit renfermait le récit de sa mésaventure.

— Je vois, sire, dit Bossuet avec gravité, que la grâce parle à vous et à Mme de Montespan un langage qui n'est pas celui de mon état.

— Pardon, monsieur l'abbé, répondit Louis XIV en riant encore, mais cette aventure...

— Je supplie Votre Majesté de me permettre de retourner auprès du prince son auguste fils, je n'ai pas trop de temps pour lui enseigner à respecter les choses sacrées et à mettre les hommes à leur place.

— Apprenez-lui aussi, monsieur l'abbé, à recevoir en silence une première réprimande juste, même quand elle ne serait pas mesurée, mais à punir sévèrement la seconde.

— Sire, je suis prêt à me résigner dès ce moment.

— Allez, monsieur, ni vous ni moi ne devons nous donner deux torts à la fois.

Peu de jours après cet entretien, Louis XIV lui-même ayant été querir Mme de Montespan et l'ayant ramenée à la cour, M. de Condom reconnut qu'il avait été enlacé en dupe dans une intrigue amoureuse, et qu'il s'était fait le continuateur de MM. de Vardes, Çavois et de Lauzun.

Chapelain, malgré la condamnation de Boileau, ne sera pas pendu pour avoir fait *la Pucelle ;* il mourut hier dans son lit. La France lui doit d'avoir encouragé les premiers essais de Racine, dont il avait pressenti le sublime talent. Il est vrai que le poème de Chapelain est une bien lourde compensation. Ce vieux poète eut le plaisir de voir son protégé siéger avec lui à l'Académie française [1] ; mais il y

1. Racine fut admis en 1673 à l'Académie française.

avait loin de l'un à l'autre : la fortune réunit souvent des hommes entre lesquels la nature avait mis une grande distance.

Le duc de Lorraine, qui depuis le commencement de la guerre essayait, et pour cause, de pénétrer en Lorraine, occupait l'Alsace à la tête de quarante mille hommes, auxquels M. de Turenne n'en opposait que vingt-deux mille. Il espérait battre facilement ce grand général à la tête d'une armée si supérieure en nombre à la sienne ; mais, aussi inhabile à reconquérir ses États qu'il le fut à les conserver, le prince dépossédé a été battu le 4 octobre à Ensheim. Le duc avait près de lui un officier anglais nommé Churchill [1], dont le talent et la valeur n'ont fait que retarder la défaite de son chef. Parmi les Français, M. de Boufflers s'est distingué.

Chacun s'inscrit à sa manière dans les fastes des nations ; mais j'aime mieux la célébrité de M. de Boufflers que celle acquise en Normandie par le chevalier de Rohan. Ce seigneur prit part à une conjuration imaginée par la Truaumont, gentilhomme normand, dans le but de faire révolter cette province et de livrer Quillebœuf aux Hollandais. Une dame de Villiers, maîtresse de la Truaumont, était entrée dans le complot; un nommé Van der Ende, ancien maître d'école, dont le fameux Spinosa fut, dit-on, le disciple, avait mis ces conjurés en rapport avec la Hollande. Tous les quatre ont été condamnés à mort. La veille du jour où l'exécution devait avoir lieu, le roi demanda une représentation des *Horaces;* le maréchal de Créqui, voulant sans doute sauver Rohan, fit donner *Cinna.*

— Ce n'est pas cela que j'avais demandé, dit le roi quand il eut reconnu la substitution.

— Il est vrai, sire, répondit le maréchal, mais cette pièce est aujourd'hui plus à propos que l'autre.

Louis XIV fut sur le point de faire grâce au coupable pour avoir ce point de ressemblance avec Auguste; mais les ministres lui représentèrent qu'un exemple était plus

1. Depuis duc de Marlborough.

nécessaire que cette clémence romaine ; Rohan, la Truaumont et Mme de Villiers eurent la tête tranchée ; le roturier Van der Ende fut pendu.

Le sort de nos armes est bien différent en Allemagne et en Flandre : M. de Turenne, ayant en tête soixante mille Impériaux, commandés par le duc de Lorraine et l'électeur de Brandebourg, les a battus plusieurs fois avec moins de vingt mille combattants, et sans livrer une seule grande bataille. Les manœuvres de ce héros ont été telles qu'il s'est fait respecter par une armée trois fois plus forte que la sienne. De ce côté, nos ennemis sont donc contraints de demeurer sur la défensive. M. le prince nous offre le revers affligeant de cette belle médaille : le résultat négatif de l'affaire de Senef a permis aux alliés de nouveaux efforts ; Grave, Dinan, Huy et d'autres places ont été reprises par leurs troupes ou se sont rendues à elles après une noble défense ; enfin les Hollandais ont acquis le droit de dire que le soleil emblématique de Louis XIV s'est arrêté devant eux.

CHAPITRE XX

1675

Succès sur le Rhin. — Le roi fait des vers. — Le courtisan en défaut. — Faux pas de l'abbesse de Fontevrault. — Odalisques en faveur. — C'est l'affaire de Mme de Montespan. — Ressemblance expliquée. — Mme de Soubise. — Sa fierté ; ses caprices ; le soufflet. — Cette dame calcule. — L'hydre de galanterie. — La comtesse de Grammont ; Mlle Guedami. — Coup d'œil rétrograde sur Mme de Chatillon. — La minorité. — Allusion. — La reine obéit à la favorite. — Mmes de Montespan et de Maintenon en présence. — Négociations pacifiques. — Confesseurs du roi. — Les pères Annat et Ferrier. — La feuille des bénéfices. — Apparition du père de la Chaise. — Tactique des jésuites. — Le cabinet des médailles. — Le diable ermite. — Vœux de la sœur de la Miséricorde. — Coup d'œil en Flandre. — Mort de Turenne.

— Mot sublime de Saint-Hilaire. — Circonstances remarquées la veille de la mort du héros. — Louvois se réjouit. — Congrès de Nimègue. — Création de maréchaux. — La chaise longue. — Monnaie de Turenne. — Événement tragique. — Les restes de Turenne à Saint-Denis. — Tableau. — Opérations de l'armée après la mort de Turenne. — M. le prince succède à ce héros. — Le grand Condé dépose l'épée. — Montecuculli l'imite. — Mort du vieux duc de Lorraine. — Les quatre plus grands généraux de l'Europe disparaissent ainsi de la carrière. — La duchesse de Lude. — Abailard en petit collet. — Le coffret des reliques. — — Un saint friponne au jeu. — Échec en Flandre. — Boisjourdon. — Troubles en Bretagne. — Moyens cruels pour les réprimer. — L'histoire les taira.

Le maréchal de Turenne vient de clore la campagne par un coup d'éclat ; il a attaqué les Impériaux sur le Turkeim, près de Colmar, et les a battus. Le duc de Lorraine l'électeur de Brandebourg et le duc de Bournonville ont été forcés de repasser précipitamment ce Rhin qui depuis vingt siècles fut traversé par tant d'armées triomphantes ou fugitives. Les trois généraux ennemis s'accusent réciproquement d'être cause de la défaite commune, sans accorder aucune influence au mérite de leur vainqueur. Il est bien vrai que les succès du grand homme sont dus principalement aux fautes de ses ennemis, mais s'il en sut profiter, il avait fait plus en les prévoyant et en mettant les généraux allemands dans l'obligation de les commettre.

Pendant que nos troupes prennent leurs quartiers d'hiver, les amours et les plaisirs entrent en campagne. Jaloux de figurer avec une distinction toujours croissante dans cette guerre comme dans l'autre, Louis XIV s'est mis à faire des vers, qui, en fait de galanterie, sont les munitions d'avant-garde. MM. de Saint-Aignan et de Dangeau ont juré à Sa Majesté qu'elle pouvait rimer aussi bien qu'un autre et même mieux qu'un autre, parce que les rois ont le privilège de tout savoir à ravir sans avoir pris la peine d'apprendre. Ils se trouvent être éloquents, spirituels, érudits, comme ils sont puissants, par la grâce de Dieu. Cependant, pour qu'on les admire, ces savants cou-

ronnés ont coutume de prévenir les gens. Louis XIV, qui apparemment tient encore un peu à sa réputation de poète, s'est plu, l'un de ces matins, à négliger cette formalité, en montrant un madrigal au maréchal de Grammont sans lui en nommer l'auteur.

— Lisez, je vous prie, ces vers, lui a-t-il dit ; on sait que j'aime les poésies, et l'on m'en présente de toutes les couleurs.

— Sire, répondit le vieux général, qui jamais ne déguise sa pensée, voilà un madrigal bien impertinent.

— C'est ce que j'ai trouvé.

— Et Votre Majesté avait jugé divinement; ce sont bien les rimes les plus plates, les plus sottes, les plus ridicules que j'aie jamais lues.

— N'est-il pas vrai que celui qui les a faites est un grand fat ?

— Il n'y a pas moyen, sire, de lui donner un autre nom.

— M'autorisez-vous, maréchal, à le lui dire de votre part ?

— Je le lui dirais moi-même si je le connaissais ; ses vers sont à mettre dans l'endroit où le misanthrope de Molière envoie le fameux sonnet.

— Oh bien, dit Louis XIV en riant, je suis fort aise que vous m'ayez parlé si franchement... le madrigal est de moi.

— Ah ! sire, quelle trahison ! que Votre Majesté me le rende... Je l'ai lu trop précipitamment.

— Non, non, monsieur le maréchal, le premier sentiment est toujours le plus naturel.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! je me donnerais volontiers au diable...

— Ne vous désolez donc pas, la vérité est toujours bonne à savoir ; et quand je voudrai que vous admiriez mes vers, je prendrai la précaution de les signer.

L'exemple finit toujours par être contagieux; c'est une épidémie à laquelle personne n'échappe. La guimpe, le fichu, la lourde jupe de l'abbesse de Fontevrault ne passent plus pour être des remparts inattaquables : c'était hier la nouvelle des petits appartements de Versailles.

Cette religieuse, qui au milieu des tempêtes croyait toujours gouverner sa nef loin des écueils, a succombé, dit-on, là où les plus inhabiles auraient triomphé. L'abbé Testu est nommé comme l'heureux vainqueur, et si la chute de Mme de Fontevrault est constante, l'abbé doit reconnaître que cette Grâce embéguinée *agit* tout aussi efficacement qu'elle *parle* et qu'elle *pense*. Voilà, pour l'une des plus jolies femmes que je connaisse, un singulier goût; l'abbé Testu est laid à repousser; sur sa figure, qui ne ressemble pas mal à celle d'un écureuil, dans ses manières, dans son geste, dans toute sa personne, il n'y a que de l'esprit, et l'esprit ne sert pas à tout.

Jamais Louis XIV n'eut d'amours plus morcelées que cette année : il n'y a pas sur les rangs moins de huit ou dix maîtresses; j'en connais pour ma part six. Mme de Ludre est décidément en tête de la liste, et la belle avoue naïvement ses prétentions exclusives sur le cœur de Sa Majesté. *Madame* lui disait il y a quelques jours en appuyant sa main sur ses yeux : « Ces fripons-là ont fait bien du mal! — Pas autant que je le voudrais, répondit l'audacieuse beauté, car je connais quelqu'un qui se défend encore trop contre leurs coups. » Mme de Maintenon ne croit pas cependant que le roi éprouve une véritable passion pour Mme du Ludre parce qu'elle bégaye. « Raison de plus, lui dit quelqu'un devant qui elle objectait ce léger défaut, le roi n'aime peut-être le duc du Maine plus que ses autres enfants que parce qu'il boite. »

Au bal que M. de Vivonne donnait lundi à sa sœur et auquel Louis XIV et la reine assistaient incognito, une des dames de Marie-Thérèse osa lui dire que le roi adressait des hommages à Mme du Ludre et qu'il était de la gloire de Sa Majesté de rompre cette nouvelle intrigue de son auguste époux. « Cela ne me regarde pas, répondit la « reine, c'est l'affaire de Mme de Montespan. »

On a maintenant des renseignements circonstanciés sur le jeu de la nature qui fait que le petit garçon de M. le prince de Soubise ressemble beaucoup au roi. L'attachement de Sa Majesté pour la princesse date déjà de deux ou trois

ans; mais, chose fort extraordinaire à la cour, leur intelligence n'avait point encore été divulguée. C'est la faveur de Mme du Ludre qui a tout découvert. L'amour heureux peut demeurer secret, rien de difficile à cacher comme l'amour jaloux. Mme de Soubise est fière, impérieuse; elle a déclaré au roi qu'une femme de sa naissance en descendant aux faiblesses vulgaires devait trouver la compensation d'une telle condescendance dans la possession sans partage du cœur de son amant. Or une chose digne de la plus grande attention, c'est qu'aux pieds de Mme de Soubise Louis XIV perd toute sa hauteur, toute l'inflexibilité de son vouloir ; le roi de France reste à la porte du boudoir où elle reçoit Louis. L'heure des entrevues secrètes, le lieu du rendez-vous, la durée même du plaisir, elle veut tout fixer. Cette maîtresse aux airs souverains impose ou refuse ses faveurs avec un égal emportement : il faut, selon son caprice, que le roi ait ou n'ait pas de désirs. Un jour Sa Majesté ayant voulu redevenir un instant le maître et soulever trop vite ce qu'on voulait tenir en ce moment baissé, un vigoureux soufflet appliqué sur la royale joue prouva au téméraire que le sceptre de la beauté n'est pas toujours léger... Louis XIV, quoique docile auprès de Mme de Soubise, ne prit pas au mieux la chose; mais l'heure de la condescendance étant venue, le soufflet fut oublié, et le roi convint qu'il se l'était attiré.

Une femme d'un tel caractère s'accommode mal de la rivalité que tant d'autres supportent patiemment. Mme de Soubise dédaigne l'empire de Mme de Montespan, qu'elle voit décliner de plus en plus ; mais elle n'aurait pu souffrir un seul jour le roucoulement de cet essaim de tourterelles qui voltige autour du roi si des considérations d'un poids majeur n'eussent fait taire sa jalousie. La dame est encore plus intéressée qu'orgueilleuse. Le roi sait qu'elle s'applique à faire tourner sa faveur au profit de sa fortune : il l'a comblée de dignités, a donné des emplois nouveaux à son mari ; l'un et l'autre ont obtenu des pensions sans les avoir demandées. Le prince s'est mis alors à bénir la Providence, la princesse a fermé les yeux sur le battement

d'ailes des colombes qui roucoulent autour du roi... Mme de Soubise est une femme qui pense solidement.

Mme de Montespan croyait avoir fait un coup de maître en fermant la chambre des filles, et l'hydre aux cent têtes qu'elle a détruite de ce côté se reproduit ailleurs. Tous les jours la favorite doit se creuser la tête pour dégoûter le roi de ses affections auxiliaires. La comtessse de Grammont commençait à plaire, son règne pouvait se consolider : mais la belle ayant été convaincue de jansénisme par Mme de Montespan, Louis XIV a cessé de la voir : on ne peut être belle aux yeux de Sa Majesté quand on est hérétique. A peine cette dame venait-elle d'être éconduite, qu'on vit paraître à la cour Mlle de Guedami, fille naturelle du duc d'Enghien et de Mme de Marans. La petite est vive, douce, complaisante, folle. Le roi paraît s'en amuser; et quand la marquise se plaint des sourires obligeants qu'il adresse à cette jeune fille, Sa Majesté répond : « Eh ! madame, ce n'est qu'une enfant. — Ah ! sire, réplique alors la favorite, ce sont précisément les enfants que je crains, et surtout ceux de l'amour. » Mais, en supposant que Mme de Montespan parvienne à ruiner la faveur de Mlle de Guedami avec celle de beaucoup d'autres beautés encore, elle ne parviendra jamais à prévenir le mal qu'elle redoute tant que l'âge n'en aura pas tari la source, et Louis XIV n'a que trente-sept ans. *Madame* a raison de le dire, tout est bon au roi : paysannes, filles de jardinier, servantes, femmes de chambre, bourgeoises et princesses lui conviennent également, pourvu qu'elles fassent semblant de l'aimer. Les appétits de ce prince sont tellement impérieux, qu'il veut trouver à toute main quelqu'un qui les satisfasse. Nous sommes loin du temps où Mme de Châtillon ayant offert ses bonnes grâces au jeune Louis, qui ne put en profiter, Benserade fit cette épigramme sur le monarque défaillant :

Châtillon, gardez vos appas
Pour une autre conquête ,
Si vous êtes prête,
Le roi ne l'est pas.

Avec vous il cause ;
Mais, en vérité,
Pour votre beauté
Il faut autre chose
Qu'une minorité.

Le prince est devenu complètement *majeur* aujourd'hui, et sa *majorité* déborde sur tout ce qui se rencontre à proximité. La Fontaine, dans ses *Amours de Psyché*, qui ne sont point restés à la scène peut-être à cause de ce passage, fait dire par Psyché à sa sœur : « Si votre « époux a une douzaine de médecins autour de lui, je « puis dire que le mien a deux fois autant de maîtresses, « qui toutes, grâce à Lucine, ont le don de fécondité; et « la famille royale est tantôt si ample qu'il y aurait de « quoi former une colonie considérable. » Il est difficile de faire une allusion plus claire aux goûts du roi. C'est par de telles allégories que notre bon fablier se brouille avec la fortune et se met à dos l'Académie, qui, dans son enceinte, n'aura jamais de siège pour la vérité.

Il n'y a pas jusqu'à la reine que Mme de Montespan ne parvienne à éloigner quand elle la gêne: il suffit qu'elle jette un coup d'œil sur Mme de Richelieu, qui emmène aussitôt Marie-Thérèse. Mais il s'en faut que la favorite ait aussi bon marché de Mme de Maintenon: celle-là, loin de lui céder en rien, agrandit tous les jours son crédit aux dépens du sien. Dans l'une des discussions qui se renouvellent souvent entre les deux marquises, Mme de Montespan disait dernièrement à Mme de Maintenon : « Sied-il à une petite gouvernante de mes enfants de me « contredire ? — S'il est honteux d'être leur gouvernante, « répondit la dame méprisée, que sera-ce d'être leur « mère ? »

Souvent Louvois, ambassadeur officieux, est député auprès de ces dames pour les engager à s'aimer; quelquefois Louis XIV lui-même les conjure au moins de ne point se haïr, ajoutant qu'il lui serait plus facile de donner la paix à l'Europe que de l'établir entre deux femmes.

L'occasion de parler des confesseurs du roi ne m'a point encore été offerte ; jusqu'à ce jour ils ont exercé bien peu d'influence sur l'esprit et les habitudes du roi. La tentative malheureuse faite par le père Annat à la naissance de l'amour de Sa Majesté pour Mlle de la Vallière n'avait pas encouragé le zèle convertisseur de ce bon prêtre. Heureux d'être rentré en grâce après avoir été boudé quelques jours par son illustre pénitent, il se garda bien dans la suite de hasarder de nouvelles remontrances, et se contenta d'être confesseur *honoraire* de Louis XIV. Le père Ferrier succéda en 1670 au père Annat, mort dans le facile exercice de sa charge. Le roi, voulant prévenir les entreprises que ce nouveau directeur, pour signaler son zèle, voudrait peut-être tenter sur sa conscience, le prévint obligeamment qu'il devait s'abstenir d'un tel soin. « Mais, « ajouta ce prince, je vous remets la feuille des bénéfices « qu'à tenue jusqu'à présent le premier valet de chambre « en quartier ; cela, mon père, suffira bien pour vous « occuper. » Le bonhomme Ferrier se crut secrétaire d'Etat, laissa le roi vivre à sa guise, et mourut l'an dernier sans l'avoir confessé une seule fois pendant cinq ans d'exercice. Il disait quelque temps avant sa mort à un de ses amis : « J'aimerai mieux au roi cent la Vallière qu'une « Montespan. »

Le père de la Chaise, qui vient de succéder à Ferrier devra, comme ses prédécesseurs, accepter les fonctions de confesseur *ad honores :* il se soumettra d'autant plus aisément à ce régime qu'il est jésuite et que sa compagnie ne reconnut jamais la nécessité d'agir de vive force. C'est par les insinuations, les détours, la ruse, l'adresse, avec assaisonnement de flatterie et de servilité, que ces habiles sectaires assurent leur pouvoir ; et lorsqu'ils sont sûrs de dominer leurs adversaires, quand ils sentent plier sous le poids de leur autorité les obstacles opposés à leur ambition, ils lèvent le masque et disent, comme Tartufe, *c'est à vous de sortir.* Le père de la Chaise a déjà prouvé qu'il était pénétré des principes de son ordre. Le roi ayant été retenu quelques jours dans ses appartements par une

tumeur à la cuisse, eut la fantaisie de se renfermer les après-dînées dans son cabinet des médailles. Le confesseur, qui paraît avoir étudié cette espèce de monuments, offrit alors ses services à Sa Majesté, qui les accepta plus volontiers qu'un rendez-vous au confessionnal. Je ne saurais dire comment à propos de médailles le père de la Chaise parvint à exclure l'archevêque de Paris de la confirmation des bénéfices qu'il avait conservée jusqu'à ce moment ; mais toute transition est aisée aux jésuites : leur souplesse explique les résultats les plus difficiles à concevoir. Je dirai seulement que les bénéfices se distribuent maintenant sans l'agrément de M. de Harlay et que la feuille n'est plus communiquée qu'au roi seul.

Deux événements ont fait la semaine dernière le sujet de toutes les conversations pendant quarante-huit heures : le cardinal de Retz a renvoyé sa barrette au pape, et la sœur Louise de la Miséricorde a prononcé ses vœux. Le cardinal se retire dans son abbaye de Saint-Miel, où Son Éminence se propose, dit-on, de vivre en véritable cénobite, ce dont il est permis de douter un peu. Il ne veut, assure-t-il, garder ses autres abbayes que le temps nécessaire pour que leur revenu achève d'acquitter ses dettes. Ce patrimoine doit être ensuite consacré à des charités. Nous avons encore le temps de féliciter les pauvres sur cet héritage : les dettes de M. de Retz sont une mine qu'il n'est pas facile d'épuiser.

On a vu se rouvrir mercredi la source des larmes que les premiers vœux de la duchesse de la Vallière ont fait répandre. La reine et toute la cour ont assisté à l'imposante cérémonie de la dernière prise d'habit de cette pécheresse convertie. M. de Condom a prêché ; jamais il ne fut plus sublime, plus éloquent, et, disons tout, jamais il ne fut, au nom du ciel, plus habile courtisan... La pauvre pénitente a reçu tout le faix du péché : elle n'eut pourtant que la moitié du plaisir qu'il procura jadis.

Les armées du roi ont ressaisi l'offensive en Flandre ; Sa Majesté, ayant auprès d'elle le maréchal de Créqui, a repris Dinan ; le marquis de Rochefort s'est emparé de

Huy. Au moment où l'on commençait l'attaque du château de cette dernière place, M. de Calvimont a été emporté par un boulet, qui, lui ayant brisé les os, blessa de l'un de leurs éclats M. de Chasseron, maréchal de camp. M. de Rochefort lui-même fut couvert du sang de ces deux braves officiers. Ce n'est pas sans peine que nos troupes obtiennent des succès sur le prince d'Orange, dont l'activité et la sévérité sont extrêmes : ses colonels ne peuvent dormir qu'habillés, leurs chevaux doivent être toujours sellés, bridés et un domestique veille dans la tente de chaque officier supérieur. Les tentes trouvées debout après le réveil sonné sont aussitôt brûlées. Toutes ces précautions n'ont pas empêché les nouveaux succès de nos troupes, auxquels il faut ajouter la prise de Limbourg par M. le duc d'Enghien.

Mais de quels torrents de pleurs ces faibles lauriers ne sont-ils pas trempés ! la France est veuve de Turenne... Ce grand homme voulait se reposer après tant de travaux glorieux : il en exprima le désir au roi, lorsqu'il eut fait repasser le Rhin aux Impériaux. Mais Léopold, au commencement de cette campagne, ayant remis à la tête de ses troupes le fameux Montecuculli, Louis XIV envoya chercher le héros dans sa retraite. « Souffrirez-vous, mon-« sieur le maréchal, lui dit-il, que la gloire de mes armes « et de mon nom soit confiée à des généraux sans expé-« rience, quand Turenne vit encore? Allez, monsieur, allez « en Allemagne prouver à Montecuculli qu'il est trop fier « de sa renommée. » Le maréchal général n'osa répliquer; il partit.

Turenne, après avoir manœuvré quelque temps entre Schelestadt, Benfeld et Strasbourg, pour maintenir cette dernière ville dans la neutralité, passa le Rhin au village d'Achenheim. Deux grands généraux étaient en présence ; la réputation de l'un ou de l'autre devait recevoir un échec du résultat de la campagne, peut-être même de celui d'une seule bataille. Turenne et Montecuculli sentirent que dans une telle occurrence ils devaient donner le moins possible au hasard. Deux mois s'écoulèrent

en marches, contre-marches, campements vrais ou simulés : manœuvres dont les tacticiens admirèrent l'habileté. Enfin Turenne ayant trouvé l'occasion d'attaquer avec une grande probabilité d'avantage, auprès du village de Saltzbach, marquait la place d'une batterie, lorsqu'un coup de canon enleva cet illustre guerrier à la France. Le même boulet qui l'avait frappé mortellement emporta le bras de M. de Saint-Hilaire, lieutenant général de l'artillerie. Comme le fils de cet officier versait des larmes sur ce malheur, Saint-Hilaire s'écria, avec un héroïsme digne des beaux jours de l'antiquité : « Ce n'est pas moi, mon « fils, qu'il faut pleurer, c'est ce grand homme. »

Le secret de la bataille mourait avec Turenne ; seulement on lui avait entendu dire, le matin de l'événement, que ce serait un combat général ; et en regardant le soleil qui se levait, il avait ajouté : « Ce sera peut-être le plus grand jour de ma vie... » La veille, le maréchal était rêveur, il ne répondait qu'avec distraction et paraissait absorbé par un grand projet... C'est tout ce qu'on a su de ses vues, qu'il ne confiait pas volontiers, car plusieurs fois, dans le cours de cette campagne, le roi avait répété à des officiers envoyés de l'armée : « Dites donc à M. de Turenne « que je voudrais pourtant savoir quelquefois ce qu'il veut « faire. » Après avoir reçu le coup fatal, ce héros eut encore le courage de marcher deux ou trois pas ; mais il tomba sans avoir pu articuler un seul mot.

Il est affligeant de voir un seul homme opposé au sentiment de tout un empire ; tandis que la France entière donne des regrets à Turenne, M. de Louvois reste insensible à cette grande perte, dont il doit sentir l'importance plus que personne : on va même jusqu'à dire, et j'hésite à le consigner ici, que ce ministre s'est réjoui de la mort du grand homme... Détournons les yeux de cet effet hideux de la haine, afin d'avoir occasion d'en douter.

Un congrès s'est ouvert à Nimègue la veille du jour où la France perdait Turenne ; la paix nous eût conservé peut-être longtemps encore cette grande illustration, si la

Parque cruelle se fût moins hâtée. Les plénipotentiaires de Sa Majesté sont le maréchal d'Estrades, M. Colbert, de Croissy et le comte d'Avaux.

Le roi vient de faire maréchaux de France le duc de Navailles, le comte de Schomberg, le duc de Duras, le duc de la Feuillade, le duc de Luxembourg, le marquis de Rochefort et le duc de Vivonne. La nomination du frère de Mme de Montespan, qui certes n'était ni le plus intrépide, ni le plus actif, ni le plus expérimenté de nos lieutenants généraux, est une preuve que la favorite ne tombe pas encore dans un discrédit absolu. On rapporte à cet égard que l'audacieuse marquise, informée que M. de Vivonne était omis sur la liste des maréchaux à nommer, renversa le roi sur une chaise longue pour la prendre dans sa poche, et qu'elle obligea Sa Majesté à écrire le nom de son frère sur cette liste, après avoir mis le galant monarque dans la pressante nécessité de solliciter service pour service. Ce fait rappelle le bâton de maréchal obtenu en 1668 pour le marquis d'Humières par sa jeune et jolie épouse : le roi venait de l'accorder, lorsque, ayant rencontré le comte de Grammont, il lui dit : « Savez-vous qui je « viens de nommer maréchal? — Oui, sire, répondit le « jovial seigneur, c'est Mme d'Humières. » La vieille Mme de Cornuel, célèbre depuis quarante ans par ses bons mots, en apprenant hier la création de cette nuée de maréchaux, s'est écriée : « Hélas ! le roi vient de changer son louis « d'or en pièces de cinq sous ; tous ces messieurs ne sont « que la petite monnaie de Turenne. »

Les fêtes se succèdent avec rapidité à Versailles [1], à Saint-Germain, le roi, la reine, la favorite et jusqu'au jeune Dauphin jouent gros jeu ; les cadeaux du plus grand prix tombent avec une aisance remplie de grâce des mains généreuses de Louis XIV... Il n'est pas sans intérêt de

1. La cour n'était point encore établie à Versailles, mais elle y faisait de fréquents voyages. Ce vaste édifice ne fut à peu près terminé qu'en 1683, époque à laquelle le roi s'y fixa. La comtesse de B*** décrit dans cette année le nouveau palais.

savoir à quel prix se remplissent les coffres qui fournissent à tant de prodigalités. Un petit passementier de la rue Saint-Victor, taxé à un impôt de maîtrise de dix écus, était hors d'état de le payer. Soudain la meute des sergents et des recors harcela le pauvre artisan ; il n'avait pu donner dix écus, on lui en demanda bientôt vingt, y compris les frais et les exactions impunies des gens de basse justice. Comment eût-il acquitté sa taxe quand elle était doublée ? Mais le fisc n'a jamais tort... La table, le lit, et jusqu'aux hardes du pauvre homme sont traînés sur la place, il n'a plus rien que son désespoir : ce sera son recours.

Ce malheureux rentre un soir chez lui avec un visage sombre. « Qu'as-tu donc, mon ami ? lui demande tendrement sa femme. — « Ce que j'ai ! tu vas le savoir », répond-il d'une voix terrible... Et sautant sur trois de ses quatre enfants groupés dans un coin de la chambre, il les égorge... Le furieux allait se jeter sur le quatrième, lorsque la malheureuse mère parvient à l'enlever, et se sauve avec lui... Le coupable passementier, arrêté par des voisins, fut pendu hier en place de Grève... Voilà, grands de la terre, voilà ce que peuvent coûter vos plaisirs !

J'ai vu ce matin la cérémonie la plus grande, la plus touchante. Le corps de Turenne, apporté dans la vieille église de Saint-Denis, y reposait depuis deux jours, entouré des soldats, ou plutôt des enfants de ce grand homme, qui, la tête baissée, le crêpe au bras, la pertuisane sur l'épaule, veillaient silencieusement près du corps de leur général, tandis que le vent balançait au-dessus de son catafalque les drapeaux ennemis qu'il appendit aux murs noircis de l'édifice... C'était un spectacle imposant que les honneurs rendus à Turenne sur les tombeaux des rois dont il défendit les Etats ! Il a bien mérité que l'on presse leurs cercueils pour faire une place au sien... Peut-être un jour nos derniers neveux, à qui la grandeur personnelle de Louis XIV n'aura pu parvenir, salueront-ils à peine en passant la tombe de ce monarque puissant,

pour s'agenouiller devant celle de Turenne, dont ils concevront mieux la gloire. L'éclat d'un règne s'évanouit dans la nuit des siècles ; mais l'éclat de la vertu reste : c'est un phare lumineux que le temps ne peut éteindre.

L'oraison funèbre du héros a été prononcée par Fléchier, orateur bien digne d'un tel homme et d'un tel sujet... Jamais les gothiques arceaux de Saint-Denis ne purent être frappés d'accents aussi nobles, aussi pathétiques ; jamais autant de force, de grâce, de persuasion ne célébrèrent les services rendus à l'Etat et n'excitèrent la reconnaissance du souverain : l'attendrissement était général. Après l'office, les restes héroïques ont été descendus dans un caveau placé au-dessous du grand autel ; des prières et des pleurs ont encore été donnés au maréchal dans cet asile de la mort ; on s'est enfin séparé de lui, et la dalle pesante, en retombant avec un bruit sourd sur l'ouverture du souterrain, a fermé pour jamais à Turenne le domaine des vivants.

Après la mort du grand général, l'armée, loin de songer à continuer l'offensive, se mit en retraite sous le commandement du comte de Lorges, retraite habile qui permit à nos troupes de soutenir sans désavantage le combat d'Altenheim. Elles repassèrent ensuite le Rhin et se rallièrent sous le commandement de M. le prince, seul successeur que le roi pût donner à Turenne. Le grand Condé ne démentit point en cette occasion sa grande renommée : opposé à son tour à Montecuculli, il eut la gloire de le contraindre à rétrograder. Ce fameux général, après avoir forcément levé le siège d'Haguenau et de Saverne, repassa le Rhin près de Strasbourg.

M. le prince venait d'ajouter une belle tige à ses lauriers ; ce fut ce trophée à la main qu'il voulut clore sa glorieuse carrière : dévoré de goutte, accablé d'autres infirmités, et privé d'une partie de son activité par les souffrances, il vient d'obtenir du roi la permission de se retirer. En apprenant la nouvelle de cette retraite, Montecuculli a voulu déposer aussi l'épée. « Sire, a-t-il dit à « Léopold, après avoir combattu Mahomet Coprogli,

« Turenne et Condé, je ne dois pas compromettre ma « réputation avec des gens qui commencent à commander « des armées. »

Dans le même temps, peut-être le même jour, le vieux duc de Lorraine mourait à l'âge de soixante-douze ans, après une vie inquiète, aventureuse, peu régulière, mais qu'ont illustrée de beaux faits d'armes. Ainsi, par un singulier rapport, on voit disparaître en même temps des armées les quatre plus grands généraux de l'Europe: Turenne, Condé, Montecuculli et Charles de Lorraine.

Il y avait plus de quinze jours que Chapelle n'était venu chez moi, quand il est entré ce matin au moment où je terminais ma toilette pour aller au cours. « Arrivez, mon cher poète, lui ai-je dit, je n'ai pas ri depuis longtemps, vous me manquiez. — Ma foi, madame la comtesse, a répondu le spirituel auteur, je ne sais jusqu'à quel point je vais vous faire rire; toutes les girouettes sont tournées au pathétique, et ce que j'ai de plus plaisant à vous raconter est une catastrophe tragique... Vous savez bien, Abailard, Fulbert, son petit couteau et l'opération...—Après, mon cher Chapelle, après... — C'est tout juste le pendant de ce tableau que je viens vous offrir, avec cette différence que l'opérateur barbare est une femme. Vous avez vu peut-être à la cour la duchesse de Lude, qui vit toujours dans ses terres et ne se plaît qu'avec ses chevaux qu'elle monte quelquefois à cru comme un palefrenier, chasseuse à outrance qui ne se mire qu'en déjeunant au bord d'une claire fontaine et fait pour l'ordinaire sa toilette dans son écurie. Cette amazone donc avait chez elle une demoiselle fort jolie, à la vertu de laquelle la dame tenait sans doute plus que la jeune personne elle-même, car cette dernière, sans trop de façons, abandonna l'un de ces matins ce trésor à un jeune abbé, et la duchesse punit cruellement celui-ci d'avoir pris ce qu'on avait si mal défendu. Mme de Lude, certaine du crime, saisit le petit collet de sa main plus que féminine, appelle le frater du village, et, crac, voilà le péché coupé dans sa racine... Sa vengeance une

fois satisfaite, la duchesse prend soin des jours du pauvre abbé, le fait guérir radicalement, puis elle le chasse un beau matin emportant dans une boîte ce qu'on lui avait ôté. — Oh ! monsieur, me suis-je écriée, vous brodez le dénoûment, la boîte est de votre invention. — Je vous jure que non, madame, a répondu Chapelle, attendez-moi seulement une heure, et je vous apporte ce coffret, je le dépose là sur votre toilette près de la boîte aux mouches... » Je n'ai pas voulu de cette preuve démonstrative, et j'ai prié le conteur de passer au numéro deux.

« Ceci est tout à fait gai, a-t-il poursuivi. Vous avez connu l'abbé de Cosnac, ce prélat martial qui formait en 1668 l'éducation militaire de *Monsieur* sous les murs de Lille. Devenu archevêque et vieux, il n'en est pas moins plaisant, pas moins disposé à s'amuser de tout. On lui parlait dernièrement, à l'issue de son dîner, de la canonisation récente de saint François de Sales. « Quoi ! s'écria-« t-il, M. de Genève, mon ancien ami, canonisé ! je suis « charmé de la fortune qu'il vient de faire ; c'était un « galant homme, un aimable homme et même un honnête « homme, quoiqu'il trichât au piquet, que nous avons « souvent joué ensemble. — Mais, monseigneur, répondit-« on à Sa Grandeur, est-il possible qu'un saint friponne « au jeu ? — Ah ! répliqua l'archevêque, il disait pour ses « raisons que ce qu'il gagnait était le patrimoine des pau-« vres. »

La fortune de nos armes en Flandre ne se soutient pas : le maréchal de Créqui vient d'être battu à Consarbrick par le duc Georges-Guillaume de Brunswick en voulant jeter des secours dans Trèves, qu'assiège le duc de Lunebourg. Après cette défaite, le maréchal est parvenu à pénétrer dans la ville, lui quatrième ; mais il y a été fait prisonnier, le nommé Boisjourdon ayant conclu une capitulation à l'insu du général. Ce traître, déjà coupable d'un assassinat commis autrefois dans la forêt de Senlis, a eu la tête tranchée.

Des troubles fort graves désolent la Bretagne depuis

plus de trois mois : la gabelle, d'autres impôts exorbitants et surtout les formes brutales qu'on emploie pour hâter leur payement, telles sont les causes qui ont révolté les Bretons, peuple honnête, mais indocile au frein quand il le blesse. Au lieu d'apporter quelque adoucissement aux maux dont la Bretagne souffrait réellement, M. de Chaulnes, gouverneur de ce pays, obéissant aux ordres de l'inflexible Louvois, a opposé des mousquets, du canon, des roues et des gibets à une sédition dont il eût fallu d'abord détruire les causes : on n'a cherché qu'à rétablir la soumission quand il y avait nécessité non moins pressante de rendre la justice. En octobre, vingt-cinq ou trente personnes ont été pendues à Rennes ; dix ont été rouées dans la même ville en novembre. On chassait dans le même temps une partie de la population de ses foyers. Une soldatesque froidement barbare dispersait ces malheureux, tandis qu'une taxe énorme était frappée sur le surplus des habitants. Des voyageurs arrivant de la Bretagne ont vu des centaines de vieillards, de femmes nouvellement accouchées, d'enfants en bas âge, bannis de leurs maisons et se traînant sur les chemins sans oser demander du pain à leurs compatriotes, auxquels il est défendu, sous peine de la vie, de les recevoir et même de les nourrir.

Les faits que je viens de retracer seront tus par les historiens, toujours enlacés dans les réseaux d'or des gouvernants, toujours disposés, grâce à leurs bienfaits, à supprimer les détails honteux de leur carrière. Ce n'est que par contrebande qu'il est possible de transmettre la vérité à nos descendants : je me permets ce genre de fraude et je ne me le reprocherai jamais.

CHAPITRE XXI

1676-1677

Attitude militaire de la France. — Délices de la cour. — Jeu de piquet vivant. — Le lard dans la souricière. — Elle est salée

dans la folie. — Duquesne et Ruyter. — Ce dernier est battu et tué. — Louis XIV lui donne des regrets. — Visite aux carmélites. — Loteries d'objets sacrés. — Humiliation de Mme de Montespan. — Les trois Madeleines. — Servilité intéressée. — *Atys* de Quinault et Lulli. — Succès à l'armée. — Mot du brave Calvo. — La Brinvilliers ; ses mœurs, ses crimes, son supplice. — Une journée à la cour. — Mlle de Thianges. — Conseil du comte de Grammont. — *Tamerlan* de Pradon. — Conversions à six livres par tête. — Mlle Tron ; ses idées solides. — Querelles écrites de Ménage et du père Bouhours. — Présent allégorique à la favorite. — Coup d'œil sur la campagne d'Alsace. — Le jeune duc de Lorraine ; sa devise. — Le roi de Suède. — Les deux *Phèdre*. — Pradon et la coterie de l'hôtel de Rambouillet. — Explication de la haine que cette coterie porte à Racine. — Chute de Racine et succès de Pradon payés quinze mille livres. — Trois sonnets. — Prose du grand Condé. — Mme de Mazarin et Mme de Courcelles. — Espièglerie imitées des pages. — Une demi-lieue, proximité conjugale. — La comédie de société. — Le théâtre abattu. — Fugue de la duchesse de Mazarin. — La beauté à franc étrier. — Les belles aventurières. — Le trou de la serrure. — Point de Mazarin. — Victoires en Flandre. — Racine et Despréaux historiens du roi. — Fureurs amoureuses de la favorite. — Son opinion sur Louvois. — Intrigue Soubise. — Mari résigné. — Les boucles d'oreilles. — Surdité volontaire. — Le poète Dufresny. — Arrivée de Mlle de Blois deuxième. — Nouveaux succès en Alsace. — Le maréchal de Créqui bat le duc de Lorraine. — Apparition de Villars.

Dans le cours de l'année dernière, les chances de nos armes ont été un mélange de succès et de revers : les pertes de la France ont prévalu, car elle a été privée de Turenne, mort en la servant, et a vu tomber l'épée de la main redoutable de Condé, que l'âge n'avait point encore glacée. Louis XIV montre néanmoins une attitude imposante à ses ennemis : quatre armées se forment à sa voix. Dans la Flandre, les troupes que Sa Majesté doit commander en personne s'ébranlent déjà sous les ordres des maréchaux d'Humières, de Schomberg, de la Feuillade et de Lorges [1]. M. de Créqui commande sur ce point un corps séparé. En Allemagne, M. de Luxembourg est à la tête de

1. Le comte de Lorges obtint le bâton de maréchal de France au commencement de cette année 1676.

la seconde armée ; la troisième se rassemble, entre la Sambre et la Meuse, sous le commandement du maréchal de Rochefort ; M. de Navailles, qui a remplacé M. de Schomberg en Catalogne et en Roussillon, forme la quatrième sous les murs de Bellegarde, que son prédécesseur prit en juillet dernier.

Tandis que nos généraux ébauchent les plans de campagne, commencent les marches, essayent les campements, le roi, au sein de sa cour brillante et voluptueuse, jouit des charmes de l'amour et des éloges de l'admiration : compensation délicieuse des travaux guerriers. Les gens de lettres, que Sa Majesté récompense magnifiquement ; les artistes, dont elle paye avec générosité les efforts ingénieux, s'évertuent à l'envi pour varier ses jouissances et retarder la satiété, qui les suivra tôt ou tard. Dans une comédie de Thomas Corneille intitulée *le Triomphe des dames* et qu'on joua lundi à Saint-Germain, il y eut un ballet où l'on avait eu la singulière idée de représenter le jeu de piquet mis en action. D'abord les quatre valets, armés de leur hallebarde, parurent pour disposer la place; puis les quatre rois se montrèrent donnant la main aux dames, dont la queue était portée par les jeux personnifiés de la paume, du billard, des dés et du trictrac. Les figures, exactement habillées comme elles le sont sur les cartes, formèrent en dansant des tierces, des quatorzes avec une grâce toute particulière. Les rouges et les noires se rangèrent ensuite sur deux lignes ; enfin une contredanse où toutes les couleurs se mêlèrent termina le ballet, à la grande satisfaction des spectateurs. Le roi trouva cette idée ingénieuse ; mais il dit qu'une autre fois il faudrait combiner la danse de manière à figurer tous les coups du piquet à l'aide des as et de toutes les basses cartes. Il est probable que cette fantaisie de Sa Majesté occupera gravement nos maîtres de ballet et qu'ils ne consacreront pas moins de veilles à cette grande affaire que les maréchaux de Luxembourg, de Créqui, de Navailles et de Rochefort n'en consacrent à préparer la campagne qui va s'ouvrir.

En sortant du spectacle de la cour, Mmes de Lionne et de Fiesque, toutes les deux sur le retour, se trouvèrent pour leur malheur sous la main de Mme de Cornuel.

« Oh ! les beaux diamants que vous avez aux oreilles, « dit la maligne vieille à la veuve du ministre ; ces bril- « lants-là sont du lard dans la souricière. »

Puis, se retournant vers quelqu'un qui s'étonnait que Mme de Fiesque eût conservé sa beauté, Mme de Cornuel ajouta :

« Je crois bien, elle est salée dans la folie. »

Le maréchal de Vivonne avec quelques troupes fut conduit l'année dernière en Sicile par le marin Duquesne ; il y a même obtenu quelques succès sur les Espagnols, que les Hollandais ont voulu protéger cette année en Italie. Ruyter, parti des côtes de la Hollande pour s'opposer au débarquement d'un nouveau corps que Duquesne portait à Messine, a été attaqué et battu par ce dernier. La flotte hollandaise avait éprouvé de grandes pertes, mais le prince d'Orange n'en a pas moins ordonné à Ruyter de tenir la mer. Duquesne, profitant de l'affaiblissement de son adversaire, lui a bientôt livré un nouveau combat où le brave Hollandais a été tué. La république perd en lui son plus ferme soutien. Louis XIV, qui sait apprécier le mérite partout où il se trouve, a donné des regrets à ce grand homme, le plus redoutable de ses ennemis.

Après le départ du roi, qui s'est mis le 28 février à la tête de son armée de Flandre, la cour est redevenue fort triste, et voilà Paris encore une fois un désert. La reine ne cherche ses plaisirs que dans le cercle d'action très resserré que lui permet son confesseur : elle eut l'un de ces matins la fantaisie de faire une visite aux carmélites du faubourg Saint-Jacques. Mme de Richelieu la suivit. Quand toutes les prières du rituel furent épuisées, la reine s'assit au milieu des religieuses et, selon son habitude, se mit à bâiller. Mais la dame d'honneur, qui avait prévu le cas, fit apporter une foule d'objets pouvant convenir à des religieuses et dont elle proposa de faire une loterie pour

tuer le temps. Ce jeu, où tout le monde gagna, fit beaucoup de plaisir aux jeunes nonnes et dissipa un moment les bâillements de Marie-Thérèse. Mme de Richelieu entretint longtemps sœur Louise de la Miséricorde.

— Est-il vrai, madame, lui dit-elle, que vous soyez aussi aise qu'on le rapporte ?

— Je ne suis point aise, répondit-elle, mais je suis contente.

— Dieu vous a fait une grâce bien grande.

— Il ne la refuse jamais aux pécheurs qui se réfugient sincèrement dans son sein.

— Et le frère de *Monsieur*, n'avez-vous rien à lui mander, ne me chargez-vous pas de lui dire quelques mots de votre part à son retour de l'armée ?

— Je prie Dieu pour la prospérité de ses armes... Du reste, madame, vous pouvez lui dire tout ce que vous voudrez... Je laisse à votre esprit le soin d'imaginer tout ce qui pourra attirer un sourire sur les lèvres du roi et le porter à vous savoir gré de votre attention...

Et sœur de la Miséricorde quitta Mme de Richelieu.

Mme de Montespan est un enfant auquel tout fait envie: elle ne sut pas plutôt que la reine avait fait une visite aux carmélites, qu'elle voulut y aller aussi. Mme de Maintenon l'y accompagna. La loterie ne fut point oubliée ; elle devint même pour la favorite le sujet d'une vive humiliation. Les bonnes religieuses avaient bien consenti à ce que Mme de Montespan payât les *agnus*, les crucifix, les guimpes, les chapelets ; mais ces objets leur parurent tenir quelque chose d'impur de la main qui les offrait. Sans toutefois exprimer leur pensée, elles prièrent Mme de Maintenon de distribuer les lots... Les excellentes nonnes n'avaient pas bonne mémoire. Louise de la Miséricorde gagna une Madeleine. Mme de Montespan en la lui voyant donner tomba dans une profonde rêverie... Cette image de la pécheresse repentante que le sort capricieux envoyait à la pénitente pleine de vie, ces yeux épuisés de larmes, ce teint pâli par les mortifications, la confusion du passé, l'espérance de l'avenir, tous ces caractères enfin imprimés

à la copie comme à l'original, qui tous les deux excitaient les réflexions d'Athénaïs, avaient communiqué à ses traits une teinte de mélancolie. Le repentir effleura sa conscience, une lueur de grâce lui apparut ; on la vit faire un effort violent pour surmonter par une feinte gaieté le trouble dont elle était remplie.

— Il est donc bien vrai, ma sœur, que vous avez trouvé le repos dans ces murs ? dit la marquise à celle dont elle avait surpassé les erreurs.

— Oui, madame ; et vous ?

— Moi, ma sœur, je ne suis point tranquille et je ne suis pas plus heureuse...

— Voilà, interrompit Mme de Maintenon, la différence entre Madeleine repentante et Madeleine pécheresse.

— Je me trouve pourtant plus avancée, répliqua sèchement la marquise, que Madeleine aspirant à pécher encore après s'être repentie.

La favorite en expectative se tut, et un léger sourire profane passa sur les lèvres de la favorite déchue.

Si Mme de Maintenon aspire à pécher, ou plutôt si elle convoite la faveur qui doit être pour elle le salaire du péché, on juge par l'asservissement de tout ce qui l'entoure qu'elle est près de toucher le but de ses désirs ambitieux. La marquise voit à ses pieds toutes les dames de la reine ; Mme de Richelieu elle-même l'accable de prévenances et d'attentions. Lorsque la servilité d'une femme de ce rang va jusqu'à cette extrémité, que dirai-je des autres ? L'une peigne Mme de Maintenon, l'autre tient le pot à pâte en se mettant à genoux devant elle ; celle-ci meurt d'envie de baiser ses belles mains, celle-là délace son corset et propose de frotter ses épaules, sa gorge, la chute de ses reins afin de lui procurer une douce sensation... Toutes, en un mot, s'évertuent pour inventer des complaisances dont elles espèrent recueillir le prix en grâces de la cour.

J'ai vu l'opéra d'*Atys*, cet ouvrage qui fait tourner toutes les têtes de la cour et de la ville ; ce chef-d'œuvre de

Quinault, dont on ne pourrait dire un seul mot critique sans risquer d'être lapidé... Eh bien ! je suis tout à fait de l'avis de Despréaux, et j'écris en termes très exprès dans le silence de mon cabinet qu'il est fort inutile de chanter aux oreilles attentives de nos jeunes demoiselles :

> Il faut souvent pour devenir heureux
> Qu'il en coûte un peu d'innocence.

Ce sont de ces choses qu'on apprend assez vite par le temps qui court, sans se l'entendre répéter avec accompagnement de basses et de violons. Si j'étais roi, j'interdirais de telles saillies,

> Et tous ces lieux communs de morale lubrique
> Que Lulli réchauffa des sons de sa musique.

quand même cela devrait déplaire un peu à Mmes de Grignan, de Coulanges, d'Hudicourt, et à MM. de Coulanges et Corbinelli, qui, serrés hier comme des harengs dans une loge auprès de la mienne, applaudissaient à faire crouler la salle les vers graveleux d'*Atys*.

Préparez vos clairons, poètes flatteurs, panégyristes à gages, historiens pensionnés; ouvrez aussi vos coffres pour recevoir la pluie d'or qui va tomber des mains victorieuses du roi; la fortune des armes commence à lui sourire de nouveau. Sa Majesté a fait sauter le château de Liège et a reçu les clefs de Condé, tandis que *Monsieur* recevait celles de Bouchain, et que le maréchal d'Humières entrait de vive force à Aire. D'un autre côté Maëstricht, confiée à la foi du brave Calvo, pendant que le maréchal d'Estrades négocie à Nimègue, Maëstricht a résisté à tous les efforts du prince d'Orange, qui en a levé le siège après quarante jours de *blocus*. « Messieurs, avait dit Calvo aux « ingénieurs, je n'entends rien à la défense des places ; « tout ce que je sais, c'est que je ne veux pas me rendre. » Et il ne s'est pas rendu.

La marquise de Brinvilliers fut longtemps jolie ; tant que sa beauté dura, elle eut des amants ; elle en eut encore lorsqu'elle allait cesser d'être belle ; mais ses galanteries devinrent secrètes : un officier gascon, nommé Sainte-Croix, passait toutes les nuits avec la marquise, qui, tant que le jour durait, faisait retentir les églises des rudes *meâ culpâ* dont elle frappait sa poitrine abandonnée quelques heures plus tard aux moins brusques attouchements des amours. Du reste Mme de Brinvilliers faisait des charités, visitait les hôpitaux, et chacun de dire : C'est une sainte..., elle sera canonisée après sa mort.

Cependant Sainte-Croix, chevalier d'industrie qu'on avait dû envoyer deux ou trois fois à la Bastille, s'y était fait enseigner par l'Italien *Exili* la composition de certains poisons subtils. Rendu à la liberté, il les vendit très secrètement pour dépêcher les maris importuns, ou seconder l'impatience des héritiers de bonne maison. Un jour que ce scélérat travaillait à un poison violent, le masque de verre qui le garantissait de la malignité du venin tomba tout à coup ; Sainte-Croix mourut subitement. Après sa mort, la marquise réclama avec instance une cassette que, disait-elle, on avait dû trouver chez lui en posant les scellés, et qu'elle dépeignit. Cette dame réitéra sa demande tant de fois, et d'une manière si chaleureuse, qu'elle excita enfin des soupçons. Un commissaire de police ouvrit le coffre réclamé ; il renfermait une grande quantité de poisons étiquetés, avec l'indication de l'effet que chacun d'eux devait produire. Informée à temps de cette perquisition, Mme de Brinvilliers se sauva en Angleterre, puis à Liège, où elle fut arrêtée par l'exempt *Desgrais*. Son procès n'a pas été long : convaincue d'avoir empoisonné successivement sa sœur, ses frères, son père et plusieurs pauvres des hôpitaux sur lesquels cette malheureuse faisait des essais, elle fut condamnée il y a trois jours à être décapitée et brûlée ; cet arrêt reçut le lendemain, aux flambeaux, sa terrible exécution.

J'ai vu cette femme, encore belle, marcher à la mort ; elle était pâle, mais non pas abattue ; ses longs cheveux,

agités par la brise du soir, retombaient sur sa robe blanche ; deux ou trois fois la lumière d'une torche, en éclairant ses traits, m'a fait frissonner à l'idée du torrent de sang qui sous quelques minutes allait inonder ces restes de beauté. Mon œil a suivi la marquise jusque sur l'échafaud... Je l'ai vue s'élever comme un spectre au-dessus de la foule ; elle regardait fièrement ce public avide de son supplice... Enfin elle tombe sous l'effort d'un bras nerveux ; la hache, dont le poli brillant réfléchit l'éclat des flambeaux, est levée sur sa tête coupable... J'ai détourné les yeux... mais un bruit sinistre a frappé mon oreille. C'est l'impulsion qui vient de lancer une âme dans l'espace infini... inconnu.

Pendant le procès de la Brinvilliers, deux confesseurs l'assistaient dans sa prison : l'un d'eux voulut qu'elle fît un aveu complet à la justice ; l'autre lui conseillait certaines restrictions. « De cette manière, dit-elle en sou-« riant, je puis faire en conscience tout ce qui me plaira. »

Au moment où l'on vint prendre cette femme pour la conduire au supplice, elle essayait d'échapper à l'infamie en s'enfonçant avec force un bâton dans un lieu que je ne saurais désigner.

A l'arrivée du roi, qui revint le mois dernier de l'armée, la cour s'est établie à Versailles pour le reste de la belle saison; soudain les plaisirs, la comédie, les musiques du soirs, les soupers galants, les feux d'artifice sur l'eau ont recommencé. Samedi je passai la journée entière au château. A l'issue du dîner de Leurs Majestés, le roi, la reine *Madame*, *Monsieur*, *Mademoiselle*, Mme de Montespan et toute cette foule parée qu'on appelle la cour se précipita, je dirais presque s'abattit, comme une nuée de perdreaux, dans les appartements, dont trois cents robes essuyèrent le parquet de leurs plis soyeux. Mais il y a tant de salons, de galeries, de cabinets, que la foule, quoique considérable, ne forma presse nulle part. Bientôt le roi se mit avec Mme de Montespan à une table de reversi ; *Monsieur* et Mme de Soubise se placèrent à une autre ; *Madame* et le

marquis de Dangeau s'assirent à une troisième. Partout mille louis au moins furent étalés sur le tapis ; il n'y avait point d'autres jetons. Malheur à qui fait la partie de Dangeau ; jamais il ne perd, rarement il gagne peu. Ce joueur, exempt de distractions, ne se détourne pas l'espace d'une seconde de son affaire : ses oreilles, ses yeux profitent de tout; et l'on peut au jeu de la cour profiter beaucoup, car il y a bien des attentions distraites, sans compter les pieds pressés, les genoux caressants et les billets glissés pendant qu'on bat les cartes.

Les parties durèrent jusqu'à six heures. Le roi se leva alors, et se retira dans son cabinet pour lire ses dépêches. Durant son absence on fit les comptes, très faciles à régler puisqu'il n'y avait point de jetons. Il s'agissait seulement de partager plusieurs poules qui restaient sur le tapis : j'en vis une de quinze cents louis à la table du marquis de Dangeau ; il voulait qu'on jouât encore pour la retirer : c'était assurément trente-six mille livres de plus dans sa poche ; mais Sa Majesté étant rentrée, il fallut lever le siège. Le roi monta en calèche [1] avec Mme de Montespan, *Monsieur* et Mme de Thianges. La reine avait auprès d'elle, dans une autre calèche, *Madame*, *Mademoiselle* et Mme de Maintenon. D'autres voitures étaient là ; on s'y fourra comme on put, et le hasard seul présida à la formation des sociétés roulantes... Je ne fus pas trop mal partagée ; deux beaux officiers des gardes avec une seule femme... de soixante ans.

Toutes nos jeunes beautés avaient des robes de point ; elles étaient coiffées à mille boucles, qui descendaient sur les joues, et des rubans se mêlaient aux cheveux sur le sommet de la tête. Mlle de Thianges m'a paru charmante ainsi. « Elle a, disait sa mère au comte de Gramont, tout « ce qui compose une grande fille... — Dépêchez-vous de

1. Ces calèches dont on se servait ordinairement à la chasse, étaient disposées à peu près comme nos chars à bancs. Toutes les personnes qui s'y trouvaient assises avaient le visage tourné du côté des chevaux : on y plaçait jusqu'à trois sièges.

« la marier, répondit ce fou, car bientôt elle n'aurait plus « ce qui distingue une petite. »

Rendue dans le parc, la cour se divisa, partie sur les tapis de gazon, partie sous l'ombrage des bosquets, partie dans de jolies gondoles qui sillonnèrent en tous sens le canal, dont les eaux tranquilles réfléchirent les attraits et les riches toilettes des dames... Et partout de la musique; c'était un séjour enchanté. A dix heures commença la comédie, à minuit on faisait la *media noche* dans les appartements, à trois heures du matin une longue file de carrosses roulait sur la route de Versailles à Paris.

On parle de beaucoup de choses à la fois dans nos salons de Paris : ici le *Tamerlan* de Pradon égaye l'entretien [1], là les rires sont excités par le convertisseur Pélisson, qui fait des catholiques romains à six livres par tête [2]. Plus loin les causeries ont pour sujet Mlle Tron, parente de Bontems, qui ne fit que glisser presque incognito sur les affections du roi. Cette jeune personne veut, dit-elle, continuer Ninon ; mais elle se propose d'être galante avec plus de fruit, prétendant qu'il vaut mieux, comme Laïs, offrir aux dieux des statues d'or que de demander un lit à l'hôpital pour la beauté désintéressée. Enfin les querelles écrites du père Bouhours et de Ménage occupent les amis de la controverse; cela peut être fort beau pour ceux qui le comprennent. Le critique ingénieux qui a surnommé Bouhours l'*empeseur des Muses* aurait pu, tandis qu'il était en train, surnommer Ménage le *distillateur d'Apollon*.

Mais voici quelque chose de plus curieux : le marquis de Dangeau est très galant lorsqu'il ne joue pas; il envoya

1. On rapporte que le prince de Conti, sortant de la première représentation de *Tamerlan*, dit à Pradon qu'il avait transporté en Europe une ville qui se trouve en Asie. « Je prie Votre « Altesse de m'excuser, répondit le poète ; mais je ne sais pas la « *chronologie*. »

2. Pélisson, converti depuis quelques années, fut chargé, en 1676, d'une caisse destinée à récompenser les conversions; le prix moyen, par chaque tête, était de six livres.

l'autre jour à Mme de Montespan, pour sa ménagerie de Clagny, les tourterelles les plus passionnées, les truies les plus grasses, les vaches les plus pleines, les moutons les plus frisés qu'il eût pu recueillir ; il y en a, dit-on, pour deux mille écus. Tout cela fera dans deux ou trois ans une innombrable population chez la marquise, si la fécondité de toutes les femelles égale celle de la dame du lieu.

M. le maréchal de Luxembourg justifie de plus en plus l'opinion favorable que M. le prince son maître a fait concevoir de ses talents. Après s'être emparé de Montbéliard, ce général dont l'armée s'est concentrée sous Brissac, a empêché le duc de Lorraine de passer le Rhin et de se porter, comme il en avait le dessein, sur la Lorraine et la Franche-Comté. Le jeune Charles V, nommé généralissime des troupes impériales après la mort de son père, se berce toujours de l'espoir de reconquérir ses États ; il fit écrire au commencement de la campagne sur les étendards : *Aut nunc aut nunquam :* Ou maintenant ou jamais. Reste à savoir à quelle époque Son Altesse a fixé le terme de *maintenant.*

Le roi de Suède n'est pas plus heureux dans notre cause que le duc de Lorraine dans celle de l'empereur: ce jeune monarque, qui se déclara l'année dernière, a vu se liguer contre lui Allemands, Espagnols, Hollandais ; à peine était-il entré en campagne, que l'électeur de Brandebourg l'avait déjà dessaisi de la Poméranie. Cette année le roi de Danemark pénétra dans le cœur de la Suède, il y a remporté de grands avantages... Les alliances avec les monarques puissants sont fort honorables ; mais il faut avoir, pour se défendre de leurs ennemis, un peu plus que leurs grands noms.

Les événements de la guerre, les négociations du congrès de Nimègue, les amours du roi, et tant d'autres faits importants, curieux ou scandaleux, sont éclipsés par l'apparition des deux *Phèdre.* L'une de ces tragédies n'étincelle cependant que de ridicule ; mais Pradon, son

auteur, est soutenu par les beaux esprits de l'hôtel de Rambouillet, qui se déclarent pour lui moins à cause de son mérite qu'en haine de Racine. Comment ce poète admirable a-t-il mérité l'inimitié de Mme Deshoulières, de la duchesse de Bouillon, de la marquise de Sévigné, du duc de Nevers ? Rien de plus facile à expliquer : tous ces illustres ont des prétentions au génie; ils ne sauraient pardonner à Racine de le posséder sans avoir jamais eu l'air d'y prétendre. C'est ainsi que l'espèce humaine est organisée ; il est rare qu'on veuille apercevoir dans autrui les qualités dont on se croit pourvu. Quant à Pradon, que la coterie jalouse élève sur un pavois, c'est un pauvre poète connu par quelques essais tragiques malheureux, et qui s'est laissé persuader qu'il pouvait descendre dans la lice avec l'auteur d'*Andromaque*, de *Mithridate*, d'*Iphigénie*, de *Britannicus*... Rien n'est aveugle comme la vanité, et l'on sait ce que c'est que la vanité d'un poète. Pradon s'est donc mis un beau matin à brocher une *Phèdre* de commande, pour la faire jouer, l'hôtel de Rambouillet aidant, en concurrence avec la pièce que Racine composait sur le même sujet. Les deux ouvrages ont été représentés le même jour : celui du grand poète, joué dans le désert ou devant des spectateurs apostés pour siffler, n'a obtenu qu'un succès équivoque, tandis que le *galimatias* de Pradon allait aux nues. Ce double résultat coûte quinze mille livres à la duchesse de Bouillon ; quand on a tort, il faut toujours payer cher une apparence de raison. Mme Deshoulières, qui avait assisté à la première représentation du chef-d'œuvre tombé de Racine, composa le même soir, en soupant avec Pradon, un sonnet critique où l'on trouve ce point de censure judicieuse :

> Une grosse Aricie, au teint rouge, aux crins blonds,
> N'est là que pour montrer deux énormes tetons
> Que malgré sa froideur Hippolyte idolâtre.

L'amour du prince est en effet le défaut capital, peut-être le défaut unique de cette grande composition. Je sais que cet épisode noue fortement l'action, et prépare un

dénoûment naturel où l'innocence du fils de Thésée paraît dans tout son jour. Mais le caractère de ce héros, même tel que Racine l'a fait, n'admettait pas une flamme amoureuse; l'hôte des forêts, l'élève du soucieux Neptune, eût été plus beau à la scène avec toute son indifférence, toute sa fierté sauvage, que soupirant aux pieds d'une beauté qui, disons-le sans détour, n'a rien de séduisant.

Le sonnet de Mme Deshoulières a fait du bruit. Racine et Despréaux ont cru devoir y répondre par un autre sonnet qui ne le cède pas en méchanceté à celui de la dame; aux tetons d'Aricie ils ont opposé :

> Une sœur vagabonde, aux crins plus noirs que blonds,
> Va par tout l'univers promener deux tetons
> Dont *malgré son pays* Damon est idolâtre.

L'Italien Mancini, qui s'est reconnu dans cette pièce de vers, a répliqué par un troisième sonnet, mais c'est de la poésie de cour; les rieurs sont restés du côté des poètes de profession. M. de Nevers finissait sa réplique en rimant la promesse d'une volée de coups de bâton aux deux plus grands génies du siècle : Racine et Despréaux n'étaient pas hommes à se mettre au-dessus de la crainte que ce vers menaçant leur inspirait; les beaux esprits ne sont pour l'ordinaire vaillants que dans leurs écrits. Mais il intervint dans cette discussion un cinquième écrivain qui signifia en prose, très vile peut-être mais très énergique, à M. de Nevers : « Qu'il vengerait comme faites à « lui-même les injures qu'on s'aviserait de faire à des « hommes supérieurs qu'il aimait, et qu'il prenait sous sa « protection... » Ce prosateur était le grand Condé...; la querelle en resta là.

Depuis ce moment les choses ont repris le cours naturel dont elles avaient été détournées par la cabale : la *Phèdre* de Racine, où Mlle Champmeslé est admirable, attire la foule à l'hôtel de Bourgogne, et la *Phèdre* de Pradon tombe dans le mépris auquel elle ne fut un moment soustraite que par les cinq mille écus de Mme de Bouillon.

Puisque j'ai trouvé l'occasion de revenir aux Mancini, j'en vais profiter pour dire un mot de la belle duchesse de Mazarin, qui ne veut pas aimer son mari, même par arrêt du parlement. Cette charmante femme, échappée à la tyrannie conjugale, s'est retirée en Angleterre, d'où elle nous envoya l'année dernière de très jolis mémoires que l'on attribue à Saint-Réal, compagnon d'exil de la fugitive duchesse. Dans ce livre, Laure Mancini fait assez ingénument l'aveu d'une multitude de petites étourderies que Mme de Courcelles partagea quelquefois, et qui font présumer qu'il n'y avait pas que ce goût de commun entre ces deux dames. Nous les voyons, renfermées ensemble au couvent de Sainte-Marie de la Bastille, occuper leurs loisirs à faire de malins tours aux religieuses après en avoir joué de plus noirs à leurs maris. Un jour nos espiègles mettent de l'encre dans un bénitier à l'heure des matines, et les bonnes sœurs assistent à cet office matinal marquées au front, mais non pas à la manière de MM. de Courcelles et de Mazarin. Le lendemain, les recluses sans vocation parcourent les dortoirs à minuit en criant *taïaut* à une meute de petits chiens qu'elles nourrissent au grand scandale de la communauté. Une autre fois, les nonnes ayant refusé à ces dames ce qu'il leur fallait pour se laver les pieds, elles font remplir d'eau de grands coffres de bois, qui, ne contenant pas ce liquide, le laissent échapper à torrents et inondent à travers le plancher mal joint les lits des religieuses qui couchent au-dessous. Pendant que Mme de Mazarin se livrait à ces récréations de page, un arrêt du parlement dont elle se montra très reconnaissante l'envoya résider au palais Mazarin, tandis que le duc demeurait à l'Arsenal. Cette proximité d'une demi-lieue entre Laure et son époux était un *rapprochement* très conforme aux vœux de la dame. « Ce jugement, dit-elle dans ses Mémoires, avait été rendu « par une chambre composée de jeunes gens *fort raison-* « *nables.* » Mais le mari en appela, et sa turbulente moitié fut condamnée ou peut-être se résigna par accommodement à demeurer avec lui. Il n'y eut pas moyen d'y

tenir. Le duc n'entendait pas le moins du monde la plaisanterie. La duchesse avait attiré chez elle quelques jeunes gens pour jouer la comédie : il n'y en avait pas plus de trois ou quatre qui adressassent des hommages à l'adorable Laure...Eh bien ! ne voilà-t-il pas que le mal-appris, sans égard aux préparatifs d'une superbe représentation, fait abattre le théâtre pendant que les acteurs et une partie des spectateurs dînaient chez la directrice.

Indignée d'un procédé si brutal, Laure quitta secrètement l'hôtel Mazarin après cette incivile exécution, aidée dans sa fuite par le duc de Nevers. La belle aventurière, ayant pour toute compagne une de ses filles nommée Nanon, se mit à courir les champs sous la protection d'un gentilhomme que lui avait donné son frère et qu'elle ne connaissait point. Il faut suivre dans les Mémoires le voyage de Mme de Mazarin, tantôt en carrosse, tantôt en chaise, enfin à franc étrier, ce qui n'était pas une manière fort commode de voyager, quoique les belles fugitives eussent pris la précaution de se déguiser en cavaliers. Nanon laissait échapper par-ci par-là quelques *madame:* c'était fort malheureux, car le soir dans les hôtelleries, des curieux, jaloux d'acquérir une certitude, observaient le couple travesti à travers la serrure et voyaient s'échapper leurs longs cheveux de la coiffure masculine qui les tenait captifs ; heureux encore si ces indiscrets ne voyaient que cela.

Au milieu de tant de vicissitudes, la duchesse arriva en Suisse, puis en Italie, puis en Allemagne, puis en Flandre, d'où elle passa, vers la fin de 1675, en Angleterre. C'est là qu'une des femmes les plus belles, les plus spirituelles de la cour de France vit entourée d'une société illustre, que Saint-Evremont épure de temps en temps et que Saint-Réal voit, dit-on, s'écouler chaque soir sans être obligé de la suivre. Vainement le duc a-t-il fait d'innombrables démarches pour déterminer *sa Laure* à revenir près de lui : elle ne veut point de ce béat personnage pour son Pétrarque, et le cri journalier de la belle est, comme celui de la Fronde : *Point de Mazarin ! point de Mazarin !*

Le maréchal de Luxembourg avait investi Valenciennes et ouvert la tranchée devant cette place, quand le roi y arriva avec une partie de sa maison. Le siège ne fut pas long : Valenciennes se rendit le 17 mars après un coup de main audacieux des mousquetaires, qui s'étaient emparés de la contrescarpe. Mais le plus beau fait de cette campagne est la victoire de Cassel, remportée par *Monsieur* sur le prince d'Orange, et qui facilita la prise de Saint-Omer. Quoique le duc d'Orléans eût vaincu dans cette occasion à la manière de son frère, c'est-à-dire grâce à l'expérience des maréchaux de Luxembourg et d'Humières, Louis XIV apprit cet avantage avec un front soucieux : il quitta sur-le-champ l'armée et ramena *Monsieur* à Versailles de peur qu'il ne prît trop de goût à ces jeux guerriers.

« Je suis fâché que vous ne soyez pas venus à cette der-
« nière campagne, dit le roi à Racine et Despréaux quel-
« que temps après son retour de Flandre, vous auriez vu
« la guerre, et votre voyage n'eût pas été long. — Sire,
« répondit Racine en homme de cour bien stylé, Votre
« Majesté ne nous a pas donné le temps de faire faire nos
« habits. — Oh bien, reprit le monarque, afin que la pro-
« chaine fois vous soyez en mesure, je vous désigne tous
« les deux dès aujourd'hui pour écrire l'histoire de mon
« règne, et je vous donne à chacun mille écus de pension. »

Cette année, comme les années précédentes, les galanteries succèdent à la guerre, qui dans quelques mois leur succédera à son tour. Mais le bonheur de la favorite est désormais mêlé de beaucoup d'amertume : il ne lui est plus possible de se dissimuler non seulement l'empire que Mme de Maintenon obtient sur le cœur du roi, mais la diminution de sa propre influence sur les sens de ce prince. Dans cette anxiété, la marquise se livre à toute la fougue de son tempérament pour enlever au roi le goût des plaisirs : elle s'efforce d'en tarir la source, craignant qu'il ne cherche à l'épuiser chez ses rivales. On dirait qu'elle prétend arracher cet amant à toutes les femmes en lui pro-

diguant ce que toutes ensemble pourraient à peine lui donner.

Ce n'est plus une maîtresse tendre, délicate, voluptueuse,

C'est Vénus tout entière à sa proie attachée.

Malgré des soins si ingénieux, si brûlants, Mme de Montespan n'obtient du roi que les hommages d'une tendresse languissante et qui a besoin d'une image étrangère pour se ranimer. Je l'ai déjà dit, à la cour le secret est impossible : on sait des confidents indiscrets du roi que dans ses entretiens avec Athénaïs, Sa Majesté, trompant son imagination par une erreur volontaire, aime à se croire avec cette veuve sur laquelle se concentrent presque tous ses désirs. Mme de Montespan est le temple, Mme de Maintenon reçoit le sacrifice. Mais quelle idée doit-on se faire de cette lubrique beauté quand on songe qu'en sortant des bras de Louis XIV, elle retrouve assez d'ardeur pour justifier par une laborieuse expérience cet éloge qu'on lui entendit faire un jour de Louvois : « Il remplit toutes les « idées que j'ai du grand homme ! »

Une des inclinations du roi dont la vivacité se soit soutenue le plus longtemps, c'est celle qu'il conserve encore pour la princesse de Soubise. Indépendamment des caprices de cette dame, qui piquent les désirs de Sa Majesté en les rebutant quelquefois, les difficultés dont cette intrigue est entourée doivent contribuer encore à la perpétuer. Ce n'est qu'avec une grande circonspection que les entrevues ont lieu. Appelée à toute heure à la cour par sa naissance, la princesse assiste au dîner, aux conversations, aux promenades sans que le roi ait l'air de l'apercevoir : c'est la maréchale de Rochefort qui ménage de tendres rendez-vous à ces amants, et toutes les précautions sont prises pour que le mystère en soit impénétrable. Le prince de Soubise, d'abord extrêmement jaloux, s'est mis à le devenir moins, ensuite point du tout, et cela à une époque où une grêle bienfaisante de titres, de pensions, de dignités honorables et lucratives tombait sur sa maison. Il pensa

que si la trahison de sa femme pouvait avoir quelque chose d'amer, la fortune immense qu'il avait faite depuis quelques années était un formidable dédommagement. L'honnête seigneur jouit donc en paix des effets sans s'inquiéter davantage des causes. De son côté Louis XIV, en bienfaiteur délicat, a soin de colorer par des motifs spécieux les grâces qu'il répand sur la famille de Soubise : il allègue une fois la nécessité de soutenir cette maison illustre ; une autre fois Sa Majesté récompense des services distingués. Quelques robustes esprits se laissent prendre à ces prétextes ; mais la gaze est trop claire pour que les courtisans ne la percent pas de leurs regards. Mme de Montespan, après avoir cherché longtemps en vain à se convaincre des amours du roi et de Mme de Soubise, est maintenant bien fixée à cet égard. Elle avait cru voir que la princesse mettait toujours une certaine paire de boucles d'oreilles quand le prince allait à Paris : sur cet indice elle fit suivre un jour le roi ; la favorite ne s'était point trompée, les boucles d'oreilles servaient en effet de signal au rendez-vous. Le lendemain de cette découverte elle aborda M. de Soubise dans la galerie et essaya de lui faire comprendre assez clairement ce qui se passait. Le prince fit semblant de ne pas saisir le sens de ce que la marquise voulait lui dire : il lui tourna le dos et la laissa persuadée que, même en déchirant tout à fait la gaze, elle ne parviendrait pas à faire entendre à ce mari des détails sur lesquels il voulait apparemment rester sourd.

Le roi ayant appris que le poète Dufresny, auteur de quelques comédies, était fort peu accommodé, et que cet arrière-petit-fils de Henri IV [1] courait le risque de mourir de faim, le fit venir un de ces matins à Versailles. « Mon « pauvre Dufresny, lui dit-il, j'ai tâché de vous soustraire

1. Le grand-père de Dufresny était fils d'une jardinière d'Anet, que l'on nommait la *belle jardinière*, et que Henri le Grand eut pour maîtresse. L'aïeul du poète naquit de ce commerce ; jamais il ne s'en prévalut, non plus que son fils et son petit-fils. Mais Louis XIV ne doutait pas de cette origine.

« plusieurs fois à la misère et de vous mettre dans un « autre équipage que celui où vous voilà ; mais vous aimez « le vin, le jeu et les femmes, ventre-saint-gris !... Il fau- « dra pourtant vous amender. Voici un bon de mille pisto- « les ; tâchez donc que les comédiennes, la bassette et le « cabaret n'en aient pas trop. » Dufresny jura qu'il allait devenir sage comme un anachorète ; mais, si l'on doit peu compter sur un serment d'ivrogne, que doit-on penser de celui d'un homme qui est tout à la fois, ivrogne, joueur, galant... et poète !

Louis XIV s'est livré à ce mouvement de générosité envers un descendant en ligne oblique de son aïeul le grand Béarnais pour célébrer l'arrivée de *Françoise-Marie* [1], troisième fille de Mme de Montespan, que la féconde favorite vient de mettre au monde. Sa Majesté a voulu que la naissance d'une bâtarde profitât au petit-fils d'un bâtard : il faut être conséquent en tout.

La reine, qui touche à l'accomplissement de sa trente-neuvième année, portait il y a peu de jours des rubans roses ou bleu tendre ou jaunes, parce que les dames ne quittent jamais ces couleurs en Espagne. Le roi lui conseilla assez brusquement hier matin de renoncer à ces nuances qui ne conviennent qu'aux jeunes femmes, et qu'elle ne peut conserver, ajouta-t-il, sans se faire moquer d'elle. « Je croyais, sire, répondit Marie-Thérèse, que je « pouvais rester encore ainsi quatre ou cinq ans sans être « ridicule. — Et moi, répliqua Sa Majesté, je vous dirai « qu'il y en a quatre ou cinq que vous devez le paraître... » Dès le soir même la reine quitta les couleurs tendres, et depuis cet instant elle ne met plus de rouge.

La campagne se termine encore cette année par des succès en Alsace, et le maréchal de Créqui s'inscrit décidément parmi les grands généraux. Le jeune duc de Lor-

1. *Françoise-Marie* de Bourbon, depuis Mlle de Blois ; elle épousa Philippe II, duc d'Orléans, qui fut régent après la mort de Louis XIV. Les deux autres filles du roi et de Mme de Montespan étaient *Louise-Françoise*, Mlle de Nantes, qui épousa Louis III, duc de Bourbon-Condé, et *Louise-Marie*, Mlle de Tours, morte en 1681.

raine voulut au mois de novembre faire une nouvelle pointe sur la Lorraine, où il espère toujours rétablir la domination de ses pères. Il passa la Sarre et s'avança jusqu'à Metz ; mais M. de Créqui ayant marché jour par jour sur ses flancs finit par lui couper les vivres et le passage. Contraint alors de se rejeter sur la Meuse, Charles y retrouva le maréchal, qui, comme son ombre, le suivait partout. Il fallut retourner en Alsace. Le général français l'y devança et l'obligea à recevoir le combat près de Cokesberg, où le duc de Lorraine fut battu. M. de Créqui a couronné ce succès par la prise de Fribourg: Le jeune de Villars s'y est distingué.

CHAPITRE XXII

1679

Le diable s'en mêle. — Le comte d'Aubigné ; son mariage. — *Le Comte d'Essex* de Thomas Corneille. — *Fables de la Fontaine.* — Encore la cour voyageuse. — C'est une ruse de guerre. — La foire Saint-Germain. — Première pièce de théâtre qu'on y ait jouée. — Succès en Flandre. — Racine et Despréaux à l'armée. — Leur lunette grossit certains objets. — Naissance du comte de Toulouse. — Belle qui meurt littéralement d'amour. — Les *cadenas.* — Traité de Nimègue. — Combat de Saint-Denis. — Mot de Gourville à cet égard. — Lettre du prince d'Orange à Louis XIV. — Réponse du roi. — Avantages sur le Rhin. — Jalousie à l'italienne. — Ruse financière de Colbert. — Le Nôtre. — Sa visite au pape. — Mort de Claude le Lorrain. — *Le Mercure galant* de Boursault. — *Germanicus* du même auteur. — Anecdote à laquelle cet ouvrage donne lieu. — Paix entre la France et l'Empire. — Mme de Longueville, son caractère, sa vie, sa mort, son éloge funèbre. — Disgrâce de M. de Pomponne. — Rupture matérielle du roi et de Mme de Montespan. — Les mousquetaires. — Remontrance de Mme de Maintenon au roi. — Son effet. — Caution de Mme de Richelieu. — Censeurs et commission de librairie. — Leurs fonctions. — Mort de la duchesse de Chevreuse et du cardinal de Retz. — Portrait de ce cardinal. — Marie-Louise, fille de *Monsieur*, reine d'Espagne. — Mariage de Mlle de Blois, fille de Mme de la Vallière, avec le prince de Conti.

— Compliment burlesque du comte de Gramont. — Examen de la tactique de Mme de Maintenon. — Apparition de Mlle de Fontanges. — Son portrait. — La nouvelle favorite au bal de Villers-Cotterets. — Tout son crédit est compromis dans une courante. — Le jarret de Mme de Montespan.

Mlle de Thianges, cette jeune beauté à qui, selon le dire de sa maman, il ne manque plus rien, pourrait bien, si l'on ne veille sur elle, offrir bientôt le mécompte prévu par le comte de Gramont. Il existe à la cour des dénicheurs d'innocence qui se lèvent de bon matin. La belle trouva le jour de l'an sur sa toilette un petit diable ayant à la main une souris fort bien imitée. Mlle de Thianges se plaignait à sa femme de chambre de ce que par l'envoi de ce joujou on la traitait encore en enfant, lorsque tout à coup la souris, pressée d'une certaine manière, s'ouvrit et laissa échapper une paire de bracelets du prix de deux mille louis avec un petit billet sur lequel on lisait ces mots: *Le diable s'en mêle.* Jusqu'ici l'on s'est consumé en recherches sans avoir pu découvrir l'auteur de ce magnifique présent; mais s'il fallait se *donner au diable* pour le mériter, Mme de Thianges assure qu'en bonne mère elle se sacrifierait plutôt que de laisser damner sa fille.

Le comte d'Aubigné, frère de Mme de Maintenon, est un fort plaisant personnage dont je parlerai beaucoup par la suite. Je me borne en ce moment à dire qu'il vient d'épouser, sans en prévenir sa sœur, Mlle Geneviève Piètre, fille d'un procureur du roi de la ville de Paris. Cette jeune personne est sans beauté, et, qui pis est, sans bien. Si Gramont est informé de cette union, il doit avoir déjà dit que le comte fait un *piètre* mariage.

Thomas Corneille a trouvé quelques étincelles du beau feu poétique de son frère dans la tragédie du *Comte d'Essex*, dont le succès a été complet. Boileau prétend qu'il n'est point mérité, et que l'on peut hardiment comprendre dans le *galimatias double* ce vers ronflant qui fait trépigner d'aise le parterre ébahi :

Le crime fait la honte et non pas l'échafaud.

Il ne fallait pas, dit le savant critique, exhumer Tertullien de sa poudre pour en tirer une traduction amphibologique de ce passage : « *Martyrem facit causa, non pœna.* »

En récompense, notre Juvénal ne tarit pas d'éloquence sur les fables de la Fontaine[1], qui viennent de paraître en entier. « Ni Esope, ni Phèdre, dit Boileau, n'ont approché de cette perfection : ils avaient ouvert le sentier ; la Fontaine en a fait un chemin vaste, agréable, sûr, où toutes les générations voudront passer. »

A son départ pour l'armée, le roi est revenu au bagage de ses premières campagnes ; il se rend en Lorraine avec la reine et toute la cour. Les routes sont couvertes d'artillerie et de carrosses dorés ; on y rencontre force chariots portant pêle-mêle des tentes et des toilettes, de la poudre à canon et des pots de pâte d'amande, du brandevin et de l'eau de la reine de Hongrie, des cuirasses et des dentelles, des mousquets d'infanterie et des mousquets d'apothicaire. Mais cette fois tout cet attirail, qui promet une campagne d'agrément, n'est, dit-on, qu'un simulacre imaginé pour donner le change aux ennemis, et leur laisser croire que Louis XIV s'amusera de fariboles sur la Moselle, tandis que, dans le plus grand secret, il se transportera rapidement aux bords de l'Escaut. Voilà donc la galanterie, qui depuis longtemps est un moyen de politique, devenue récemment une ruse de guerre.

Je suis restée à Paris, moi, avec mes trente-neuf ans, dont la marche, que je trouve de plus en plus rapide, ne me permettra bientôt plus d'être propre ni à la politique, ni à la guerre. Je promène dans notre triste capitale mes loisirs souvent chargés d'ennuis ; je les conduisis hier à la foire Saint-Germain, où les oisifs comme moi vont voir une nouveauté éclose cette année. On n'a offert longtemps dans ce lieu que des spectacles vulgaires, des marionnet-

1. Une portie de ces fables avait paru en 1668. Liauteur publia en 1671 le reste de ses contes, dont les six premiers livres avaient été donnés au public en 1664.

tes, quelques animaux sauvages, un géant, des chats, des chiens, des singes savants ; dans ces derniers temps, le public y a vu avec admiration des joueurs de gobelets, des sauteurs et des danseurs de corde. Mais, cette année, on donne au préau de la foire, sur un théâtre assez élégant, une pièce intitulée *les Farces de l'Amour et de la Magie :* c'est un divertissement en trois intermèdes, mélange bizarre de sauts, de récits, de danses, de lazzis et de machines ; les comédiens sont des sauteurs. Tout Paris court à ce spectacle bâtard.

Je reçois mon courrier de Flandre : ainsi qu'on l'avait prévu, le roi, après avoir donné l'ordre d'investir Charlemont, Namur et Luxembourg, s'est rendu de sa personne dans les Pays-Bas, et a fait son entrée à Gand, qui avait ouvert ses portes le 9 mars au maréchal d'Humières. Seize jours après, Ypres se rendit à Sa Majesté, c'est-à-dire au maréchal de Luxembourg. Racine et Despréaux, qui cette fois avaient eu le « temps de faire faire leurs habits, » observaient d'une hauteur voisine le siège de cette ville, qui ne dura qu'une semaine. M. de Saint-Aignan, que le roi avait chargé de conduire ses historiens à ce poste, écrit que nos Tacites modernes paraissaient un peu émus lorsque leur lunette était braquée sur les remparts de la place assiégée ; il est possible que l'émotion ne leur ait pas permis de juger sainement des choses, et c'est à cela sans doute qu'on doit attribuer le volume exorbitant qu'ils ont prêté à certaines actions, en taisant d'autres faits beaucoup plus remarquables.

Le roi revint hier à Saint-Germain et reprit le timon des affaires intérieures, qu'il avait confié à son départ au chancelier le Tellier [1]. La favorite n'attendait que le retour de Louis XIV pour lui donner un septième enfant d'origine Mortemart ; celui-ci s'appelle *Louis-Alexandre* [2]...

1. M. d'Aligre avait succédé au chancelier Seguier deux mois après sa mort, et M. le Tellier succéda à M. d'Aligre décédé en 1677.

2. Louis-Alexandre de Bourbon, depuis comte de Toulouse.

Je doute que les génisses, les brebis, les laies et les tourterelles composant le cadeau que le marquis de Dangeau fit il y a quelques années à Mme de Montespan aillent plus vite en besogne que cette fertile beauté.

Ce n'est pas seulement par métaphore que l'on meurt d'amour au temps où nous vivons : voici l'exemple d'une triste réalité. Mlle de Saint-Gelais, jeune personne fort honorable employée dans la maison de la reine, quoiqu'il n'y ait plus de demoiselles d'honneur, avait une bien grande envie d'avoir un amant ; malheureusement la pauvre fille possédait encore plus de laideur que de vocation amoureuse, et ce n'est pas peu dire. Il fallait pour l'aimer plus que de la bonne volonté, plus que du dévouement ; l'héroïsme seul en pouvait être capable... Il se trouva un héros. Certain gentilhomme normand, aussi pauvre qu'intrépide, se jeta, nouveau Curtius, dans une intrigue avec Mlle de Saint-Gelais. Elle était d'une maison illustre ; le sang des Lusignan coulait dans ses veines ; notre amant audacieux le savait et ne pouvait se persuader qu'il n'y eût pas quelque dix mille pistoles à l'appui de tant de noblesse. Mais la vérité perce tôt ou tard, même à la cour. Le normand apprit un jour, jour fatal pour Mlle de Saint-Gelais, qu'elle n'était riche qu'en désirs, et n'avait d'espérances que celles de l'amour. L'infidèle disparut un beau matin: le coup était aussi terrible qu'imprévu ; la descendante des rois de Jérusalem s'efforça tant qu'elle put de douter de son malheur ; il fallut enfin y croire. A peine en fut-elle assurée qu'elle devint jaune comme un souci ; bientôt une fièvre lente la dévora ; le marasme suivit de près, et la pauvre fille, descendue en moins de quinze jours au bord de la tombe, mourut en accusant l'ingrat normand de l'avoir assassinée.

J'ai remarqué depuis un mois à la cour de nouveaux meubles fort galants ; ce sont de petits coffrets où l'on renferme sous clef tous les ustensiles servant à table : la cuiller, la fourchette, le couteau, etc. Ces nécessaires, qui chez le roi sont d'or ou de vermeil, se placent à la droite de chaque couvert ; ils s'appellent *cadenas*. Toutes galan-

tes qu'elles paraissent, ces boîtes ont été mises en usage pour la sûreté de ceux qui s'en servent : les tentatives d'empoisonnement qui se multiplient chaque jour nécessitent des précautions auxquelles ces petits meubles viennent ajouter. Dernièrement M. Colbert fit exécuter un *cadenas* pour le service de la reine par le fameux orfèvre Delaunay ; il pèse vingt-deux marcs d'or, et la façon a été réglée à quatre mille livres.

La paix a été conclue à Nimègue; Louis XIV en a dicté presque toutes les conditions. Trois traités distincts sont sortis de ce laboratoire diplomatique : le premier entre la France et la Hollande ; le second entre la première de ces puissances et l'Espagne ; le troisième, qui n'est point encore signé, entre Louis XIV et l'empereur Léopold, pour lui et les princes de l'Empire. Il est digne de remarque que les Hollandais, après avoir attiré tous les autres États dans leur cause, ne perdent absolument rien à la guerre, tandis que l'Espagne est dépouillée de la Franche-Comté et d'une grande partie de la Flandre. Louis XIV fait rendre au roi de Suède, son allié, tout ce qui lui avait été enlevé par l'électeur de Brandebourg et le roi de Danemark.

Le traité avec la république fut conclu le 10 août, et cependant le prince d'Orange, espérant surprendre le maréchal de Luxembourg, l'attaqua le 14 sous les murs de Mons, où, d'après les conventions de Nimègue, nos troupes doivent rester jusqu'à ce qu'on ait donné satisfaction au roi de Suède. Dans ce combat, qui a pris le nom du village de Saint-Denis, le prince a été battu ; il a perdu beaucoup de monde, et la violation des traités est punie. « Je n'ai pu me refuser cette dernière leçon de mon mé-« tier, disait-il à Gourville peu de jours après la bataille. « — Si cela se renouvelait souvent, répondit le conseiller « d'État français, l'éducation de Votre Altesse coûterait « cher à la Hollande.» Sentant toutefois la faute qu'il avait commise, le prince d'Orange écrivit dernièrement au roi pour s'excuser et lui demander son amitié. « J'ai reçu, lui

« répondit Louis XIV, la lettre par laquelle vous me « demandez mon amitié ; je vous l'accorderai quand vous « en serez digne. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait en sa « sainte garde. — Je ne puis, dit le prince, avoir son « amitié, eh bien ! j'aurai son estime. »

Cependant le traité entre la France, l'empereur et les princes de l'Empire n'étant point encore signé par suite de difficultés pour la plupart relatives au duc de Lorraine, la guerre continue sur le Rhin. M. de Créqui, après avoir battu le prince de Bade à Rhinsfeld, a attaqué et défait le duc de Lorraine à Gengenbach. Le maréchal s'est ensuite rendu maître du pont de Kehl, a brûlé une partie de celui de Strasbourg, et vient de s'emparer de Lichtenberg.

Pendant cette prolongation d'hostilités, un officier général qui se trouvait à l'armée, a fait sous les plus doux auspices un voyage funeste à Paris. Le marquis d'Albret entretenait des galanteries avec la femme de M. Bussy-Lamet ; il reçut un jour une lettre de sa maîtresse, qui lui assignait un rendez-vous et le pressait, avec de tendres instances, de n'y pas manquer. D'Albret obtient du maréchal de Schomberg un congé assez court ; il vole dans les bras de sa belle... C'est la mort qui l'y attend. Mme de Bussy avait été forcée par son mari de demander l'entrevue ; l'époux outragé attendit son rival... il l'assassina. M. de Schomberg a été réprimandé par M. de Louvois pour avoir accordé le congé sans la permission du roi.

Les frais de la guerre ont épuisé les finances ; les coffres de l'Etat sont vides ; et cependant quelques courtisans avaient persuadé Louis XIV, immédiatement après la signature des traités de Nimègue, qu'il importait de donner un superbe carrousel. « Cette fête, disaient-ils, « aura l'avantage politique de faire croire aux étrangers « que les ressources de la France sont inépuisables, et ne « fera qu'ajouter à l'idée qu'on a de la grandeur de Votre « Majesté. » Le roi était bien faible sur le terrain où ces messieurs l'attaquaient : il adopta presque sans objections leur idée, et se laissa présenter des plans pour le

carrousel. Mais comment, au milieu de la gêne où se trouvait l'État, aborder auprès de Colbert la proposition d'une dépense sans doute considérable et d'une incontestable inutilité ? Pendant quinze jours, l'embarrassé monarque tourna autour de ce sujet délicat; mais toujours le courage lui manquait quand il fallait entamer la question au vif. Le contrôleur général, bien informé des projets du roi, et qui avait déjà trouvé le moyen d'assurer leur exécution, quoiqu'il eût l'air de les ignorer, voyait venir Sa Majesté en redoublant ses plaintes, ses exclamations, ses soupirs sur l'équilibre du trésor.

— Hélas ! je le sais bien, dit enfin le roi, et je vois que décidément il me faudra renoncer à un carrousel que je me proposais de donner.

— Un carrousel ! s'écria Colbert en rendant son visage plus sombre encore que de coutume.

— Oui, les seigneurs de ma cour me disent tous que c'est nécessaire ; mais le défaut de ressources...

— C'est égal, sire, il faut que la fête ait lieu... interrompit Colbert à la grande surprise du roi.

— Mais comment ferez-vous, monsieur, pour trouver l'argent nécessaire ?

— Je serais fort en peine de le dire à Votre Majesté ; je verrai... J'y réfléchirai.

— Oui, je sais, Colbert ; ce ne serait pas la première fois que votre imagination battrait monnaie... Tenez, voilà les plans qu'ils m'ont remis; voyez ce qui coûterait le moins.

— Tout cela ne convient pas, dit le ministre après avoir examiné les desseins.

— Je l'avais prévu ; ces projets seraient d'une exécution trop dispendieuse.

— Non, sire, ils me paraissent au contraire trop mesquins.

— Hum ! que dites-vous, monsieur ?

— Je dis, sire, que, puisqu'il agrée à Votre Majesté de donner une fête, il faut la rendre digne du plus grand roi du monde. Je me charge de faire dresser des plans convenables.

— Mais l'argent, Colbert, l'argent ?

— Je n'ai pas à cet égard à mesurer la dépense sur les moyens dont je dispose, car je n'ai rien ; mais comme il faut que je crée des ressources, il ne m'en coûtera pas plus de les créer fortes.

— Allons, monsieur, que Dieu vous seconde !

Lorsque le ministre parlait ainsi, toutes ses idées étaient déjà arrêtées. Rentré à son hôtel, il fit venir les fermiers généraux et leur déclara que l'intention du roi était de compter avec eux de clerc à maître pendant un espace de temps qu'il indiqua; mais que Sa Majesté, toujours juste, voulant les dédommager de ce dérangement, leur accordait un million d'indemnité. Les partisans virent d'un coup d'œil ce qu'ils perdraient à ce marché ; s'ils annoncèrent en riant leur soumission au ministre, leur rire ne passa pas le nœud de la gorge ; mais, bon gré, mal gré, il fallut se résigner.

Cependant M. Colbert fit mettre dans tous les journaux, non seulement du royaume, mais des pays étrangers, que Louis XIV donnerait à une époque qu'il fixa, un carrousel qui surpasserait en magnificence tout ce qu'on avait vu; sur-le-champ il fit commencer les préparatifs, et bientôt on vit accourir à Paris une multitude innombrable d'étrangers. Tous, pour faire honneur à leur nation, affectèrent un faste éblouissant, tous se livrèrent à des dépenses excessives. Il se fit dans la capitale et dans les environs une consommation prodigieuse à laquelle vint ajouter encore la noblesse de nos provinces, empressée d'admirer aussi les merveilles qui se préparaient. A peine, dans une telle affluence, les marchands, les maîtres d'hôtellerie, les artistes, les ouvriers, purent-ils suffire aux commandes qui leur furent faites.

Au milieu de tout ce mouvement, le roi voulut savoir ce que coûterait une fête qui, pour répondre à l'attente de tant de curieux, devait être magnifique.

— Sire, lui dit Colbert avec négligence, cela pourra revenir à dix-huit cent mille livres.

— Comment, monsieur, dix-huit cent mille livres, et

c'est vous qui m'annoncez cela sans vous émouvoir !... Non, non, je ne veux pas consacrer cette somme énorme à des amusements frivoles, je ne ruinerai point mon peuple pour divertir mes courtisans.

— Votre Majesté ne se rappelle donc pas que la fête est annoncée à toute l'Europe, que son honneur est maintenant engagé à la donner ?

— Au diable la promesse ! Voilà monsieur une grande folie.

— Je ne dis pas non ; mais, sire, il y a des folies utiles, et celle-ci est du nombre. Dans cette occasion, il faut enchérir encore sur la magnificence qui vous est naturelle : les étrangers s'y attendent ; s'ils étaient trompés, rien ne serait plus propre à dévoiler la gêne de l'État, qu'il nous importe de cacher.

— Vous avez raison ; tirez-vous donc de là comme vous pourrez... et surtout que je n'entende pas crier le peuple

— Que Votre Majesté se tranquillise à cet égard ; le peuple, loin de souffrir, profitera. Seulement, je vous demanderai, sire, la permission de retarder la fête de quinze jours ; nos préparatifs ne sont pas achevés.

— Ah ! voilà qui me contrarie. Comment, après avoir fixé le jour des réjouissances, pourrons-nous calmer l'impatience que ce retard va causer aux étrangers ?

— Je propose à Votre Majesté de leur donner un bal aux Tuileries, rien ne rend les hommes patients comme le plaisir.

— En effet, l'idée est excellente, je m'en empare.

M. Colbert avait eu un autre motif que l'achèvement des préparatifs pour demander un retard de quinze jours : le bal des Tuileries fut donné ; les étrangers y parurent avec les habits magnifiques qu'ils avaient fait faire pour le carrousel, il fallut en commander d'autres. Alors, nouvelle dépense, circulation plus active encore de l'argent : c'était là le but du contrôleur général, et il était rempli.

Enfin le spectacle si longtemps désiré fut offert à la multitude avide ; jamais on n'avait rien vu d'aussi brillant, d'aussi bien ordonné. Les étrangers s'extasièrent sur la

prodigieuse quantité de richesses que le roi et sa cour étalèrent aux regards éblouis... Chacun exagérait les dépenses; Sa Majesté elle-même regarda en tremblant les états que Colbert lui soumit. Quelle fut sa surprise en voyant, par une balance qui terminait le cahier, que, tous frais acquittés, il restait un million dans les coffres de l'État sur le compte de clerc à maître avec les fermiers généraux ! « Homme incompréhensible ! s'écria Louis XIV en « sautant au cou de son ministre ! le premier de mes tré- « sors c'est vous, car vous êtes le seul qu'on ne puisse « jamais épuiser. »

Je ne crois pas encore avoir trouvé l'occasion de parler du fameux Le Nôtre, architecte-jardinier qui dessina les beaux jardins des Tuileries, du Luxembourg, de Vincennes, et qui depuis plusieurs années emploie toutes les ressources de son art à Versailles. Cet habile artiste, ayant fait un voyage à Rome cet été, fut présenté au pape Innocent XI, qui avait désiré voir un homme si célèbre. Sa Sainteté examina avec un grand intérêt les plans de Versailles, dont Le Nôtre s'était muni comme de son plus beau titre de gloire ; le chef de l'Église en parut enchanté.

— Mon Dieu ! dit-il, cela doit coûter des sommes prodigieuses ?

— Saint-Père, répondit l'architecte, la dépense ne passe pas encore deux cents millions. Le Nôtre ajouta : Je ne crains plus de mourir, j'ai vu les deux plus grands hommes du monde, Votre Sainteté et le roi mon maître.

— Ah ! monsieur, quelle différence ! reprit Innocent XI avec humilité ; Louis XIV est un grand prince victorieux, et je suis un pauvre prêtre, le serviteur des serviteurs de Dieu... D'ailleurs le roi est jeune, et je suis vieux.

— Eh ! mon révérend père, répliqua Le Nôtre, qui prit au mot la modestie du pape, vous vous portez bien ; il y a beaucoup à parier que vous enterrerez tout le sacré collège. Je suis ravi de l'estime que vous portez à mon maître ; permettez-moi de vous embrasser... Et sans attendre la réponse du vicaire de Jésus-Christ, l'artiste lui sauta

au cou. Innocent XI aura pu trouver que, pour un prince dont on ne baise ordinairement que la pantoufle, cette accolade était un peu familière, surtout de la part d'un jardinier.

Le Nôtre professe la plus grande admiration pour Louis XIV ; mais il vénère les beaux-arts, et le cœur lui saigna en assistant à Rome au convoi de Claude le Lorrain, ce grand peintre de paysage, qui reçut le jour en France et mourut sur un sol étranger. On fit observer à notre architecte que son compatriote s'était retiré en Italie par goût ; mais cette remarque ne put le convaincre. « Non, non, persista-t-il à dire, je ne croirai point que *Gelée* [1] se soit expatrié volontairement, il faut qu'il ait eut quelque dégoût en France ; on tient au pays qu'on sur honorer, et il dépend toujours du souverain de faire aimer la patrie à celui qui contribue à l'illustrer. C'est le roi qui a tort : Sa Majesté en sera punie ; elle ne montrera point aux étrangers la tombe du premier paysagiste qui ait jamais existé. »

On vient de représenter une comédie fort spirituelle du poète Boursault ; il l'avait d'abord intitulée *le Mercure galant*, mais comme c'est le titre du journal rédigé par le sieur Visé, M. de la Reynie a décidé que cet ouvrage serait appelé *la Comédie sans Titre* [2]. Le journaliste, irrité d'une pièce entièrement dirigée contre lui, avait demandé au lieutenant général de police qu'elle fût supprimée ; mais il est rare qu'en France l'esprit et la malignité n'aient pas raison, et c'est pour cela que le sieur Visé a eu tort.

On ne se rappellera la tragédie de *Germanicus*, du même auteur, que par une anecdote à laquelle cet ouvrage a donné lieu : Corneille, soit par persuasion, soit pour établir entre Boursault et l'auteur d'*Andromaque* un parallèle qui ne pouvait flatter ce dernier, dit, il y a quelques

1. *Claude* dit *le Lorrain*, parce qu'il était né en Lorraine, se nommait *Gelée ;* il était fils d'un pâtissier de Nancy.

2. L'ouvrage a été joué plus tard sous le titre de *Mercure galant ;* c'est avec cette dénomination qu'il est resté au théâtre.

jours, à l'Académie, « que *Germanicus* était une bonne « pièce ; qu'il ne lui manquait que le nom de Racine. » Le grand poète, offensé de ce discours, exprima avec aigreur son ressentiment en présence de Corneille, et des paroles piquantes furent échangées. Les deux grands écrivains se quittèrent brouillés [1].

La paix est enfin signée avec l'empereur et les princes de l'Empire. Le roi cède à Léopold ses droits sur Philippsbourg ; de son côté l'empereur abandonne à Louis XIV Fribourg et Huningue. Cette dernière place, qui n'est, à proprement parler, qu'une redoute, peut devenir d'une grande importance : Vauban propose déjà à Sa Majesté d'y établir une tête de pont sur le Rhin. Le duc de Lorraine, mécontent du traité, n'y a point été compris ; il ne lui reste donc plus qu'à faire effacer la devise de ses étendards et à demander un asile à quelque nouveau Prusias, qui ne le traitera peut-être pas mieux que l'ancien ne traita jadis Annibal.

La mort vient de frapper Anne-Geneviève de Bourbon-Condé, duchesse de Longueville, qui fut une héroïne dans toutes les carrières qu'elle parcourut. Tour à tour pieuse, galante. guerrière et janséniste, elle poussa chacun de ses goûts jusqu'à la passion et chacune de ses opinions jusqu'à l'enthousiasme. Cette femme se trouva mêlée, de son temps, à toutes les intrigues politiques, galantes, militaires ou religieuses ; toujours de la meilleure foi du monde, elle ne sut s'arrêter dans aucun genre d'excès, et n'en aperçut le vice qu'après y avoir cédé. Mlle de Bourbon, à l'âge où les jeunes filles se laissent si facilement séduire par les plaisirs du monde, ne songeait qu'à remplir ses exercices de piété ; elle se faisait souvent conduire aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques, où elle passait des journées entières dans les entretiens mystiques de l'abbesse

1. Depuis ce jour Corneille et Racine ont vécu sans amitié l'un pour l'autre, mais non pas sans estime. Dans ce temps-là on s'estimait encore quand on ne s'aimait plus.

ou bien agenouillée sur les dalles humides de l'église. Cependant Mme la princesse, qui ne voulait pas faire une religieuse de sa fille, lui déclara avec douceur, mais avec fermeté, qu'elle devait se préparer à la suivre dans le monde, en commençant par un bal qu'on préparait pour le lendemain à la cour... Un bal ! grand Dieu ! Il est aisé de concevoir combien le nom seul de cette réunion mondaine inspira d'effroi à la dévote élève des carmélites ; il fallait cependant obéir, et dans ce danger pressant elle courut consulter la vénérable supérieure sur la conduite à tenir. L'avis que Mlle de Bourbon demandait était difficile à concilier avec le respect dû aux volontés d'une mère ; l'abbesse ouvrit un conseil où toutes les fortes têtes de la communauté furent appelées. On discuta longuement, aigrement et simultanément, comme on discute toujours dans un comité féminin. Enfin il fut résolu qu'Anne-Geneviève, avant de faire sa toilette de bal, glisserait sous sa chemise un petit cilice bien rude, dont l'effet préservatif des tentations ne pouvait manquer d'être souverain. De retour dans son appartement, la pieuse demoiselle se cuirassa donc du précieux cilice, se laissa parer ensuite des atours les plus brillants, et se présenta dans la dansante assemblée, ne se croyant pas moins invulnérable que le bouillant Achille après son immersion dans le Styx. A peine la belle princesse fut-elle rendue à la cour qu'une foule d'adorateurs l'entoura, et que les éloges les plus exagérés, et par cela même les plus doux, lui furent prodigués. Rien de subtil comme la louange; les compliments que recevait Mlle de Bourbon ne tardèrent pas à percer l'enveloppe de modestie sur laquelle la pauvre enfant avait trop compté ; elle ressentit l'effet du poison, y prit goût, s'en enivra dans la même soirée, et cela malgré le cilice, bientôt échauffé par un feu profane contre lequel il demeura sans vertu. En un mot l'élève des carmélites sentit, en retournant au palais de sa mère, qu'elle avait eu tort de se croire invulnérable, et c'était ailleurs qu'au talon qu'elle venait d'être blessée... « Elle portait, hélas ! le trésor de la

grâce dans un vase plus fragile qu'elle n'avait pensé. »

Depuis ce jour jusqu'à l'âge où la conversion naît ordinairement du dépit que cause la fuite du péché, Mme de Longueville n'a jamais été sans amants : mais il faut convenir aussi qu'on ne la vit pas un instant sans confesseur: elle a constamment mené de front les intrigues amoureuses et les pratiques de la dévotion, et si elle a fini par être dévote seulement, c'est que l'amour était resté en arrière, et qu'elle ne pouvait plus le faire rejoindre. Il y eut alors une place vide dans ses affections; le jansénisme vint la remplir d'autant plus promptement que la cour haïssait les jansénistes, et que Mme de Longueville n'aimait point la cour.

Cette sœur du grand Condé fit bâtir un corps de logis à Port-Royal des Champs, où souvent elle passait des mois entiers dans la compagnie des *Arnauld*, des *Nicole* des *le Maître*, des *Hermant*, des *Saci*. Les conversations, de ces hommes supérieurs contribuèrent à corriger Mme de Longueville de la manie du bel esprit, qu'elle avait accréditée à l'hôtel de Rambouillet. Cette réunion de jansénistes éclairés, sous la protection d'une femme tout à la fois riche, puissante et exaltée, finit par inquiéter Louis XIV, excité par le Père de la Chaise et les jésuites, dont le ressentiment se nourrit encore du souvenir des *Lettres provinciales*. Louis XIV, dans ces derniers temps, a menacé Arnauld et quelques autres sectaires de Jansénius; mais la mort de Mme de Longueville enlevant le principal appui de ce parti, il est probable qu'on cessera de le craindre et de le tourmenter. L'oraison funèbre de Mme de Longueville a été prononcée aux Carmélites par l'évêque d'Autun. Ce prélat courtisan a eu l'art de mêler avec beaucoup d'adresse le panégyrique du grand Condé à celui de sa sœur, et M. le prince, présent à la cérémonie, s'est enivré très volontiers du nuage d'encens qui lui était envoyé. L'orateur sacré peut se flatter encore d'avoir esquivé très heureusement les endroits de la vie de son héroïne où l'absence de l'éloge n'eût pas suffi... Pauvre postérité, comme tu seras trompée !

Il nous restait encore un petit adversaire en Allemagne: c'était l'électeur de Brandebourg, qui seul avait refusé d'accéder au traité de Nimègue. Ce prince obstiné vient enfin de signer la paix, après s'être fait enlever le pays de Clèves par le brave Calvo, et Lipstadt par le marquis de Sourdis, tandis que le maréchal de Créqui battait l'électeur lui-même à Minden.

Nous voilà donc en bonne intelligence avec toute l'Europe, et nous sortons de cette guerre avec tous les honneurs du triomphe, que nous sommes loin d'avoir toujours conquis pendant les hostilités. M. de Pomponne est cependant disgracié pour n'avoir pas assez obtenu; la cour lui reproche de ne pas s'être fait céder les villages situés entre Fribourg et Brissac, et d'avoir laissé ainsi des terres de l'Empire entre les possessions du roi. Ce grief est à peine suffisant comme prétexte, mais le vrai motif a plus de consistance. Le contrôleur général convoitait depuis longtemps les affaires étrangères pour M. Colbert de Croissy, son frère, qu'on a vu faire ses preuves diplomatiques au congrès de Nimègue, et qui négocie maintenant en Bavière le mariage du Dauphin avec une princesse de cet électorat. M. de Pomponne n'a donc réellement que le tort d'avoir occupé un emploi dont un homme plus puissant que lui voulait le désemparer; c'est un crime auquel on ne fit jamais grâce à la cour.

Mme de Montespan, depuis sa dernière couche, conservait une incommodité qui pouvait avoir échappé au roi; elle l'espérait même; mais il était imprudent de s'en éclaircir, et cette imprudence elle l'a commise. Louis XIV, interpellé avec adresse sur cet objet délicat, répondit sans détour, sans ménagement : il alla jusqu'à avouer le dégoût qu'il éprouvait. La favorite, blessée profondément, se plaignit avec un emportement auquel elle n'avait point encore osé se livrer en présence de Sa Majesté; et voulant égaler la vengeance à l'insulte, la marquise reprocha à son amant un « défaut que l'amour « ambitieux tolère quelquefois, mais que l'amour sensuel « ne pardonne jamais ». Cette injure brisa tout à coup le

talisman inconnu qui retenait Louis XIV auprès d'une femme qu'il n'aimait plus ; le charme était détruit, peut-être sans retour. Le soir même de cet événement, Mme de Maintenon en fut informée ; je ne sais comment cela se fit, mais on a tant de moyens d'apprendre dans les cours quand on veut fermement savoir. La favorite en expectative connaissait la vanité du roi, elle savait qu'il était surtout facile de l'irriter sur le point où Mme de Montespan l'avait attaqué ; la pénétrante observatrice pensa que le colosse de crédit de sa rivale devait être au moins ébranlé, et que le moment de lui porter le dernier coup était arrivé. Le lendemain, Sa Majesté voyait d'une croisée défiler ses mousquetaires; Mme de Maintenon se plaça silencieusement auprès de lui, et, d'un air rêveur, regarda passer la troupe. Le roi ayant aperçu cette dame en se retournant, lui demanda le sujet de la tristesse qu'elle montrait. « Je pensais, lui répondit-elle en riant, « que tous ces mousquetaires sont de francs libertins, et « que leur capitaine ne vaut guère mieux. Sire, ajouta-t-« elle plus bas, vous aimez ces gentilshommes ; mais si « l'un d'eux avait enlevé la femme de son prochain, et si « vous le saviez, quand ce serait le plus brave, quand il « n'aurait ravi que la plus vile des créatures, cette nuit il « ne coucherait pas à l'hôtel... » Le roi se retira sans avoir dit un mot ; mais il n'avait pas perdu une seule des paroles prononcées par la marquise ; il les répéta une heure après au duc de Saint-Aignan, de qui je les tiens, et lui dit que jamais remontrance n'avait produit autant d'effet sur lui. Mme de Maintenon avait habilement mesuré cet effet avec la scène de la veille ; elle jugeait qu'en ajoutant la honte au ressentiment, la réflexion sévère qu'elle s'était permise devait rendre définitive sa rupture avec Mme de Montespan, et Sa Majesté avait juré à M. de Saint-Aignan qu'elle l'était.

Croira-t-on que la dixième année des amours du roi et de Mme de Montespan, et lorsque cette intrigue tombait de vétusté, Marie-Thérèse doutait encore que la marquise eût donné des enfants à Sa Majesté ! Elle en eut la conviction

tout récemment, parce que Louis XIV, ayant abjuré tout mystère, a fait venir à la cour ses bâtards. L'une de ces personnes obligeantes qui se trouvent partout, présenta hier à la reine, dans les jardins de Versailles, Mlle de Blois et le comte de Toulouse, qu'on y promenait. « Mme de Richelieu, dit la reine en les embrassant, me disait qu'elle « répondait de tout ce qui se passait, voilà les fruits de « ce cautionnement. »

La grandeur des rois ne se fonde pas seulement sur les victoires qu'ils ont remportées, les bonnes lois qu'ils ont faites, la sage administration qu'ils ont organisée, les monuments qu'ils laissent; la gloire de ces maîtres du monde résulte aussi du silence de toute critique sur les actes de leur pouvoir. Il suffit même à la rigueur, pour leur faire une grande renommée de vaillance et de vertu, d'un peu d'adresse à leur créer des exploits ou de belles qualités ; mais il faut beaucoup de soin à cacher leurs faiblesses, leur ignorance, leurs vices et leurs fautes. C'est dans ce but que sont créés les censeurs royaux et les commissions de librairie tels que ceux qui furent établis le mois dernier. Les devoirs de la commission, présidée par un magistrat, consistent à examiner les livres qui pénètrent de l'étranger dans le royaume, à écarter de la circulation les journaux publiés chez les nations libres, comme la Suisse, la Hollande, Genève, etc. Cette commission doit veiller à ce qu'il ne parvienne en France, même des monarchies étrangères, que les papiers publics dont les rédacteurs sont soudoyés par les ministres français. Les livres imprimés dans le royaume sont également soumis aux censures de la commission, qui doit envoyer à l'improviste des agents dans les ateliers des imprimeurs pour y surprendre les publications clandestines ; tandis que, chez les libraires, d'autres censeurs doivent certifier, par un signe apposé à chaque page des livres, que ces ouvrages n'atteignent point le gouvernement. Voilà comment les potentats sont infaillibles, et comment les peuples ne se plaignent jamais.

La mortalité est cette année parmi les frondeurs ; à peine les cendres de Mme de Longueville sont-elles refroidies qu'il faut accompagner au monument Mme la duchesse de Chevreuse et le cardinal de Retz. Je n'ai plus rien à dire de la première, sinon que c'est un moulin à intrigues qui s'arrête, un caquet perpétuel qui a cessé. Quant au cardinal, j'en ai dit peu de chose ; et n'ayant eu qu'une seule occasion de parler de lui pendant sa vie, je viens faire entendre la vérité sur sa tombe. Jean-François-Paul de Gondy ne ressembla guère dans sa jeunesse au vertueux Vincent de Paul, qui fut son professeur. Il était emporté, querelleur, quoique revêtu des ordres ; et même lorsqu'il sollicitait la crosse, insigne sacré des hautes dignités de l'Église, il se battait en duel comme un officier de la cour d'Henri III. Un peu plus tard, le goût de l'intrigue vint à M. de Gondy ; il passait presque toute sa vie dans les brigues, sans avoir jamais eu un but fixe ou une opinion arrêtée. Son esprit était entreprenant, subtil, inventif, et visait aux aventures, dont la licence ne l'effrayait point. Il avait de l'adresse et de la promptitude à faire rapporter la réussite à son mérite, qui souvent n'y entrait pour rien. Cet homme se faisait, comme on dit, prophète après l'événement, et savait imaginer des moyens pour expliquer les résultats qu'il n'avait pas même prévus. Il épousa le parti de la Fronde, non par haine de la cour ou par amour du parlement, mais pour donner carrière à son caractère turbulent et prêter un aspect original à sa conduite. Jamais ce cardinal, abandonné à lui-même, n'eût obtenu le moindre succès : tous ses projets s'évaporaient en saillies, et ses plans n'étaient le plus souvent que des chimères. Sur la fin de sa vie, M. de Retz est devenu doux, paisible, honnête ; il a fait abstraction de toute intrigue, de toute ambition, et s'est fait aimer de tous ceux qui l'entouraient. Il laisse pour plus de quatre millions de dettes ; il en a cependant déjà payé beaucoup. Etant coadjuteur de l'archevêque de Paris, M. de Gondy aimait beaucoup les femmes ; il avait tout ce qu'il fallait alors pour leur plaire. Mme de Longueville lui accorda, dit-on, ses

bonnes grâces ; il osa aspirer à celles d'Anne d'Autriche, mais on croit qu'il n'en obtint que le chapeau de cardinal.

La jeune princesse Marie-Louise, fille de *Monsieur* et d'Henriette d'Angleterre, va régner sur les Espagnols ; honneur qu'elle avait peu recherché. « Je vous fais « reine d'Espagne, lui dit le roi à son départ ; que pour- « rais-je de plus pour ma fille ? — Vous pourriez davan- « tage pour votre nièce ! » répondit la fiancée de Charles II, qui n'avait une haute idée ni de sa personne ni des plaisirs de sa cour. Elle partit, cependant, non comme une vierge qui sourit aux fêtes de l'hymen, mais comme une victime qui se dévoue.

Un mariage plus surprenant est le sujet de tous les entretiens ; Mlle de Blois, fille du roi et de Mme de la Vallière, épouse le prince de Conti, fils du grand Condé. Décidément les héros ne sont fiers qu'un jour de bataille ; ailleurs ce sont les hommes les plus condescendants du monde. Les deux princes se sont prêtés avec une grâce toute charmante à cette union, que l'opinion publique adopte un peu moins volontiers qu'eux. Mais que fait l'opinion ? Ce n'est pas elle qui dispense les faveurs et les richesses. La maison de Condé est gênée ; le roi est généreux : ces deux considérations sont d'un grand poids. Après tout, Mlle de Blois, malgré l'absence de quelques formes, est presque aussi illustre que son époux ; issue d'un roi puissant et d'une femme maintenant en odeur de sainteté, il doit s'en falloir très peu qu'elle ne vaille un prince du sang au troisième degré. Voilà l'idée que se font les gens qui réfléchissent peu et qui calculent beaucoup. C'est en prenant les choses de ce côté que le comte de Gramont adressa hier un compliment assez burlesque au prince de Conti. « Monseigneur, lui dit-il, je me « réjouis fort de votre mariage ; croyez-moi, ménageons bien « le beau-père ; ne le chicanez pas ; ne prenez pas garde à « peu de chose avec lui : vivez bien dans cette famille, « et je vous réponds que vous vous trouverez au mieux « de cette intelligence. »

Le compliment à faire à sœur Louise de la Miséricorde était plus délicat : la nature même des félicitations rappelait amèrement le péché que la pieuse recluse doit oublier en l'expiant. Mais Mme de la Vallière sait encore sa cour par cœur : elle a très bien concilié le ton de ses réponses avec son habit, et la componction claustrale avec la tendresse maternelle. Madeleine du faubourg a donc une consolation de plus, et nous possédons une très jolie princesse de Conti.

En intrigue, comme en guerre, le plus habile tacticien se trompe ; Mme de Maintenon, qui sut si bien ajouter au dégoût du roi pour rendre définitive sa rupture avec Athénaïs, que Sa Majesté ne voit plus, en effet, Mme de Maintenon, dis-je, n'avait pas fait assez pour recueillir le fruit de cet événement. Que veut donc l'ambitieuse veuve ? car personne aujourd'hui ne peut douter de son ambition. Rendre Louis XIV sage, dévot, pénitent, voilà qui est bon pour le décorum ; mais, en réalité, qu'est-ce que cela procurerait à la convertisseuse ? Si le roi prend beaucoup de plaisir à ses sermons, c'est que le prédicateur est une belle femme, et que rien ne pourrait être plus piquant pour notre maître que d'exciter des passions qui, trahies par les yeux de la veuve, se cachent d'ailleurs sous tant de zèle pieux. Voilà le véritable fond des choses ; il faut que Mme de Maintenon, en combattant le péché, se décide à le commettre, ou elle ne parviendra jamais au rang où Mme de Montespan est montée.

En attendant, cette favorite est remplacée : nous avons depuis quelques jours, une troisième maîtresse en titre. La jalousie a muré la chambre des filles chez la reine ; mais on ne l'a point fermée dans la maison de *Madame*. C'est là qu'apparut un beau matin aux regards connaisseurs du roi Mlle Angélique de Scoraille de Rouville-Fontanges, fille d'un gentilhomme du pays de Rouergue. Cette demoiselle, qui n'a pas encore dix-huit ans accomplis, est la plus jolie blonde qu'il soit possible de voir : la délicatesse de ses traits s'allie avec une grande régularité ; le

plus beau satin ne pourrait qu'avec désavantage être comparé à son teint, et les roses paraîtraient ternes auprès de l'éclat qui l'anime. Mais l'expression de la plus jolie bouche, des plus beaux yeux, révèle malheureusement le défaut d'esprit de Mlle de Fontanges : ses lèvres, toujours séparées, laissent voir des dents fort blanches, fort égales, mais dont l'apparence habituelle donne un air niais à la physionomie de cette belle personne, et son regard brillant ne parle que le langage positif des sens. La taille de la nouvelle favorite est fine, souple, élancée ; ses bras, sa gorge, son pied, tout est enchanteur ; il ne manque à cet ensemble parfait qu'une étincelle pour l'animer ; nous verrons si elle descendra du ciel à la voix du Pygmalion de cette autre Galatée.

Ce qu'il y a de singulier dans la nouvelle passion du roi, c'est que Mme de Montespan elle-même en montra l'objet à Sa Majesté : « Regardez donc, sire, lui disait-elle « un jour en traversant les appartements de *Madame*, « voilà une fort belle statue ; je demandais dernièrement « si elle sortait du ciseau de Girardon, et j'ai été bien « surprise lorsqu'elle-même m'a dit qu'elle vivait. — Sta- « tue tant que vous voudrez, a répondu le monarque ; « mais, vive Dieu ! voilà une belle créature ! »

Depuis ce jour, Louis XIV ne fit plus que songer à la statue ; il conçut le projet de l'animer, et l'on assure que déjà ce beau marbre a reçu l'étincelle qui lui manquait. Malgré ce secours, il est venu peu d'esprit à Mlle de Fontanges. Son caractère est un fonds de sensibilité romanesque, qui la porte à pleurer dès qu'elle éprouve la moindre contrariété. Le cœur de cette enfant est bon, généreux ; mais sa générosité dégénère souvent en prodigalité. A peine l'amour du roi pour cette maîtresse date-t-il de trois semaines et Sa Majesté lui a donné trois cent mille livres, dont il ne lui reste pas un sou.

Mlle de Fontanges soutient la conversation avec peine ; le roi souffre à l'entendre parler, et paraît gêné quand il est avec elle en société. Dans les premiers temps, Mme de Montespan, pour se rendre agréable à Sa Majesté, parais-

sait favoriser son intrigue avec celle qu'elle nomme *le Chat gris ;* elle la parait de ses mains, ainsi qu'elle fut jadis parée de celles de la Vallière ; mais l'inclination de Louis XIV paraissant vouloir durer, la marquise est devenue jalouse ; elle n'habille plus sa rivale que de ridicules et de quolibets. Mme de Montespan a eu dernièrement un grand triomphe par l'extrême désavantage avec lequel *le Chat gris* a paru à un bal de Villers-Cotterets. Il y avait longtemps que Mlle de Fontanges n'avait dansé; elle parut gauche ; ses jambes n'arrivaient pas ; elle finit pas marcher sur sa robe et la déchira. Ne pas savoir danser est un crime de lèse-majesté aux yeux de Louis XIV, qui, à quarante-trois ans, est encore, à coup sûr, le plus beau danseur des souverains de l'Europe. La faveur naissante de la maladroite favorite fut compromise d'autant plus *gravement* à Villers-Cotterets, que la sultane *validée*, Mme de Montespan, dansa de manière à prouver que ni ses quarante années ni ses huit enfants [1] n'avaient en rien altéré sa légèreté, et qu'elle jouissait encore de toute l'élasticité musculaire de son jarret.

CHAPITRE XXIII

1680

Élévation du château de Marly. — La chemise de M. de Hocquincourt. — Le marchand d'oublies. — Orgie sanglante. — Bastonnade ministérielle. — Le marquis de Termes. — Le petit bonhomme de chemin. — La marquise de Castelnau. — Mmes de la Ferté et de Berthillac. — Baron et le Basque sauteur. — La Fontaine narrateur. — Pruderie et conduite licencieuse. — L'Érostrate de la place Royale. — *Chambre ardente*. — La *Voisin*. — La comtesse de Soissons, le maréchal de Luxembourg, la duchesse de Bouillon, la princesse de Tingry, la marquise

1. Mme de Montespan avait eu de son mari un enfant, qui fut M. d'Antin.

d'Alluye, Mme de Polignac et la maréchale de la Ferté accusés d'empoisonnement. — Derniers jours de la Voisin ; son audace, son supplice. — Noble défense de Luxembourg. — Origine de son accusation. — Griefs de Mme de Soissons ; elle se sauve en Flandre. — Imputation contre Mme de Tingry. — Réflexions de Mme de Montmorency à ce sujet. — La duchesse de Bouillon se moque des juges. — Le diable en robe de palais.— Accusations contre Mmes de Polignac et d'Alluye. — Mme de Montespan surintendante de la maison de la reine. — Mot de Sa Majesté à cet égard. — Singulière plaidoirie du maréchal de la Ferté en faveur de sa femme. — Le prêtre *Lesage*, la *Vigoureux* et son frère. — Les *poudres de succession*. — *Secrets* pour échauffer un amant. — La duchesse de Foix : *Plus je frotte, moins ils poussent*. — Le roi et la reine d'Espagne. — Les combats de taureaux. — Les ministres et les noyés. — Mystification au galant archevêque de Harlay. — Mariage du Dauphin. — La Dauphine ; son portrait. — Mme de Maintenon dame d'atour. — Maison de la Dauphine. — Les *entretiens* de Mme de Maintenon. — Les *menins :* ce que c'est. — Louis XIV reçoit cette année le surnom de Grand. — *Genseric*, tragédie de Mme Deshoulières. — Cadeaux énormes à Mlle de Fontanges. — Vanité de cette nouvelle favorite. — Niaiseries amoureuses. — La *duchesse* de Fontanges ; sa grossesse ; les cent mille écus de fixe. — Mme de Montespan refuse le titre de duchesse. — Ses raisons. — Mort du duc de la Rochefoucauld. — Son caractère. — Passion d'infirmes. — Sabbat à l'intention de Mme de Soissons. — Mme de Dreux. — Événement lugubre. — Origine des rubans appelés *fontanges*. — Les trois favorites. — Pénitences exagérées de la sœur de la Miséricorde. — Le roi du Maroc amoureux de la princesse de Conti. — Conduite de mari du prince. — Orgueil de la duchesse de Fontanges. — Avis intéressé, mais sage, de Mme de Maintenon. — La grossesse et les voyages. — — Les gazons de Fontainebleau. — Catastrophe. — Un abbé de 1680. — Le père de la Chaise ; son portrait. — Un général de cavalerie archevêque de Reims. — Les théâtres de Paris en 1680. — Vols au palais de Versailles. — Retraite de Mme de Fontanges à l'abbaye de Chelles. — Mme de la Sablière et M. de la Fare. — La dame de carreau pour rivale. — La comète.

Versailles n'est pas encore fini, et déjà ce palais immense, ce résultat d'une folie gigantesque, ne plaît plus guère au roi. Les mortels inconstants se dégoûtent de leurs maisons comme de leurs maîtresses et de leurs chevaux. Louis XIV dit maintenant qu'à Versailles il y a trop d'art,

pas assez de nature; que le roi est bien dans ce vaste édifice, mais que l'homme s'y trouve trop au large ; et Louis XIV sent qu'il tient encore plus au goût de l'homme qu'aux attributions du roi. Sa Majesté veut un château champêtre, agreste, une sorte d'ermitage, où la faiblesse puisse se réfugier sans risquer d'être aperçue tout d'abord par la médisance. Saint-Germain est trop vieux ; Vincennes n'est pas commode ; Fontainebleau n'est pas assez près. Il faut une résidence où l'on soit rendu pendant la durée d'un caprice ; Marly fut adopté à la fin de l'année dernière, après une mûre délibération, dans laquelle n'entra pas, toutefois, l'appréciation des difficultés qu'on aurait à vaincre pour bâtir un palais, creuser des eaux, planter des jardins sur un emplacement où l'on ne voit maintenant qu'un marais. Le site convient, c'est l'essentiel ; que sont des terrains à dessécher, des terres à changer, des montagnes à faire disparaître? que sont les monceaux d'or à dépenser, les peuples à froisser, les sources de larmes à ouvrir, quand il s'agit de satisfaire un grand prince ? Versailles a coûté déjà deux cents millions, ce n'est guère plus d'une année du revenu de la France ; on tâchera cependant que Marly coûte un peu moins.

Il y eut le jour de l'an une réception de chevaliers de l'ordre ; les cordons bleus y assistèrent en grand habit. Or, ce costume ne va pas à toutes les tailles, non plus que la décoration ne sied pas à toutes les réputations : M. de Hocquincourt était accoutré de telle manière à cette cérémonie que sa chemise voulait absolument se produire au grand jour. Le pauvre chevalier avait beau pousser cet indiscret vêtement dans son étui, impossible d'obtenir qu'il y restât. Il fallait voir les yeux baissés des demoiselles, le rire comprimé des dames, la confusion de M. de Hocquincourt... Enfin Mme de Richelieu, n'y pouvant plus tenir, a quitté la galerie pour rire à son aise ; je serais curieuse de vérifier si ce fait a été consigné sur les registres de l'ordre.

L'année commence bien pour les observateurs de nos

ridicules ; mais, par malheur, tous ne sont pas aussi gais que l'apparition obstinée de la chemise de M. de Hocquincourt. Le marquis de la Ferté, le chevalier de Colbert et M. de Tilladet, se trouvant ivres en mauvais lieu, l'une des dernières nuits, envoyèrent quérir un jeune marchand d'oublies qu'ils entendaient crier dans la rue. Cet enfant, dont la figure est charmante, leur inspira d'horribles désirs, qu'ils voulurent satisfaire incessamment. Le petit garçon résista, se débattit, cria ; sur quoi ces forcenés lui donnèrent deux coups d'épée, et le laissèrent noyé dans son sang. Le roi, informé le lendemain de cette affreuse saturnale, fit faire les plus durs reproches et les plus grandes menaces à MM. de la Ferté et Tilladet. Quant au jeune Colbert, Sa Majesté déclara à son père qu'à la première plainte sur son compte, il le chasserait à jamais du royaume. Mais le contrôleur général ne s'en tint pas là : ayant appelé son fils dans un cabinet retiré, il lui reprocha sa conduite avec emportement; et, voulant clore cette réprimande par un mouvement oratoire que le coupable se rappelât, il lui donna cinquante coups de canne, dont pas un seul ne manqua le but. Au commencement de la scène scandaleuse que je viens de rapporter, le marquis de Termes, qui, dans un âge avancé, partage tous les désordres des jeunes gens, se trouvait dans la compagnie de la Ferté, Colbert et Tilladet ; mais ayant reconnu leur intention sur le marchand d'oublies, il s'était retiré en disant : « Bonsoir, messieurs, je ne veux pas vous accom-« pagner dans ces sentiers détournés ; j'aime à suivre « tout bonnement mon petit bonhomme de chemin, et je « vais coucher chez la marquise de Castelnau. » Cette grosse dame vit en effet avec le marquis, et, quoique veuve, ne se fait pas le plus léger scrupule de paraître enceinte à la cour.

Puisque me voici sur la voie des scandales, je suis obligée de soutenir la progression d'intérêt qui convient à toute narration ; sauf à faire disparaître un jour ce que mes tablettes pourraient offrir de trop vif.

Toutes les nouvelles de la cour pâlissent devant le

récit qu'on me fit hier de la dernière aventure arrivée à Mmes de la Ferté et de Berthillac; c'est de l'élixir de galanterie. Ces deux dames, se trouvant ensemble à la comédie et seules dans une loge, se mirent à causer librement de ce qui les intéresse le plus au spectacle, la figure et la taille des acteurs. La maréchale était dans une grande effervescence d'admiration en voyant les formes heureuses, la grâce, la souplesse d'un sauteur basque qui cabriolait en ce moment sur la scène.

— Voyez, voyez, disait-elle à sa voisine, c'est tout à la fois un Hercule et un Adonis.

— J'en conviens, répondit Mme de Berthillac ; mais admirez, je vous prie, la noblesse, le port majestueux, l'accent enchanteur de Baron.

— Oui, c'est un genre de perfection différent... mais l'autre me touche davantage... Ah ! madame, comme il saute...

— J'avoue que ce Basque saute à ravir... Convenez aussi que Baron est à tourner la tête. Au surplus, cela dépend de la manière de voir, ma chère maréchale.

— Dites donc de sentir. Tenez, je vous l'avouerai ingénument, il m'est avis qu'un homme avec des reins aussi souples que ce sauteur doit être admirable ailleurs qu'au théâtre...

— Et je vous dirai avec la même ingénuité, maréchale que Baron ne peut qu'être un acteur délicieux dans les conversations au naturel.

— Pour moi, j'aimerais fort à éprouver le Basque.

— Il ne me conviendrait pas moins, répondit Mme de Berthillac, d'obtenir une certitude sur le comédien.

— Qui nous empêche d'en avoir le cœur net ?

— Mais comment, et en quel lieu?

— N'avez-vous pas une maison près de Saint-Cloud?... et en écrivant ce soir un petit mot à ces messieurs...

— Ah ! je comprends, vous le feriez porter par votre laquais...

— Non, reprit la maréchale avec un peu de honte, je ne voudrais pas que mon laquais sût... Vous concevez, à

la campagne, on a des jours d'ennui, et ce garçon... Mais le vôtre ?

— Je ne puis... Mon mari fut longtemps à l'armée, et les gentilshommes sont si indiscrets...

— Bien, bien, nous enverrons le premier venu à nos acteurs.

Le rendez-vous fut donné pour le lendemain. Baron et le Basque, charmés de l'honneur que deux grandes dames leur faisaient, n'eurent garde de manquer l'heure qu'on leur indiquait. Mmes de la Ferté et de Berthillac rentrèrent à Paris fort satisfaites de leur journée, et promirent bien d'y revenir.

Pour les deux galants, ils différaient un peu d'avis sur le charme de l'entrevue qu'ils venaient d'avoir ; ils s'en expliquèrent sans détour en regagnant leur logis.

— Qu'en pensez-vous ? dit le Basque à Baron.

— Mon cher, répondit le comédien, c'est un ange que Mme de Berthillac.

— C'est un diable que la maréchale, répliqua le sauteur.

— Jamais je ne rencontrai une belle plus séduisante.

— De ma vie il ne m'arriva de trouver une femme aussi insatiable.

— Je brûle de me retrouver avec elle.

— Moi je promets de ne plus retourner dans telle galère.

— Je donnerais toutes nos comédiennes pour un seul regard de Mme de Berthillac.

— Cherchez donc un autre compagnon de bonne fortune ; certes ! mon métier est rude à la comédie ; eh bien ! j'aimerais mieux y rester du matin au soir que de passer une heure avec votre harpie de maréchale.

Mais le plus comique de l'aventure, c'est que la Fontaine, l'impassible la Fontaine, qui venait de dîner chez Despréaux, à Auteuil, a entendu d'un bout à l'autre le colloque des deux comédiens, et l'a raconté hier, avec toute la naïveté qu'on lui connaît, chez Mme de Créqui...

Il fallait entendre les éclats de rire des auditeurs, il fallait voir l'imperturbable sang-froid du narrateur... Molière, où étais-tu ?

Il ne manquerait plus aux nobles dames dont je viens de peindre les mœurs que d'être prudes chez elles ; mais elles ont toute la franchise du vice, et c'est à la cour, dans la maison même du roi, qu'on trouve l'alliage monstrueux des paroles austères et de la conduite déréglée. Personne n'est plus sévère que Mme de Montespan envers ses enfants ; personne n'est plus prompt à atteindre la pudeur des femmes, et cependant elle poussait l'année dernière encore l'indulgence pour ses propres faiblesses jusqu'à se livrer à son amant en présence des aînées de ses filles, auxquelles son extrême rigueur ne pardonnait pas un mot imprudent, un geste familier.

On me raconte en ce moment un genre de travers bien autrement singulier : cette nuit, après une débauche, M. Duquesnoi, maître des requêtes, a trouvé plaisant de mettre le feu à la place Royale, dont sa propre maison fait partie. De prompts secours ont arrêté l'incendie ; il y a eu cependant un pavillon de brûlé. Ce matin M. Duquesnoi a reçu la visite de M. le chevalier du guet, qui, par une double précaution, s'était muni d'une lettre de cachet, et avait prié un médecin de l'accompagner. Le nouvel Erostrate dormait avec toute la sécurité d'un vertueux patriarche ; éveillé un peu brusquement, il a donné à juger par l'indécision de son regard que sa situation exigeait un traitement et non pas un arrêt. M. le chevalier du guet a remporté sa lettre de cachet ; mais le docteur a laissé douze paquets d'ellébore.

Quand la débauche est portée jusqu'aux excès que je viens de dévoiler, elle n'est plus séparée du crime que par un court espace, et dans leur délire les passions peuvent le franchir. Malheureusement nous avons vu souvent dans le cours des quatre ou cinq dernières années cette triste extension d'une immoralité sans frein. Le supplice de la Brinvilliers fut un exemple insuffisant : les funestes

secrets d'*Exili*[1] ont été mis si fréquemment en usage, les empoisonnements se sont tellement multipliés que le roi a dû songer enfin à sévir contre les auteurs de ces attentats que chaque jour voyait renouveler. Une ordonnance du 11 janvier institue la chambre dite *des poisons* ou *ardente*, qui déjà vient de lancer plusieurs décrets de prise de corps. Et qu'on ne croie pas que les prévenus soient des individus obscurs : indépendamment de Mme *Voisin*, qui vivait en femme de qualité et qui fut arrêtée la première, le décret atteint les plus grands noms de la monarchie... Il frappe jusqu'au sein des alliances royales, puisque la comtesse de Soissons[2] y est nommée... Une terreur communicative gagne de proche en proche tous les courtisans ; chacun craint d'avoir un empoisonneur dans sa famille. Qui pourrait être exempt de cette crainte quand la chambre ardente appelle devant son tribunal le maréchal de Luxembourg, la duchesse de Bouillon, la princesse de Tingry, la marquise d'Alluye, Mme de Polignac et la maréchale de la Ferté ?

La Voisin, dont le procès a d'abord occupé la chambre, était accusée d'avoir vendu aux gens de condition des poisons, des charmes et divers secrets magiques pour se faire aimer. Elle se mêlait aussi de divination, et savait au besoin, dit-on, appeler le diable à son secours. Les juges, en magistrats sensés, ont repoussé les préventions de sortilège ; mais, en s'attachant au crime d'empoisonnement, ils ont reconnu que cette femme était auteur ou complice d'une foule d'attentats de cette nature : convaincue sur tous les points, elle a été condamnée à être brûlée vive en place de Grève. Ce jugement fut prononcé samedi à dix heures du soir, et le supplice était fixé au jeudi suivant. La coupable a donc connu son arrêt quatre jours avant de le subir. La sérénité de son humeur ou

1. *Exili*, Italien mis à la Bastille pour avoir fabriqué et vendu des poisons, continua, du fond de sa prison, à répandre dans le monde les substances vénéneuses qu'il composait. *Sainte-Croix* était son élève.

2. Le comte de Soissons appartenait à la maison de Savoie.

plutôt son hilarité, qui ne s'était pas démentie une seule minute pendant le procès, n'a pas été altérée davantage par la condamnation. La Voisin, après l'avoir apprise, but, mangea, se livra à la débauche comme de coutume. Le lundi à minuit elle fit lever le geôlier pour lui demander du vin, et se mit à chanter les chansons les plus indécentes. Le mardi, quoiqu'on lui eût appliqué la question ordinaire et extraordinaire pour obtenir des révélations qu'elle ne fit point, elle dîna bien, dormit huit heures avec calme, et recommença le soir, toute brisée qu'elle était, la débauche avec ses gardes, qu'elle sollicita, mais en vain, de lui procurer encore un plaisir que, disait-elle en riant, elle ne goûterait peut-être plus là-bas. On lui fit honte d'un tel désordre en lui disant qu'elle ferait mieux de chanter un *Ave Maria* ou un *Salve*. Elle entonna l'un et l'autre avec dérision, puis elle dit aux gardes : « Puisque vous n'êtes « bons à rien auprès de moi, retirez-vous, et laissez-moi « dormir. » Le mercredi s'écoula, comme le jour précédent, en orgies, en propos obscènes et en chansons. Un confesseur s'étant présenté, la Voisin lui dit : « Mon « révérend père, soyez le bienvenu si vous voulez prendre « un siège et boire ; sinon, je n'ai pas besoin de votre mi- « nistère, et n'entends point dissiper en niaiseries la moin- « dre partie du temps qui me reste. » Le saint homme essaya cependant de faire entrevoir une lueur de grâce à cette pécheresse endurcie. « Oui, oui, reprit-elle, je sais « par cœur toutes ces belles choses ; mais je n'en use pas... « bonjour. » Et elle tourna le dos au confesseur. Le jeudi les gardiens ne voulurent lui donner qu'un bouillon... « Ah çà ! vous n'y pensez pas, s'écria-t-elle ; j'aurai la « démarche chancelante pour me présenter tantôt devant « le diable. » A cinq heures on amena cette malheureuse de Vincennes à Paris dans un carrosse ; on la lia ensuite, et tout Paris la vit dans son tombereau — habillée de blanc, une torche à la main et repoussant avec violence l'image du Christ, qu'un père célestin s'efforçait d'approcher d sa bouche. Elle avait été conduite à Notre-Dame pour faire amende honorable au pied de l'autel ; mais on ne

put lui arracher cette formule d'expiation. Rendue en place de Grève, la Voisin se défendit, autant qu'elle le put, de sortir du tombereau ; il fallut la porter sur le bûcher... Assise près d'un poteau, auquel on l'attacha avec des chaînes, elle fut couverte de paille mouillée, qu'elle parvint à écarter plusieurs fois. Enfin un nuage de fumée l'enveloppa : on vit ses pieds se roidir... La flamme dévora cette furie... Son dernier cri fut un blasphème.

Pendant que la Voisin périssait par le feu, la chambre des poisons jugeait les autres accusés. Le maréchal de Luxembourg, le plus important d'entre eux par les services qu'il a rendus à l'État, comparaissait devant ses juges comme prévenu d'assassinat et d'empoisonnement sur une fille nommée Dupin, et sur son frère, qui avaient retenu, disait-on, des papiers dont le recouvrement importait au maréchal. L'accusation portait que ce derniers'était adressé à un prêtre nommé *Lesage* pour obtenir par son entremise l'assistance du diable contre la Dupin ; mais que Satan ayant tardé à se mêler de cette affaire, les complices de M. de Luxembourg avaient assassiné cette fille et empoisonné son frère.

Le guerrier, avant même que l'arrêt de prise de corps fût décerné contre lui, s'était rendu volontairement à la Bastille. M. de Louvois, dont la haine était peut-être l'unique cause de l'accusation, fit enfermer l'un de nos premiers généraux, encore paré des lauriers de la dernière campagne, dans un cachot de six pas, où il demeura trois semaines sans avoir été interrogé. On voit quelles étaient les dispositions du ministre de la guerre à l'égard de l'illustre accusé ; l'une des imputations dirigées contre lui était pourtant d'avoir fait, toujours par le ministère du prêtre *Lesage*, un pacte avec Lucifer, afin de pouvoir marier Mlle de Luxembourg au fils du marquis de Louvois. Sur tous les autres points de l'accusation, le prévenu se contenta de hausser les épaules : disant qu'il laissait au bon sens des magistrats à décider si un maréchal de France pouvait avoir eu le moindre intérêt à se défaire d'un petit bourgeois et de sa sœur. Il ajoutait qu'il défiait qui

que ce fût de produire la moindre preuve du prétendu crime imaginé par ses ennemis, non plus que les papiers qui en auraient été le sujet. « Quant à la fable du mariage « de ma fille avec M. de Louvois, poursuivit Luxembourg « en élevant la voix, si j'avais pu mesurer assez mal la « portée de mes alliances pour désirer celle-ci, je n'aurais « pas eu dans le temps où nous vivons recours aux sor- « ciers pour faire réussir mes projets. Ce ne fut point au « diable que s'adressa Mathieu de Montmorency, mon « aïeul, lorsque, portant plus haut ses vues, il songea à « épouser la veuve de Louis le Gros; il n'eut besoin que « d'en parler au parlement, qui déclara qu'un tel mariage « était nécessaire pour donner au trône l'appui d'un « Montmorency. »

J'essayerai de jeter quelque jour sur cette affaire, où la passion momentanée du maréchal pour une petite fille de basse extraction est le seul fait véritable. Luxembourg aime beaucoup les femmes, et la nature ne créa jamais un être moins propre à les captiver. Peut-être lorsqu'il était jeune eut-il quelque finesse dans les traits ; mais aujourd'hui sa physionomie n'est caractérisée que par d'épais sourcils, qui lui donnent un air sauvage et dur. La taille du maréchal est tellement contrefaite, son corps est en général si mal tourné, que Mme de Grignon lu disait un jour : « Monsieur le duc, si vous perdiez à l'armée « un bras ou une jambe, on ne s'en apercevrait pas. » Un galant ainsi tourné ne pouvait donc compter que sur son argent pour triompher de la beauté ; mais l'intérêt n'est pas un mobile universel : on trouve dans les derniers rangs de la société des fillettes qui ne donneraient pas leur innocence au prix de tous les trésors d'un grand seigneur, et qui vont la porter gratis dans le grenier d'un jeune clerc. La Dupin résista aux offres brillantes que M. de Luxembourg lui fit faire par Albergotti, son pourvoyeur. Les obstacles irritèrent de tout temps l'amour ; notre galant eut recours à la *Voisin*, dont l'adresse était proclamée dans tous les salons. Quant à Lesage, le maréchal ne lui demanda qu'un horoscope en se moquant lui-

même de la demande qu'il faisait. Soit persuasion, soit diablerie, soit usage d'un philtre amoureux, la Voisin livra Mlle Dupin résignée et soumise aux embrassements du maréchal. Il fut heureux, mais il ne fut nullement coupable. L'or du ministre de la guerre acheta des dépositions : la Voisin, Lesage, la Vigoureux et son frère, qui était prêtre comme Lesage, tous les quatre, accusés et détenus, ont chargé vaguement le célèbre général ; mais, quoique Louvois souffle depuis longtemps le feu, il ne réussira pas à faire brûler un maréchal de France.

La comtesse de Soissons est accusée d'avoir empoisonné son mari, mort en 1673, et de s'être servie de philtres pour ranimer en sa faveur l'amour de Louis XIV. Prévenue par le roi lui-même du danger qui la menaçait, elle n'a point attendu la lettre de cachet. « Si vous êtes innocente, lui « avait fait dire Sa Majesté, rendez-vous à la Bastille ; si « vous êtes coupable, profitez de mon avis pour quitter « le royaume. La surintendante répondit qu'elle n'était « point coupable, mais qu'elle ne pouvait souffrir la pri- « son. » Et elle s'est sauvée en Flandre.

On imputait à la princesse de Tingry d'avoir empoisonné des enfants dont elle était accouchée à l'insu de son mari. « Bon Dieu, s'écria Mme de Montmorency en « apprenant cette accusation, je n'aurais jamais soupçonné « cette femme de galanterie ; sa figure est, en vérité, la « garantie de sa réputation. Si j'étais homme et que j'eusse « une maîtresse de cette laideur, je ne l'aurais prise que « pour ne pas craindre de rivaux. Empoisonner ses enfants ! « mais le diable seul aurait pu en être le père, et les lui « aurait fait tuer pour sauver son honneur. »

Mme la duchesse de Bouillon, présidente de l'hôtel de Rambouillet, a fait de l'esprit devant la *chambre ardente*, comme ailleurs. Interrogée sur ses rapports avec la *Voisin*, elle n'a répondu que par des plaisanteries, quelquefois portées beaucoup trop loin. Par exemple, le président de la Reynie lui ayant demandé s'il était vrai qu'on lui eût fait voir le diable, elle répondit « qu'elle le voyait main- « tenant en robe de palais, et qu'il lui semblait si maus-

« sade qu'elle se garderait bien de revenir à lui. La duchesse « ajouta qu'elle n'avait jamais entendu dire tant de sotti- « ses d'un ton si grave, et qu'elle allait faire imprimer son « interrogatoire pour en amuser l'étranger. »

Mmes de Polignac et d'Alluye, accusées d'avoir empoisonné, la première un valet de chambre dont elle voulait s'assurer ainsi la discrétion ; la seconde, le plus incommode beau-père, n'ont point été convaincues ; le roi les a cependant exilées l'une et l'autre, ainsi que la princesse de Tingry et Mme de Bouillon [1], qui par ses réponses ou plaisantes ou injurieuses devant la *chambre ardente* avait attenté à la dignité des magistrats.

Tandis que la comtesse de Soissons était en route pour les Pays-Bas, un fondé de pouvoir s'occupait de vendre sa charge de surintendante de la maison de la reine ; il en a traité avec Mme la marquise de Montespan au prix de deux cent mille écus... « Allons, dit Marie-Thérèse en « apprenant cette acquisition, mon destin est d'être servie « par toutes les maîtresses de mon mari. »

L'affaire des poisons, malgré son extrême gravité, a plus d'un côté plaisant ; c'est sous ce point de vue qu'il faut considérer la démarche faite à la cour par le maréchal de la Ferté quand il apprit les informations dirigées contre sa femme. « *Peut-être*, disait-il au roi (et le peut-être « me paraît délicieux), peut-être la duchesse est-elle tom- « bée dans *quelques-unes* de ces fautes dont les maris « sont presque toujours moins bien informés que les autres; « mais, quant à des empoisonnements, si elle en était capa- « ble, il y a plus de vingt ans que je n'existerais plus. » La remarque était convaincante ; aussi la maréchale en sera-t-elle quitte pour quelques semaines d'exil.

Mais *Lesage*, la *Vigoureux* et son frère, accusés d'avoir vendu à tout venant des poudres dites de *succession*, ont subi une tout autre peine. Ces misérables n'étaient pas moins coupables que la Voisin ; ils avaient servi, secondé, quelquefois excité toutes les vengeances, tous les crimes

1. Mme de Bouillon fut exilée à Nevers.

que la débauche, la haine et l'ambition avaient inspirés. Le prêtre Lesage, plus criminel encore que ses complices, fut convaincu d'avoir joint le sacrilège à ses autres attentats; lui-même fit la révélation suivante : « Une demoiselle « jeune et jolie était devenue éperdument amoureuse d'un « officier nommé Rabautel. Ce militaire, apparemment « peu touché des charmes de la belle, ne répondit point « aux avances assez claires qu'elle lui fit. Désespérée d'une « telle indifférence, la jeune personne alla confier ses cha- « grins à Lesage, et lui demanda des *secrets* pour se faire « aimer de l'ingrat qu'elle adorait. L'indigne ecclésiasti- « que lui répondit qu'un moyen infaillible était qu'il lui « dît la messe sur le ventre, elle dépouillée de tout vête- « ment. La pauvre fille y consentit, et l'auguste sacrifice « fut pollué par cette horrible pratique. Cependant, dès « le lendemain, la demoiselle retourna chez Lesage; Rabau- « tel ne s'était pas, dit-elle, montré plus empressé. Le « prêtre proposa alors de répéter la cérémonie de la veille, « avec cette addition que lui, officiant, coucherait avec la « réclamante au dernier évangile, ce à quoi elle se prêta. » La cour n'a pas jugé à propos de s'informer si la jeune fille réussit mieux depuis auprès de M. de Rabautel.

Lesage, Vigoureux et sa sœur ont été brûlés en place de Grève aux acclamations d'une affluence prodigieuse qui depuis quinze jours demandait à grands cris leur supplice retardé par la question qu'on leur a appliquée.

La duchesse de Foix avait été arrêtée sur la déposition d'un simple billet d'elle trouvé chez la *Voisin*, et dont le sens était plus obscur que propre à baser une accusation. Louis XIV, ne voulant pas que sur un indice si léger une dame de haute distinction fût emprisonnée, se réserva de l'interroger lui-même dans ses cabinets, où elle fut conduite avec son propre carrosse par le capitaine des gardes en quartier.

— Reconnaissez-vous ce billet, madame la duchesse? lui dit Sa Majesté d'un ton sévère mais doux.

— Sire, il est de ma main ; je ne puis ni ne veux le nier.

— A merveille ! Maintenant dites-moi, je vous prie, avec la même franchise ce que signifient ces mots : *Plus je frotte, moins ils poussent.*

— Ah ! sire, s'écria la duchesse en se jetant aux pieds du roi, daignez m'épargner un tel aveu.

— Je ne le puis, madame, songez que je vous appelle devant moi pour vous sauver un affront public ; ce motif me donne tous les droits à votre confiance, et dans l'intérêt de votre honneur je vous ordonne de parler.

— J'obéirai, sire ! reprit en tremblant Mme de Foix rouge jusqu'aux yeux... Depuis deux ou trois ans je m'aperçois que mon mari me néglige après m'avoir souvent reproché un défaut... non, jamais je n'oserai achever...

— Continuez, duchesse...

— Il est des charmes, reprit l'accusée, dont la nature se montre prodigue envers des femmes, avare envers d'autres...

— Poursuivez, je vous prie.

— Eh bien ! sire, mon mari n'aime que les dames auxquelles la nature a prodigué...

— Prodigué quoi ?

— Ce qui excède les belles proportions dans Mme de Montespan et manque à Mme de la Vallière... comme à moi, sire...

— Ah ! m'y voici, s'écria Louis XIV en s'excusant d'un défaut trop prolongé de pénétration... Et je vois, poursuivit le monarque interrogateur, que vous aviez demandé à la Voisin...

— Une pommade dont elle disait des merveilles, ajouta Mme de Foix en baissant les yeux.

— Cependant *plus vous frottiez, moins ils poussaient.*

— Hélas ! oui.

— C'était un malheur ; mais ce n'était pas un crime, et je suis enchanté, duchesse, de vous avoir épargné la honte d'un tel aveu devant la *chambre ardente.* Je vous rends le malheureux billet qui vous causa deux heures d'inquiétude ; retournez tranquillement à votre hôtel. Je ne vois de coupable ici que l'époux qui délaisse une femme

aussi jolie que vous; je veux en toucher quelques mots au duc. Il est un moyen plus heureux que celui dont vous avez fait l'essai pour obtenir de la nature elle-même ce que vous recherchiez par artifice; nous en causerons avec votre mari, et j'espère qu'il l'emploiera.

On lisait dernièrement dans un salon une lettre de Mme de Coulange, dont le mari est attaché à notre ambassade en Espagne. Elle écrit que la reine Marie-Louise embellit tous les jours; mais que plus Sa Majesté acquiert de charmes, plus le roi devient jaloux, sans savoir pourquoi ni de qui. Mme de Coulange parle ensuite des combats de taureaux : les grands seigneurs qui s'exposent, les chevaux andalous éventrés, les jeunes bacheliers dont le sang rougit l'arène, tout cela paraît fort amusant aux belles Espagnoles, que je croyais moins amies de la destruction. « Voyez, s'écriait Mme de Sévigné en entendant « cette lecture, voilà les amusements du royaume très « chrétien; les nôtres sont plus opposés à ce qui tue, « plus faciles à comprendre... » Toujours un petit trait de naturel dans les mots spirituels de la bonne marquise.

Ce pauvre M. de Pomponne obtint hier une audience du roi au moment du coucher; il pleura, dit-on, dans le cabinet de Sa Majesté; mais la disgrâce de l'ancien ministre n'a point été révoquée. Les ministres ne sont pas comme les noyés; ils reviennent rarement sur l'eau.

Les archevêques se lassent aussi de leurs favorites; Mme de Bretonvilliers n'excite plus l'ardeur, en dehors de l'église, qu'elle inspira longtemps à M. de Paris. Mais, ainsi que Mme de Montespan, voulant dominer encore quand elle a cessé de plaire, cette beauté délaissée choisit les maîtresses de Sa Grandeur, et les prend toujours telles que le cœur du prélat ne puisse entrer pour rien dans ces amours passagers. Dernièrement la complaisante pourvoyeuse avait conduit secrètement Mlle Varenne à la terre de monseigneur; il eut l'agréable surprise de trouver cette fille en robe légère couchée sur un lit de repos de son cabinet. Je ne sais pas ce que dit M. l'archevêque; mais il est plus que présumable que ce ne fut pas son bré-

viaire. Le soir, d'autres disent le lendemain matin, Varenne revenait tranquillement de Conflans à Paris dans le carrosse du métropolitain, lorsque M. de Pierrepont, lieutenant des gardes et amant en titre de la belle, se trouva sur sa route pour lui reprocher ses fredaines, dont il avait eu vent. Les gardes du corps ont une manière à eux de venger les infidélités; celui-ci se plaça à côté de l'infidèle dans le carrosse épiscopal, et força le cocher de les conduire à Versailles. Pierrepont fit entrer la voiture, ornée des armes de l'archevêque, dans la cour de l'hôtel des gardes, pendant un appel général des quatre compagnies; et présentant froidement la main à la Varenne, le malin militaire la conduisit à son appartement, après avoir ordonné au cocher d'attendre *madame* pour la reconduire à Paris. Pierrepont prolongea autant qu'il put le séjour de sa maîtresse, afin que toute la maison du roi eût le temps d'admirer l'équipage de l'archevêque; puis, ayant aperçu une grande affluence dans la cour, il reconduisit galamment la demoiselle en traversant les groupes de curieux, l'aida à remonter en carrosse, et la pria très haut de faire agréer ses compliments à Mgr de Harlay, archevêque de Paris... La recommandation ne pouvait pas être plus circonstanciée.

L'aventure fit tous ces jours derniers un bruit prodigieux ; le roi, à qui elle est revenue par deux mille trompettes, a fait ordonner au malin Pierrepont quelques jours d'arrêts; mais il a, dit-on, demandé à Sa Sainteté la suspension de M. de Harlay. En attendant, on assure que les offices sont interdits à Sa Grandeur; elle n'en abusait pourtant pas.

M. Colbert de Croissy a gagné le ministère que M. de Pomponne n'avait pas mérité de perdre, il a terminé le mariage de *Monseigneur* avec la princesse *Marie-Anne-Christine-Victoire* de Bavière; Son Altesse fit, il y a dix jours, son entrée à Versailles dans un carrosse magnifique, ayant à sa droite le roi, et à sa gauche le Dauphin son époux. La princesse n'est point belle; mais elle a de

la fraîcheur, et ses manières sont remplies de grâces. Son esprit est agréable et orné ; sa conversation plaît par la douceur inaltérable qui en est l'essence; on n'admire point ses discours, mais on voudrait toujours les entendre; ils ne captivent pas le cœur, ils s'y insinuent. La Dauphine est musicienne comme Lulli ; elle sait trois ou quatre langues, et l'on dit qu'elle peint les fleurs presque aussi jolies que la nature les produit.

Son Altesse Royale a trouvé sa maison toute formée. Le roi avait désiré que Mme de Maintenon fût dame d'honneur de la Dauphine; mais, soit modestie, soit que la marquise ait d'autres vues, elle a refusé cette haute dignité, l'a fait donner à Mme de Richelieu, qui l'avait déjà chez la reine, et s'est contentée de la charge de dame d'atour de Son Altesse Royale, qu'elle partage même avec Mme la maréchale de Rochefort. Cette dernière circonstance prouve que Mme de Maintenon prévoit qu'elle peut être trop occupée ailleurs pour donner des soins assidus à la toilette de la Dauphine : il y a dans ceci un dessous de cartes évident. Ajoutons que le roi a donné à Mme de Maintenon un nouvel appartement au-dessus du sien et y communiquant. Sa Majesté a dit au duc de Saint-Aignan qu'il avait fait cette disposition « pour être à portée des « *entretiens* de la marquise, qui le délassaient des flatteries « de ses courtisans et des verbiages de ses ministres. » Personne ne sait encore au juste ce que Louis XIV entend par les *entretiens* de Mme de Maintenon; il fut un temps, qui n'est pas loin encore, où Sa Majesté ne voulait d'autres bornes dans sa conversation avec les dames que celles qu'il posait lui-même : je serais bien curieuse de savoir s'il en est ainsi avec la dévote marquise.

Nonobstant les *entretiens*, la dame d'atour de Marie-Anne-Christine-Victoire est fort assidue à son service : elle assiste toujours à la toilette de la princesse; quelquefois elle la fait en entier. Elle seule a pu jusqu'à ce moment peigner la Dauphine, dont l'épaisse chevelure met en défaut l'adresse de toutes ses femmes. Mme de Maintenon passe si légèrement le peigne dans les cheveux de

Son Altesse Royale, qu'elle en est charmée; si le roi est informé de cette nouvelle perfection de la marquise, cela peut encore ajouter au charme de ses *entretiens*.

Sept filles d'honneur ont été données à la Dauphine, sous le gouvernement de Mme de Montchevreuil : ce sont Mlles de Biron, de Laval, de Tonnerre, de Rambure, Dupuis, Hamilton et de Leuwestein. Le roi, qui ce jour-là tenait au nombre huit, a nommé en même temps huit gentilshommes pour accompagner *Monseigneur*, sous le titre nouveau de *menins;* heureusement pour l'infaillibilité des *huit* dames d'honneur, ces messieurs ne sont pas tenus de résider dans la maison du Dauphin... L'occasion est si dangereuse et le démon si fin !

Dans les actes passés pour le mariage de *Monseigneur*, Louis XIV a été pour la première fois qualifié de Grand ; ce beau renom lui a été donné aussi dans les chartes relatives à l'établissement des Français aux Indes orientales, où notre commerce a fondé cette année ses premiers comptoirs après la confirmation de l'achat de Pondichéry, fait en 1671. Ce titre de Grand est décerné à Louis XIV par les étrangers eux-mêmes; mais le roi l'eût encore mieux mérité en ne l'acceptant pas de son vivant.

Mme Deshoulières est connue par de charmantes poésies, et surtout par l'idylle des *Moutons* dont elle aurait eu la première idée si Théocrite n'y eût pas songé il y a deux mille ans. Cette bergère du Parnasse, changeant tout à coup d'allure et de ton, a voulu sacrifier à la muse tragique, sa tentative n'a pas été heureuse : le poignard de Melpomène ressemblait dans ses mains à une houlette; après avoir vu *Genseric*, le public a prié Mme Deshoulières de retourner *à ses moutons*. Chapelle, en sortant de la première représentation, voulait absolument m'expliquer ce qui manque aux dames pour faire des tragédies, j'ai refusé de l'entendre; il avait dîné au cabaret.

Dans son intrigue avec Mlle de Fontanges, comme dans les précédentes, le roi joue au mystère et conduit l'amour

à petit bruit ; mais cette fois encore c'est le secret de la comédie. La cour devant partir pour Villers-Cotterets, Sa Majesté envoya la veille du départ à sa maîtresse dix mille louis et un service de campagne en vermeil... Dix mille louis ! avec cela on peut faire un bagage fort propre pour un voyage de vingt lieues. Le bonheur embellit les femmes: au premier bal donné à Villers-Cotterets, la nouvelle favorite a paru d'une beauté éblouissante. On dit que rien n'égale son orgueil, si ce n'est pourtant sa sottise ; en arrivant dans les salons, elle traversa l'assemblée sans s'incliner une seule fois et passa devant la reine sans la regarder. Après la fête, le roi reconduisit Mlle de Fontanges dans son appartement ; elle souffrait beaucoup de la tête, en même temps qu'un mal de cœur très significatif annonçait la formation d'une nouvelle tige de la lignée royale. « Que je suis désolé de vous voir dans cet état ! « dit Louis XIV avec attendrissement. — Ah ! mon cher « prince, répondit la romanesque beauté, faut-il que les « douleurs suivent de si près des plaisirs *si purs*... Mais « il m'importe, je chéris la cause de mon mal et l'aimerai « éternellement... » Où êtes-vous, chantres d'Amadis de Gaule et de Clélie ? Mais continuons le roman. Le lendemain Louis XIV, dans une chasse au sanglier, eut un cheval blessé par la bête ; Sa Majesté courut même quelque danger. Informée de cet accident, Mlle de Fontanges écrivit à son amant cette tendre missive qu'elle fit porter en toute hâte par un exprès :

« Je ne puis, mon cher prince, vous exprimer l'inquié- « tude où je suis ; puis-je apprendre le peu de soin que « vous apportez, à votre conservation sans trembler ! Au « nom de Dieu ! ménagez mieux une vie qui m'est plus « chère que la mienne, si vous voulez me retrouver vi- « vante à votre retour. Eh quoi ! votre courage n'est-il « pas assez connu, aussi bien que votre adresse, sans vous « exposer ainsi à de nouveaux dangers ! Pouvez-vous « trouver le délassement de la guerre dans un exercice si « pénible et si périlleux !... Ah ! j'en tremble de peur. « Pardonnez, mon cher prince, ces reproches à l'ardeur

« de ma passion, et revenez si vous aimez, et si vous vou-
« lez retirer de sa crainte celle qui vous chérit si tendre-
« ment. »

Le roi au comble de la félicité en lisant ce billet, le baisa mille fois ; et s'étant assis sur le tronc d'un arbre renversé il traça au crayon la réponse suivante, que remporta l'exprès de la favorite :

« Non, ma chère enfant, ne craignez pas ; le péril est
« passé, et je ne veux plus me conserver que pour vous
« seule. Je vous l'avoue, je ne suis pas excusable d'avoir
« cherché du plaisir dans des exercices que vous n'avez
« pas partagés avec moi ; mais pardonnez ce moment que
« j'ai donné au *désir de la gloire* [1], et je pars pour pas-
« ser mes jours entiers à vous dire que je vous aime...
« Ah ! qu'il est doux seulement d'y penser, lorsqu'on
« aime une enfant si aimable et qu'on est certain d'être
« aimé ! »

Un grammairien pourrait trouver que le verbe *aimer* revient un peu souvent dans ce billet, mais les amants appellent cela des *répétitions obligées*. Mlle de Fontanges pensa mourir de joie en recevant ce brûlant écrit. La satisfaction qu'elle éprouva fut telle, qu'en ce moment, et pour la première fois, l'émotion excita dans son sein ce mouvement de vie qui suivant la position de celle qui le ressent lui cause tant de plaisir ou tant de désespoir. Mlle de Fontanges fut enivrée du premier de ces sentiments, et son heureuse maternité apprise au roi, dès qu'il parut, mit le comble à la félicité de ce prince... Le lendemain la favorite était duchesse de Fontanges ; on lui formait une maison, et son traitement fut fixé à cent mille écus par année.

Mme de Montespan ne tarda pas à être instruite des immenses avantages faits à sa rivale ; elle en témoigna violemment son dépit. Il est vrai que, durant sa faveur, elle n'avait point obtenu le titre de duchesse ; cette circonstance avait pour elle quelque chose d'humiliant : Louis XIV le sentit, et voulut annoncer personnellement à la mar-

1. La gloire de tuer un sanglier.

quise qu'il lui conférait ce même titre qui excitait avec raison sa jalousie. « Non, sire, répondit Athénaïs avec « hauteur, je n'ai nullement besoin de cette nouvelle dis- « tinction... Elle était nécessaire aux la Vallière, aux « Fontanges, pour approcher de Votre Majesté ; mais, « moi, je suis née d'un sang qui me mettait dans le cas « d'aspirer aux plus grands honneurs, quand bien même « je n'aurais pas eu le bonheur de vous plaire. »

Le duc de la Rochefoucauld est mort, universellement regretté : c'était un homme de génie, un homme aimable, un homme brave et un honnête homme ; je ne connais pas en France un cœur généreux, qui ne doive par la sympathie d'une belle qualité donner des regrets à ce digne gentilhomme. Jeune, M. de la Rochefoucauld paya à l'amour le tribut d'effervescence que tout être sensible lui doit ; alors les beaux yeux de la duchesse de Longueville le firent sortir des bornes de la prudence, surtout lorsque, sans autre motif que sa condescendance pour les inimitiés d'une maîtresse, il s'engagea dans les guerres civiles et s'arma contre son souverain. Il se repentit toute sa vie de cette folie chevaleresque, dont Mme de Longueville ne le paya qu'en monnaie courante d'infidélités. Ces anciens pécheurs, devenus elle dévote et janséniste, lui philosophe seulement, se virent peu dans leur vieillesse. La sœur du grand Condé finit par se jeter dans la réforme absolue ; M. de la Rochefoucauld donna à Mme de la Fayette les soins épurés d'un vieil amoureux platonicien, la dame lui rendit ceux d'un épicurisme de souvenirs : c'était, comme dit Mme de Sévigné, une passion d'infirmes fort touchante.

Mme de Soissons est arrivée à Bruxelles, et si bien arrivée qu'elle y produit du scandale ! Il faut qu'il y en ait partout à son approche. Elle s'était rendue, il y eut dimanche huit jours, dans l'église de Sainte-Gudule : était-ce la dévotion qui la conduisait en ce lieu saint, je n'oserais l'affirmer ; peut-être y venait-elle plutôt afin de prouver par sa présence au pied des autels qu'elle n'avait

pas signé de pacte avec l'ennemi de Dieu. Mais à peine la comtesse eut-elle pris un siège, qu'un miaulement épouvantable de chats liés ensemble se fit entendre dans le temple même, et que cent voix crièrent que c'étaient des diables et des sorciers qui la suivaient... Mme de Soissons voulut essayer de faire tête à l'orage; mais le sabbat des matous et les criailleries de la populace ayant redoublé, la pauvre exilée se vit contrainte de quitter la place.

Tandis que me voilà revenue aux suites de l'affaire des poisons, je dois consigner un événement plus grave que la mésaventure de l'ancienne surintendante. Mme de Dreux, comme tant d'autres accusés, avait été emprisonnée sur de vagues soupçons; elle a langui plusieurs mois dans un cachot, où le jour ne parvenait que par un trou pratiqué à la voûte. Nulle déposition ne s'étant élevée contre cette infortunée, il a bien fallu que la *chambre ardente* se décidât à la relâcher; mais comme la justice veut toujours avoir un peu raison, même quand elle a complètement tort, l'un des présidents s'est mis à admonester Mme de Dreux, et par forme de conclusion l'a condamnée à cinq cents livres d'amende.

Libre enfin, elle passe, à l'Arsenal même [1], dans les bras de son mari, de ses frères, de ses sœurs, de toute sa famille... Mais sa mère, elle ne la voit point... Hélas! elle n'est plus, la honte d'une fille l'a tuée... Mme de Dreux, qui l'ignore, appelle cette bonne, cette tendre mère... La tombe n'a point de voix, c'est le mensonge, un mensonge maladroitement officieux, qui répond... « La vieille dame « est retenue au logis par ses infirmités, ce seront tou- « jours, se disent entre eux les parents, quelques instants « de gagnés; on va voir, on va réfléchir... » Mais la réflexion est lente, et l'inquiétude vole. Mme de Dreux s'élance, court, arrive à la place Royale; légère comme une sylphide, elle franchit l'escalier, l'antichambre, une longue file d'appartements en criant: « Ma mère! ma mère! Pour-

1. La chambre ardente siégeait à l'Arsenal; les accusés étaient détenus soit à la Bastille, soit au donjon de Vincennes.

« quoi ne la vois-je point?... M'aurait-elle maudite!... » Et la prisonnière libérée se jette dans une chambre à coucher, seule pièce qu'elle n'ait pas encore visitée... Ma mère! répétait-elle avec un cri déchirant, lorsqu'un père célestin, son confesseur, parut tout à coup. « Calmez-vous, ma fille, lui dit le moine d'une voix grave, votre mère est au ciel... Ce n'est que là qu'il vous sera permis de la revoir. — Ah! c'est moi qui l'ai tuée », répondit la pauvre dame d'un accent éteint... Et elle tomba sans connaissance sur le parquet... Le surlendemain, ceux qui passèrent à la place Royale, au moment où sonnait l'*Angelus* du soir, virent sortir un convoi funèbre d'une porte cochère... C'était Mme de Dreux qui rejoignait sa mère dans le ciel.

Mme la duchesse de Fontanges a reçu, tous ces jours derniers, dans son lit, les compliments de la cour sur son titre et sur le *tabouret* qu'elle prendra demain. Les médecins ont ordonné de l'exercice, beaucoup d'exercice à la belle qui, depuis une quinzaine, s'est mise à suivre le roi dans ses chasses, auxquelles il n'avait renoncé que par métaphore amoureuse. Jeudi dernier, un grand vent survint pendant que la nouvelle Diane accompagnait son Endymion dans les forêts. Nos frisures de cour ne sont pas à l'épreuve de l'haleine des aquilons; un désordre, plus sauvage que touchant, hérissa bientôt les beaux cheveux de la favorite, qui chercha quelque expédient pour retenir ces charmes voltigeants. Un ruban, emprunté de je ne sais quelle partie de toilette, ceignit d'un double tour le front de la duchesse et, noué sur le devant de sa tête, prêta à ses traits une séduction de plus. Le roi trouva sa maîtresse si jolie avec ce bandeau, qu'il la pria de le garder toute la journée... Les courtisans, peuple de singes imitateurs, ne laissèrent pas tomber cette occasion de flatter un des caprices de leur maître; le lendemain cent dames parurent à la cour le front ceint avec grâce d'un ruban de la même couleur que celui de la duchesse. Maintenant ces coiffures font fureur à Paris, sous le nom de *fontanges* [1];

1. Par extension, on donna le nom de *fontanges* aux rubans

cela durera... aussi longtemps qu'une mode peut durer.

Dans tout ceci je ne vois de bien solide que la faveur de Mme de Maintenon, car elle monte toujours sans le dangereux secours des grands *sacrifices*, qui font la fortune des belles, mais qui ne la font que pour un moment; on peut s'en rapporter à l'habile marquise, elle ne jouera un aussi gros jeu qu'à coup sûr. Le crédit de Mme de Montespan a déjà tant descendu, qu'il ne pourra bientôt plus descendre; mais cette favorite a su faire succéder à l'influence que lui avaient acquise ses faiblesses une solide considération par l'achat d'une charge imposante; elle échappe de cette manière à la honte qui, sans cette précaution, eût suivi son délaissement. Quant à la duchesse de Fontanges, parvenue, comme dans un songe, au sommet des grandeurs, elle n'en aperçoit pas le terme, faute d'expérience; mais elle en est bien près, puisqu'elle n'a plus rien à donner. L'imprudente n'a même pas su ménager les dons de la fortune; des trésors se sont évanouis sous sa main prodigue; quand l'heure de sa chute sera venue, il ne lui restera que le couvent pour refuge; et tout fait croire qu'elle n'y portera ni le repentir ni la piété, qui ont fait du cloître un asile paisible où se sont endormies d'abord, ensuite éteintes les passions de la duchesse de la Vallière.

La sœur de la Miséricorde, à laquelle je reviens naturellement, vit dans la pénitence la plus austère, la plus rude. Les femmes ne savent user de rien avec mesure; il faut qu'elles abusent de tout, même du repentir. Louise ne se borne plus à la règle sévère de son ordre, elle recherche, elle invente des souffrances pour humilier le soir de sa vie, comme elle inventa jadis des voluptés pour enivrer ses beaux jours. Ce carême, voulant expier le plaisir qu'elle éprouvait durant sa carrière mondaine à savourer des liqueurs, elle se condamna à rester trois semaines

eux-mêmes; ils le conservèrent longtemps, et dans quelques provinces on dit encore *porter des fontanges* pour se *parer de rubans*.

sans boire une goutte d'eau ; depuis trois ans elle n'en buvait déjà qu'un demi-verre par jour. Une religieuse demandait dernièrement à cette pénitente si elle avait cru pouvoir s'imposer une si grande privation avant d'en avoir obtenu la permission de son confesseur : « J'ai agi « sans réflexion, a-t-elle répondu, je n'ai été occupée que « du désir de satisfaire à la justice de Dieu. » Ces austérités extrêmes ayant affaibli la constitution de sœur Louise, un érysipèle lui vint à la jambe ; elle ne pouvait plus marcher, n'allait point au réfectoire par cette raison, et serait morte d'inanition si le second jour la supérieure ne fût entrée dans sa cellule pour s'informer du motif qui l'y retenait.

— Êtes-vous malade, ma sœur ? lui dit-elle.

— Non, madame, répondit Madeleine la Vallière, mais je ne puis marcher.

— Qui vous en empêche ?

— Une douleur aiguë, que Dieu m'a fait la grâce de m'envoyer à la jambe gauche.

— Quelle est la nature de ce mal ?

— Je ne sais, je n'y ai pas regardé.

— En vérité, ma sœur, vous portez trop loin le mépris de vos jours... Dieu vous en a confié le soin, c'est lui désobéir que de le négliger. Si vous êtes plus pressée de livrer votre corps à la terre que le Seigneur de le lui rendre, vous péchez encore, ma sœur, vous péchez gravement.

— Peut-on offenser le divin maître par les mortifications ?

— Oui, quand elles dépassent les règles d'une austère mais sage pénitence... Rappelez-vous que Dieu, dans sa justice éternelle, ne peut rien vouloir d'outré.

— Pour ce qui flatte, je le sais ; mais ce qui humilie ?

— Arrêtez, sœur Louise ! la pénitence même peut avoir sa vanité... Dieu repousse l'orgueil jusque dans la douleur.

— Mais les martyrs ?

— Les martyrs, ma sœur ! ils se sont soumis aux souffrances ; mais ils n'en ont point fait un trophée.

— Faites-moi donc conduire à l'infirmerie... Je serai moins orgueilleuse à l'avenir.

La cour s'amuse beaucoup en ce moment de la passion violente que Mme la princesse de Conti a inspirée à Muley Ismaïl, roi de Maroc. Ce souverain maure a conçu cet amour, échauffé de toute l'ardeur de la zone torride, à la vue d'un portrait de la princesse, qui fut trouvé au bras d'un officier français pris en mer par les sujets du prince mahométan. Il est fâcheux que la fille de Mme de la Vallière ait épousé un fils du grand Condé, elle se fût élevée sans le moindre effort au trône marocain. Mais si cette reine manquée des *infidèles* n'a pu régner sur eux en Afrique, elle les soumet du moins à Paris : tous nos galants soupirent aux pieds de la belle princesse ; encore quelques mois, et elle comptera sur ses traces autant de soupirants que son adorateur au teint de bronze compte d'esclaves dans son harem. Le prince de Conti, qui ne veut pas se donner le ridicule de paraître jaloux, fait l'insouciant et le dégagé sur tous les hommages qu'on adresse à sa femme. Bien plus, chaque jour il amène chez elle les jeunes gens les mieux faits de la cour, essayant de faire croire ainsi qu'il brave le danger auquel tant de maris ont la faiblesse d'opposer un front soucieux. Le prince croit éviter les plaisanteries que cette mauvaise humeur leur attire, et se promet de s'épargner au besoin la plainte scandaleuse qui les déshonore. Quel sera l'effet de cette manœuvre ? La réputation de coquetterie de la princesse commence à le faire pressentir... et les gens qui voient de près ont déjà, dit-on, plus que des pressentiments.

La belle duchesse de Fontanges, dont la taille n'augmente pas aussi vite que sa faveur diminue, a cru ou du moins a paru croire, la semaine dernière, qu'on avait tenté de l'empoisonner. On assure que, traduit en langue vulgaire, cela signifie qu'elle voudrait bien avoir des gardes. En la pressant un peu, je parie qu'elle avouerait que cette distinction manque à sa grandeur. Il ne faut pas croire que la fière beauté s'amuse à réduire à sa juste valeur le

titre de maîtresse, elle ne se croit pas moins souveraine que Marie-Thérèse ; et si, en parlant des affections de son amant, elle dit parfois *la reine et moi*, il lui arrive beaucoup plus souvent de dire *moi et la reine*.

La jeune favorite, quoique fort indisposée, a reparu hier à la cour après une absence de huit jours. Elle a été reçue froidement par Sa Majesté ; c'est surtout parmi les grands que les absents ont tort et dix fois tort. « Voyez-vous mon enfant, lui dit Mme de Maintenon, voilà comme cela se pratique dans ce pays : un jour on vous divinise, le lendemain on vous oublie. Le plus sage est de ne pas attendre ce fâcheux retour et de quitter la cour avant d'en être quittée. Croyez-moi, duchesse, éloignez-vous sans bruit : une retraite au moment où Sa Majesté arrête encore sur vous quelques regards bienveillants, vous fera beaucoup d'honneur dans le monde; tandis que cette même retraite sera pour vous une source de honte si vous attendez l'heure de votre disgrâce, prête à sonner. — A vous entendre, madame, répondit la jeune duchesse, on dirait qu'il est aussi facile de quitter un roi que de quitter un habit. »

L'avis de Mme de Maintenon, tout intéressé qu'il était, ne manquait pas de sagesse: elle sait mieux que personne combien la maîtresse en titre est déchue dans la pensée du roi ; cette beauté, dont il ne raffola qu'un instant, n'est plus pour lui que la statue avant l'étincelle. Sa disgrâce marche même à pas de géant. Presque toujours malade durant sa grossesse, elle ne peut rien faire de ce qui pourrait soutenir son crédit. Avec Louis XIV, la charge de favorite est un des emplois actifs de la cour malheur à l'occupante si elle ne peut remplir assidûment ses fonctions ! Mme de Fontanges n'est point portée sur les listes pour le voyage de Fontainebleau : on lui a permis d'aller prendre du petit lait à Livry... Malheur aux ministres, aux généraux et aux favorites à qui les rois permettent de donner des soins à leur santé !

A propos du voyage de Fontainebleau Mme la Dau-

phine demandait l'autre jour à la duchesse de Richelieu sa dame d'honneur, si la cour de France était toujours par voies et par chemins comme celle des anciens rois pasteurs. « Il n'y a pas encore cinq mois que je suis arrivée, ajouta Son Altesse Royale, et j'ai déjà fait dix voyages de Villers-Cotterets, de Rambouillet, de Compiègne, de Chambord, de Fontainebleau, non compris les allées et venues journalières de Saint-Germain à Versailles ou de cette dernière résidence à Saint-Germain. Le roi paraît tenir beaucoup à ce que je donne bientôt un fils à *Monseigneur ;* mais on ne peut pas devenir grosse en marchant toujours. »

A part l'à-propos de la grossesse, je suis un peu de l'avis de Mme la Dauphine ; aussi, quoique portée sur les listes, je n'ai point accompagné la cour à Fontainebleau. Nous ne sommes plus aux jours d'enchantements où d'un pied que mes vingt ans rendaient léger et hâtif je foulais le gazon des jardins de ce palais au son d'une musique délicieuse et au murmure plus doux encore des soupirs de vingt galants empressés. Depuis lors mes ans se sont doublés, ma marche serait lourde sur les gazons ; je pourrais y goûter encore le charme d'une harmonie enchanteresse, mais le murmure de soupirs ne serait plus là... Je suis restée à Paris. La jeune et jolie Mme de Saint-Pouanges voudrait bien en avoir fait autant : elle revenait avant-hier de Fontainebleau ; sa voiture a versé, et un éclat de glace lui est entré dans le corps... Jamais récit ne fut plus effrayant que celui des opérations qu'il a fallu faire à cette pauvre dame pour retirer ce morceau de verre du lieu où il était enfoncé... On espère pourtant sauver la blessée.

Je vis jeudi matin le père de la Chaise, dispensateur des grâces ecclésiastiques, dans l'intérêt de mon neveu l'abbé qui voudrait bien avoir un bénéfice, ne fût-il que de sept à huit mille livres. Mon jeune parent le mérite bien : il n'a guère plus de vingt ans et je me rendrais caution qu'il n'y a pas une seule actrice à Paris qu'il ne

connaisse au moins de nom. Personne n'est plus versé dans l'étude des eaux de senteur; pour les modes, c'est un journal vivant. Une boucle de cheveux ne saurait être allongée ou raccourcie, un nœud de ruban changé de place, une couleur prise ou quittée que mon neveu n'en soit instruit. Pour du latin, il n'en sait guère, et son bréviaire quotidien c'est le recueil des contes de la reine de Navarre ou le livre de Rabelais. Avec de tels droits à produire, je ne pouvais manquer d'être bien reçu, du père de la Chaise ; aussi ai-je été enchantée de l'accueil qu'il m'a fait. On m'avait peint ce jésuite comme un ours. Si cette qualification lui convient sous le rapport du physique, il faut avouer au moins que c'est un ours fort bien léché. J'ajouterai toutefois que la première vue du confesseur de Sa Majesté a quelque chose de repoussant : il a de gros yeux dont l'extrême saillie et le roulement habituel sous une forêt de sourcils impriment à la figure de ce moine je ne sais quoi de rude que tempère heureusement une bouche assez riante, ouverte entre deux joues rebondies qui ne se prêteraient point à l'expression de la méchanceté. Si les yeux du père de la Chaise sont saillants il en est bien autrement de ses oreilles, les plus longues, les plus larges, les plus pendantes que j'aie jamais remarquées dans une créature humaine. Quand le porteur de cet ensemble de traits assez peu séduisant vous parle, tout cela ne se prête pas trop mal à un air de bonté que les physionomistes pourraient trouver patelin, mais qu'en ma qualité de solliciteuse j'ai pris pour obligeant. Au reste le père de la Chaise est un homme doux, paisible et doué d'une certaine sagesse, qui se fait remarquer surtout par sa modération. Je sais de bonne part qu'il ne conseilla jamais au roi de mesures rigoureuses contre les jansénistes, ce qui le fit souvent accuser de tiédeur par sa compagnie. Les pères Doucin, Sacone et Le Tellier, véritables boute-feux de l'ordre, lui sont députés de temps en temps pour relever en lui l'esprit de corps et pour l'engager à rallumer les brandons qu'ils voudraient jeter dans l'enceinte de Port-Royal ; mais le crédit du confesseur

ne tient point à son caractère religieux, il est purement personnel, et malgré les efforts de ces excitateurs, de la Chaise ne veut brûler personne.

« Votre neveu, me dit le père confesseur, n'est point un « modèle de piété ni même de continence ; mais à coup « sûr, il n'a pas moins de droits aux bénéfices ecclésias- « tiques que des mousquetaires et des pages, auxquels « je fus plus d'une fois obligé d'accorder de pareilles « grâces. Il y a longtemps d'ailleurs que l'Église contribue « à la faveur de bénéficiaires qui ne se chargent d'aucun « des devoirs qu'elle impose. Je n'ai point oublié qu'au « sacre de Sa Majesté, l'on dut recourir à l'évêque de « Soissons pour procéder à la cérémonie, parce que « M. le duc de Nemours, archevêque de Reims, n'avait « pas les ordres et n'assistait à la solennité du jour qu'en « qualité de général de cavalerie. D'après de tels exem- « ples, j'aurais donc fort mauvaise grâce à refuser le béné- « fice que vous demandez ; dites seulement à votre neveu « que pendant l'expédition des lettres patentes il fera « bien de paraître un peu moins souvent à la comédie et « d'assister quelquefois au sermon. »

Puisque les grâces de l'Église ne sont pas incompatibles avec les distractions mondaines, ce que M. de Paris se charge au surplus de nous prouver par l'usage simultané qu'il en fait, je puis bien parler des spectacles immédiatement après m'être occupée du bénéfice d'un abbé qui fait son séminaire à l'Opéra. Une ordonnance du roi vient de réunir les deux troupes de l'hôtel de Bourgogne et de la rue Guénégaud; mais je dois reprendre de plus haut l'organisation des théâtres de Paris. Les *confrères de la Passion* [1], qui longtemps furent les seuls comédiens autorisés, conservaient encore leur prééminence en 1676. Un édit de cette année les supprima, réunit leurs revenus à ceux de l'hôpital général et mit fin aux tracasseries qui existaient entre eux et les comédiens. Ils durent aban-

1. Les confrères de la Passion avaient été établis en 1402 par lettres patentes de Charles VI.

donner à ces derniers la propriété de l'hôtel de Bourgogne, lieu où ils avaient joué longtemps leurs pièces sous le titre de mystères. Du vivant de Molière, il existait à Paris trois théâtres: celui de l'hôtel de Bourgogne, celui du Marais et celui du Palais-Royal; mais après la mort du grand comique, les acteurs qu'il avait dirigés, ne pouvant, comme je l'ai dit ailleurs, se soutenir sans un tel appui, furent répartis entre la troupe de l'hôtel de Bourgogne et celle du Marais. Cette dernière quitta alors la salle qu'elle occupait et vint jouer rue Mazarine vis-à-vis la rue Guénégaud. Mais les deux théâtres se soutenant avec difficulté et l'espèce de rivalité qui existait entre eux nuisant à l'art lui-même, le roi a jugé convenable de réunir les comédiens rivaux par une communauté d'intérêts et d'émulation. Les deux troupes, fondues en une seule, se sont établies rue Mazarine. Sa Majesté a réglé en même temps les droits des acteurs ; elle a fixé leurs salaires selon le talent, a donné des pensions à quelques sujets et a gratifié la société même d'une rente de douze mille livres. D'après les nouvelles ordonnances, la troupe de la rue Mazarine, qui a pris le nom de *Comédie-Française*, jouera à la cour depuis le jour de saint Martin jusqu'au jeudi d'avant la Passion ; mais lorsque le roi ira à Fontainebleau une partie de la troupe suivra Sa Majesté, et indépendamment de ses gages, chaque acteur aura une pistole par jour durant le voyage.

Il se tient tous les lundis à l'hôtel de la Comédie-Française une assemblée générale : c'est à cette réunion que les auteurs présentent leurs pièces. Elles sont examinées d'abord dans une séance secrète, et à l'assemblée générale suivante l'ouvrage, est admis ou rejeté, au jugement de tous les acteurs et actrices.

Il revient aux auteurs dont on représente les pièces, déduction faite des frais journaliers et du quart des pauvres, pour une tragédie ou comédie en cinq actes le neuvième du produit de la représentation et pour les pièces en trois, deux ou un acte le dix-huitième.

Il s'est fait à Versailles deux vols d'une hardiesse presque incompréhensible et cela à cinq jours de distance l'un

de l'autre ; le voleur de la chapelle de Saint-Germain n'était qu'un écolier auprès de ceux qui ont imaginé ces grandes expéditions. Aux écuries du roi, où logent plus de trois cents personnes et où veillent chaque nuit cinquante ou soixante officiers ou valets, les housses et caparaçons des chevaux ont été enlevés sans qu'on puisse soupçonner par qui ni même à quelle heure ce vol audacieux a été commis : les harnachements volés valaient plus de cinquante mille écus. M. le grand écuyer a fait faire les plus minutieuses recherches dans toutes les parties du palais et dans presque toutes les maisons de la ville ; on a dépêché sur toutes les routes avant que les voleurs eussent pu s'éloigner seulement de cinq lieues. Ces démarches n'ont rien appris : on n'a pas obtenu le moindre indice. Mais voilà quelque chose de plus fort : le grand appartement, c'est-à-dire cette longue file de pièces qui s'étend depuis la galerie jusqu'au cabinet du roi, est garni de meubles de velours cramoisi avec crépines et franges d'or; que devint le pauvre Bontems lorsqu'il trouva, une semaine après l'événement des écuries, tous ses fauteuils, tous ses pliants toutes ses tentures dégarnis de leurs riches ornements, qui avaient été coupés par des êtres non moins invisibles que les voleurs de housses et de caparaçons ! Ce dernier coup était réellement une sorte de prodige dans un lieu où jamais une foule nombreuse ne cesse de circuler à toute heure de jour et que plusieurs centaines de gardes parcourent la nuit. On avait reconnu l'inutilité des perquisitions ; de nouvelles franges furent commandées, et l'on ne songeait plus à cette affaire, lorsque hier au souper du roi un gros et lourd paquet lancé du milieu de la foule des courtisans arriva sur la table et fit par sa pesanteur bondir en résonnant tous les plats d'argent. Une torsade échappée en l'air du paquet mal fermé tomba en même temps sur la perruque du roi. « Ah ! ah ! dit Sa Majesté, « je crois que ce sont mes franges qui me reviennent; mais « au diable, le moyen de restitution ! quelques pouces de « plus et j'étais assommé. » M. de Livry, en enlevant le paquet, aperçut un petit billet qu'on y avait attaché. Le

roi voulut le voir. Il renfermait ces mots d'une écriture évidemment contrefaite : « Reprends tes franges, Bon-« tems, la peine en passe le plaisir... Nos baise-mains au « roi. — Voilà, dit Sa Majesté, qui me paraît bien inso-« lent. » Le paquet d'or parfilé était si pesant qu'à peine M. de Livry put le soulever : il appela à son aide un garçon bleu qui emporta les franges, et l'on ne s'en occupa plus. Mais les officiers de service firent fermer les portes : ils examinèrent toutes les personnes qui assistaient au souper du roi. Toutes étaient connues, à l'exception d'une seule, qui se dit homme de qualité de la Saintonge et ami de M. le duc de Gesvres. Ce seigneur ayant été prévenu se rendit au palais, reconnut le Saintongeois et en répondit. Aucun des assistants n'avait vu lancer le paquet; aucun n'avait senti dans une foule cependant très serrée le violent mouvement de bras qu'il avait fallu faire pour donner l'impulsion à un tel fardeau. « Allons, dit Louis XIV « en se couchant, il y a des magiciens chez moi. Bonsoir, « messieurs. Nous nous reverrons demain matin s'il leur « plaît de me laisser dans mon lit. »

Le pouvoir des voleurs n'était pourtant pas illimité; car tout porte à croire que les franges n'avaient été rendues d'une si singulière façon que parce qu'on n'avait pu les sortir du château, et cette probabilité était en quelque sorte démontrée par le billet.

La duchesse de Fontanges, triste, éplorée, pâle, malade, se retire à l'abbaye de Chelles, que le roi donna dernièrement à l'une de ses sœurs. Cette beauté, dont le règne ne fut qu'un éclair de prospérité, a passé ce matin sous mes croisées dans un carrosse à huit chevaux, que suivaient quatre autres voitures attelées de six... La vanité de cette favorite d'un instant se remarque jusque dans sa retraite de la cour. Celle de Mme de la Sablière a été moins fastueuse : convaincue de l'infidélité de M. de la Fare, elle s'est retirée aux Quinze-Vingts. Il y a moins d'un mois, la pauvre dame, malgré mille apparences, croyait encore à la tendresse de son amant : si elle se fût retirée alors,

c'eût été aux Quinze-Vingts une aveugle de plus ; elle y voit clair maintenant. Mme de Sévigné appelle cette rupture une *solution de continuité;* quelque sympathie qu'il y eût entre Mme de la Sablière et M. de la Fare, ce mot me paraît fort, et ne peut guère se rapporter qu'à des circonstances plus ou moins fréquentes du commerce de ces amants. Beautés amies des flammes éternelles, de la constance à toute épreuve, na vous hâtez pas de jeter la pierre à quelques-unes d'entre vous pour s'être emparées du cœur volage de M. de la Fare, il n'y a point de coupables dans vos rangs. C'est pourtant une coquette qui a fait le coup... c'est... la *bassette*, le plus capricieux de tous les jeux. Pauvres femmes, aimez donc des hommes qui, non contents de vous abandonner pour une comédienne, vous sacrifient ainsi aux beaux yeux de la dame de carreau !

Toutes les lunettes sont braquées depuis trois jours sur le firmament: une comète, comme on n'en vit point encore dans les temps modernes, occupe jour et nuit nos doctes de l'Académie des sciences. Ils disent que c'est la même qui parut l'année de la mort de César, puis en 531, puis en 1106. Sa révolution, que ces messieurs appellent une *période*, est, à ce qu'ils assurent, d'environ cinq cent soixante-quinze ans. La terreur est grande par la ville : les esprits timorés voient dans ceci le signe d'un déluge nouveau, attendu, disent-ils, que l'eau s'annonce toujours par le feu ; ce qui ne me paraîtra une raison bien démonstrative que si Cassini se donne la peine de me la confirmer. Pendant que les peureux font leur testament, et prévoyant la fin du monde, lèguent leurs biens aux moines qui se montrent, en les acceptant, meilleurs physiciens que les testateurs, la cour agite fortement la question de savoir si l'astre errant n'annonce pas la mort de quelque grand personnage : ainsi qu'il annonça, disent-ils, celle du dictateur romain. Quelques courtisans, esprits forts, se moquaient hier de cette opinion ; *Monsieur*, qui craint apparemment de devenir tout à coup un César, s'est écrié

d'un ton fort sec: « Eh! messieurs, vous en parlez à votre « aise, vous autres, vous n'êtes pas princes. » Vanité des vanités !

CHAPITRE XXIV

1681-1682.

Démarches de *Mademoiselle* pour obtenir la liberté de Lauzun. — Mme de Maintenon s'y emploie ; pourquoi. — Intrigues de cette veuve. — Marionnette de cour. — Le faux mendiant. — Le billet entre deux écus. — Négociation de Mme de Montespan avec Lauzun. — Accord entre eux. — Renonciation de Lauzun aux apanages que *Mademoiselle* lui avait faits. — Une troisième fois le roi manque de parole à Lauzun. — Scène entre la favorite et *Mademoiselle*. — Ordonnance et situation prospère de la marine. — Premier maréchal de France nommé dans les troupes de mer. — Première navigation sur le canal de Languedoc. — *Riquetti* son auteur. — Expédient imaginé par lui — Mort de la duchesse de Fontanges. — La beauté en dissolution. — Fantôme né du regret. — Joie de Mme de Montespan à la mort de Mme de Fontanges. — Indignation du roi. — Habitudes secrètes de Mme de Maintenon. — Les *entretiens* se prolongent. — *Il est avec le ciel des accommodements*. — Le roi renonce à toutes ses maîtresses auxiliaires. — Retraite honorable de Mme de Soubise. — Mlle Desœillets. — Les habits de noce et le cercueil. — Violation des traités. — Envahissement de territoire en pleine paix. — Réunion de Strasbourg à la France. — Nouveaux arrêts de la chambre des poisons. — Premières danseuses sur les théâtres publics. — Mort de Mlle de Tours. — D'Aubigné ; son portrait ses fredaines. — Le duc de la Ferté et sa mère. — Maison de jeu et de débauche tenue par la veuve d'un maréchal de France. — Placard d'une singulière espèce. — La maréchale de la Ferté est exilée. — Déclaration relative à la principauté de Dombes. — Mme de Montespan aspire à prendre le nom de Montpensier. — Société secrète formée par les jeunes gens de la cour. — Chefs, statuts, décoration. — Le roi exile un prince du sang et plusieurs gentilshommes. — Il fait fouetter M. de Vermandois. — Ninon de Lenclos à soixante-six ans. — Son portrait ; son caractère ; habitudes de sa vie. — Mlle de Coëtlogon et Cavois. — Amour conjugal pour rire. — *Persée*, opéra de Quinault. — Naissanc

du duc de Bourgogne. — Réjouissances ; météore ; intrigue. — Invention des galiotes à bombes. — Impôt sur les œufs. — Louis XIV veut aussi régner sur les modes. — Un mot sur Marly. — Construction de la machine. — Rapt de Mlle de Mazarin. — La justice est rendue sauf le bon plaisir du roi. — Commencement de la dévotion de Louis XIV. — Conduite des courtisans. — Mlle Lefèvre; la dédicace. — Réponse ferme du duc de Montausier.

Mademoiselle conservait toujours pour M. de Lauzun une tendresse que l'âge n'avait point attiédie ; parvenue au delà de la cinquantaine, cette princesse n'en faisait pas moins retentir sa chambre à coucher solitaire des soupirs d'un amour inconsolable. Chaque jour Son Altesse Royale renouvelait ses instances auprès du roi pour obtenir enfin la liberté du comte après une captivité de dix ans qui devait avoir suffi, disait-elle, pour éteindre la vengeance la plus rancunière, encore même qu'elle fût la plus légitime. C'était particulièrement à Mme de Maintenon que *Mademoiselle* adressait ses doléances ; elle jugeait bien l'empire que cette dévote avait acquis, par des moyens qu'elle concevait moins, sur l'esprit du souverain séduit et comme fasciné par cette Alcine aux enchantements pieux. Mme de Maintenon n'aimait point Mlle de Montpensier, elle haïssait le comte de Lauzun par le seul motif de l'immense faveur dont il avait joui ; mais cette femme habile fut portée à les servir l'un et l'autre par le sentiment de son propre intérêt, et voici comment. Malgré le manège adroit de ses vues ambitieuses, malgré tout le soin qu'elle prend de sa réputation en élevant l'édifice de sa fortune, Mme de Maintenon n'a pu éviter un trait de censure accablant. Chacun se rappelle que Mme de Montespan l'a soustraite à l'obscurité, à la misère, en lui confiant l'éducation de ses enfants, en faisant même revenir Louis XIV de sa prévention contre la veuve du poète Scarron. Et comment la perfide gouvernante a-t-elle reconnu ce grand service ? A peine avait-elle le pied à la cour, que, desservant sa protectrice auprès du roi, ruinant son crédit par de secrètes insinuations, faisant ressortir

avec art les caprices de son humeur, érigeant enfin en crimes des faiblesses que Sa Majesté partageait, elle a, de longue main, préparé la chute de cette favorite qui l'avait tirée de la foule. Personne n'a perdu le souvenir de cette ingratitude : c'est une tache hideuse sur la vie de Mme de Maintenon, rien ne peut l'effacer ; elle vit du moins une occasion de l'affaiblir dans les sollicitations de *Mademoiselle*. Un soir d'été de l'année 1679, Son Altesse Royale, en se promenant dans le parc de Versailles avec Mme de Maintenon, la pressait plus vivement que de coutume d'avoir pitié de son malheur, de son amour. La dévote marquise, trouvant une occasion favorable d'exposer son projet, le fit en ces termes : « Ah ! princesse, si la grâce que vous attendez du roi avait pu être hâtée par mon faible crédit, il y a longtemps que Votre Altesse l'aurait obtenue ; mais malheureusement M. de Lauzun fut si coupable que Sa Majesté n'est pas moins irritée que le premier jour de sa détention. Il faudrait que le comte consentît à une expiation qui pût laisser un gage de son repentir, car des paroles de soumission ne peuvent suffire aujourd'hui pour apaiser le ressentiment du roi; il connaît trop bien le peu de fond que l'on peut faire sur l'humilité d'un gentilhomme qui à peine relevé de la poussière dans laquelle il se traînait aux pieds de son maître, mesura plus d'une fois sa tête orgueilleuse à la sienne. Je vais vous parler franchement : Sa Majesté voit avec peine que la principauté de Dombes et le comté d'Eu soient sortis de la famille royale pour passer dans les mains d'un simple gentilhomme...

— Le roi a bien mauvaise grâce à s'en formaliser, répondit vivement la princesse : ce simple gentilhomme fut, de l'aveu de Sa Majesté, duc de Montpensier; s'il a cessé de l'être, il ne faut accuser en cela que la versatilité de Louis XIV.

— Les rois, *Mademoiselle*, ne peuvent jamais avoir tort que s'ils le veulent bien ; du bout de leur sceptre ils font la part de l'éloge et du blâme, le public est impuissant pour improuver le partage. Sa Majesté croit donc être en

droit de blâmer les dons que vous avez faits à Lauzun, il les expiera en prison tant qu'ils ne seront point révoqués.

— Qu'entends-je !

— L'aveu d'une détermination contre laquelle je ne vois aucun recours... Le roi, dans la pensée de qui je crois lire aussi bien qu'une autre, est tourmenté par une idée, une espèce de parallèle qui le blesse et l'irrite. D'importantes propriétés, auxquelles sont attachées des prérogatives souveraines, ont été cédées par vous à un homme obscur, tandis que le duc du Maine, le fils chéri du roi, est sans attributions, et que les lois de la monarchie s'opposent à ce que Sa Majesté lui en accorde directement.

— Qu'y puis-je faire, madame ? Je n'ai point prétendu insulter au dénûment de M. le duc du Maine en enrichissant M. de Lauzun, et le parallèle fantastique dont le roi berce sa mauvaise humeur est une injustice de plus.

— Je vous l'ai dit, *Mademoiselle*, on ne se croit jamais injuste quand on fait la justice... Le rapprochement que vous appelez fantastique, l'est moins que vous ne pensez... Réfléchissez-y mûrement, en songeant à l'influence qu'il peut exercer sur le ressentiment que le roi nourrit contre M. de Lauzun... Réfléchissez-y... Mais j'aperçois Mme la Dauphine de ce côté, permettez, ajouta Mme de Maintenon en faisant une profonde révérence, que je rejoigne Son Altesse Royale.

A la cour, où l'on comprend à demi-mot, il était difficile de faire entendre plus clairement que, pour obtenir sa liberté, Lauzun devait renoncer au riche apanage que lui avait fait *Mademoiselle*, et que cette princesse devait le céder au duc du Maine. Mais Louise d'Orléans était moins pénétrante qu'amoureuse ; elle ne comprit point cette demi-déclaration : Mme de Maintenon s'en aperçut et se promit de devenir plus claire.

Ce que la marquise venait de dire à *Mademoiselle* des idées du roi était plus qu'une présomption : le projet d'amener Son Altesse Royale à faire le duc du Maine son héritier avait été agité entre Sa Majesté, Mme de Maintenon et Mme de Montespan ; Louis XIV avait juré de n'ouvrir

qu'à ce prix la prison de Pignerol au comte de Lauzun, et cette page de l'histoire du roi figurera mal parmi les fastes de son règne.

Dans les six mois qui suivirent l'entrevue du parc, les desseins du roi et des deux favorites furent bien assis, bien combinés; toutes les ressources de la ruse furent employées pour leur exécution. Mme de Montespan eut l'air de s'attendrir progressivement sur le sort de Lauzun ; elle alla, surtout devant *Mademoiselle*, jusqu'à implorer la clémence du roi en faveur du malheureux prisonnier. Pendant ce temps, le jeune duc du Maine, stylé par l'habile dévote, était envoyé fréquemment chez la princesse, la caressait, lui faisait de jolis compliments enfantins, *serinés* par son ancienne gouvernante. Chaque matin, à son réveil, la petite-fille de Henri IV recevait du bâtard de Louis XIV un billet, dont la naïveté charmante avait été étudiée toute la soirée par Mme de Maintenon. Le duc du Maine gagnait-il un bijou aux *loteries* que le roi tenait dans ses appartements, et le hasard ne manquait jamais de favoriser cet enfant ! soudain il portait son lot à *Mademoiselle*, qui, complètement dupe de ces égards simulés, conçut insensiblement une vive tendresse pour ce petit comédien. Dans le cours de ces intrigues, Son Altesse Royale n'épargnait ni les instances, ni les prières, ni les larmes pour essayer de fléchir le roi... Mme de Maintenon et son élève étaient toujours présents à ces ardentes supplications : la marquise affectait, dans les instants les plus pathétiques, de porter les yeux sur *Mademoiselle*, et de conduire les regards de celle-ci sur le jeune duc, essayant de faire saisir à la princesse, par ce langage muet, le point de contact où ses espérances pour la liberté de son amant pouvaient se rattacher à sa tendresse pour le fils du roi. Enfin l'amante de Lauzun, ne pouvant plus se refuser à l'évidence des conditions qu'on lui imposait, consentit à faire le duc du Maine son héritier pourvu que le comte de Lauzun fût mis en liberté, et que le roi approuvât le mariage qu'il avait jadis permis, ensuite défendu. En un mot, *Mademoiselle* accédait à tout ce qu'on exigeait d'elle ; mais le

roi ne voulut s'engager à rien... Son Altesse Royale sortit indignée et les négociations furent interrompues.

C'est à l'époque de cette rupture, survenue dans le courant de l'année dernière, qu'il faut faire rapporter une anecdote qui fit beaucoup de bruit et décida peut-être le roi à couvrir son orgueil du masque d'une misérable déception. Mlle de Montpensier, on ne peut plus mécontente de la hauteur avec laquelle on l'avait traitée, prit tout à coup la détermination de faire le duc de Lorraine héritier de tout ce qui lui restait de biens, et de venger ainsi son humiliation par le dépit que causerait au roi cette donation à un prince qu'il haïssait. Elle écrivit donc secrètement à Charles V qui envoya bientôt à Paris un homme de confiance nommé M. Bec. Ce confident, informé que la princesse était observée de près, se garda bien de se présenter ouvertement au Luxembourg ; il entra dans la capitale couvert de haillons et se logea dans un galetas. Ayant appris le lendemain que *Mademoiselle* allait souvent entendre la messe à Saint-Jacques du Haut-Pas, M. Bec se plaça, toujours vêtu en mendiant, auprès du bénitier, et demanda l'aumône à la princesse. Au moment où elle étendait la main pour lui donner une pièce, l'envoyé présenta avec mystère à Son Altesse Royale un livre d'heures ouvert ; *Mademoiselle* y lut : *De la part du prince de Lorraine*, et, au-dessous de ces mots, l'adresse du négociateur. La fille de Gaston, enchantée de cet expédient romanesque comme elle, remit le jour suivant un billet au prétendu mendiant entre deux écus de six livres; mais ayant confié indiscrètement son secret à un domestique, elle fut trahie par lui. Louvois, prévenu de cette intrigue, fit arrêter M. Bec, l'envoya d'abord à Bicêtre, et peu de temps après le chassa de Paris.

Le roi feignit d'ignorer cet événement ; mais il profita de l'avis qu'il en recevait et renoua les négociations. Cependant la volonté de *Mademoiselle* ne suffisait pas pour consommer l'affaire qui avait été déjà le sujet de tant d'intrigues ; Lauzun, possesseur actuel du duché de Dombes et du comté d'Eu, devait être consulté : son assentiment n'im-

portait pas moins que celui de Mlle de Montpensier. Aussi, dès l'année précédente, le roi avait permis que le comte fût amenée par une escorte de mousquetaires aux eaux de Bourbon, où Mme de Montespan s'était rendue avec Mlle de Tours, sa fille, pour décider le comte, tandis que Mme de Maintenon travaillait l'esprit de *Mademoiselle* à Paris. Malgré les doucereuses insinuations d'Athénaïs, malgré les avances plus que bienveillantes qu'elle fit à son ancien amant, elle ne put cette première fois obtenir de lui la renonciation désirée ; elle ne réussit pas même à lui faire accepter ses renaissantes bonnes grâces. « Non, non, « madame, lui dit-il à cet égard avec l'armertume d'une « âme ulcérée, le souvenir des maux que j'ai soufferts « pour vous me poursuivrait jusqu'au sein des bontés par « lesquelles vous daigneriez chercher à me les faire oublier; « et je vous ferais une injure plus grande que toutes cel- « les dont ma captivité vous a vengée. »

Difficile à décourager dans une entreprise où il s'agissait d'un si grand intérêt, Mme de Montespan est retournée à Bourbon cette année pour la troisième fois, et, pour la troisième fois, Lauzun y a été conduit. Instruit du tour que ses affaires avaient pris à Versailles, et comptant pour beaucoup la liberté dont il était privé depuis dix ans, ce gentilhomme a enfin consenti à tout ce qu'on attendait de lui, y compris peut-être le petit service personnel que lui demandait l'ancienne favorite.

La paix fut scellée de cette manière, à Versailles comme à Bourbon, sur la promesse verbale du roi qu'il consentirait au mariage public de *Mademoiselle* et du comte de Lauzun immédiatement après l'abandon au duc du Maine des domaines souverains d'Eu et de Dombes. En attendant, l'officier commandant l'escorte de mousquetaires déclara au prisonnier qu'il était libre, lui tira sa révérence et s'éloigna. Arrivé à Paris, le comte signa la renonciation en bonne forme des apanages qu'il avait reçus, en 1669, de la grande *Mademoiselle* ; cette princesse, de son côté, reconnut authentiquement le duc du Maine comme héritier des deux principautés ; et toutes les conditions

imposées aux amants se trouvèrent remplies. Restait à exécuter celles que le roi avait acceptées ; que devinrent les contractants de bonne foi quand ils apprirent que c'était encore une royale déception. Ce fut Mme de Montespan qui se chargea d'instruire la princesse.

— Le roi, lui dit-elle, vous permet...

— D'épouser M. de Lauzun, interrompit vivement la vieille soupirante.

— Ce n'est pas ce que j'allais dire, reprit Athénaïs ; Sa Majesté consent à ce que vous donniez ..

— Mon nom au comte ; je le sais, c'est convenu.

— Votre Altesse daignera-t-elle me laisser achever ?

— Parlez, madame, parlez.

— Eh bien ! le roi vous autorise à céder en toute propriété à M. de Lauzun les terres de Saint-Fargeau et de Thiers.

— Mais le mariage public ? demanda avec impétuosité *Mademoiselle.*

— Ah ! princesse, quant à cela, je suis fâchée d'avoir à vous l'annoncer, mais Louis XIV n'y consentira jamais... Cessez de vous en flatter.

— Grand Dieu ! qu'entends-je ! quoi ! malgré sa promesse... Mais c'est une horrible trahison...

— Ce sera tout ce que vous voudrez, princesse ; mais la détermination de Sa Majesté est irrévocable.

— Suis-je assez malheureuse !

— Écoutez donc, poursuivit la marquise d'un ton plus bas... Mariez-vous en secret ; j'ai mission de vous le conseiller de la part du roi ; il ne fera pas semblant de le savoir et grondera ceux qui voudront le lui apprendre.

— Ainsi M. de Lauzun vivrait avec moi comme mon époux et ne le serait pas ?

— Que manquera-t-il pour cela à votre satisfaction?

— Et mon honneur, madame, mon honneur, le comptez-vous pour rien ?

— Votre conscience sera là pour vous rassurer... Croyez-moi, suivez le conseil du roi ; votre époux vous en aimera davantage : le mystère aiguise l'amour.

— Eh ! marquise, je n'avais pas besoin de payer seize ou dix-sept millions ce conseil du roi ; il sait qu'il y a tantôt onze ans que j'ai su m'en passer.

— Oui, princesse, reprit Mme de Montespan ; mais Louis XIV était le maître de laisser les remparts de Pignerol entre vous et votre époux... et les dix-sept millions que vous regrettez font du moins que je puis vous souhaiter un bon ménage.

A ces mots, Mme de Montespan fit un profond salut et sortit du Luxembourg, laissant Son Altesse Royale maudire la tyrannie du roi. Quant au comte de Lauzun, il se montra assez peu sensible à la perfidie qui faisait le désespoir de son illustre moitié ; il avait recueilli celui des avantages du marché auquel il tenait le plus, la liberté. Du reste, la publicité de son mariage avec une femme de cinquante ans et plus ne lui paraissait pas un honneur très désirable; il se contenta très volontiers d'un bonheur secret dont le charme avait, selon lui, plus besoin d'être caché que divulgué.

On a publié le mois dernier l'ordonnance de la marine, que l'on peut regarder comme l'ouvrage du grand Colbert, et que les Anglais se proposent de copier après l'avoir admirée. Ce chef-d'œuvre de haute administration est digne au surplus de celui qui, ayant pris nos forces de mer au néant à la fin de l'année 1664, montre aujourd'hui le pavillon français flottant sur cent quatre-vingt-dix-huit vaisseaux de guerre, et peut appeler cent soixante-six mille marins qui se trouvent inscrits dans nos ports. Depuis quelques années, la marine a été augmentée de soixante mille matelots, et les troupes d'embarquement ont été portées à quatorze mille soldats. Plus de mille gentilshommes servent à bord des vaisseaux en qualité de *gardes-marine ;* ce corps, qui fut institué en 1672, est une pépinière d'officiers de mer dont les talents et l'expérience se forment dans la plus rude activité. L'armée navale étant organisée sur ce pied imposant, Louis XIV a cru qu'il était utile d'ajouter encore à sa splendeur en y

attachant des généraux revêtus de la plus haute dignité militaire ; M. le *comte d'Estrées* vient d'être nommé maréchal de France ; c'est le premier marin qui ait été pourvu de ce grade ; M. de Vivonne, quoique général des galères, appartient à l'armée de terre.

Cette époque est celle des grands résultats ; après plus de seize années d'immenses travaux, on commença le 19 mai à naviguer sur le canal du Languedoc, établissement qui rappelle les monuments gigantesques des Romains. J'apprends aujourd'hui quelques détails curieux sur l'expédient ingénieux que Riquetti, auteur de ce canal, employa pour se procurer les ressources nécessaires aux premiers travaux. Colbert avait approuvé les plans de l'inventeur ; le roi, qui ne s'était pas montré moins prompt à deviner l'importance de cette grande fondation, désirait qu'elle s'exécutât avec rapidité ; mais les fonds manquaient ; Colbert ne le cacha point à Riquetti, et lui déclara qu'il ne pouvait pas même l'aider en ce moment de son crédit. L'habile ingénieur ne se rebuta point : « N'importe, monseigneur, répondit-il, je crois entrevoir « un moyen de trouver de l'argent si vous consentez à « vous y prêter. — Je le ferai sans doute, répliqua le « contrôleur général, si la chose est praticable. — Vous « allez en juger, reprit l'auteur des plans : vous êtes en « ce moment occupé de renouveler le bail des fermiers « généraux ; Votre Excellence les réunit tous les jours « dans son cabinet ; or, je lui demande pour unique grâce « de pouvoir y entrer pendant les assemblées. Je me pla- « cerai bien doucement dans un coin ; je ne dirai mot ; « je ne soufflerai pas. » Colbert y consentit. En effet, à quelques jours de là, le ministre ayant rassemblé les aspirants à la ferme, Riquetti tourna le bouton de la porte du cabinet, se glissa sur la pointe du pied derrière les traitants, s'assit dans l'embrasure d'une croisée et ne bougea pas plus que les figures de marbre qui l'environnaient. Ce témoin, tout muet qu'il était, ne laissa pas d'inquiéter nos financiers ; ils le regardèrent plus d'une fois d'un œil inquiet ; enfin, après la séance, l'un d'eux l'aborda et lui

demanda, avec toute la politesse propre à couvrir une question indiscrète, dans quel but il avait assisté à l'assemblée. L'ingénieur répondit qu'il était bien aise de voir par lui-même comment les choses se passaient ; puis il tourna brusquement le dos à l'interrogateur. Le lendemain semblable manège de la part de Riquetti, et pareille demande de celle d'un second fermier général ; mais cette fois l'artiste put voir que son expédient avait opéré, car le curieux, ayant dit les choses les plus obligeantes sur le canal de Languedoc, finit par offrir, de la part de ses confrères, deux cent mille livres pour aider aux travaux. Riquetti répondit, encore plus brusquement que la veille, qu'il n'avait pas besoin d'argent ; une si brève réponse à une offre si obligeante ne pouvait être prise dans le sens positif ; elle signifiait bien plutôt : *cela n'est pas assez*. Les fermiers généraux, gens habiles en interprétations financières, le comprirent du moins ainsi. A la troisième assemblée, ils proposèrent un prêt de cinq cent mille livres... Riquetti sourit alors fort agréablement, et il accepta le demi-million, sauf l'approbation de M. Colbert, que ce ministre se garda bien de refuser. Telle fut l'origine des premiers fonds employés à la construction du canal de Languedoc, l'un des plus beaux ouvrages qui soient sortis de la main des hommes, et celui des monuments du règne de Louis XIV qui attestera le plus longtemps sa grandeur.

Mme de Fontanges n'est pas restée à l'abbaye de Chelles ; elle a voulu faire ses couches à Paris, pour être plus près, disait-elle, des secours éclairés de l'art ; mais plutôt, hélas ! dans l'espoir de ranimer par sa vue la tendresse expirante du roi. La languissante duchesse s'était donc établie à l'abbaye de Port-Royal de Paris. Pendant sa maladie, Louis XIV envoyait trois fois par semaine le duc de la Feuillade savoir de ses nouvelles ; mais Sa Majesté n'y allait point elle-même. C'est à cette occasion que Mme de Montespan dit un jour : « Je savais bien que « je triompherais de cet éclair de passion, de cette stu-

« pide beauté. » Cependant la jeune favorite, sentant sa fin approcher, fit supplier Louis XIV de venir la voir ; le roi s'étant rendu à ce désir, ne put être maître d'un mouvement d'horreur en voyant ce qui restait de l'être le plus accompli, le plus séduisant : il recula de deux pas à l'aspect du visage pâle et décharné où brillaient naguère un teint charmant, un coloris enchanteur ; au fond d'orbites caves et livides, s'éteignaient des yeux auparavant si tendres, si vifs, si voluptueux ; des dents chargées de tartre, des lèvres blanchâtres, une haleine infecte, voilà ce qui restait d'une bouche où Louis s'enivra du parfum de la rose virginale qu'il cueillit ; enfin des clavicules bombées, des côtes saillantes recouvertes d'une peau mince et livide, offraient à l'œil attristé la place où reposaient, il y a quelques jours, les trésors d'une gorge éblouissante. La mort, qui déjà réclamait sa proie, avait tout dénaturé ; sa main glaciale avait flétri en peu d'instants tous les charmes que la nature s'était plu à créer. « Sire, dit la duchesse d'une voix éteinte, le fantôme que « vous voyez est pourtant cette femme par qui vous fûtes « heureux ! Oublions ce songe du passé ; mais, ô mon « prince ! ne refusez pas un regret à celle aux pieds de « qui vous auriez déposé votre couronne il y a six mois. » Louis XIV, profondément attendri, pleura à chaudes larmes sur la main de la malade, qu'il avait prise dans les siennes. « Je meurs contente, reprit Mme de Fontanges, « puisque mes derniers regards ont vu pleurer mon roi. »

Louis XIV fut arraché à ce lugubre spectacle par les seigneurs qui l'environnaient, mais il se représenta longtemps cette infortunée s'éteignant à vingt ans des suites de son amour et de sa faiblesse ; la voix touchante qu'elle avait fait entendre dans ses dernières heures tintait en sons plaintifs au chevet de Sa Majesté pendant l'obscurité des nuits. Quelquefois l'ombre vaporeuse de Fontanges, née d'une imagination échauffée, se dressait lentement au pied de la couche du roi et lui souriait encore, mais de ce rire affreux que la fiction prête aux squelettes qu'elle exhume. Peu à peu ces sinistres images s'affaiblirent avec

la douleur du roi ; d'autres impressions passèrent sur la trace de ses regrets.

Ainsi mourut la duchesse de Fontanges, et le fils chétif qu'elle avait mis au monde la suivit de près dans la tombe. Cette jeune favorite, cette enfant vécut un jour dans un tourbillon de grandeur, d'opulence et de plaisir, mais elle n'eut pas le temps d'être heureuse ; je l'ai déjà dit, sa félicité fut un songe rapide, la mort l'enleva au moment du réveil.

Déjà depuis longtemps le roi ne pouvait plus souffrir Mme de Montespan ; le dégoût qu'elle lui inspirait allait jusqu'à l'antipathie, effet plus ordinaire qu'on ne pense de l'amour blasé : nous haïssons souvent ce que nous ne pouvons plus aimer. La joie que la marquise montra à la mort de sa rivale acheva de révolter Louis XIV contre cette femme altière et inhumaine. « Allez, ma chère marquise, dit-il à « Mme de Maintenon, qui pleurait la jeune duchesse avec « lui, allez dire *à cette malheureuse* que je ne veux plus « être aimé d'elle, et que je l'exhorte à la même indiffé- « rence pour moi. » Mme de Maintenon, qui ne croit plus devoir de reconnaissance à Mme de Montespan depuis que ses intrigues ont procuré un apanage au duc du Maine, alla porter ces dures paroles à la mère de cet enfant. La question d'exiler cette *malheureuse*, qui eut aussi son apothéose, a été, dit-on, agitée dans les *entretiens ;* mais après une mûre délibération on est demeuré d'accord qu'il valait mieux l'obséder de directeurs qui la contraindront de s'exiler d'elle-même.

Selon toutes les probabilités, Mme de Maintenon s'est aperçue que la pitié toute seule ne pouvait pas suffire pour captiver un homme de quarante-trois ans sur qui les passions exercent encore un empire violent ; elle a senti qu'il fallait mêler quelques séductions mondaines au manège dévot à l'aide duquel son ambition s'était flattée d'atteindre la plus haute faveur ; l'adroite marquise aura jugé sans doute que le roi commençait à trouver languissants les *entretiens* qu'alimentait uniquement le charme de la conversation. L'occasion était favorable : la mort de

Mme de Fontanges et la défaveur absolue de Mme de Montespan laissaient Sa Majesté privée dans ses habitudes quotidiennes; notre dévote prit, à ce qu'ont dit les murs de Versailles, la résolution de se lancer à petit bruit dans le péché. Elle débuta (toujours au rapport des murs) par entretenir le monarque de certains détails secrets qu'une femme ne communique pas ordinairement, même quand ce sont des pratiques pieuses. « Elle portait, disait-elle, « des chemises hermétiquement closes de tous côtés et « froncées soigneusement par le haut. » Mme de Maintenon ajoutait que depuis longtemps elle avait abandonné l'usage coquet du corset, ce qui, chemin faisant, prouvait que sa gorge pouvait se passer d'un tel appui. Elle couchait, disait-elle encore, dans un lit sans couverture, et se lavait le corps à chaque instant, ce qui ne laissait pas d'apprendre au roi que la dame ne manquait pas de chaleur, et que la propreté était une de ses qualités.

Louis XIV, quelque confiance qu'il eût en la dévotion de la marquise, soupçonna un peu que sa bonne mine avait produit un certain effet sur elle, il voulut s'en assurer ; mais un rempart formidable de scrupules, de pénitences, de saints devoirs s'éleva tout à coup devant une vertu qu'il espérait trouver plus accessible. Mme de Maintenon savait son métier ; elle défendit pied à pied sa pudeur de quarante-six ans. Mais enfin, comme elle était décidée à se rendre, et qu'elle s'était seulement proposé de ne capituler qu'après un nombre déterminé d'assauts, le roi put vérifier, sans avoir été forcé d'ouvrir la tranchée, si la place renfermait bien toutes les richesses que son gouverneur avait annoncées. Il paraît que l'examen fut satisfaisant, car dès lors les *entretiens* devinrent d'une longueur démesurée ; la cour et la ville en jasaient, sans toutefois accuser encore l'infaillibilité de Mme de Maintenon, tant elle avait su l'établir solidement. On ne savait que penser d'une si étrange intimité. « Il faut, disait-on, que cette femme ait su découvrir au roi un pays nouveau dans les régions du sentiment, il faut qu'elle tire de son cœur des sensations inconnues. » Mais Bossuet et le père

de la Chaise devinèrent le véritable état des choses, ils osèrent s'en expliquer avec adresse devant Mme de Maintenon ; elle se fâcha, mais elle rougit. Et ce n'est pas sans de puissants motifs qu'une femme rougit à quarante-six ans.

— Ne songez pas à vous excuser, dit M. de Condom avec douceur ; il y a longtemps que nous méditons sur une transaction, malheureusement indispensable, entre la grâce et le péché.

— Mais, monseigneur, je vous assure que vos soupçons ne sont point fondés, dit Mme de Maintenon d'une voix que toute son adresse ne put rendre assurée.

— Tant pis, madame la marquise ! répondit le confesseur du roi d'une voix doucereuse.

— Mon père, répliqua avec plus d'assurance la favorite, je ne vous conçois réellement pas, ce langage...

— Est celui que nous devons vous faire entendre, reprit Bossuet : si nous voulons ramener le roi au bercail, il faut l'aller prendre dans les voies du péché ; pour l'en tirer sans révolter ses passions, on ne peut éviter de marcher quelque temps avec lui sur cette route profane, mais on y marche alors sans le moindre danger de damnation. C'est l'intention qui fait le péché, et l'intention est ici un éclair de la grâce. Remercions donc la Providence d'avoir ouvert les yeux du roi sur ce que vous avez, madame, de belles et même de séduisantes qualités ; et prions Dieu qu'il vous donne la force de faillir, si, d'après les principes généraux de la foi, vous vous défendez encore.

— Songez, continua le père de la Chaise, que toutes nos espérances reposent sur vous ; la conscience de Sa Majesté est encore fermée à nos voix austères, la pitié ne peut s'y introduire que parée des atours de la vie mondaine... De grâce madame la marquise, immolez-vous aux voluptés de la terre dans l'intérêt du ciel...

— Monseigneur, mon père, dit Mme de Maintenon, je ne sais vraiment que répondre à un discours si surprenant... Je verrai ce soir le père Gobelin, mon confesseur... Je le prierai de m'aider à pénétrer les mystères cachés de

la grâce... Je pèserai avec lui ce que je puis exposer de mon salut pour reconquérir celui du roi et faire naître dans son esprit le projet de combattre l'hérésie, qui profite du règne de ses erreurs pour se montrer de toutes parts

Le père Gobelin fut apparemment de l'avis du père de la Chaise et de Bossuet, car les *entretiens* sont plus longs que jamais ; le conseil tient depuis dix jours chez Mme de Maintenon, ce qui est le signe de la plus haute faveur des maîtresses du roi, et je suis convaincue que la marquise n'écrit plus, comme il y a quelques mois, à Mme de Fronsac en parlant de Louis XIV : « Je le renvoie toujours « affligé mais jamais désespéré. »

Il serait sans doute fort important de fixer la date à laquelle Mme de Maintenon *s'est immolée aux voluptés*, mais c'est un point de chronologie sur lequel je n'ai pu me procurer une donnée précise.

Une pécheresse fondée de pouvoir de la grâce ne pouvait laisser auprès du roi des femmes exerçant une mission profane. A l'époque où Mme de Maintenon prit le dernier grade des favorites, Sa Majesté cessa de voir secrètement la princesse de Soubise ; mais sa retraite a été honorable. Elle conserve toujours un grand crédit à la cour ; les plus hauts dignitaires de l'Etat ne lui parlent qu'avec respect ; ses lettres vont directement au roi ; et les réponses toujours de la main de Sa Majesté, arrivent sur-le-champ. La princesse a-t-elle à parler au monarque, soudain tous les gardes s'effacent, toutes les portes lui sont ouvertes ; elle pénètre sans le moindre retard dans le cabinet du roi, et cause assise près de son bureau. Les portes restent toujours ouvertes pendant ces entrevues : disposition sans doute imposée par la favorite en titre, et qui ne se pratique que pour Mme de Soubise.

Quant à toutes les autres maîtresses du roi, le naufrage de leurs espérances est absolu ; on a vu se noyer même la barque à peine frétée de Mlle Desœillets, fille de la comédienne de ce nom, enfant de seize ans, qui obtint quelques soupirs de Louis XIV. Le désespoir de la pauvre

petite l'a conduite en dix jours au tombeau : Sa Majesté lui donnait un mari de sa main; les fournisseurs de la cour portaient avant-hier chez elle une pleine voiture d'atours de noce. Le carrosse dut s'arrêter devant la porte cochère obstruée... C'était la mariée dans son cercueil.

Mme de Maintenon tient lieu de tous ces amours auxiliaires, il faut que la grâce soit bien forte en elle ; mais on ne sera pas surpris de cette puissance de moyens si on se rappelle le portrait en pied que j'ai tracé précédemment avec l'aide de l'expérience de Villarceaux.

La paix n'est point un frein pour les rois ambitieux : Louis XIV a signé les conventions de Nimègue ; mais, comme il se croit assez fort pour les enfreindre, il secoue sans scrupule le joug des traités qui ne lient guère que les souverains trop faibles pour les violer. Sans avoir fait aucune notification préalable aux puissances, Louis XIV établit à la fin de l'année dernière dans les villes de Metz et de Brisach des juridictions pour unir à sa couronne toutes les terres qui pouvaient avoir appartenu, n'importe en quel temps, aux provinces conquises récemment par la France. Sa Majesté, de son autorité privée, cita devant ces cours qu'il lui avait plu de former de ses seuls sujets plusieurs princes de l'Empire, auxquels il fut *ordonné* de rendre hommage au roi, à peine d'être dépossédés. Parmi les souverains que Louis XIV faisait ainsi ses vassaux, on comptait l'électeur de Trèves, celui du Palatinat, le roi de Suède et le roi d'Espagne lui-même. Les deux premiers refusèrent de se soumettre et furent dessaisis de quelques seigneuries ; les deux derniers s'humilièrent faute de pouvoir soutenir leur droit les armes à la main. Mais Louis XIV ne s'en tient pas là ; Strasbourg, ville libre, qui seule formait une puissante république par l'avantage de sa position, Strasbourg, point de contact important entre le commerce de l'Allemagne et celui de la France, excitait depuis longtemps la convoitise du roi, et les neuf cents pièces d'artillerie que renfermait l'arsenal de cette grande cité ne contribuaient pas peu à rendre ce désir impérieux. Lou-

vois avait d'abord tenté de subjuguer les Strasbourgeois à l'aide de l'intrigue, son moyen favori ; mais il ne put faire briller à leurs yeux aucun avantage qui équivalût à l'indépendance dont ils jouissaient : de l'or, ils en avaient trop pour désirer d'en acquérir encore au prix de leur liberté ; les honneurs de la cour, ils n'y étaient point sensibles et ne les concevaient même pas. Il fallut donc recourir à la dernière raison des potentats: le roi fit marcher vingt mille hommes sur Strasbourg ; on dit que, dans ces derniers moments, les magistrats furent gagnés. Enfin, soit trahison, découragement ou frayeur, la place ne tint que vingt-quatre heures, et les bourgmestres capitulèrent. Le roi fit il y a huit jours son entrée à Strasbourg avec toute sa cour ; le premier spectacle qu'il offrit à ses nouveaux sujets fut celui d'un triomphe qui ressemblait à une partie de chasse.

La chambre *des poisons* tient toujours à l'Arsenal ; elle a condamné cette année à la potence et au feu un berger de Vincennes, nommé Bray, et Jacques Dechaux, son complice, convaincus d'empoisonnement. Mais cette cour n'a pas persisté dans la modération éclairée qu'elle avait d'abord montrée relativement aux prétendus crimes de sorcellerie : elle évoque chaque jour à son tribunal des jeteurs de sorts, des vendeurs de secrets, des noueurs d'aiguillettes, et confond ainsi des attentats chimériques avec les attentats réels qu'elle est appelée à juger. Que doit-on penser de graves magistrats assez ignorants pour croire aux opérations magiques d'un pâtre ou d'un bûcheron qui ne sait pas lire, et assez légers dans leur ignorance pour condamner ce malheureux ! On frémit quand on songe que l'élite de notre magistrature envoya dernièrement au bûcher de la grève un paysan accusé d'être en rapports habituels avec le diable pour attirer la mortalité sur les troupeaux. Quelques jours avant la *chambre ardente* emprisonna comme possédée du démon une jeune fille livrée à des transports d'un tempérament impérieux, et, au lieu de conseiller à sa famille de lui donner un mari,

les juges ordonnèrent de lui faire subir un exorcisme.

J'ai eu plus d'une fois l'occasion de parler des dames ou demoiselles de bonne maison, qui, dansant dans les ballets, sur les théâtres de la cour, se donnent en spectacle devant un public qui, pour être choisi, n'en est pas moins critique, frondeur, malin. Depuis un temps immémorial, ces nobles beautés ne se font pas le moindre scrupule de livrer ainsi à l'examen minutieux de la foule non seulement leurs grâces et leurs charmes, mais encore les défauts dont la nature mélangea leurs attraits, ou les traces que la galanterie y imprima. Or, les femmes livrées par profession au soin difficile d'amuser le parterre, s'étaient abstenues jusqu'ici de figurer dans les ballets, sur les théâtres publics, obéissant à une réserve au-dessus de laquelle des comtesses, des marquises, des princesses, se mettaient volontiers. On a vu cette année, pour la première fois, des danseuses gagées [1] dans un ballet intitulé *le Triomphe de l'Amour*. Voilà une innovation qui va doubler le débit des lunettes d'approche.

Le mois dernier, la lignée semi-royale, semi-Montespan, s'est affaiblie d'une princesse : Mlle de Tours est morte d'une maladie de langueur.

Au moment où Mme de Maintenon concluait secrètement une alliance de cœur et de quelque chose encore avec Louis XIV, le comte d'Aubigné, frère de la favorite, rompait avec sa femme, Mlle *Piètre*, à la suite d'un démêlé conjugal porté aux dernières extrémités. La marquise, informée de ce scandale, est intervenue, non pour une réconciliation qu'elle croyait bien difficile, mais pour une séparation à petit bruit. D'Aubigné, satisfait d'être débarrassé de sa femme, s'est prêté à tout ce que Mme de Maintenon a exigé de lui ; elle l'a conduit, comme un enfant,

1. Avant Corneille, on ne voyait point de femmes à la scène ; les rôles qu'elles ont joué depuis, étaient remplis par des hommes. Mlle Beaupré est une des premières actrices qui aient paru.

dans une maison où plusieurs gentilshommes vivent en commun, mais sans clôture, sous la direction de quelques prêtres ; il riait à gorge déployée dans le carrosse de sa sœur, qui voulait, lui disait-il, lui faire accroire qu'il était devenu dévot. La comtesse n'accepta pas aussi volontiers la retraite au fond d'un cloître que la mielleuse favorite lui imposa très dévotement pour la rémission des péchés que la jeune dame enrageait de n'avoir pas commis. Il fallut céder et devenir recluse par obéissance, sinon par vocation. Mme de Maintenon prend soin de la fille unique née de ce mariage discordant.

Le comte d'Aubigné ne fut pas longtemps dans la maison où il était entré sans revenir à ses habitudes favorites, dont je dois dire ici quelques mots. Non seulement il est joueur et passablement ami de la bonne chère, mais on ne rencontre que lui aux Tuileries, au cours, poursuivant les petites filles, qui ne fuient pas trop vite devant lui, parce qu'elles savent qu'il est bien en cour. Le comte en entretient toujours quelques-unes ; il vit avec elles dans le sein même de leurs familles, ou bien au milieu de leurs compagnes, entre lesquelles il partage tout l'argent qu'il a, sauf à leur en demander quand il ne lui en reste plus, et en attendant une nouvelle rentrée. D'Aubigné, sans être beau ni bien fait, a une physionomie ouverte, franche, toujours riante ; ses attitudes, libres quelquefois jusqu'à l'indécence, passent, dans les classes de petites bourgeoisie qu'il fréquente, pour une élégante aisance, un aimable abandon de cour. Fou à lier, mais plaisant, spirituel, enjoué dans sa critique, d'Aubigné a des reparties pleines de sel et d'originalité : du reste, bon, patient, exempt d'impertinence au sujet de la fortune de sa sœur, c'est le plus honnête homme du monde quand il recouvre un grain de raison, ce qui ne lui arrive pas souvent. Rien ne lui plaît plus que de parler du temps de Scarron, du veuvage malheureux de *Françoise*, de ses aventures galantes, mises en parallèle avec sa dévotion actuelle. Souvent ses auditeurs, qui connaissent le crédit colossal de Mme de Maintenon, sont fort embarrassés, fort inquiets, seule-

ment pour avoir écouté ce causeur indiscret, et l'on n'arrête pas aisément ses propos. Il ne se borne pas à leur donner cours devant un petit nombre d'amis ; ce torrent coule avec une égale liberté dans un grand repas, sur un banc des Tuileries, et jusque dans la galerie de Versailles où la famille royale n'est pas même épargnée par ce jovial discoureur. Un jour, en présence de d'Aubigné, M. le duc de Montausier parlait de Louis XIII, qu'il surnommait *le Juste*... « Oui, répondit l'infatigable plaisant, juste à tirer « de l'arquebuse [1]. »

La fortune du comte d'Aubigné s'est élevée, dans une progression rapide, avec celle de sa sœur : simple capitaine en 1670, il a été revêtu successivement de plusieurs gouvernements, dont l'importance croissait à chaque degré que la faveur de Mme de Maintenon recevait ; et le jour où la marquise *s'immola aux voluptés*, son frère fut promu au grade de maréchal de camp.

D'Aubigné n'est pas resté plus tranquille parmi les gentilshommes vivant en commun qu'il ne l'avait été précédemment dans les corps où il servait et dans les villes qu'il gouvernait. Il s'éloignait des semaines entières de la maison de retraite, et n'y rentrait, pour l'ordinaire, que lorsqu'on l'y ramenait par l'ordre du roi. Enfin, désespérant de corriger ce gentilhomme, à quarante ans plus étourdi qu'un page à seize, Mme de Maintenon le laissa vivre à sa guise et se contenta de le tenir un peu court pour l'argent.

Depuis la mort du maréchal de la Ferté, arrivée l'an dernier, sa veuve et son fils ont achevé de se couvrir d'infamie. Il y eut l'autre jour entre le duc et sa mère une scène des plus scandaleuses ; c'est encore le sujet de tous les entretiens de la cour. La maréchale, qui ne sut méri-

1. Louis XIII excellait, en effet, à cet exercice ; mais son talent allait plus loin, car il fabriquait lui-même les armes dont il se servait. Ce prince fit un jour présent au jeune comte de Brienne d'une arquebuse entièrement faite de sa main.

ter aucun des bienfaits que le roi aurait pu lui accorder en mémoire des services de son mari, est aujourd'hui fort gênée. Trop vieille désormais pour se faire payer par ses amants, et comptant parmi ses premiers besoins la nécessité de les payer, elle demandait instamment un douaire à son fils. Ce dernier, qui n'a pas trop de bien pour suffire à la vie débauchée qu'il mène, loin de répondre favorablement à cette demande, se rendit en colère chez la duchesse, et lui dit qu'il n'avait pas envie de se faire ruiner par elle, comme elle avait ruiné feu son mari. La dame répondit avec autant de volubilité que de raison qu'il lui convenait mal de parler d'inconduite, lui qui excitait au plus haut degré le mépris de la cour et de la ville. Le duc ne se fit pas faute de répliquer aussitôt qu'il ne laissait pas de suivre l'exemple de sa mère, qu'il qualifia de vieille p..... Là-dessus, ce fils insoumis débita, en forme de litanies, les noms de tous les amants de la duchesse ; il en nomma soixante-douze... Le témoignage était accablant ; Mme de la Ferté en fut quelque temps comme stupéfaite ; néanmoins elle reprit courage pour repartir au duc que sa femme en avait peut-être eu quatre-vingts, et que les noms seuls échappaient à sa mémoire. Cependant la maréchale alla se plaindre le lendemain au comte d'Olone, qu'elle savait être lié avec le duc, et le pria d'obtenir de lui qu'il se repentît et fît son devoir envers elle. « Que diable ! répondit ce seigneur, qui avait bien ses raisons pour ne pas être sensible aux peines d'une femme galante humiliée, vous n'avez que ce qui vous est dû ; après avoir tâté de tous les hommes depuis le sceptre jusqu'à la houlette, comment voulez-vous que votre fils vous respecte ? » Cependant M. d'Olone adressa des reproches amers à M. de la Ferté d'une insolence envers sa mère dont tout l'odieux retomberait sur lui. « Assurément, mon cher duc, ajouta-t-il, vous étiez ivre quand cela vous est arrivé. » Il y avait grande apparence que le fils irrévérencieux, rentré en lui même, allait s'excuser, peut-être nier la faute grave qu'on lui imputait... Le comte, dans cet espoir, attendait impatiemment la réponse du coupable. « Oui,

dit celui-ci après une assez longue réflexion, j'en conviens, j'étais ivre, car si je ne l'avais pas été, j'aurais bien prêché d'autres vérités à cette femme. Les mille tours qu'elle a joués sont présents à ma mémoire ; je sais tout, jusqu'à l'aventure du collier de perles qu'elle a fait escroquer par le chevalier de Lignerac à M. de Dreux le conseiller au grand conseil. »

Il est de fait qu'au moment où le duc parlait ainsi, la maréchale ne justifiait que trop son mépris et même ses imputations. Elle établit le mois dernier une maison où, moyennant certaine rétribution, on joue au lansquenet jour et nuit. Tout le monde y est bien reçu avec de l'argent, les gens honnêtes comme les intrigants; depuis quelques jours, même, les fripons sont en majorité dans ce coupe-gorge, auquel le nom d'une grande dame et les charmes des femmes perdues qui s'y réunissent prêtent une sorte d'attrait. Endormis par les séductions étalées dans ce repaire dangereux, les joueurs confiants, et surtout les étrangers, vont s'y ruiner de gaieté de cœur, trop heureux de perdre jusqu'à leur dernier écu à la partie d'une duchesse qui leur débite des compliments très flatteurs, et leur offre des beautés de fort bonne volonté. Tous les perdants ne se montrent pas toutefois d'une aussi bonne composition : il y a trois jours, un officier suisse, ayant laissé sur les tapis de la maréchale le fonds et le tréfonds, s'amusa, quand il fut ruiné, à observer le jeu ; il ne tarda pas à s'apercevoir du manège dont il avait été victime. C'était trop tard pour se garantir des friponneries ; mais il était temps encore de s'en venger. L'Helvétien y réfléchit toute la nuit ; et, le lendemain, ayant fait imprimer le récit des ruses employées dans l'illustre tripot, il le fit placarder dans tous les carrefours de Paris. Avant le soir, les cinq cent mille habitants de la capitale savaient qu'on volait les étrangers chez la veuve d'un maréchal de France. Hier, le roi apprit, à son lever, cette aventure déplorable ; deux heures et demie après, Mme de la Ferté était exilée.

Le roi a rendu publique la cession faite par Mlle de Montpensier au duc du Maine de la souveraineté de Dombes

et dépendances. Sa Majesté déclare qu'elle se réserve sur cette principauté *la bouche et les mains*, « lequel devoir « lui sera rendu par le prince comme d'un moindre sou- « verain à un puissant, son protecteur, mais non comme « d'un sujet à son roi. » L'ordonnance accorde aux seigneurs de Dombes le pouvoir de juger en dernier ressort, et défend au parlement de Paris de ne plus comprendre le pays de Dombes dans les rôles du Lyonnais. Cette déclaration, de la part d'un monarque aussi jaloux de ses droits que Louis XIV, ces prérogatives cédées au milieu de ses États donnent la mesure de l'attachement qu'il porte au duc du Maine, et font pressentir ce qu'il pourra lui abandonner de privilèges plus importants encore.

Au moment où son fils obtient de si grands avantages et s'achemine vers une sorte de légitimation, Mme de Montespan déplore l'obligation où elle est de porter un nom déshonoré par l'ivrognerie et la crapule où se plonge depuis quelques années son mari... Avec un peu moins de disposition à voir une paille dans l'œil d'autrui, sans s'occuper de la poutre qu'elle porte dans le sien, l'ancienne favorite se serait avoué que si un motif peut lui faire désirer de prendre ce parti, c'est surtout sa propre conduite qui le lui fournit. Le nom de *Montpensier* souriait à Mme de Montespan. Après avoir mûrement réfléchi à l'espèce de disgrâce dans laquelle le comte de Lauzun vit encore, elle avait espéré qu'en flattant *Mademoiselle* du retour complet de la faveur de ce gentilhomme, il serait possible de la déterminer à la cession désirée. L'ambitieuse s'est ouverte de ses vues à la princesse; mais à peine en a-t-elle été écoutée : la marquise a reconnu alors ce qu'elle aurait dû prévoir, c'est-à-dire que *Mademoiselle* est si mal payée de ce qu'elle a fait pour l'ingrat Lauzun, qu'il est loin de sa pensée d'ajouter aux sacrifices dont il a été l'objet.

Grand bruit, grand scandale à l'occasion des débauches d'une foule de jeunes seigneurs, qui ont obligé Louis XIV à les exiler pour un genre de libertinage qui doit exciter la plus violente colère de mon sexe en masse. Je frémis

d'avoir à prendre note de quelques détails sur une société secrète formée par ces infâmes, et dont la première obligation était de renoncer à toutes les femmes... Quelle horreur ! grand Dieu ! Poursuivons cependant. Les récipiendaires n'étaient admis qu'après diverses cérémonies d'initiation : la principale consistait dans l'union monstrueuse de l'initié avec l'un des grands maîtres de l'ordre. Ces officiers étaient le marquis de Biran, le duc de Grammont, le chevalier de Tilladet et M. de Manicamp. Un prince du sang et le duc de Vermandois, fils naturel du roi et de la duchesse de la Vallière, avaient été reçus dans cette association ; on ignore auxquels des grands maîtres furent livrés ces deux illustres néophytes pour se conformer à l'article fondamental des statuts. La décoration de l'ordre, portée sous la chemise, était une croix sur laquelle on voyait un homme foulant une femme aux pieds... Maudits Italiens ! quand vous étranglera-t-on au pied des Alpes dès que vous vous disposez à les franchir pour venir chez nous ? Le prince du sang est exilé, comme tous ses compagnons de débauche ; mais le jeune comte de Vermandois, à peine âgé de quinze ans, a été puni d'une manière plus sensible, plus *locale* : on l'a, dit-on, fouetté quatre fois. Louis XIV s'est montré dans cette affaire d'une sévérité bien équitable ; il faut convenir que nous avons un grand roi. Je veux, par supplément de punition, accabler les indignes sectaires dont le roi vient de faire justice en leur mettant sous les yeux deux exemples éclatants des grandes qualités de ce sexe qu'ils outragent ; j'enverrai aux coupables copie du feuillet de mes tablettes où je consigne les faits. Prétendez-vous, leur dirai-je, examiner la *vertu* des femmes sous l'acception que les anciens donnaient à ce mot, lorsqu'ils le rendaient synonyme de force constitutive, puissance de moyens? Je vous citerai Ninon, cette beauté à qui chaque année apporte une nouvelle perfection morale en glissant sur ses charmes d'un pied si léger, qu'à soixante-six ans ses traits n'offrent pas la moindre trace du temps. En 1682, comme en 1638, le teint de Mlle de Lenclos est blanc, uni, animé.

Son visage, d'un bel ovale, n'a rien perdu de sa pureté grecque ; ses yeux noirs et saillants respirent toujours une volupté communicative, et son sourire achève la conquête que son regard a commencée. L'accent, ce timbre du cœur qui fait deviner ses plus secrètes impressions, suffit dans Ninon pour captiver tout ce qui l'approche ; on pourrait l'adorer sans la voir : semblable à l'écho, elle captive par l'unique séduction de la voix. Je vis hier cette femme surprenante dans un salon de verdure ; ses habits étaient presque de gaze; point de corset, point de nœuds, protecteurs ordinaires des tailles qui s'épaississent, des gorges qui s'affaissent : c'était une grâce parée de toute l'absence des atours. « J'étais dans ce jardin il y a quarante-cinq ans, me dit le vieux duc de Villeroi; Ninon « s'y trouvait mise à peu près comme vous la voyez. Ses « cheveux n'étaient pas plus noirs, sa bouche n'avait pas « plus de jeunesse, sa démarche ne paraissait pas plus « vive. Or, tout à l'heure en regardant cette enchante- « resse, je me disais: Je crois qu'elle est plus belle encore « qu'hier... Oui, continuai-je avec moi-même, voilà « comme elle me souriait hier en causant avec moi sous « ce jeune tilleul... Et ma réflexion a été interrompue par « la rude atteinte d'un arbre gros comme deux fois mon « corps... Et c'était mon jeune tilleul ; et le *hier* que je « me rappelais était un jour de printemps de la minorité « de Louis XIV, et Ninon était la même aux deux épo- « ques... Mon imagination s'abusait de quarante-cinq ans. « N'en doutons pas, ma chère comtesse, cette femme a « dans quelque coin de son jardin un robinet de la fon- « taine de Jouvence. »

L'esprit de Ninon est resté aussi jeune que son corps ; grave ou enjoué, selon les circonstances, il passe avec une inconcevable facilité des abstractions de la science aux délicatesses de la galanterie, de la sagesse des philosophes au désordre des amants. Soit que Mlle de Lenclos parle raison, soit qu'elle déraisonne, on l'admire, on l'aime toujours. Pourquoi rappellerais-je les succès de sa jeunesse, la foule d'amants qui se pressait sur ses pas, le concert

de soupirs qui murmurait sans cesse à son oreille ? Ne la retrouvé-je pas obsédée par les galants à soixante-six ans comme à dix-huit ? Bien plus, l'empire de Ninon s'est agrandi : jeune, elle n'était recherchée que des hommes ; vieille, sa cour s'est grossie de toutes les femmes d'esprit de l'époque. Ce modèle de toutes les qualités ne fréquenta jamais la cour ; c'est cependant chez elle que les deux sexes en vont à tout âge étudier les belles manières, dont elle est la véritable pierre de touche. Et cela doit être, car presque tout ce qui compose la cour se forma depuis un temps immémorial à l'école de Ninon. Au milieu du concours de gens aimables qui remplissent chaque soir le salon de Mlle de Lenclos, personne ne se rappelle la légèreté de sa conduite passée, personne ne songe à ses égarements actuels. Mais, chez Ninon, la nature a ses heures ; alors sa porte est close. Si l'on pénétrait au fond de son boudoir dans ces instants d'abandon, la fille du joueur de luth s'y retrouverait tout entière, avec cet emportement des passions que la politesse ne peut soumettre, avec ce délire qui fait dégénérer la langue jusqu'aux blasphèmes d'une volupté grossière. Ce transport de la vie animale une fois calmé, notre moderne Laïs, fermant d'une main honteuse le refuge de la faiblesse humaine, reparaît au sein de la société étincelante de saillies, de fines épigrammes, de bons mots aiguisés par la malice, ou forte des raisonnements les plus sensés, les plus profonds. Racine, Boileau, Longepierre, Senécé, la Fare, Chaulieu profitent également de ses leçons, s'éclairent des étincelles de son esprit ou des conseils de sa raison. Chapelle assista longtemps aux soirées de Ninon ; mais l'ivrognerie de ce poète étant devenue extrême dans ces dernières années, Mlle de Lenclos lui a fait interdire sa maison. « Non, mon cher Despréaux, disait-elle au Juvé-« nal français qui la pressait de rappeler le banni, non : si « l'on peut excuser l'ivresse, qui dégrade toujours, c'est « quand elle féconde, crée, vivifie ; mais elle est igno-« ble et détestable lorsqu'elle affaiblit, énerve et tue. »

Osez maintenant, transfuges de Gomorrhe, déserteurs

sacrilèges des autels de la beauté, osez nier le mérite d'un sexe qui vous offre une Ninon !

Préférez-vous un exemple de cette vertu froide, de ce silence des sens qui constitue ce qu'on appelle la sagesse des femmes ? J'ai mon héroïne sous la main. Au temps où la reine avait encore des *filles d'honneur*, Mlle de Coëtlogon se montrait véritablement digne de cette qualification. Pour ce motif il faut bien se garder de la confondre avec une autre demoiselle du même nom, fille d'honneur de *Madame*, et qu'avait aimée le chevalier de Lorraine. La Coëtlogon attachée à Marie-Thérèse n'avait guère moins de laideur que Mlle de Saint-Gelais, de douloureuse mémoire ; mais elle était de plus qu'elle bonne, naïve et sage. Tout cela résulte assez souvent de la laideur ; mais cette cohorte de perfections ne remplace ni les grâces ni la beauté. Toutes les douairières de la cour aimaient la pauvre fille à l'adoration ; en retour il ne s'y trouvait pas un homme qui pût la souffrir. Parmi les nombreux gentilshommes qui détestaient Mlle de Coëtlogon, il y en avait un par malheur qu'elle chérissait: c'était Cavois. Ce seigneur, fort peu touché de cette passion, fit semblant de ne pas la comprendre ; Mlle de Coëtlogon se mit alors en frais d'une telle avance de tendres regards, de mots doucereux, de soupirs, que le cruel fut obligé de s'en apercevoir. Forcé jusque dans les retranchements de son indifférence, il brusqua la soupirante, et déclara en termes très précis que son amour l'importunait. Sévérité perdue, Mlle de Coëtlogon en aima davantage... Cavois finit par s'emporter à tel point contre l'ombre amoureuse qui s'attachait à ses pas, que le roi et la reine furent informés de sa brutalité et lui ordonnèrent de traiter mieux la fille d'honneur. Un jour qu'elle marchait dans la galerie à quelques pas de Cavois, celui-ci se retourna subitement :

— Eh bien ! mademoiselle, voyons, j'y consens ; expliquons-nous une fois, et finissons cet insipide manège.

— Vous apercevez-vous enfin de ce qu'on souffre quand on aime, et votre âme de pierre...

— Trêve de litanies romanesques ; je n'ai lu ni *Clélie* ni la *Princesse de Clèves*. Venons-en au fait sans détour.

— Vous consentiriez donc à conclure...

— Il le faut bien. Voilà tantôt trois ans que cela dure, je pense qu'il est temps d'en finir... Et puis je suis capable d'un sentiment généreux, d'une détermination courageuse.

— Je ne comprends pas ce discours.

— Cela veut dire que dès ce soir je me rendrai...

— Où, monsieur ?

— Eh ! parbleu, dans votre chambre.

— Insolent !

— Perdez-vous l'esprit de crier ainsi au milieu de cette galerie ?

— Monsieur Cavois oublie qui je suis. Descendante d'une des premières maisons de la Bretagne, je ne devais pas m'attendre à une proposition si outrageante.

— Mais que prétendez-vous donc, mademoiselle ? Depuis le commencement de l'an 1674 jusqu'à la présente année 1677, je vous ai trouvée sous mes pas comme une ombre, me poursuivant dans tous les coins des appartements, me poussant dans toutes les embrasures de croisée ; et quand je fais volte-face, quand je me résigne, vous vous mettez en fureur !

— Sa Majesté saura réprimer une telle audace et vous apprendre ce qui convient à une demoiselle comme moi.

— Ah ! je commence à comprendre : Mlle de Coëtlogon se flatte que je l'épouserai par édit du roi... ceci devient différent.

En ce moment des gentilshommes en passant dans la galerie dirent que le roi partirait le lendemain pour l'armée.

— Je suis sauvé ! reprit Cavois avec transport. Mon devoir m'oblige de suivre Sa Majesté, et, par Dieu ! j'aurai bien du malheur si un boulet ne m'exempte pas du mariage dont vous me menacez... J'y ferai tout mon possible au moins ; de deux maux il faut savoir éviter le pire.

Cavois suivit en effet Louis XIV en Flandre, et tout

aussitôt Mlle de Coëtlogon, bien plus sensible à son absence qu'à ses injures, fit retentir le palais et le parc des cris de sa douleur ; elle grossit les fontaines du torrent de ses larmes, quitta toute parure, et devint maigre pâle, jaune à faire pitié. Son amant ne fut pas tué ; il revint à la fin de cette campagne et des campagnes suivantes pour brusquer la pauvre fille, qui, s'étant mise dès longtemps au-dessus de cet inconvénient, n'en aimait que mieux l'ingrat. Enfin le roi, touché des larmes perpétuelles de Mlle de Coëtlogon, finit par s'y intéresser à tel point qu'il ordonna un beau matin à Cavois de l'épouser, en lui annonçant qu'à ce prix il lui accordait la charge de grand maître des logis de sa maison. Cette faveur donna les plus beaux yeux du monde à la laide bretonne. L'honnête gentilhomme la conduisit à l'autel ; et sans doute cet époux malgré lui découvrit qu'il est des grâces spéciales pour les laides, car il vécut très bien avec sa femme. C'est encore aujourd'hui le plus heureux ménage de Paris. Mme Cavois est toujours dans l'adoration devant son mari : rien n'est plaisant comme les caresses qu'elle lui fait en présence de tout le monde, et comme l'importante gravité avec laquelle il les reçoit. Cavois, dans l'obligation où il est de supporter tout son bonheur, a une bien grande consolation, c'est qu'avant et après son mariage jamais la sagesse de sa femme n'a donné lieu au moindre soupçon.

Voilà, détestables renégats du culte de la beauté, voilà la *vertu patiente, résignée, incorruptible* de mon sexe. Quelle distance de ce genre de perfection à la vertu antique de Ninon ! que de belles qualités remplissent l'intervalle !... vous reviendrez à nous, vous y reviendrez honteux de vos écarts ; mais nous repousserons avec indignation votre horrible hommage... il sera pollué.

Mme de Maintenon a fait jouer au roi une comédie d'un genre nouveau dans le voyage de Chambord : la favorite, qui veut captiver les bonnes grâces de la reine, a senti qu'il fallait pour cela savoir faire quelques sacrifices ; elle

a donc recommandé au roi de *se consacrer* entièrement à Marie-Thérèse pendant ce voyage, dont elle a, du reste, fixé le terme à une date assez rapprochée. La bonne princesse, fort sensible, malgré sa piété, à une *exclusion* qui ne lui est pas familière, n'a pas tardé à apprendre qu'elle devait à Mme de Maintenon cette rare aubaine. Dans sa joie, elle lui a donné autant de marques d'attachement qu'elle avait reçu de preuves d'amour de son époux. « Je « crois, disait-elle à son retour, que Dieu l'a suscitée pour « me rendre le cœur que Mme de Montespan m'avait ravi. » Pauvre reine !

Je me laissai emporter hier par la foule qui court voir la tragédie-opéra de *Persée ;* ce sont toujours les beaux vers de Quinault, que Lulli fait chanter un peu longuement. Une circonstance fort remarquable de la représentation à laquelle j'ai assisté, c'est que le jeune prince de Dietrichtein, fils du grand maître de l'impératrice régnante, a dansé avec beaucoup de grâce une entrée sur le théâtre de l'Opéra ; les grands seigneurs ne se lassent pas de divertir les petits particuliers. On jetait les hauts cris dans la salle à ces vers chantés par Phinée :

L'amour meurt dans mon cœur, la rage lui succède :
J'aime mieux voir un monstre affreux
Dévorer l'ingrate Andromède,
Que la voir dans les bras de mon rival heureux.

Les dames surtout, qui ne sont pas habituées à tant d'inhumanité, disaient que nos poètes ne devraient jamais avoir de semblables idées ; je suis de leur avis, il ne faut vouloir la mort de personne.

Le roi désira voir, la semaine dernière, l'opéra de *Persée* à Versailles. Sa Majesté n'ayant manifesté son intention à cet égard que vingt-quatre heures avant la représentation, on commença le matin à élever un théâtre dans la cour du château ; mais une grande pluie étant survenue à midi, il fallut abandonner ce travail. Sa Majesté ne songeait plus au spectacle, lorsqu'à sa grande surprise on vint lui

annoncer, à huit heures et demie du soir, que *Persée* allait être joué dans le manège. A midi, ce lieu était encore rempli de chevaux et quelques heures plus tard la métamorphose était opérée : théâtre, orchestre, tentures, tout se trouva prêt, et tout fut du meilleur goût. Dans ce court espace de temps, de gros orangers avaient été montés sur le théâtre dont ils occupaient tout le pourtour. Le fond de la scène était garni d'une épaisse feuillée, faite de véritables branches d'arbres coupées dans la forêt ; on avait placé avec art au milieu de ce massif un grand nombre de girandoles, qui produisaient le meilleur effet. Le roi affectionne les fêtes qui semblent produites par la baguette d'une fée ; en fait de plaisir, il est bon que Sa Majesté aime les enchanteurs ; mais peut-être devrait-elle se rappeler quelquefois ce que le peuple paye les enchantements.

Les cris de *Vive le roi !* ne cessent, depuis huit jours, de se mêler au son de toutes les cloches de Versailles et de Paris, au bruit du canon, aux coups de fusil, aux pétards... Nous avons un duc de Bourgogne. Il n'y a plus dans notre capitale de jours de travail ni de nuits ; on danse, on boit, on mange, on chante, on s'embrasse ; voilà tout. Les rues sont pleines de tables toujours servies ; le peuple déjeune, dîne, soupe partout, et ne paye nulle part. Lulli a fait la galanterie au public de donner *Persée gratis*. Le jour de cette représentation, on entrait dans la salle par un arc de triomphe qui le soir parut tout en feu ; et un soleil, formé de plus de mille lumières, s'éleva lentement au-dessus. Au pied de cette décoration, coulèrent, jusqu'à minuit, deux fontaines de vin. A Versailles, mêmes transports, même effusion de joie : le roi se laisse embrasser par tout le monde ; la foule le porte ordinairement de la surintendance, où est accouchée Mme la Dauphine, jusque dans ses appartements. Des feux de joie sont allumés chaque soir au milieu de la cour du château ; dans son délire, la populace a brûlé les parquets et les lambris destinés pour la grande galerie. Bon-

tems, désespéré au sein de l'allégresse générale, se lamentait devant le roi d'un désordre dont la réparation coûtera cher. « Laissez-les se divertir, lui a répondu le monarque, « nous aurons facilement d'autres parquets, et l'allégresse « du peuple n'est pas commune. » Mais il n'est aucune satisfaction qui ne soit mêlée de quelque déplaisir : Louis XIV, le Dauphin et la Dauphine sont obligés d'entendre les fades, lourdes, assommantes harangues qu'on leur débite depuis huit jours ; ils ont dû passer en revue toutes les perruques de la magistrature, des diverses autorités, des corps savants... « Mon Dieu ! que je deviendrais « triste, disait avant hier *Monseigneur*, s'il fallait long- « temps me réjouir ainsi ! »

Un phénomène survenu la nuit qui précéda la naissance du duc de Bourgogne, est le sujet d'une foule de conjectures de la part des gens imbus encore de l'astrologie judiciaire : une étoile mobile, plus grande et plus éclatante que les autres, éclaira tout à coup l'horizon de Paris et de Versailles; cette lumière, qui dura une minute, permit de lire l'écriture la plus menue ; il était minuit quand ce météore parut.

L'intrigue se sert de tout pour s'élever : une madame Sauvé, naguère marchande de poisson, avait été attachée au jeune duc de Bourgogne en qualité de berceuse. Mécontente sans doute de ce modeste emploi, et voulant en mériter un plus relevé, cette femme court hier, tout en émoi, chez la duchesse de Tallard, gouvernante de l'enfant, et lui déclare que, dans la foule qui est venue le contempler le matin, elle a vu une main jeter quelque chose dans le berceau... Le roi et toute la cour sont un moment en alarmes ; on délibère, on raisonne, on cherche ; et l'on trouve, en effet, dans le berceau du duc de Bourgogne un petit sachet, dont le contenu, soumis à l'analyse, se trouve être de la cendre, bien vulgaire, bien inoffensive. Des doutes s'élèvent sur la berceuse ; on interroge cette intrigante qui finit par avouer qu'elle a tout « imaginé pour se rendre recommandable. — Aussi ne man- « querai-je pas de vous recommander, répond le roi,

« mais au gouverneur de la Bastille. » Mme Sauvé a été enfermée ce matin dans ce château.

Duquesne envoie depuis quelque temps des bombes sur la ville d'Alger, à l'aide d'une nouvelle espèce de galiotes nommés *bombardes*. Ces navires sont de l'invention d'un jeune homme appelé *Petit-Renaud*, qui, comme tous les inventeurs, a eu beaucoup de peine à se faire écouter dans le conseil; admis enfin à expliquer son essai, il ne lui a pas été facile de faire comprendre qu'on pouvait établir un mortier d'une grande pesanteur sur un petit bâtiment qui, selon les incrédules, devrait être immanquablement coulé par le seul effet de la détonation. Mais l'expérience vaut mieux que tous les raisonnements : elle a démontré que M. *Petit-Renaud* avait raison, et ses galiotes à bombes vont peut-être soumettre Alger.

Pour soutenir une telle guerre, la seule que le roi ait maintenant sur les bras, il ne paraissait pas bien nécessaire d'augmenter les impôts; cependant M. Colbert vient d'en créer un d'une singulière nature. A l'avenir chaque douzaine d'œufs apportée au marché payera un droit de deux sous. Il a été fait déjà plus de chansons sur cette taxe dérisoire qu'il n'y a eu de douzaines d'œufs imposées... Les employés commis à la surveillance de ce service sont surnommés à la halle les *inspecteurs des omelettes*.

Depuis quelques jours le roi se montre de fort mauvaise humeur à la cour, où l'on a introduit certaines modes anglaises. Hier Sa Majesté s'en expliqua au lever. « Pour-« quoi, dit-elle, aller chercher chez les étrangers des « usages moins bons que les nôtres? Quelle nation a plus « de goût que les Français ? Dans quel pays les arts sont-« ils aussi favorisés que dans mes États? » Louis XIV entend que les meubles, les carrosses, les habits, les frisures soient imaginés ou changés d'après des modèles conçus par ses artistes et en quelque sorte sous sa direction. Ce monarque veut être le roi des modes comme de tout le reste. On le remplit de satisfaction quand on lui dit que

les cours étrangères ont adopté les modes françaises; mais si un courtisan paraît devant lui vêtu à l'anglaise, à l'allemande, à l'espagnole, il fronce le sourcil et critique amèrement ce costume importé. Ce n'est pas tout: il n'y a réellement de français aux yeux du roi que les costumes de son temps. Ce prince appelle *gothique* tout ce qui appartient au règne précédent.

On éprouve de grandes difficultés à bâtir le château de Marly dans le vallon étroit, profond, inaccessible que l'on a choisi pour cette construction. Des sommes énormes ont été déjà dépensées à dessécher l'espèce de cloaque sur lequel il faut jeter les fondations et à couper des collines pour se ménager une échappée de vue. Le roi ne voulait d'abord dans ce lieu qu'un ermitage, mais l'appétit est venu à Sa Majesté en mangeant. Il faut maintenant à Marly des eaux, des jardins, un parc. Un vaste palais avec tous ses accessoires remplace dans la pensée de Louis XIV le vide-bouteille où il voulait se délasser des grands édifices. Ce prince n'est pas né pour les goûts champêtres : son naturel, ami de la magnificence, finit toujours par percer. On a commencé cette année une grande machine qui, au moyen d'un aqueduc, doit, dit-on, porter l'eau de la Seine à Versailles.

Une affaire des plus graves occupe depuis un mois la ville et la cour : c'est un rapt commis en plein jour et avec des circonstances d'une rare audace. Mme de Bellefonds était venue à la fin de novembre faire une visite à Mlle de Mazarin, sa sœur, pensionnaire au couvent de Chaillot. La journée était belle. Ces dames se promenaient en causant sur une terrasse qui termine le jardin du côté de la rivière. Au bas de la terrasse est une grille ouvrant sur le quai. Mlle de Mazarin, sous le prétexte de faire sortir Mme de Bellefonds de ce côté, envoya demander à la supérieure une clef de cette grille... Le motif était admissible : la clef fut apportée et la porte ouverte. A peine l'était-elle, que la jeune demoiselle s'élança dehors avec

un homme qu'on reconnut à l'instant pour le marquis de Richelieu. Les religieuses prièrent instamment Mme de Bellefonds de faire courir ses gens après le ravisseur ; mais, soit complicité, soit toute autre raison, elle s'y refusa.

Le lendemain requête fut présentée au parlement pour la poursuite du marquis : le procureur général prit des conclusions conformes à cette demande, et le président de Mesmes permit d'informer à la Tournelle. Le coupable fut donc décrété de prise de corps ; mais le roi, ayant eu connaissance de cette procédure, défendit au parlement de la continuer. Cette cour, toujours servile, n'osa soutenir dans cette occasion les lois sociales outrageusement violées: elle suspendit l'affaire sans la moindre difficulté. Mais le procureur général, qui sentait mieux la dignité de la justice, écrivit en ces termes au chancelier : « Je « ne sais point ce que le roi a résolu sur ce sujet; l'accusé « paraît ici publiquement et avec indécence. J'ai cru « devoir vous supplier de me faire savoir l'intention du « roi *afin que je fasse mon devoir*, si SA MAJESTÉ LE TROUVE « BON, ou que je puisse avoir une décharge. »

Cependant M. de Richelieu avait sollicité des lettres de déclaration d'innocence que la cour était très disposée à lui accorder. Bientôt on envoya ces lettres au parlement pour *avoir le sentiment des gens du roi.* Cette compagnie eut pourtant le courage de répondre qu'elles étaient *contre l'ordre de la loi.* Il fallut bien alors exprimer le crime dans les lettres de grâce que le coupable obtint, mais elles furent enregistrées *avant tout jugement.*

Ainsi il est de toute évidence que sous le règne de *Louis le Grand* il n'y a de justice que sauf le bon plaisir du roi.

Au moment où Sa Majesté se montre si indulgente dans les affaires de la terre, elle commence à manifester un penchant décidé pour la dévotion et une ferme résolution de convertir à tout prix les protestants. Voilà donc le premier fruit des conseils de Mme de Maintenon. Nous aurons incessamment une cour dévote. Déjà les courtisans se disposent à changer de masque; encore quelques mois, et ils

joindront l'hypocrisie à leurs vices familiers. Ce que j'avance sur la conversion du roi n'est point une simple supposition ; je cite un fait qui a toute l'autorité d'une preuve. Mlle Lefèvre avait dédié un livre à Louis XIV ; mais personne ne voulait présenter l'auteur à Sa Majesté, cette demoiselle ayant le malheur d'être protestante. M. de Montausier seul osa la conduire dans le cabinet du roi. Selon les habitudes du caractère qu'il adopte, ce prince reçut fort bien Mlle Lefèvre ; mais dès qu'elle fut partie il dit au duc assez sèchement « qu'il avait tort de favori-« ser les gens de cette religion ; que pour lui il ferait « défendre que son nom parût en tête de l'ouvrage qu'on « lui dédiait, et qu'il ordonnerait qu'on en saisît tous les « exemplaires. » M. de Montausier a su conserver à la cour un ton de franchise qu'il ne réprime pas même en présence du roi. « Sire, répondit-il, est-ce ainsi que vous « protégez les lettres ? Je vous le dis hautement, un roi « ne doit pas être bigot. » Il ajouta qu'il remercierait Mlle Lefèvre au nom du roi, qu'il lui donnerait cent pistoles et qu'il dépendrait de Sa Majesté de ne pas les lui rendre.

CHAPITRE XXV

1683-1684

Le roi se démet le bras. — Mme de Montespan pleure par réflexion. — Amours de *Monseigneur*. — Le petit harem. — Les filles d'honneur de la Dauphine sont supprimées. — La Dauphine et Bessola. — La comédienne Raisin. — Le carême et la luxure. — Mot du grand Condé. — Mort de la reine. — Son caractère. — La Mauresse de Moret. — Le petit bouffon noir. — Le tête-à-tête et la saignée. — Mot de Mme de Noailles. — Description de Versailles tel qu'il était en 1683. — L'*Œil-de-bœuf*. — Contre-ministres : ce que c'est. — Mort de Colbert. — Un dernier mot sur ce grand homme. — Épitaphe satirique. — M. Lepelletier. — M. de Seignelai. — Louis XIV veut faire son fils *roi des Romains*. — Siège de Vienne ; Jean Sobieski sauve la ville.

— Singulière reconnaissance de Léopold. — Mort du comte de Vermandois. — Bruits qui courent à cet égard. — Tendresse maternelle d'une dévote. — Naissance du duc d'Anjou. — Pension à l'inventeur de la machine de Marly. — Le roi réel et le roi de la fève. — Recommandations dévotes; espionnage pieux. — Bombardement de Gênes. — Soumission de cette république et son humiliation. — Travaux de Maintenon. — Mortalité des travailleurs. — Le Qu'importe! de Louvois. — Le vieux jésuite. — La blanchisseuse ancienne amie de Mme de Maintenon. — Les comédiens italiens, leurs pièces. — Tiberio Fiorelli et Dominique. — Soumission d'Alger ; mot de Duquesne. — L'orgueil anglais. — Traité définitif de paix changé en une trêve de vingt ans. — *Amadis de Gaule* de Quinault et Lulli. — Mort de Corneille. — Portrait de ce grand homme ; il est confirmé par lui-même. — La mascarade. — La gorge de Mme de Maintenon. — La bourse volée dans les appartements du roi. — Les ambassadeurs siamois. — Les déserteurs marqués à la joue.

Le roi fit cet hiver une chute de cheval en chassant dans la forêt de Fontainebleau, et Sa Majesté tomba si malheureusement qu'elle se démit le bras. Mme de Maintenon, en apprenant la nouvelle de cet accident, versa d'abondantes larmes dont l'effusion choqua Mme de Montespan. « Cette femme est bien hardie, dit-elle, de don-« ner au roi ce témoignage de tendresse, il n'appartient « encore qu'à moi de pleurer ainsi... » Et l'ancienne favorite se mit à répandre des pleurs... par réflexion. Louis XIV se montra peu sensible à cette marque d'attachement, car Athénaïs s'étant rendue à Fontainebleau ne fut point admise dans l'appartement de Sa Majesté. « En ce cas, « dit-elle à M. le duc de Saint-Aignan, qui lui refusait la « porte avec mille protestations de regret, demandez, je « vous prie, au roi qu'il me permette d'entretenir les gens « de service et de divertir l'antichambre afin que mon « voyage serve à quelque chose. »

Quoique son bras soit parfaitement remis, le roi ne chasse pas encore à cheval : il parcourt les forêts dans une calèche à quatre chevaux, qu'il mène lui-même sans allonge avec une adresse qui surprend les meilleurs cochers. Sa Majesté prend pour postillons des enfants de

dix ans qu'elle forme elle-même à ce métier. Avec cet équipage Louis XIV suit la meute comme s'il était à cheval, et ce prince, qui est le plus fameux tireur de l'époque, ne perd rien en calèche de la justesse de son coup d'œil.

On dit, mais encore bien bas, que *Monseigneur* passe secrètement ses journées chez la princesse de Conti, fille du roi et de Mme de la Vallière, conséquemment sœur du Dauphin, et l'on trouve qu'il y a dans cette assiduité quelque chose de trop marqué pour un attachement fraternel. Au surplus, peut-être n'est-ce encore qu'une de ces fantaisies galantes que le jeune prince renouvelle assez souvent. On le vit d'abord amoureux fou d'une fille d'honneur de la Dauphine appelée Mlle de Rambure, vive, hardie, robuste beauté qui ne fit pas languir son amant. La princesse s'aperçut promptement de cette intrigue ; mais dès le huitième jour il n'était plus temps d'en prévenir les suites. A cette première fille d'honneur en succéda une seconde, puis une troisième, puis une quatrième ; enfin il est probable que *Monseigneur* ne s'arrêta que lorsqu'il fut arrivé au bout de la liste. Il allait peut-être recommencer sa revue galante à Mlle de Rambure, lorsque le roi, à la sollicitation de sa bru, supprima les dames d'honneur de Mme la Dauphine.

Il faut tout dire cependant : le Dauphin fût peut-être resté fidèle à sa femme s'il eût trouvé en elle plus de tendresse et même plus de simple complaisance. Mais Victoire de Bavière, dont l'amabilité primitive s'est bien démentie, ne se plaît qu'avec une femme de chambre nommée *Bessola*, qu'elle a amenée d'Allemagne, et qui seule paraît la captiver. Son Altesse Royale passe des journées entières renfermée avec cette fille dans ses cabinets, portes et croisées closes hermétiquement. Mécontent de cette singulière manie et las d'entendre toujours la Dauphine entretenir sa favorite en langue allemande dont il n'entend pas un mot, *Monseigneur* s'en plaignit un jour au roi qui fit à cet égard quelques remontrances à la princesse. « En vérité, madame, lui dit-il, je ne

« vous conçois pas de préférer aux fêtes brillantes, aux « plaisirs de toute sorte dont vous êtes environnée la con- « versation de cette grosse fille épaisse, fort sotte et qui « n'a pour tout mérite que celui d'être votre sœur de « lait. Si vous voulez réellement le bonheur de *Bessola*, « laissez-la-moi marier, je lui donnerai un gentilhomme « qui sera plus propre que vous à faire sa félicité. — Non, « sire, se hâta de répondre la Dauphine, elle aimerait son « mari, elle l'aimerait peut-être autant que moi et j'en « mourrais de jalousie. — Oh ! pour le coup, madame, « répliqua brusquement Sa Majesté, voilà un étrange dis- « cours, et je crois, Dieu me pardonne ! que vous avez « en Bavière une colonie de Lesbos. » A ces mots le roi tourna le dos à Son Altesse Royale en ajoutant qu'elle ne pourrait s'en prendre qu'à elle si toute la cour l'abandonnait et si le Dauphin avait des maîtresses. Quand Louis XIV supprima les filles d'honneur de la Dauphine, il eut donc moins d'égard aux prières de sa bru qu'aux remontrances de Mme de Maintenon sur le scandale de ce sérail intérieur... « En bonne justice, dit le roi à Victoire de « Bavière en lui accordant le renvoi de ces demoiselles, « je devrais aussi à mon fils de supprimer les femmes de « chambre. »

N'ayant plus de filles d'honneur sous la main, *Monseigneur* s'adressa aux comédiennes : la Raisin, entre autres, eut quelque temps ses bonnes grâces, et l'on raconte l'aventure suivante, dont elle fut ce carême la triste héroïne dans un rendez-vous que le Dauphin lui avait donné à Choisy. *Monseigneur*, qui sait allier les devoirs pieux avec les faiblesses humaines, régala ce jour-là sa maîtresse avec de la salade et du pain frit dans l'huile. « Ecoutez donc, disait-il quelques jours après, je voulais « bien commettre un péché, mais non pas en commettre « deux. » Il y a presque autant de piété dans cette pratique que dans un mot de M. le prince qu'on doit faire rapporter à la même époque. Le père Bourdaloue devait prêcher un jeudi de ce carême à Saint-Sulpice ; comme il se faisait un peu attendre, l'auditoire, pour tuer le temps,

se livra à une foule de conversations qui ne laissèrent pas de devenir bientôt fort bruyantes. Enfin le grand Condé aperçut le prédicateur : « Silence, messieurs, s'écria-t-il alors, *voici l'ennemi !* »

La cour fit à la fin du printemps un de ces voyages que le roi aime à entreprendre parce qu'ils lui procurent l'occasion d'étaler ce luxe, cet éclat qu'il considère comme des marques de grandeur, et dont la dévotion, qu'il commence à pratiquer, ne lui a point encore montré le néant. Louis XIV est allé éblouir tour à tour la Bourgogne, la Lorraine et l'Alsace. Partout des fêtes, des éloges, de la soumission ; le roi était dans son élément. La reine, peu sensible à cet appareil de réjouissances et d'adoration, fut triste pendant tout le voyage. Elle supportait avec plus de répugnance que de coutume le poids de la représentation; enfin, le jour même de son retour à Versailles, cette princesse eut un accès de fièvre. Le lendemain, les médecins déclarèrent que la reine était atteinte d'une espèce de charbon ; et deux jours après elle avait cessé de vivre. Le roi ne quitta point Marie-Thérèse à ses derniers instants; on dit que dans une conversation espagnole qu'il eut avec elle à cette heure suprême, ce prince lui exprima quelque regret d'avoir si mal récompensé la tendresse qu'elle avait eue pour lui. Ces paroles ranimèrent en elle la lueur de vie prête à s'éteindre : « Je meurs « sans regret, dit-elle, s'il est vrai que vous m'aimiez « encore. » Après une longue agonie qui ne lui permit plus de parler, Marie-Thérèse fit signe à Mme de Maintenon d'approcher de son lit ; elle lui prit la main, la serra contre son cœur, puis ayant tiré sa bague de son doigt, elle la mit à celui de la favorite avec une expression de regard qui frappa tous les assistants... On eût dit que ce regard indiquait au roi le choix qu'il devait faire s'il songeait un jour à se remarier : telle fut du moins l'interprétation que les personnes présentes lui donnèrent ; mais il n'y avait guère là que des courtisans de Mme de Maintenon.

La mort de la reine produit peu de sensation à la cour; les habitants de Paris l'ont à peine apprise, et presque toute la France l'ignore. Disons plus, cette même France a presque ignoré le règne de Marie-Thérèse, tant elle marqua peu dans l'État. Cette princesse passait pour une sainte ; mais toutes ses vertus étaient négatives : c'est-à-dire qu'elles ne se formaient point de la présence des belles qualités, mais de l'absence des vices. Dans les premiers temps de son mariage, au lieu de se prescrire comme un devoir tout ce qui pouvait retenir le roi près d'elle, la reine se berçait de je ne sais quelle chimère de pureté qui la portait souvent à se refuser aux plus légitimes plaisirs. Aussi n'obtint-elle par la suite aucun crédit sur l'esprit du roi; elle était en sa présence d'une extrême timidité et ne l'abordait jamais sans trembler. Il n'en eût point été ainsi avec l'assurance qui lui manqua pour revendiquer les droits de l'hymen ; toutes les femmes acquirent de l'empire sur Louis XIV par le plaisir qu'elles lui procurèrent.

Marie-Thérèse quitta la vie à l'âge de quarante-cinq ans. « Hélas ! dit le roi au moment où elle ferma les yeux, « voilà le premier chagrin qu'elle m'ait donné. »

Comment concilier la réputation sans tache de cette princesse avec l'existence d'une petite Mauresse élevée dans le plus grand mystère au couvent de *Moret*, et qui passe pour la fille naturelle de Marie-Thérèse? Consignons ici le bruit généralement accrédité sur la naissance de cette enfant. Duquesne avait donné à la reine un jeune Maure nommé *Nabo*, qui faisait agréablement des tours d'adresse et amusait Sa Majesté dans la solitude où elle vivait. Quand cet Africain commença à parler français, ses saillies étaient enjouées, naïves et remplies de vivacité ; il finit, dit-on, par plaire à la reine au point que toute sa vertu ne put la défendre d'une faiblesse que l'homme le plus beau de la chrétienté aurait vainement sollicitée.

Nabo mourut très subitement, et peu de temps après, Sa Majesté accoucha d'une fille si noire que le chirurgien Félix crut devoir la faire passer pour morte. La négresse

fut envoyée aux religieuses de Moret qui l'élèvent dans l'ignorance de son origine. On assure qu'au lit de mort, Marie-Thérèse révéla l'existence de cette enfant à Louis XIV. Les médecins, se hâtant alors d'expliquer sa couleur, jurèrent à Sa Majesté qu'il avait suffi d'un regard du Maure pour faire une Mauresse de la petite fille. « Un regard, répondit Sa Majesté, hum ! il était donc bien pénétrant? » Après cette révélation, le roi n'alla qu'une seule fois à Moret, pour s'assurer de ce fatal mystère, et personne depuis n'a osé en parler devant lui. Maintenant, quelle est dans ce récit la part exacte de l'authenticité? J'aurais peine à le dire avec précision ; mais il est positif qu'un jeune Maure vécut auprès de la reine, qu'une petite Mauresse fut envoyée à Moret dans le temps des couches de la reine, et que chaque année Bontems lui porte une grosse somme en or avec un collier de corail.

Après la mort de Marie-Thérèse, Louis XIV se retira à Saint-Cloud, chez *Monsieur*, où Sa Majesté passa les premiers jours de son veuvage. Mme de Maintenon ne tarda pas à se rendre auprès du roi ; et comme il voulait être seul avec elle, ce prince prescrivit à M. de Louvois d'empêcher la Dauphine de se rendre à Saint-Cloud. Pour plus de sûreté le ministre fit ordonner une saignée du pied à Son Altesse Royale, prétextant qu'elle était grosse. La jeune princesse, par le sentiment de son devoir, ayant voulu insister à faire le voyage après l'opération, Louvois lui dit sèchement : « Le roi n'a pas besoin de ces démons-« trations d'amitié, et l'État a besoin d'un prince. » Mme de Noailles, en apprenant cette espèce de tête-à-tête du roi avec Mme de Maintenon qu'elle n'aimait point, dit hautement dans un salon de Paris : « Il faut se presser « de marier convenablement cet homme-là, sans quoi il « épousera peut-être la première blanchisseuse qui lui « plaira et qui aura l'adresse de le subjuguer. »

Au retour du roi à Versailles Mme de Maintenon fut mise en possession de l'appartement situé en haut du

grand escalier, et qui se trouve de plain-pied avec celui de Sa Majesté ; le roi y passe dans la journée trois ou quatre heures, et après son dîner il s'y rend de nouveau jusqu'à minuit.

Louis XIV a délaré qu'il s'établissait tout à fait dans son nouveau palais et n'irait presque plus à Saint-Germain. Le roi abandonne cette résidence délicieuse que tant d'autres rechercheraient : air pur, vue enchanteresse, eaux jaillissantes, promenades superbes, chasse abondante, ville toute construite ; Saint-Germain réunissait tout ce qu'on peut imaginer de commode et d'agréable. Sa Majesté préfère à tant d'avantages le plus triste, le plus ingrat pays ; il n'existait à Versailles ni bois, ni eaux, ni vue, ni terre, car, ainsi que je l'ai dit ailleurs, le sol n'est qu'un sable mouvant dans quelques parties et un marécage dans d'autres. C'est là cependant que Louis XIV, soumettant la nature elle-même à son esprit de conquête et de domination, a voulu créer des merveilles ; mais si tout étonne dans ce tombeau de tant de millions, dans ce *Versailles de louis d'or*, comme l'appelle un seigneur de mes amis, rien ne plaît, rien ne satisfait. Il n'y eut, à proprement parler, jamais de plan général pour la construction du palais commencé il y a plus de vingt-deux ans ; dans ce long espace de temps, les vues du roi changèrent si souvent, les projets durent être modifiés à tel point que la plus grande disparité se remarque partout. Des parties d'édifice vastes et de bon goût touchent à d'autres parties mesquines, basses, étranglées. Les appartements du roi et de la reine sont resserrés, privés d'air, obscurs et sans dégagements. Toutes les richesses qui s'y trouvent réunies, tous les trésors de l'art qu'on y a comme entassés, déguisent mal l'imperfection originaire des lieux : on a paré à ces vices nombreux de construction ; mais il n'a pas été possible de les cacher. Je ne vois que la grande galerie qu'on termine en ce moment, qui réponde à l'idée que chacun se fait de la magnificence du palais de Versailles avant de l'avoir vu. Là, les chefs-d'œuvre de l'art font oublier ses défauts. Cette galerie, dont l'idée est due au

célèbre Le Brun, fut presque entièrement exécutée par lui, Elle a deux cent vingt pieds de longueur, trente-deux de largeur et trente-sept de hauteur. Dix-sept fenêtres cintrées, ouvrant sur les jardins, éclairent cette pièce; ces ouvertures répondent au même nombre d'arcades remplies de glaces et de même grandeur que les croisées. L'architecture est l'ouvrage de Le Brun qui a fourni jusqu'aux dessins des boiseries et des serrures. Les quarante-huit pilastres de marbre disposés dans les intervalles des arcades appartiennent à un ordre composite que Le Brun a inventé, et qui admet dans les chapiteaux des coqs, des soleils et des fleurs de lis; ces chapiteaux ainsi que les bases, sont de bronze doré. L'entablement est enrichi de sculptures représentant des chiffres, des devises de Louis XIV, des couronnes royales et des colliers des ordres du roi ; sur la corniche sont rangés des trophées auxquels des enfants attachent des guirlandes de fleurs : la plupart de ces sculptures sont de Coysevox. La voûte de la galerie forme un berceau renversé, de forme elliptique. Le Brun y a représenté, sous les plus savantes, les plus heureuses allégories, une partie de l'histoire de Louis le Grand depuis 1661 jusqu'à la paix de Nimègue. Cette composition, divisée en neuf grands tableaux et dix-huit petits, dont plusieurs ne sont point achevés, fait admirer l'élévation et la fécondité du génie qui l'a conçue. Je n'entreprendrai point de décrire ces chefs-d'œuvre; on reproduit mal avec la plume ce que le pinceau a créé.

La chapelle, où l'on peut remarquer encore les grandes intentions de l'art, n'est cependant qu'un monument imparfait. En dehors, elle attriste la façade, déjà si bizarre, si irrégulière, si resserrée, qui regarde la cour dite de marbre. Cet édifice religieux offre l'aspect d'un immense catafalque dont l'architecture grave ne s'allie nullement avec le reste des constructions. A l'intérieur, tout semble avoir été sacrifié à la pureté des détails. Quant à l'ordonnance, elle est, au dire de tous les connaisseurs, d'une grande incorrection ; la seule tribune du roi est commode ; celles des côtés peuvent être regardées comme inaccessibles, tant

les couloirs pratiqués pour s'y rendre sont étroits, humides et obscurs.

Après avoir parcouru les innombrables salons de Versailles on est tout étonné de voir qu'il n'y ait ni salle de bal ni salle de comédie, et, dans la disposition actuelle des choses, on ne pourra construire par la suite ni l'une ni l'autre qu'en ajoutant encore à l'irrégularité générale.

Que dire des jardins tant vantés de Versailles, si ce n'est que la nature y a triomphé de la tyrannie prodigue de l'art ? Comme il a été impossible de faire prendre aucune plantation dans le terrain sablonneux qui touche au château, il a fallu se borner à y disposer quelques parterres symétriques et un vaste gazon qu'on n'entretient, en été, qu'à l'aide d'un déluge d'arrosements. Pour arriver aux ombrages qui suivent cette zone torride on a les pieds dévorés par un sable brûlant, dont il a fallu former un lit épais, même dans l'intérieur du parc, le sol naturel étant une boue fangeuse. Partout on trouve des eaux mais détournées, violentées dans leurs cours ; et lorsque la main du pompier ne les tourmente point, ces ondes étrangères semblent attester par leur triste immobilité le regret qu'elles ont d'être captives en ces lieux et se venger, par leur fétidité, de ceux qui les y ont conduites. On a voulu que Versailles eût un vaste parc ; cinq lieues du plus triste pays sont comprises dans une immense muraille qui ne renferme guère qu'une plaine aride, où les arbres refusent obstinément de venir et où le gibier languit.

En parlant des parties les plus remarquables du palais de Versailles, j'ai dû passer sous silence une seconde antichambre communiquant aux grands appartements. Cette pièce ne se distingue ni par son architecture ni par sa décoration ; tout au plus aurais-je pu la citer à cause de l'extrême obscurité résultant de son élévation : obscurité qui a déterminé les architectes à faire ouvrir dans la frise une grande croisée ronde, de laquelle la pièce elle-même a reçu le nom d'Œil-de-bœuf. Or cette antichambre, si peu remarquable sous le rapport de l'art, doit tenir une place bien importante dans l'histoire morale du lieu. C'est

là que se rassemblent, se foulent, se poussent les courtisans qui attendent l'heure d'être introduits chez le roi; là viennent se réfléchir, comme dans un miroir, toutes les passions, tous les vices, tous les ridicules de la cour et de la ville. Il n'y a pas un scandale de petite maison ou de boudoir, si petit qu'il soit, qui ne trouve une trompette à *l'Œil-de-bœuf*. Qu'aujourd'hui la moindre coiffée prenne ou quitte un amant, qu'une actrice vende ses prémices, qu'un confesseur entre secrètement chez sa pénitente, qu'un abbé lace ou délace une marquise, qu'un galant trahi se retire à la Trappe, qu'une épouse infidèle soit jetée dans un cloître, qu'une pauvre petite demoiselle ait le malheur de préférer les leçons d'un capitaine de dragons à celles de sa gouvernante, tout cela sera redit, commenté, amplifié demain à l'*Œil-de-bœuf*. De plus, les grands y préludent aux sornettes remplies de vent et vides de raison qu'ils vont débiter au lever; l'ambitieux y prépare ses intrigues, l'envieux ses perfidies, le fourbe ses mensonges. Dans un coin, le bel esprit du jour, le diseur de riens par excellence, donne un rapide essor à ses phrases creuses en tournant sur le talon et en battant les jambes de tout le monde avec son épée qui ne produira jamais d'autre mal. Ailleurs, ce sont deux gentilshommes qui se serrent la main, deux femmes qui s'embrassent, et qui viennent à la cour pour se desservir. Ici l'on sautille, on fredonne en parlant du nouvel opéra, plus loin on murmure en s'entretenant de la dernière promotion, tandis que derrière le rideau d'une croisée on réclame une somme prêtée la veille au jeu. Telle est la physionomie de l'*Œil-de-bœuf :* c'est tout à la fois un centre de duperie, un bureau de bel esprit, une école galante, et un écho universel. Or ce que je dis de l'antichambre de Versailles peut se dire de tous les lieux où les courtisans se réunissent : Saint-Germain, Fontainebleau, Rambouillet, Compiègne, Saint-Cloud, Chambord ont leur *Œil-de-bœuf;* Marly aura bientôt le sien : l'*Œil-de-bœuf* est partout où les gens de cour frétillent, mentent, intriguent, trompent, produisent beaucoup de bruit, et ne produisent que cela.

Hier à l'*Œil-de-bœuf*, puisque Œil-de-bœuf il y a, quelques personnes s'entretenaient tout bas des *contre-ministres* envoyés par le roi dans les cours étrangères. Ces singuliers agents, qui n'ont aucun caractère auprès des souverains, sont cependant chargés de surveiller, disons tout, d'espionner les ambassadeurs du roi, afin de mettre la cour à même de comparer leurs relations respectives, et de les tenir dans une étroite servitude de leurs devoirs. Les charges de *contre-ministres* ne sont pas recherchées par les hommes délicats; mais Louvois, à qui cette heureuse institution est due, si l'on en doit croire le bruit général, Louvois a fait des *contre-ministres* avec des professeurs de langue, des maîtres de danse, et même des coiffeurs, qui vont ainsi exercer doublement leur art à l'étranger.

On disait, en parlant de cette innovation, qu'elle ne viendrait jamais à l'idée de M. Colbert, lorsque le bruit de la mort du grand ministre est venu retentir, comme un tocsin d'alarme, au milieu de la foule. On savait que le contrôleur général était malade, mais on ne croyait pas qu'il fût en danger. La perte d'un tel homme est irréparable, du moins ne connaît-on personne qui puisse le remplacer dans l'ensemble des emplois que son immense aptitude lui avait mérités, ni même dans aucune des branches d'administration qu'il réunissait. Colbert était un homme qui semblait créé pour Louis XIV : c'est-à-dire jaloux de tout faire, sans l'être de tout dominer. Le roi supprima, dès le commencement de son règne, les charges de *connétable*, d'*amiral*, de *surintendant*, de *premier ministre*, dont les titulaires se montraient plus empressés d'attirer à eux un coin de la pourpre du trône que de se rendre utiles à l'État ; Colbert prit le contre-pied de ces ambitieux serviteurs : il ne parut avide que du bien public, qui ne résulta pas toujours de ses efforts parce qu'il fut rarement le maître d'y travailler convenablement. En relevant la marine, en favorisant le commerce extérieur, en fécondant l'industrie manufacturière et les arts, ce ministre agrandit toutes les routes de la prospérité nationale ;

mais les guerres continuelles n'ont pas encore laissé au peuple le temps de suivre ces voies ouvertes à son émulation, et les taxes frappées par Colbert pour satisfaire aux exigences de Louvois ont attiré sur le premier un blâme aussi universel que peu mérité. Quant aux avantages que l'État a recueillis des travaux de cette puissante intelligence, ils peuvent se résumer à l'aide de quelques chiffres. En 1661, les revenus publics étaient de 84.222.096 livres; en 1683, ils s'élèvent à 116.873.478 livres; donc l'administration du contrôleur général les a augmentés de 32.651.382 livres.

Colbert meurt à l'âge de soixante-quatre ans : le bruit court aujourd'hui qu'il était en défaveur, ce qui est peu probable, car, à son heure dernière, ses appartements étaient encore pleins de commis qui venaient pour l'entretenir des affaires du roi... « Mon Dieu ! dit-il en l'apprenant, on ne me laissera donc pas même le temps de « mourir ! » La prétendue défaveur de Colbert est bien mieux démentie encore par une lettre du roi que sa femme lui apporta peu d'instants avant sa mort parce qu'elle était remplie d'éloges sur ses longs services. Le grand homme ayant pris cet écrit, le mit, sans l'ouvrir, sous son chevet : « On est peu sensible à ces attentions, « dit-il, quand on est près de rendre compte au Roi des « rois. »

La muse épigrammatique a poursuivi Colbert dans la tombe; peut-être l'épitaphe que je vais citer est-elle de l'un des poètes qu'il a fait pensionner :

Caron voyant Colbert sur son rivage,
Le prend, à ce qu'on dit, et le noie aussitôt
De peur qu'il ne mette un impôt
Sur la barque et sur le passage.

Il y a par le monde un respectable président aux enquêtes, nommé Claude Le Pelletier, dont l'esprit ne fermenta jamais, sous la vénérable perruque qui le recouvre, que pour la rédaction d'un code du droit canon. Il y a loin de ce travail pieux aux soins financiers d'un contrôleur géné-

ral; tel est cependant l'homme dont Louis XIV a fait choix pour remplacer Colbert, ce qui a fait dire au comte d'Aubigné « que la clef du trésor royal tombait en que-« nouille. » La marine, mieux partagée, reste au marquis de Seignelai, qui, sous la direction du contrôleur général son père, contribua à la rendre florissante, et qui parviendra sans doute à l'élever encore.

L'attention de nos hommes de guerre a été un moment fixée sur la ville de Vienne, que deux cent mille Turcs, sous la conduite du vizir Cara Mustapha, assiégeaient, et que la famille impériale avait déjà abandonnée. Tandis que Léopold fuyait, Louis XIV réfléchissait et armait : le rôle de protecteur de l'Empire plaisait à sa vanité, et le titre de *roi des Romains* pour son fils flattait singulièrement son ambition. Mais Jean Sobieski, roi de Pologne, se montra plus prompt et plus désintéressé; il s'avança à marches forcées vers la capitale des États autrichiens avec une poignée de braves Polonais. Ce prince fut bientôt rejoint par la petite armée de Charles V, duc de Lorraine, auquel le fugitif empereur avait confié ou plutôt abandonné le salut de son empire. Jean Sobieski eut bon marché de la multitude ottomane, qui, comme les innombrables cohortes de Xérxès aux portes de Sparte, languissait dans la mollesse sous les murs de Vienne; Cara Mustapha fut mis en déroute, et Léopold revint sur ses pas. La vraie grandeur s'était manifestée dans le monarque polonais quittant ses États pour courir au secours de son voisin ; voici maintenant cette autre espèce de grandeur qu'on nomme *conventionnelle :* c'est un misérable sentiment. Léopold, avant de rentrer dans sa capitale, fit délibérer son conseil sur la question de savoir « comment un « empereur devait accueillir un roi électif. — A bras « ouverts, s'écria le duc de Lorraine, s'il a sauvé l'empire. » Charles fut seul de son avis; le libérateur reçut un accueil froid, guindé, et l'empereur passa pour un souverain fort versé dans l'étiquette, mais pour le plus ingrat des hommes.

Que faisait pendant ce temps Louis XIV ? Mécontent de ce que la maison d'Autriche ne s'était point hâtée d'accepter le secours qu'il lui offrait et les conditions un peu dures qu'il y mettait, ce prince reprenait les armes dans les Pays-Bas, et faisait mettre le siège devant Courtrai par le maréchal d'Humières. Les motifs avoués étaient certains points inexécutés du traité de Nimègue, et l'on sait avec quelle religion le roi en a observé les dispositions.

Il avait été convenu que le jeune comte de Vermandois irait faire ses premières armes au siège de Courtrai, et s'efforcerait d'effacer sous les feux ennemis la tache imprimée à sa réputation par les horribles mystères qu'il avait partagés. Cette tache est en effet passée, mais avec la vie du pauvre enfant. On a répandu dans le monde le bruit peu croyable que ce fils naturel de Louis XIV avait péri des suites de l'ivresse. Mais on dit secrètement que, peu de jours avant son départ, il s'était élevé entre lui et *Monseigneur* une violente difficulté dans laquelle le bâtard avait porté l'audace jusqu'à frapper l'héritier présomptif de la couronne... On ajoute à cela des détails que je tais. Quand on apprit avec tout le ménagement possible à la sœur Louise de la Miséricorde la fin prématurée de son fils, elle s'écria pieusement : « Ah ! je dois pleurer sa naissance plutôt que sa mort. » Cette exclamation peut être d'une excellente carmélite, mais à coup sûr elle n'est pas d'une bonne mère.

Courtrai s'est rendue aux armes du roi le 6 novembre.

Ce que perdit dernièrement la branche bâtarde par la mort du comte de Vermandois vient d'être remplacé et au delà grâce à l'arrivée de *Philippe, duc d'Anjou* [1], second fils du Dauphin. Il y a eu des réjouissances à cette occasion, mais moins vives, moins prolongées qu'à la naissance du duc de Bourgogne ; on se refroidit sur tout, même sur la multiplication des princes du sang. Lulli s'est empressé de donner *gratis* le bel opéra de *Phaéton*, que

1. Depuis Philippe V, roi d'Espagne.

ce musicien fit, dit-on, refaire deux ou trois fois à Quinault. La pompe, la magnificence et le jeu des machines sont tels dans cet ouvrage, qu'on l'a surnommé l'*opéra du peuple ;* aussi le peuple l'a-t-il accueilli avec une grande faveur.

Le roi vient d'accorder une pension de huit mille livres au sieur de Ville, gentilhomme liégeois, pour avoir inventé et conduit à sa perfection la machine de Marly ; voilà de l'argent bien employé.

On fit, le 5 janvier, à Versailles, la fête des Rois ; il y eut dans les appartements quatre ou cinq tables où le hasard décerna des couronnes pour rire qui amusèrent beaucoup le monarque réel. Chaque prince de la fève nommait des ambassadeurs et ambassadrices chargés d'aller féliciter les rois ses voisins ; Louis XIV, désigné pour une de ces ambassades, fut envoyé à la cour que tenait M. le grand écuyer entre deux flacons et les débris d'un gâteau où venait de se trouver le signe de sa puissance. L'illustre envoyé demanda pour une dame qui l'accompagnait la protection de Sa Majesté d'un moment, qui l'accorda avec dignité en ajoutant : « Pour vous, monsieur « l'ambassadeur, si votre fortune n'était déjà faite, vous « mériteriez qu'on la fît. »

Le lendemain de cette fête, Louis XIV, reprenant la royauté au sérieux, parla à son lever des courtisans qui ne faisaient point leurs Pâques ; il exhorta tous ceux qui se trouvaient présents à les faire bien dévotement, et leur dit qu'il leur en saurait bon gré. Quelques jours après, Sa Majesté adressa, dans l'église, une verte réprimande au marquis de Gèvres, parce qu'il entendait la messe avec distraction, et sur-le-champ il ordonna au major des gardes de lui désigner, après l'office, les personnes qui auraient causé pendant sa durée. Voilà encore les fruits des *entretiens* de Mme de Maintenon. Louis XIV marche d'un pas rapide dans le chemin du salut : espérons que la conversion sera complète ; il y a aussi de la religion à ne point fouler les peuples pour alimenter un luxe inutile, à demeu-

rer fidèle aux traités qu'on a soi-même dictés, et à ne jamais prodiguer le sang de ses sujets dans les guerres qui ne sont fondées que sur la fierté ou l'ambition du souverain.

En attendant que ces points fondamentaux de la morale religieuse entrent dans le plan de réforme du roi et qu'il s'attache à ce que la foi offre de consolant, d'humain, on tourmente les malheureux protestants : un arrêt rendu nouvellement porte que tous leurs enfants au-dessous de seize ans seront enlevés, et qu'on les placera chez ceux de leurs parents qui professent la religion catholique, afin d'être élevés par eux dans cette religion.

Le marquis Duquesne est parti pour aller punir les Génois du mépris qu'ils ont fait de leur alliance avec le roi, en favorisant les Espagnols et les Algériens. Gênes faisait construire dans ses ports quatre galères destinées au service de l'Espagne, en même temps que quelques brocanteurs de cette république portaient en mer de la poudre et des bombes aux pirates d'Alger. Le roi fit d'abord défendre au doge et les constructions et le trafic; M. de Saint-Olon, envoyé de Louis XIV, ajouta qu'une prompte répression allait suivre, si le sujet des plaintes du roi son maître ne cessait immédiatement. Dominés par cet esprit d'indépendance qui rend trop souvent aveugle sur l'impossibilité où l'on est de le soutenir, les Génois répondirent avec hauteur et ne donnèrent aucune satisfaction. A peine dix jours s'étaient-ils écoulés, que les sénateurs, du haut de leurs palais de marbre, aperçurent à l'horizon quatorze gros vaisseaux, vingt galères et dix galiotes à bombes, prêts à vomir des torrents de feu sur *Gênes la superbe*. Le sénat voulut alors négocier; on refusa de l'entendre. *Seignelai*, ce fils, ce digne élève du grand Colbert, était sur la flotte française; déjà ministre distingué, il cherchait à se parer encore de quelques palmes guerrières : l'ambition fit taire en lui tout sentiment humain; il ordonna froidement de foudroyer la brillante cité. Quatorze mille bombes y furent jetées; nos marins

virent s'écrouler devant eux le magnifique amphithéâtre que Gênes présentait aux yeux charmés du voyageur. Bientôt quinze mille hommes, débarqués dans le golfe, s'avancèrent jusqu'aux portes de la ville... Il fallut s'humilier. Une députation, sortie des décombres, se fit porter sur le vaisseau que montait le ministre du roi; *Seignelai* dit à ces députés qu'il allait prendre les ordres de Sa Majesté. Ils ne se firent pas attendre : Louis XIV exigea que le doge et quatre sénateurs vinssent à Versailles implorer sa clémence et lui faire des excuses, au nom de la république, dans son propre palais. Les Génois se sont engagés à cette honteuse soumission; on attend leurs envoyés : Mme de Maintenon n'a donc pas encore compris l'humilité chrétienne parmi les vertus qu'elle veut inspirer à Sa Majesté.

Mais l'humanité ne serait-elle pas comptée non plus au nombre des belles qualités qu'il convient d'acquérir quand on se fait dévot? Il faut bien le croire en voyant les travaux meurtriers de Maintenon. Donnons à cet égard quelques détails. La machine de Marly, qui seule alimente les eaux de Versailles, ne fournit pas avec une telle abondance que la sécheresse habituelle du pays, situé à trois cent quatre-vingt-quinze pieds au-dessus du niveau de la Seine, ne prenne quelquefois le dessus sur les ressources hydrauliques. Quoi qu'on puisse faire, il arrive que les belles fontaines, merveilles de l'art, tarissent dans les grandes chaleurs, malgré des mers de réservoirs destinées à les entretenir. Un jour que Louis XIV se plaignait de ce grave défaut devant M. de Louvois, ce ministre lui dit qu'il connaissait un moyen de prévenir à jamais ces déplorables desséchements.

— Et quel est ce moyen? demanda vivement Louis XIV.

— Un travail difficile, mais par cela même digne du règne de Votre Majesté! répondit l'habile courtisan : je conçois la possibilité de détourner la rivière d'Eure, et de l'amener tout entière aux portes de votre palais. Que Votre Majesté consulte ses ingénieurs; si mon projet peut s'exécuter, nous y emploierons l'armée.

— Comme les Romains donc! s'écria Louis XIV, qui, par ce seul point de ressemblance, goûtait déjà l'idée de son ministre.

— Oui, sire, comme les Romains; vous les avez souvent surpassés à la guerre, il sied bien à Votre Majesté de les égaler par de grands travaux.

— Il est vrai que nous sommes en paix, reprit le roi presque décidé, et que ce serait un moyen d'entretenir l'activité de l'infanterie... Qu'en pensez-vous, marquise? ajouta Sa Majesté en se retournant du côté de Mme de Maintenon qui assistait à l'entretien.

— Mais, sire, je n'y vois pas d'inconvénient, se hâta de répondre la favorite, que Louvois avait su mettre dans ses intérêts en nommant d'Aubigné lieutenant général.

Les ingénieurs furent consultés; loin de se montrer contraires au projet gigantesque imaginé par Louvois, ils l'appuyèrent avec chaleur; et ces messieurs devaient parler ainsi d'une conception qui ne pouvait manquer de leur être favorable. Colbert était mort; personne dans le conseil n'osa élever la voix contre ce dessein, dont l'exécution devait dépasser toutes les folles prodigalités d'un règne appauvri par les superfluités plus encore que par les guerres qui ont rempli son cours. Il n'y avait pas encore un mois que Louvois avait émis son idée, et déjà vingt-deux mille hommes d'infanterie s'étaient rendus, de toutes les parties de la France, dans un camp formé entre Chartres et Maintenon, lieu où l'on doit prendre la rivière d'Eure pour l'amener à Versailles. Veut-on savoir quels sont les premiers résultats de cette entreprise colossale? en voici le tableau fidèle : des maladies se sont déclarées dans le camp, déterminées, soit par un travail forcé auquel les soldats n'étaient point habitués, soit par les émanations insalubres qui s'échappent du sein des montagnes ouvert pour la première fois, soit par le campement de la troupe sur un sol marécageux, soit enfin par les chaleurs de l'été contre lesquelles le travailleur cherche un soulagement momentané dans l'usage immodéré d'eaux froides et crues. A quelques causes qu'on doive

attribuer ces maladies, elles sont devenues si meurtrières que chaque nuit on emporte du camp des chariots de malades et de morts. Mais il est défendu à la troupe, sous les peines les plus graves, de parler de cette affreuse mortalité; on fait semblant de l'ignorer à la cour, et Louvois n'y a vu que la nécessité de porter à trente-six mille le nombre des travailleurs. « Qu'ils meurent, dit-il, en « remuant la terre dans une place ennemie, ou en la « remuant dans la plaine de la Beauce, qu'importe? c'est « toujours pour le service du roi. » Qu'on ne croie pas cependant que les soldats seuls restent exposés à la contagion du camp de Maintenon; les officiers, les colonels, et même les généraux qui s'y trouvent employés n'ont pas la liberté de s'en absenter une minute... pâles, jaunes, languissants, fiévreux, ils demeurent dans ce cloaque infect, retenus par la farouche sévérité du ministre. Tandis que des travaux dont le terme ne peut être assigné coûtent plus de soldats à la France qu'une guerre sanglante, tandis que les coffres de l'Etat peuvent à peine suffire à payer cette grande folie, on félicite chaque matin Louis XIV du succès d'une entreprise qui ne tend qu'à satisfaire un de ses caprices déraisonnables, caprices que Mme de Maintenon, Bossuet et le père de la Chaise ne trouvent pas, à ce qu'il paraît, incompatibles avec la dévotion.

Le roi arriva hier d'une petite promenade militaire qu'il vient de faire en Flandre avec toute sa cour. Sa Majesté avait voulu que les dames assistassent à son entrée triomphante dans Luxembourg, qui s'est rendue au maréchal de Créqui après vingt-quatre jours de tranchée ouverte; le goût des triomphes ne passe point à Louis XIV. Je cherche encore à quelle vertu vraiment morale la piété toujours croissante de ce prince doit s'appliquer : je vois beaucoup de pratiques dévotes suivies avec scrupule, mais pas une seule vanité comprimée, pas un petit défaut corrigé. Il est donc plus aisé qu'on ne pense de faire notre salut, puisqu'il n'exige aucun sacrifice des penchants que

nous affectionnons, et qu'il suffit de tourmenter ceux dont la croyance diffère de la nôtre, ou de réchauffer le zèle qui ne s'affiche pas assez.

Mme de Maintenon a encore refusé la charge de dame d'honneur de la Dauphine, devenue vacante par le décès de Mme de Richelieu ; l'heureuse favorite tient beaucoup à ne pas quitter son appartement de plain-pied avec celui du roi. C'est Mme d'Arpajon que Sa Majesté a donnée à Son Altesse Royale, sur la première demande de Mme de Maintenon. La duchesse d'Arpajon est la sœur d'un certain marquis de Beuvron que Mlle d'Aubigné aima jadis; tout ce qui tient à ce gentilhomme est chaudement protégé à la cour... et cela prouve qu'au sein des pratiques pieuses la mémoire du plaisir ne s'éteint pas entièrement. Mais je dois, pour être juste, m'empresser d'ajouter que le souvenir des bienfaits n'est pas moins présent à la pensée de Mme de Maintenon que celui des voluptés. Il parut, un de ces matins, dans son antichambre, un vieillard qui, fendant la foule des courtisans qu'on y rencontre comme chez le roi, demanda à parler un moment en particulier à la favorite.

— Je viens invoquer un souvenir de quarante ans, lui dit cet homme qu'elle avait admis dans son cabinet; vous souvient-il, madame, qu'à votre retour des îles vous vous rendiez tous les jours à la porte des jésuites de la Rochelle, où les jeunes Pères distribuaient de la soupe aux pauvres ?... Vous en souvient-il?

— Oui, monsieur... répondit la marquise après un moment d'hésitation et en rougissant.

— Je vous distinguai dans la foule des mendiants, reprit le vieillard; la noblesse de votre physionomie me dit que vous n'étiez point faite pour un tel état et une telle compagnie... Mais je vous afflige, madame...

— Non, non, monsieur, poursuivez, dit la favorite dont le sein était soulevé par une violente agitation... vous pouvez me rappeler sans crainte ce que Dieu me donne la force d'écouter sans rougir.

— J'observai, poursuivit le narrateur, votre embarras

à vous présenter pour avoir part à l'aumône; j'en eus pitié.

— C'est donc vous, monsieur, interrompit Mme de Maintenon, qui, pour m'épargner l'humiliation d'être confondue avec ces misérables, fîtes apporter la soupe dans le galetas que j'habitais?

— Moi-même, madame la marquise, et j'éprouvai bien du regret d'être forcé de me borner à un si médiocre secours.

— Ce soin délicat me sauva doublement la vie en me donnant une nourriture qui me manquait, et en compatissant à ce que je souffrais d'être forcée de mendier publiquement... Que puis-je faire pour vous?

— Je me suis longtemps occupé d'instruction, continua le vieux jésuite, j'ai fait des ingrats et de mauvaises affaires... Si vous pouviez m'obtenir une cure, j'y finirais mes jours avec tranquillité.

— Je ne puis vous promettre une telle provision, ce n'est pas moi qui tiens la feuille des bénéfices; mais voilà cent pistoles, et je vous en promets autant chaque année. Le roi étant entré en ce moment chez Mme de Maintenon, elle dit en lui montrant le vieillard : Sire, voilà mon père nourricier.

— Votre père nourricier! répéta avec surprise Sa Majesté.

— Ce que j'ai l'honneur de vous dire est de toute exactitude, reprit la favorite; et elle raconta au roi l'aventure que je viens de retracer... Fut-ce par un sentiment de reconnaissance, ou seulement pour prévenir les récits des envieux? C'est ce que je ne saurais affirmer; mais ce mouvement d'une humilité douteuse ne fit qu'ajouter à l'estime du roi pour la marquise.

Mme de Maintenon reconnaissait par l'exemple du vieux jésuite que les gens qui obligent ont la mémoire très heureuse quand leurs obligés ont fait fortune; elle chercha à se rappeler s'il n'y aurait pas encore par le monde quelqu'un qui pût venir lui rappeler des services rendus. La marquise se ressouvint d'une blanchisseuse à laquelle,

après la mort de Scarron, elle emprunta quelques meubles pour garnir son misérable logement, un soir qu'elle devait recevoir trois ou quatre dames titrées. Un homme discret fut envoyé à la recherche de cette bonne femme ; on désespérait de la trouver, lorsqu'enfin elle fut découverte dans un taudis du faubourg Saint-Marceau, prête à vendre sa dernière chaise pour avoir du pain. L'infortunée faisait si peu de fonds sur la reconnaissance des courtisans, qu'il ne lui était jamais venu à l'idée de se recommander à la veuve Scarron, dont elle n'ignorait pas cependant la fortune. Ce genre de prévention, ordinairement si fondé, eut tort cette fois, car Mme de Maintenon assura à la vieille un petit revenu annuel qui la mit à l'abri du besoin.

J'avais toujours refusé d'aller voir les comédiens italiens dont la cour s'est montrée folle à diverses reprises ; je me représentais leurs pièces comme dépourvues de ce grain de raison que les gens doués de quelque jugement aiment à trouver partout, même au sein de la folie. Je me trompais : il y a souvent de bonne critique, et toujours beaucoup d'esprit dans les farces italiennes, qui sont d'autant plus piquantes qu'elles se jouent *impromptu*. Voici les détails qu'on me donnait hier pendant une de ces représentations à laquelle je m'étais laissée entraîner. Avant le spectacle, on attache derrière le théâtre un simple canevas du sujet qu'on se propose de jouer ; les acteurs vont consulter ce précis au commencement de chaque scène et brodent à leur guise ce texte donné. Ainsi l'on pourrait voir vingt fois la même comédie sans entendre le même dialogue; c'est un spectacle charmant pour les gens que repousse l'uniformité. Mais ces pièces improvisées n'ont quelque charme que si les acteurs ont tous de l'esprit, ou tout au moins une élocution vive et facile; qualités qui, j'en dois convenir, manquent rarement aux comédiens que l'Italie nous envoie. On remarque parmi eux deux sujets qui plaisent généralement, Tiberio Fiorelli, dit Scaramouche, et l'arlequin Dominique. Le pre-

mier fut tellement à la mode il y a quelques années, que les dames portaient son portrait gravé pendu à leur cou, et qu'il était du meilleur goût d'avoir dans son salon le buste en marbre de cet acteur. Dominique, indépendamment du talent supérieur avec lequel il remplit les rôles d'arlequin, a de l'instruction et des qualités solides qui le font rechercher. Au théâtre, ce comédien se fait admirer par une improvisation naturelle, originale, spirituelle et gaie. Hors de la scène, il est sérieux, toujours pensif, et même enclin à la mélancolie. On dit que l'état qu'il exerce si bien ne lui est point agréable ; fiez-vous donc aux vocations !

Enfin, après deux bombardements, voilà les Algériens soumis ; le roi recevra des ambassadeurs de cette puissance barbaresque, que M. de Tourville a forcée de demander la paix. Ce brave marin sera sans doute mieux récompensé que Duquesne, envers qui Louis XIV se montra peu généreux parce qu'il est protestant, motif que le roi ne dissimula point. « Sire, répondit le vieux soutien « de la marine française, quand j'ai combattu pour Votre « Majesté je n'ai pas songé si elle était d'une autre reli- « gion que moi; mais c'est par devoir et non par ambi- « tion que j'ai servi... Je me trouvais déjà suffisamment « récompensé par le succès. » Un trait bien caractéristique de l'esprit anglais doit être mentionné en parlant de cette paix avec le dey d'Alger : ce souverain avait, en considération du roi, rendu la liberté à un assez grand nombre de chrétiens de diverses nations ; quelques Anglais se trouvaient parmi eux. Quand ils furent embarqués sur les vaisseaux français, ils essayèrent de prouver qu'on ne les renvoyait que par crainte d'encourir la disgrâce du roi d'Angleterre; sur ce qu'on leur représenta qu'ils étaient dans l'erreur, et qu'il ne s'agissait ici que d'un acte de déférence pour Louis XIV, ils demandèrent à être remis à terre, ne voulant pas devoir la liberté à un autre prince que le leur. On satisfit à cette demande, et ces Anglais reprirent leurs fers de gaieté de cœur.

Les fins politiques ont remarqué, comme une singula-

rité encore sans exemple, que le traité de paix définitif conclu à Nimègue le 10 août 1678, et que n'a depuis infirmé aucune déclaration de guerre, ait été cette année changé en une trêve de vingt ans, signée à Ratisbonne entre la France, l'Espagne et l'Empire. Il est vrai que les infractions faites à ce contrat diplomatique pouvaient le faire regarder comme non avenu, et que, pendant la paix, les nations qui l'avaient signé ayant agi aussi hostilement qu'en temps de guerre, il fallait de nouvelles conventions pour arrêter les hostilités. On sera sans doute aussi fidèle à la trêve qu'au traité.

Au commencement de l'année dernière, le roi ordonna à Quinault de faire un opéra sur le sujet d'*Amadis de Gaule;* cette pièce devait être représentée d'abord à Versailles, mais la mort de Marie-Thérèse s'y opposa. Cependant le poète a traité l'ouvrage comme il faut traiter tous ceux du choix de Louis XIV : je veux dire qu'il est rempli d'allusions à la louange de Sa Majesté, et Lulli a fait chanter de son mieux ce panégyrique de commande. Or, le public commence à se lasser un peu de tous ces éloges par bémols, dièses ou bécarres; vers et musique ont paru d'une longueur démesurée. Mais les décorations et les costumes, exécutés sous la direction de Berrin, ont été trouvés admirables. On a vu pour la première fois dans *Amadis de Gaule* des personnages traversant les airs : ce spectacle, qui a charmé les spectateurs autant par sa parfaite exécution que par sa nouveauté, est aussi de l'invention du sieur Berrin. En un mot, de nombreux spectateurs iront voir *Amadis de Gaule;* mais peu, je crois, iront l'entendre.

Pendant un voyage à Chambord, plusieurs courtisans y apprirent la mort du père de la tragédie, qu'ils appelaient devant Sa Majesté le *bonhomme Corneille*... « Plût à « Dieu, messieurs, dit brusquement Louis XIV, que beau- « coup de mes nobles honorassent la France autant que « ce bonhomme-là ! »

Il est d'usage à l'Académie française que le directeur

en exercice fasse les frais d'enterrement des académiciens qui meurent dans le cours de son directorat, condition qui ne laisse pas de déplaire à certains académiciens non moins amis de l'argent que de la gloire. Mais ce fut une querelle de générosité qui s'éleva à cet égard entre Racine et l'abbé de Lavau, dans le doute où l'on était sous lequel de ces deux directeurs Corneille avait cessé de vivre... Benserade, consulté sur cette difficulté par l'auteur d'*Andromaque*, lui répondit : « Si quelqu'un peut prétendre à « enterrer Corneille, à coup sûr c'est bien vous. » Cependant l'Académie décida la question en faveur de l'abbé.

Après la mort du grand poète, un comédien fit ce distique :

> Puisque Corneille est mort qui nous donnait du pain,
> Faut vivre de *Racine* ou bien mourir de faim.

Corneille avait commencé à travailler en 1625, à l'âge de dix-neuf ans; sa première pièce est une comédie intitulée *Mélite*. Ce grand homme se traîna quelque temps dans les sentiers battus et ne composa que des ouvrages médiocres. Mais, s'élançant tout à coup sur les traces des anciens, il les surpassa bientôt dans les routes qu'ils ont parcourues, et devint parmi nous le modèle de tous les hommes de génie. Orateurs, philosophes, poètes, prosateurs, artistes, s'inspirèrent de ses vastes conceptions; sans Corneille nous n'aurions eu peut-être ni Pascal, ni Molière, ni Bourdaloue, ni Boileau, ni Fléchier, ni Racine, ni Bossuet. Il éclaira toutes les classes de la société : aussi toutes professèrent pour lui la plus profonde vénération. Un jour Corneille étant venu à la comédie après avoir été deux ans sans y paraître, les acteurs s'interrompirent d'eux-mêmes; le grand Condé, le prince de Conti et une foule de seigneurs qui se trouvaient sur le théâtre se levèrent ; les spectateurs des loges suivirent cet exemple, et le parterre fit entendre un tonnerre d'applaudissements, qui recommencèrent à chaque entr'acte. Corneille, dont la modestie égalait le talent, ne savait

comment se soustraire à cette sorte de triomphe qui le gênait plus qu'il ne le flattait. Mais le grand, le sublime Corneille n'existait que dans ses écrits. En le voyant, en l'entendant, on était désenchanté. Il s'énonçait avec sécheresse, avec embarras. Sa poésie même en passant par sa bouche devenait obscure et languissante. Au surplus notre illustre tragique se faisait bonne et complète justice ; les vers suivants, adressés par lui à Pélisson, peignent en peu de mots Corneille sous son double aspect :

En matière d'amour, je suis fort inégal ;
J'en écris assez bien, et le fais assez mal ;
J'ai la plume féconde et la bouche stérile,
Bon galant au théâtre et fort mauvais en ville ;
Et l'on peut rarement m'écouter sans ennui,
Que quand je me produis par la bouche d'autrui.

C'est apparemment pour ces motifs, et particulièrement pour celui révélé au quatrième vers, que presque toutes les dames de la cour préféraient Racine à Corneille.

Avant que le père de la tragédie laissât une place vacante à l'Académie française, Despréaux y avait pris la sienne; ce grand critique fut admis par les quarante le 1er juillet de la présente année, et Corneille mourut le 1er octobre.

Il y eut jeudi une grande mascarade à la cour ; Sa Majesté envoya d'avance de l'argent à toutes les dames de la Dauphine pour acheter leurs costumes, et le roi fit payer aussi les habits de tous les hommes qui devaient se masquer. Cette fête a été remarquable par deux traits de témérité de genres différents. Une troupe de masques ayant passé dans une porte en même temps que Mme de Maintenon, l'un d'eux porta la main sur la gorge de cette dame que l'on soupçonne encore fort belle : « Ah ! s'écria « la favorite, c'est *Monseigneur ;* lui seul en France est assez hardi pour cela. » C'était en effet le Dauphin; et Louis XIV, qui ne pense pas qu'une maîtresse soit un bien de famille, bouda son fils toute la soirée. Tandis que le prince tâtait et que le roi boudait, la bourse d'un pau-

vre officier de cavalerie quittait sa poche pour passer dans une autre, au milieu des appartements. Ce militaire s'étant plaint hautement de ce vol, Sa Majesté lui fit rendre les cent pistoles que, selon son dire, on lui avait volées.

Pour rendre moins sensible au roi la privation de certains plaisirs pour lesquels il lui revient, dit-on, de loin en loin, quelques velléités antidévotes, Mme de Maintenon a imaginé de petites récréations sans conséquence : ce sont des réceptions fastueuses faites aux envoyés des moindres roitelets, des plus minces seigneurs régnants; cela procure à Louis XIV l'occasion de *trôner* et ce prince oublie, dans ces petites additions au grand rêve de sa vanité, des réalités plus douces et un trône plus moelleux. Le roi reçut hier après la messe une ambassade envoyée par un Grec intrigant [1], qui, devenu grand vizir du roi de Siam, règne en son nom dans cette partie de l'Inde. Ces ambassadeurs, chargés de riches présents pour Louis XIV, viennent lui proposer un traité d'alliance commerciale et lui demander quelques secours de troupes et surtout d'officiers. Le roi, enchanté de ce que le bruit de son nom est parvenu jusqu'au fond de l'Asie, a promis à ces Indiens d'envoyer à leur maître deux ambassadeurs, un petit corps armé, quelques gentilshommes, enfin six jésuites dont les honnêtes Siamois n'ont pas paru comprendre bien clairement l'utilité.

Une ordonnance récemment publiée porte que les déserteurs ne seront plus punis de mort, mais envoyés aux galères, marqués au visage. L'idée de supprimer la peine capitale pour un crime qui n'est, à tout prendre, qu'un usage abusif de la liberté appartient au roi ; mais on reconnaît le génie de Louvois dans l'horrible punition

1. Phalk Constance, fils d'un cabaretier de Céphalonie, était devenu *barcalou*, c'est-à-dire premier ministre du royaume de Siam. Mais victime de l'ambition qui le porta à vouloir détrôner son maître, il fut massacré. Sa veuve fut condamnée à servir dans les cuisines du roi.

qui imprime à jamais sur le front de l'homme le signe d'une faute née souvent d'un instant d'irréflexion. Cette empreinte ne révélera pas seulement la désertion du militaire dont elle flétrira les traits, elle apprendra encore à tout le royaume la férocité du ministre qui l'imagina.

CHAPITRE XXVI

1685.

Apparition de l'abbé Dubois. — Réception de Thomas Corneille à l'Académie française. — Prétentions aux connaissances littéraires du roi et de monsieur le prince. — Les illustres marchandes. — Marchandises à bon marché. — Le Dauphin ne peut trouver mille pistoles à emprunter. — Mort de Charles II, roi d'Angleterre. — Réception d'ambassadeurs d'Alger. — Origine de la place Vendôme. — Souper dans le petit appartement ; loterie. — Les princes de Conti s'évadent de la cour pour aller se battre en Hongrie. — La doge de Gênes à Versailles. — Les cadets de Charlemont. — Les demoiselles Loyson; les baigneurs. — Correspondance des gentilshommes qui se battent en Hongrie. — Ambassadeurs moscovites. — Le renard noir. — Singulière note diplomatique. — Mlle de Nantes épouse le duc de Bourbon. — La *mère Polignac*. — Rupture de *Mademoiselle* avec Lauzun. — *Daphné* de la Fontaine et Lulli. — *Le Florentin*, comédie de la Fontaine. — *Roland* de Quinault et Lulli. — *Chassé* et sa noblesse. — Retour des princes de Conti à la cour. — Les protestants; *dragonnades*; révocation de l'édit de Nantes. — Mort du chancelier le Tellier. — Mot de Grammont sur lui. — Description de Marly. — Mme de Montespan est renvoyée de la cour. — Le duc du Maine ; son portrait. — Encore un mot de Mme de Montespan. — Les quatre favorites. — Mort du prince Armand de Conti ; son caractère. — Son frère continue le nom ; son portrait. — Ton actuel de la cour. — Intrigues de Mme de Maintenon pour se faire épouser. — Le mariage secret. — Tableau.

Monsieur a donné au jeune duc de Chartres, son fils, de singulières étrennes, dans un sous-gouverneur nommé

Dubois, espèce d'abbé qui, selon l'opinion générale, ne prit point les premiers ordres, et pourrait bien n'avoir jamais reçu ni la communion ni le baptême. Mais, grâce à la multitude de belles connaissances qu'il a su se faire chez toutes les coiffeuses et derrière les coulisses de nos théâtres, Dubois vaut beaucoup mieux que mon neveu l'abbé ; aussi ne serais-je pas surprise qu'il allât un jour plus loin dans les dignités ecclésiastiques : on sait jusqu'à quel point de semblables qualités ont réussi à M. de Paris. Le nouveau sous-gouverneur de M. le duc de Chartres est le fils d'un apothicaire de Brive-la-Gaillarde; j'ignore comment il aborda les premières personnes avec lesquelles il se mit en rapport en arrivant à Paris, mais il s'est fait des protecteurs, et le voilà maintenant à même de voir face à face des personnages d'une haute distinction.

La réception de Thomas Corneille à l'Académie française a engagé ces jours derniers des conversations littéraires dans beaucoup de salons, et jusque dans le cabinet du roi. Sa Majesté s'est fait lire par Racine la réponse qu'il a faite au discours du nouvel académicien ; elle a donné de justes éloges à ce morceau rempli d'éloquence, de grâce et de chaleur. Le même jour, il s'était élevé dans les appartements une discussion sur des vers que le roi vantait et que Despréaux déclarait détestables. Le poète satirique, en s'animant, répéta plusieurs fois à quelques pas du roi : « Je m'y connais mieux que lui. — « Il a raison, dit tranquillement ce prince aux genstils-« hommes qui l'entouraient, il s'y connaît mieux que « moi. » Mais Boileau n'a pas aussi bon marché du grand Condé, s'il lui arrive de discuter avec lui : quand ce seigneur soutient une bonne cause, personne ne s'exprime avec plus de grâce et de douceur ; mais, s'il en défend une mauvaise, malheur à qui le contredit ! il s'emporte et vous apostrophe de la manière la plus virulente. Un soir, à Chantilly, le feu des yeux du vieux guerrier effraya tellement notre Juvénal, qu'il abandonna la victoire qu'il avait osé disputer et dit tout bas à son voisin : « Doré-

« navant, je serai toujours de l'avis de Monsieur le prince « quand il aura tort. »

Hier, après souper, le roi et *Monseigneur* se laissèrent entraîner chez Mme de Montespan ; l'ancienne favorite qui avait fait inviter plus de deux cents personnes, offrit à la société un spectacle aussi nouveau qu'ingénieux : une foire se trouva établie dans son vaste salon, où toutes les boutiques étaient tenues par des femmes charmantes, déguisées, mais sans masque. Mlles de Nantes et de Blois particulièrement, étaient de fort jolies marchandes, et jamais on ne vit débiter les marchandises à meilleur marché, car toutes furent distribuées pour rien. Le roi trouva cette fête de très bon goût ; mais le Dauphin n'y prit qu'une faible part. Triste, pensif, il s'était retiré dans un coin du salon, et donnait des regrets à une femme de chambre nommée Laurence, que la Dauphine a renvoyée parce qu'elle était grosse du fait de *Monseigneur*. Le prince est d'autant plus affligé que cette pauvre fille aura besoin de mille pistoles à l'époque prochaine de ses couches, et que l'héritier présomptif de la couronne de France a fait jusqu'ici de vains efforts pour les trouver.

Charles II, roi d'Angleterre, a cessé de vivre ; il laisse peu de regrets en Angleterre, et dans toute l'Europe peu d'estime de sa mémoire. Elevé dans l'infortune et l'exil, il ne sut pas, lorsque Monk lui eut remis à la main le sceptre ensanglanté de Charles Ier, retrouver cette dignité que le malheur avait flétrie en lui; le parlement domina constamment sa politique, il sapa souvent son pouvoir... Monk lui eût été nécessaire pour soutenir sa couronne comme il l'avait été pour la reconquérir. Le gentilhomme qui est venu notifier à Louis XIV la mort de Charles II et l'avènement de Jacques II [1] son frère au trône d'An-

1. On doit à ce prince, n'étant encore que duc d'York, l'invention de communiquer des ordres à une armée navale avec des flammes et des pavillons. M. de Tourville perfectionna depuis cette invention.

gleterre, a fait entendre que le feu roi, converti dans ses derniers moments à la religion catholique, s'était confessé et avait communié des mains d'un prêtre qui lui sauva la vie à la bataille de Worcester.

Les ambassadeurs envoyés au roi par le dey d'Alger ont été reçus, mercredi, après la messe, dans le grand appartement de Sa Majesté. « Sire, ont-ils fait dire par « leur interprète, notre maître prend la liberté d'offrir un « petit présent à Votre Majesté ; elle espère qu'elle ne le « dédaignera pas, puisque Salomon a bien reçu la cuisse « de sauterelle que la fourmi lui a présentée. » Ayant ensuite prié le roi de s'approcher d'une croisée, ces Africains lui ont montré dans la cour de marbre douze cheveaux barbes de la plus grande beauté. Avant de congédier les Algériens, Louis XIV leur a fait dire qu'il avait donné des ordres à son ministre des affaires étrangères pour qu'ils fussent traités avec honneur, et qu'on aurait soin de leur faire voir tout ce que sa capitale offrait de curieux.

Après cette audience, le roi a terminé l'achat de l'hôtel de Vendôme moyennant six cent mille livres pour les créanciers de M. de Vendôme, plus six mille louis de pot-de-vin pour ce seigneur. La maison sera abattue, et Jules Hardoin Mansard a reçu l'ordre de dresser les plans d'une belle place que l'on construira sur le terrain.

Hier au soir il y eut un souper dans le petit appartement de Sa Majesté ; il y avait dix-sept couverts qu'occupèrent le roi, *Monseigneur*, Mme la Dauphine, la princesse de Conti, Mlle de Nantes, Mmes de Montespan, de Maintenon, de Thianges, d'Arpajon, de Rochefort, de Montchevreuil, de Bussy, Mlles de Biron, de Rambure, de Lewenstein, de Gramont et d'Halmiton. Avant et après le souper, il y eut une loterie de trois mille billets dans lesquels il n'y en avait que vingt-quatre de perdants. Parmi les autres lots, quatre donnaient de l'argent et vingt de bijoux. Ces derniers tombèrent en différentes mains; mais, par une singularité que Mme de Maintenon ne vou-

lait pas absolument faire rapporter au hasard, les quatre lots d'argent sont tombés à Mlle de Lewenstein; ils étaient chacun de cinq cents louis. Au total, ce petit divertissement a coûté trente mille écus... Nous verrons comment l'honnête M. Le Pelletier, successeur de Colbert, s'arrangera de ces prodigalités.

En rentrant dans ses appartements, le roi a su que M. le prince de Conti et M. le duc de la Roche-sur-Yon son frère venaient de s'échapper de la cour pour aller se battre en Hongrie dans la cause des seigneurs de cette contrée. Sa Majesté s'est montrée fort mécontente; Mme la princesse de Conti n'a pas paru partager ce mécontentement : tout le monde ne peut pas considérer les choses sous le même point de vue.

Le doge de Gênes, *Francesco Imperiale Lescaro*, accompagné des sénateurs *Lomellino*, *Garibaldi*, *Durazzo* et *Salvago*, a été admis à l'audience du roi pour faire les soumissions de cette république italiénne. Louis XIV, superbement vêtu, était sur son trône et environné de tous les officiers de la couronne. Le doge s'est présenté dans la galerie sans être accompagné d'aucun dignitaire français, ayant prétendu qu'il ne pouvait donner la main à un maréchal, ne la donnant pas à quelques princes souverains, comme les ducs de Parme, de Modène, de Mantoue, ni même au grand-duc de Toscane. Le chef républicain était habillé de velours rouge, avec un bonnet de la même étoffe. Les sénateurs étaient vêtus et coiffés de velours noir. *Lescaro* resta couvert pendant sa harangue, mais il levait souvent son bonnet en parlant. Le roi et ses officiers demeurèrent également couverts ainsi que les quatre sénateurs génois. « Grand-roi, dit le doge, les « citoyens de Gênes ont une douleur très vive des sujets « de mécontentement qu'ils ont donnés à Votre Majesté ; « ils ne pourront jamais s'en consoler que vous ne leur « ayez accordé vos bonnes grâces. C'est pour vous mar- « quer l'extrême désir qu'ils ont de les mériter qu'ils « envoient leur doge avec quatre sénateurs auprès de

« Votre Majesté, espérant qu'une si singulière démons-« tration de respect vous convaincra, grand roi, de tout « le prix que le sénat et le peuple génois attachent à « votre royale bienveillance. » Après que le roi eut répondu, chaque sénateur prit à son tour la parole; pendant leurs harangues eux et leur doge restèrent découverts.

On donna aux Génois un dîner magnifique ; MM. de Monaco, de Tilladet et de Dangeau en firent les honneurs. Les envoyés allèrent l'après-dînée chez *Monseigneur*, chez Mme la Dauphine, chez les princes et princesses, qui les reçurent sur leur lit, afin de ne pas être obligés d'aller les reconduire. Il y eut foule dans les appartements de la Dauphine; quelques miroirs furent même cassés. Le doge prolongea sa visite à la princesse de Conti; et comme il la regardait avec une grande attention, un des sénateurs lui dit à l'oreille: « Au moins, monsieur, souvenez-vous « que vous êtes doge. » Peut-être le magistrat génois craignait-il que son patron ne devînt le rival du roi de Maroc.

Les jours suivants le doge seul assista au dîner du roi, et fut admis à plusieurs levers. Les relations de la députation génoise avec les ministres de Sa Majesté, MM. de Louvois, de Seignelai et de Croissy, ne furent pas aussi agréables pour ces étrangers que le cérémonial de leur réception ; on leur imposa de rudes conditions, ce qui fit dire à Lescaro : « Le roi ôte à nos cœurs la liberté par la « manière dont il nous reçoit, mais ses ministres nous la « rendent. » On doit ajouter même que le sentiment de l'humiliation du doge ne cessa pas un instant de dominer toutes ses pensées au milieu des fêtes qu'on lui donna. « Que trouvez-vous de plus frappant à Versailles ? » lu demandait-on un jour : « C'est de m'y voir », répondit-il.

Il existait à Charlemont une de ces compagnies de cadets destinées à alimenter successivement les cadres d'officiers des régiments ; ces jeunes militaires, révoltés de l'extrême sévérité des lois sur le duel, ont favorisé

l'évasion d'un de leurs camarades qui s'était battu, avait tué son camarade, et allait être envoyé au supplice. Dix-sept d'entre eux, non contents d'avoir fait évader l'accusé, l'ont escorté jusqu'à Namur, et sont revenus à leur compagnie. Par suite d'un ordre de cour, ou plutôt de Louvois, on a fait tirer ces dix-sept jeunes gens au sort pour donner deux victimes qui seront passées par les armes; et hier, au lever, Louis XIV cassa la compagnie entière. Après cette expédition, le roi était triste ; le comte de Gramont, présent, se chargea de l'égayer. « Sire, dit-il, Votre Majesté n'est pas sans avoir entendu « parler des demoiselles *Loyson*, ces beautés, l'une « blonde, l'autre brune, dont la galanterie fait grand « bruit à Paris, quoiqu'elles essayent d'en faire davantage « de leur chasteté. L'une de ces belles porte le singulier « nom de *Tontine*, qui à coup sûr n'eut jamais place « dans le calendrier, et sur lequel on a fait ces vers :

Pourquoi la brune *Loyson*
Se nomme-t-elle *Tontine ?*
De grâce, belle Dorine,
Apprenez-m'en la raison,
— C'est qu'on dit que tout le monde
De ses beaux yeux éperdu,
Y met, plutôt qu'à la blonde,
Son argent à fonds perdu.

« Or Votre Majesté saura que Mlle Tontine Loyson, « passant hier à la porte Saint-Bernard, aperçut sur le « bord de la rivière des baigneurs tout nus. Jean, Jean ! « cria-t-elle alors à son cocher, vite, retournez sur vos « pas, il est impossible de supporter une telle vue... En « vérité, le roi devrait bien rendre une ordonnance por- « tant qu'on ne pourrait se baigner que chaussé et vêtu. « C'est à Votre Majesté à juger, ajouta le comte de Gra- « mont, s'il ne conviendrait pas d'en délibérer dans le « premier conseil. » Le roi partit d'un éclat de rire, et les cadets de Charlemont furent oubliés.

Louis XIV n'avait point encore pardonné aux deux

princes de Conti l'expédition chevaleresque faite en Allemagne sans son agrément, expédition dans laquelle ils ont entraîné plusieurs jeunes seigneurs, entre autres MM. de Liancourt et d'Alincourt. Maintenant la colère du roi est doublée: ayant fait arrêter plusieurs courriers de ces messieurs, et s'étant fait apporter leur correspondance, avec celle qu'ils devaient recevoir, il a vu non seulement que le tout était rempli de folies, de saillies galantes, d'expressions libertines, mais encore que lui-même y était traité fort cavalièrement. On lisait dans une lettre du marquis de Liancourt « que Louis XIV « n'était plus qu'un roi bourgeois ; qu'aimant plus que « jamais *sa campagnarde*, il s'enfermait tous les jours « chez elle pour écrire son histoire avec... Liancourt « finissait par dire que Louis le Grand était un *roi de* « *théâtre* pour représenter, et un *roi d'échecs* quand il « fallait se battre. »

Sa Majesté eut encore la douleur de trouver dans la correspondance interceptée des lettres de la princesse de Conti, sa fille, remplies de traits satiriques sur Mme de Maintenon et sur lui. Le roi en fit des reproches à la princesse; elle se jeta à ses pieds, sollicita son pardon, et l' obtint, parce qu'un père, quoique monarque orgueilleux, ne peut cesser d'être père. Les choses ne s'arrangèrent pas aussi heureusement pour MM. de Liancourt et d'Alincourt ; le roi montra leurs lettres à MM. de la Rochefoucauld et de Villeroi, leurs pères, puis il déclara que ces jeunes gentilshommes resteraient jusqu'à nouvel ordre éloignés de la cour.

Quelques jours après l'examen des lettres interceptées, la favorite, voyant qu'il en était resté au roi un fonds de tristesse, demanda à M. de Croissy s'il n'y aurait pas moyen de faire faire à Sa Majesté une de ces petites réceptions qui lui plaisaient tant. Le ministre répondit que précisément il venait d'arriver à Saint-Denis des ambassadeurs moscovites et qu'on allait avancer leur présentation pour procurer au roi un moment de récréation.

Pour la première fois peut-être l'ambassade moscovite était composée de personnages d'une certaine distinction. Ordinairement les Russes ne confient ces sortes de missions qu'à de petits gentillâtres auxquels le czar veut faire gagner de l'argent. Quelquefois même, regardant une ambassade comme une spéculation, ils payent pour l'obtenir afin de débiter chemin faisant les marchandises dont ils ont soin de se pourvoir et cela sans bourse délier, puisqu'ils sont défrayés sur toutes les terres des princes chrétiens.

Hier le maréchal d'Humières ayant été prendre à Saint-Denis les ambassadeurs moscovites, les conduisit à l'audience du roi dans les voitures de la cour : ils sont deux et leur suite se compose de cinquante personnes environ. Sa Majesté les a reçus à midi sur son trône; ils n'ont pas vu les princes. Ces Russes jouent aux échecs dans la perfection ; nos meilleurs joueurs sont médiocres auprès d'eux. Les envoyés d'*Ivan* ont offert à Louis XIV, entre autres présents, deux fourrures de renard noir d'un grand prix. Cet animal, qui vit en Sibérie, est si difficile à tuer et l'on estime à tel point son pelage, qu'un exilé condamné à mourir dans ces déserts glacés obtient cependant sa grâce s'il parvient à livrer au gouverneur trois peaux de renard noir.

Voici une notification d'un singulier genre, et je ne crois pas qu'elle figure souvent dans les annales de la diplomatie. Notre ambassadeur à Madrid écrivit dernièrement qu'il y avait lieu de soupçonner un complot tramé contre les jours de la reine Marie-Louise, fille de *Monsieur*, et qu'il était même à craindre qu'on n'eût attenté déjà aux jours de cette princesse. A la réception du message, M. de Croissy a été chargé de notifier à l'ambassadeur espagnol « que si le moindre indice attestait « qu'on eût rien entrepris contre la vie de la reine d'Es- « pagne, cent mille hommes passeraient soudain les « Pyrénées et saccageraient les États de Charles II ; que, « même, si Sa Majesté mourait de maladie en ce moment,

« la menace s'effectuerait aussitôt. » Je ne sais pas ce que cette déclaration produira, mais il est bien difficile de paralyser un projet de cette nature dans des têtes espagnoles.

Pendant que la pauvre Marie-Louise ne voit que trop se réaliser les tristes pressentiments qui l'agitaient lorsqu'elle est partie pour régner en Espagne, Louis XIV vient encore de placer en bonne maison une de ses filles légitimes, Mlle de Nantes : elle a épousé Louis de Bourbon-Condé, petit-fils de M. le prince. Ce jeune seigneur est fou de sa petite cousine; c'est en effet une enfant fort jolie et surtout fort spirituelle. Mais je crois que son esprit visera au badinage mordant, au sarcasme, au mépris. Le duc de Bourbon donne à son fils cinquante mille écus de rente; la duchesse lui assure quatre cent mille écus après sa mort. Le roi, de son côté, fait à Mlle de Nantes une pension de cent mille livres : il lui donne en outre un million, dont deux cent mille livres en ameublements ; enfin, parmi d'autres cadeaux de noces, Sa Majesté a fait mettre un collier de perles du prix de cent mille écus. Ainsi voilà une branche de la maison de Condé entée sur le Bourbon-Mortemart. Dieu lui prête vie comme à celle greffée sur le Bourbon-la-Vallière ! Nul doute que la tige n'en devienne plus noble; mais il est à craindre que le dernier mariage ne la rende pas plus droite, car le jeune époux est bossu. Les illustres jeunes gens furent unis hier dans la chapelle de Versailles, mais on les a séparés le soir jusqu'à ce qu'ils soient assez forts pour être livrés définitivement à l'hymen. « La mariée sera-t-elle mise à l'essai auparavant ? » me demandait ce matin ce vieux fou de Gramont.

Pendant que je tiens le chapitre des mariages, il faut que je note tout ce que j'ai à en dire. Mme de Polignac, tout exilée qu'elle était, aurait bien voulu marier son fils à quelque demoiselle de la cour : elle avait même jeté les yeux sur Mlle de Rambure, nonobstant ses aventures avec *Monseigneur* ou peut-être à cause de ses aventures... Il est toujours bon dans une famille qui veut s'avancer

d'avoir de semblables précédents. En conséquence Mme de Polignac s'était rendue à Paris espérant que le roi aurait oublié l'affaire des poisons. Mais ce prince a la mémoire bonne : il fit ordonner la semaine dernière à cette dame de regagner son exil. Louis XIV promit ensuite à Mlle de Rambure qu'il se chargerait de pourvoir à son établissement, mais il ajouta qu'il ne voulait pas que la *mère Polignac* eût la moindre relation à la cour. « Allons, dit à cet « égard M. de Coligny, si, comme on le prétend, Mme de « Polignac a donné au roi un philtre pour se faire aimer « de lui, il est aisé de voir que la recette a manqué son « effet. »

Mademoiselle n'avait pas eu besoin d'un philtre pour s'attacher au comte de Lauzun : c'était une de ces passions appelées sympathiques qui rompent toutes les barrières et qui font faire autant de folies que d'actions. Le comte ne reconnut jamais dignement l'amour de la princesse. Après sa sortie de Pignerol surtout,li lui a donné souvent des occasions de se plaindre de lui. Plusieurs brouilles successives ont eu lieu depuis quatre ans entre les époux secrets. La patience, même chez une femme qui craint de compromettre ses plaisirs, finit par se lasser. Mlle de Montpensier s'est montrée de plus en plus difficile pour les raccommodements; jusque-là qu'un jour, elle exigea que Lauzun vînt à elle sur les genoux d'un bout à l'autre de la galerie du Luxembourg... Le fier gentilhomme obéit : il fallait ménager la *vieille*, comme il l'appelait en arrière; elle tenait les clefs du coffre-fort. A la suite de cette réconciliation, *Mademoiselle* obtint le rappel de M. de Lauun à la cour : il y parut une fois ; mais s'étant attendu à de l'empressement de la part du roi, qui ne lui témoigna au contraire que de l'indifférence et même de la froideur, il ne se montra pas davantage à Versailles.

Depuis la scène de la galerie la princesse n'eut guère plus à se louer de son mari que par le passé. Il était avec elle habituellement sombre, souvent brusque, quelquefois brutal. Un jour enfin, revenant de la chasse, ce gentilhomme osa oublier la dignité d'une petite-fille du grand

Henri IV jusqu'à lui dire : *Louise d'Orléans, tire-moi mes bottes. Mademoiselle* s'étant récriée sur cet excès d'insolence, Lauzun fit du pied un mouvement qui comblait la mesure des outrages qu'il s'était permis jusque-là. La princesse se rappela alors qui elle était. Se grandissant tout à coup d'un pied, elle dit à Lauzun : « Sortez « monsieur, et rappelez-vous que je vous défends de vous « présenter à l'avenir devant moi. » Cette rupture fut la dernière.

La Fontaine fait à ravir des fables et des contes, mais il n'est pas né pour composer des opéras. Lulli lui en avait cependant demandé un. L'excellent conteur fit *Daphné*. Le musicien déclara que l'ouvrage ne valait rien, et c'était la vérité; mais l'auteur de la pastorale (car *Daphné* en était une) voulait qu'on la jouât bonne ou mauvaise, puisqu'on la lui avait demandée. Lulli n'y voulut jamais consentir. Un militaire en aurait appelé à son épée, le poète se vengea par sa plume : il fit la petite comédie du *Florentin*, où le directeur de l'Opéra fut reconnu et bafoué. Cette pièce n'est pas bonne, mais il y a par-ci par-là des intentions remplies de finesse et un rôle de femme que Mlle Raisin fait valoir. Pendant que la Fontaine se venge à sa manière du musicien *Baptiste* [1], celui-ci réalise en beaux louis d'or le succès prodigieux de son opéra de *Roland*, dont Quinault a composé les paroles. On dirait qu'en traitant ce nouveau sujet le poète et le musicien ont puisé à des sources d'inspirations vierges encore en eux : ce n'est plus le même caractère de poésie et c'est une tout autre musique. Il y a dans *Roland* de la chaleur, de la force, de l'élévation... Cet opéra arrive à l'âme; presque tous les précédents s'arrêtaient à l'oreille ou aux yeux. *Chassé*, gentilhomme qui avait fini par se croire trop noble pour chanter à l'Opéra, en était sorti afin de vivre *noblement*; mais ayant reconnu que pour cela il risquait de

1. Lulli se nommait Jean-Baptiste, les courtisans ne le désignaient que par le demi-prénom de *Baptiste*.

mourir de faim, ce chanteur est remonté sur les planches. *Chassé* a fait sa rentrée par le rôle de Roland. Le public ne lui a plus retrouvé ni le même talent ni les mêmes moyens qu'avant sa retraite, et l'on a fait ce quatrain sur lui :

Ce n'est plus cette voix charmante,
Ce ne sont plus ces grands éclats;
C'est un gentilhomme qui chante
Et qui ne se fatigue pas.

En même temps que le maréchal d'Estrées forçait à leur tour les Barbaresques de Tunis et de Tripoli à respecter le pavillon du roi, les deux princes de Conti recevaient leur pardon aux pieds de Sa Majesté. Exilés quelques semaines à leur retour de la Hongrie, ces jeunes princes ont enfin reçu l'ordre de reparaître à la cour ; et le roi, ne voulant pas revenir sur le grief de la correspondance qu'ils ont expié, s'est borné à leur dire : « Messieurs, les « princes du sang sont mieux auprès de moi que partout « ailleurs. » Malgré ces belles paroles, des personnes bien informées des sentiments du roi ont fait insinuer à M. de la Roche-sur-Yon de se tenir quelques jours éloigné de Versailles, sa vue n'étant point agréable à Sa Majesté. Si Mlle de Blois seconde eût été moins jeune, le prince eût pu se réhabiliter sur-le-champ en la conduisant à l'autel ; mais c'est encore une enfant, il faut supporter sa disgrâce.

Tant que Colbert a vécu, le roi n'a point persécuté ouvertement les protestants, ce grand ministre lui ayant toujours montré en eux des citoyens attelés au char de la prospérité publique. Le père de la Chaise et Mme de Maintenon n'osaient opposer leurs prêcheries bigotes et spécieuses à la raison puissante, à la logique forte de preuves dont le contrôleur général appuyait ses avis. Si Bossuet et Fénelon eux-mêmes employaient leur éloquence à desservir ceux qu'ils appellent les *huguenots*, Colbert leur disait : « Messieurs, ceci appartient à votre conscience de Sor-

« bonne ; il en est une autre en vous, laissez-la parler, « vous direz tout autre chose. » Mais l'homme qui ne conseillait jamais rien à son maître que sous l'inspiration de la vraie sagesse étant mort, tous les organes de l'intolérance religieuse bourdonnèrent sans cesse aux oreilles du roi, et le fougueux Louvois brisa le frein que Colbert avait donné au fanatisme. Dès la fin de 1684 on commença à faire démolir les temples protestants qui ne se trouvaient pas dans les termes de l'édit de Nantes. Bientôt on envoya aux huguenots des missionnaires pour les convertir et des dragons chargés de punir ceux qui ne se convertiraient pas [1]. Partout, du haut de la chaire, les prédicateurs firent l'apologie du rigorisme qu'on employait et cherchèrent à justifier par la parole du Christ torturée de mille manières des violences que sa morale repousse. Les provinces se remplirent de terreur; des actions révoltantes furent commises par les convertisseurs : ici l'on enchaînait parmi les forçats des hommes dont l'unique crime était de n'avoir pas compris ce qu'on exigeait d'eux; là des femmes étaient ignominieusement rasées et fouettées pour avoir chanté des hymnes en français; plus loin des pasteurs expiaient au gibet ou sur la roue une noble persévérance dans la foi de leurs pères. Une soldatesque furieuse traînait à l'autel des vieillards tremblants et les forçait à recevoir sous le sabre un Dieu de paix et de miséricorde. Dans la Saintonge, dans le Languedoc, la persécution se montra industrieuse à créer des tourments; c'est là surtout qu'on vit des hommes et des femmes pendus par les cheveux au plancher de leur maison ou aux arbres de leur jardin; d'autres lardés d'épingles, déchiquetés avec des pincettes rougies, enflés avec des soufflets; d'autres enfin que l'on plongeait au fond des puits suspendus par les pieds, ou que des barbares exécuteurs poursuivaient dans les bois comme des bêtes sauvages. Les protestants, pour échapper à la torture, prononçaient-ils leur abjuration, soudain on les environnait d'espions qui

1. Les dragons furent appelés *missionnaires bottés.*

épiaient leurs regrets, comptaient leurs soupirs et les jetaient souvent comme relaps dans d'humides cachots. On a vu les religionnaires poursuivis jusqu'au bord de la tombe, y être précipités par la souffrance au moment où la nature allait les y faire descendre. S'ils expiraient avant d'avoir pu articuler *Je me réunirai*, leurs cadavres, foulés aux pieds, déchirés en lambeaux, étaient traînés sur la claie et jetés à la voirie.

Tous les missionnaires n'agirent pas avec cette horrible cruauté, si les Baville, les Latrousse, les Marillac firent des martyrs, Fénelon prouva qu'avec la douceur des apôtres, il eût été possible de faire des disciples. « Les huguenots, disait cet ecclésiastique dans ses relations, paraissent frappés de nos instructions jusqu'à verser des larmes : ils nous disent sans cesse : Nous serions volontiers d'accord avec vous, mais vous n'êtes ici qu'en passant. Dès que vous serez parti nous serons à la merci des moines, qui ne nous prêcherons que du latin, des indulgences et des confréries; on ne nous lira plus l'Évangile, nous ne l'entendrons plus expliquer, et on ne nous parlera plus qu'avec menaces. » Fénelon ajoute : « Les jésuites de Marennes sont quatre têtes de fer, qui n'entretiennent les nouveaux convertis, pour ce monde, que d'amendes et de prison; pour l'autre, que du diable et de l'enfer. Nous avons eu des peines infinies à empêcher ces *bons* pères d'éclater contre notre douceur, parce qu'elle rendait leur sévérité plus odieuse, et que tout le monde les fuyait pour courir après nous et nous combler de bénédictions. »

Il est aisé de prévoir que la foi catholique eût fait plus de prosélytes par la voix de Fénelon que par les irascibles déclamations des jésuites de Marennes; cependant ce sont ces derniers qui ont eu raison à la cour. Le père de la Chaise, à la sollicitation de ces pères, fit rayer le paisible missionnaire de la feuille des bénéfices, où il était inscrit pour l'évêché d'Angers. Louvois continua d'écrire au chef des troupes, ou plutôt des bourreaux : « Sa Majesté veut qu'on fasse éprouver les dernières rigueurs à ceux qui

« ne voudraient pas se faire de sa religion ; et ceux qui « auront la sotte gloire de vouloir demeurer les derniers, « *doivent* être poussés jusqu'à la dernière extrémité. » Le ministre qui traçait ces ordres homicides eut plus d'une fois l'initiative des persécutions, peut-être conseilla-t-il encore celles-ci ; mais les *dragonnades* du Midi de la France ne contrarièrent point les intentions du roi, il avait dit en effet : « Je veux qu'on fasse éprouver les *der-* « *nières rigueurs* à ceux qui ne voudraient pas se faire « de ma religion. »

Enfin, le 22 octobre, le roi étant à Fontainebleau, parut le fameux édit qui révoque celui de Nantes, rendu par Henri IV, et qui admettait les protestants à la jouissance de tous les droits dévolus aux autres Français. L'édit de Fontainebleau ordonne aux ministres qui ne voudraient pas se convertir de quitter le royaume dans le délai de quinze jours... Ils obéissent ; et la presque totalité du troupeau suivra les pasteurs, malgré le rempart de mousquets dont Louvois hérisse les frontières et les ports. Déjà nous avons vu disparaître du royaume de nombreux fabricants de glaces, de papier, de toiles peintes, de chapeaux, d'acier ; des ouvriers en cuivre, des mécaniciens, des horlogers, et tant d'autres artistes ou artisans ingénieux, qui vont enrichir la Hollande, l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse des trésors d'industrie qui manquaient à ces États, et dont la France va s'appauvrir.

On pouvait croire qu'en apprenant la révocation de l'édit de Nantes, le pape se montrerait joyeux et reconnaissant ; il n'en est rien. Innocent XI est un homme sage, un pontife qui veut gouverner le monde chrétien avec les principes de l'Évangile, et non par les arguties des théologiens. Il paraît, comme chef de l'Église, fort indifférent au malheureux coup d'État tenté par Louis XIV ; et, comme politique, il le blâme. C'est bien de lui que la reine Christine aurait pu dire aux fidèles : « Je connais le pape, il ne « donnerait pas quatre sous de toutes vos âmes. »

La révocation de l'édit de Nantes a été le sujet des plus amères critiques, non seulement à l'étranger, mais en

France, mais à la cour, et même en présence du roi. Il y a trois ou quatre jours, au lever, le comte d'Avaux disait à Sa Majesté qu'une foule de négociants allait, en sortant de France, emporter trois ou quatre millions. « Mon « royaume se purge, répondit Louis XIV. — Il se peut, « sire, répliqua le gentilhomme, mais un tel purgatif « pourrait bien le rendre étique. »

Le vieux chancelier Le Tellier applaudissait aux dragonnades ordonnées par son fils ; il s'écria, en signant l'édit, *Nunc dimittis servum tuum, Domine, quia viderunt oculi mei salutare tuum.* Mais Dieu, loin d'approuver le vœu de ce ministre, a semblé l'en punir : il mourut le 31 mars, neuf jours après la promulgation du fatal édit. Le Tellier faisait oublier l'expérience qu'il avait des affaires et quelques talents à les traiter, par une perfidie qui ne lui permit pas de conserver des amis ; il était envieux, jaloux et fort habile à faire naître des préventions contre les personnes dont il redoutait le crédit. Quand il était parvenu à desservir un rival dans l'esprit du roi, on apercevait sur son visage l'expression d'une joie maligne. Un jour Gramont voyant sortir le chancelier du cabinet de Sa Majesté avec un air joyeux et dégagé, dit à quelqu'un : « Il me « semble que je vois une fouine qui vient d'égorger une « demi-douzaine de pigeons dans un colombier, et qui « sort en se léchant les barbes. » Bossuet fera l'éloge du chancelier Le Tellier ; mais personne n'y croira.

Marly est, non pas achevé, mais logeable, et les voyages à ce nouveau château ont commencé. Le roi nomme ceux qui doivent le suivre à Marly : on assure que Sa Majesté avait adopté cette précaution pour exclure Mme de Montespan des listes ; cependant elle y fut déjà comprise deux fois à la prière de Mme de Maintenon, qui, sans doute, craignait la responsabilité que l'exclusion eût attirée sur elle. Les personnes admises au voyage sont logées, deux à deux, dans les pavillons dont je parlerai bientôt : les femmes y trouvent tout ce qui est nécessaire à leur toilette ; il en est de même pour les hommes. Quand une

dame est désignée, il est entendu que son mari peut l'accompagner. Les nouveaux voyages excitent les plus grandes ambitions de la cour; ils sont même le sujet de singulières négociations : jeudi dernier, la princesse de Montauban, qui n'a point encore été du nombre des élues, offrit une somme à la princesse d'Harcourt pour se substituer à elle; cette dernière répondit que si elle ne se fût pas trouvée sur les listes, elle eût elle-même cherché à se faire céder, moyennant rétribution, une place dans les carrosses de la cour. Mon nom, par un insigne bonheur, étant venu à l'idée de Sa Majesté dès le quatrième voyage, je vais parler de Marly avec une parfaite connaissance des lieux.

Par une magnifique avenue on arrive au château, dont le parc tient à celui de Versailles. Une grille d'un fort beau travail ferme la cour qui est ronde et sur les côtés de laquelle sont les écuries. Le principal édifice consiste en un gros pavillon carré et isolé, mais près duquel se groupent, de chaque côté, six petits pavillons. Le château est décoré, en dehors, de pilastres d'ordre corinthien; dans les intervalles, *Rousseau* a peint à fresque, sur les dessins de le Brun, des trophées, des allégories héroïques et des devises. Chaque face du bâtiment présente un avant-corps feint, couronné par un fronton. Les perrons à pans, placés dans les angles et aux faces, sont ornés de seize groupes d'enfants, et de huit sphinx bronzés, dont l'exécution est due au ciseau d'un jeune sculpteur nommé *Coustou*. Ces perrons conduisent à quatre vestibules servant d'entrées aux quatre appartements du rez-de-chaussée, qui sont réservés au roi et aux premiers princes du sang. Ces appartements ont chacun une communication avec le *grand salon*, dont la forme est octogone avec quatre cheminées pratiquées dans les pans. Cette vaste pièce est ornée de pilastres ioniques surmontés d'un attique où sont représentées les saisons. Quatre croisées, garnies de balcons dorés, éclairent ce beau salon, ainsi que quatre fenêtres ovales, entourées de guirlandes soutenues par des amours. Il y a des appartements de maître à l'entresol et au premier étage; le second est abandonné aux officiers et fem-

mes de service. En face du château se présente une grande esplanade appelée l'*amphithéâtre*, sur la rampe de laquelle sont posés quatorze vases; cette même rampe est toute revêtue de panneaux de marbre compartis de différentes couleurs.

Les eaux de Marly sont d'un goût exquis, particulièrement la pièce dites *des Vents*. Cette fontaine est décorée d'un groupe de marbre représentant la jonction des deux mers: l'Océan est désigné par un vieillard s'appuyant sur une urne, la Méditerranée s'offre sous la figure d'une jeune femme ayant près d'elle un enfant ; elle croise son bras sur celui de l'Océan, pour désigner le canal de Languedoc. Ce groupe, qui n'est pas encore fini, sera un des beaux ouvrages de Coustou. Les jardins, où l'on trouve des modèles de tout ce que l'art peut imaginer de plus galant, ont été plantés par *Durusé*.

Mais à combien de travaux inouïs et de dépenses colossales les eaux et les jardins de Marly n'ont-ils pas donné lieu ! Louis XIV, ainsi que je l'ai déjà dit, avait tout exprès choisi un emplacement incommode, où il ne fût pas permis de construire autre chose qu'un ermitage. Le roi voulait seulement, disait-il alors, un petit pavillon où l'on pût coucher trois nuits, du mercredi au samedi, avec sept à huit courtisans et quelques laquais. Mais, les vues de ce prince s'étant agrandies, il a fallu que l'espace s'élargît, que le sol se métamorphosât, que les difficultés cédassent... Et que d'essais infructueux ! De grands arbres étaient apportés de Compiègne ou de Fontainebleau couverts de leur feuillage, et faisaient jouir quelque temps Sa Majesté d'une végétation factice. Bientôt ils mouraient; mais ils étaient si promptement remplacés qu'on n'avait pas le temps de s'en apercevoir. C'est ainsi que, pendant plusieurs années, Louis XIV eut des ombrages à Marly. Quelquefois, par suite de variations dans ses idées, des bosquets étaient changés en pièces d'eau, on se promenait avec surprise en gondole là où quelques mois plus tôt on avait cherché la fraîcheur des bois; quelques mois plus tard les ondes avaient fait place, de nouveau, à des chê-

nes, des charmes ou des ormeaux. Vingt fois les bassins furent changés en cascades, les eaux jaillissantes en canaux ; et j'ai vu la demeure des poissons, ornée, par une recherche jusqu'alors sans exemple, de dorures et de sculptures du meilleur goût, détruite, cependant, lorsqu'elle était à peine achevée, pour être remplacée par un boulingrin. En un mot, Marly est en bon chemin de coûter autant que Versailles ; et ce sera la conséquence d'un choix fait exprès pour ne pas dépenser.

Depuis longtemps le roi désirait que Mme de Montespan s'éloignât de la cour ; l'aspect de cette complice de la longue suite de péchés que Sa Majesté a commis excitait à chaque instant ses remords, et gênait le cours de ses pieuses expiations. Mme de Maintenon, encore de peur d'attirer sur elle la pénible responsabilité d'une disgrâce que le public n'eût pas manqué d'attribuer à son influence, avait retardé le renvoi de l'ancienne favorite ; mais, enfin, le roi ne voulant plus souffrir de retard dans l'exécution de sa volonté, Mme de Maintenon elle-même se chargea, samedi soir, de l'intimer. Mme de Montespan jeta les hauts cris, déchira ses dentelles, tomba en syncope ; puis, se relevant tout à coup, elle déclara qu'elle voulait qu'on lui envoyât ses enfants pour les mettre en pièces. S'étant calmée un peu, Athénaïs dit à Mme de Maintenon qui essayait de la consoler : « Ah ! madame, si j'en avais cru « le roi il y a quatorze ans, vous ne m'assassineriez pas « aujourd'hui. » Cependant la favorite pressait sa devancière de lui donner une réponse pour Sa Majesté : « Allez, « répondit-elle, je la lui ferai parvenir directement et « bientôt, je ne lasserai ni sa patience ni la vôtre. »

Malgré cette promesse, la marquise ayant tardé à satisfaire les intentions du roi, un second député lui fut envoyé : il s'était offert de lui-même ; et quoique huit jours se soient écoulés depuis cette démarche, la cour n'est pas encore revenue de la surprise qu'elle a éprouvée en apprenant que ce dernier messager était le duc du Maine, le propre fils de Mme de Montespan. L'étrange détermination

qui le portait à se charger d'éconduire sa mère amène quelques explications sur ce jeune homme ; c'est le lieu d'esquisser son portrait. Le duc du Maine, dans un âge encore fort tendre, est doué d'un esprit subtil, d'une finesse de tact qui déjouerait l'intrigue des vieux courtisans. Sous l'enveloppe la plus gracieuse, avec l'air le plus naturel, le plus simple et qui semble le plus naïf, ce bâtard du roi a le caractère d'une extrême souplesse, d'une rare mobilité. Prompt à juger les personnes qu'il approche, il excelle dans l'art de captiver leur confiance ; et il est bien rare qu'il n'en abuse pas, car son ambition lui rend nécessaires toutes les prospérités d'autrui. On dirait qu'il veut édifier sa fortune comme les abeilles élèvent leur ruche, en butinant de toutes parts de la faveur. Les gens inexpérimentés se laissent prendre à la petite figure douce de ce duc, à son air timide, à ses expressions dévotes, à ses habitudes solitaires ; mais un œil exercé ne tarde pas à découvrir la déception sous tout cela : les hypocrites ont beau faire, l'équitable Providence imprime infailliblement sur leur front l'enseigne de leur perfidie. Avec son habileté M. du Maine, qui vivait constamment dans l'intérieur du roi, s'était aisément aperçu de l'immense crédit de son ancienne gouvernante, en même temps qu'il avait suivi la marche rapide du discrédit de sa mère. Dans cet état de choses, sa position à la cour pouvait devenir épineuse, dangereuse même, s'il suivait la ligne de ses devoirs de fils ; il s'en éloigna, et se voua sans réserve à Mme de Maintenon. Il fallait lui donner une garantie de cette préférence, dont il ne pouvait manquer de recueillir le prix : le renvoi de Mme de Montespan offrait une occasion au duc pour fournir la preuve irrécusable de son dévouement à la favorite ; cette occasion, il la saisit. Le bâtard du roi se rendit chez sa mère, bien décidé à lui prescrire de s'éloigner sans plus de retard et sans retour. Mais la marquise ne voulut pas le voir et lui fit ordonner de sortir de son appartement. Néanmoins cette démonstration suffit à Mme de Maintenon ; de ce jour commença une union intime, un échange de ten-

dresse expansive entre le duc du Maine et la favorite.

Le lendemain de cette démarche, Mme de Montespan renvoya au roi toutes les pierreries qu'elle en avait reçues, et dans la soirée elle quitta Versailles pour n'y plus revenir.

Presque toute la cour se réjouit du départ de Mme de Montespan ; emportée, capricieuse, encline à mépriser les plus grands personnages, son règne avait attiré quelque humiliation sur presque tous les courtisans. Tout le monde craignait son humeur mordante et railleuse ; sa langue était redoutée à l'égal du dard envenimé de l'aspic. Lorsque les gentilshommes de la maison étaient obligés de passer sous ses croisées pendant qu'elle y était avec le roi, ils ne manquaient pas de s'écrier : « Allons, messieurs, il « faut passer par les armes ! » Mme de Montespan n'aima le roi que par accès, et elle aima tous les hommes par tempérament. Rien ne pouvait égaler l'inconstance de cette femme, si ce n'est sa lubricité et son ambition. Pour satisfaire l'une ou l'autre, elle se pliait, quoique fière et impérieuse, aux circonstances qui exigeaient d'elle autant de résignation qu'elle avait de vanité. Un jour qu'elle se trouvait forcée de faire un voyage à Fontainebleau dans le même carrosse que Mme de Maintenon, elle lui dit en se plaçant à côté d'elle : « Ne soyons pas dupes de cette « affaire, causons comme si nous n'avions rien à démêler; « bien entendu que nous ne nous en aimerons pas davan- « tage, et que nous reprendrons nos démêlés au retour... » Ce qui ne manqua pas d'arriver.

Depuis quelques années, les éclairs de dévotion se multiplient sur la vie de Mme de Montespan ; il lui arrive souvent d'éprouver des remords, d'être agitée par une sorte de terreur. Dans ses paroxysmes de mélancolie, elle ne saurait demeurer seule un instant sans frissonner ; la nuit, elle ne peut dormir qu'entre deux femmes ; et si, durant ces sombres vapeurs, le tonnerre vient à se faire entendre, elle cède à la singulière manie de faire placer sur son sein une jeune fille ; soit qu'elle se persuade que l'innocence de cette enfant détourne le carreau vengeur,

soit qu'elle pense que le courroux céleste pourrait se méprendre; tant que l'orage dure elle serre avec force cette étrange égide, et semble vouloir confondre le pur et l'impur.

Depuis sa retraite de la cour, la favorite déchue se tient constamment au courant de tout ce qui s'y passe dans le but de s'en moquer ou de le blâmer plus sérieusement. Il y a quelques jours un courtisan qui revenait de Fontainebleau, où la cour se trouvait, dit à Mme de Montespan que Sa Majesté paraissait vivre avec Mme de Maintenon dans la plus grande familiarité ; que le roi passait une partie de la nuit chez elle ; qu'enfin on les voyait causer partout ensemble comme de véritables époux... « La com-« paraison cloche, répondit Athénaïs ; s'ils étaient mariés, « ils ne s'aimeraient pas autant. »

Il paraît des tabatières qui excitent fortement la curiosité : elles sont ornées d'un portrait de fantaisie ; mais, en touchant un ressort caché, la miniature se dérange, et l'on découvre un petit tableau très plaisant. Il représente les quatre maîtresses en titre de Louis XIV groupées autour de lui : Mme de la Vallière a la main sur le cœur du roi, Mme de Fontanges l'a sur sa bourse, Mme de Montespan la pose ailleurs... et Mme de Maintenon saisit la couronne. Cette peinture ingénieuse se vend fort cher, et le marchand n'y peut suffire.

Le prince Louis-Armand de Conti mourut avant-hier à Fontainebleau de la petite vérole, qu'il avait gagnée de sa femme. Il ne laisse point d'enfants ; le nom est continué au prince de la Roche-sur-Yon. Louis-Armand est mort sans confession ; il n'a pas trouvé un seul intant de connaissance, dans son agonie, pour satisfaire aux devoirs de la religion. Thèse générale, on doit aller en enfer quand on finit ainsi ; mais il s'agit d'un prince et la Sorbonne découvrira bien quelque adoucissement à un sort si rigoureux. Je suis sûre que Mme de Thianges a l'idée que pour damner un aussi grand personnage, Dieu doit y regarder à deux fois. Le défunt était un homme bien au-dessous de

la médiocrité en toutes choses : gauche dans ses manières, emprunté dans ses actions, il se donnait à chaque instant un ridicule ; et, quoi qu'il n'eût guère que des défauts, sa vanité le rendait si insupportable, qu'il n'était aimé de personne. Bien différent en cela de son aîné, le prince de la Roche-sur-Yon plaît à tout le monde : il sait être tour à tour solide, profond, léger, même frivole, et jamais il ne s'éloigne de cette simplicité qui charme toujours. Mais quel mortel est sans défaut ! on dit du nouveau prince de Conti ce qu'on disait de César : « Il est « le mari de toutes les femmes, et la femme de tous les « maris. »

Voilà notre plus belle princesse veuve, et le roi de Maroc aurait aujourd'hui beau jeu. Mais, disons-le sans détour, cette beauté ne s'arrangerait pas de la fraction de tendresse que pourrait lui accorder le possesseur d'un sérail ; ce n'est pas ainsi que Son Altesse Royale entend la pluralité des amours.

Depuis que Mme de Maintenon règne sans partage sur le cœur du roi, et qu'il s'est engagé sous sa direction dans les routes pieuses, on ne parle plus hautement à la cour d'aventures galantes ; à peine si quelques jeunes gens osent en chuchoter à l'oreille dans les embrasures des croisées de l'Œil-de-bœuf. En récompense, on s'entretient très haut de matières religieuses dans les appartements de Sa Majesté ; les roulements d'yeux deviennent à la mode ; la démarche des femmes est posée ; les gorges sont couvertes, le rouge commence à s'effacer. Un certain air sérieux et compassé se glisse jusque dans le plaisir ; nos dames se font prudes, nos galants taisent leurs bonnes fortunes. Les fêtes sont plus rares, les bals moins suivis. Les spectacles sont bientôt déserts ; les sermons attireront la foule : on comptera autant de confessionnaux remplis à Saint-Sulpice que de loges vides à l'Opéra. Les scrupules affluent sinon dans les mœurs, du moins dans la conversation. On parle en tous lieux de Rome, d'indulgences, de jubilé. La cure de Versailles est plus qu'un ministère, le

curé Hébert plus qu'un secrétaire d'État : par lui, plus d'un président à mortier se voit forcé de vendre sa charge parce qu'il ne dit pas régulièrement son *Benedicite* ; et vienne la guerre, plus d'un maréchal de France n'aura la permission de battre l'ennemi qu'après s'être confessé. Le même curé Hébert sans cesse étourdi des séductions et des violences cachées auxquelles se livrent les grands, supplia dernièrement Mme de Maintenon d'en entretenir le roi. « Je l'ai souvent fait, répondit-elle ; mais toutes « les fois que je l'ai prié de faire un exemple, il m'a tou- « jours répondu : Il faut donc que je les fasse réduire à « l'état d'eunuques. »

Nonobstant ces petits désordres cachés, Mme de Maintenon voyait de toutes parts les heureux effets de l'inclination du roi pour elle et de ses complaisances pour lui ; elle reconnaissait, d'un autre côté, que les plaisirs tranquilles qu'elle procurait à Sa Majesté suffisaient à ses sens attiédis, et qu'il trouvait dans le charme et la solidité de sa conversation un bonheur dont nulle autre femme ne l'avait fait jouir. Enfin, les choses en étaient au point où la favorite les voulait voir pour tenter l'exécution d'un grand projet qui remplissait depuis longtemps sa pensée.

Un jour que Mme de Maintenon était seule avec Louis XIV, elle lui demanda brusquement la permission de se retirer de la cour...

— Que dites-vous là, madame ! s'écria le roi plein de surprise et d'effroi.

— Sire, reprit-elle en pleurant, de grâce, ne repoussez pas ma prière ; ma tâche auprès de Votre Majesté est, je crois, remplie. Elle a la main dans les trésors de la grâce... Mais moi, me voilà chargée de toutes les impuretés du péché... J'en suis toute souillée.

— Ma chère marquise, vous êtes trop sévère pour vous même ; je suis libre, vous l'êtes ; nous avons vécu l'un et l'autre... Prétendre, à nos âges, au retour d'une chasteté absolue serait outrer les pratiques pieuses.

— C'est ainsi que l'on compose avec le malin et qu'on reste avec un pied en enfer... Pour moi, sire, je veux sor-

tir de l'abîme où je suis descendue pour vous en tirer... Je ne puis plus tenir aux avertissements secrets que je reçois chaque nuit...

— Bon ! pouvez-vous croire à des avis que vous recevez en songe ?

— Oui, sire, j'y crois, parce que ces avis sont toujours les mêmes... Je supplie Votre Majesté de me permettre de me retirer ou de s'en tenir avec moi dans les bornes de l'amitié... Vous ne voudriez pas me voir succomber à la honte, au remords.

Le roi ne répondit rien en ce moment, ne voulant point combattre des scrupules qu'il regardait comme une de ces bouffées de piété mystique auxquelles les femmes sont sujettes et qui n'ont pas sur elles un empire constant. Mais à l'heure où Louis XIV avait coutume de franchir avec Mme de Maintenon les *bornes de l'amitié*, il retrouva le rempart de difficultés qu'il croyait à jamais aplani... Le roi, pour la première fois de sa vie, obligé d'annuler des dispositions préparatoires qui n'avaient jamais été vaines, à moins que ce n'eût été par sa faute, se retira fort contrarié. La favorite, connaissant toute la portée de son pouvoir, savait qu'elle n'avait rien à craindre d'un tel dépit, et elle attendit l'effet de la privation qu'elle venait d'imposer, sans négliger toutefois les moyens propres à préparer le résultat qu'elle se proposait d'atteindre.

Le père de la Chaise, Bossuet et Gobelin s'entendaient bien avec Mme de Maintenon, parce qu'elle était dévote, parce qu'elle secondait leurs projets contre les jansénistes, et parce que cette dame, quoique ancienne protestante, avait aidé de tout son pouvoir à obtenir la révocation de l'édit de Nantes. La favorite avait servi puissamment ces ecclésiastiques, elle pouvait les servir davantage ; et eux, qu'avaient-ils fait pour elle ? Rien si ce n'est de lui conseiller de se jeter dans les bras du roi, ce qu'elle s'était décidée à faire avant qu'ils le lui eussent conseillé. Mme de Maintenon alla donc trouver successivement M. de Meaux, le confesseur du roi, le sien à elle, et jusqu'au curé de Versailles. Elle les pria de se rappeler ce

qu'était la religion à la cour avant ses *entretiens* avec le roi ; elle leur fit remarquer ensuite l'attitude imposante que l'Eglise catholique prenait depuis quelques années, et ajouta qu'elle pouvait remercier Dieu de la part qu'il lui avait permis de prendre à ce succès. « Mais, poursuivit la dévote marquise, ne comptez plus sur le concours des soins que je m'étais imposés; l'effort cesse d'être possible; le remords me déchire ; je veux me retirer à Maintenon, peut-être au fond d'un couvent. » Les apôtres de la foi ne manquèrent pas de se récrier sur cette détermination qui allait ruiner les espérances des fidèles et ranimer celles des jansénistes et des huguenots. « Servez-moi donc si vous voulez que je continue de vous servir, reprit la favorite; imaginez un moyen pour me retenir à la cour sans encourir tous les feux de l'enfer ; achevez d'éteindre la voix du péché dans le cœur du roi ; que ma position auprès de lui soit telle que je n'aie plus à en rougir... Mes services sont désormais à ce prix. »

Cependant Mme de Maintenon faisait répandre le bruit de son prochain éloignement de la cour ; elle avait même l'air de faire quelques préparatifs. Le roi, sérieusement alarmé, le roi, qui ne connaissait plus de bonheur en dehors de ses relations avec sa vieille mais aimable, mais toujours belle maîtresse, fit venir Bossuet et le père de la Chaise pour les consulter sur les moyens de concilier son repos avec les scrupules de la marquise. L'embarras de M. de Meaux et du confesseur fut grand : ils avaient l'un et l'autre le désir de favoriser Mme de Maintenon; ils sentaient combien leur cause, leur ambition personnelle même pouvaient être influencées par le conseil qu'ils allaient donner au roi ; mais la question était d'une extrême délicatesse. Il ne fallait pas seulement légitimer l'inclination de Sa Majesté ; cette légitimation devait encore être d'accord avec la gloire du trône, sans blesser ouvertement cette opinion publique dont un souverain peut moins qu'un autre braver l'autorité. Les deux prêtres tournaient dans un cercle de préjugés qu'ils ne pouvaient franchir; ils avaient à ménager ceux de leur état, ceux du public,

ceux du roi lui-même, qui pouvaient être plus impérieux que son amour. Enfin, après avoir médité huit jours sur un sujet qui présentait tant de considérations diverses, Bossuet et le père de la Chaise crurent avoir concilié, autant que possible, toutes les difficultés en proposant à Louis XIV un mariage secret, mais revêtu de toutes les formalités de l'Eglise... Le roi témoigna d'abord de l'éloignement pour ce parti ; il voulut savoir le sentiment de Fénelon, qui se montra contraire au mariage. Sa Majesté consulta ensuite Louvois ; ce ministre, déterminé par la crainte de voir s'élever un crédit rival du sien plutôt que par l'idée de la grandeur de son maître, se jeta à ses pieds pour le supplier de ne pas conduire Mme de Maintenon à l'autel. Le Dauphin, que Louis XIV avait voulu interroger sur la même question, osa, pour la première fois, parler librement devant son père, et sa réponse fut un désaveu.

Tout paraissait donc annoncer que le mariage de conscience conseillé par l'évêque de Meaux et le confesseur du roi ne serait point conclu, lorsqu'une petite indisposition de la favorite changea subitement la face des choses. Le médecin Daquin avait été appelé dans l'appartement de Mme de Maintenon; le roi s'y trouvait quand il vint. Le docteur s'approcha de la malade, interrogea son artère, et lui demanda si elle n'avait pas lieu de se croire grosse... La marquise ne répondit point à cette question, que Daquin trouvait toute naturelle, mais que Mme de Maintenon jugea de la plus insultante indiscrétion. « Sortez, monsieur, dit-« elle enfin, et ne reparaissez jamais devant moi. — Ni à la « cour, ajouta Sa Majesté. — Voilà, sire, le prix de mon « égarement, reprit-elle ; j'ai eu tort de m'emporter, les « soupçons de cet homme étaient fondés sur ma réputa-« tion... Je n'ai que ce que je mérite. — Vous ne le « mériterez plus », dit le roi en sortant de la chambre.

Il tombait une neige épaisse ; le vent, qui la chassai devant lui, sifflait autour du vaste bâtiment de l'archevêché, et faisait voler quelques ardoises du gothique édifice de Notre-Dame. M. de Harlay assis auprès d'un grand

feu avec son premier aumônier lui disputait faiblement les dernières figures d'une partie d'échecs en plaignant les pauvres voyageur exposés aux atteintes de la bise qui murmurait dans l'air glacial. Tout à coup le marteau de la porte cochère retentit... Bientôt des pas se font entendre dans les appartements, la porte du cabinet s'ouvre ; c'est un courrier de la cour. M. de Paris brise le cache de la dépêche, la parcourt rapidement, répond : Cela suffit ; et le courrier se retire. « Monsieur, dit le prélat à son « premier aumônier, préparez un ornement vert, marquez « le missel à l'article *De matrimonio*, faites mettre le « tout dans un carrosse, montez-y vous-même, et atten- « dez-moi. »

Onze heures sonnaient à la cathédrale quand le carrosse sortit de l'archevêché, à minuit et demi M. de Harlay et son aumônier arrivaient à la grille du château de Versailles. Bontems les y attendait ; il leur fit traverser la cour de marbre, où la trace de leurs pas s'imprimait incessamment sur le tapis éclatant qui la recouvrait. Le fidèle valet de chambre conduisit les deux ecclésiastiques dans le cabinet du roi ; Mme de Maintenon, extrêmement parée, y était avec Sa Majesté ; il y avait aussi le marquis de Montchevreuil et le père de la Chaise ; en voyant M. de Paris, Louis XIV dit : « Partons. » On traversa silencieusement une longue file de salons éclairés un moment par la torche que Bontems portait devant son maître, et rendus aussitôt à l'obscurité ; on n'entendait que le bruit du parquet criant sous les pieds qui le pressaient. Le roi regardait en suivant la galerie les nombreux portraits de famille sur lesquels s'arrêtait une seconde la lueur ambulante du flambeau ; il pensait peut-être qu'aucun de ces illustres personnages n'avait commis la faiblesse qu'il allait consommer... Enfin, au moment d'entrer dans la vieille chapelle de Versailles, déjà éclairée pour la cérémonie, les yeux du roi s'arrêtèrent sur un dernier portrait : c'était celui de Marie-Thérèse... « Oh ! oh ! dit « Sa Majesté à Bontems, il m'a semblé qu'elle me regar- « dait avec colère. »

L'archevêque et le confesseur officièrent, Montchevreuil et le premier valet de chambre servirent de témoins ; le double *oui* fut prononcé, les deux parties se donnèrent l'anneau, et le roi de France renoua avec Françoise d'Aubigné les liens de l'hymen, brisés par la mort de l'infante Marie-Thérèse et du grotesque Scarron.

CHAPITRE XXVII

1686-1687.

Une matinée de Louis XIV après son mariage secret. — Éloignement du Dauphin pour Mme de Maintenon. — Résumé en vers de l'histoire de cette dame. — Voile transparent. — Remontrance à Mme de Caylus. — Indiscrétion de Mme d'Heudicourt. — Le roi avoue tacitement son mariage à *Monsieur*. — Le crucifix et le petit sermon conjugal. — Caricatures sur les convertisseurs. — Les dragons apôtres. — Mme de Caylus à la cour. — Elle est exilée. — Sa société habituelle. — Mariage de deux filles d'honneur. — Les maris philosophes. — Mlle de Laval. — La jolie chanoinesse. — Mort de Chapelle. — Cet épicurien aimable à ses derniers moments. — Les filles de Saint-Joseph. — Fondation de la maison de Saint-Cyr. — Opinion du père de la Chaise sur cette fondation. — Mot critique du prince d'Orange. — Louis XIV chantant lui-même son éloge. — Le pape bravé dans Rome par Louis XIV. — Naissance du duc de Berri. — Nouveaux ambassadeurs de Siam. — L'abbé de Choisy improvisé prêtre. — Était femme la veille. — Louis XIV est opéré de la fistule. — Tremblement du chirurgien Félix. — *L'Homme à bonnes fortunes* de Baron. — Mort du grand Condé. — *Petits-maîtres ;* origine de ce nom. — Apparitions du *grand veneur*. — Le fantôme du cabinet des armes. — Le duc de Roquelaure et Mme de Villeroi. — Les vieilles coquettes et les vieux rubans. — Ligue d'Augsbourg. — Mort du maréchal de Créqui. — Plan des travaux de Maintenon. — Érection de la statue de Louis XIV sur la place Vendôme. — Cérémonie de l'inauguration. — Mort de Lulli. — Quelques détails sur le talent de cet artiste. — Caractère de Lulli ; son portrait au physique. — La statue vivante. — Hardiesse de Mme de Montmorency. — Réponse piquante d Louis XIV. — Les diables et le bon ange. — Procédé délicat de M. le duc. — Une prêcherie de Louis XIV lui attire une riposte

piquante du Dauphin. — Exigences de d'Aubigné. — Mot saillant de ce gentilhomme. — Les chanoines de Verdun. — Le hostics de prince.

J'ai dit peu de chose sur le *lever* du roi, qui, pendant la jeunesse de Sa Majesté, varia souvent, ainsi que l'emploi de sa matinée. Mais la vie sédentaire que mène ce prince depuis quelques années, ses pratiques pieuses et la fixité de ses goûts actuels permettant de décrire ses habitudes, je m'occuperai aujourd'hui des premières heures du jour.

A huit heures en hiver, et à sept en été, le premier valet de chambre en quartier qui couche dans la chambre du roi éveille Sa Majesté ; le premier chirurgien entre aussitôt. Il se met à frotter le roi ; quelquefois il lui donne une chemise, parce qu'il est sujet à transpirer ; puis on appelle le grand chambellan, ou, en son absence, le premier gentilhomme *d'année* [1], et avec lui les *grandes entrées*. Le grand officier introduit s'étant muni du bénitier de Sa Majesté, tire ses rideaux et lui présente de l'eau bénite. C'est le moment où les personnes jouissant des grandes entrées peuvent entretenir le monarque : si l'une d'elles a quelque chose à lui dire ou à lui demander, les autres se retirent près des croisées jusqu'à ce que le roi les rappelle. A la suite de cet entretien, s'il a eu lieu, ou immédiatement après l'eau bénite, le grand chambellan ou le premier gentilhomme remet au roi le livre de l'office du Saint-Esprit, et, pendant la lecture de Sa Majesté, tout le monde passe dans le cabinet du conseil. Peu de temps après on rentre ; le grand officier donne la robe de chambre, après quoi les *secondes entrées* ou *brevets d'affaires* sont admis. Presque aussitôt la *chambre* [2] est introduite, avec les gens distingués qui se rencontrent là.

1. A cette époque le service du premier gentilhomme de la chambre durait une année.

2. Ce qui tient à titre d'office à la *chambre du roi*.

Ces courtisans trouvent ordinairement le roi se chaussant; ils assistent ensuite *à sa barbe*, qu'il fait lui-même de deux jours l'un. Sa Majesté met en ce moment une petite perruque courte, qu'elle garde toute la matinée. Quelquefois cela se fait devant une toilette, qu'un valet bleu a roulée dans la chambre ; plus souvent le roi fait seulement tenir un miroir devant lui. S'il s'assied à la toilette, il arrive de temps en temps qu'il demande son nain, homme de trente-cinq ans, haut de quatorze pouces, que l'on met sur la toilette, et dont la tête ne dépasse guère le bouchon des flacons à essences. Cet avorton a peu d'esprit; mais ses reparties ont de la franchise, de la naïveté.

Dès que le roi est habillé, il passe dans la ruelle de son lit pour faire une seconde prière; alors tout ce qu'il y a de clergé dans la chambre se met à genoux sur le parquet; les laïques restent debout, le capitaine des gardes se place tout près du *balustre*[1], et s'y tient jusqu'à ce que Sa Majesté ait cessé de prier. La prière étant finie, Louis XIV entre dans son cabinet, où il est suivi, s'il n'y a pas été précédé, par toutes les personnes ayant ces sortes d'entrées, qui sont très nombreuses, à cause des innombrables charges auxquelles on les a attachées dans ces derniers temps. C'est là que Sa Majesté donne l'ordre à chacun pour la journée ; on apprend ce qu'elle doit faire jusqu'au soir, et les officiers de service se dirigent en conséquence. Les enfants naturels du roi restent ordinairement avec lui quand la foule des courtisans est écoulée ; leurs anciens gouverneurs, MM. d'O et de Montchevreuil ont aussi la liberté d'y rester. Il est rare qu'à cette heure les intendants des bâtiments ou des jardins ne viennent pas en raisonner avec Sa Majesté, ou soumettre de nouveaux plans à l'approbation du maître. Pendant ces entretiens, la grande affluence des courtisans, dont le roi n'a encore reçu qu'une petite partie, attend dans la galerie qu'elle obstrue; le capitaine des gardes seul est dans la chambre

1. Petite balustrade en bois doré placée devant le lit du roi, et qui empêchait que la foule des courtisans ne pût s'en approcher.

du lit, assis à la porte du cabinet où se tient le roi. On avertit ce seigneur quand le moment de la messe est venu; le capitaine ouvre alors la porte du cabinet et accompagne Sa Majesté à la chapelle. Le temps passé dans le cabinet est celui où le roi donne des *audiences secrètes* aux ambassadeurs en présence du ministre des affaires étrangères ; il en accorde aussi dans la ruelle de son lit à l'issue de la prière : ces dernières audiences s'appellent *particulières*. Lorsque Louis XIV se rend à la messe, en traversant la foule qui remplit les appartements, tout le monde peut lui parler en prévenant le capitaine des gardes; il en est de même en revenant de la chapelle. Le roi entend l'office de sa tribune ; il ne se place en bas qu'aux fêtes annuelles ou pour des cérémonies extraordinaires. Dans le cours de la messe, les musiciens du roi chantent toujours un motet. Tandis que Sa Majesté est à la chapelle, les ministres s'assemblent dans la chambre du roi où les gens de haute distinction peuvent aller s'entretenir avec eux. A son retour, Louis XIV demande le *conseil*, et la matinée est finie.

Le roi ne peut se dissimuler que son mariage secret avec Mme de Maintenon ne soit désapprouvé par le Dauphin ; ce prince lui a dit librement sa façon de penser, et *Monseigneur* ne se fait point de faute d'appeler la femme de son père *ma belle-mère burlesque*. Cet éloignement de l'héritier du trône pour une dame qui maintenant y tient de si près afflige beaucoup le roi ; il ne cesse de faire des efforts pour décider son fils à faire, au moins politiquement, sa cour à Mme de Maintenon : tantôt le monarque affecte de recevoir chez elle afin d'y amener le prince, tantôt il y tient conseil, auquel *Monseigneur* est admis. Rien ne peut déterminer un rapprochement. Avant-hier le roi eut à cet égard un déplaisir dont toute la cour fut témoin : au sortir de la messe, Sa Majesté prit e bras du Dauphin, en lui parlant d'un objet assez indifférent, et le conduisit doucement jusqu'à la porte de Mme de Maintenon, espérant qu'il se laisserait introduire chez

elle... Mais tout à coup il s'arrête, quitte le bras de son père, le salue très-respectueusement et se retire...

Le mariage du roi ne plaît guère plus au public qu'à *Monseigneur ;* je copie des vers qui le prouvent. C'est Mme de Maintenon que le poète fait parler, et je trouve qu'il n'a pas trop mal résumé la vie de cette heureuse parvenue.

Que l'Éternel est grand, que sa main est puissante !
Il a comblé de biens mes *pénibles travaux.*
Je naquis demoiselle et je devins servante ;
Je lavai la vaisselle et souffris mille maux.
Je fis plus d'un amant, et ne fus point ingrate :
Je me livrai souvent à leurs premiers transports.
A la fin, j'épousai ce fameux cul-de-jatte
Qui vivait de ses vers comme moi de mon corps.
Un beau jour il mourut et, vieille devenue,
Mes amants, sans pitié, me laissaient toute nue,
Lorsqu'un héros me crut encor propre aux plaisirs.
Il me parla d'amour, je fis la Madeleine ;
Je lui montrai le diable au fort de ses désirs...
Il en eut peur, le lâche, et je me trouve reine.

En dépit de ces vers et de beaucoup d'autres aussi malins, Mme de Maintenon travaille, dit-on, sous main à faire déclarer son mariage ; mais le père de la Chaise, malgré son dévouement, refuse de seconder ce projet ambitieux. La compagne du roi de France n'aura donc, au moins de longtemps, le titre de *Majesté* que dans la bouche des domestiques intimes, qui ne manquent jamais de le lui donner. La semaine dernière, Bontems, en rendant un livre à Pélisson de la part de Mme de Maintenon, lui dit : « *Je suis assuré que Sa Maj.....* » Puis s'étant arrêté tout court, il reprit : « Je suis assuré que madame l'a lu. »

Cependant le mystère de l'union du roi avec Mme de Maintenon n'est couvert par elle-même que d'un voile transparent et qu'elle soulève parfois. Ayant lu l'autre jour un couplet satirique sur elle, on l'entendit s'écrier : « Me prendrait-on pour la maîtresse du roi ! » A quelque temps de là, un enfant s'étant avisé de lui dire : « Est-il vrai,

madame, que vous êtes reine de France ? » elle se contenta de lui mettre son éventail sur la bouche. La marquise ne se montra pas plus sévère envers un paysan de Fontainebleau qui lui donnait de la *Majesté* devant cinquante personnes : « Il faut, se borna-t-elle à lui dire, « que tout ce qui m'approche soit flatteur. » Mais voici quelque chose de plus positif qui m'a été raconté par une amie de Mme de Caylus. Depuis quelque temps Mme de Maintenon se propose d'introduire à la cour cette jeune dame sa nièce ; mais elle est légère, un peu galante, et l'on assure même que M. de la Fare n'est pas le seul qui sache à quoi s'en tenir sur cette dernière qualité de la spirituelle de Caylus. La marquise, en lui adressant quelques réprimandes, lui disait donc : « Faut-il que, par « votre faute, je me voie obligée de retarder votre for- « tune ! vous qui pourriez faire ici la plus grande figure, « vous à qui je renverrais volontiers l'encens dont *on me* « *fatigue* ; et elle ajouta en baissant un peu la voix, vous « NIÈCE D'UNE REINE ! » Je dois ajouter néanmoins que Mme de Maintenon fit éloigner quelques mois de Versailles Mme d'Heudicourt pour avoir dit devant elle en parlant du roi et de M. d'Heudicourt : « *Nos maris* ne revien- « dront pas sitôt de la chasse. »

Louis XIV s'affranchit davantage des lois de la discrétion : un jour que Sa Majesté était un peu indisposée et couchée, *Monsieur* étant entré dans sa chambre trouva Mme de Maintenon penchée sur son lit : « De la manière « dont vous me voyez devant madame, dit le roi, vous « jugez bien, mon frère, ce qu'elle m'est. »

Cependant, soit dévotion, soit désir d'arriver à une grandeur plus authentique, la compagne du roi continue auprès de lui ses exhortations pieuses. L'un de ces matins Sa Majesté parcourant avec elle un appartement qu'elle a fait meubler récemment, s'arrêta devant un crucifix. « Voilà, dit le roi, un ornement bien sérieux, je vous con- « seille de le faire ôter. — Eh ! quoi ! répondit la dame, « vous craignez de voir l'image de Celui que vous voulez « aimer, de Celui qui, aujourd'hui votre espérance, sera à

« la mort votre unique ressource ! — Vous prêchez comme « un ange », répliqua Louis XIV. Et le crucifix resta.

Pourquoi donc un peu de charité pour ses anciens coreligionnaires ne se mêle-t-il pas à tant de ferveur ? l'épouse de Louis XIV se bornera-t-elle toujours à voir des rites, des paroles et des conversions dans ce que la religion commande de pratiquer ? et ne comprendra-t-elle jamais les massacres dans ce dont le ciel ordonne de s'abstenir ?

Il paraît en Angleterre des gravures critiques représentant les principaux personnages qui ont participé et participent encore à la persécution des malheureux protestants : MM. de Boufflers, de Baville, Marillac, de Louvois, le père de la Chaise, Mme de Maintenon et le roi lui-même y sont peints sous des habits de moines ; les oreilles du père de la Chaise figurent dans son portrait larges comme des feuilles de figuier, et le malin dessinateur a reproduit le visage de Louis XIV sous la forme d'un soleil coiffé d'un capuchon. Les oreilles démesurément grandes du confesseur de Sa Majesté devaient avoir bien tort sous le crayon critique ; mais il faut pourtant reconnaître que ce prêtre, tout jésuite qu'il est, a souvent blâmé l'extrême rigueur du roi, et lui a exprimé sa désapprobation au péril de son crédit. De la Chaise veut sans doute la ruine des jansénistes et des protestants, mais il la voudrait par des moyens qui ne fissent pas abhorrer ceux qui se donnent pour les apôtres de la *seule* bonne religion. « Vous êtes trop doux, disait un jour le roi au père de la « Chaise. — Non, sire, répondit-il, ce n'est pas moi qui « suis trop doux, c'est Votre Majesté qui est trop dure. » Avait-il tort ? Déjà plus de cinquante mille protestants ont péri dans les tourments, dont six mille par la corde, la roue et le feu.

Les troupes employées aux funestes expéditions appelées dragonnades sont tellement habituées au pillage, au viol, à tous les excès permis dans les villes et villages protestants, qu'ils en regardent les habitants comme leurs victimes assurées, et comptent sur les biens de ces infor-

tunés comme sur leur patrimoine. Quelquefois les chefs des corps chargés de ces horribles missions, ajoutant le sarcasme à la barbarie, plaisantent en en parlant, et leur sourire ressemble alors à celui de l'esprit infernal. M. de Tessé ayant envoyé l'hiver dernier une compagnie de dragons dans un village de la Saintonge pour en convertir forcément la population, les vieillards du lieu se hâtèrent d'écrire au général que tous les habitants allaient abjurer. Sur cet avis, Tessé ordonna au capitaine commandant les dragons de revenir avec son détachement. Cet officier, désespéré de se voir arracher une si bonne proie, dit à son chef: « Monsieur le comte, ces marauds-là « se moquent assurément de vous ; comment pouvez-« vous croire à la sincérité de leur conversion? Ils ne nous « ont pas donné le temps de les instruire. »

Ou la jeune Mme de Caylus s'était amendée, ou la sévérité de Mme de Maintenon s'était adoucie; car la première avait été présentée à la cour le mois dernier, et elle commençait à y être goûtée. Mais *le naturel chassé* est revenu *au galop*, et la nièce de notre demi-souveraine a été exilée à Paris. Je ne sais si le naturel de M. de la Fare a épargné la moitié du chemin à celui de la pécheresse de Caylus ; toujours est-il qu'il lui est défendu de reparaître jusqu'à nouvel ordre à Versailles. Mais l'aimable exilée trouvera des consolations dans une société charmante où l'on compte, indépendamment du spirituel et tendre la Fare, le grand prieur de Vendôme, galant romanesque qui rappelle les amoureux paladins moins la fidélité ; le voluptueux abbé de Rohan, le brillant Villeroi et le joyeux Chaulieu, Anacréon tonsuré à la face purpurine, au double menton, à la chevelure bouclant sur les épaules. C'est avec de tels convives que Mme de Caylus attendra le terme de son exil et la permission de reprendre le triste piquet de sa tante ; il est à craindre qu'elle ne redoute le retour de la faveur : à l'âge de cette belle, on ne voit guère au delà du plaisir.

Pendant que Mme de Caylus est en pénitence à Paris au

milieu des hommes les plus aimables du temps, on marie à Versailles Mlles de Laval et de Lewenstein, qui toutes les deux furent demoiselles d'honneur de la Dauphine. Quelques soupirs du roi s'égarèrent, dit-on, sur la première, et l'on sait que la seconde paraît trop heureuse aux loteries de la cour pour que le hasard tout seul préside à son bonheur. Mlle de Laval a le visage agréable, un air noble, une belle taille et des grâces. « Cette jeune per-« sonne vous convient », dit un jour Mme de Maintenon au duc de Roquelaure, dont je n'ai point encore parlé parce qu'il n'est que bouffon, et que c'est un pauvre titre de célébrité. « Mais je ne crois pas, répondit ce seigneur; « le roi prend trop d'intérêt à Mademoiselle de Laval, du « moins on en parle fort... Et qui me dira que ces bruits « sont sans fondement? — Moi, reprit Mme de Maintenon, « je vois les choses de près, et je n'ai point d'intérêt à vous « tromper... » M. de Roquelaure crut à la sincérité de ces paroles; il épousa... et sa femme, la cour et le public allèrent toujours leur train.

Mlle de Lewenstein est de la maison électorale de Bavière; mais, par un mariage d'inclination avec une simple demoiselle, un de ses ancêtres vit ternir en lui l'éclat de sa noble race. Le cardinal de Furstemberg, étant venu s'établir en France, amena Mlle de Lewenstein. A l'aspect de sa tête d'Hébé, de sa taille de nymphe, que traversait un large ruban couleur de feu, insigne des chanoinesses, tous les cœurs s'émurent à la cour ; celui de l'illustre Bavaroise ne fut pas toujours muet, et ce cœur était trop généreux pour mettre des restrictions à ce qu'il offrait... Mais le marquis de Dangeau, qui prétendait à la main de notre belle chanoinesse, ne craignait qu'une seule chose, c'était de ne pas gagner assez au jeu; il ne s'effaroucha nullement de quelques précédents très ordinaires parmi les filles d'honneur ; il conduisit cette année Mlle de Lewenstein à l'autel. Quand cette belle Allemande fut mariée, le roi, la sachant un peu souffrante, lui accorda une chambre à Marly, que Mme de Maintenon lui annonça par écrit en ajoutant : « Vous y trouverez votre santé,

« vos plaisirs, votre gaieté. On vous y souffrira avec tous « vos défauts : robe de ouate, écharpe, bonnet, serviette « sur la tête... ce sont tous ceux que je vous connais. « Cette chambre est blanche comme vous... sèche comme « moi. »

Le spirituel, le gai, l'ingénieux Chapelle, le pourvoyeur fécond de mes tablettes, est mort; je perds le secours de ce poète aimable, auquel je passais ses dîners trop peu réservés, parce qu'il faut savoir aimer ses amis avec leurs défauts. Chapelle mourut hier à l'âge de soixante et dix ans; son agonie fut une indigestion mêlée d'ivresse, son dernier trait d'esprit une saillie contre la tempérance, sa dernière demande celle d'un verre de vin de Bordeaux. Tout le monde connaît ce délicieux Voyage dont Bachaumont recueille la moitié du succès sans avoir pourtant fait la moitié de ce qu'il renferme de spirituel ; Chapelle se montra généreux en consentant à un partage égal. Le reste des œuvres de cet auteur charmant est renfermé dans un tout petit volume ; Anacréon n'en fit pas davantage, et l'éclat de son nom n'a point été terni par la trace de deux mille ans. Racine et Boileau voient finir la critique épigrammatique que Chapelle ne cessait de faire en riant de leur prétendue histoire de Louis XIV dans laquelle ces académiciens consignent, leur disait-il, la vérité avec approbation et privilège du roi, moyennant mille écus par an.

Mme de Montespan a fait bâtir à Paris une maison vaste et commode, où, sous l'invocation de saint Joseph, sont élevées aux frais de cette dame un certain nombre de jeunes filles auxquelles on apprend toutes sortes d'ouvrages à l'aiguille et autres. Cette institution est louable, elle rachète quelques-unes des erreurs de sa fondatrice. Mme de Maintenon, excitée par cet exemple, a voulu faire mieux : élevant davantage ses vues, elle s'est proposé de créer un établissement où des demoiselles nobles puissent trouver une éducation que la pauvreté de leurs parents ne leur permettrait pas de payer, et qui serait pour beau-

coup de vieux officiers, dans la personne de leurs enfants, la récompense des services rendus et du sang versé Mme de Maintenon pensait avec raison qu'une telle fondation ne pouvait qu'ajouter à la gloire de Louis XIV, et la marquise n'envisageait pas sans orgueil pour elle-même un patronage qui lui mériterait la gratitude et le respect d'une partie de la noblesse.

Un premier essai fut fait à Noisy ; mais les localités, trop resserrées, n'ayant pas permis de donner une extension convenable au plan, Louis XIV fit construire à grands frais le couvent de Saint-Cyr, dans lequel deux cent cinquante demoiselles nobles de douze à vingt ans seront élevées aux frais de l'État et sous la direction supérieure de Mme de Maintenon. Le père de la Chaise, consulté sur le but de cette fondation, a répondu : « Je « l'approuve sans la moindre restriction, si l'on n'a pas « l'arrière-pensée de pousser les jeunes filles dans la vie « monastique. Il est inutile de multiplier les couvents, ils « se multiplient assez d'eux-mêmes. Le point nécessaire, « c'est de donner à l'État des femmes bien élevées ; il y « a assez de bonnes religieuses, et pas assez de bonnes « mères de famille. L'éducation perfectionnée à Saint-« Cyr produira de grandes vertus; et les grandes vertus, « au lieu d'être renfermées dans les cloîtres, doivent ser-« vir à sanctifier le monde. » Nous verrons si cette morale, bien belle pour un jésuite, sera admise comme règle par les dames qui dirigeront la maison de Saint-Cyr.

On aime à rire aux dépens des puissances de la terre: c'est la seule revanche peut-être qu'on puisse prendre des privautés qu'elles se donnent sur le reste de l'humanité. Les malins s'égayent bien bas dans les salons d'une saillie critique du prince d'Orange ; voici ce dont il s'agit : le stathouder, se trouvant à la Haye à la représentation d'une pièce nouvelle, n'eut pas plutôt entendu le début d'un prologue où il était loué, qu'il fit retirer l'acteur. « Ce coquin, dit-il aux officiers qui l'entouraient, me « prend sans doute pour le roi de France. » Quel dom-

mage que Louis XIV n'ait pas été dans une loge voisine ! mais il n'y était pas ; aussi, en dépit de la voix la plus fausse dont un homme puisse être affligé, continue-t-il à chanter lui-même dans son particulier les passages les plus à sa louange des prologues de Quinault. Quelquefois au grand couvert, où il y a toujours des violons, Sa Majesté fredonne presque haut les mêmes éloges quand on joue les airs faits dessus.

On a tenu tant qu'on a pu sous le manteau un petit mouvement d'orgueil de Sa Majesté, sans doute parce qu'il ne s'accorde guère avec son zèle ardent pour la gloire du Saint-Siège qui coûte en ce moment tant de sang à la France. Tout perce à la fin, et quoique l'aventure que je vais rapporter ait eu lieu à la fin de 1685, je ne puis me refuser le plaisir de la mettre encore aujourd'hui en parallèle avec le zèle *catholique et romain* qui domine toutes les pensées du roi.

Le droit de franchise et d'asile qui dans toutes les cours est affecté à la maison des ambassadeurs, s'étendait beaucoup plus à Rome avant une réforme qui vient de s'opérer : tout le quartier où se trouvait situé l'hôtel d'un ministre étranger participait à cette prérogative, en sorte que presque toute la capitale du monde chrétien échappait à l'autorité des lois de Sa Sainteté, et que le pape n'était pas le maître chez lui. L'abus était manifeste, ridicule même ; Innocent XI réclama vivement auprès des puissances et obtint sans peine de l'empereur, de l'Espagne, de la Pologne et même de l'Angleterre, monarchie indépendante du pouvoir papal, que le droit d'asile serait restreint dans Rome à l'enceinte de l'hôtel de chaque ambassadeur... Un prince *très chrétien* refusa d'abandonner ce qu'il appelait *son droit*... ce prince, c'est Louis XIV ; et ce droit consiste à protéger, contre la justice, les voleurs et les assassins. Le nonce *Ranucci* eut beau représenter à Sa Majesté que tous les autres souverains avaient accordé ce qu'il demandait, le roi répondit toujours « qu'il ne s'était jamais réglé sur la conduite d'autrui, et

« que c'était à lui à servir d'exemple. » Louis XIV ne se tint pas à un refus si durement exprimé : mécontent du pape, il se disposa à le braver jusque dans sa capitale, ce qui n'empêcha pas le martyre des protestants de continuer au nom de Rome que le roi allait humilier. Le marquis de Lavardin fut désigné pour insulter la tiare en qualité d'ambassadeur extraordinaire, et ce gentilhomme se rendit près du saint-père évidemment dans ce but unique, car la cour de France avait à Rome un résident ordinaire, le cardinal d'Estrées. M. de Lavardin fit son entrée en triomphateur : il était escorté de huit cents gardes de la marine ou officiers volontaires, que suivaient deux cents domestiques, tous portant l'arme haute et marchant en ligne de bataille. Ce fut avec cet appareil martial que l'envoyé français occupa son hôtel, son *quartier franc*, et l'église Saint-Louis qui s'y trouvait comprise. Des postes furent établis, des sentinelles posées, des rondes eurent lieu la nuit comme dans une place de guerre, et M. de Lavardin faisait venir chaque jour à l'ordre comme en présence de l'ennemi. Jamais telle conduite ne s'était vue de la part d'une ambassade; mais que pouvait le pape avec des soldats qui ne diffèrent des capucins que par l'habit ? Il lança du haut de son Vatican les foudres sans vertu de l'excommunication ; l'ambassadeur s'en moqua, et peut-être le monarque *très chrétien* l'imita-t-il tout en répétant : « Je veux que tous mes sujets « soient *catholiques romains*. »

Tandis qu'on se réjouissait à la cour de la naissance du duc de Berri [1], l'abbé de Choisy et M. de Chaumont ramenaient de Siam, où ils avaient été envoyés par le roi, de nouveaux ambassadeurs du souverain de cette contrée; le roi les a reçus hier dans la galerie. Ces Siamois, après avoir témoigné par leurs signes beaucoup de respect à Sa Majesté, se sont retirés à reculons jusqu'au bout de la galerie pour ne pas tourner le dos a u roi.

1. Troisième fils du Dauphin, né le 31 août 1686.

Lorsque l'abbé de Choisy partit pour son ambassade de Siam, Louis XIV ayant tenu apparemment à ce qu'il eût un caractère religieux, il fut obligé de prendre coup sur coup tous ses ordres : le 7 décembre 1684, cet abbé reçut les quatre mineurs ; le 8, il fut fait sous-diacre ; le 9, diacre ; et le 10, prêtre : jamais improvisation sacerdotale ne fut plus prompte. J'ajouterai que la veille l'abbé s'était sans doute fait homme, car jusqu'alors on ne l'avait vu qu'habillé en femme.

Ce matin la cour a été tout étonnée d'apprendre que le roi se fit faire hier l'opération de la fistule ; la famille royale même ignorait que Sa Majesté songeât à prendre ce parti : il n'y avait dans la confidence que M. de Louvois, le père de la Chaise, Mme de Maintenon, le premier chirurgien Fagon, et Félix, qui était désigné comme opérateur. Au moment où cet homme d'une habileté éprouvée allait porter la main sur Louis XIV, il se représenta si vivement les divers accidents qui pouvaient suivre l'opération, que son instrument resta immobile : Sa Majesté elle-même fut obligée de rassurer ce chirurgien. Félix s'exécuta enfin ; mais depuis cet instant il lui est resté un tremblement qui pourrait bien ne jamais se passer [1].

•

Le nombre des hommes à bonnes fortunes ne diminue pas dans le monde ; mais ils se cachent, parce qu'il faut paraître dévot à peine de perdre sa faveur à la cour. On n'a pas cessé d'être vicieux, mais on se livre au vice plus secrètement qu'autrefois à moins qu'on ne soit archevêque ou cardinal. Ces princes de l'Église peuvent tout se permettre, on ne saurait douter de leur dévotion, la robe est là pour l'attester, et les mœurs sont ce qu'elles peuvent. Or, ce qu'on doit s'interdire ouvertement dans la société, on court le chercher au théâtre : le scandale est un besoin pour notre nation maligne ; et c'est par cette raison que *l'Homme à bonnes fortunes* de Baron attire

1. Félix a conservé en effet ce tremblement toute sa vie.

chaque soir la foule au Théâtre-Français. La pièce est assez médiocre ; mais comme l'auteur a eu la prétention de se peindre lui-même dans cette comédie, on est curieux de voir comment il représente sa propre fatuité. Pour mon compte, je trouve que Baron, qui joue le rôle de *l'Homme à bonnes fortunes* avec une grande impertinence, y est rempli de naturel.

Le grand Condé n'est plus : voilà la France veuve des deux plus grands généraux qu'elle ait eus. M. le prince, après le dernier voyage de Fontainebleau, y était resté malade; depuis lors sa santé n'a pu se rétablir. Cet homme illustre meurt à l'âge de soixante-cinq ans. De grands honneurs ont été rendus à ce héros, dont le nom rappelle tant d'exploits glorieux pour les armes du roi ; l'affliction de Sa Majesté est sincère et vive, elle doit l'être. Condé eut des torts envers la couronne, mais un homme comme lui répare toutes ses fautes en agrandissant la gloire de son pays de toute sa renommée. Son Altesse Royale fit, dit-on, un retour fervent vers la religion à ses derniers moments ; son cœur a été porté dans l'église des jésuites de Paris, il y est déposé près du cœur de Henri de Condé. M. le prince laisse cent cinquante mille livres pour dédommager d'autant les provinces où ses troupes ont causé le plus de désordres pendant les guerres civiles ; c'est un legs pieux dans l'acception bien entendue du mot.

Jeune, le grand Condé eut, en morale comme en politique, des principes peu solides, disons tout, peu honorables : tous les partis le trouvèrent inconstant dès qu'ils cessèrent de pouvoir servir sa vanité ; toutes les femmes le virent infidèle quand il ne trouva plus de plaisir auprès d'elles. Ce prince n'estimait dans le sexe que les perfections du corps ou les qualités qui servent à les faire valoir : « La vertu d'une femme, avait-il coutume de dire, « c'est sa beauté ; son esprit consiste dans l'art de plaire « et de se rendre à propos. » D'après cette manière de penser, les dames eurent peu à se louer des égards de M. de Condé qui, s'étant fait une galanterie fort agis-

sante, ne s'arrêtait guère aux délicatesses du sentiment ni même aux limites des bienséances. Lorsque ce général commandait les armées, il s'était formé autour de lui une école de tendresse effective que touchaient rarement les représentations de la pudeur ; les jeunes gens de cette cour arrivaient pour l'ordinaire au but d'autorité, ce qui leur fit donner le nom de *petits-maîtres*. Ce nom est devenu le synonyme d'avantageux : hautain, homme à prétentions ; espèce fort déplaisante dont M. le prince dut se repentir d'avoir été le chef en la voyant peser sur le parquet de nos salons.

Fontainebleau est le pays des apparitions surnaturelles ; nous avons tous été bercés avec le récit des chasses du *grand veneur*, qu'on entend les jours de fêtes annuelles dans les vastes forêts de cette résidence, excitant les chiens, donnant du cor dans le lointain et faisant distinguer, à travers la feuillée, le piétinement de son cheval, dont la trace ne s'imprime pourtant nulle part. Plusieurs officiers de Henri IV ont dit qu'ils avaient entendu ces bruits étranges ; Sully, le grave Sully, jura dans sa vieillesse à mon père que son oreille en avait été frappée à plusieurs reprises... Je puis donc raconter aussi une apparition, sans garantie toutefois, mais en ajoutant que je tiens le récit de la personne même qui a vu. Quelques jours avant la mort de M. le prince, M. de Vernillon, l'un des gentilshommes de Son Altesse Royale, revenait de la chasse avec son domestique ; il était environ trois heures du soir. Tout à coup, en approchant du château, M. de Vernillon vit, à une fenêtre du cabinet des armes, un fantôme d'une taille élevée enveloppé dans son linceul. Le gentilhomme descend de cheval, s'approche davantage, et a toujours la même vue. Son valet, qui marchait derrière lui, prend alors la parole et lui dit : « Monsieur, je vois ce que vous voyez. » Le maître et le domestique rentrent au château, vont chez le concierge, se font suivre par lui au cabinet des armes... Toutes les fenêtres étaient fermées ; un silence profond régnait dans ce lieu ; le concierge assura qu'on n'y était pas entré depuis six

mois. M. de Vernillon rapporta cette vision à M. le prince ; il en parut d'abord un peu frappé, puis il s'en moqua; mais on remarqua que pendant tout le reste de la soirée Son Altesse eut un air pensif...

On sait que l'oraison funèbre de M. le prince sera prononcée par Bossuet, qui a déjà dit qu'il finirait à ce discours sa carrière oratoire. Ainsi M. de Meaux veut clore ses panégyriques en célébrant un héros, comme le grand Condé a clos la série de ses faits d'armes par une victoire.

Le duc de Roquelaure avait bien raison de demander des garanties sur la vertu de Mlle de Laval, et Mme de Maintenon a donné sa caution un peu légèrement. M. de Villeroi avait des intrigues avec cette belle avant son mariage ; elles n'ont pas cessé depuis. Le duc, par bonheur, était philosophe : de plus, il sait trouver un côté plaisant à tout : l'infidélité de la duchesse lui en a offert un. Certain soir du mois passé qu'il avait vu entrer Villeroi chez sa femme, il s'en alla tout droit à l'hôtel de son rival, demanda madame, et, malgré l'heure avancée, insista pour être admis auprès d'elle. « Duchesse, lui dit-il en « entrant, je viens coucher avec vous, et cela ne doit pas « vous surprendre, puisque votre mari couche chez Mme de « Roquelaure. » Mais la partie n'était pas égale : Villeroi est encore beau et toujours aimable, tandis que Roquelaure est l'homme le plus laid de France. Mme de Villeroi renvoya le duc malgré les lois de la réciprocité, et quoiqu'il fût deux heures du matin.

Pour clore le chapitre de la galanterie, je note ici que la duchesse de Vitry, séparée à l'amiable de son mari, est allée se loger à la Conception de la rue Saint-Honoré, où les ambassadeurs vont tous les matins lui faire leur cour. La Feuillade disait l'autre jour, à propos de ce concours de soupirants anglais, allemands ou espagnols : « Mme de Vitry est comme les vieux rubans, qui se ven- « dent à l'étranger quand ils ne sont plus de mode en « France. »

Les princes ambitieux vivent rarement en paix avec leurs voisins, même quand ils ont cessé d'aspirer aux conquêtes; une ligue formidable vient d'être conclue contre Louis XIV par les intrigues du prince d'Orange, dont le ressentiment politique s'est aigri d'une inimitié personnelle qu'excitèrent les hauteurs du roi. C'est à Venise [1], pendant ce carnaval aux plaisirs duquel se mêlèrent tant de fois les complots et les conspirations, que furent jetées les bases de la nouvelle coalition. L'empereur, le roi d'Espagne, l'électeur de Brandebourg, la Hollande, le duc de Savoie et l'électeur de Bavière ont signé avec empressement ce traité d'alliance contre le roi de France. Le duc de Neubourg, nouvel électeur palatin, s'est réuni tout aussi volontiers aux coalisés : ce prince n'ignore pas que Louis XIV nourrit le projet de soutenir les droits de *Madame* à la succession du précédent électeur, frère de cette princesse, et le duc a pensé qu'il était de son intérêt d'ajouter aux embarras qui doivent éloigner l'exécution des desseins du roi.

Au moment où tant de puissances se liguent contre la France, Sa Majesté perd un de ses meilleurs généraux ; le maréchal de Créqui mourut il y a huit jours dans son lit : le gouvernement de Paris, que le roi lui avait donné au retour de la dernière campagne, passe à M. le duc de Gêvres qui en a déjà pris possession.

Louis XIV, après avoir appris les dispositions offensives que les puissances font contre lui, eut quelques heures l'intention de suspendre les travaux de Maintenon, afin de laisser dans les coffres de l'État des ressources pour soutenir la guerre qui se prépare. Cette résolution était sage ; mais elle ne fut pas stable : l'envie de voir une rivière conduite à Versailles par des ouvrages comparables à ceux des Romains l'emporta dans l'esprit du roi, et les folies de Maintenon continuèrent. Presque tous les

1. Le traité de coalition des souverains prit cependant le nom de *Ligue d'Augsbourg*, apparemment parce que les premiers pourparlers avaient eu lieu dans cette ville en 1686.

ingénieurs, effrayés cependant du plan gigantesque de Louvois, ont renoncé à son exécution ; Vauban seul ne l'a pas trouvé hors de la portée de son génie, et lui seul est en effet capable de le conduire à fin. Disons un mot de ce projet, maintenant qu'il est mieux développé. Il consiste à conduire les eaux de l'Eure, à l'aide d'un aqueduc, depuis la montagne de Pirardon jusqu'aux réservoirs de Versailles; pour cela, il faut que la rivière fasse onze lieues contre son cours. Deux montagnes seront jointes, près de Maintenon, par quarante-huit arcades, de Pontgouin à Berchères sera creusé un canal dont la longueur excédera vingt mille toises. Dans le fond de Berchères on construira une levée de trois mille six cent sept toises, elle correspondra à l'aqueduc. Ce monument, qui, à en juger par ce qui en existe déjà, sera d'une solidité indestructible, aura deux cent seize pieds de hauteur, et sur chacun de ses trois rangs d'arcades sera pratiqué un chenal assez grand pour recevoir les rivières de l'Eure et du Gaillardon réunies. Le roi fait deux ou trois voyages par mois à Maintenon; il n'y reste jamais au delà de trois jours, et peu de personnes l'y accompagnent.

Nous avons, en matière d'adulation, une nouveauté curieuse. Les faiseurs de panégyriques ont dit, écrit et rimé dès longtemps que Louis XIV avait surpassé la gloire des plus grands hommes de l'antiquité ; les Alexandre et les César ne sont auprès de ce prince que de bien petits personnages, si l'on en croit les poètes et les historiens vivants. Cela se conçoit : ces vieilles illustrations ne rapportent plus rien aux panégyristes, et la gloire qui a cessé de donner est toujours très pâle, comparée à la gloire en pleine activité de récompense. Cependant, après avoir effacé tout ce que les siècles produisirent d'illustre, il manquait encore un hommage à Louis XIV, c'était de se voir tout vif coulé en bronze; cette lacune est remplie : le maréchal de la Feuillade y avait songé. La place Vendôme, bâtie avec rapidité par Mansard, est presque achevée, et c'est au centre des magnifiques hôtels qui la décorent que la statue éques-

tre du roi vient d'être placée. La cérémonie de l'inauguration eut lieu le 28 mars, au milieu d'un concours prodigieux de spectateurs. A la façade de l'hôtel de la Feuillade, situé sur la place même, on avait construit exprès pour cette fête un grand balcon qu'on décora magnifiquement de tentures de velours cramoisi, et sur lequel la famille royale se plaça. Tout le pourtour de la place était garni de gradins; on y voyait toute la cour assise: amphithéâtre brillant et mobile qui produisait un spectacle enchanteur. A midi, la marche fut ouverte par le régiment des gardes, le maréchal de la Feuillade en tête, avec une foule d'officiers jeunes, beaux et magnifiques. Venait après, entouré des principaux chefs de la maréchaussée, le duc de Gêvres, gouverneur de Paris, que suivait le corps des archers de la ville. Le prévôt des marchands paraissait ensuite, escorté de tous les échevins en grand costume. Le cortège étant réuni autour de la statue, qu'un voile de soie avait jusqu'alors dérobée aux yeux des assistants, on la découvrit, et soudain des battements de mains mêlés de cris de Vive le roi ! retentirent sur la place. Le cortège fit trois fois le tour de la figure de bronze, les généraux la saluant de l'épée, les officiers de l'esponton, et le corps de ville par de profondes inclinations. Pendant la marche, une salve d'artillerie, les trompettes, les hautbois, les tambours, se confondirent dans les airs avec le bruit des acclamations. Le maréchal jeta de l'argent au peuple, qui ne prenait pas une part très active aux joies de la cour; ce moyen lui donna de la voix, et ses cris s'unirent à ceux qui partaient de l'amphithéâtre où les nobles étaient assis. Après la cérémonie, le roi, les princes et un grand nombre d'illustres personnages se rendirent à la ville où les attendait une grande collation; elle fut suivie d'un bal. La fête se termina par un feu d'artifice tiré sur la rivière.

Cet hommage brillant rendu à Louis XIV par un de ses maréchaux lui vaudra plus de faveur qu'une bataille gagnée ; la satisfaction du roi pendant l'inauguration était telle que ce prince n'en pouvait comprimer l'expression ; M. de la Feuillade, avant la fin du jour, eut dans sa

poche les lettres patentes de gouverneur du Dauphiné.

En parlant d'adulation, je dois dire que le roi vient de perdre un de ses louangeurs les plus intrépides; Lulli est mort. Adieu l'association des deux muses lyriques qui faisaient la fortune de l'Opéra; on lira toujours, en dépit de l'injuste Despréaux, les beaux vers de l'auteur de *Roland:* mais qui osera désormais les faire chanter! Lulli est le premier artiste qui ait donné quelque extension au domaine de la musique française; avant lui la basse et les accompagnements étaient maigres, sans consistance, sans harmonie, et le dessus seul était un peu soigné. Ce musicien s'est appliqué à faire chanter agréablement toutes les parties; il a introduit les fugues dans les morceaux; plusieurs autres mouvements lui sont dus; et grâce à sa composition, on a pu admettre dans les concerts une foule d'instruments qui en nourrissent l'harmonie. Les faux accords et les dissonances furent longtemps l'écueil de nos musiciens, Lulli sut s'en rendre maître et en former les plus beaux passages de ses compositions. D'après le jugement des amateurs, que je n'ai pas toujours trouvé exact en cela, le grand mérite de cet artiste célèbre consistait dans le naturel et la variété; mais ses opéras ennuient quelquefois, et c'est la meilleure preuve qu'ils manquent, au moins dans certaines parties, des deux qualités que l'on vante dans leur auteur. On ne pouvait refuser à Lulli d'avoir l'oreille très fine: aux répétitions il distinguait d'un bout à l'autre du théâtre une seule note fausse tirée d'un violon ingrat ou maladroitement touché; furieux, il courait au musicien, et s'emparant de son instrument, le lui brisait sur le dos. Cet acte de colère était le signal d'un bienfait: Lulli emmenait l'artiste maltraité dîner avec lui, remplaçait l'instrument brisé, et renvoyait son homme plus ou moins ivre... Sans doute alors le directeur prenait sur lui la responsabi ité des faux tons.

Lulli était gai, mais de cette gaieté qui dégénère trop souvent en licence; comme tous les Italiens, cet artiste avait la pantomime vive et animée; dans un repas, c'était le bouffon des convives, et Molière disait un jour à table:

« Messieurs, au théâtre, je me chargerai volontiers de « vous faire rire; mais ici c'est l'office de Lulli. »

Cet habile musicien, que les secrétaires du roi avaient à grand'peine laissé admettre dans leur compagnie, était un petit homme de mauvaise mine, sale et négligé dans ses manières comme dans ses habits. Ses yeux bordés de rouge, ronds, imperceptibles, brillaient d'un feu vif: c'était l'étincelle de l'esprit et de la malignité. Il régnait sur sa figure un mélange de plaisanterie, d'inquiétude et de dureté qui constituait une physionomie bizarre où l'expression du libertinage dominait tout autre caractère. Avec tout cela, Lulli est enterré dans l'église des Petits-Pères; mais il faut dire que s'il a vécu en artiste dissolu, il est mort en capucin... Ajoutons qu'on a trouvé chez lui trente-sept mille louis d'or, plus soixante mille livres en argent et qu'avec une telle fortune il est bien rare qu'on meure hors de l'Église.

Lulli succombe, à l'âge de cinquante-quatre ans, pour s'être frappé rudement le bout du pied avec sa canne en battant la mesure à une répétition. Le germe vicieux que la débauche avait mis dans le sang de ce musicien envenima tellement sa blessure qu'il fallut lui couper le petit doigt, et la mort suivit de près cette amputation. Le privilège de l'Opéra reste à la veuve.

Avant de quitter le défunt, je ne puis résister au désir de rapporter un trait de sa jeunesse qui prouve que son caractère fut toujours enclin à la plaisanterie licencieuse. En arrivant de Florence, sa patrie, Lulli fut admis auprès de *Mademoiselle* en qualité de page de la chambre. Le talent distingué du jeune Italien comme joueur de violon le rendit bientôt très agréable à Son Altesse Royale, et, comme tous les autres serviteurs de cette princesse, il ne tarda pas à abuser de ses bontés. Un jour que *Mademoiselle* se promenait avec d'autres dames dans les jardins de Saint-Germain, elle vit un piédestal sans figure qui le surmontât. « Voilà, dit-elle en le montrant, un piédestal sur lequel « on aurait dû mettre une statue. » Lulli, assis près de là, avait entendu l'observation de Son Altesse. Soudain

l'idée la plus folle, la plus hardie lui passa par la tête. Il se déshabille tout nu, cache ses habits derrière le piédestal, s'élance dessus, et ayant pris une pose gracieuse attend le retour de *Mademoiselle*, qui ne pouvait passer ailleurs pour retourner au château. La princesse, apercevant de loin une figure au lieu où elle n'en a pas vu d'abord, croit que ses yeux l'abusent : elle s'approche, regarde plus attentivement et se convainc par des signes palpables qu'elle voit bien une statue, mais une statue vivante, que trahit d'ailleurs une invincible mobilité. Les dames de la suite de *Mademoiselle* criaient à travers leur éventail qu'il fallait punir le téméraire qui osait plaisanter de la sorte. « Non, non, répondit Son Altesse, qui riait aux larmes, « je lui pardonne ce tour en faveur de la nouveauté ; « mais, ajouta l'indulgente fille de Gaston en se retour- « nant vers le coupable, que cela n'arrive plus, car il n'y « a dans tout ceci que le très petit mérite de la nouveauté. »

Mme de Maintenon eut toujours une antagoniste et Mme de Montespan une amie dans la duchesse de Montmorency. Mardi dans les appartements cette dame faisait hautement l'éloge de l'ancienne favorite. Le roi, qui avait écouté, s'approcha.

— Quelle est donc, demanda-t-il, la personne qui possède de si brillantes qualités ?

— Sire, répondit Mme de Montmorency sans se déconcerter, je parle d'une femme qui a fait le plus bel ornement de la cour comme elle fait aujourd'hui le charme de la ville.

— Hâtez-vous donc de la nommer, madame, reprit le roi, que je joigne mon admiration à la vôtre.

— C'est Mme de Montespan, sire, elle qui aimait assez la gloire de votre personne pour refuser votre main si la sienne eût été libre.

— Madame de Montmorency !

— Oui, sire, Mme de Montespan, qui n'aurait jamais oublié ce que Votre Majesté devait à l'éclat de son trône jusqu'au point de vouloir le partager.

— Madame, répondit sèchement le roi, les Montmorency ont ajouté quelque lustre à cet éclat du trône; mais la couronne ne veut rien devoir à leurs femmes, pas même des avis...

Et le roi tourna le dos à l'amie zélée de Mme de Montespan.

Je ne sais si Mme de Montmorency se met en frais d'éloges pour Mme de Thianges comme pour sa sœur; mais elle aurait beaucoup de peine à persuader de sa douceur, surtout d'après le témoignage de M. de Thianges, qui doit savoir à quoi s'en tenir, et qui déclare à qui veut l'entendre que sa femme le fait enrager... Elle s'est mise sur le pied de l'attendre le soir afin d'avoir dans son dérangement habituel une petite occasion journalière de quereller. « D'où pouvez-vous venir à l'heure qu'il est? » disait cette maîtresse femme à son mari un jour qu'il rentrait à une heure du matin, « passerez-vous toujours ainsi votre « vie avec des diables? — Je ne sais d'où je viens, répon- « dit M. de Thianges; mais, à coup sûr, mes diables sont « de meilleure humeur que votre bon ange. »

Le roi parlait ce matin avec mécontentement au jeune duc de Bourbon, son gendre, de la conduite déréglée qu'il mène. Sa Majesté venait d'apprendre un souper de petite maison que Son Altesse fit hier avec des jeunes gens de la cour. Le roi pressait le prince de lui nommer ses compagnons de débauche. « Je pourrais peut-être vous dire « leurs noms, sire, répondit-il, car ils ont fait tout ce « qu'ils ont pu pour me détourner de cette partie; mais « j'ai persisté et je mérite seul d'être puni. » Voilà un beau procédé: il a porté son fruit. Le roi n'a pas persisté à connaître les convives de l'orgie, et personne n'a reçu de punition.

Monseigneur étant là pendant la semonce adressée à M. le duc, Louis XIV a jugé convenable de profiter de l'occasion pour lui adresser une petite homélie à la Maintenon. « Mon fils, a dit Sa Majesté, n'ayez jamais aucun « commerce de galanterie; car, outre qu'on fait mal et

« qu'on scandalise, on n'y trouve pas le plaisir qu'on « croit, et c'est la source de mille chagrins. — Hélas ! oui, « répondit le Dauphin, et comme on ne s'arrête pas quand « on veut dans le chemin de l'erreur, les simples faiblesses « peuvent devenir de fort grandes fautes... » Le roi ne répliqua point.

Cependant d'Aubigné ne trouvait pas que la faute commise par le roi en épousant sa sœur fût assez complète, il n'était pas satisfait d'avoir été nommé lieutenant général, d'être chevalier du Saint-Esprit et de jouir d'un gouvernement de premier ordre : la dignité de maréchal de France manquait à son ambition. « Ce n'est pas trop pour « moi », disait-il à l'Œil-de-Bœuf et même dans la galerie de Versailles ; « le roi ne peut pas moins faire en « faveur de son *beau-frère* surtout ayant donné le bâton « à Vivonne, qui n'était qu'un beau-frère en passant. » Le comte fait tous les jours des scènes affreuses à Mme de Maintenon sur ce qu'il appelle l'oubli de *ses droits*. « Ar- « rangez-vous, lui disait-il l'autre jour, il faut que je sois « duc et pair. — Je voudrais être morte ! s'écria la mar- « quise. — Morte ! repartit d'Aubigné, vous avez donc « parole d'épouser le Père éternel ? »

Les chanoines de Verdun sont de très nobles ecclésiastiques qui de temps immémorial se sont affranchis des coutumes religieuses du clergé vulgaire, leur chapitre est trop illustre pour servir Dieu comme tout le monde ; aussi ne se mettent-ils point à genoux pendant l'élévation et restent-ils couverts aux processions. Toutefois, et nonobstant la haute distinction de ces messieurs, un arrêt du conseil que l'évêque du diocèse est chargé de leur signifier les oblige à compter un peu moins sévèrement avec l'Eternel et à vouloir bien entrer un peu plus avant dans l'esprit de leur état. Il n'aurait pas été sans utilité d'admettre dans l'arrêt un second paragraphe sur les distinctions que les princes et princesses du sang cherchent jusque dans les choses sacrées : par exemple ils ne communient point avec des hosties ordinaires, il leur en faut

de *choisies*. Dimanche dernier Mme la Dauphine ayant fait ses Pâques à la paroisse de Versailles, il y eut deux consécrations parce qu'on avait oublié de présenter des *hosties de choix* pour la communion de Son Altesse Royale. Je demande à nos théologiens courtisans comment ils concilient ces qualités diverses de la substance sacrée avec la présence réelle, et si Dieu, qui réside dans l'hostie sainte quelle qu'elle soit, n'est pas outragé par une telle distinction.

CHAPITRE XXVIII

1688

Détails intérieurs sur le conseil. — Autres détails de la journée du roi. — Le dîner de Sa Majesté. — La fenêtre de Trianon. — Fausse induction qu'on tire de cette aventure. — Véritables causes de la guerre de 1688. — Origine présumée de l'animosité de Louis XIV contre le prince d'Orange. — Apparition des *Caractères* de La Bruyère. — Portrait de l'auteur. — *Monseigneur* va commander les armées. — Allocution de Louis XIV. — *Ordre de bien vivre en ménage* de par le roi. — La petite médisante. — Le genou poupée. — Premiers succès de nos armes en Allemagne. — Situation politique de l'Angleterre. — Politique de Louis XIV. — Projets ambitieux de la maison d'Orange. — Racine et Pradon. — *Regulus* de Pradon. — Le manteau de *Regulus* et le justaucorps de *Tamerlan*. — Premiers exploits de *Monseigneur*. — Suspension des travaux de Maintenon. — Réflexions sur Vauban. — Fautes de Jacques II. — Révolution en Angleterre. — Invasion de Guillaume III. — Bataille de Salisbury. — Jacques II est détrôné. — Conduite de la France en cette extrémité. — Retour du Dauphin à Versailles. — Vers de Sapho octogénaire. — Un mot d'*Armide* de Quinault et Lulli. — Mort de Quinault ; son talent, son caractère, son origine. — Déclaration de guerre à la Hollande. — Promotion de soixante et quatorze chevaliers du Saint-Esprit. — Révolution de Siam. — Lauzun est envoyé à Londres au secours du roi. — C'est le premier secours effectif que Louis XIV ait donné à Jacques II. — Évasion de la reine d'Angleterre et du prince de Galles sous la conduite de Lauzun. — Aventures en voyage. — Arrivée en France des illustres personnages. — Scène entre le roi et *Mademoiselle*.

Je continue de crayonner une des journées de Louis XIV parvenu à l'âge de maturité. J'ai déjà dit ailleurs quelques mots du conseil; mais il s'agissait du temps où ce monarque, jeune et superbe, ne voyait dans ses ministres que de grands valets : il me reste à faire connaître le conseil où le roi, mieux pénétré de sa vraie dignité, consent à écouter des conseillers.

Le conseil d'État tient ordinairement les dimanches, lundis et mercredis; celui des finances se réunit les mardis et samedis. Il est rare que les matinées des jeudis et vendredis soient remplies par des conférences. Une ou deux fois par mois, le roi appelle auprès de lui un conseil des dépêches ; mais le travail en est peu compliqué, les ministres prenant chaque matin les ordres de Sa Majesté immédiatement après le lever. Maintenant tous les ministres sont assis au conseil, à moins qu'on ne s'y occupe de dépêches: dans ce cas tous les assistants restent debout près de la table, à l'exception des fils de France, s'ils s'y trouvent, et du chancelier. Au conseil d'État, les conseillers siègent en robe assis entre les secrétaires d'État ; le maître des requêtes rapporteur, aussi revêtu de sa robe, demeure debout.

Les matinées du jeudi et du vendredi n'étant point consacrées aux affaires d'État se trouvent presque toujours remplies d'audiences inattendues que le roi donne à des personnes introduites par les portes de dégagement. Le vendredi après la messe, Louis XIV reçoit son confesseur de préférence à tout autre. Les entretiens du père avec son illustre pénitent ne sont point limités : ils peuvent durer jusqu'au dîner.

Hors les jours du conseil et même de temps en temps les jours où il doit tenir, le roi passe à l'issue de la messe dans l'appartement de Mme de Maintenon. C'est le moment de leur tête-à-tête à Versailles comme à Marly et à Fontainebleau. Il arrive que la conversation se prolonge souvent à tel point que l'heure du dîner sonne avant qu'elle soit finie. Alors les ministres, après avoir attendu trois ou quatre heures, sont obligés de se retirer, et les affaires de

l'État sont remises par suite d'une prolongation des affaires particulières de Sa Majesté.

Au petit couvert, c'est-à-dire quand le roi dîne seul, la table est mise dans la chambre de Sa Majesté vis-à-vis la fenêtre du milieu. Ce repas est plus ou moins abondant, selon qu'on a ordonné le matin *petit* ou *très petit* couvert; mais ce dernier même est abondant et composé de trois services non compris le dessert. Le roi est devenu depuis quelques années fort gros mangeur : souvent il se fait servir deux ou trois assiettées de soupe, et je l'ai vu manger une poularde entière, un perdreau, plusieurs tranches de gigot de mouton, une forte salade, diverses espèces de pâtisseries et un copieux dessert. Sa Majesté mêle son vin de beaucoup d'eau ; elle ne boit point de liqueurs. Une personne qui aurait l'oreille fine entendrait de la pièce voisine de celle où mange ce prince, le bruit qu'il produit en broyant ses aliments. Louis XIV aime peu les plats maigres; aussi, malgré sa dévotion, fait-il le plus souvent gras les vendredis, samedis et jours de carême. Le roi se montre à cet égard moins scrupuleux que son frère. Un jour de vigile, *Monsieur* s'excusait à l'abbé Feuillet d'avoir mangé un biscuit, espérant toutefois, disait-il, que cela n'avait pas rompu son jeûne. « Eh! « lui répondit l'ecclésiastique, mangez un veau et soyez « chrétien. »

La table étant servie, et avant l'arrivée du roi, les principaux courtisans entrent d'abord, ensuite on introduit tout ce qui est connu. Le service du couvert est fait par le grand chambellan. Ce n'est qu'en son absence que le premier gentilhomme de la chambre le prend : l'un ou l'autre se tient constamment derrière le fauteuil du roi. Le capitaine des gardes y est également placé : il ne permet pas que personne entretienne Sa Majesté pendant son repas.

On parle beaucoup dans le monde d'une discussion survenue il y a peu de jours à Trianon entre le roi et son ministre de la guerre ; mais on s'abuse généralement sur

les grands résultats qu'on attribue à cet événement. Je note le fait pour avoir occasion de rectifier les inductions qu'on en tire. Louis XIV, examinant le château qu'il fait construire à Trianon, faisait quelques remarques à M. de Louvois qui l'accompagnait en qualité de surintendant des bâtiments, charge que le marquis obtint à la mort de Colbert. Entre autres observations, le roi disait qu'une croisée qu'il indiquait se trouvait plus petite que les autres. Le ministre, avec son opiniâtreté ordinaire, soutint à Sa Majesté et soutint d'une manière impertinente que la fenêtre était bien. Louis XIV piqué lui tourna le dos. Le lendemain le roi ayant rencontré Le Nôtre dans les jardins de Trianon se rappela la discussion du jour précédent et dit à l'architecte qu'il désirait que la croisée fût mesurée par lui en présence de M. de Louvois. Le rendez-vous étant pris, force fut bien au surintendant de s'y trouver. Tandis que Le Nôtre mesurait, Louvois, malgré la présence de Sa Majesté, ne cessa de murmurer avec aigreur, persistant à soutenir que la croisée était en tout conforme aux autres. Le pauvre vérificateur, qui connaissait l'humeur vengeresse du ministre, n'osait proclamer le résultat de son opération : il y avait longtemps qu'elle était terminée, et Le Nôtre se taisait toujours. Obligé enfin de s'expliquer, il ne put s'empêcher d'avouer que le roi avait raison, la chose étant en effet de toute exactitude... « Voyez-vous, monsieur, s'écria alors Sa Majesté en se « retournant du côté de Louvois, il n'y a pas moyen de « tenir à vos opiniâtretés ; sans ma remarque on bâtissait « tout de travers et il aurait fallu faire abattre le bâti- « ment aussitôt qu'il eût été achevé. » Cette semonce, débitée d'un ton fort animé, avait eu pour témoins une foule de courtisans, de gardes, d'ouvriers et de valets. Le ministre, outré, honteux, rouge de dépit, s'éloigna aussitôt. De retour à son hôtel il y trouva MM. de Saint-Pouange, Villeneuve, Nogent, Tilladet et quelques autres amis qui venaient dîner avec lui. Alarmés de voir le marquis en cet état, ils le pressèrent de leur dire ce qui lui était arrivé : il les satisfit. « C'en est fait, ajouta-t-il, à ce

« qu'on assure, je suis perdu auprès du roi de la façon « dont il vient de me traiter pour une fenêtre ; *je ne vois « de ressource qu'en une guerre qui me rendra néces- « saire, et parbleu il l'aura.* »

Il n'est pas impossible que dans sa colère M. de Louvois ait parlé ainsi ; mais on ne saurait raisonnablement en conclure que la fenêtre de Trianon soit la cause de la guerre qui est sur le point d'éclater et que le ministre irascible en soit le moteur. La ligue d'Augsbourg dont les dispositions sont bien connues du roi, l'armement de toute l'Europe, les projets assez peu cachés du prince d'Orange sur le trône d'Angleterre, tels sont les motifs qui détermineront prochainement Louis XIV à prendre les armes. Louvois ne suscitera point la guerre, il la subira et son maître aussi.

Disons avec plus de raison que Louis XIV, indépendamment de son plan politique, se réjouit peut-être de trouver l'occasion d'entrer en hostilités contre le stathouder, pour lequel il montre un éloignement qui perce chaque fois qu'il est question de ce prince hollandais devant Sa Majesté. Voilà ce qu'on dit très secrètement sur l'origine de cette animosité: Avant le mariage de Mlle de Blois avec le prince de Conti, le roi aurait fait offrir la main de cette demi-princesse à Guillaume, qui eût répondu que « les princes d'Orange étaient accoutumés à épouser « des filles légitimes de grands rois et non pas leurs bâtar- « des. » Si le fait est exact, ce mot piquant dut entrer profondément dans le cœur de Louis XIV ; et seul il justifierait la haine qu'il a vouée au stathouder.

Il n'est bruit dans le monde littéraire que d'un livre qui parut à la fin de l'année dernière : ce sont des *Caractères* publiés, à l'imitation du Grec Théophraste, par un nommé *La Bruyère*. Cet ouvrage, que j'ai lu avec un grand plaisir, me paraît bien supérieur au modèle: il y a dans les portraits de l'auteur français une délicatesse de touche exquise, dans les expressions caractéristiques qu'il prête à ses personnages une vérité qui ne se dément

jamais, et dans la critique de l'écrivain une connaissance du cœur d'après laquelle on croirait que pour La Bruyère cet organe caché fut sonore et transparent. Le nouveau moraliste ne nomme point les individus dont sa plume dissèque en quelque sorte le moral : il fait mieux, il les peint d'une ressemblance frappante, et c'est le lecteur qui médit. La Bruyère est un homme de quarante-neuf ans ; ses manières sont simples, mais non pas dépourvues d'élégance: il a le visage ovale, le nez assez allongé, le regard pénétrant, le souvenir plein de finesse et d'expression. Le Théophraste français a beaucoup de modestie, mais sa conversation ne laisse pas d'être brillante et ornée. Il vit fort retiré, content d'une fortune médiocre et ne recherchant aucune espèce de faveur. Ainsi cet homme de génie pourra peindre tous ses contemporains sans être obligé de flatter aucun de leurs portraits.

La guerre est rallumée, et *Monseigneur* est allé prendre le commandement des troupes françaises en Allemagne. « En vous envoyant commander mon armée, a dit « le roi à son fils, je vous donne l'occasion de faire con« naître votre mérite ; allez le montrer à l'Europe, afin « que, quand je viendrai à mourir, on ne s'aperçoive pas « que le roi est mort. » Par la fin de ce discours, le roi n'a pas égratigné sa vanité ; ce sont des choses qu'il faudrait laisser dire aux autres. M. le prince de Conti, M. le duc et M. le duc du Maine ont accompagné le Dauphin

Pendant que ces jeunes princes vont se signaler dans les combats, Louis XIV se renferme, une grande partie de la matinée, avec sa vieillissante compagne pour argumenter sur des cas de conscience et pour dresser la liste des courtisans auxquels Sa Majesté fera parvenir l'invitation de *bien vivre avec leurs femmes* de par le roi en son conseil Maintenon.

Après dîner, le roi, malgré sa dévotion, se laisse amuser par les railleries, les propos malins et quelquefois les épithètes crûment injurieuses que la jeune duchesse de Bourbon dirige contre tout le monde excepté contre le monar-

que son père, qu'elle n'épargne toutefois qu'en sa présence. Lorsque cette mordante beauté n'a plus rien à dire, vous la prendriez pour la plus douce petite fille, tant elle paraît avoir d'innocence en coiffant son genou comme une poupée.

Les opérations de nos armées sur le Rhin ont eu déjà des résultats : le marquis de Boufflers s'est emparé coup sur coup de Kaiserslautern, de Croutznach et d'Oppenheim, tandis que M. d'Uxelles s'est rendu maître de Neustadt. Pour punir l'électeur de Trèves d'avoir reçu des troupes saxonnes marchant contre la France, *Monseigneur* a fait bombarder Coblentz ; des corps français occupaient en même temps Trèves, Spire et Worms.

Tournons cependant notre attention vers l'Angleterre, monarchie mécontente sur laquelle gronde un orage révolutionnaire près d'éclater, et qu'excite encore Guillaume d'Orange, afin de profiter du désordre qu'il produira. Depuis longtemps la Grande-Bretagne, comme tous les pays qu'agitent les troubles intestins, voit ses destinées politiques livrées à des ambitions étrangères. Richelieu avait déjà mis aux prises le peuple anglais et la maison de Stuart, trop faible, trop dépourvue de partisans pour soutenir une telle lutte. Vint ensuite Mazarin, qui, trouvant un allié plus sûr dans Cromwel que dans le fugitif Charles II, s'inquiéta peu de protéger le sang de Henri IV, se contenta de donner asile à la veuve de Charles Ier, à ses enfants, et conclut un traité avec le protecteur. Quand Charles II fut remonté sur le trône, sans que la France eût participé en rien à cet événement, Colbert et Louvois, par des motifs sinon plus légitimes, du moins plus nobles, songèrent à continuer la politique de Mazarin, c'est-à-dire les éléments de discorde entre le souverain et le peuple anglais. Le contrôleur général sentait tout ce que la France pouvait gagner de puissance, acquérir de richesses par un bon système commercial, maritime et manufacturier, le ministre de la guerre songeait à créer un plan militaire analogue au caractère de Louis XIV ; et pour réaliser ces grands desseins il ne fallait pas être

gêné par la rivalité anglaise qu'allait sans doute ranimer le retour de la tranquillité dans les Iles Britanniques. Les Stuart étaient en paisible possession du trône, on imagina d'éveiller leurs inquiétudes, de leur montrer un fantôme d'opposition toujours prêt à s'élancer de l'enceinte du parlement pour s'emparer encore des rênes de l'Etat. Un agent adroit, le comte de Shafsbury, gagné par l'or de la France, fut chargé d'insinuer à l'inexpérimenté Charles II qu'il était de sa gloire et de son intérêt d'affranchir une bonne fois la couronne d'une si odieuse dépendance. Il lui montra comme des garanties indispensables, d'abord l'autorité absolue du prince, ensuite le rétablissement en Angleterre de la religion catholique, qui assurerait au roi l'alliance de la France et de l'Espagne contre ce parlement mutin, qui n'était redoutable, disait-il, que par la suprématie religieuse des protestants. Charles II n'aborda pas ouvertement l'exécution de ce vaste plan ; mais ce qu'il tenta suffit pour réaliser la rivalité inquiète du parlement, qui n'était auparavant qu'une illusion, et pour donner à la maison d'Orange l'idée de se faire l'appui des protestants anglais contre Stuart dont elle songeait dès lors à usurper l'héritage. Cet état de choses remplissait les vues du cabinet de Saint-Germain : deux puissances maritimes commerçantes, l'Angleterre et la Hollande, allaient se détruire l'une par l'autre en laissant la France s'agrandir sur les mers et dans les colonies. Louis XIV se ménagea des alliances avec les deux nations rivales, décidé, quoi qu'il arrivât, à ne soutenir l'une ou l'autre que faiblement, peut-être même à aider selon les événements à la chute de celle qui succomberait. Pendant que le système du roi se consolidait, Guillaume III, prince d'Orange, arrivé au stathoudérat, mûrissait des projets ambitieux sur l'Angleterre et songeait à renverser en même temps la maison de Stuart et le plan de Louis XIV. Ce jeune prince, d'un naturel sérieux, d'un sens droit, et doué d'une infatigable persévérance, se mit à la tête des puissances protestantes, auxquelles il fit entendre aisément qu'une ligue religieuse était nécessaire pour s'oppo-

ser aux vues de Louis XIV, qui ne tendaient à rien moins qu'à détruire le protestantisme en Europe. Guillaume ne manqua pas de propager les mêmes insinuations parmi le peuple anglais, qui, très attaché à la religion, sut gré au prince d'Orange de s'en montrer le protecteur, tandis que ce même peuple prit son roi en aversion parce qu'il ne la soutenait pas. Le prince hollandais, déjà certain d'avoir un parti formidable en Angleterre, attendit l'occasion d'agir ouvertement, et pour mieux colorer, quand il en serait temps, l'usurpation qu'il méditait, il épousa la fille de Jacques, duc d'York, nièce de Charles II. Les choses en étaient à ce point à la mort de Charles, et l'avènement de son successeur vint hâter le dénoûment de ce grand drame politique. Louis XIV et Guillaume III virent avec une égale satisfaction Jacques II arriver au trône : le monarque français se flatta que le catholicisme ardent du nouveau roi ne pouvait manquer de faire éclater une révolution en Angleterre, qui amènerait la ruine de cette puissance rivale ; le stathouder prévit que le moment de cette même révolution serait celui où il pourrait avec toute probabilité de succès usurper la couronne de Stuart. Mais à la marche que prennent les affaires, on peut juger que Guillaume seul aura complètement raison.

Pradon a beau jeu ; Racine, honteux d'avoir subi un parallèle avec ce misérable tragique n'a plus rien fait jouer depuis sa belle tragédie de *Phèdre*, objet d'une si dérisoire rivalité. Or, comme il faut que l'âme d'un poète se nourrisse d'une exaltation quelconque, Racine s'est fait dévot ; chaque jour on le voit dans les églises de Paris et de Versailles, expiant par de rudes *méa culpâ Andromaque* et la Champmeslé, ses vers passionnés et ses tête-à-tête galants. Je ne sais pas au juste comment l'âme de Racine est nourrie pas ce régime pénitentier ; mais le corps de l'auteur illustre doit se trouver assez bien des bienfaits que cette conversion antipoétique lui a valus à la cour. Pradon s'emparant donc du cothurne, abandonné après la mort de Corneille et la retraite de Racine, vient d'en

chausser sa pauvre muse, qui clopin-clopant est venue nous montrer ce *Régulus* qui mourut en héros chez les Carthaginois et qui vivra quelques jours, mais sans honneur, au Théâtre-Français. Un tel sujet méritait d'inspirer un autre homme ; néanmoins la pièce a été bien accueillie : quand le rossignol se tait, il faut se contenter des accents du corbeau. Je n'ai point oublié que le *Tamerlan* de Pradon fit une lourde chute en 1676, et se traîna à peine quelques représentations. Le comte de Gramont se rappela hier cette triste destinée en rencontrant, au sortir du théâtre, le burlesque rival de Racine, couvert d'un bon manteau d'écarlate jeté sur un fort mauvais habit : « Mon cher poète, lui dit-il, voilà le manteau de « *Régulus* sur le justaucorps de *Tamerlan.* »

Monseigneur fait un assez bel apprentissage du métier des armes, et la victoire sourit à ses premiers essais. Nos troupes se sont saisies en dix jours d'Heilsbronn, d'Heidelberg, de Mayence ; et le prince a fait presque en même temps son entrée triomphante dans Philisbourg, dont il avait fait le siège en personne avec le secours du maréchal de Duras. Mais Vauban a surtout déterminé la reddition de cette place importante par de savantes combinaisons qui lui sont familières, et dont M. de Stahrenberg, qui défendait Philisbourg, n'a pas su se garantir.

La présence de Vauban à l'armée me rappelle que les travaux de Maintenon sont suspendus ; le roi avait besoin pour sa sûreté de son infanterie et de son premier ingénieur, qui ne servaient dans les plaines de la Beauce que ses caprices et ses plaisirs. Les immenses remuements de terre faits depuis quelques années n'offriront plus dans trois ou quatre mois que les traces d'un travail à refaire ; et le prodigieux aqueduc, qui présente l'aspect d'une ruine avant d'être terminé, est abandonné aux atteintes des vents, des pluies et de la gelée.

Malgré son dernier exploit, Vauban est toujours lieutenant général. Il y a vingt ans que cet officier est le premier ingénieur du monde, et le bâton de maréchal n'a

point encore récompensé ses services éclatants qui, dans presque toutes les campagnes, ont été les premiers éléments de nos triomphes militaires. Vauban ne contribua pas moins que Turenne et Condé à la gloire de Louis XIV; sans doute, pour l'en récompenser, Sa Majesté réserve à ce grand homme le singulier honneur d'être le plus ancien lieutenant général de l'armée.

Cependant Jacques II, comme s'il se fût hâté de remplir les intentions de son ennemi Guillaume d'Orange et de son prétendu soutien Louis XIV, n'a pas été plutôt en possession du trône qu'il a réalisé l'espoir secret de ces deux princes. Le monarque anglais a marché à sa perte par les deux chemins qui devaient l'y conduire le plus infailliblement, c'est-à-dire en essayant d'une manière aussi molle que maladroite de secouer le joug du parlement, et en protégeant le catholicisme sans aucune réserve. Le jésuite *Peters*, confesseur du roi, devint par le fait premier ministre du royaume ; Jacques entretint publiquement à sa cour un nonce du pape, des jésuites, des capucins, tandis qu'Innocent XI méprisait ce souverain et que le sacré collège se moquait de lui en disant qu'il allait perdre par ses folies le peu de catholicisme qui restait en Angleterre. Jacques ne se borna pas à protéger la religion romaine, il se mit à persécuter les protestants : sept évêques anglicans furent renfermés par son ordre. Enfin, ce malheureux prince, poussé par une fatalité dont il ne tarda pas à éprouver le funeste effet, supprima divers privilèges que la ville de Londres conservait depuis une longue suite de règnes. Ce dernier coup d'État fut le signal d'une révolution; elle éclata, et Guillaume d'Orange monta sur ses vaisseaux pour en venir recueillir le fruit.

Le prince d'Orange était accompagné du maréchal de Schomberg, officier d'un rare mérite, que la révocation de l'édit de Nantes a fait sortir de nos armées, et dont Guillaume III s'est empressé d'accueillir les services et de flatter le ressentiment. La flotte hollandaise, portant quinze mille hommes, avait mis à la voile à la fin d'octo-

bre ; mais, tourmentée par les vents contraires, ce ne fut que le 15 novembre qu'elle put toucher les côtes d'Angleterre : les troupes débarquèrent à Torbay.

Jacques II, informé de l'invasion de son gendre, courut aux armes ; mais il comptait parmi ses sujets vingt ennemis contre un ami. A la tête d'une armée formée à la hâte de soldats sur lesquels il ne pouvait compter, le roi livre bataille à Guillaume d'Orange à Salisbury. Mais tout le monde l'abandonne : il voit passer dans le camp des Hollandais, avec tous ses généraux, Churchill frère de sa maîtresse et son favori, le prince de Danemark son gendre, enfin sa propre fille princesse d'Orange, qui s'était retirée près de lui par un raffinement de perfidie. Le titre de maîtresse paraît toujours assez malsonnant lorsqu'on parle d'un roi dévot, cependant Jacques II en avait une; et à cet égard on attribue ce propos à Charles II mourant : « Mon frère, dit-il, perdra trois royaumes pour une messe « et le paradis pour une fille. »

Après cet échec, le roi rentra dans sa capitale au bruit des huées et des vociférations d'une populace effrénée. Mais bientôt ce prince se vit forcé de quitter Londres après en avoir reçu l'ordre du prince d'Orange dans son propre palais. Jacques II se retira à Rochester.

Comment, au milieu de ces désastres dès longtemps prévus, Louis XIV secourut-il le monarque anglais ? Par une protection de paroles dont on n'a point vu les effets. Le bruit s'est répandu que M. de Barillon, ambassadeur du roi, avait offert à Jacques II un corps de trente mille hommes, et que lord Sunderland avait détourné ce prince de l'accepter. A qui fera-t-on croire que dans un danger si pressant, un conseiller du trône ait pu persuader à son maître qu'il était de son intérêt de refuser un tel secours? Il est plus authentique que M. de Seignelai offrit à Louis XIV d'armer quarante vaisseaux pour aller soutenir le roi d'Angleterre ; or, cette offre prouve une chose : c'est que le ministre de la marine n'est pas initié aux secrets de la politique du cabinet de Versailles. Mais Louvois, qui en est l'âme, n'a pas manqué de repousser

le projet d'armement, et a proposé comme préférable, une diversion en Allemagne, qui, loin cependant d'avoir été favorable à la cause des Stuart, n'a fait que donner au stathouder toute liberté d'agir en lui ôtant la crainte d'être attaqué chez lui. C'est là que la diversion eût été très effectivement utile à Jacques II ; le siège de Maëstricht, par exemple, cette clef de la Hollande, qu'il importe tant à ses habitants de défendre, eût occupé la plus grande partie des troupes du prince d'Orange. Mais on laissa Maëstricht en paix, et l'Angleterre fut conquise.

En supposant qu'on accorde quelque réalité à la diversion d'Allemagne, il faut au moins convenir qu'elle ne fut pas persévérante, car nous avons vu *Monseigneur* rentrer à Versailles le 28 novembre, à l'instant même où Jacques II abandonnait son palais et son trône à Guillaume III. Le Dauphin, avant de quitter l'armée, a fait occuper Manheim et Frankenthal. Le roi a été au-devant de son fils qu'il a rencontré près du village de Boulogne; Sa Majesté est restée assez longtemps renfermée avec le prince dans un pavillon situé à l'entrée du bois.

La Dauphine a reçu *Monseigneur* avec des transports de joie fort démonstratifs; je ne sais pas comment Son Altesse Royale justifiera cette tendresse conjugale auprès de sa favorite Bessola. Mlle Scudéry, Sapho de quatre-vingt-deux ans, qui depuis longtemps ne doit plus songer à faire le saut de Leucade, mais qui paye encore un tribut aux Muses, a célébré le retour du Dauphin par ces vers, qu'elle a remis elle-même à Mme la Dauphine.

Il revient, ce vainqueur, belle et sage princesse,
Ses lauriers sont à vous et toute sa tendresse;
Le ciel, en cet heureux retour,
Accorde toutes vos demandes :
Dites-moi seulement quelles sont les plus grandes
Des douceurs de la gloire ou de celles d'amour ?

Mlle Scudéry, qui n'a, dit-on, jamais aimé que des poètes, peut n'être pas bien fixée sur ce point; mais la princesse aurait pu lui dire : Vous êtes bien curieuse ! Son Altesse Royale, plus polie, s'est contentée de répondre en

riant : « Demandez à M. le Dauphin. » Le lendemain, M. de Montausier, en tirant les rideaux du lit de *Monseigneur* lui a dit : « Je viens chercher la réponse aux vers « de Mlle Scudéry. »

En parcourant mes tablettes de l'année 1686, je m'étonnais de n'y point trouver mentionné le plus bel opéra de Quinault et Lulli, *Armide*, cette enchanteresse qui sous les traits mais surtout par les accents de Mlle Rochois captive tant de Renaud dans la salle de l'Opéra... Hélas ! c'est sur la tombe de nos deux illustres auteurs que je dois déposer aujourd'hui ma couronne pour ce dernier de leurs chefs-d'œuvre, supérieur encore aux opéras d'*Atys*, de *Roland*, d'*Isis* et de *Proserpine*. Quinault a suivi de près Lulli ; les poètes diront que le célèbre musicien attendait l'illustre lyrique pour unir encore sa muse à la sienne au delà de la vie et charmer par leurs accords les habitants des rives sombres. Je ne parlerai pas de la critique amère que Boileau s'est donné le ridicule de distiller contre un écrivain qui a retrouvé la véritable poésie lyrique, telle que Pindare en laissa le type ; l'auteur satirique a lui-même désavoué sa critique injuste par ce passage d'une de ses préfaces : « Je n'ai point prétendu qu'il « n'y ait beaucoup d'esprit dans les ouvrages de M. Qui- « nault ; dans le temps que j'écrivis contre lui nous étions « tous les deux fort jeunes, et il n'avait pas fait alors « beaucoup d'ouvrages qui lui ont dans la suite acquis « une juste réputation. » Malgré ce désaveu, que l'Académie française confirma en ouvrant ses portes à Quinault, Louis XIV ne le récompensa que médiocrement, parce qu'il pensa avec la multitude que les succès de ce poète étaient dus à la musique de Lulli. Le chantre d'*Armide* et de *Roland* n'avait rien de remarquable dans la figure si ce n'est un air de douceur et d'amabilité, qualités qui formaient en effet le fond de son caractère avec le ton de bonne société qui le faisait rechercher de tout le monde. La naissance de Quinault est peu connue, tout porte à croire qu'elle était obscure ; mais en le considérant comme

fils de ses œuvres, on verra en lui un des hommes les plus illustres de notre époque. Il reçut, dit-on, les premières leçons de poésie de Tristan l'Hermite : s'il en est ainsi, cette éducation peut être proclamée le meilleur ouvrage de ce vieil auteur quoiqu'il ait mis en vers l'office de la Vierge [1]. On a dit que Quinault, dans les deux dernières années de sa vie, s'était repenti d'avoir fait des opéras, et que par un sentiment de piété il avait renoncé au théâtre après l'apparition d'*Armide*. On doit regarder comme plus certain qu'il prit ce parti par suite des dégoûts que Lulli lui fit éprouver pendant la composition de cet ouvrage, dont il refit cinq fois le dernier acte. Quoi qu'il en soit, Quinault fit, en 1687, un poème sur l'extinction de la religion protestante; cette composition, d'une rare insipidité, est la seule que son auteur eût dû expier. Ce poète est mort à cinquante-trois ans.

Le roi a déclaré, le 3 décembre, la guerre à la Hollande, six jours après celui où Jacques II est descendu de son trône pour faire place à Guillaume III. C'est se prononcer un peu tard dans la cause des Stuart, mais la déclaration arrive à temps dans l'intérêt de Louis XIV. Le même jour Sa Majesté a nommé soixante et quatorze chevaliers de l'ordre; les gens de guerre ont beaucoup de part à cette grâce, parce qu'on a senti qu'on allait avoir besoin d'eux, et que c'était le moyen de les récompenser au meilleur marché possible. M. de Louvois a décidé de presque toutes les promotions, excepté celles de MM. de Montche-

1. Tristan l'Hermite était gentilhomme de Gaston, duc d'Orléans. Il fit avant Corneille une tragédie de *Marianne*, qui, toute mauvaise qu'elle était, obtint un succès prodigieux. Tristan ne fut qu'un poète borgne, mais il vivait au milieu des aveugles. Toutefois cette tragédie ne l'enrichit pas, ainsi qu'on en peut juger par son épitaphe qu'il composa lui-même :

Je fis le chien couchant auprès d'un grand seigneur,
Je me vis toujours pauvre et tâchai de paraître,
Je vécus dans la peine espérant le bonheur,
Et mourus sur un coffre en attendant mon maître.

vreuil et de Villarceau accordées à Mme de Maintenon... Le cordon donné au dernier est le gage d'un vieux souvenir, et cela me paraît tout simple en me rappelant le secours que ce seigneur me prêta, il y a quelques années, pour tracer le portrait *en pied* de la favorite. M. de la Trémouille a été dispensé de l'âge : Mme la Dauphine a, dit-on, sollicité pour lui; nous saurons peut-être pourquoi.

Beaucoup des nouveaux chevaliers de l'ordre n'ont pas assisté à la cérémonie d'installation, n'ayant pu faire la dépense du costume qui coûte environ trente mille livres. Si plusieurs d'entre les élus eussent partagé les honneurs du cérémonial, c'étaient des gens ruinés; d'autres ne l'auraient point été, parce qu'ils le sont déjà.

Le roi reçut hier la nouvelle d'une révolution survenue dans le royaume de Siam ; au moment où Constance, premier ministre, songeait à détrôner son maître, *Opra Pitracha* favori de ce dernier s'est lui-même emparé du trône et a fait massacrer son ambitieux rival. Voilà nos établissements indiens anéantis ; attendons de nouveaux ambassadeurs, ce sera une réception de plus.

M. de Lauzun, depuis sa rupture avec *Mademoiselle*, ne pouvait plus se montrer à la cour ; le roi, par égard pour sa cousine, fit défendre à ce gentilhomme de paraître devant lui. Cependant Sa Majesté n'avait aucun nouveau grief à reprocher au comte, qui avait bien expié les anciens par dix ans de captivité à Pignerol. Louis XIV crut avoir trouvé le moyen de concilier sa justice avec les condescendances dues à la parenté en envoyant M. de Lauzun auprès de Jacques II, avec mission de veiller à sa sûreté et à celle de sa famille. Ce fut le premier secours effectif que ce monarque infortuné reçut de son allié, et comme il ne savait pas que celui-ci servait, dans cette circonstance, le ressentiment de *Mademoiselle* autant que la cause des Stuart il sut un gré infini au roi son frère de cette marque d'attachement. La suite des événements donna au voyage de Lauzun plus d'importance que Louis XIV n'y en avait attaché lui-même : l'ancien favori est un homme

audacieux, fécond en intrigues et ambitieux du succès; il sauva à la reine d'Angleterre et au prince de Galles la liberté et peut-être la vie.

Dans le courant du présent mois de décembre, milord Powitz avait amené secrètement le prince de Galles de Portsmouth à Londres, et l'avait caché dans une mauvaise maison d'un faubourg. Le roi et la reine eux-mêmes étaient revenus mystérieusement dans la capitale pour exécuter le plan d'évasion conçu par Lauzun et qui ne pouvait s'effectuer que là. Il était décidé que la reine et son fils partiraient les premiers sous la conduite du gentilhomme français, le départ du roi devant être ainsi plus facile et sa fuite plus prompte. La nuit de l'évasion, Jacques II coucha avec sa femme ; mais il la fit lever à une heure du matin pour la confier à M. de Lauzun qui vint la prendre dans la chambre où Leurs Majestés avaient couché. « Voici la reine, dit le malheureux prince en pleurant, allez « prendre avec elle le prince mon fils. Ne les abandonnez « point que vous ne les ayez déposés vous-même dans « les mains du *très chrétien roi de France, le plus pieux « et le plus grand de tous les rois.* » Telles furent les propres paroles de Stuart. Après de tristes adieux, Lauzun fit monter la reine dans un carrosse, et ils allèrent prendre dans le faubourg où il était caché le royal enfant avec sa nourrice et la remueuse. Le carrosse dont on se servait appartenait au résident de Florence, il conduisit les illustres fugitifs au bord de la Tamise, près de Westminster, où M. de Lauzun avait posté un batelier catholique dont il s'était assuré la discrétion. La nuit était sombre, il pleuvait à verse, et le fleuve gonflé par les pluies murmurait en battant ses rives. On le traversa cependant avec une telle rapidité que la voiture louée par Lauzun et qui devait conduire les voyageurs jusqu'au-dessous de Gravesend ne se trouva pas prête quand on arriva au point de départ. Tandis que Dufour, confident du comte, allait presser le cocher négligent dans un cabaret situé à quelques centaines de pas de la rivière, la reine resta plus d'un quart d'heure les pieds dans la boue et exposée à la pluie. Comme

le valet de chambre français hâtait de tout son pouvoir la lenteur anglaise pour que le carrosse sortît du cabaret, l'aubergiste, entrevoyant quelque mystère, eut la curiosité de se rendre avec une lanterne au bord de la Tamise pour examiner les personnes qui attendaient. Mais un second domestique de Lauzun, ayant fait semblant de glisser, se laissa tomber sur la lanterne du curieux, l'éteignit et trompa ainsi son espoir. L'Anglais, furieux, proposait déjà un duel à coups de poing au valet français; on l'apaisa par des politesses et, le carrosse étant enfin arrivé, on partit. Un ami de Lauzun nommé Saint-Victor attendait à quelque distance avec trois cavaliers bien montés, bien armés ; ils escortèrent les fugitifs qui voyagèrent à peu près sans danger mais non sans alarmes. Il était difficile que cette marche nocturne n'eût pas l'air d'une fuite, et dans ce moment tout ce qui fuyait était pris avec raison pour catholique. Plus d'une fois, pendant cette nuit d'inquiétude et d'effroi, la reine entendit sur la route des charretiers qui disaient : « *Voilà des papistes, il faut les « assommer!* » Mais, à un signal convenu, l'escorte s'approchait et les menaces cessaient. Après plusieurs vicissitudes de ce genre, les voyageurs arrivèrent à sept heures du matin au lieu où les attendait un yacht retenu d'avance et dont le capitaine ne savait pas qui il devait recevoir à son bord. La reine voilée et portant le prince de Galles sous son bras, comme un paquet, descendit à fond de cale du navire ; elle y demeura pendant toute la traversée.

On dit que M. de Lauzun, qui se faisait expliquer en français tous les commandements du capitaine, avait reçu l'ordre de poignarder ce marin s'il lui arrivait de faire des manœuvres contraires au dessein qu'on avait d'arriver à Calais ou quelque autre port de France. Mais la navigation fut de toute manière fort heureuse. A cinq heures du soir le yacht mouilla à la hauteur des Dunes près Calais. Par un hasard heureux, le petit prince, âgé de six mois seulement, n'avait pas jeté un seul cri ni dans la voiture ni sur le vaisseau. Au moment de mouiller l'ancre, le silence du royal enfant cessa, parce qu'il fut alors pressé

par la faim que sa nourrice, malade du mal de mer, ne pouvait satisfaire. Le capitaine, qui ne croyait pas avoir un poupon dans sa cale, fut d'abord surpris, mais il ne tarda pas à se douter de la vérité. « Mon Dieu ! dit-il à « Lauzun, j'ai bien de l'impatience de mettre *mon petit* « *ami* à terre. » Enfin l'instant de débarquer arriva : la reine sortit de sa cachette coiffe levée, et le capitaine la reconnut. « Je serai pendu à mon retour ! s'écria-t-il ; mais « n'importe, je suis heureux d'avoir concouru à sauver « Votre Majesté. » La reine rassura de son mieux cet officier et le récompensa généreusement. La femme de Jacques II fut reçue à Calais par M. de Charost, qui l'installa dans une maison bourgeoise en s'excusant de ne pouvoir lui offrir un logement plus digne d'elle, n'ayant point été prévenu de son arrivée. « Hélas ! monsieur, « répondit Sa Majesté en s'asseyant, il y a plus de trois « mois que je n'ai été ni aussi bien ni aussi tranquille sur « ma vie et celle du prince de Galles. » Une heure après son débarquement, la reine écrivit à Louis XIV. Le comte de Lauzun de son côté, manda à Sa Majesté tout ce que je viens de rapporter, ajoutant que Jacques II lui avait recommandé de ne remettre sa femme et son fils qu'au roi de France, et qu'il était bien malheureux de ne pouvoir exécuter cet ordre, n'ayant pas la permission de paraître à la cour.

C'est M. de Seignelai qui porta hier matin au roi les lettres de la reine d'Angleterre et du comte de Lauzun. Sa Majesté les lut étant encore au lit. Louis XIV écrivit de sa main dans la matinée une lettre fort obligeante à son ancien favori, et lui permit de revenir à la cour. Le roi fit dire ensuite à *Mademoiselle* qu'il ne pouvait se dispenser de recevoir M. de Lauzun, après la manière distinguée dont il venait d'exécuter ses ordres. Son Altesse Royale, en recevant cet avis, entra dans une véritable fureur, et courut chez Sa Majesté.

— Quoi ! sire, s'écria-t-elle en entrant, vous voulez donc me déshonorer en rappelant un homme que j'abhorre ?

— Que parlez-vous de déshonneur, ma cousine ? S'il y

en eut jamais dans tout ceci, ce n'est pas moi qui l'ai attiré sur vous.

— Mais Votre Majesté sait...

— Je sais, je sais que vous avez été toute votre vie fort légère dans vos déterminations, pour ne pas dire dans vos actions, et vous ne m'obligerez pas, j'espère, à vous le prouver.

— Au moins Votre Majesté ne devrait-elle pas me sacrifier à un misérable...

— Que vous auriez fait roi de France il y a dix-huit ans si le trône eût été à votre disposition. Aujourd'hui vous le détestez autant que vous l'aimiez alors : c'est presque dans l'ordre avec les têtes organisées comme la vôtre.

— Mais, dans les premiers temps, sire, la conduite de cet homme n'était pas ce qu'elle est devenue depuis.

— Sans doute, il faisait patte de velours ; plus tard il a fait sentir ses griffes... Est-ce ma faute, à moi, si Lauzun vous a traitée comme, dans *le Médecin malgré lui*, Sganarelle traite sa femme ?

— Ainsi je serai forcée de supporter sa vue ?

— Qui vous dit cela ? Faites jeter le comte par vos fenêtres s'il se présente chez vous ; mais veuillez bien permettre que je me conduise avec lui à ma guise. Bonjour, ma cousine... Et le roi passa dans son cabinet.

CHAPITRE XXIX

1689

Arrivée de la reine d'Angleterre à Saint-Germain. — Son installation dans les appartements de la feue reine. — Magnifiques présents. — Après-dînée de Louis XIV. — Le coucher du roi. — Évasion du roi Jacques II de Rochester. — Son arrivée à Ambleteuse. — Arrivée de Jacques II à Saint-Germain. — Les deux rois. — La ruelle du lit de la reine. — Premières armes du duc de Chartres en amour. — L'abbé Dubois ; *Madame* le protège. — Visite de Jacques II à Versailles. — Visite de Mme de

Maintenon à la reine d'Angleterre. — Vanité humiliée. — Cérémonial des deux cours. — Portrait de Jacques II. — Portrait de Marie d'Angleterre. — M. de Solre et ses preuves. — Les trente-sept chevaliers de la Toison d'or. — *Esther* à Saint-Cyr. — Louis XIV concierge. — Le *Veni creator* des actrices. — Racine derrière le théâtre de Saint-Cyr. — Effet de la représentation d'*Esther*. — Allusions. — Fureur de Louvois. — Mort de la reine d'Espagne. — Armement en faveur de Jacques II. — Générosité de Louis XIV. — Expédition d'Irlande. — Saillie du jeune duc de Bourgogne. — Guillaume III est déclaré roi d'Angleterre. — Le comte de Château-Renaud bat les Anglais sur mer. — L'expédition d'Irlande languit. — Tristesse de Marie d'Angleterre. — Louis XIV la console. — Craintes de Mme de Maintenon. — Déclaration de guerre. — Louvois propose d'incendier le Palatinat. — Le ministre passe outre. — Scène orageuse à Versailles. — Le ministre et les pincettes. — Ordre terrible et menaces de Louis XIV. — Il est trop tard. — La Dauphine et M. de la Trémouille. — Niaiseries en Irlande. — Événements militaires en Allemagne. — Le marquis d'Uxelles capitule à Mayence. — Il capitule ensuite au Théâtre-Français. — Manies étranges de M. le prince.

La reine d'Angleterre est arrivée à Saint-Germain. Voici des détails sur la fin de son voyage, sa première entrevue avec le roi et son installation. La princesse s'est rendue à Boulogne le lendemain de son débarquement à Calais ; mais elle n'a pas voulu continuer sa route qu'elle n'ait eu la nouvelle assurée que le roi avait réussi dans son projet d'évasion, « résolue, disait-elle, s'il était arrêté, « de repasser la mer pour souffrir le martyre avec lui. » Mais Dieu n'a pas permis que Jacques II fût un saint Laurent ou un saint Augustin, et la reine, rassurée sur son sort, s'est remise en chemin.

Louis XIV, ayant été prévenu que la princesse n'était plus qu'à quelques lieues, monta en carrosse avec *Monsieur* et *Monseigneur* pour aller au-devant d'elle. Le roi s'arrêta près de Chatou sur une espèce de rond-point entouré d'arbres où viennent aboutir plusieurs routes. Sa Majesté attendit en ce lieu plus d'un quart d'heure la voiture dans laquelle se trouvait le jeune prince de Galles. Dès qu'elle fut arrivée, le roi ouvrit lui-même la portière en disant : « Il faut que je fasse ma première visite. »

Il prit l'enfant dans ses bras, le baisa plusieurs fois, assura qu'il était très beau ; puis voyant arriver le carrosse de la reine, il rendit le prince à la nourrice pour faire son compliment à Sa Majesté. Aussitôt que cette princesse aperçut Louis XIV elle mit pied à terre et s'avança vers le monarque, qui la baisa au front. « Sire, dit-elle d'un « accent ému, vous voyez une princesse bien malheureuse, « qui trouve une grande consolation dans la bonté de « Votre Majesté... J'ose dire que je n'en suis point indi- « gne, ayant toujours été attachée à vos intérêts. — « Madame, lui répondit le roi, je ne vous rends aujour- « d'hui qu'un bien triste service ; mais j'espère vous en « rendre bientôt un plus important, plus digne de vous, « du roi mon frère et de moi. » Sa Majesté dit encore quelques mots, mais prononcés plus bas et qu'on ne put entendre. Louis XIV présenta ensuite à la reine *Monseigneur* et *Monsieur*, qui, après les compliments, montèrent avec le roi dans le carrosse de la princesse, où se trouvaient lady Powitz et la signora Vittoria Montecuculli, que la reine aimait beaucoup. On arriva sur les quatre heures dans la cour du château de Saint-Germain ; le roi descendit le premier, donna la main à l'illustre étrangère et la conduisit dans un appartement meublé magnifiquement par Tourolle, et qui était celui de la feue reine de France. « Si Mme Marie-Thérèse d'Autriche, dit en ce « moment Louis XIV, s'intéresse encore à nous, du ciel où « son âme est allée, elle ne peut qu'être flattée de voir « sa place occupée par une autre Marie si belle et si ver- « tueuse. » On porta le prince de Galles dans la chambre qu'a occupée le duc de Bourgogne avant l'établissement de la cour à Versailles. Quelques instants après cette double installation, le roi introduisit la reine dans un cabinet où ces deux augustes personnages restèrent enfermés ensemble près d'une heure et demie. Cette conférence étant terminée, le roi reconduisit la reine auprès de son fils, et se disposa à prendre congé d'elle. Ce fut en ce moment qu'apercevant par une fenêtre les gardes qui avaient accompagné Sa Majesté, la reine lui dit : « Sire,

« voilà les plus belles troupes du monde ; mais ce que « je trouve le plus beau, c'est leur fidélité à votre personne. »

Lorsque le roi fut parti pour retourner à Versailles, la reine d'Angleterre étant entrée dans son cabinet y vit tout ce qui peut servir à la parure la plus recherchée. Plusieurs écrins magnifiques furent découverts dans les armoires. Enfin Sa Majesté ayant ouvert une cassette placée sur sa toilette, y trouva dix mille pistoles.

Laissons un peu reposer la reine d'Angleterre dans le superbe appartement où Louis XIV l'a installée, et revenons aux habitudes journalières de ce prince.

Au sortir de table, le roi entre dans son cabinet ; il s'arrête quelques instants à la porte, pour écouter ce que les courtisans peuvent avoir à lui dire ; mais rarement il arrive qu'on le suive plus loin, à moins qu'il ne le permette de lui-même, car personne n'ose prendre l'initiative à cet égard. Si le roi accorde à quelque seigneur la permission de l'accompagner dans le cabinet, l'entretien s'établit près de la fenêtre la plus rapprochée de la porte que Sa Majesté ouvre elle-même pour congédier la personne qui lui parle quand le sujet de la conversation est épuisé. Mais le premier médecin, qui assiste constamment au dîner, accompagne toujours le roi dans le cabinet. Surveillant obligé du repas royal, il faut, par extension de devoir, qu'il assiste à la digestion. Le premier soin de Louis XIV, après son dîner, est d'aller rendre visite à des chiens couchants, qu'il nourrit en grand nombre dans ses appartements ; il reste ordinairement assez longtemps avec eux, et le médecin, témoin des caresses que Sa Majesté prodigue à ces animaux, ne manque jamais de dire que rien n'est plus amusant que leurs gentillesses. Le roi porte une si grande affection à cette partie de sa meute, qu'il fait coucher très souvent deux ou trois chiennes dans sa chambre, dont elles salissent à tel point le parquet, que les seigneurs admis au lever sont obligés de marcher avec précaution entre des monceaux d'ordures et regrettent quelquefois de ne pouvoir se bou-

cher le nez. Les chiens ayant fini de faire leur cour, le roi rentre dans sa chambre et demande sa garde-robe. Si le premier gentilhomme a jugé convenable d'introduire en ce moment quelques personnes auprès de Sa Majesté, elles peuvent lui parler pendant qu'elle s'habille. La toilette du soir étant achevée, le roi sort par le petit escalier ; quelquefois il s'arrête un instant au bas des degrés pour écouter ceux qui ont à lui parler : on peut d'ailleurs l'entretenir sans distinction de rangs jusqu'à son carrosse, ou jusqu'à la porte des jardins s'il s'y rend à pied en longeant la cour de marbre.

Je ne parlerai point du souper, où toutes choses se passent à peu près comme au dîner. Après ce repas du soir, le roi va de nouveau visiter ses chiens et leur donner à manger de sa main ; puis le *coucher* commence. En entrant dans sa chambre, le monarque passe derrière son lit pour faire sa prière, pendant laquelle les assistants se conduisent comme au lever. Sa Majesté commence ensuite à se déshabiller sans que personne participe à ce soin. En ce moment le roi donne le bonsoir d'une inclinaison de tête à tous ceux qui ne sont admis qu'au grand coucher. Pendant qu'on sort, le roi se tient debout au coin de la cheminée, la face tournée vers la porte. Le colonel des gardes, dont l'entrée annonce le commencement du *petit coucher*, reçoit l'ordre de Sa Majesté, qui le lui donne très bas. Tout le monde sort au moment où le roi se met au lit : cependant si quelque privilégié veut entretenir ce prince, il reste seul dans la chambre ; mais l'entretien doit être court, le petit coucher lui-même durant quelques instants.

Après l'évasion de la reine d'Angleterre, Jacques I retourna à Rochester. Guillaume III parut à peine s'apercevoir du départ de la princesse ; mais il n'en fut pas de même quand le roi songea à passer sur le continent. Les suites de ce voyage ne pouvaient qu'inquiéter l'usurpateur ; il sentait que si Louis XIV avait fait peu de chose pour empêcher Jacques de tomber du trône, il pourrait faire davantage à la sollicitation directe de ce prince, sur-

tout lorsqu'il s'agirait de s'opposer au règne d'un conquérant ennemi particulier du roi de France. La première fois que le monarque anglais voulut s'échapper de Rochester, où Guillaume avait envoyé une garde pour le surveiller, il échoua dans son entreprise. Mais Sa Majesté fut plus heureuse la seconde fois. Ce fut le premier jour du présent mois de janvier que Jacques parvint à s'évader avec un seul valet de chambre et un marchand de vin, derniers appuis qui lui restassent. Munis d'un passeport pour la Hollande, que le valet de chambre avait eu l'adresse de se procurer, les trois fugitifs sortirent de Rochester au milieu d'une nuit sombre et froide ; ils traversèrent péniblement une grande étendue de terres labourées, et arrivèrent enfin, avant les premiers rayons du jour, au port de Charness. Le roi et ses compagnons furent reçus, sur l'exhibition de leur passeport, à bord d'un yacht dont le patron consentit à les conduire en Hollande. Ce bateau était si petit que les trois voyageurs avaient de la peine à s'y tenir couchés, et tout l'équipage consistait en deux matelots, le capitaine compris. A peine fut-on au large, que le roi et ses compagnons, présentant des pistolets aux deux marins, leur intimèrent l'ordre de les mener en France, à moins qu'ils ne voulussent faire eux-mêmes un voyage au fond de la mer, ajoutant que leur fortune était assurée s'ils obéissaient. Le choix ne pouvait longtemps rester indécis entre six embouchures de pistolet, qui annonçaient une mort inévitable, et des promesses brillantes qu'il fallait bien recevoir pour sincères ; aussi la réponse du patron fut-elle de mettre la proue de son petit bâtiment sur les côtes de France. Malgré cette condescendance, ce ne fut qu'après quarante heures d'une navigation difficile que nos aventuriers abordèrent à Ambleteuse, le roi ayant été obligé plus d'une fois de prendre part à la manœuvre du frêle navire. Au moment où Sa Majesté entrait dans le port, arrivait en rade une frégate française portant le duc de Berwick, fils naturel de Jacques II, plusieurs officiers du roi déguisés et cinquante Irlandais cachés à fond de cale.

Sa Majesté Britannique, étant débarquée, dépêcha le duc de Berwick à Versailles, et resta quelques jours à Ambleteuse. « Messieurs, dit Jacques II au clergé qui « vint le complimenter, priez Dieu pour nous ; nous défen- « dons la cause de Jésus-Christ, il faut espérer qu'il ne « nous abandonnera pas. » Pendant son séjour à Ambleteuse, le roi fit mettre à sa table dix ou douze seigneurs anglais qui l'avaient rejoint, ainsi que cinq ou six gentilshommes français. Au milieu de cette petite cour, ce prince se distinguait par l'extrême simplicité de son habit brun fait d'une tiretaine très grosse. « Cet habit, disait-il « en riant, est fastueux en comparaison du surtout de « toile que j'avais endossé en mer pour faire mon métier « de matelot. »

M. le duc d'Aumont, étant venu prendre le roi à la tête des nobles du pays, le conduisit à Boulogne, d'où la reine était partie la veille. Là Jacques II fit asseoir à sa table son pilote, qu'il recommanda ensuite très chaudement au duc d'Aumont. Le lendemain, après avoir entendu la messe, Sa Majesté mit un pain et une petite bouteille de vin dans sa poche, et monta dans une simple chaise pour venir coucher à Abbeville. Le roi ne s'arrêta plus ensuite qu'à Luzarches, où il trouva des relais et des habits que Louis XIV lui avait envoyés.

Le 7 janvier, Sa Majesté envoya un gentilhomme de sa chambre au monarque anglais pour le prier de se rendre directement à Saint-Germain, où le roi alla lui-même attendre Jacques II auprès de la reine d'Angleterre qui le reçut au lit. Il était cinq heures du soir ; à six heures trois quarts, le roi d'Angleterre entra dans la cour, précédé d'un grand nombre de flambeaux. Sa Majesté était alors accompagnée de M. le premier et du chevalier de Saint-Deaude, lieutenant des gardes du corps, qui avait été désigné par le roi pour servir auprès du monarque anglais, et lui avait demandé ses ordres à la première porte du château. En descendant de voiture, Jacques II rencontra M. de Lauzun : « Voilà, dit-il après l'avoir « embrassé avec transport, voilà un bon ami que je suis

« bien aise de voir ici. » Louis XIV attendait le roi d'Angleterre à l'entrée de la salle des gardes ; Sa Majesté Britannique, en l'abordant, fléchit le genou ; le roi de France se baissa lui-même, releva Jacques, et l'embrassa.....

Les accolades des deux souverains se multiplièrent ; on en compta jusqu'à dix... Cette effusion de tendresse royale étant un peu calmée, Louis XIV donna la main à Jacques II en lui disant : « Ne perdons point de temps, « entrons ; la reine brûle de voir Votre Majesté. » Les deux princes s'avancèrent vers la chambre de la princesse, le roi de France persistant à laisser la droite au roi d'Angleterre, qui avait essayé plusieurs fois de la quitter. Leurs Majestés restèrent assez longtemps dans la ruelle du lit de la reine : Jacques acteur et Louis spectateur des plus vifs embrassements, dont le nombre excéda encore celui des accolades que les deux rois s'étaient données. On envoya ensuite quérir le prince de Galles ; mais les héritiers des empires, comme d'autres individus, sont sujets à des fonctions naturelles pendant le cours desquelles ils ne sont nullement présentables : sans figure, on *remuait* en ce moment Son Altesse Royale ; le tendre père ne l'embrassa que quelques instants plus tard, et fit bien.

Au moment de retourner à Versailles, Louis XIV dit à Jacques II : « Je ne veux point que vous me conduisiez, « vous êtes encore aujourd'hui chez moi. Demain vous « viendrez me voir à Versailles, je vous en ferai les « honneurs ; vous me les ferez après de Saint-Germain la « première fois que j'y viendrai, et nous vivrons ensuite « sans façon. » Avant de remonter en voiture, Sa Majesté fit déposer dix mille pistoles sur un bureau dans l'appartement qu'allait occuper le roi d'Angleterre. On y avait mis précédemment une grande quantité d'effets à l'usage de ce prince ; car il n'avait que ceux envoyés à Luzarches par Louis XIV et sans lesquels le souverain de la Grande-Bretagne aurait paru devant le roi de France avec son habit de tiretaine.

L'arrivée du roi et de la reine d'Angleterre a fait diversion aux bruits de ville et de cour qu'a laissés après elle une aventure galante dont le duc de Chartres est le héros à l'âge de quinze ans. Les premières armes des princes du sang ont toujours beaucoup d'éclat, au moins dans les gazettes, et leurs premiers exploits amoureux en ont presque autant. Tout le monde sait à Paris et à Versailles que le jeune Philippe d'Orléans, après avoir reçu tous ses grades dans la faculté galante près de son sous-précepteur l'abbé Dubois, vient de prendre ses licences avec Léonore, fille d'un concierge du Palais-Royal. La séance où l'on confère ce genre de baccalauréat se tient ordinairement à huis clos ; mais c'est toujours avec un grand scandale que la nature accorde un diplôme, quand il lui arrive de le donner neuf mois après l'admission, et voilà précisément ce qui est arrivé pour l'illustre bachelier ès galanterie. *Madame*, qui dans telle matière en remontrerait aux docteurs, a dit à son concierge que cette affaire ne méritait pas la peine d'en parler : le concierge a soutenu que ce ne pouvait être une bagatelle qu'un enfant de fait, surtout pour une fille de treize ans ; et le roi s'étant montré de ce dernier avis, il a été défendu au jeune duc de Chartres de paraître à la cour jusqu'à nouvel ordre. *Monsieur* ne s'avise guère de tenir tête à sa robuste moitié, parce qu'elle porte depuis longtemps le haut-de-chausse du vainqueur de Cassel ; mais, se voyant soutenu par la sévérité du roi, le prince a déclaré qu'il voulait renvoyer l'abbé Dubois, dont les conseils et la complaisance poussaient le jeune prince dans le travers. « Et moi, répondit « la princesse palatine devant qui cette volonté avait été « exprimée, je vous dis que l'abbé restera ; c'est un homme « d'esprit, et ce n'est pas trop d'un dans votre maison. « Après tout, prétendez-vous, monsieur, faire un capucin « de votre fils ? Laissez-le courtiser les femmes, cela con- « vient mieux aux descendants de Henri IV que de choi- « sir leurs maîtresses parmi les gentilshommes de la mai- « son d'Armagnac. » *Monsieur*, atterré par ce virulent sarcasme, n'osa répliquer ; l'abbé Dubois resta au Palais-

Royal, et l'on assure que la princesse palatine a été très satisfaite de sa reconnaissance.

Jacques II s'est rendu, le lendemain de son arrivée, à Versailles. Louis XIV, étant allé au-devant de lui jusqu'au bout de la salle des gardes, l'a amené dans sa chambre en lui tenant toujours la main. Les deux rois ont causé assez longtemps debout près de la cheminée ; voici ce qu'on a entendu de leur entretien :

— Sire, dit le monarque anglais, rien ne donne de l'expérience comme le malheur ; si j'ai vu ma puissance s'écrouler tout d'un coup, je ne puis me refuser à l'évidence de la part que j'ai prise moi-même à ma chute.

— Comment cela, sire ? demanda Louis XIV avec une espèce de surprise.

— En me séparant de mon peuple, répondit Jacques sans hésiter un instant.

— Mais, mon frère, le premier devoir d'un roi, c'est de se saisir de tout le pouvoir que Dieu lui a donné sur la terre.

— Je le sais, sire ; mais peut-être vaut-il mieux se le faire confirmer par les hommes en les protégeant, que de le leur arracher de vive force.

— Détrompez-vous, les peuples ne savent pas ce qui leur convient, ils doivent l'apprendre de notre autorité, car nous sommes éclairés par la lumière d'en haut...

— Sire, cette lumière peut nous égarer en nous éblouissant. Parmi les fautes qu'on me reproche d'avoir commises, il en est une que je commettrais encore.

— Quelle est-elle, sire ?

— Cette faute, si c'en fut une, était le penchant de mon cœur... Jamais je n'eusse consenti à faire partie d'une coalition contre Votre Majesté, et je ne me repentirai de ma vie d'avoir refusé d'accéder à la ligue d'Augsbourg.

— Sire, dit Louis XIV, je vous l'atteste, vous triompherez avec moi de ceux qui l'ont signée.

— Une faute plus réelle, c'est d'avoir essayé brusquement de faire dominer la religion catholique par la persécution des anglicans...

— Votre Majesté ne sait donc pas qu'il ne faut point composer avec les partis.

— Sans doute, sire, mais il est souvent nécessaire de temporiser avec des sujets. D'ailleurs, mon édit de tolérance rendu du sein d'un gouvernement encore anglican, en faveur des presbytériens et des catholiques, a prouvé aux protestants la faiblesse d'une monarchie qui appelait à elle de nouveaux soutiens ! et ces protestants l'ont abattue. J'ai éprouvé la vérité de ce que disait votre Mazarin : « Il est inutile de récompenser et de placer ses amis quand « on a des ennemis à neutraliser. »

— Mazarin avait tort ; en donnant un emploi à un homme qui ne l'aime pas, un roi fait un ingrat et cent ennemis : pour moi, je me suis toujours mieux trouvé de me servir de mes amis.

Ici les deux monarques passèrent dans le cabinet de Louis XIV, fermèrent la porte sur eux, et l'on cessa de pouvoir les entendre. Après avoir été renfermés encore deux heures ensemble, les rois allèrent chez Mme la Dauphine, où Leurs Majestés restèrent un quart d'heure. Jacques II fit ensuite seul une visite à *Monseigneur*, à *Monsieur*, à *Madame*, puis il retourna à Saint-Germain.

Jusqu'ici nous n'avons point vu Mme de Maintenon figurer dans les cérémonies de réception du couple royal d'Angleterre ; la voilà qui paraît sur la scène. S'étant rendue hier à Saint-Germain pour voir la reine, celle-ci la fit attendre dans la pièce qui précède son appartement. L'attente fut de quelques minutes ; mais ce furent autant d'heures pour l'orgueil d'une femme qui, sans être encore reine de France, se croit au moins l'égale d'une princesse descendue du trône d'Angleterre. Sa Majesté, en recevant la marquise, s'excusa de la manière la plus délicate : « Par- « don, madame, lui dit-elle, du retard qu'on a mis à vous « introduire ; mais c'est moi qui ai le plus à me plaindre « d'avoir perdu ce temps de vous voir et de vous entre- « tenir. » Ce trait, tout doré qu'il était, n'en blessa pas moins profondément la vanité de Mme de Maintenon. Elle

se plaignit à Louis XIV qui ne trouva pas qu'elle dût se considérer comme humiliée. Cependant les jours suivants, quand le roi et la reine d'Angleterre parurent à Versailles, la marquise ne contribua pas peu aux contestations qui s'élevèrent pour le cérémonial qu'on observerait avec eux. Leurs Majestés Anglaises voulaient retenir le plus d'égards qu'ils pourraient; Louis XIV, par l'instigation de sa femme, ne voulait leur en abandonner qu'une portion fort restreinte : enfin on demeura d'accord. Il fut convenu que Jacques II traiterait *Monseigneur* en égal, et que Louis XIV agirait de même avec le prince de Galles. Le Dauphin ne doit avoir qu'un pliant en présence du roi d'Angleterre; mais devant la princesse il aura un fauteuil. Voilà, Dieu merci, une affaire d'une bien haute importance réglée; et si Guillaume apprend cette grande négociation, elle devra l'inquiéter sérieusement sur les suites de l'alliance formée entre Louis XIV et Jacques II.

Toute la cour vit hier le couple infortuné qui vient demander à la France un asile, de l'argent et des bras, pour ressaisir cette couronne que des secours moins tardifs lui eussent peut-être conservée. Avec quelque attention qu'on examine Jacques II, il est impossible de découvrir dans sa personne un seul trait saillant, même en laid ; c'est un homme que rien ne distinguerait au milieu de la foule, s'il y était confondu : son visage, sa taille, ses manières, sa démarche, tout est vulgaire; la richesse du costume forme avec cet ensemble une choquante disparité, l'œil observateur restitue à Jacques II l'habit de tiretaine qui le couvrait lors de son débarquement. Le caractère de Stuart est un tissu relâché de qualités médiocres : une mollesse de vues qui ne sut jamais se raffermir contre les difficultés, une hésitation continuelle dans les circonstances qui sollicitaient des déterminations promptement conçues et plus promptement exécutées, le défaut d'aptitude à distinguer les bons et les mauvais conseils, la plus ridicule confiance dans les jésuites qui ne veulent la grandeur d'aucune autre puissance que la leur ; tels sont les tristes penchants que ce prince met en évidence et qui

l'ont conduit à sa perte, sans que son courage, qui n'est en lui qu'une vertu d'apparat, ait pu le retenir sur la pente rapide où sa fortune glissa vers l'abîme. L'éloquence, à l'aide de laquelle on peut quelquefois imposer aux hommes une sorte d'estime que rien d'ailleurs ne justifie, manque à Jacques II, comme tant d'autres qualités. Ses idées indécises envoient souvent à sa bouche des expressions embarrassées, qui se produisent par un insupportable bégayement, et ce défaut, si propre à exciter l'impatience, acheva plus d'une fois sa disgrâce dans l'esprit de ceux qui l'écoutaient. En France même, où les malheurs du roi d'Angleterre inspirent quelque compassion, la critique s'attache encore plus à lui que l'intérêt, et la muse satirique s'égaye déjà sur son compte. On m'a remis ce matin les vers suivants, qui courent les salons :

Vous pouviez conserver, grand roi,
La foi de Jésus et sa loi,
Sans employer sa compagnie,
On ne la connaît point aux cieux;
Si de la terre on l'eût bannie,
Vous et le monde en seriez mieux.

On fredonne aussi dans le monde un couplet qu'on attribue à Fontenelle, neveu du grand Corneille ; je le copie:

Quand je veux rimer à Guillaume,
Je trouve aisément un royaume
Qu'il a su mettre sous ses lois ;
Mais quand je veux rimer à Jacques,
J'ai beau rêver, mordre mes doigts,
Je trouve qu'il a fait ses Pâques.

C'est un autre genre de poésie qu'inspire Marie d'Angleterre; plus d'un madrigal a déjà célébré les charmes de cette belle et malheureuse princesse, dont l'aspect est aussi frappant que celui de son mari l'est peu. La reine a les cheveux et les sourcils noirs ; son teint est blanc, mais couvert d'une pâleur habituelle qui en diminue un peu l'éclat, et l'effusion fréquente des larmes rougit trop le bord des

beaux yeux qui animent ce visage intéressant. La bouche de Marie est grande, et l'on serait tenté d'en remercier la nature, car ce défaut découvre les plus belles dents du monde. La reine possède une taille imposante et les formes les plus heureuses; ses mains sont si blanches, si délicates, si gracieuses, que j'ai entendu dire à des femmes qu'elles voudraient les baiser. L'éloge n'est point équivoque; mais, à la place de la princesse, je ne m'y fierais pas: j'aurais peur d'être mordue. La reine d'Angleterre a beaucoup d'esprit; elle dit de ces choses qui non seulement plaisent, mais se gravent dans la mémoire. Cette belle étrangère s'exprime en français avec une merveilleuse facilité; on dirait à son langage et même à ses manières qu'elle n'est jamais sortie de la cour de France... Ajoutons avec franchise que ses mœurs prouvent qu'elle n'y a pas vécu. Marie jouit d'une grande réputation de sagesse, et je la crois solidement fondée. On regrette qu'une femme si parfaite vive dans la sphère de Jacques II, où toutes les belles qualités doivent s'altérer pour être au titre de sa médiocrité; Marie est dévote avec excès, et toutes ses perfections sont couvertes d'un voile mystique qui leur donne une teinte trop austère... Nous verrons après quelques mois de séjour parmi nous.

Quand le roi veut favoriser quelques chevaliers de l'ordre, il reçoit leur illustration sur parole, et remet ce qu'on appelle les *preuves* après la promotion, ce qui équivaut à une remise indéfinie. Sa Majesté s'est conduite de la sorte, à l'élection des soixante et quatorze, avec M. le comte de Solre, dont la noblesse antique paraît aussi démontrée que la chaleur du soleil. Mais le nouvel élu a pris au sérieux la formule dont tant d'autres s'affranchissent: à peine était-il en possession de son cordon bleu qu'il a voulu prouver, pièces sur table, que, par les titres de ses pères, sinon par ses hauts faits, il est digne de cette grande distinction. Un matin donc, M. de Solre, suivi de deux crocheteurs pesamment chargés, entre dans le cabinet de M. de Chauvry, généalogiste du roi, et fait déposer sur le parquet deux

coffres énormes qu'il montre avec orgueil à l'historiographe. — Voici, monsieur, dit le comte, les titres bien complets, bien authentiques, et dûment scellés, de trente-sept chevaliers de la Toison d'or, qui ont illustré ma maison...

— Eh ! monsieur le comte, il n'en faut pas autant pour établir vos preuves, que vous me voyez disposé à constater de confiance.

— De confiance, monsieur ! de confiance ! vous m'insultez.

— Ce n'est pas mon intention ; mais je suis tellement surchargé de besogne...

— N'importe ! répondit le gentilhomme obstiné en jetant sur le bureau une liasse enfumée d'où s'échappa un nuage de poussière... Lisez, monsieur, lisez, c'est votre devoir.

— De grâce, prenez garde ! vous venez de me meurtrir un doigt avec les boîtes de fer qui renferment les sceaux de vos parchemins.

— Tenez, monsieur, reprit vivement le comte en couvrant de papiers la table du pauvre généalogiste, tenez, voici les diplômes de Foulques, prince de Solre ; voilà ceux de Gontrand ; cette liasse contient la généalogie de Raoul ; et remarquez, je vous prie, qu'il y a deux électeurs.

— Je le vois de reste ; mais à la manière dont vous éparpillez mes papiers, je ne retrouverai plus les pièces que plusieurs chevaliers ont eu tant de peine à se procurer... Permettez-moi, au nom de Dieu, de remettre un peu d'ordre dans tout ceci...

— Pour ce vélin, continua M. de Solre, qui n'écoutait seulement pas le plaignant, c'est le contrat de mariage d'un de mes aïeux avec Sabine de Bavière, qui remontait, par les hommes, jusqu'à Tatius roi des Sabins... Le nom vous le dit.

Ne pouvant rien gagner sur le seigneur le plus intrépide à *prouver* qu'il eût rencontré de sa vie, M. de Chauvry finit par prendre son mal en patience ; il se vit enfin délivré, à six heures de relevée, du comte de Solre, qui était entré chez lui avant midi. Telle est l'aventure que M. de la Feuillade raconta hier au lever du roi, et en moins d'une demi-heure une chaîne de rieurs se forma depuis le lit

de Sa Majesté jusqu'à la salle des gardes inclusivement.

Les demoiselles nobles élevées à Saint-Cyr répondent complètement au vœu de leur bienfaitrice : ce sont de petits prodiges de piété, de douceur et d'intelligence ; Mme de Maintenon en est enchantée. L'année dernière, il prit fantaisie à la marquise d'éprouver comment ses élèves sentiraient et débiteraient les beaux vers de Racine : un petit théâtre fut élevé dans le couvent, et les plus grandes pensionnaires jouèrent *Andromaque*. On connaît l'effet des eaux que le fontainier comprime dans des tubes de fer ; qu'il leur ménage une issue, soudain elles se pressent, s'élancent, s'échappent: tel est le naturel d'une fille de quinze à seize ans. Le lendemain de la représentation, Mme de Maintenon écrivit à Racine : « Nos petites filles « viennent de jouer *Andromaque* si bien qu'elles ne le joue- « ront plus ni même aucune de vos pièces. Si vos occupa- « tions comme historien et vos devoirs religieux, ajoutait « la dévote marquise, vous laissent des loisirs, veuillez, « monsieur, composer quelque poème moral ou historique « dont l'amour soit entièrement banni, et que nous puissions « faire représenter sur notre petit théâtre de Saint-Cyr. » Le poète courtisan mit sur-le-champ la main à l'œuvre, après avoir fait agréer à Mme de Maintenon le sujet d'*Esther*. Ce choix, médité par Racine, de concert, dit-on, avec Boileau, ouvrait la carrière des allusions; le tragique, sans en avertir ouvertement la fondatrice de Saint-Cyr, le lui fit entendre, et quand il lui eut soumis le plan de sa pièce, elle lui laissa deviner ce qu'il pouvait se permettre de rapprochements entre les personnages de l'histoire sainte et certains personnages vivants.

Enfin, après beaucoup d'additions, de suppressions, d'adoucissements, après quelques lectures dans les salons privilégiés, après deux répétitions à Versailles, auxquelles le roi a présidé, *Esther* fut jouée à Saint-Cyr il y a huit jours. J'étais à la deuxième représentation: il avait été au-dessus de mon crédit d'être admise à la première. Deux mille aspirants se présentaient et la salle ne pouvait con-

tenir que deux cents personnes. Les princes et les princesses du sang, le roi et la reine d'Angleterre, les grands officiers de la couronne et quelques privilégiés suffirent pour remplir toutes les places à l'apparition de l'ouvrage. Jamais affaire d'État n'occupa plus sérieusement les ministres et le roi lui-même que cette tragédie ; des courtisans disgraciés sont rentrés en grâce pour l'avoir louée ; des hommes jouissant d'une grande faveur sont tombés en disgrâce pour en avoir critiqué quelques vers ; le maréchal d'Estrées, seulement pour s'être tu sur le mérite de cet ouvrage, a dû justifier son silence comme un crime. Louis XIV dressait de sa main les listes d'admission dans la salle ; il s'y rendait le premier, afin de veiller à ce que tout se passât dans l'ordre : je l'ai vu à la porte, la feuille en main, appelant lui-même les invités, en barrant l'entrée avec sa canne quand un certain nombre de personnes était introduit. Sa Majesté n'a quitté ce *poste* qu'au moment où tout le monde a été placé.

Tandis que les élus prenaient leurs places dans la salle, les actrices s'habillaient derrière le théâtre en appelant, par un *Veni creator* récité à haute voix, le Seigneur au secours de leur tentative hardie. Racine, admis en faveur de sa piété solide dans le salon où l'on achevait de costumer les élèves, se glissait, le manuscrit au poing, entre une coiffeuse qui frisait et une dame de Saint-Cyr qui exhortait, pour s'assurer si tous les rôles étaient bien sus, si l'on était bien fixé sur les gestes, les intonations, les répliques, les entrées. L'attente des spectateurs fut longue, au moment de lever le rideau mille choses avaient été oubliées ; et quand le spectacle commença, chaque actrice parut encore préoccupée quelques instants de la crainte d'être arrêtée par une importante omission. Il n'en fut rien ; *Esther* offrit un ensemble très satisfaisant. Mlle de Veillane[1] joue Esther avec une candeur, une naïveté, un ton d'innocence dont le type, heureusement pour le rôle, se trouve dans le naturel de cette jeune et jolie personne. Mlle d'Ablancourt se mon-

1. Le rôle a été joué ensuite par Mme de Caylus.

tre un peu timide dans le rôle de l'audacieux Aman; mais il faut bien qu'un ministre emprunté à notre sexe reste femme en quelque chose. La brune Mlle de Lalie porte avec plus d'aplomb la barbe d'Assuérus, la première sans doute qu'elle ait sentie aussi près de son joli menton. Sous la figure de Mardochée, Mlle de Glapion[1] vieillit avec peine ses traits délicats; elle se surprend quelquefois à redresser sa taille élancée, et son accent conserve, quoique un peu grossis, des sons plus propres à séduire qu'à imposer. Dans un prologue où tout est disposé pour faire ressortir le talent très remarquable de Mme de Caylus, beauté mondaine égarée parmi les brebis saintes de Saint-Cyr, cette nièce de Mme de Maintenon représente à ravir le personnage de la *Piété*... On ne peut pas mieux jouer la comédie. Toutes ces actrices, habillées avec recherche, couvertes de pierreries, environnées d'une décoration charmante imaginée par Berrin, douées d'une mémoire qui n'a pas bronché un instant à la représentation que j'ai vue, familiarisées enfin avec leurs rôles par Racine, toutes ces actrices, dis-je, ont fait preuve d'une intelligence soutenue; la prévention favorable qu'elles devaient exciter a fait le reste... Parlons de la pièce.

Il n'était pas facile de faire une tragédie pour un couvent, avec des passions dont on limitait le choix, la portée et l'expression. C'est dans ce cercle rétréci qu'il faut examiner *Esther;* tout alors y paraîtra beau. La composition est ce qu'elle doit être, remplie de récits touchants, de déclamations pieuses, d'invocations ferventes ; le tout exprimé en vers admirables et mélangé de chants que les voix douces, pures, virginales des actrices font ressembler aux concerts célestes. « Racine, disait Mme de Sévigné qui « se trouvait placée près de moi, aime Dieu comme il aimait « autrefois ses maîtresses; il est pour les choses saintes « comme il était pour les choses profanes. »

Mais je n'ai pas encore parlé de ce qui a produit le plus de sensation aux représentations d'*Esther*, c'est-à-dire des allusions que cette tragédie offre à chaque scène. Parmi

1. Elle fut, par la suite, supérieure de la maison de Saint-Cyr.

les spectateurs qui remplissaient la salle le jour où je m'y trouvais étaient Mme de Montespan et le marquis de Louvois; confondus dans la foule, ils correspondaient ensemble par des regards; ils s'étaient reconnus sur la scène sous les noms de *Vasthi* et d'*Aman ;* et comment la favorite disgraciée eut-elle laissé échapper l'intention de ces vers débités par *Esther*-Maintenon :

> Sans doute on t'a conté la fameuse disgrâce
> De l'*altière* Vasthi dont j'occupe la place ;
> Comment le roi, contre elle enflammé de dépit,
> La chassa de son trône ainsi que de son lit :
> Mais il n'en put sitôt effacer la pensée,
> *Vasthi* régna longtemps sur son âme offensée !

Pendant que cette allusion si claire, si directe, faisait couler un torrent de fiel dans le cœur de Mme de Montespan, son heureuse rivale, assise près du roi, jouissant d'un triomphe éclatant aux yeux de toute la cour, recueillait le sens de ces vers tendrement exprimés par les yeux de Sa Majesté :

> Je ne trouve qu'en vous je ne sais quelle grâce
> Qui me charme toujours, et jamais ne me lasse.

Mais Mme de Maintenon, qui s'était fait peindre sous la figure candide d'*Esther*, subit elle-même un trait de critique au moment où l'on blâme la faiblesse de cette Juive qui aimant ses anciens frères en croyance, n'ose les protéger. Le roi fronça à son tour le sourcil lorsque presque toute la salle applaudit ce vers rappelant un trop fameux édit de proscription :

> Et le roi trop crédule a signé cet édit.

Il est probable que Racine, foncièrement généreux quoique courtisan, a glissé ces passages dans sa pièce après les lectures qu'il en a faites à la cour, ou qu'il les a esqui-

vés en lisant. Quoi qu'il en soit, ni Mme de Maintenon ni le roi ne lui en ont parlé depuis.

Mais qui pourra peindre la fureur que Louvois a fait éclater en voyant le ministre *Aman* condamné au supplice le plus ignominieux... Se levant avec un mouvement de colère marqué, il est sorti précipitamment de la salle, coudoyant, heurtant, foulant tout ce qui s'opposait à son passage... Au moment où il avait quitté sa place, ses yeux courroucés s'étaient portés sur Mme de Maintenon, sur le roi, et on l'entendit s'écrier assez près de Sa Majesté : « Pour traiter ainsi un homme d'État, il faudrait être bien « sûr de n'avoir plus besoin de lui ! »

Je demandai, en sortant de voir *Esther*, l'avis de M. de la Feuillade sur le mérite de cette tragédie : « Attendons « l'impression, répondit-il ; pour les pièces de théâtre, « c'est souvent une requête civile contre le jugement du « public. »

Une triste nouvelle arrivée de Madrid a suspendu les représentations brillantes d'*Esther* et a répandu le deuil sur toute la cour. La reine d'Espagne, nièce de Sa Majesté, est morte après deux jours de maladie. Il est à peu près avéré que cette malheureuse princesse a été empoisonnée, et ce crime s'explique par l'intérêt qui explique tout. Marie-Louise aimait la France, ce qui était bien, puisqu'elle avait vu le jour dans ce pays, mais elle le disait hautement, et elle manquait en cela de sens, car, elle exceptée, toute la monarchie espagnole tenait à l'Autriche. Le roi adorait sa femme ; mais, dominé par sa mère qui ne pouvait souffrir Marie-Louise, ce prince la laissait tyranniser à la sollicitation de l'ambassadeur autrichien, qu'on accuse d'avoir enfin exigé davantage. Pendant les dernières années de sa vie, la reine fut toujours surveillée de si près qu'elle ne put que rarement se plaindre à Louis XIV des mauvais traitements qu'on lui faisait éprouver. Quelques lettres parvenues cependant à Versailles donnèrent une faible idée de sa politique, laquelle ne roulait guère que sur une seule question : l'impuissance de Charles II.

Malheureusement la princesse sortit de ce cercle conjugal au moment de la ligue d'Augsbourg, en cherchant à détourner le roi son mari d'accéder à cette coalition... Sa mort suivit de près ce dangereux conseil. Marie-Louise fut, dit-on, empoisonnée par un pâté d'anguilles avec deux dames de sa maison. Lorsque l'ambassadeur français se présenta à l'Escurial pour voir la reine malade, on lui refusa l'entrée de son appartement sous le prétexte ridiculement spécieux que l'usage n'était pas en Espagne d'admettre les ambassadeurs auprès des reines au lit. Louis XIV, en recevant la nouvelle de cette mort violente, haussa les épaules et dit : « Ces princes « impuissants ne sont bons à rien, pas même à imposer au « crime. »

Le temps est venu où Louis XIV, sans nuire à la politique qui s'est perpétuée en France depuis Richelieu, peut accorder ouvertement sa protection à Jacques II : Il s'agit maintenant d'attaquer Guillaume, de renverser d'un trône usurpé ce prince audacieux, plus redoutable déjà pour les États de Louis XIV que le dévot Stuart ne pouvait le devenir, et qui, par l'effet de son usurpation, ne peut manquer de lier l'Angleterre à la coalition des puissances liguées contre nous. D'ailleurs, aujourd'hui plus que jamais, la France doit prévenir le retour de la rivalité maritime et commerçante des Anglais, rivalité bien plus à craindre sous la main habile du prince d'Orange que sous la molle direction de Jacques II. Une fois en paisible possession du trône, l'usurpateur songera à justifier sa conquête par tous les moyens qui pourront lui concilier l'affection de ses sujets : il fera jouer tous les ressorts de la prospérité du royaume, comme il cherchera à faire revivre toute sa gloire. Ainsi Louis XIV aura un adversaire puissant au dehors, un rival actif au dedans et un ennemi acharné partout. La cause de Jacques II est donc la sienne, il est fortement intéressé à le servir, et l'enseigne brillante des procédés généreux sera là pour exciter l'admiration du vulgaire qui ne sait guère lire dans le

livre obscur des destinées politiques. Une expédition en Irlande est décidée, Jacques II se met à la tête des troupes de débarquement, et Louis XIV lui donne les moyens de faire cette campagne non seulement avec succès, mais encore avec honneur. Treize gros vaisseaux, six frégates et plusieurs brûlots sont armés à Brest pour transporter en Irlande le monarque détrôné et les troupes que le roi de France lui donne. Indépendamment de ce corps, qui sera de six mille hommes, Jacques II emmène vingt capitaines, vingt lieutenants et vingt cadets pour servir dans les troupes irlandaises qui se rangeront sous les drapeaux de ce prince catholique. On embarque des selles, des brides, des pistolets, destinés à équiper quelque cavalerie, s'il est possible de se procurer des chevaux ; enfin la flotte est chargée de tous les habits, armes et autres objets nécessaires à une armée de douze mille fantassins. Dans ces grandes dispositions, on n'a point oublié ce qui peut servir aux usages personnels du roi et même l'environner d'une sorte de luxe : un soin attentif a réuni sur le vaisseau que doit monter Sa Majesté Anglaise, et qui portera son pavillon, des services d'or et d'argent, des habits magnifiques, du linge à profusion, des voitures, des attelages, des chevaux de main, et tout ce qui peut servir à un campement commode, comme des lits de camp, des chaises, et jusqu'à des portes. Louis XIV donne en partant deux millions à Jacques II, et s'est engagé à lui faire parvenir tous les fonds qui lui seront nécessaires pendant l'expédition. M. le comte d'Avaux est désigné pour accompagner le prince en qualité d'ambassadeur extraordinaire, lui servir de conseil, administrer l'armée et tenir les finances. M. le comte de Lauzun devait prendre le commandement des troupes françaises envoyées en Irlande, avec le titre de capitaine général ; mais ce seigneur, que l'infortune n'a point corrigé, s'est montré assez déraisonnable pour mettre une condition à son acceptation : il voulait être fait duc avant de partir. Cette renaissante audace a réveillé le ressentiment de Louis XIV : Lauzun ne partira point. Jacques II l'a dédommagé autant qu'il

le pouvait, en lui conférant l'ordre de la Jarretière.

A quoi s'occupe cependant le roi d'Angleterre, tandis que tant de préparatifs se font dans son intérêt? Il se rend à Paris chez les jésuites, se fait reconnaître comme appartenant à leur corps, et touche les écrouelles au couvent des Anglaises. Fidèle à ses affections, il choisit pour son secrétaire d'État le jésuite écossais *Inès*, ne voulant pas absolument s'apercevoir que les enfants de Loyola ne servent jamais que leur compagnie et ne donnent à tout le reste qu'un simulacre de dévouement.

Enfin, tout étant prêt pour le départ, le roi alla trouver Jacques II à Saint-Germain, et, remettant à ce prince pour dernier présent la cuirasse et les armes qui lui ont servi dans toutes ses campagnes, il lui dit : « Puissent-elles vous « porter bonheur ! » Puis il ajouta en embrassant le monarque anglais : « Adieu, monsieur mon frère. Je ne saurais « dire combien je suis touché de vous voir partir, plaise « à Dieu cependant que je ne vous revoie jamais. Mais si « par malheur vous êtes forcé de revenir, vous me retrou- « verez tel que vous me voyez. » Jacques II est parti de Saint-Germain le 28 février pour se rendre à Brest, où il est arrivé le quatrième jour. Deux heures après le départ de Sa Majesté, la reine Marie est allée enfermer elle et son fils au couvent de Poissy, où la supérieure, Mme Charlotte d'Ailly, a reçu cette vertueuse princesse avec toute la distinction due à son rang.

•

Le duc de Bourgogne grandit; il vient d'être enlevé aux femmes. M. le duc de Beauvilliers, premier gentilhomme de la chambre, est nommé gouverneur de ce jeune prince; Sa Majesté a choisi l'abbé Fénelon pour son gouverneur. Son Altesse Royale, qui a de la vivacité et promet d'avoir de l'esprit, a supplié le roi de le faire mousquetaire, de lui donner un maître d'exercice et de le passer en revue avec les autres. Le roi lui a demandé s'il voulait être mousquetaire noir ou gris. « Tous les deux ensemble, a « répondu le petit espiègle, et, pour cela, Votre Majesté « n'a qu'à me donner un de ses chevaux pies. » Cette sail-

lie ingénieuse a valu beaucoup de caresses à l'enfant et plus encore de bonbons.

Pendant que Jacques II se disposait à descendre en armes sur les côtes d'Irlande, le parlement d'Angleterre, par l'adroite instigation de Guillaume III, déclarait le trône vacant ; et les états, assemblés sous le nom de *Convention*, déféraient la couronne au prince et à la princesse d'Orange, déjà établis dans le palais des rois de la Grande-Bretagne. Un peu plus tard, c'est-à-dire au moment où Stuart recevait l'hommage du comte de Tyrconell, vice-roi d'Irlande, qui lui était resté fidèle, on couronnait Guillaume à Londres, et les Écossais le proclamaient à Édimbourg. Après cette double solennité, qui prouvait à Stuart qu'il ne pouvait compter que sur un quart au plus de ses anciens sujets, le prince d'Orange se disposa à marcher contre son concurrent, et déclara avant tout la guerre au roi de France qui le favorisait. Le prince hollandais ne négligea pas, dans le même temps, de pousser la république à conclure une alliance avec l'empereur, qui pouvait prêter un appui imposant à cet État trop faible pour lutter corps à corps avec Louis XIV. Léopold promit volontiers de soutenir la Hollande, pourvu que cette puissance s'engageât à empêcher de toutes ses forces qu'un prince français ne montât sur le trône d'Espagne, après la mort de Charles II, au préjudice de la maison d'Autriche. Cette condition, que les Hollandais acceptèrent, fut l'objet d'un article dit *secret* mais que tout le monde connut dès le lendemain de la signature du traité, comme il arrive toujours en pareil cas.

A peine Jacques II avait-il le pied dans la partie de son royaume qui lui est restée fidèle, que Louis XIV lui envoyait un nouveau secours d'hommes et d'argent. Cette fois M. de Lauzun, mieux inspiré que la première, partit pour l'Irlande sans conditions et après avoir obtenu un commandement, se résignant à aller mériter la faveur qu'il avait naguère sollicitée d'avance. Le comte de Château-Renaud, avec vingt-trois vaisseaux de ligne, fut chargé de porter en Angleterre le second corps destiné à

soutenir l'expédition de Stuart ; il y arriva malgré l'opposition d'une flotte anglaise commandée par le vice-amiral Herbert, et que le marin français battit et dispersa. Après une navigation de seize jours M. de Château-Renaud rentra à Brest vainqueur de la marine anglaise, et amenant sept navires hollandais richement chargés qu'il avait pris au retour de son expédition.

Les nouvelles qui nous parviennent de l'Irlande annoncent peu d'activité de la part de l'armée expéditionnaire ; les exploits de Jacques II se sont bornés jusqu'ici à tirer cent mille livres de son petit trésor pour récompenser la fidélité du comte de Tyrconell, à lui remettre de la part de Louis XIV une épée enrichie de pierreries, et à conférer le titre de duc à ce vice-roi. Quelques villes irlandaises, d'abord soumises au prince d'Orange, ont ouvert leurs portes à Jacques II, mais Londonderry lui a résisté. Il a mis le siège devant cette place, défendue par un prêtre presbytérien nommé *Valker*, et qui n'a pour toute garnison qu'une milice bourgeoise. Le maréchal de Schomberg, que Guillaume III a mis à la tête des troupes anglaises envoyées en Irlande, n'a fait encore aucun mouvement d'importance, il observe sagement l'armée royale, et celle-ci, avec moins de sagesse, s'abstient d'attaquer... Le roi s'amuse à rassembler un parlement à Dublin ; c'est prendre les choses à rebours : il eût été temps de préparer des édits quand Sa Majesté aurait eu un pays à gouverner ; la première loi que ce prince ait à donner à l'Angleterre doit être faite par son épée.

La reine Marie, voyant languir la cause du roi son mari, est triste, abattue, et pleure sans cesse. A la sollicitation de Louis XIV, cette princesse est retournée, un peu contre son gré, à Saint-Germain. Le roi, dont l'âme est si bonne, si compatissante, surtout pour les femmes, va presque tous les jours consoler l'affligée Marie ; il adoucit sa douleur par tous les moyens qu'il peut imaginer, ne se rend jamais auprès d'elle sans porter quelques petits présents ; et elle les accepte parce que ce sont toujours des objets qui conviennent à la piété de cette reine, aussi dévote que malheureuse. Il est peu de voyages à Marly,

peu de fêtes à Trianon auxquels Marie ne soit pas invitée; Louis XIV ne se borne pas à la prier d'y venir, c'est toujours lui qui va la prendre dans son carrosse. Enfin aucun soin, aucune attention, aucune manière engageante ne sont omis pour dissiper les chagrins de la souveraine... Le monde, dans cette circonstance, ne croit point à la bonté tout à fait désintéressée d'un prince dont la galanterie fut jadis portée si loin ; on dit, sans trop de réserve, que la dévotion de Sa Majesté faiblit, qu'il y a de l'amour sous jeu ; et Mme de Maintenon me semble partager cette opinion, qui pour elle est une terrible crainte. Tous les confesseurs et directeurs de conscience qui approchent de Sa Majesté, Bossuet, de la Chaise, Gobelin, le curé de Versailles, ont reçu l'ordre de ranimer les feux de l'enfer devant les yeux du roi pour l'empêcher de courir de nouveau vers la damnation ; Bourdaloue a été invité à glisser un renfort de diables dans ses sermons ; Mme de Maintenon elle-même redouble d'exhortations antimondaines auprès de Sa Majesté ; enfin hier, en entrant chez elle, le roi a vu le nombre des images saintes doublé dans son appartement : ce prince ne pouvait porter les yeux sur aucune partie de la tenture qu'ils ne tombassent sur une Madeleine, un saint Jérôme ou une Passion.

La levée de boucliers continue d'un bout à l'autre de l'Europe : tandis que Louis XIV déclare la guerre à l'Angleterre et au prince d'Orange *usurpateur*, ainsi qualifié dans le manifeste, la diète de Ratisbonne déclare la France ennemie de l'Empire, et l'électeur de Brandebourg s'empare de Kaisersberg. Dans un temps où toutes les puissances de l'Allemagne peuvent s'élancer en même temps vers nos frontières, M. de Louvois a osé proposer au milieu du conseil de brûler une seconde fois le Palatinat, afin de mettre un désert aride entre la France et ses ennemis. Le roi, qui n'a point oublié la tache que le premier incendie de ce pays imprima sur sa vie militaire, a repoussé avec horreur la proposition de son ministre de la guerre ; mais il y a longtemps que cet homme d'Etat a brisé tous les

freins de l'audace ; il s'est promis de saccager le Palatinat, au mépris de la volonté de son maître. Peu de jours après le conseil où le roi avait défendu l'horrible mesure, un courrier portant l'ordre de l'exécuter partit secrètement de Versailles, expédié par Louvois. Mme de Maintenon en fut informée aussitôt par les espions qu'elle entretient secrètement auprès du ministre ; elle résolut de prévenir à l'instant le roi. Fut ce un sentiment d'humanité qui lui dicta cette conduite? Les précédents de la marquise ne viennent point à l'appui de cette opinion... Cent vingt mille protestants ont péri, cinq cent mille ont dû s'expatrier, sans que cette ancienne protestante ait élevé la voix pour implorer la miséricorde ou plutôt la justice royale en faveur de tant d'infortunés. Cette indifférence glaciale opposée au malheur de ses compatriotes laisse peu de probabilité à la supposition que Mme de Maintenon ait voulu protéger un peuple allemand. C'est bien plutôt de son ennemi particulier qu'elle trouve enfin et saisit l'occasion de se venger. On sait tout ce qu'une âme dévote peut contenir de fiel ; la compagne du roi n'avait encore pu venger que par des allusions l'obstacle que Louvois chercha à opposer au mariage secret, et celui qu'il ne cesse d'apporter à sa déclaration publique ; peut-être la vindicative marquise ne serait-elle satisfaite qu'en voyant infliger à Louvois le sort d'*Aman*.

Hier le ministre de la guerre entrait chez Mme de Maintenon, où le conseil devait tenir ; il n'y avait encore que lui d'arrivé.

— Vous allez vous moquer de moi, dit en souriant la marquise, d'attacher quelque foi aux songes, qui sont de si grands menteurs; mais j'ai rêvé cette nuit que, nonobstant la défense du roi, le Palatinat était en flammes.

— Les rêves ne mentent pas toujours, madame, répondit le marquis ; je sais servir le roi malgré lui.

— Parleriez-vous sérieusement, monsieur ? demanda Louis XIV avec un grand éclat de voix.

— Très sérieusement, sire, répondit tranquillement Louvois, cette mesure extrême est indispensable ; j'ai fait partir ce matin un courrier pour en porter l'ordre.

— Insolent ! s'écria le roi en se saisissant des pincettes.

— Ah ! sire, que faites-vous ? dit Mme de Maintenon, qui s'était jetée entre le monarque et son ministre.

— Laissez-moi, madame, laissez-moi châtier cet impudent valet !

— Sire ! s'écria à son tour Louvois dont le regard étincelait de fureur, respectez-vous, si vous voulez qu'on vous respecte... Ceci n'est plus un jeu de comédie. Si, à la sollicitation d'une femme ambitieuse, mécontente de ne pas régner, Votre Majesté a pu oublier les services que depuis vingt-cinq ans je ne cesse de lui rendre ; si elle s'est associée à la vengeance d'une favorite adroite jusqu'au point de me faire insulter sur un théâtre, j'espère au moins que cet oubli de dignité n'ira pas jusqu'à me frapper...

— Eh bien, malheureux, qu'un courrier parte à l'instant pour contremander le premier... Je te rends responsable de l'événement sur ta tête... Une seule maison brûlée sera ton arrêt...

Le contre-ordre partit, mais trop tard... Le Palatinat était en cendres... L'indignation de toute l'Europe est soulevée contre le roi, et Louvois n'a perdu que la faveur de ce prince... Cette tête qu'il songea un moment à faire rouler sur l'échafaud, elle renferme peut-être tout ce qui reste parmi nous du génie de la guerre pour soutenir la gloire militaire de Louis XIV.

La réputation de Mme la Dauphine paraît absolument sans tache à beaucoup de gens; un nombre à peu près égal de médisants blâme l'attachement de cette princesse pour sa femme de chambre, Bessola, jusqu'au point d'y voir des impuretés ; enfin quelques personnes ont cru apercevoir une intrigue entre Son Altesse Royale et M. de la Trémouille. Il est certain que ce gentilhomme, le mieux fait, mais en même temps le plus laid et le moins spirituel de tous les courtisans, fait publiquement l'amoureux auprès de la Dauphine. On n'y a pas fait d'abord la moindre attention, parce qu'on ne peut empêcher les folles idées d'avoir cours. Mais enfin la curiosité a été excitée

quand les observateurs ont vu la princesse causer avec M. de la Trémouille plus souvent qu'avec tout autre seigneur; alors les malins esprits ont jasé, en assurant qu'après tout il ne serait pas sans exemple qu'une princesse du sang préférât les belles formes aux beaux visages. Les propos sont-ils revenus à Son Altesse Royale, ou M. de la Trémouille a-t-il osé déclarer une passion qui aurait offensé ? C'est ce que personne à la cour ne peut assurer bien précisément. Dans l'une ou l'autre hypothèse, la Dauphine s'est crue obligée de faire défendre au soupirant de paraître devant elle ; Mme d'Arpajon, qui a été chargée d'intimer cette interdiction, n'a point divulgué le motif dont elle l'a sans doute appuyée, et la disgrâce elle-même serait restée secrète si le disgracié n'eût fait la sottise d'aller s'en plaindre au roi. « Monsieur, a répondu Sa « Majesté, Mme la Dauphine a agi fort sagement; elle avait « sans doute ses raisons pour prendre ce parti, et le seul « tort qu'elle ait eu c'est de ne l'avoir pas pris plus tôt.. » Malgré tout cela, je retrouve sur mes tablettes de 1688 qu'à la promotion des chevaliers de l'ordre, en date du 3 décembre, Mme la Dauphine a protégé M. de la Trémouille...

Nota bene. Depuis quelques jours, et à la grande surprise de la cour, Son Altesse Royale s'est mise à courir le cerf... Cela ressemble singulièrement à une distraction cherchée hors de ses habitudes pour s'étourdir sur un chagrin ou tout au moins sur une forte contrariété.

Les Irlandais royalistes, ne se trouvant point pourvus de tout ce qui peut favoriser un siège, ont été forcés de lever celui de Londonderry, après avoir fait manger aux assiégés leurs chevaux, leurs chiens et leurs chats. Cet événement est d'une faible importance par lui-même ; mais un petit échec fait toujours beaucoup de tort à une armée quand elle n'a pas encore obtenu de succès, et c'est le cas où se trouve celle de Jacques II.

Louis XIV a longtemps négocié à Madrid, par son ambassadeur, pour déterminer Charles II à embrasser la cause

des Stuart ; mais l'influence de Léopold l'ayant emporté, Sa Majesté a déclaré la guerre au roi d'Espagne.

Sur la Moselle et le Rhin, la fortune des armes de Sa Majesté varie depuis quelque temps : tandis que le marquis de Boufflers s'emparait de la place peu importante de Cocheim, le maréchal d'Humières se faisait battre à Valcourt par le prince de Waldeck. Mais la balance des destinées militaires semble vouloir pencher en faveur des ennemis ; Mayence, que défendait le marquis d'Uxelles, vient de se rendre au duc Charles de Lorraine après cinquante jours de tranchée ouverte. Les conditions de la capitulation du général français ont été honorables, ce qui lui a fait dire par Louis XIV : « Marquis, vous avez défendu « la place en homme de cœur, et vous avez capitulé en « homme d'esprit. » Malgré cet éloge de sa conduite, M. d'Uxelles, s'étant montré à la comédie française quelques jours après son retour de l'armée, fut hué par le public au moment où il allait prendre place sur le théâtre. Le parterre s'obstina à lui crier *Mayence* pendant un quart d'heure, et cet officier général fut contraint de capituler une seconde fois en se retirant. Une circonstance remarquable du siège de Mayence c'est que cette place n'ayant été forcée de se rendre qu'à défaut d'un approvisionnement suffisant, que M. de Louvois avait négligé d'y for mer, M. d'Uxelles eut la délicatesse de taire cette circons tance qui le justifiait complètement. Le ministre de la guerre, qu'un rien pourrait perdre, sut gré au marquis de sa discrétion, dont celui-ci avait senti toute la conséquence.

M. le prince, fils du grand Condé, est dans une situation d'esprit qui afflige sincèrement la cour, parce que ce seigneur a dans ses moments lucides du mérite et des qualités estimables. On avait remarqué dans la première jeunesse du prince que, malgré beaucoup d'aptitude, une activité soutenue, une valeur éclatante, et la plus grande envie d'imiter son illustre père, il n'avait jamais pu comprendre les premiers éléments de la guerre. Vainement en a-t-il fait longtemps son étude particulière, vainement a-t-il tâché de se pénétrer des leçons que le vainqueur de

Rocroi lui donnait en présence de l'ennemi; tous les principes du grand art ont échappé à cet homme vraiment supérieur sous d'autres rapports, et l'illustre Condé s'affligea souvent de ne pouvoir laisser à son fils l'héritage de ses grands talents avec celui de son nom. Ce déni d'intelligence spéciale tenait déjà sans doute à un dérangement moral qui s'est aggravé de plus en plus dans la suite. Mme la princesse a eu beaucoup à souffrir de cette espèce de maladie: son mari était jaloux jusqu'à la fureur, quoique cette dame ait toujours été d'une laideur repoussante, et qu'une bosse assez prononcée contribuât à éloigner d'elle tout danger de séduction. Elle était à toute heure exposée aux plus bizarres fantaisies de son maniaque époux: quelquefois il la tirait brusquement de son lit pour lui faire entreprendre un voyage dont il ne l'avait point prévenue, et à peine était-elle dans son carrosse qu'il changeait d'avis et la renvoyait se coucher. On cite une année où la pauvre princesse partit ainsi, quinze jours de suite, pour aller à Fontainebleau, sans avoir jamais dépassé le bout de la rue. Il arrivait souvent que Son Altesse, envoyant chercher sa femme à l'église, lui faisait quitter la grand'messe, vêpres ou complies ; on a vu même des laquais contraindre cette pieuse dame, par ordre exprès de leur maître, à s'éloigner de la sainte table où elle allait communier. Tous ces dérangements impies n'avaient pour motifs que des caprices insignifiants ; un jour M. le prince fit sortir en toute hâte la princesse d'un confessionnal de Saint-Sulpice ; il s'agissait de voir un gros singe dont il venait de faire l'acquisition.

Encore si Mme de Condé n'eût été assujettie qu'à ces étranges idées, sa patience angélique en eût aisément triomphé ; mais dans les intervalles de ces folies inoffensives il prenait quelquefois à M. le prince des accès d'humeur sombre pendant lesquels il passait avec sa femme des brusqueries aux injures, et de celles-ci aux coups... L'infortunée jetait alors les hauts cris ; mais si un valet compatissant eût osé se présenter sur le lieu de la scène, Son Altesse l'eût infailliblement tué. Depuis quelques années

ce prince, qu'on ne peut s'empêcher de plaindre, n'éprouve plus de ces violentes crises; son égarement consiste aujourd'hui dans une indécision continuelle : en moins d'une heure il change vingt fois d'avis sur la moindre chose, il ne sait jamais le matin où il prendra son dîner ; aussi lui en prépare-t-on tous les jours à Paris, à Chantilly, à Ecouen et à Versailles. Heureusement cette multiplicité de repas ne cause pas de grands frais, Son Altesse se contentant d'un potage et de la moitié d'un poulet rôti sur une croûte de pain.

Il y a des saisons où M. le prince se croit métamorphosé en diverses espèces d'animaux, mais plus particulièrement en chien. Un soir, au coucher du roi, pendant la prière, les courtisans virent Son Altesse jeter à diverses reprises la tête en l'air et ouvrir la bouche comme pour faire entendre un aboiement, que pourtant il réprimait. Un autre jour, saisi de cette même envie canine au lever, M. le prince ne put s'en rendre maître autant, et s'approchant, d'une croisée ouverte, il mit la tête dehors et se satisfit... il aboya.

Par un genre différent de folie, M. de Condé ne mangea rien pendant un assez long espace de temps sans l'avoir pesé aussi soigneusement que s'il se fût agi de diamants. Ce n'est pas tout, ce qui sortait du corps de ce prince était soumis à la balance avec non moins d'exactitude, non moins de scrupule, et souvent il dissertait à perte de vue en présence des médecins sur une différence de dix grains dans le produit de ses digestions.

Enfin, après cette manie, en vint une autre plus étrange encore, plus inquiétante surtout. Un matin de l'automne dernier, M. le prince déclara qu'il était mort, et que, les morts ne mangeant plus, il était désormais inutile de rien lui servir. Vainement son médecin voulut-il lui persuader qu'il vivait, et qu'en conséquence il devait se nourrir, le malade persista dans son idée et refusa toute espèce d'aliments. Par bonheur, il vint à la pensée du docteur que l'exemple pourrait bien agir sur un fou comme sur un autre : il dit au prince qu'en effet il était bien mort, mais que lui médecin se faisait fort de montrer à Son Altesse

des morts qui mangeaient de fort bon appétit, et qui étaient certainement des morts de bonne maison. Le prince ayant promis de croire à la preuve si elle était démonstrative, des défunts, bien stylés d'avance, parurent assis à une table copieusement servie, et mangèrent de façon à défier les vivants. Le soi-disant trépassé eut envie de faire comme eux, il s'en trouva à merveille; mais pendant un mois il ne voulut dîner et souper qu'à la table des morts, et c'était à qui mourrait parmi les amis de l'ingénieux docteur pour vivre chez le prince de Condé.

Le roi vient encore d'accorder la paix aux Algériens après les avoir contraints par ses vaisseaux à implorer sa clémence. Mais la fortune continue de nous être contraire sur le Rhin : M. d'Asfeld a rendu le 28 octobre la forte place de Bonn à l'électeur de Brandebourg, qui pour s'en emparer a dû appeler à son secours le duc Charles de Lorraine, en qui réside maintenant toute la gloire militaire de l'Empire. Le baron d'Asfeld est mort à Aix-la-Chapelle des blessures qu'il a reçues pendant le siège de la ville qu'il défendait.

L'honorable M. Lepelletier, après avoir plié six ans sous le faix du contrôle général, a enfin obtenu du roi qu'il lui ôtât ce fardeau. Les finances étaient une matière trop litigieuse pour l'âme candide de ce vieux magistrat, et les comptes des fermiers généraux lui ont semblé plus obscurs que les éléments du droit canon, qui pourtant ne le sont pas mal.

C'est à M. de Pontchartrain que Sa Majesté parle de remettre les clefs des coffres de l'État; nous verrons s'il sait les remplir avec intelligence et les vider avec mesure. Pour augmenter la matière monnayée qui s'y trouve en ce moment, le roi a fait *ordonner* que l'on portât à la Monnaie toute son argenterie ; ce prince a donné l'exemple, et toute la famille royale l'a suivi. Il eût peut-être mieux valu faire moins de loteries à la cour... Mme la duchesse de Lude, jalouse de suivre ce beau mouvement d'abnégation de grandeur, a fait mettre en pièces tous ses ustensiles d'argent et les a envoyés... chez son orfèvre, qui

lui a fait passer en échange environ vingt-sept mille écus qu'elle a déposés... dans sa cassette.

Deux personnages illustres par des titres bien différents sont morts cette année à Rome : Christine, reine de Suède, et le pape Innocent XI. J'ai peint ailleurs une princesse que la nature avait favorisée d'un esprit étendu, d'un génie fécond, qui ne servirent que ses passions et ne tournèrent qu'à sa honte. Elle est morte comme elle avait vécu. *Odescalchi* laisse après lui la mémoire d'un pape honnête homme ; c'est une qualité que peu de souverains pontifes ont obtenue ; il est malheureux qu'un vicaire de Jésus-Christ ne puisse pas travailler plus souvent à la mériter. Le Vénitien *Ottoboni* règne maintenant au Vatican sous le nom d'Alexandre VIII ; Sa Sainteté avoue ingénument qu'elle doit son exaltation à M. de Chaulnes, ambassadeur de France ; ce qui veut dire en d'autres termes que nous avons un pape du choix de Louis XIV. Nous voilà donc sûrs d'avoir toujours raison en cour de Rome ; grand bien nous fasse !

M. le duc de Montausier a terminé aussi cette année sa vertueuse carrière. Aucun homme ne fut moins propre au métier de courtisan : c'était un sage taillé à l'antique. Sa vertu austère s'irritait de tout ce qui n'était pas droit et loyal ; aussi ne jouit-il jamais que d'une demi-faveur : la franchise ne prospère pas sur le terrain de la cour. Quelques traits suffiront pour achever de peindre ce seigneur. Dans une de ses conférences avec le Dauphin, dont il était le gouverneur, M. de Montausier ayant touché par mégarde le bras du prince, celui-ci s'imagina avoir été frappé. « Comment, monsieur, s'écria-t-il, vous me frap-« pez ! qu'on m'apporte mes pistolets. — Apportez à mon-« seigneur ses pistolets », ajouta froidement le gouverneur. Les armes étant apportées, M. de Montausier les remit entre les mains de son élève et lui dit : « Voyez, « monseigneur, ce que vous voulez faire. » Le prince tomba aux genoux du vertueux gentilhomme. Voici maintenant qui prouve le peu de cas que le duc faisait des complaisances de cour : Un jour le Dauphin, s'exerçant à

tirer au blanc, envoya la balle si loin du but que M. de Montausier se moqua de lui. « Tirez ! » dit-il ensuite au marquis de Créqui, qui passait pour être fort adroit... Le eune courtisan tira, et sa balle frappa un pied plus loin que celle de *Monseigneur*. « Ah ! petit serpent, s'écria le « gouverneur, il faudrait vous étrangler. »

Quand M. de Montausier eut fini l'éducation de Son Altesse Royale, il lui dit : « Monseigneur, si vous êtes « honnête homme, vous m'aimerez; si vous ne l'êtes pas, « vous me haïrez, et je m'en consolerai. » On croirait entendre Caton... Oh ! non, le duc de Montausier n'était pas un homme de notre temps.

CHAPITRE XXX

1690-1691

M. de Pontchartrain contrôleur général. — Les charges à finance. — Racine gentilhomme de la chambre. — Chasses et promenades du roi. — La misère publique et les riches étrennes. — Mort du célèbre peintre Le Brun. — Mignard le remplace comme premier peintre du roi. — Parallèle de ces deux artistes. — Le portrait ; l'hermine et la couronne. — Incendie au château. — Les dames réfugiées et les mousquetaires. — Mort du duc de Lorraine. — Mort de la Dauphine. — Un dernier mot sur cette princesse. — Bessola ; le double fond du coffre. — Le Dauphin et Mme de Route. — Mme de Montespan et les diamants du Dauphin. — Vengeance d'une dévote. — Victoire de Fleurus. — Les exploits du duc du Maine trouvent des incrédules. — Les chevaux et les papillons. — Première victoire maritime. — Les Français ont l'empire de la mer. — Perte de la bataille de la Boyne par les troupes de Jacques II. — Mort de Schomberg. — Le prince d'Orange est blessé. — Indécentes réjouissances à Paris. — Combat dans le réfectoire des cordeliers de Mantoue. — Guerre en Savoie ; succès de Catinat. — *L'Histoire des perruques* par l'abbé Thiers. — Mœurs et usages des Parisiens en 1690. — L'hôpital des fous de Londres bâti sur le plan du Louvre. — Les cabinets secrets de Marly sur le plan de *Saint-James*. — Mort de M. de Seignelai. — M. de Pontchartrain le remplace à la

marine. — Portrait de ce dernier. — *L'homme au masque de fer* à la Bastille — Retraite de Mme de Montespan aux filles de Saint-Joseph. — Pénitence et vanité. — Intérieur de Mme de Maintenon. — Échappée de vue sur la cour. — Mort de Louvois. — Détails sur cet événement. — Effet qu'il produit sur Louis XIV et Mme de Maintenon. — Coup d'œil sur la situation militaire de la France. — M. de Barbezieux ministre à vingt ans. — Commencement du pouvoir suprême de Mme de Maintenon. — Mot ingénieux de M. de Valincourt. — Franchise de Catinat.

M. de Pontchartrain remplace décidément l'honnête Lepelletier au contrôle général; ce nouveau financier a eu dès son entrée en fonction la singulière idée de se faire rendre compte du montant des monnaies d'or et d'argent en circulation, comme s'il avait envie de frapper un impôt sur les espèces monnayées. Gourville, qui s'était chargé de procurer ce renseignement au ministre, lui a tenu parole : on sait donc qu'il circule en France au moment où j'écris cinq cents millions en pièces frappées à toutes effigies. Poussant plus loin ses recherches, Gourville a constaté que l'or et l'argent employés en ornements d'église, ustensiles et grosse bijouterie, s'élèvent à une valeur d'environ deux cents millions.

Je ne sais pas au juste à quoi servira cette donnée; mais on parle de créer encore de nouvelles charges à finance, triste ressource des gouvernements nécessiteux, mode d'emprunt plus malheureux que tout autre. En effet, si l'État emprunte purement et simplement, il ne contracte qu'une obligation, celle de servir un intérêt, tandis que par la création des charges il s'impose la même obligation, et se donne souvent de mauvais serviteurs, parce que l'homme qui peut acheter un emploi se croit toujours assez de mérite pour le remplir. Colbert que les circonstances impérieuses firent tant de fois recourir à cette déplorable manière de battre monnaie, avait donc bien raison de dire : « Quand le roi crée un office, le bon Dieu « crée en même temps un nigaud pour l'acheter; mais il « faut que ces deux créations marchent de front... » Aussi le résultat invariable de ce système est-il d'augmen-

ter la dette de l'État, et d'avoir force nigauds en titre.

Ce n'est pas parmi ces derniers qu'il faut classer l'illustre Racine, que Sa Majesté vient de nommer gentilhomme ordinaire de sa chambre : l'auteur de *Phèdre* et d'*Andromaque* n'a versé ni deniers dans les coffres royaux ni sottises dans le cours des affaires publiques. Mais, quoique Racine n'ait pas donné d'argent pour sa charge, convenons qu'il la paye cher... L'homme de génie qui devient courtisan par devoir, par *service*, fait un sacrifice énorme; et le prince des poètes n'est plus qu'un bien petit personnage dans l'antichambre de Versailles.

Hier, dimanche, la plus belle journée d'hiver qu'on eût vue depuis longtemps, a déterminé le roi dès son lever à courir le cerf dans la forêt de Saint-Germain; sur-le-champ M. Le Grand a commandé les équipages de chasse, et tous les courtisans admis à l'honneur de la *casaque* ont été mettre cet habit, qui est bleu, galonné d'or et d'argent avec doublure rouge. Puisque l'occasion se présente de parler des chasses du roi, je vais y consacrer quelques lignes et dire un mot des promenades de Sa Majesté. Louis XIV chasse au courre au moins une fois par semaine à Marly, à Saint-Germain ou à Fontainebleau. Le cerf est la bête que le roi poursuit de préférence. Tous les courtisans peuvent être du courre; mais, comme on sait qu'un trop grand nombre de chasseurs importune Sa Majesté, elle n'est ordinairement environnée que des gentilshommes ayant la *casaque*. D'ailleurs le roi ne veut pas qu'on le suive dans les forêts par devoir, mais par goût. Louis XIV a repris l'habitude de chasser à cheval, interrompue quelque temps après la chute dans laquelle ce prince s'était démis le bras. Cependant une calèche attelée de quatre chevaux est toujours tenue à proximité, et Sa Majesté s'en sert de temps en temps quand le courre se prolonge. Quatre pages, qu'on nomme les *quatre ordinaires* ou les *quatre surtouts* à cause des surtouts bleus dont ils sont revêtus, suivent à cheval le roi, portant sur des coussins les chiens dont il aime le plus à se servir.

Une ou deux fois la semaine Sa Majesté se contente d'aller tirer dans le parc de Versailles, particulièrement les dimanches et jours de fête ; cette récréation ne dure guère que trois ou quatre heures, et le roi revient toujours dîner au château, à moins qu'il n'ait prévenu en partant qu'il dîne à Trianon.

Les jours où le roi ne chasse pas il fait toujours quelque promenade plus ou moins longue, il faut qu'il respire le grand air; s'il en était privé, sa santé serait promptement altérée. Les maux de tête, auxquels Sa Majesté est fort sujette par suite de l'abus des parfums, l'assaillent dès qu'elle se tient renfermée. Aussi trouve-t-on presque toujours une croisée ouverte dans la chambre où ce prince se tient; Mme de Maintenon reste dans son propre appartement exposée à des courants d'air continuels, dont le roi ne songe pas même à prévenir l'incommodité pour la marquise, et l'hiver les dames admises à l'honneur du carrosse de Sa Majesté pendant les voyages doivent se résigner à grelotter entre deux glaces baissées pour renouveler l'air qu'il respire. Louis XIV sort quelque temps qu'il fasse : le vent, la neige, la gelée, une pluie d'averse, rien ne l'arrête; il hume un air vif, il est content. Les promenades du roi ont pour but de visiter les ouvriers toujours occupés à ses bâtiments et dans ses jardins, ou de se rendre avec des dames à une collation qu'il a fait servir dans le parc de Versailles, dans celui de Marly, et, pendant les voyages de Fontainebleau, dans la belle forêt qui touche au château. En général, le roi n'est suivi, lorsqu'il se promène, que par les principaux officiers de la cour et les personnes qui approchent le plus de sa personne; lui seul alors demeure couvert. Mais durant les voyages, soit à Marly, soit à Fontainebleau, comme toutes les personnes qui en font partie ont été désignées par Sa Majesté, toutes ont la liberté de l'accompagner dans les jardins. Marly a de plus un privilège que n'ont pas les autres résidences, c'est qu'à l'heure des promenades, et au moment où le roi sort du château, il dit tout haut : *Messieurs, le chapeau !* espèce de commandement auquel tout le monde doit se

couvrir. Cet ordre est même tellement impératif, que Sa Majesté trouverait mauvais que le plus simple employé de la maison différât d'une seconde à mettre son chapeau.

Le roi envoya le jour de l'an à *Monseigneur* une bourse de cinq mille louis d'or pour étrennes ; c'est beaucoup pour un moment critique où l'on a *donné l'ordre* aux habitants de Paris de porter leur argenterie à la Monnaie. Sa Majesté a fait remettre la même somme à Mme la duchesse, mais très secrètement, afin de ne pas exciter la jalousie de Mme la princesse de Conti, qui n'a pas reçu de semblable présent, parce que la roi trouve, dit-on, qu'elle porte un peu loin la liberté du veuvage.

La France a perdu Le Brun, l'un des peintres les plus distingués qui aient existé, cet artiste que la nature avait favorisé, comme Michel-Ange, d'une aptitude embrassant tous les arts, enfin l'auteur de la grande galerie de Versailles, pour l'exécution de laquelle il fit jaillir de sa tête les inspirations du peintre, de l'architecte et du sculpteur. Cet homme justement célèbre était premier peintre du roi, directeur de la manufacture des Gobelins et chancelier de l'académie de peinture. Mignard obtient après Le Brun la place de premier peintre de Sa Majesté, ce qui ne veut pas dire que le nouveau fonctionnaire remplace l'ancien. Le Brun dans ses compositions étincelait de génie. Mignard n'a que de l'esprit ; le premier se montrait tout à la fois dramatique, vigoureux, correct, vrai, le second ne brille que par une grâce trop recherchée et par la vivacité souvent outrée de ses couleurs. L'emploi de Le Brun est donc occupé, il n'est pas rempli. Mais Mignard possède une qualité qui manquait quelquefois à son prédécesseur, celle de courtisan : le caractère de ce peintre est flatteur comme son pinceau. Mignard termina dernièrement un portrait de Mme de Maintenon, que le roi avait fait peindre en sainte Françoise, et cela dans le plus grand secret, afin qu'on ne pût révéler à cette dame la douce surprise que ce prince lui ménageait en lui montrant ce portrait placé à côté du sien. Mignard fut discret, personne ne sut ce qui se pas-

sait, personne... que Mme de Maintenon ; mais elle promit d'être bien surprise quand le tableau lui serait montré. Au moment où le peintre n'avait plus qu'à s'occuper du costume, il voulut connaître à cet égard le goût du roi, et l'on va voir que Mme de Maintenon avait laissé percer quelque chose du sien.

— Sire, dit Mignard, à cette main que je n'ai pu rendre aussi belle qu'elle est placerai-je l'anneau conjugal ?

— Peu importe, répondit Sa Majesté.

— Je crois, sire, reprit l'artiste, que l'hermine siérait bien à cette figure, et si Votre Majesté le permet...

— Sans doute ; donnez-lui le manteau d'hermine, la sainte l'avait bien mérité.

— Alors la couronne vient d'elle-même...

— Halte là, monsieur Mignard, les saints n'ont pas besoin de couronne. Le roi tourna le dos à son premier peintre, et de ce jour il fut persuadé que cet artiste était initié à d'autres secrets que ceux de l'art.

Un accident qui a failli avoir des suites fort graves a mis sur pied la nuit dernière toute la population du château de Versailles, depuis les cuisines souterraines jusqu'aux lucarnes. On a entendu pendant un quart d'heure le son des tambours, des trompettes, des cloches, se mêlant au bruit des armes prises en tumulte dans les cours, dans les appartements, armes qui s'échappant de la main des gardes endormis tombaient en résonnant sur les parquets. Après beaucoup de courses, de cris, de demandes inutiles, on a su que le feu avait pris dans l'appartement de Mme d'Harcourt.... On s'était bientôt rendu maître des flammes; mais les craintes ne se sont pas calmées aussi vite: le cri *Au feu!* répété par mille voix a continué de se faire entendre dans tous les coins du château. L'alarme a été générale. Par je ne sais quelle prédilection, née peut-être de la frayeur, une foule de dame à demi nues s'étaient réfugiées dans la salle des gardes, où sans doute elles espéraient trouver des secours plus sûrs qu'ailleurs, parmi des hommes plus robustes que les autres. On a vu au

milieu de cette multitude effrayée Mme de Caylus, qui s'était élancée éperdue des appartements de Mme de Maintenon, sa tante, sans s'apercevoir qu'elle découvrait aux mousquetaires de Sa Majesté infiniment plus de charmes qu'elle n'en avait montré à Saint-Cyr quand elle y jouait la *Piété*. Mme de Coulanges, qui ne joua jamais la piété nulle part, était aussi du nombre des beautés fugitives ; sa toilette n'était pas des moins négligées, et les gardes de se dire tout bas : « Cela devait être fort bien il y a quelque dix ans... » Nous verrons si M. de Coulanges fera une chanson là-dessus [1]. Revenons à l'incendie : les meubles et les habits de Mme d'Harcourt ont été entièrement consumés, elle-même a eu la main un peu brûlée. Le roi et *Monseigneur* étaient déjà couchés ; ils se sont réveillés en sursaut, mais on les a promptement rassurés. Cependant comme la chambre du roi avait été soudainement détendue, Sa Majesté n'a pu s'y recoucher ; elle a été passer le reste de la nuit chez le Dauphin.

La mort enleva, le 17 avril, un des redoutables adversaires de nos généraux, un adversaire auquel la France ne pouvait peut-être opposer que le seul Luxembourg : Charles V, duc de Lorraine, a fini sa carrière aventureuse, mais ornée de quelque gloire, à Vals, près Lintz, en Autriche. Il écrivit de son lit de mort cette lettre à l'empereur ; « Sacrée Majesté, suivant vos ordres je suis parti d'Ins-« pruck pour me rendre à Vienne ; mais je suis arrêté « par un plus grand maître. Je vais lui rendre compte « d'une vie que je vous avais consacrée tout entière. Sou-« venez-vous que je quitte une épouse qui vous touche, « des enfants à qui je ne laisse que mon épée, et des sujets « qui sont dans l'oppression. » Charles était à peine âgé de quarante-huit ans.

Plût à Dieu que la mort eût épargné longtemps une tête

1. M. de Coulanges, maître des requêtes, était alors célèbre par ses chansons, qui sont remplies de gaieté, de délicatesse et de naïveté. On les a publiées en deux volumes in-12.

plus jeune, plus illustre encore, qu'elle vient de frapper parmi nous ! Mme la Dauphine n'est plus ; elle s'est éteinte le 20 avril, consumée par une maladie de poitrine que trois couches rapprochées paraissent avoir rendue plus grave. Son Altesse Royale désira voir, le mois dernier, un célèbre médecin flamand nommé Caret ; il prit la poste et arriva dans la chambre de la princesse, mais tellement parfumé qu'elle ne put supporter sa présence. On fit baigner le docteur, on lui donna des habits ; et le lendemain, ayant vu la Dauphine, il déclara qu'il n'y avait nul espoir de guérison, mais que la vie pouvait être prolongée avec de grands ménagements et un régime rigoureux. Son Altesse Royale, lasse des médecins, s'abandonna aux empiriques ; elle fit venir, entre autres, le frère Ange, capucin, dont les secrets merveilleux étaient proclamés partout. L'unique résultat des prétendues panacées du moine fut de conduire en dix jours au bord de la tombe une malade dont les médecins eussent prolongé l'existence plusieurs mois encore au milieu de ces riantes illusions qui adoucissent les derniers moments des poitrinaires en leur montrant la santé et le bonheur dans un avenir qu'ils ne verront point. On a voulu revenir aux hommes de l'art, il n'était plus temps : Victoire de Bavière n'avait plus à compter que des heures qui ne pouvaient composer un jour. Se sentant mourir, Son Altesse Royale se fit apporter le duc de Berri, et l'ayant embrassé, elle dit d'une voix éteinte : « C'est de bon cœur, quoique tu me coûtes bien cher. » La princesse expira le soir même. Louis XIV était dans la chambre de Son Altesse Royale au moment de ce soupir convulsif qui marque l'élan de la vie vers l'éternité : « Retirez-vous, sire ! lui dit Bossuet. — Non, non, répon- « dit le roi, il est bon que je voie comment meurent mes « pareils... » Et quelques minutes après, Sa Majesté tirant *Monseigneur* du chevet de la princesse expirée, ajouta d'une voix grave : « Voilà, mon fils, ce que deviennent « les grandeurs ! »

La Dauphine fut à peine pleurée de son mari, de la cour, de sa maison ; les dévots ne la regrettèrent point, les

pauvres la regrettèrent peu : cependant Victoire de Bavière respectait le roi, honorait Mme de Maintenon, aimait *Monseigneur*, se montrait bienveillante avec les courtisans, était pieuse et répandait d'abondantes aumônes; mais on lui reprochait de n'avoir eu ni le cœur ni l'esprit français. Bien plus, pour justifier l'indifférence avec laquelle on voyait mourir une princesse qui a donné trois princes à la France, on la supposa liée aux complots de quelques cours d'Allemagne, pour nuire au pays où elle était appelée à régner... supposition contraire à toute vraisemblance, à toute probabilité, et que l'évidence la plus démonstrative pourrait à grand'peine faire admettre par les hommes sensés. On ne s'est pas contenté d'accréditer ces intrigues imaginaires, on veut que la Dauphine les ait confessées à son heure suprême dans les bras de Mme de Maintenon, parce qu'au terme d'une vie mélancolique, retirée, presque sauvage, cette malheureuse princesse crut devoir témoigner à la marquise la reconnaissance qu'elle lui devait réellement pour les soins assidus qu'elle en avait reçus à son arrivée en France.

Les bons esprits ne croient point à ces prétendus crimes : le blâme reste au souverain, qui, le lendemain de la mort de sa bru, ordonne une grande chasse; on taxe d'odieuse insensibilité cette femme qui ayant appartenu au service de la Dauphine n'assiste pas même à ses obsèques, et reconnaît des marques d'attachement données au lit de mort en se dispensant de revêtir le deuil que toute la cour porte par simple devoir.

Bessola, cette femme de chambre qui inspira à Victoire de Bavière un sentiment si étrangement tendre, Bessola, dont le nom tache d'une impureté la mémoire de la Dauphine, est partie pour retourner en Bavière. Cette fille jetait les hauts cris en quittant Paris, prétendant qu'elle s'éloignait de la cour de France sans un sou. Mais les commis des douanes, gens peu confiants dans les déclarations qu'on leur fait, ont découvert dans le double fond d'un coffre de la plaignante pour cinquante mille écus de diamants. Le roi avait assuré à Bessola une pension honnête, que,

nonobstant cette découverte, Sa Majesté lui a laissée.

Parmi les nombreuses intrigues que *Monseigneur* entretient depuis son mariage, celle qu'il eut avec Mme de Route lui a laissé des souvenirs fort tendres, qui se sont ranimés après la mort de la princesse de Bavière, et le Dauphin est revenu dans le plus grand secret à cette maîtresse. Rien de commode comme l'argent pour ressouder les vieilles inclinations rompues; le prince voulait donner une somme d'argent à Mme de Route; mais, je l'ai déjà dit ailleurs, *Monseigneur* a moins de crédit à Paris que le plus petit bonnetier de la rue aux Ours; l'héritier du plus grand roi de la terre dut envoyer quelques diamants chez le joaillier pour se procurer la somme dont il avait besoin. Mme de Montespan est informée de cette circonstance, elle cherche le confident chargé de vendre les pierreries, les achète beaucoup plus cher que *Monseigneur* ne voulait les vendre, et se rend le lendemain chez le Dauphin. « Monseigneur, dit-elle, en présentant au « prince les bijoux qu'elle avait achetés, voici vos diamants, « permettez-moi en vous priant de les garder de vous ren- « dre un léger service... Je suis riche, monseigneur, et « riche des bienfaits du roi, ce n'est que faire retourner « les choses au lieu où elles doivent être. » Le Dauphin refusa d'abord, il persista même assez longtemps dans son refus; mais Mme de Montespan fut si pressante, elle mit tant de grâce à insister, que Son Altesse Royale finit par croire qu'il était de son devoir d'accepter.

Tandis que la favorite disgraciée obligeait avec délicatesse l'héritier de la couronne, Mme de Maintenon se félicitait dévotement d'avoir enfin trouvé l'occasion de se venger un peu du prince qui la méprisait. Elle peignit au roi, sous les couleurs les plus vives, le scandale que produisaient les soins assidus de *Monseigneur* auprès de Mme de Route dans le temps où la cendre de la Dauphine était à peine refroidie. Mme de Maintenon oubliait en ce moment ses rendez-vous à Saint-Cloud le lendemain de la mort de Marie-Thérèse, Sa Majesté n'y songea pas davan-

tage et Mme de Route fut exilée comme ayant favorisé les égarements de *Monseigneur*. Le prince eut à peine le temps d'apprendre la disgrâce de sa maîtresse; un ordre du roi lui ordonna de se rendre en toute diligence à l'armée d'Allemagne pour en prendre le commandement. Son Altesse Royale se donna toutefois le loisir de faire les plus tendres adieux à Mme de Route, et avant de la quitter, il la mit, grâce aux bienfaits de l'*altière Vasthi*, en état de supporter avec quelques adoucissements les persécutions de la *candide Esther*.

Le maréchal de Luxembourg, l'élève du grand Condé, a remporté le 1er juillet une mémorable victoire dans la plaine de Fleurus. Ce général a prouvé, en battant le prince de Waldeck par une manœuvre hasardée de cavalerie, que le succès à la guerre peut dépendre de l'audace, et l'on pourrait même ajouter qu'elle l'assure plus souvent que la prudence et les plans longuement médités. M. le duc du Maine était à Fleurus : on dit que la veille de cette brillante affaire le jeune prince tailla en pièces deux mille cavaliers. « Un corps de cavalerie taillé en pièces par M. le « duc du Maine, disait hier un plaisant de l'Œil-de-bœuf, « j'en voudrais bien voir les morceaux. »

Les exploits militaires ne touchent pas ordinairement les milices de Rome; mais il y a des exceptions à tout. M. de Luxembourg a été fort surpris, après la bataille de Fleurus, de recevoir une lettre épiscopale de Bossuet, qui le félicitait d'avoir exterminé quelques milliers d'hommes ; le maréchal a été plus surpris encore lorsqu'il a vu la signature du père de la Chaise au bas d'une dépêche écrite dans le même but. En y réfléchissant un peu, le vainqueur a reconnu que la double démarche était dans l'ordre : les soldats tués ne sont que des protestants.

Les la Feuillade sont plaisants de leur nature et dépourvus d'argent par habitude ; voici une nouvelle manière de payer ses dettes que le comte, fils du maréchal, propose pour exemple aux enfants de bonne maison. Ce seigneur devait cent louis à un marchand de chevaux nommé Ga-

veau ; il n'y avait guère que dix ans que cette dette durait, ce n'était pas trop. Mais les créanciers ont de mauvais moments ; Gaveau vint la semaine passée prendre M. de la Feuillade au lit, et le somma avec toute la fermeté que peut comporter la crainte d'une volée de coups de bâton d'acquitter enfin les deux mille quatre cents livres qu'il lui devait.

— Es-tu naturaliste, mon cher Gaveau? dit le débiteur d'après la formule toute nouvelle de répondre par une interrogation.

— Mais, monsieur le comte, pas beaucoup, répondit le créancier.

— N'importe, il faudrait que tu fusses sans entrailles pour ne pas tressaillir d'aise à la vue de ce que je vais te faire voir. Lapierre, continua le comte en parlant à son laquais, montre à monsieur mes deux beaux papillons ; et Lapierre obéit...

— En effet, reprit Gaveau, qui voulut se donner, de peur du ridicule, un petit air d'amateur, j'avoue que mes yeux ne rencontrèrent jamais d'aussi magnifiques papillons.

— Combien t'imagines-tu que cela vaille ?

— Ma foi, monsieur le comte, je ne saurais vous dire ; tout le monde aujourd'hui a la manie des papillons, et je ne serais pas surpris que ceux-là fussent chers.

— Encore, quel est ton mot? voyons, tu es un homme de sens, et je veux m'en rapporter à toi.

— Je parie que ces papillons-là valent au moins mille écus, dit au hasard le marchand de chevaux pour revenir promptement à son affaire.

— Tu as, parbleu ! bien raison de dire au moins ; mais, comme je n'ai point d'argent, je veux que tu profites de l'occasion, et je te donne mes papillons pour les cent louis que je te dois.

— Ah ! monsieur le comte, vous n'y songez pas !

— Je sais bien, c'est une affaire de dupe que je fais ; mais tu es un honnête homme... Je suis enchanté de t'obliger.

Gaveau eut beau réclamer, supplier, pleurer, il n'y eut pas moyen de faire changer la Feuillade d'avis.

Aujourd'hui commence une nouvelle ère de gloire pour Louis XIV. Si Colbert, du sein des intelligences immortelles, est encore accessible aux joies de la terre; si son essence éthérée lui permet de s'intéresser aux destinées de la France qu'il servit avec tant de zèle, il recueille le noble fruit de sa longue sollicitude : il voit notre marine, qu'il a tirée du néant, triompher des premiers navigateurs du monde, les Anglais et les Hollandais. MM. de Tourville, de Château-Renaud et d'Estrées, avec soixante-douze vaisseaux de ligne, battirent le 10 juillet, à la hauteur de Dieppe, les flottes réunies de la Hollande et de l'Angleterre, qui ne présentaient pas une force moins imposante. Les fiers dominateurs de l'Océan, après un combat de dix heures, ont vu leurs lignes rompues, leurs vaisseaux dispersés; dix-sept d'entre eux, démâtés, criblés de boulets, se sont jetés sur les côtes de la Grande-Bretagne ou de la Hollande, tandis que le reste, poussé par les vainqueurs entre les rives resserrées de la Tamise, ne trouvait le salut qu'en fuyant le théâtre des anciens triomphes de l'Angleterre. Notons ici avec orgueil que depuis plus de six mois les Français règnent sur les mers, et que cette gloire nouvelle, qui manquait à la renommée du roi, est l'ouvrage de M. de Seignelai.

Mais le roi Jacques II n'a pu profiter de ce triomphe; tandis que le canon de Tourville conquérait un empire nouveau à son maître, Stuart voyait évanouir les dernières heures de sa fortune devant celle de Guillaume III; il laissait fixer sous les drapeaux de ce conquérant une victoire mollement défendue à la Boyne par les Irlandais, et que la valeur française ne put seule disputer aux ennemis.

Le roi lui-même, par une absence de courage dont on ne l'aurait pas cru capable, quittait les premières lignes combattantes, et allait prier pour un succès qui ne pouvait plus consister qu'à fuir avec quelque sécurité. Ce dernier effort de Jacques II ou plutôt des troupes françaises

qui combattirent pour lui et sans lui, n'obtint que le triste résultat de tuer un brave officier, le maréchal de Schomberg, dans les rangs du prince d'Orange. Ce prince lui-même eut l'épaule effleurée par un boulet; on le crut mort à Paris, et l'histoire fera expier aux Parisiens les réjouissances indécentes auxquelles ils se livrèrent sur la fausse nouvelle de cette mort. Les épigrammes, les chansons, les bons mots courent la ville, et l'on répétait partout ce pauvre refrain :

Le diable ne veut pas qu'on mange
Aux enfers *Schomberg sans orange.*

Mais parmi les gens sensés qui ne font pas consister tout le mérite d'un roi dans l'amour des jésuites et la fréquence des confessions, Guillaume avait ses défenseurs et même ses partisans. Je dois citer comme preuve une dispute survenue au couvent des cordeliers de Mantoue, ville essentiellement catholique comme on sait. Ces moines étant au réfectoire, une partie du couvent se déclara pour Guillaume et cria : *Vive Orange!* l'autre partie soutint Louis XIV et cria : *Vive France!* De la discussion on passa aux injures et de celles-ci aux hostilités. Or, sur le terrain où l'on se trouvait, les armes naturelles étaient les bouteilles, les verres, les plats; on se les envoya réciproquement à la tête, et cela de telle manière que beaucoup de ces irascibles pères reçurent de graves blessures et que cinq ou six d'entre eux demeurèrent étendus sans vie sur le champ de bataille, c'est-à-dire sous la table, où ils n'étaient jusqu'alors tombés que par suite d'un autre genre de combat.

Depuis six mois le duc de Savoie négociait tout à la fois avec Louis XIV et avec l'empereur, ce qui était bien dans le caractère de ce prince, dont toute la vie se passa en duplicités politiques et à miner sourdement les alliances qu'il contractait à découvert. Le roi refusa longtemps de croire à cette perfidie; mais il fallut céder à l'évidence des témoignages que les ministres mirent sous les yeux

de Sa Majesté. Elle déclara alors la guerre au duc de Savoie, et envoya contre lui M. Catinat, officier modeste autant que distingué, philosophe profond, homme éclairé, dont le mérite éclatant paraîtra quand la cour voudra le faire ressortir et le placer sur un théâtre convenable. Catinat attaqua, battit le duc savoyard à Staffarde, s'empara de Saluces, entra dans Suze, et M. de Saint-Ruth acheva pendant ce temps de soumettre la Savoie. Ainsi se termine la campagne de 1690, ce qui intéresse peu les Parisiens; blasés sur les événements militaires, au milieu desquels ils sont nés et ont vécu, ils n'y prennent part maintenant que pour les traduire en chansons et en quolibets.

Mais si les habitants de notre capitale s'égayent sur les choses graves, ils prennent au sérieux l'*Histoire des perruques* que vient de publier l'abbé Thiers. Les critiques prétendent que ce livre renferme des anachronismes intolérables et de véritables hérésies en matière de coiffure, la chose est possible; mais, pour mon compte, j'admire en silence l'érudition chevelue de l'auteur. Il nous montre d'abord l'usage des perruques commençant à poindre chez les laïques vers 1629; elles ne couvrirent d'abord qu'un côté de la tête, puis les deux côtés, puis enfin la tête entière. « Les courtisans, les *rousseaux* et les teigneux, « dit l'écrivain érudit, adoptèrent les premiers ces cheveux « d'emprunt; les courtisans par délicatesse, les rousseaux « par vanité, les teigneux par nécessité. » Mais en 1659, le nombre des têtes à perruque devint si considérable qu'un édit créa deux cents barbiers perruquiers étuvistes. Les petites gens et surtout les provinciaux, qui pendant une longue suite d'années n'avaient vu de perruques qu'aux hommes qui les portaient par raison, s'imaginèrent, en 1659, que la cour de Louis XIV ne se composait que de teigneux; l'erreur fut de courte durée : les perruques ne tardèrent pas d'envahir la province, et l'on s'y accoutuma. L'Église, en général, adopta assez tard cette coiffure; mais les abbés damerets, les abbés de coulisse, les abbés de ruelle et de cour contribuèrent à accréditer les perruques : l'abbé La Rivière, qui devint évêque de

Langres, donna cet exemple au monde ecclésiastique. Enfin vinrent les catégories, les distinctions sociales déduites de la forme des perruques : on vit les *perruques in-folio*, les *petites perruques*, les *perruques à calotte*, les *perruques de bichon*, les *perruques à la moutonne*. On se perdrait dans la nomenclature ; je la laisse rechercher aux curieux, l'ouvrage de l'abbé Thiers à la main.

Puisque j'ai abordé les mœurs et usages de Paris, je vais jeter encore sur le papier quelques traits de la physionomie de cette grande cité à la fin de 1690. Jadis les tailleurs ne travaillaient que de la main; la forme presque invariable des habits laissait l'imagination de ces artisans en plein repos. Aujourd'hui vous les voyez se frapper le front pour trouver chaque jour une coupe nouvelle; il faut qu'ils aient de l'esprit et presque du génie. « Quand un « habit dure chez vous plus qu'une fleur, me disait l'autre « jour un observateur étranger, il paraît décrépit. » L'écarlate et les plumes sont devenues le partage des laquais et des cochers; il en sera bientôt de même de l'or et de l'argent, auxquels les gens comme il faut commencent à renoncer à moins que la matière ne soit rehaussée par le talent du brodeur. En général, si le luxe continue de s'étendre aux classes du peuple, les personnes nobles sont bien décidées à y renoncer, afin de n'avoir rien de commun avec la canaille; reste à savoir ce qui distinguera alors la noblesse de la roture. Si les galons tombent dans le domaine vulgaire, les rubans et les dentelles sont toujours du meilleur goût : hommes et femmes en sont couverts. Tout le monde porte l'épée; non pas cette épée courte et légère qui se perdait il y a dix ans sous les basques de l'habit, mais une épée lourde, tranchante comme l'estoc de nos pères; on dirait presque un cimeterre. Il y a quelques années les perruques étaient blondes, elles sont brunes maintenant. Les femmes, dans lesquelles un autre sexe voudrait bien montrer des modèles d'inconstance, de goûts frivoles et de légèreté, donnent complètement tort, au moins pour le moment, à cette critique: elles portent toujours leurs cheveux, et changent peu la forme de leurs robes. Nous nous

couvrons constamment avec les habits de notre sexe, tandis que les hommes, en se chamarrant de plus en plus de rubans, de dentelles, de bijoux, finiront par arriver au costume des dames; à la réserve du haut-de-chausse qu'ils seront toujours fiers de conserver pour l'honneur du corps. On ne portait encore l'an passé que de petites montres; ce sont de grosses, et de très grosses, qu'il faut avoir à présent. Les femmes attachent ces bijoux par-dessus leurs habits et près de la hanche gauche. Cette mode épargnera plus d'un aveu délicat à la beauté : sa bouche pourra se dispenser de dire l'*heure du berger ;* d'un doigt furtif elle se contentera de la montrer au cadran de sa montre. Les hommes pénétrés de belles manières se peignent publiquement dans les rues; les peignes qu'ils portent sur eux leur servent encore à *gratter* aux portes dans les visites qu'ils font. Une femme qu'on trouverait dépourvue d'un petit miroir serait, par ce seul motif, déclarée de très mauvais goût.

Les petits chiens font fureur à la cour et à la ville; une dame qui se respecte un peu ne saurait en avoir moins de trois ou quatre sur sa toilette, dans son carrosse, à table près de son assiette où ces animaux chéris mangent librement, et même au lit. Je fis avant-hier une visite à Mme de Chaulnes, qui me reçut étant encore couchée... Je causais gravement avec elle, lorsque je vis tout à coup sortir des draps un petit museau de loup tenant à une tête dont les oreilles étaient coupées tout ras, tête en tout fort laide. Bientôt une seconde tête se produisit sur l'oreiller, puis une troisième, puis une quatrième... « Irons-nous à « la douzaine ? dis-je alors à la duchesse. — Non, répon- « dit-elle, M. le duc a voulu que je m'en tinsse à la moitié. « — C'est quelque chose, répliquai-je, pour quelqu'un qui « n'en revend pas. » Mme de Chaulnes se mit à rire, et nous reprîmes notre entretien.

Le café, le thé et le chocolat paraissent dans tous les déjeuners des bonnes maisons ; mais le café l'emporte sur ses deux concurrents. Ecoutez ceux qui veulent justifier leur passion pour ce breuvage, ils vous diront que c'est

un remède souverain contre la mélancolie, la tristesse, la douleur. Une dame de la cour apprit dernièrement la mort de son mari, tué en Irlande : « Ah ! malheureuse que je « suis ! s'écria-t-elle, vite, qu'on m'apporte mon café » ; et elle fut consolée... Voilà qui me paraît démonstratif.

Les grands, les nobles, la bourgeoisie, qui les imite, et jusqu'aux marchands qui tiennent à conserver leurs bonnes grâces, passent la matinée à l'église : c'est la nécessité ambitieuse, politique, intéressée de l'époque. Quant à ce qu'on fait dans la maison du Seigneur, les gens qui prescrivent d'y aller ne s'en inquiètent guère... le *decorum*, toujours le *decorum* ; le reste va comme il peut. Les habitudes sont enchaînées, mais la conscience a toute latitude; il ne s'agit que de montrer et nullement de prouver. C'est ainsi que le plus grand nombre des fidèles va dans les églises jaser, médire, faire l'amour ou lire des ouvrages obscènes au lieu de livres pieux.

Le rendez-vous à la mode est la foire Saint-Germain, marché ouvert de tout ce qui peut flatter les caprices, le luxe et la friandise: meubles, étoffes, bijoux, vins, liqueurs, pâtisseries, confitures, sucreries, tout se trouve réuni dans ce lieu. Toute la ville y court pour se divertir plutôt que pour acheter ; ce qu'on y débite le plus communément, ce sont les agaceries de filles délurées et les propos égrillards ou doucereux de galants marchandant l'innocence qu'on n'a pas encore vendue ou donnée. La foire Saint-Germain est aussi le pays des filous, qui se montrent très habiles à profiter des distractions sur ce théâtre universel d'intrigue et de plaisir. Le roi alla longtemps à cette foire dont la physionomie variée le divertissait beaucoup ; Sa Majesté n'y va plus depuis son mariage avec Mme de Maintenon.

Des trois théâtres de Paris, l'Opéra, la Comédie Française et les Italiens, ce dernier est celui qui fait le plus de bénéfices, peut-être parce que c'est celui où l'on trouve le moins de bon sens : le public veut des folies, de la gaieté, des bons mots, des malices ; si la raison se glisse

dans tout cela, il faut qu'elle soit de bonne composition et fasse rire comme le reste. Retournons à Versailles.

Le roi est plus furieux que jamais contre Guillaume III; Mme la duchesse, qui de plus en plus se donne son franc parler près de Sa Majesté, toujours dans le but apparent de l'amuser, n'a pas du tout obtenu ce résultat en lui disant hier que le prince d'Orange regardait les grandes actions du monarque français comme autant de grandes folies, et qu'il faisait bâtir un hôpital de fous sur le plan du Louvre. « L'insolent ! s'écria Louis XIV... Eh bien ! « dès demain je ferai construire à Marly des cabinets secrets « sur le plan de *Saint-James.* »

Les palmes que notre marine obtint le 10 juillet devaient appartenir en partie à M. de Seignelai; mais elles ne pourront orner que son tombeau. Cet autre Colbert a rejoint dans l'éternité son illustre père, dont il continua les grandes vues et mit à fin les vastes projets. Louis XIV perd un ministre d'une haute intelligence, un conseiller sage, un homme d'État éclairé. Seignelai est mort d'une maladie de langueur à trente-neuf ans. M. de Pontchartrain le remplace à la marine. Ce ministre, dont on a pu déjà apprécier le caractère au contrôle général, est un homme dur, s'environnant à plaisir de difficultés et se délectant dans le refus d'une grâce qu'on lui demande. Jamais secrétaire d'État ne fut plus rude dans son cabinet; depuis qu'il a la marine, les officiers généraux eux-mêmes ne sont pas exempts de ses rebuffades... c'est un autre Louvois. Pontchartrain a le visage long, les lèvres épaisses et saillantes ; la petite vérole a produit le plus grand ravage dans ses traits et lui a enlevé un œil; celui de verre qui le remplace achève de rendre la physionomie du ministre on ne peut plus disgracieuse... Mais ce gentilhomme est doué d'une infatigable activité, d'une application constante et d'un désir ardent de bien faire. Quel dommage qu'on ne puisse pas promener le rabot sur sa figure et sur son humeur !

Je retrouve dans mes tablettes de 1661 une rapide mention de l'*homme au masque de fer ;* ce personnage mystérieux a continué d'être détenu aux îles Sainte-Marguerite jusqu'à ce moment. Mais M. de Saint-Mars, gouverneur de Pignerol, ayant été appelé cette année au gouvernement de la Bastille, fut chargé d'aller prendre l'*homme au masque de fer* et de le conduire dans la prison dont la garde lui était confiée. Ici, comme aux îles Sainte-Marguerite, ce captif inconnu est l'objet d'une sorte de vénération, le gouverneur, les ministres mêmes lui parlent debout ; sa table est servie avec abondance, il exige et obtient du linge d'une extrême finesse, des dentelles d'un prix élevé. Jamais on ne lui entendit proférer une plainte ; mais sa voix a quelque chose de triste, de mélancolique, qui pénètre l'âme d'une singulière compassion et laisse l'idée d'une grande infortune substituée à une glorieuse carrière. L'*homme au masque de fer* chante en s'accompagnant du luth ; c'est alors surtout que son accent produit l'impression la plus touchante... L'imagination aime à faire tomber ce masque de velours aux mentonnières d'acier, qui sans doute dérobe des traits nobles et beaux ; elle se plaît à couvrir ces formes parfaites d'un costume brillant, et la rêverie fantastique fait draper la pourpre sur cette taille qui semble faite pour la porter.

Mme de Montespan, qui depuis quelques jours s'est retirée à Saint-Joseph, a fait dire au roi qu'elle prenait *pour jamais* le parti de la retraite ; elle résidera six mois dans cette maison, et six mois à Fontevrault. La marquise est devenue sérieusement dévote : soit ferveur réelle ou imitation de Mme de la Vallière, cette nouvelle Madeleine porte des chemises de toile jaune, des jarretières de crin ; elle entoure à nu sa taille d'une ceinture armée de petites pointes d'acier et couche sur un matelas de cendre. Mais il est des vanités auxquelles l'humilité de Mme de Montespan ne peut commander : elle conserve au fond de sa cellule cet air de reine qu'elle avait usurpé au temps de sa faveur ou plutôt de son règne. On trouve un seul fau-

teuil dans sa chambre, c'est le sien. Quand ses enfants viennent la voir, princes ou princesses, n'importe, ils restent debout ; elle les reçoit, non comme une mère, mais comme une souveraine qui tient sa cour, et laisse tomber de son trône les paroles dont elle veut bien honorer ceux qu'elle reçoit.

M. Catinat, continuant ses succès en Savoie, vient de prendre Villefranche ; il menace Nice, Carmagnole et Montmélian.

Louis XIV, après une apparition d'un mois en Flandre, est de retour à Versailles, vainqueur des remparts de Mons et du prince de Berg qui les défendait. M. de Boufflers avait précédemment investi la place ; Sa Majesté le rejoignit, menant avec lui les maréchaux de Luxembourg et de la Feuillade avec Vauban, la providence de nos troupes assiégeantes ; *Monseigneur*, *Monsieur* et tous les princes du sang accompagnaient aussi le roi ; le duc de Chartres a fait sa première campagne sous les murs de Mons. Ce siège a été glorieux et suivi d'un prompt résultat : la ville s'est rendue après seize jours de tranchée ouverte. Je dois mentionner un trait où l'on retrouve l'empreinte de ce caractère français mélangé d'audace, de galanterie et de légèreté : le huitième ou le neuvième jour du siège, sur les onze heures du matin, l'artillerie cessa tout à coup: alors au bruit affreux des canons et des mortiers succéda un concert de hautbois que les officiers du régiment du roi faisaient donner aux dames de la ville, sur un ouvrage fumant de carnage dont on venait de s'emparer. Les belles Flamandes vinrent en effet sur le rempart écouter cet hommage galant, après quoi le combat reprit comme si de rien n'était.

Un événement d'une autre importance arriva pendant le siège de Mons et porta le coup de grâce au crédit de M. de Louvois. Louis XIV avait placé une garde de cavalerie dans une position qui lui paraissait favorable ; Sa Majesté, qui croyait s'entendre mieux que personne au métier de la guerre, se félicitait encore de ce trait d'ha-

bile tactique, quand on vint lui dire que le ministre de la guerre avait déplacé le poste si heureusement posé... Cette présomption, de la part d'un homme contre lequel le roi avait déjà de graves sujets de mécontentement, porta la fureur de ce prince au plus haut point... Il jura secrètement qu'il se vengerait, mais il se tut. Ce fut la seule contrariété que Louis XIV éprouva dans cette courte campagne ; il félicita sur leur belle conduite tous les princes du sang, et même le jeune duc de Chartres, qu'il n'aime pas, mais dont le premier élan de courage venait d'être au-dessus de tout éloge. Le roi donna cent mille livres à Vauban, qui, sous les murs de Mons, comme partout, avait été la première cause du succès ; Sa Majesté fit dîner avec elle ce savant officier, mais le bâton de maréchal fut encore oublié. Serait-il donc vrai, comme on l'a dit, que Vauban, par l'austérité de son caractère et de ses traits, repousserait la bienveillance que ses grands talents ont dès longtemps méritée ? Je vais chercher à tracer de mémoire le portrait de cet homme supérieur. Il est vrai que ses yeux sont d'une excessive dureté, mais jamais enseigne ne fut plus trompeuse : Vauban est la douceur personnifiée. Cependant sa bouche, elle-même ne révèle pas d'abord ses belles qualités ; sa franchise est brusque, ses paroles sont sèches et brèves. Mais qu'on parle à ce grand ingénieur de ses talents, de son mérite prodigieux, ce n'est plus qu'un homme modeste, timide, qui rougit comme un enfant. Avec tout cela, on se rend fort estimable : aussi le roi estime-t-il Vauban ; mais avec ces mêmes qualités on ne devient pas maréchal de France, parce que ce grade, dans les idées de Sa Majesté, doit être avant tout une dignité de cour, une broderie de l'État.

Après la prise de Mons, le roi voulant donner un nouveau témoignage de sa satisfaction aux capitaines des gardes françaises et des gardes suisses, leur a conféré le rang de colonel.

Louis XIV, à son retour à Versailles, fut reçu au bas du grand escalier par les enfants de France, *Madame*, *Mademoiselle*, Mme la princesse, toutes les dames et ce

qui était resté à Paris de courtisans. Mais Sa Majesté, maintenue dans les bornes d'une pieuse réserve par Mme de Maintenon, refusa les harangues des différents corps de l'État. Alors l'Académie française, ne pouvant, comme de coutume, flatter ouvertement l'orgueil du monarque, donna sa modestie pour sujet du prix annuel... C'est prendre la vanité de ce prince en sous-œuvre, et la formule seule de l'adulation est changée.

Je n'ai rien dit encore sur l'intérieur de Mme de Maintenon : m'y voici. Ses domestiques sont peu nombreux, et les femmes attachées à sa personne ont un service peu fatigant, mais triste, ennuyeux ; non seulement elles ne peuvent jamais sortir, mais il leur est défendu de recevoir personne. Il faut distinguer dans ces domestiques, Nanon, cette ancienne servante de Mme Scarron, qui, lorsque cette dernière était à la charité de la paroisse Saint-Eustache, logeait avec elle dans une chambre unique et faisait son petit pot-au-feu si l'on pouvait se le procurer. Devenue Mme Balbien, Nanon est la personne la plus considérable de la maison : elle remplit les fonctions d'intendante. Dévote comme sa maîtresse, qu'elle a toujours singée dans ses travers ainsi que dans ses belles qualités, cette servante parvenue a l'œil sur les demoiselles de Saint-Cyr, qui se succèdent auprès de leur fondatrice. Nanon exerce aussi quelque surveillance sur les nièces de Mme de Maintenon, et ce n'est pas la partie la moins active de ses devoirs.

Mme de Maintenon ne reçoit et ne rend point de visites : elle voit cependant chez elle la reine d'Angleterre et va la voir à Saint-Germain. Mais parmi les courtisans, M. le duc de Richelieu, M. de Montchevreuil et sa femme sont les seules personnes que la marquise admette assidûment dans son intérieur. On y voit plus rarement Mme d'Heudicourt et M. de Villeroi.

Mme de Maintenon s'habille et se déshabille devant le roi, qui l'appelle *Madame* comme il faisait de la reine. Elle est toujours assise sur un fauteuil dans l'endroit le plus commode de la chambre ; la présence du roi, celle de la famille royale et même celle de la reine d'Angleterre

ne changent rien à cet usage. Mme de Maintenon se lève pour *Monseigneur* et *Monsieur*, parce qu'ils vont rarement chez elle, mais elle ne se dérange ni pour les fils de France, ni pour les princes du sang légitimes ou légitimés, ni pour aucun grand officier de la couronne. Si la marquise veut parler aux filles du roi, elle les mande dans son appartement, où elles se rendent toutes tremblantes, attendu que c'est toujours pour recevoir quelque semonce qu'elles sont appelées : il n'est pas rare que ces princesses sortent de cette audience les larmes aux yeux.

Quand les généraux partent pour l'armée ou pour leurs gouvernements, ils ne manquent jamais de se présenter chez Mme de Maintenon comme ils se présentaient chez la reine. A ces usages il est aisé de reconnaître que le roi et la marquise ne laissent sur le secret de leur mariage qu'un voile de plus en plus clair : le fait suivant est une preuve plus forte. Mme de Maintenon voulait entrer un jour chez les grandes carmélites, dans le couvent desquelles les reines seules ont le droit de pénétrer. « Vous connaissez nos « usages, madame, lui dit la supérieure en se plaçant de- « vant la porte, c'est à vous de décider. — Ouvrez tou- « jours, répondit la marquise, ouvrez, ma mère. »

Le roi vient chez Mme de Maintenon après son dîner et après son souper : il y reste habituellement jusqu'à minuit.

Tout en participant beaucoup aux affaires de l'Etat, Mme de Maintenon a l'air de ne point s'en occuper. Lorsque les ministres viennent travailler chez elle, ce qui arrive souvent, le roi et la marquise sont chacun dans un fauteuil, une table est placée devant eux, deux tabourets sont auprès, l'un pour le ministre, l'autre pour son sac [1]. Pendant que le secrétaire d'État travaille avec Sa Majesté, Mme de Maintenon s'occupe à lire, à faire de la tapisserie ou à filer. Quoique l'entretien entre le roi et le ministre ait toujours lieu à haute voix, la marquise ne s'y mêle

1. A cette époque, les ministres ne portaient point avec eux un portefeuille comme aujourd'hui ; ils étaient munis d'un sac de velours noir dans lequel ils mettaient leurs papiers.

point sans être consultée ; mais elle l'est presque toujours par cette formule interrogative que le roi a adoptée : *Qu'en pense Votre Solidité ?* Alors Mme de Maintenon répond, mais avec réserve, avec modestie, et cependant ses avis sont toujours adoptés.

Dans les voyages, Mme de Maintenon part la première avec Mmes de Montchevreuil, d'Heudicourt, de Dangeau et de Caylus. Son dessein est qu'en arrivant le roi la trouve déjà établie, parce qu'il passe ordinairement chez elle aussitôt qu'il est descendu de carrosse.

Les loteries prennent beaucoup d'empire sur le roi : il se passe peu de jours où il n'y en ait pas une après le dîner de Sa Majesté ; c'est un besoin pour ce prince que de faire des présents. Les lots se composent toujours d'étoffes précieuses, de bijoux, d'argenterie, quelquefois d'argent ; et comme à ce jeu-là tout le monde gagne excepté le banquier, il ne laisse pas d'être suivi, cher et conséquemment déraisonnable. En général, Louis XIV aime le jeu et fait cas des joueurs ; lui-même alimente ainsi la source la plus féconde de l'immoralité publique. Ce n'est pas tout : on triche à la cour dans des parties qui sont de douze à quinze cents louis, et le roi ne fait qu'en rire. Cependant quelques dévotes ayant fait à leurs confesseurs l'aveu de ces petites espiègleries et ces ecclésiastiques ne les ayant pas trouvées précisément sans conséquence, pour mettre d'accord les intérêts du ciel et de la terre il a été convenu entre les joueuses qu'en se quittant on se ferait don réciproquement, mais en paroles, de tout ce qui aurait pu être gagné plus ou moins illégitimement dans le courant de la partie. C'est escamoter assez habilement le péché.

En vérité, quand on songe à tout ce qu'on peut se permettre à la cour, à tout ce qu'on doit y dire, à tout ce qu'il faut savoir y faire, à tout ce dont on est obligé de s'abstenir, on regrette de n'avoir pas un code qui vous apprenne à rester toujours renfermé dans l'étiquette. Que d'aptitude, de mémoire et d'attention il faut avoir pour

n'être jamais en défaut sur les graves bagatelles qui forment la trame des jours d'un courtisan ! Oh ! oui, nous aurions besoin d'un Digeste de la cour. Il faudra que j'en parle à mon neveu l'abbé: ce serait un travail digne de lui.

M. de Louvois est mort, telle est la nouvelle qu'on répète de Paris à Versailles et qui cause la plus grande surprise à tous ceux qui l'entendent pour la première fois. Chacun se rappelle avoir vu ce ministre hier matin plein de vie et de santé. On sait que dans la journée d'avant-hier il y eut encore une scène orageuse entre le roi et le secrétaire d'État de la guerre. Sa Majesté, se rappelant toujours avec amertume l'incendie du Palatinat et surtout le poste de cavalerie déplacé devant Mons, parla pendant toute la conférence avec humeur à M. de Louvois. Enfin Louis XIV s'étant emporté, sans que peut-être il y eût lieu de se livrer à ce mouvement de colère, le ministre jeta sur la table une liasse de papiers en disant : « L'on ne saurait « vous servir », et sortit.

Louvois rentra chez lui agité d'un violent désespoirt L'objet de toutes ses jouissances c'était son crédit, c'étai. le moyen que lui donnait sa place de primer sur les autres courtisans, de leur faire sentir ou l'aiguillon ou le frein du pouvoir. S'il voyait le ministère lui échapper, il ne concevrait plus de bonheur pour lui. On l'entendit plusieurs fois répéter dans la soirée : « C'en est fait, je suis perdu. » Il le répétait encore, lorsque vers onze heures du soir il reçut une lettre de Mme de Maintenon qui lui annonçait que l'orage étant passé il pouvait le lendemain se présenter au conseil. Il y alla hier. Louis XIV ne lui montra aucune colère : il lui parla avec calme ; une sorte de sourire erra même sur les lèvres de Sa Majesté en l'entretenant. Mais Louvois ne se méprit pas à ces signes : il était accoutumé depuis vingt-cinq ans à pénétrer les plus secrètes pensées de son maître. Le ministre vit que son empire, son influence, la confiance du roi, en un mot tous les éléments de sa vie étaient anéantis sans retour. Il n'est point vrai que Louvois se soit jeté aux genoux de Louis XIV pour le sup-

plier ou de lui rendre sa faveur, ou de reprendre le ministère, et que le monarque ait refusé en même temps et de pardonner et d'accepter la démission de ce ministre en lui faisant sentir qu'il craindrait sa trahison s'il l'éloignait des affaires. On ne peut reconnaître le caractère de Louvois dans cette prière, et ce refus timoré n'appartient point au caractère du roi. Le marquis s'éloigna en silence, emportant la certitude de sa disgrâce et sans doute le trait mortel qu'elle venait d'enfoncer dans son cœur. Rentré chez lui, il avala avec une sorte d'avidité un grand verre d'eau de Balaruc, dont il avait toujours une aiguière remplie sur la cheminée de son cabinet... Soudain il tomba plutôt qu'il ne s'assit sur son fauteuil : on entra quelques minutes après... Louvois n'était plus... On le trouva assis les jambes écartées, la tête appuyée sur le dossier d'un fauteuil, les mains pendantes à côté de lui. Cet homme célèbre avait rendu le dernier soupir sans la plus légère convulsion, sans que le passage de la vie à la mort eût imprimé la moindre trace sur son visage..... On n'avait pas entendu le plus léger bruit dans la pièce voisine, où vingt personnes se tenaient.

Maintenant doit-on attribuer cette mort subite au chagrin ou à l'eau de Balaruc ? Peut-être l'un et l'autre y ont-ils contribué ; mais tout porte à croire que le funeste effet de cette eau ne consista que dans son extrême fraîcheur, opposée sans ménagement au feu intérieur qui brûlait le ministre. Du reste l'aiguière empoisonnée, les confidences faites à M. de Barbezieux, les papiers réunis et brûlés au milieu de la chambre par Louvois moribond et mille autres détails brodés sur l'événement que je viens de retracer doivent être classés parmi les fables dont la médisance, l'oisiveté et l'amour du merveilleux environnent toujours le lit de mort des hommes qui se sont acquis une grande célébrité. Le corps de Louvois fut ouvert. Le bruit se répandit que les médecins avaient reconnu des traces d'empoisonnement : on arrêta, sur l'autorité de ce rapport, un frotteur qui était entré dans le cabinet quelques instants avant le ministre, mais il fut bientôt relâché.

Quand on annonça à Louis XIV la mort de Louvois, il se mit à parcourir sa chambre avec précipitation, prononçant à demi-voix des paroles entrecoupées. M. de Beauvilliers entendit cependant ces mots : « Le malheureux ! « il aura craint le sort de Fouquet... » Puis, tirant de son sein un papier, il le déchira en mille pièces... Quelques débris rapprochés ensuite par la curiosité d'un courtisan ont fait reconnaître une lettre de cachet où l'on a pu lire le nom de Louvois.

Le roi, triste, pensif, le visage pâle, la respiration haute, allait descendre dans les jardins, lorsqu'il rencontra au sommet de l'escalier un officier de Jacques II, revenu en France depuis peu de jours, et qui envoyait complimenter Sa Majesté sur la mort de son ministre de la guerre. « Dites au roi mon frère, répondit Louis XIV, que la perte « peut se réparer et que ses affaires ni les miennes n'en « iront pas moins bien. » Après cette réponse, prononcée avec un accent qui annonçait moins de conviction que le roi ne paraissait vouloir en montrer, Sa Majesté pria Lauzun, qui se trouvait sur son passage, de l'accompagner dans le parc. Louis XIV, évidemment préoccupé, longea la terrasse de l'Orangerie, il leva les yeux vers la surintendance, où Louvois venait de mourir. La croisée du mort était ouverte : les yeux de Sa Majesté s'arrêtèrent dessus avec une singulière expression... Puis, se penchant à l'oreille de Lauzun, le roi dit avec un sourire forcé : « Voyez ce « que c'est que l'imagination, j'ai cru voir la figure de « M. de Louvois. » Dans la soirée le roi parut plus calme : il sentait que pour sa renommée il devait paraître attacher moins de regret à la mémoire d'un homme dont la gloire ne pouvait en quelque sorte se former qu'aux dépens de la sienne. Cette idée le dominait déjà exclusivement quand *Monsieur* vint déplorer devant lui la mort du ministre. « Ah ! sire, quelle perte vous avez faite ! s'écriait Son « Altesse Royale. — Moi, point du tout, répondit le roi, « si Louvois ne fût mort si promptement vous l'auriez vu « à la Bastille avant deux jours. »

Pour Mme de Maintenon, elle se montra d'une froideur

insultante qui ressemblait trop à un triomphe comprimé. « Prierez-vous pour l'âme du défunt ? lui demandait une « dame de la cour. — J'ai bien assez de péchés à racheter « pour moi-même », répondit-elle. Et dans ce moment elle s'imposait un rachat de plus.

On est difficilement juste en cherchant à peindre les hommes qui ont joué un grand rôle sur la scène du monde lorsqu'on parle auprès de leur tombe à peine refermée sur eux ; mais on risque peu de se tromper en servant d'écho à la voix publique, qu'on dit être la voix de Dieu. Je suis revenue assez souvent sur la physionomie dure de M. de Louvois, sur l'âpreté, la méchanceté même de son caractère, son inimitié toujours envenimée et la prodigalité avec laquelle il forma la gloire de son maître des débris de nos prospérités. Je dois maintenant à sa mémoire d'examiner en lui le ministre de la guerre, et c'est sous ce point de vue qu'on voit le grand homme. Avant lui, point de discipline, point d'ordre dans les armées, point de tactique devant l'ennemi, point d'exercice uniforme dans les corps, point de système d'avancement pour récompenser la valeur, point d'asile pour le courage vieilli dans les camps : Louvois créa tout ; et, non moins général qu'administrateur, il s'associa constamment aux plans de campagne pour les agrandir, les régulariser, en hâter l'exécution. On citera toujours comme un monument de sagesse l'instruction donnée au maréchal d'Humières pour le siège de Gand. En un mot, tout dans notre législation militaire et dans la réputation de nos armes atteste le génie de Louvois. Craignons qu'à l'avenir la décroissance rapide de nos succès en Europe ne prouve trop que ce génie est éteint.

Pendant que Louvois expirait à Paris, la bataille de Kilconnel, perdue en Irlande, achevait de rendre désespérée la cause de Jacques II qui déjà avait abandonné le théâtre de la guerre. Une capitulation conclue à Limerick porta cependant que tous les Français combattant en Irlande pourraient se rembarquer. M. de Château-Renaud

les ramena en France avec quinze mille Irlandais, et Stuart ne conserva plus que le vain titre de roi.

Quelques succès remportés en Flandre par le maréchal de Luxembourg, Nice, Carmagnole et Montmélian conquises en Savoie par M. Catinat, Barcelone et Alicante bombardées en Espagne par le maréchal d'Estrées et plusieurs places fortes prises sur le Rhin : tels sont les événements qui terminent avec quelques lueurs de gloire la campagne de 1691. Le roi travaille beaucoup avec M. de Barbezieux, fils de Louvois, que Sa Majesté appelle à vingt ans à remplacer son illustre père. C'est une éducation à faire, et l'on sait que Louis XIV se plaît à former ses ministres... Mais sera-ce assez pour celui-là que l'expérience d'un roi? Les étrangers ont dit en apprenant la nomination de Barbezieux : « On ne saurait trop admirer « ce prince extraordinaire, qui choisit de jeunes ministres « et de vieilles maîtresses. »

A peine quelques mois se sont-ils écoulés depuis la mort de Louvois, et le changement le plus complet s'est opéré dans l'État. Mme de Maintenon, au commencement de la présente année, ne voulait influencer aucune affaire, ne recommandait personne, disait à peine son avis quand on le lui demandait, et ne recevait chez elle qu'un petit nombre de courtisans. C'est bien différent aujourd'hui : elle voit se tourner vers elle tous les visages et toutes les ambitions ; son crédit est devenu le centre de toutes les faveurs. « Je ne suis bien servi par mes valets, lui écrivait « dernièrement M. de Valincourt, que depuis qu'ils m'ont « vu sortir de chez vous. » Le mot est ingénieux; mais voici qui caractérise mieux notre avenir. M. Catinat, l'homme le plus franc, et conséquemment le moins protégé qu'on puisse rencontrer dans une cour, est venu passer à Paris quinze jours de son quartier d'hiver. « Je sais, me disait-« il hier chez Mme de Chaulnes après quelques réflexions « sur les affaires du temps, je sais que vous tenez note de « tout cela. » J'en convins. « Eh bien ! reprit-il, écrivez, « après la mort de Louvois : *Fin du règne de Louis le Grand*, « et un peu plus bas : *Règne de Françoise d'Aubigné.* »

CHAPITRE XXXI

1692

Puissance de Mme de Maintenon. — Mort du maréchal de la Feuillade. — C'était un débris de la cour galante. — *Madame la duchesse* ; son portrait. — Amours de cette princesse. — *Monsieur le duc* ; son physique grotesque ; son humeur. — Mieux que l'énigme du *Mercure galant*. — *L'Opéra de village*, comédie de Dancourt. — Bataille réelle sur le théâtre de la rue Guénégaud. — Le duc de Chartres ; sa situation en cour. — Son mariage projeté avec Mlle de Blois seconde. — Entretien à huis clos entre le roi et *Madame*. — L'abbé Dubois négociateur. — Tête-à-tête avec Mme de Maintenon. — Manœuvres de Dubois auprès du duc de Chartres. — Mariage de ce prince avec Mlle de Blois. — Mariage du duc du Maine avec Mlle de Charollais, fille de M. le prince. — Perte de la bataille maritime de La Hogue. — Moyens d'existence de Jacques II. — Siège de Namur par le roi. — Les belles réfugiées. — L'hospitalité militaire. — Prise de Namur. — Vauban et Cohorn. — Les jésuites de Namur. — Racine jésuite. — Bataille de Steinkerque. — Cravates à la Steinkerque. — Événements militaires. — Réalisation de la fable du lion malade. — Mort de Casimir roi de Pologne. — Son caractère.

La prédiction de M. Catinat s'accomplit; toute la cour subit l'influence de Mme de Maintenon ; elle intervient ouvertement dans les affaires intérieures et extérieures de l'État ; elle a pris place au conseil malgré les ministres, malgré les princes, et sans daigner répondre à *Monseigneur*, qui lui demandait à quel titre. Ce prince, après avoir exprimé son mécontentement en termes énergiques, s'est retiré à Choisy. Louis XIV, si jaloux de son autorité souveraine, se contente de l'ombre du pouvoir, que son habile compagne lui fait accepter avec art pour la réalité qu'elle seule exerce aux yeux de toute la France... En un mot, *Le règne de Françoise d'Aubigné est commencé.*

Les ministres, d'abord aussi irrités que l'héritier de la

couronne en voyant l'admission au conseil de cette partie délibérante en jupes, ont senti néanmoins qu'ils lutteraient sans succès contre elle : courtisans avant tout, ils se sont résignés, aimant mieux conserver leur faveur que leur crédit. Ces hommes d'État font plus aujourd'hui : ils soumettent à Mme de Maintenon les affaires publiques avant de présenter leurs rapports au roi, de sorte qu'il n'est proposé aucune mesure à Sa Majesté qui ne soit le résultat des vues particulières de la marquise. En présence du monarque, la dame ne s'en montre pas moins modeste, pas moins timide à donner les avis qu'il lui demande dans le conseil ou dans ses entretiens avec un seul ministre. Du reste, jamais Louis XIV ne témoigna autant de respect à aucune femme, même à la reine d'Angleterre, qu'il en montre à Mme de Maintenon ; cette étrange vénération est telle, que, lorsqu'elle se promène en chaise à porteurs dans les jardins de Versailles ou de Marly, on voit Sa Majesté marcher à pied auprès d'elle, et jamais le roi ne manque de se découvrir quand il se baisse pour parler à la marquise. Tant d'égards, tant de puissance rendent-ils cette femme heureuse? Non : « J'étais née avec de l'ambition, « écrivait-elle dernièrement à quelqu'un ; tout servit ce « penchant ; quand mes désirs ambitieux furent remplis, « je me crus heureuse ; mais cette ivresse ne dura que « trois semaines. — Que ne puis-je, dit-elle ailleurs, vous « faire voir l'ennui qui dévore les grands, et la peine « qu'ils ont à remplir leurs journées ! Ne voyez-vous pas « que je meurs de tristesse dans une fortune qu'on aurait « peine à imaginer... Le roi me garde à vue, il ne sort « point de ma chambre... Je ne le sens que trop, il « n'est point de dédommagement pour la liberté. » Non seulement Mme de Maintenon est accablée du poids de sa grandeur, mais elle prend en pitié les soins du trône, dont les gouvernants font tant de bruit, et qui ressemblent souvent, il est vrai, au travail de la montagne accouchant d'un rat.

« On m'a demandé le secret, disait-elle il y a quelques « jours en sortant du conseil ; mais on y a examiné des

« objets si peu importants, et ceux qui les ont discutés « m'ont paru si ridicules, que le secret est bien plus utile « aux ministres qu'aux affaires. »

Les grands événements de l'année dernière ne m'ont pas laissé le loisir de consigner sur mes tablettes la mort du maréchal de la Feuillade, qui fut longtemps l'un des hommes les plus agréables à Louis XIV, mais qui, depuis la réforme de ce prince, lui était devenu importun, insupportable même, malgré ses innombrables adulations, et malgré l'érection de la statue de la place Vendôme. Il s'est opéré dans le caractère de Sa Majesté une métamorphose que la Feuillade ne put imiter : son talent de cour n'alla pas jusque-là. Gai, léger, prodigue, inconstant à l'excès, ce seigneur ne possédait que ces qualités superficielles qui distinguent le courtisan ; il ne savait ressentir que ces affections à fleur d'âme qu'on ne vit jamais pousser jusqu'à la passion. Personne n'était donc moins préparé que le maréchal à devenir sérieusement dévot, et il avait trop de franchise pour donner dans l'hypocrisie. Après la conversion réelle ou simulée de tout ce qui fréquentait la cour, la Feuillade resta ce qu'il avait toujours été, c'est-à-dire fécond en dérèglements, en plaisanteries, en mots piquants, dont le temps était passé : ce courtisan d'une autre époque devint odieux aux ministres ; ses amis, qui redoutaient ses manières trop libres, le fuyaient ; et lorsqu'on vint apprendre sa mort au roi, on crut entrevoir sur son front quelques rayons de joie.

Voilà le prix que les souverains réservent au dévouement, si les hommes dévoués s'avisent d'avoir des penchants qui ne soient pas les leurs, et cessent un moment d'être esclaves. On assure que Louis XIV dit alors à ceux qui l'entouraient : « Une seule année m'a débarrassé de « trois hommes que je ne pouvais plus souffrir : Seigne- « lai, la Feuillade et Louvois. » Il n'est pas impossible de motiver ce propos : Seignelai réclamait une vaste part dans la gloire maritime de Sa Majesté, la Feuillade fut témoin de ses faiblesses, et Louvois blessa profondément son orgueil.

Toute l'attention des courtisans est en ce moment tournée vers la jeune duchesse de Bourbon, qui, parvenue à sa dix-huitième année, réalise tout ce qu'elle avait promis de vivacité, d'esprit et de malice. C'est un charmant petit lutin dont on aime les défauts presque autant que les qualités : elle est boiteuse comme son frère le duc du Maine ; mais on dirait que le léger balancement que ce vice de conformation donne à sa taille lui prête un charme de plus. Les yeux de *madame la duchesse* lancent des étincelles qui pénètrent jusqu'au fond des cœurs ; sa figure, sans être d'une entière régularité, offre un charme résultant de la délicatesse, mais surtout de l'expression de malignité spirituelle qu'y envoie une âme encline à la satire, à la moquerie. La princesse est telle que les peintres nous peignent cet Amour malicieux lançant de toutes parts ses traits et se riant du mal qu'ils produisent. En effet, elle n'aime personne, lorsque mille soupirs murmurent sans cesse à son oreille ; libre de toute affection, de tout soin, de toute inquiétude, cette insouciante beauté est spectatrice impassible de tout ce qui se passe autour d'elle et pour elle. Les événements les plus graves s'offrent à son esprit sous un aspect plaisant, jamais personne ne fut plus habile à faire jaillir un ridicule des choses qui paraissent le moins susceptibles de le renfermer. Enfant gâté du roi, *madame la duchesse* a son franc parler sur les personnages les plus distingués, sur les princes, sur Sa Majesté elle-même. Toujours sûre d'amuser Louis XIV, elle aiguise le sarcasme sans le moindre ménagement et verse le fiel à pleines mains. La ville et la cour sont tributaires de sa méchanceté privilégiée.

Dans les discours de cette jeune critique, un surnom ou une épithète accompagne chaque nom : elle appelle le roi *le fils de Louis XIII ;* la marquise *la reine Maintenon ;* ses sœurs *les poupées du sang ;* son mari *le petit duc.* Plus Mme de Bourbon paraît devoir aimer ceux qu'elle critique, moins elle les ménage ; en sorte qu'il n'est personne dont elle dise plus de mal que d'elle-même.

Seule à la cour, *madame la duchesse* est dispensée d'être

dévote. « Sire, a-t-elle dit à son père, laissez-moi ce que « je suis, puisque mon humeur peut vous récréer : ce n'est « pas trop d'une femme légère qui vous amuse pour tant « de bigots qui vous ennuient de la dévotion que vous les « avez forcés d'ajouter à leur bagage de fausseté et de per- « fidie. »

Chez une femme étourdie, vive, emportée, dont rien ne gêne les penchants, il est rare que la liberté n'aille pas jusqu'à la licence : *madame la duchesse*, à force de rire de tout, en vint à rire des déclarations que quelques courtisans osèrent lui faire, d'autant plus ouvertement, que les libertés autorisent les libertés. La princesse, qui danse avec abandon, qui boit vite et longtemps, laissa plus d'une fois lire dans ses regards un délire dont plusieurs jeunes seigneurs songèrent à faire leur profit. On a parlé successivement de M. le duc de Chartres, de M. de Mailly et de M. de Mersan. Ce dernier est peut-être celui pour qui les caprices volages de *madame la duchesse* aient eu, pendant le plus grand nombre d'heures, l'apparence d'une passion. Deux femmes encore galantes par principes, après l'avoir été jusqu'à satiété par tempérament, Mmes de Blansac et de Valentinois, favorisèrent le goût de la princesse pour Mersan : il y eut des rendez-vous nocturnes donnés à Paris. Elle trouva son amant adorable le premier jour ; le second il ne lui sembla plus qu'aimable ; le troisième elle dit qu'il se répétait avec trop d'uniformité... Ce fut le dernier tête-à-tête, et Mme de Bourbon évita l'application du vers de la Fontaine. Mais le scandale vole aussi rapidement que l'inconstance : l'aventure de la duchesse a fait du bruit, tout le monde l'a sue, excepté le duc, qui devait, en sa qualité de mari, être le dernier à l'apprendre. Le roi, après en avoir délibéré en son conseil Maintenon, a défendu la cour à Mmes de Valentinois et de Blansac, Mersan a été exilé, et la marquise s'est chargée d'admonester son élève. Le sermon n'a pas produit l'effet qu'on en attendait : « Vous êtes dévote et pédante, a répondu la prin- « cesse ; voilà qui est fort bien ; je serai peut-être de même « à votre âge ; maintenant je fais ce que vous faisiez au

« mien. » Louis XIV lui-même a voulu gronder sa fille en fronçant ce sourcil qui fait trembler les courtisans; mais cette démonstration sévère n'a pas mieux réussi que l'homélie de Mme de Maintenon : Sa Majesté a laissé depuis trop longtemps détendre les rênes de son autorité sur Mme de Bourbon pour qu'il soit possible de la rendre docile au frein d'une tardive sévérité.

Aujourd'hui, c'est, dit-on, le prince de Conti qui, faisant trêve à cette sorte de coquetterie qu'il avait offerte pour unique hommage à la beauté, s'enchaîne sérieusement au char léger de *madame la duchesse*. Tous les amis de son Altesse lui conseillaient de fermer les yeux sur les charmes de cette dangereuse sirène; c'est pour cela sans doute que le prince l'a regardée; il l'aime, assure-t-on, éperdument, et si la princesse peut aimer quelqu'un, ce seigneur si aimable, si recherché doit enfin fixer son cœur. Un de ces observateurs qui passent leur vie à épier la conduite d'autrui me disait hier que Mme de Bourbon et M. de Conti avaient le Dauphin pour confident de leurs amours. Je n'en serais pas surprise : le rôle ne me paraît pas de nature à honorer l'héritier du trône, mais il me semble du moins très propre à seconder ses projets de vengeance contre Mme de Maintenon en favorisant les dérèglements de son élève.

Il serait difficile de concilier tout ce que je viens de dire du caractère, des penchants et de la conduite de *madame la duchesse* avec un goût bien vif pour son mari. Il est vrai que si elle eût voulu être fidèle à M. le duc, il lui eût fallu plus que du respect pour les devoirs du mariage, et l'aimer eût été un véritable héroïsme conjugal. Le plus petit de tous les hommes paraîtrait un géant auprès de cette Altesse naine ; avec le corps le plus court, le plus gras, le plus informe, ce prince possède une tête d'une monstrueuse grosseur, et son visage ferait honneur à un Cent-Suisse, en admettant que le volume des traits puisse en faire excuser la laideur. Sur cette masse de chair d'un jaune livide qu'on est convenu d'appeler la figure de *M. le duc*, saillent deux gros yeux toujours occupés à ex-

primer la fierté ou l'audace, si ce n'est la colère ou la fureur. En un mot, rien de moins attrayant que *M. le duc* au physique, et son moral répond par malheur à cet ensemble disgracieux. Il faut avouer cependant que Son Altesse a de l'esprit, de l'instruction, une espèce de politesse; mais tout cela se présente de si mauvaise grâce, qu'à peine peut-on y reconnaître de belles qualités. Le petit-fils du grand Condé tient de ce héros la valeur et l'intelligence guerrières : sur un champ de bataille, il eut plus d'une fois les inspirations de son aïeul, et racheta le défaut d'aptitude de M. le prince. M. le duc est doué de la finesse, de la subtilité intrigantes de l'un et de l'autre ; elles se montrent cependant en lui moins injustes, moins avares, moins petites. Le fond du caractère de ce prince est la férocité : on pourrait prendre sa vie pour une longue colère ; la haine est l'aliment habituel de son âme, et jamais on ne lui connut un ami. Amoureux avec rage, jaloux jusqu'à la fureur, il ressent les diverses impressions comme des accès de fièvre chaude; mais de qui pourrait se faire aimer un monstre dont les traits ne sont presque pas humains? de qui peut se faire redouter un rival haut de trois pieds? Il ne trouve donc chez les femmes que de l'éloignement pour lui, et si l'or qu'il répand à leurs pieds leur fait surmonter le dégoût qu'il leur inspire, il ne trouve en lui-même que de l'impuissance pour jouir des faveurs, qu'elles lui vendent.

On conçoit d'après ce portrait combien la mutine duchesse doit haïr un tel mari: « Non, jamais, disait-elle « dernièrement, je ne pourrai laver par assez d'infidélités « la souillure des caresses d'un tel magot. » Dans ses débauches, il est le sujet le plus ordinaire des *bons mots* qu'elle se plaît à débiter le verre à la main. La semaine passée, après un souper que cette princesse avait donné à de jeunes femmes, dans son appartement de Marly, repas durant lequel les vins délicieux avaient troublé légèrement sa raison, elle déclara qu'elle voulait faire un quatrain *impromptu* en l'honneur de *M. le duc*, et se fit apporter tout ce qu'il fallait pour écrire. Munie d'une plume,

Louise Françoise, l'œil étincelant, le sein agité, jette loin d'elle le nœud de rubans qui dérobait sa gorge, et passant ses jolis doigts dans les boucles de sa chevelure, elle écrit ces vers en éclatant de rire :

O doux soupirs qui partez de mes f...,
Volez, volez au nez de mon mari,
Exprimez-lui l'excès de mes tendresses,
Et dites-moi ce qu'il aura senti.

L'énigme du *Mercure galant* est loin d'avoir cette énergie L'académicien Benserade, qui mourut à la fin de l'année dernière, était le maître de poésie de Mme la duchesse; il faut convenir qu'elle a bien profité de ses leçons.

On donne sur le théâtre de la rue Guénégaud une comédie intitulée *l'Opéra de village*, dont l'auteur est un excellent comédien nommé Dancourt. Cette petite pièce, l'une des premières que cet écrivain ait composées, n'est qu'une critique ingénieuse dirigée contre les directeurs actuels de l'Opéra pour se venger de la défense faite aux comédiens d'avoir des chanteurs et des danseurs à leurs gages. On ne parlerait pas plus longtemps de cet ouvrage que d'une épigramme sans une aventure plaisante arrivée à l'une de ses représentations. M. le marquis de Sablé, après un splendide dîner où le vin avait été versé amplement, était venu s'asseoir parmi les spectateurs du théâtre pour assister à la pièce nouvelle comme y assistent ces spectateurs, c'est-à-dire en voyant le dos des acteurs. Or il y a un passage de l'ouvrage où l'on chante :

Les vignes et les prés
Seront *sablés*.

A ces mots le marquis de *Sablé*, qu'échauffent les fumées du vin, se croyant nommé, se persuade qu'on se moque de son ivresse; il se lève furieux et intervient de la manière la plus inattendue dans l'action par un soufflet asséné violemment sur la joue de Dancourt, qui se trouve sur la scène.

Je ne sais pas précisément ce que le public pensa de ce fait épisodique ; mais les comédiens présents en furent indignés. Comment le venger ? Ils étaient vêtus en villageois et désarmés, tandis qu'au côté du marquis pendait une longue épée qu'ils jugèrent devoir tenir fort peu à son fourreau. L'insulte grave faite à l'auteur acteur allait rester impunie, lorsque plusieurs de ses camarades s'élancèrent en armes de derrière le théâtre sur M. de Sablé. Soudain le tumulte devient extrême ; les spectateurs qui occupent la scène se lèvent, quelques-uns pour défendre le gentilhomme agresseur, le plus grand nombre pour s'enfuir. Les fauteuils sont renversés ; une agglomération confuse de gens effrayés et de champions irrités se forme en vue du parterre, qui ne sait encore à quel genre appartient cette annexe improvisée de l'opéra qu'il était venu voir, et dans lequel il ne s'attendait à trouver ni évolutions ni combats. Cependant Sablé, qui trouve le nombre de ses partisans très petit, et que ses assaillants serrent de près, songe à faire une retraite précipitée. Malheureusement les issues ordinaires sont obstruées ; le marquis va se voir cerné, percé peut-être de vingt épées qui ne lui paraissent nullement comiques, quoique portées par des comédiens. Dans un danger pressant on ne choisit pas les voies de salut : il aperçoit un trou dans un pan de décoration, il se précipite sur cette toile peinte, et agrandissant l'ouverture par le choc de son corps, il disparaît en traversant une montagne.

Le duc de Chartres, pour lequel Louis XIV a toujours eu une sorte d'éloignement, en a profité pour vivre dans une indépendance à peu près entière des suggestions de la cour. Ce jeune prince se montre peu courtisan, encore moins dévot, et Mme de Maintenon n'a pas le moindre empire sur lui. Élevé avec ces allures franches par *Madame*, qui ne croit pas que le noble sang des princes palatins puisse être soumis à aucun pouvoir de la terre, M. de Chartres trouvait naguère encore les soupers de petites maisons et les aventures nocturnes que lui procurait l'abbé Dubois beaucoup plus attrayants que l'uniforme honneur d'assis-

ter au lever ou au coucher de Sa Majesté, ou que le plaisir monotone de courre un cerf, que le roi seul a le privilège de tuer, même quand il a été tué par d'autres chasseurs.

Mais Louis XIV a senti que l'accueil sec et froid qu'il faisait à son neveu ne servait qu'à l'affranchir des entraves de l'étiquette et de la soumission dans laquelle Sa Majesté aime à tenir les princes de son sang comme ses autres sujets. Le roi ne pouvait raisonnablement se plaindre que le duc de Chartres vînt rarement à Versailles, où il était si mal reçu, et le résultat de plusieurs conférences à ce sujet dans le conseil Maintenon fut que Sa Majesté chercherait désormais à conquérir par de bons procédés l'affection de ce prince qu'on avait rendu trop libre par des rigueurs. C'était déjà d'après ce changement de vues que le roi avait appelé M. de Chartres au siège de Mons, au risque de lui voir déployer des talents militaires et de la valeur. Les traits de bravoure et d'intelligence par lesquels le jeune Philippe s'est fait remarquer dans cette courte campagne, la popularité que lui ont acquise ses bontés pour le soldat, ont causé quelque déplaisir à un souverain qui, à travers de grandes qualités, a la triste faiblesse d'être jaloux de la gloire d'autrui ; mais il n'a point renoncé au système d'amendement projeté, et pour s'assurer tout d'un coup du prince, Sa Majesté résolut le mois dernier de lui faire épouser sa fille, Mlle de Blois, seconde du nom. Cette alliance faisait briller de grands avantages aux yeux de Louis XIV ; d'abord elle abaissait un peu l'orgueil de cette maison d'Orléans placée si près du trône, et que devait humilier son alliance avec une branche bâtarde. Ensuite, l'union d'une fille naturelle du roi et d'un prince du sang avançait de beaucoup la légitimation des bâtards de Sa Majesté, et préparait l'opinion publique à l'établissement non moins illustre du duc du Maine, idole de Louis XIV et de Mme de Maintenon. Mais pour réaliser le mariage de Mlle de Blois avec le jeune duc, il y avait à prévoir de grandes difficultés de la part de la fière Palatine, en supposant que le prince lui-même s'y prêtât. Quant à *Monsieur*, on ne daignait pas même comp-

ter sa volonté parmi les obstacles à vaincre; Son Altesse Royale ne savait pas répliquer un seul mot à un ordre de son frère.

Il y eut en effet une violente opposition aux desseins du roi du côté de *Madame*, dont la franchise allait quelquefois jusqu'à l'impolitesse. Sa Majesté, qui avait craint avec raison le débordement des paroles piquantes et peut-être dures de sa belle-sœur, s'était renfermée avec elle dans son cabinet pour lui faire en biaisant l'ouverture de ses projets. Cet entretien à huis clos fut orageux; le secret que Sa Majesté avait désiré ne put être obtenu: les courtisans réunis dans les salons voisins entendirent à travers les portes de véhémentes réponses de la princesse, et elles firent deviner les demandes faites d'une voix plus basse par le roi.

— Si Votre Majesté, disait l'orgueilleuse Allemande, avait une fille de son mariage avec feu Marie-Thérèse, et qu'elle eût désiré l'unir au duc de Chartres, j'aurais vu... j'aurais réfléchi...

— Ah! votre consentement n'eût pas encore été certain?

— Sire, le fils des princes palatins ne doit pas rester à côté d'un trône... et certes il est en Europe plus d'une princesse qui serait trop honorée de lui en offrir un.

— Je conçois, madame, que votre fils soit beaucoup plus illustre parce qu'il descend par sa mère des possesseurs d'une taupinière nommée le Palatinat, qu'en sa qualité de petit-fils de Henri IV et de neveu de Louis XIV ; mais comme cette illustration sans terre n'est que le jouet de votre morgue, j'espérais que vous écouteriez la raison, lorsque je songe à rapprocher encore de moi le jeune duc.

— Une taupinière, sire, une taupinière! la principauté de mes nombreux aïeux!... cet Etat dont tous les souverains d'Allemagne recherchent l'alliance... et qui se serait déclaré tant de fois contre vous, si mon nom ne l'eût arrêté!

— Et que m'eût fait une fourmi de plus s'agitant à mes pieds?... Vingt de mes mousquetaires me feront toujours un allié de l'électeur palatin... Revenons à l'objet qui nous occupe.

— Sire, le duc de Chartres n'épousera point une bâtarde.

— Princesse, vous me manquez de respect.

— Il fut un temps où Votre Majesté se montra près de moi moins jalouse de conserver les distances.

— Chut! qu'osez-vous dire, madame?

— Ce que Votre Majesté ne balança pas d'oser faire jadis.

— Parlons plus bas, et si vous gardez quelque souvenir heureux de ce temps, entendons-nous mieux, et que votre condescendance...

— L'objet que vous en attendez, sire, n'est plus le même qu'autrefois.

— Toute chose a son temps.

— Celui d'unir le duc de Chartres avec la fille de Mme de Montespan n'est pas venu... Et *Madame* se leva pour se retirer.

— Nous verrons, madame, si mon frère approuvera vos refus, dit le roi en la reconduisant.

— Votre frère, reprit la noble Palatine, fera son devoir; il se laissera diriger par celle qui sait mieux entendre sa gloire que lui-même...Son Altesse fit une légère révérence, et sortit du cabinet de Sa Majesté.

Louis XIV sentit dès lors qu'il serait difficile de vaincre à force ouverte les résistances de la duchesse d'Orléans; il n'espérait pas, comme il l'avait laissé entrevoir, que la volonté de *Monsieur* se mît au-dessus de l'opposition de sa femme; ce prince protesterait de sa soumission aux ordres du roi, il pleurerait à ses pieds, mais il n'oserait rien de plus. Mme de Maintenon dit à Sa Majesté qu'il fallait aviser à d'autres moyens; elle ajouta que le meilleur de tous serait peut-être de gagner d'abord le duc de Chartres, qui, une fois décidé, aurait plus de facilité que personne à déterminer sa mère, et dont le consentement suffirait d'ailleurs, avec celui de *Monsieur*, pour contracter le mariage, nonobstant les refus de la fière princesse. Le roi jugea l'idée bonne; mais on fut d'abord arrêté par la difficulté de trouver une personne qui eût assez d'empire sur le jeune prince pour le rendre favorable à l'union projetée. Mme de Maintenon, ayant pris secrètement les informations les plus

précises sur les habitudes intérieures de M. de Chartres, apprit que l'abbé Dubois, agent aussi assidu qu'empressé des débauches de Son Altesse, avait sa plus intime confiance, et que personne ne pouvait être plus propre que lui à la négociation qu'il s'agissait de tenter. Dubois avait de l'esprit, le talent de l'intrigue à un degré supérieur, de l'ambition, une soif ardente des richesses : il convenait donc sous tous les rapports. Mais Mme de Maintenon se décidait difficilement de se servir d'une espèce d'ecclésiastique sans religion, d'un précepteur dont tous les *préceptes* se bornaient à commenter l'*Arétin* avec son élève, et qui ne déployait de l'activité auprès de lui que pour traquer des beautés complaisantes à l'usage de cet illustre rejeton, ou bien à dresser pour sa gouverne la géographie des mauvais lieux de la capitale.

Du reste, Mme de Maintenon n'ignorait pas que le précepteur de M. de Chartres passait partout pour l'homme le plus astucieux, le plus menteur : « Quand il sortira une « vérité de la bouche de ce petit abbé, avait dit Mme d'Hau- « tefort, je la ferai encadrer. »

Rien cependant de plus impérieux que la nécessité ; notre dévote marquise se décida, malgré ses scrupules, à faire venir Dubois dans son appartement, où par un reste de précaution elle le fit introduire à la nuit tombante et avant que le palais fût éclairé. Mme de Maintenon, assise dans son vaste fauteuil, qui ne ressemblait pas mal à un confessionnal, laissa le précepteur du duc de Chartres debout devant elle, et commença par lui adresser des reproches sur ses complaisances coupables pour les dérèglements de son élève, sur la corruption où lui-même l'entraînait...

— Je croyais, madame la marquise, dit l'abbé dans un instant où la prédicante reprenait haleine, je croyais que vous m'aviez fait venir pour une communication dont le père de la Chaise m'a brièvement expliqué l'objet.

— Sans doute, monsieur ; mais l'occasion me permettant de vous adresser quelques utiles remontrances, je

dois en profiter et vous engager à mieux diriger le prince en rentrant vous-même dans le bon chemin.

— Après ce premier point de son sermon, madame la marquise daignera-t-elle m'indiquer ce qu'elle attend de mon dévouement ?

— M'y voici; mais songez à ce que je viens de vous conseiller... Ah ! dites-moi, l'abbé, vous ne vous sentez point entraîné vers les grandes hérésies de Jansénius? Répondez, et soyez franc.

— Je vous assure, madame, que je ne suis ni janséniste ni...

— Ni moliniste peut-être?

— C'est vous, madame qui l'avez dit.

— Voilà qui me donne une bien mauvaise idée de votre religion.

— Quand on est en crainte de se tromper dans le choix des extrêmes, peut-être y a-t-il de la sagesse à s'abstenir...

— Les lumières de la foi sont si brillantes, qu'on ne peut s'y tromper.

— C'est précisément de peur de m'y méprendre que je ne veux point les voir à travers les obscurités de la controverse... Je suis ma conscience.

— C'est un guide qui vous conduira bien lentement au salut. Venons-en à l'objet qui vous amène.

— C'est-à-dire à celui pour lequel vous m'avez mandé.

— Vous êtes homme d'esprit, monsieur l'abbé; je n'ai pas besoin de m'appesantir ici sur les avantages que M. le duc de Chartres peut tirer d'une prompte et entière soumission aux intentions du roi. Vous avez compris avec la même facilité combien l'opposition de *Madame* est déraisonnable, combien *Monsieur* s'exposerait s'il avait la faiblesse de condescendre aux rêveries de sa femme jusqu'à se montrer lui-même contraire aux vues de Sa Majesté. Mais la princesse est obstinée jusqu'à l'insolence, et son mari la craint jusqu'à la pusillanimité: nous ne pouvons espérer aucun succès ni de l'un ni de l'autre côté. C'est le jeune prince qu'il faut déterminer ; ce soin est confié

à votre adresse. Vous connaissez le roi, et je crois superflu d'ajouter que votre fortune dépend de vous.

— Bon, la conclusion du pieux discours par lequel madame la marquise a daigné tout à l'heure ouvrir notre entretien est l'injonction de porter M. le duc de Chartres à une désobéissance ouverte aux volontés de ses illustres parents.

— Les fins légitimes épurent les moyens qu'on emploie pour y parvenir.

— J'entends bien, madame la marquise, et rien n'est légitime comme ce que le roi veut... Mais nous allons rencontrer de grands obstacles chez le prince lui-même, à cause du choix de l'épouse qu'on lui destine.

— N'aurait-il pas de goût pour Mlle de Blois ?

— Ce ne serait rien que cela... Et s'il n'avait pas de l'éloignement...

— Cependant la princesse a de l'amabilité.

— Les amants sont si capricieux sur cette qualité !

— De la modestie, de la piété.

— Ce n'est pas à quoi Son Altesse s'attachera le plus.

— Enfin, puisqu'il faut tout dire, la fille du roi est belle...

— Pas à la manière dont M. de Chartres entend la beauté... Ah ! madame, que je souhaiterais à Mlle de Blois la moitié des attraits d'une certaine lingère de la rue Saint-Honoré !

— Après tout, l'abbé, ce n'est pas pour rien qu'on a recours à vous... Allez, réussissez et faites choix d'une abbaye parmi celles qui sont à donner.

— Ce choix n'est pas ce qu'il y a de plus pressé. Je songe à une condition plus importante que madame la marquise me permettra de solliciter.

— Une condition, l'abbé ! dit Mme de Maintenon avec fierté, et quelle est-elle ?

— Je prie madame la marquise d'excuser mon audace ; mais je demande, pour agir, l'ordre direct du roi.

— Quoi ! répondit la dévote avec le ton d'une souveraine, quand j'ai pris la peine de vous parler au nom de Sa Majesté...

— Vous concevez, madame, combien il serait facile à *Monsieur* de remplacer la jouissance de l'abbaye que vous voulez bien me promettre par celle d'un cachot, et vous sentez à merveille qu'il y a une immense différence de se voir inscrit sur la feuille des bénéfices ou de l'être sur les registres de la Bastille. La volonté du roi, exprimée sans intermédiaire, peut seule me sauver cette inquiétante alternative.

Mme de Maintenon garda un moment le silence, puis elle dit : « Revenez demain ici après la messe à laquelle « vous aurez assisté dans la chapelle... Vous recevrez les « ordres directs de Sa Majesté. »

Dubois ne manqua pas au rendez-vous, le roi lui répéta tout ce que Mme de Maintenon lui avait dit la veille ; il sortit de cette entrevue assuré de la récompense s'il réussissait, et délivré, en tout cas, de la crainte des vengeances du couple d'Orléans.

L'abbé eut à combattre de grandes répugnances dans l'esprit de son élève : l'air langoureux de Mlle de Blois, sa pâleur habituelle, ce tempérament de garde-robe, comme disait le prince, qui la forçait continuellement de recourir au régime des tisanes et d'autres rafraîchissements dont l'idée n'était rien moins que séduisante, dégoûtaient de cette princesse un jeune homme habitué à choisir parmi des essaims de beautés sans cesse renouvelés par le prévoyant Dubois. Son Altesse estimait d'ailleurs la fille du roi ; il avouait que c'était une considération d'un certain poids, par le temps qui court, que d'être assuré d'avoir une femme modeste et pudique, objet des longues, des infructueuses recherches de tant de maris. Le précepteur, certain de trouver en cela une opinion favorable dans la pensée du prince, y ramena souvent les raisons déterminantes qu'il s'efforçait de réunir. L'abbé ne manquait pas d'autres motifs convaincants : il représentait surtout à M. de Chartres qu'en résistant aux désirs du roi, il devait craindre de trouver un persécuteur dans le souverain qu'il s'opiniâtrerait à refuser pour beau-père. Dubois montra comme une suite naturelle de cette inimitié l'éloignement

de Son Altesse des affaires, du commandement des armées, et peut-être de la cour. Il le peignit observé dans sa conduite, gêné dans ses plaisirs, exilé pour un rien de leur théâtre ordinaire. L'habile précepteur ajouta qu'à la mort de *Monsieur*, le nouveau duc d'Orléans serait sans nul doute dépouillé de toutes les prérogatives de son père, et réduit à la condition, devenue stérile, de premier prince du sang. Ebranlé par l'exposé de tant de fâcheuses conséquences qui ne semblaient que trop probables, le jeune Philippe réfléchit froidement sur la proposition du roi ; rendu supérieur aux préjugés par un esprit droit, par des vues nobles et élevées, il s'habitua bientôt à ne voir qu'un faible inconvénient dans son union avec une fille naturelle de Louis XIV, inconvénient au-dessus duquel s'était déjà mis le prince de Conti. Dubois ne tarda pas de reconnaître les dispositions de Son Altesse : « Bon, se dit-il à lui-« même, je touche au consentement, et j'aperçois le clo-« cher de mon abbaye. » Philippe n'alléguait plus que des difficultés de détail ; il se défendait comme une femme décidée à céder. Enfin, il déclara un matin de la dernière quinzaine à son précepteur qu'il était *résigné* à recevoir la main de Mlle de Blois. « Résigné ! le mot n'est pas flat-« teur pour votre prétendue, répondit l'abbé, mais elle « n'est pas là pour l'entendre ; vous voilà décidé, c'est « l'essentiel. »

Dubois conseilla au duc de Chartres de terminer secrètement la négociation avec le roi lui-même; l'abbé traça au prince le plan qu'il devait suivre, et le pénétra bien des conditions qu'il devait exiger. L'affaire fut conclue dans un seul entretien entre Son Altesse et Sa Majesté. Louis XIV, enchanté de la docilité de son neveu, ne lui refusa rien de ce qu'il demandait, et lui accorda plus qu'il n'eût osé solliciter. Le soir même M. de Chartres vit Mlle de Blois chez Mme de Maintenon, qui, douée d'une vieille expérience sur les allures de l'amour, n'épargna rien pour hâter l'intimité des jeunes gens. Le prince se montra presque aussi galant, au but près, qu'il l'était avec sa jolie lingère de la rue Saint-Honoré. Pour la princesse, elle fut

timide, embarrassée, peu expansive; toutes ses manières eurent l'air de dire: Puisqu'il faut que je prenne un mari, autant celui-là qu'un autre : « Ah ! mon cher abbé, dit le « prétendu en rentrant chez lui, qu'il te faudra d'activité « pour me faire oublier l'insipidité d'une telle union ! »

Le roi s'était chargé d'attirer sur lui le premier éclat des fureurs de *Madame* en lui apprenant la détermination de son fils, peu s'en fallut qu'elle ne sautât aux yeux de Sa Majesté quand elle en fut informée. Soudain l'irritée Palatine quitta le monarque ; et, donnant à sa volumineuse masse un essor qu'elle n'avait encore reçu dans aucune circonstance, elle se rendit auprès du fiancé, qui, pour premier cadeau de noce, sentit tomber sur son dos trois ou quatre horions fort rudement appliqués par une main maternelle. Survint *Monsieur*, qui gronda par accompagnement, et pour éviter peut-être d'avoir part à la distribution que *Madame* était en train d'effectuer.

Après avoir beaucoup crié, injurié, menacé, il fallut bien se calmer ; la réflexion vint; *Madame* vit que ce qu'elle appelait son déshonneur était un mal sans remède ; elle craignit une disgrâce pour elle, et dont sa noble race pourrait ressentir un terrible contre-coup si Louis XIV abandonnait l'électeur palatin dont il était l'appui. *Madame* s'apaisa donc par raison, et la colère parasite de *Monsieur* s'évanouit comme la mousse d'une soupe au lait quand sa femme lui eut dit : Taisons-nous ! Le duc et la duchesse d'Orléans assistèrent paisiblement à la lecture du contrat, qu'ils signèrent avec un sourire ayant toute la franchise... des sourires de cour.

Tandis qu'on souriait et qu'on signait dans le cabinet du roi, l'abbé Dubois réclamait du père de la Chaise les lettres patentes de l'abbaye accordée au négociateur matrimonial. L'honnête confesseur avait d'abord refusé tout net le bénéfice, et son refus était passablement justifié par la conduite du bénéficiaire aspirant. Ce jésuite représenta au roi que Dubois était adonné au vin, aux femmes et au jeu. « Je le sais, répondit le roi, qui voulait tenir « sa promesse ; mais il ne s'attache, ne s'enivre et ne perd

« jamais : donnez-lui son abbaye. » Qu'on dise après cela que les dévots manquent de tolérance ! Le père de la Chaise eût vainement essayé de se faire tirer encore par sa longue oreille ; il offrait trop de prise à Dubois : celui-ci fut satisfait.

Louis XIV donne à Mlle de Blois deux millions, qui seront payés à la paix, et dont jusque-là Sa Majesté servira l'intérêt ; le roi assure en outre à sa fille deux cent mille livres de pension, et lui a fait présent, le matin des noces, d'un écrin de deux cent mille écus ; enfin, en faveur du mariage, le roi renouvelle au duc de Chartres la donation déjà faite à *Monsieur* du Palais-Royal, laissé à la couronne par le cardinal de Richelieu. Les académies de peinture et de sculpture, qui tenaient leurs séances dans ce palais, le quitteront et s'établiront au Louvre, comme les autres académies.

Le mariage du duc de Chartres et de Mlle de Blois fut célébré, il y a huit jours, au milieu des plus brillantes réjouissances. D'après le désir de Louis XIV, Jacques II a donné la chemise au marié : Sa Majesté s'est enivrée un moment du plaisir de voir servir un de ses sujets par une tête couronnée.

Pendant que M. le duc de Chartres donnait à sa jeune épouse cette première leçon d'amour effectif qu'il reçut, dit-on, de la duchesse de Vieuville, femme de son gouverneur, Sa Majesté concluait le mariage de M. le duc du Maine avec Mlle de Charolais, fille de M. le prince. Les avantages que Sa Majesté fait à son fils bien-aimé, déjà fort riche par les legs forcés de *Mademoiselle*, ne sont pas bien connus : on croit qu'ils ont été cachés à dessein d'en dérober la haute importance à la connaissance du public, déjà frappé du contraste que forment les prodigalités du souverain avec la misère de ses sujets. On n'a connu des présents faits à la nouvelle mariée que celui de deux parures, l'une de diamants, l'autre de pierres de couleur, estimées ensemble deux cent mille livres. C'est encore le roi d'Angleterre qui a présenté la chemise au duc du Maine ;

Sa Majesté Bretonne aura bientôt mérité une charge de valet de chambre ordinaire.

Mais au moment où ce prince donnait des chemises, Louis XIV méditait sur une récompense digne de son illustre et infortuné frère en royauté : il ne veut pas renoncer à le rétablir sur le trône maintenant occupé par Guillaume. Jacques II s'avança le mois dernier vers les côtes de Normandie, à la tête d'un corps d'armée commandé par le maréchal de Bellefonds. Le prince anglais se flattait d'avoir un grand nombre de partisans à bord d'une flotte anglaise qui tenait alors la mer en vue de Cherbourg. Sur cet indice trop peu confirmé, M. de Tourville reçut l'ordre d'attaquer avec quarante-quatre vaisseaux seulement cette escadre ennemie composée de plus de quatre-vingt huit. Le combat dura néanmoins depuis le point du jour jusqu'à la nuit tombante. Jamais forces inégales ne combattirent avec un avantage aussi également partagé. Toujours abusé par l'erreur du prétendant, qui croyait à chaque instant voir des voiles se détacher de la flotte anglaise et se réunir à la nôtre, M. de Tourville fit des efforts inouïs pour soutenir une lutte si disproportionnée. Enfin, voyant vers le soir ses batteries s'éteindre progressivement et ses lignes faiblir, il fit hisser le pavillon de retraite. Ce fut le moment de nos plus grands désastres : les vaisseaux français s'étant dispersés sans ordre sur les côtes de la Bretagne et de la Normandie, l'ennemi en brûla treize à *la Hogue* et à l'entrée de la rade de Cherbourg.... Nous avons perdu le 29 mai cet empire de la mer qui nous fut acquis pendant deux ans ! le reconquerrons-nous un jour ? Oui, si Louis XIV ou ses successeurs retrouvent un Colbert, un Seignelai, qui sache se convaincre des grandes ressources maritimes de la France. Avec l'immense développement de côtes que nous possédons, avec des ports comme Cherbourg, Lorient, Brest et Toulon, avec une population puissante, courageuse, adroite, amie des hasards, nous ressaisirons quand nous le voudrons le sceptre des mers et nous le conserverons à jamais.

Au retour de cette malheureuse expédition, M. de Tourville fut complimenté par le roi comme s'il eût remporté une victoire. « Je suis très content de vous et de toute « l'armée, dit Sa Majesté à ce marin ; nous avons été bat- « tus, mais vous avez acquis de la gloire, et pour vous et « pour la nation. Il nous en coûte quelques vaisseaux : « cela sera réparé l'année qui vient, et sûrement nous « battrons les ennemis. » Dieu fasse que cette prédiction royale s'accomplisse!

En attendant, le roi a réglé ce qu'il doit donner annuellement à Jacques II : Sa Majesté Anglaise recevra 50.000 fr. par mois, et Louis XIV lui a fait compter dernièrement 50.000 écus pour refaire ses équipages. Le monarque détrôné assurait que c'était trop, cependant il faut bien qu'il trouve que ce n'est pas assez, puisqu'il a consenti à recevoir de sa fille Marie, femme de Guillaume d'Orange, une pension de 70.000 livres. Comment ce malheureux prince a-t-il pu oublier sa dignité jusqu'à recevoir cette aumône de la main d'un enfant ingrat qui l'a précipité du trône! Marie d'Angleterre, en offrant, a montré le mépris profond qu'elle avait pour son père ; celui-ci, en acceptant, n'a que trop justifié ce mépris. Peut-être Louis XIV lui-même devait-il à sa grandeur de ne point laisser accepter ce mince secours à son illustre pensionnaire.

J'ai été conduite à raconter jusqu'au bout tout ce qui résulta de notre échec de la Hogue ; mais le roi ne revit Tourville et Jacques II qu'après la prise de Namur, que Sa Majesté était allée assiéger en personne. La tranchée fut ouverte devant cette place le 26 mai, et dès le 27, le prince de Barbançon, son gouverneur, demanda un passeport au roi pour en sortir. Sa Majesté venait de refuser, lorsqu'on lui annonça que quarante dames de Namur, sorties sans passeport de son enceinte, étaient venues s'établir dans une maison près du quartier royal. Il y a quelque vingt ans, le roi eût donné asile dans son camp même à ces belles Flamandes ; ce prince est bien revenu maintenant de cette courtoisie chevaleresque. Il envoya signifier à ces dames par le prince d'Elbeuf qu'elles eussent à ren-

trer dans la ville assiégée ; mais le sexe connaît son pouvoir : les Namuroises résistèrent, et le roi, galant enfin par réminiscence, leur fit porter à souper. Tous les jeunes seigneurs de la suite de Sa Majesté voulaient, dans cette circonstance, échanger leur chapeau à panache contre un bonnet de marmiton ; notre pieux maître eut beaucoup de peine à les empêcher de faire irruption dans la maison où les étrangères s'étaient réfugiées. Le lendemain, Louis XIV, craignant de ne pouvoir comprimer longtemps la galanterie des gentilshommes qui l'entouraient, fit prendre ces dames par ses carrosses ; elles furent conduites à l'abbaye de Valognes, située à quelques lieues du camp, et personne ne put les visiter. Dans le quartier de M. de Boufflers, qui commandait un corps sous Namur, trente autres dames vinrent aussi demander asile au maréchal ; elles reçurent, dit-on, une hospitalité plus essentiellement militaire, mais elles ne s'en plaignirent pas.

Namur se rendit après sept jours de tranchée ouverte, le château ne capitula qu'au bout de trente-deux. Le prince d'Orange et l'électeur de Bavière avaient voulu secourir les assiégés ; mais le maréchal de Luxembourg, qui s'était emparé des fortes positions du pays pour couvrir le siège, rendit nuls les efforts de ces deux souverains. Lorsque Louis XIV entra dans la citadelle, il arriva un événement qui attendrit jusqu'aux larmes tous les assistants. Un officier hollandais, noirci par la poudre à canon et tout couvert de poussière, s'adressant à un général qui marchait à côté du roi, lui dit : « Monsieur, montrez-moi, je vous « prie, M. de Vauban. — C'est moi, répondit le général. » A ces mots l'étranger saute au cou du grand ingénieur, et après l'avoir pressé longtemps sur son sein il reprend avec chaleur : « Enfin je vous vois, homme incomparable ! recon- « naissez en moi ce *Cohorn* qui donna son nom au fort que « vous venez d'enlever, ce Cohorn qui essayera toute sa « vie d'être votre rival, mais qui ne deviendra jamais votre « égal. » Le roi, profondément touché, tendit la main au célèbre ingénieur hollandais, et le fit dîner avec lui et Vauban.

Durant le siège, les jésuites de Namur avaient caché douze cent soixante bombes chargées pour les rendre aux Espagnols si l'armée française eût été obligée de se retirer. Le roi, toujours indulgent pour les enfants de Loyola, se contenta d'envoyer le père recteur à Dôle. Quand Sa Majesté rapporta ce trait à son confesseur, celui-ci lui dit: « Vous êtes trop bon, sire; les supérieurs de notre com- « pagnie seraient plus sévères en pareil cas...» Assurément cet homme est un vrai gâte-métier. Racine, dans sa relation du siège de Namur, qu'on me montra hier, est plus jésuite que le père de la Chaise : il ne fait qu'une brève mention de M. le duc de Chartres qui s'est distingué à ce siège, et ne dit pas un mot d'éloge ni du duc d'Orléans, ni de M. le prince, ni de Vauban, ni de Luxembourg, ni de Boufflers, qui cependant doivent avoir eu quelque part à la victoire. On dirait, en lisant ce récit, que Louis XIV a pris la ville tout seul... Hélas ! il ne reste plus guère du poète philosophe dans l'historien de Sa Majesté, on ne reconnaît plus en lui que le gentilhomme de la chambre.

La joie que cause à Paris la prise de Namur est troublée par la perte du combat de *la Hogue ;* mais, à en juger par le chagrin des Hollandais, le premier de ces événements est plus funeste pour eux que le second ne l'est pour nous. « Nous avons coupé les cheveux au roi de « France, disait dernièrement Van Beuning, mais ils revien- « dront l'année prochaine ; le roi de France nous a coupé « un bras et il ne reviendra point [1]. »

Après la conquête de ce que Van Beuning appelle l'un des bras de la Hollande, Louis XIV revint à Versailles ; mais tous les princes du sang restèrent à l'armée, où des engagements assez favorables à nos armes eurent lieu successivement. Le plus important de tous fut le combat de Steinkerque. Le maréchal de Luxembourg, abusé par de fausses lettres dont un espion était porteur, se laissa surprendre, le 3 août, dans la position qu'il avait prise, et ne

1. Van Beuning se trompait: Namur fut repris et les désastres de la Hogue n'ont jamais été réparés.

s'aperçut de son erreur que lorsqu'une de ses brigades d'infanterie, déjà attaquée, se replia précipitamment sur le corps principal. La victoire, dans ce combat imprévu, allait se fixer sous les drapeaux du prince d'Orange ; deux fois les forces du maréchal avaient été repoussées. M. de Luxembourg se mit alors à la tête de la brigade des gardes avec M. le duc de Chartres, M. le duc, M. le prince de Conti et MM. de Vendôme. Encouragés par l'exemple de tant de personnages illustres, les soldats se battirent en désespérés, et Guillaume fut forcé d'abandonner aux Français un champ de bataille inondé du sang des deux armées.

Le héros de cette journée meurtrière fut, de l'avis de tous ceux qui s'y trouvaient, M. le duc de Chartres, dont l'indomptable opiniâtreté força la fortune à nous revenir. Dans la chaleur de l'action, Son Altesse Royale, gênée par sa cravate, l'avait desserrée et attachée négligemment. Ce désordre d'un jeune, illustre et beau militaire frappa quelques gentilshommes de la suite du prince : ils en parlèrent dans leurs lettres, et depuis quelques jours toutes les dames de la cour portent des *cravates à la Steinkerque*, c'est-à-dire nouées avec une coquette négligence autour du cou. La mode est toujours folle : elle doit l'être, le commerce s'en trouve bien ; malheur à lui si la raison présidait au choix et à la coupe de nos ajustements!

En Allemagne, le marquis d'Harcourt a défait un parti ennemi dans le comté de Chimay ; tandis que le maréchal de Lorges, après avoir battu le prince de Wurtemberg à Phortzheim, forçait le landgrave de Hesse à se défendre sous les murs d'Ebernbourg, dont quelques jours plus tard ce prince s'est vu contraint de lever le siège. Pendant cette suite de succès sur le Rhin, le maréchal de Boufflers a commencé le bombardement de Charleroi.

Maïs en Savoie, ou plutôt en Dauphiné, car de ce côté le théâtre de la guerre est maintenant sur le territoire du grand royaume, de nombreux échecs continuent la série de malheureuses destinées dont le combat de la Hogue a marqué le point de départ. Le duc de Savoie, auquel

M. Catinat ne peut opposer qu'une armée insuffisante, renouvelle en France les désastres du Palatinat. Le général français défend pied à pied les possessions du roi son maître, mais ni son habileté ni le courage de ses troupes ne peuvent balancer l'avantage du nombre; les ennemis se sont avancés jusqu'à Gap. Une maladie survenue au duc de Savoie a pu seule arrêter les progrès de sa conquête. Apprenez, grands de la terre, à juger votre puissance : les armées se dissipent devant vous, les peuples tremblent à votre aspect, la terreur vous précède et vous suit... partout vos exploits inspirent ou la crainte, ou l'admiration, ou l'envie... un léger mouvement de fièvre survient-il, vous voilà arrêtés, abattus, votre tête, naguère si altière, ne peut se soutenir... le héros n'est plus qu'un objet de pitié... O la Fontaine, quelle morale dans ta fable du lion malade !

Casimir V, roi de Pologne, vient de mourir à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, que Louis XIV lui avait donnée il y a vingt-quatre ans. Ce prince passa sa vie dans une indécision qui lui fit faire l'essai de toutes les conditions; il ne s'attacha jamais à aucune, et n'eut un goût prononcé pour rien. Né sur le trône, le fils de Sigismond III, peu ébloui de la pourpre souveraine, lui préféra le froc des jésuites, secte dont il ne partagea ni ne blâma les principes; il s'y laissa aller, et reçut avec la même indifférence la dignité de cardinal. Appelé par les Polonais à gouverner leur pays, Casimir combattit sans ambition, fut battu sans honte, et vainquit ensuite sans morgue. Après avoir rendu la paix à ses États, ce singulier potentat fut ennuyé de la suprême puissance comme il l'avait été jusqu'alors de tout : il déposa le sceptre pour venir en France redemander à Louis XIV la bure du cloître, sous laquelle il mourut parce qu'il ne savait plus quel état embrasser, ayant essayé de tous. Casimir avait *usé* des femmes, mais il ne les avait point aimées. « Savez-vous, disait-il un jour « à ses courtisans, pourquoi je préfère les plaisirs de « l'amour à tous les autres? » Chacun s'empressa de détailler avec chaleur ce qu'ils ont de charmant, de délectable,

d'enivrant; « Rien de tout cela, reprit le roi, ne répond à « mon idée, je préfère ces plaisirs parce que ce sont les « plus courts. » Ce seul mot peut faire juger le caractère de Casimir.

CHAPITRE XXXII

1693-1694.

La cour; sa moralité actuelle. — Jugement de Mme de Maintenon à cet égard. — Choiseul et Ninon. — Parti *des dévots;* parti *des débauchés.* — Corbinelli. — Fanchon Moreau et Louison Moreau. — Scrupule d'actrice chanté à grand orchestre. — Mme de Route; sa popularité amoureuse. — Émission de maréchaux de France. — Mort de *Mademoiselle :* encore quelques mots sur elle. — Lauzun à la cérémonie funèbre de sa femme. — *Ordre royal et militaire de Saint-Louis;* ses statuts. — Abus de cette récompense. — Mort du comte de Bussy-Rabutin. — Ses Mémoires. — Succès par terre et par mer. — Victoire de Nerwinde. — Mort de Pélisson; caractère de cet écrivain. — Mort de Mme de la Fayette; ses titres aux regrets. — Conquête du Piémont par Catinat. — *Machine infernale.* — Mme Guyon; son portrait; le quiétisme. — Le père Lacombe. — Courses de Mme Guyon et du père Lacombe. — Morale de cette grande prêtresse de l'*amour pur.* — — *Le moyen court; les torrents.* — L'archevêque de Paris dragon de Mme Guyon. — L'abbé Fénelon quiétiste. — Le *spiritualisme* à Saint-Cyr. — *Adherbal,* tragédie de Lagrange-Chancel. — *Le Café,* comédie de J.-B. Rousseau. — Les pipes et les princesses du sang. — *Le sac à vin et le sac à guenilles,* scène héroïque. — Succès en Espagne dû à la châsse de sainte Geneviève. — Le croisement des races. — Exploit de Jean-Bart; il est anobli. — Il mystifie ses mystificateurs. — Vengeance d'un médecin. — *Germanicus* de Pradon. — Mlle Choin; son portrait. — Aventures de cette fille d'honneur avec le Dauphin. — Mme de Conti et M. de Clermont. — Rivalité. — Perfidie divulguée. — Scène attendrissante. — Mlle Choin est disgraciée. — Belle marche de *Monseigneur* et du maréchal de Luxembourg en Flandre. — Événements militaires. — Mort du maréchal d'Humières. — Acte de servilité du parlement. — Le duc du Maine est grand maître de l'artillerie. — Mort du maréchal de Bellefonds. — Le laquais gibier.

Il faut avouer sans détour qu'on s'ennuie aujourd'hui de tout son cœur à la cour de France ; et comment en serait-il autrement ? Ces discours graves, ces démarches mesurées, ce ton compassé, ces détails d'assommante représentation qu'il faut étudier constamment tuent la gaieté, sans laquelle tout languit. L'*Œil-de-bœuf* ressemble maintenant au parloir d'un couvent, et la conversation des courtisans doit être aussi réservée que celle des séminaristes. Bien plus, cette austérité d'une cour vieille avant le temps de la vieillesse poursuit dans le monde nos seigneurs et nos dames ; à peine un gentilhomme, ami de la variété, endosse-t-il son manteau couleur de muraille pour se glisser à la brune chez une beauté sensible, que le terrible ordre de *bien vivre* avec sa femme lui arrive de Versailles. Mme de Maintenon tient avec une rigueur extrême un registre ouvert des infidélités conjugales, qui, comme on le pense bien, ne remonte pas au temps de son ménage avec Scarron. Que résulte-t-il de tout cela dans une société qui ne peut pas changer de goûts et de passions ainsi qu'elle change d'habits ? L'inquisition mystique de la cour ne réussit qu'à rendre le vice plus subtil, plus avisé, plus prudent ; et l'hypocrisie, en masquant les travers, les fait échapper aux stigmates de l'opinion. Nous voyons chaque jour se perfectionner l'art de comprimer les mouvements de l'âme, de les soumettre à une sorte de mécanisme, et d'ériger la dissimulation en devoir. Jamais on ne vit autant de politesse qu'il en existe aujourd'hui chez les gens de haute distinction ; mais c'est une politesse de mots, de manières, dans laquelle le cœur n'entre pour rien. Les compliments, les protestations de dévouement, les offres de services, les *baise-mains*, sont une monnaie courante qui abonde partout ; veut-on la fondre pour en connaître la valeur, il ne reste pas une parcelle d'or pur au fond du creuset. En réalité, nulle époque de notre histoire ne fait mention de plus de désobligeance, de perfidie, de trahison qu'il y en a de nos jours ; et voilà ce qu'on gagne à faire passer l'hypocrisie religieuse dans les mœurs.

Qu'apprend l'étiquette fallacieuse de la cour en faisant

oublier de plus en plus la bonne et franche naïveté de nos pères ? Elle fait connaître l'heure précise à laquelle un courtisan doit arriver au lever pour assister à la *chemise*, lui indique l'art d'offrir la *serviette*[1], lui enseigne combien de pas il doit faire, selon sa qualité, dans la *chambre du lit*, rend familière à sa mémoire la liste des grands ayant le privilège du *pour*[2], et lui donne l'intonation avec laquelle il doit prononcer *sire*, *Marly*, s'il veut obtenir la faveur de suivre le monarque à cette résidence. Il est encore indispensable de savoir en l'honneur de quels personnages les gardes du corps doivent frapper du pied quand ils passent devant eux ; enfin on lapiderait un gentilhomme qui aurait transgressé l'ordre auquel les carrosses sont assujettis dans la cour de Versailles, comme les courtisans dans l'intérieur du château.

C'est sous le poids de ces tristes assujettissements que les seigneurs français vont grimacer dans les appartements du roi, et que leurs femmes traînent leur longue queue d'or et de soie sur les parquets de la galerie ou balayent inévitablement la poussière des jardins. Croira-t-on que nos estomacs eux-mêmes ne peuvent échapper à l'étiquette? Dans les voyages de Marly, Compiègne ou Fontainebleau, les dames admises à l'honneur du carrosse de Sa Majesté doivent, à peine d'une sorte de disgrâce, consommer les volailles, les jambons et les pâtisseries dont ce carrosse est toujours rempli. Malheur aux femmes délicates ! la plus grande faveur de la cour leur est interdite à moins qu'elles ne sacrifient leur santé à leur crédit, et que, pour obtenir une grâce, elles ne se mettent au-dessus de la crainte d'une indigestion.

Si l'on ajoute à tant de gêne, tant de soins obligés, tant

1. Aux repas du roi, la serviette était présentée par de grands personnages, et c'était être arrivé à un haut degré de faveur que d'avoir eu le bonheur de l'offrir.

2. Dans les voyages, le maréchal des logis de la cour qui marquait les logements indiquait seulement le nom des simples courtisans ; s'il s'agissait d'un prince, il écrivait avant son nom le mot *pour*.

de compression du naturel, l'abnégation de dignité dont il faut faire preuve auprès du prince pour laisser toujours une distance infinie entre ses courtisans et lui, on reconnaîtra que leur condition est la plus humble des servitudes. Voici un témoignage de l'idée que les hommes de cour se font eux-mêmes de leur abjection: un gentilhomme de la chambre maltraitait un jour un valet de pied de Louis XIV derrière le carrosse de ce prince ; il demanda ce que c'était. « Ce n'est rien, sire, répondit l'homme titré, « ce sont deux de vos gens qui se battent. »

Si quelque jour les pages de mes tablettes où je consigne ces misérables attributs de la grandeur tombent sous les mains des panégyristes à gages de la cour, ils ne manqueront pas de crier à la calomnie. Laissons parler sur le même sujet Mme de Maintenon, dont le témoignage ne saurait paraître suspect : « Ce pays est effroyable, écrivait-« elle de Versailles à l'évêque de Chartres ; il n'y a point « de tête qui n'y tourne. Je vois, j'entends des choses qui « me déplaisent ou qui m'indignent : nous avons des « assassinats de sang-froid, des envies sans sujets, des « rages, des trahisons sans ressentiments, des avarices insa-« tiables, des désespoirs au milieu du bonheur, des bas-« sesses qu'on couvre du nom de grandeur d'âme... Je me « tais, je n'y puis penser sans emportement. » Que pourrait-on ajouter à ce tableau ? Rien, si ce n'est que Mme de Maintenon, qui l'a tracé avec des couleurs si vives, a fourni les premiers traits de l'original. N'est-ce pas elle qui a fait de la cour légère du jeune Louis XIV un centre de déceptions, de bigotisme, cent fois plus dangereux que l'arène de galanterie que cette ancienne pécheresse s'est efforcée de détruire, parce qu'elle était lasse des tendres combats qu'on y livrait ? Ah ! Mme de Maintenon devrait être la dernière à se plaindre de l'état de choses actuel : il est son ouvrage.

J'assistais hier à une représentation de la *Mort de Pompée*, tragédie du grand Corneille. Ninon était dans une loge du même rang que la mienne ; vingt jeunes seigneurs

se pressaient à ses côtés, et je voyais de temps en temps les jolies dents de cette vieille Armide se découvrir par le sourire le plus gracieux. Tout à coup des applaudissements aussi nombreux, aussi bruyants que peu motivés partent de toutes les parties de la salle au moment où Cornélie dit à César en le quittant :

Ah, ciel ! que de vertus vous me faites haïr !

Aussitôt tous les regards se tournent vers Mlle de Lenclos, puis se reportent sur la scène, et les *bravos* de continuer. Je ne savais à quoi attribuer cet étrange transport qui rendait en se prolongeant ma surprise de plus en plus vive. « Allons, comtesse, dit Villeroi en entrant dans ma loge, je vois que vous ne connaissez pas l'aventure qui donne lieu à ces applaudissements ; je vais vous la raconter. Je n'ai pas besoin de vous dire que Ninon est ici ; partout où elle se trouve l'admiration est prompte à la remarquer. Mais je dois vous montrer sur le théâtre le comte de Choiseul, que vous n'avez peut-être pas aperçu. Or notre nouvelle Laïs et ce gentilhomme sont les héros de l'ovation dont vous venez d'être témoin. Écoutez bien : Choiseul s'était mis il y a quinze ou vingt ans sur les rangs des adorateurs de Ninon, elle n'était point insensible au mérite de cet amant distingué sous tant de rapports ; mais, par malheur, personne n'était moins habile à faire l'amour comme Ninon l'entendait : il soupirait toujours et n'agissait jamais. Le cœur brûlant de Mlle de Lenclos fut promptement affadi par la cour langoureuse que lui fait ce Céladon des vieux temps. Fatiguée un jour de ces poursuites sans but, la spirituelle beauté, cédant à sa vivacité, s'écria devant l'éternel soupirant :

Ah, ciel! que de vertus vous me faites haïr !

C'est à cette anecdote connue de tout Paris que le public vient de faire allusion en voyant ensemble dans cette salle Choiseul et Ninon. Mais écoutez la fin de mon récit. Le

comte fut, comme vous le croirez sans peine, honteux et confus de l'application que lui avait attirée sa maladroite galanterie. S'en corrigera-t-il ? Je crois que non ; car, à quelque temps de là, ayant rencontré chez sa maîtresse le danseur Pécourt, qu'elle lui préférait, il le traita avec cette ironie qui révèle le dépit né d'une rivalité malheureuse. Le pensionnaire de l'Opéra portait en ce moment un habit assez ressemblant à un uniforme. « Dans quel « corps servez-vous ? lui demanda le comte d'un ton rail- « leur. — Monsieur, répondit Pécourt sur le même ton, « je commande un corps où vous servez depuis longtemps. » Choiseul se trouva très heureux que son rival n'eût pas dit *un corps où vous servez fort mal.* Il ne répliqua pas... J'ai fini, ajouta M. de Villeroi en se levant. Comtesse, je vous baise les mains. »

Il existe à la cour deux partis bien distincts : le premier, dont Mme de Maintenon est l'âme, et auquel cette femme astucieuse a su enchaîner Louis XIV, est celui des dévots ; il a son centre à Versailles. Bossuet, le père de la Chaise, le père Gobelin, Montchevreuil, Dangeau, Racine et toutes les femmes qui perdraient leur temps à être galantes sont inscrits dans cette légion. J'ai détaillé plus haut ses manœuvres et leurs résultats. Le second parti, dont les points de réunion sont le Temple ou la cour du Dauphin à Choisy [1], se compose de tous les courtisans restés fidèles au culte de la galanterie ; *Monseigneur* s'en est déclaré le chef. Les principaux sectateurs sont le duc de Chartres, le prince de Conti, *M. le duc*, Vendôme, son frère le grand prieur, Vaudemont, Chaulieu, la Fare, Corbinelli ; et parmi les femmes la belle princesse de Conti, *madame la duchesse*, Mme de Route, etc. Les réunions ont lieu le plus ordinairement chez le Dauphin ; l'esprit, comme on peut en juger par la liste des initiés, ne manque jamais à ces rendez-vous, et dans les petits soupers, où les mœurs ne sont pas toujours d'une pureté exemplaire, la cour est fort gaiement

1. Cette cour se tint à Meudon lorsqu'en 1692 le roi eut échangé Choisy contre le château que Mme de Louvois possédait à Meudon.

critiquée, ridiculisée, chansonnée, l'héritier de la couronne donnant le ton. La vive, la maligne duchesse de Bourbon dispute à Chaulieu le sceptre de la chanson satirique au sein de ces débauches, où le vin d'Aï coule à flots pressés. Son Altesse est la plus jolie Sapho du monde, et l'on ne parle à la cour que de ses *impromptu* de Choisy. La semaine passée une de ces parties fit tant de bruit, le roi y avait été chanté d'une manière si leste par sa fille chérie *madame la duchesse*, que Sa Majesté voulut avoir des détails précis, afin, disait-il, de punir sévèrement les acteurs de cette orgie, *Monseigneur* et la petite princesse les premiers. En conséquence M. de la Reynie, qui parvint à faire quelque chose d'à peu près respectable de la police, reçut l'ordre exprès de dépister les convives du souper scandaleux. Ce magistrat, après quelques recherches, découvrit que l'Italien Corbinelli assistait d'ordinaire aux repas chantants du Dauphin. Robe et perruque déployée, le lieutenant général se rendit chez ce vieux épicurien.

— Où avez-vous soupé mercredi ? lui demanda-t-il après un salut bien sec, un salut de police.

— Mercredi, répondit l'Italien, il y a cinq jours... C'est de l'histoire ancienne... Songez donc, monsieur, que j'ai mangé quinze fois depuis cet instant, et qu'un repas digéré ne laisse aucun souvenir dans la tête.

— Monsieur, trêve de plaisanterie, et veuillez ne pas vous amuser de moi.

— M'amuser, reprit Corbinelli en bâillant à se fendre la bouche... Voilà qui vous prouve le contraire.

— Répondez donc catégoriquement... Où avez-vous soupé mercredi dernier ?

— Je ne m'en souviens nullement.

— Ne fréquentez-vous pas M. de Conti, M. le duc, le grand prieur de Vendôme ?

— Il se peut ; mais je l'ai tout à fait oublié.

— Ne vous arrive-t-il point de manger quelquefois avec ces seigneurs ?

— Ne me parlez pas du passé; c'est pour moi un sillon

tracé dans l'eau. Mais si ces messieurs m'invitent à l'avenir, je vous en informerai.

— Il me semble qu'un homme comme vous devrait se souvenir de ses relations avec des personnes de cette importance.

— Je ne dis pas non, monsieur ; mais avec un homme comme vous, je ne suis jamais un homme comme moi.

M. de la Reynie ne put en savoir davantage du rusé transalpin ; et tous les convives de *Monseigneur* n'ayant pas moins fidèlement gardé le secret, Sa Majesté dut renoncer à ses recherches sur le souper de Choisy.

L'élève de Bossuet et de Montausier fait, il faut le dire, peu d'honneur à ses maîtres sous le rapport de l'instruction et de la sagesse ; comme il eut toujours l'étude en aversion il n'a pu puiser de bons exemples dans les livres, et les sages conseils des hommes supérieurs placés près de lui résonnaient en vains sons à son oreille. *Monseigneur* est heureusement né avec une âme honnête, du jugement, un fonds de générosité qui le garantissent des grands vices, et ne laissent percer en lui que des travers. Peut-être eut-on à se reprocher des formes trop austères dans l'éducation primitive du Dauphin : la langue latine surtout lui déplaisait jusqu'à l'horreur, et pourtant on persista à la lui enseigner dans tous ses détails fastidieux et dégoûtants. Un jour une dame se plaignait de sa position devant ce prince encore fort jeune :

— Est-ce qu'on vous ferait des thèmes ? lui demanda Son Altesse Royale.

— A moi ! non, monseigneur.

— Ne vous plaignez donc point, madame, ajouta *Monseigneur*, vous ne connaissez pas l'excès du malheur.

On sent qu'avec une si faible digue opposée à ses passions, l'héritier du trône dut s'y abandonner sans réserve. Depuis la mort de la Dauphine, les dérèglements de ce prince allèrent fort loin : indépendamment de Mme de Route et de Mlle Choin, fille d'honneur de la princesse de Conti, *Monseigneur* eut des affections passagères aussi nombreuses que les jours de l'année. Quelques-uns de ces

caprices donnèrent lieu à des aventures fort plaisantes; en voici deux toutes neuves :

Le Dauphin avait remarqué à l'Opéra Fanchon Moreau très jolie courtisane attachée à ce spectacle ; il désira la posséder. Dumont et Francine, gendres de Lulli, qui lui ont succédé dans l'exploitation du privilège de l'Opéra, furent chargés d'envoyer à Choisy l'actrice remarquée par le prince. Dumont, qui exerçait plus particulièrement que son collègue les fonctions de pourvoyeur galant, écrivit à cette fille pour l'informer de l'heureuse aubaine qui lui advenait, et lui assigna un rendez-vous. Par je ne sais quel malentendu, la lettre, au lieu d'être remise à Fanchon Moreau, le fut à Louison Moreau, fort grosse, mais fort laide personne, passablement négligée par les galants. Elle n'en fut que plus exacte à se rendre au lieu indiqué ; et, soit que *Monseigneur* attribuât à l'illusion du théâtre la différence frappante qu'il remarqua entre les traits qui s'offraient à lui et ceux qu'il avait admirés à l'Opéra, soit que Son Altesse ne fût pas d'humeur à remettre la partie, Louison fut tout aussi fêtée que l'eût été Fanchon. Cependant Dumont, ayant reconnu l'erreur, court à Choisy avec la belle Moreau, dans le but de la substituer à la laide ; l'un et l'autre arrivent au cabinet hermétiquement fermé du prince. « Monseigneur, s'écrie le pourvoyeur, à travers la porte, on s'est trompé, ce n'est pas celle-là. » Point de réponse. Dumont, criant encore plus haut, reprend : « Il y a méprise entre les deux sœurs... J'amène la bonne. » Le Dauphin, las du tintamarre qu'on fait à sa porte, l'ouvre enfin et proteste qu'il est fort content de Louison. Il ajoute qu'une autre fois ce sera le tour de Fanchon... A ces mots Son Altesse passe dix louis à la belle délaissée, qui les jette au nez de son directeur. Dumont a raconté cette aventure au foyer de l'Opéra, d'où elle est venue à la connaissance de la ville et de la cour, qui s'en égayent à l'envi.

Quelques jours après l'événement que je viens de rapporter, *Monseigneur* se sentit un goût très vif pour une chanteuse âgée de quatorze ans au plus, et dont l'accent mélodieux avait séduit ce prince. De peur d'une nouvelle

méprise, le Dauphin chargea cette fois Francine de faire des propositions à la jeune personne en lui remettant un riche présent. Elle refusa l'un et l'autre, et la formule de refus est neuve. Le lendemain de la démarche, *Monseigneur* se rendit à l'Opéra plein d'espérance et d'amour ; il attendait avec impatience dans sa loge le rapport de Francine, lorsque la petite chanteuse ayant fait lever à moitié le rideau s'avança jusque sur le bord du théâtre, et tournant ses regards vers le Dauphin, elle chanta de la meilleure façon du monde ce refrain connu :

Je ne saurais,
Je suis encore trop jeunette ;
J'en mourrais !

Tous les musiciens reprirent l'air, le jouèrent jusqu'à ce que la toile fût levée, et le Dauphin finit par rire de bon cœur du scrupule chanté à grand orchestre par la jeune pensionnaire de l'Opéra.

Malgré toutes ces passades, *Monseigneur* aime toujours éperdument Mme de Route. Par malheur, cette dame a autant de désirs qu'elle voit d'hommes, et autant d'amants qu'elle compte de désirs. Elle assiste presque toujours à ces petits soupers de Choisy où l'on passe bientôt de l'étiquette à la liberté, de celle-ci à la licence, et de la licence à la débauche. Une nuit de la semaine dernière, Mme de Route étant assise à l'un de ces banquets licencieux, le prince de Turenne[1] reprit enfin : « C'est que je trouve « fort plaisant que de neuf que nous sommes ici, de « Route soit le seul qui n'ait pas couché avec sa femme. » Voilà le ton de la cour du Dauphin ; elle forme un grand contraste avec celle de Versailles, où, généralement parlant, on n'est guère plus sage sous le manteau de sagesse dont on s'y revêt... Mais l'apparence est là, et, parmi les hypocrites, ce semblant tient lieu de toutes les vertus.

La campagne s'est ouverte en Flandre par la prise de

1. Fils du grand homme de ce nom.

Furnes, où M. de Boufflers a fait quatre mille Anglais prisonniers. Moins heureux sur le Rhin, M. de Tallart a dû lever le siège de Rheinfeld. Le roi était parti pour se mettre à la tête de son armée de Flandre ; mais, étant tombé malade au Quesnoy, il est revenu à Versailles, et Sa Majesté a laissé entrevoir à ses courtisans qu'elle avait fait sa dernière campagne [1]. A son retour, Louis XIV a créé maréchaux de France MM. de Choiseul, de Villeroi, de Joyeuse, de Boufflers, de Tourville, de Noailles et Catinat.

Les âmes sensibles donnaient encore dernièrement des larmes à Mme de la Sablière morte ce mois de janvier aux Quinze-Vingts dans l'austère pénitence de son ancien amour pour l'ingrat la Fare, qui ne sut jamais sonder les trésors de ce tendre cœur. Tout à coup le bruit d'une mort plus illustre se répandit à la cour : Mlle de Montpensier, ou, si l'on veut, Mme de Lauzun, a cessé de vivre dans la soixante-sixième année de son âge. Aucune femme n'eut peut-être une destinée plus malheureuse en cherchant le bonheur conjugal : la reine Elisabeth vit s'écouler sa vie en mariages rompus par elle ; *Mademoiselle* passa une partie de ses jours en mariages qu'elle refusa comme trop peu honorables, et finit par en contracter un qui l'humilia. Cette princesse a succombé, après trois jours d'agonie, dans le palais du Luxembourg, qui lui appartenait. Elle avait fait depuis longtemps un testament ; cet acte se trouve entre les mains de la supérieure des carmélites du faubourg Saint-Jacques. *Mademoiselle* laisse, dit-on, des Mémoires entièrement écrits de sa main : ce manuscrit ne doit pas être un chef-d'œuvre de style, à moins que Son Altesse n'ait fait de grands progrès dans la langue française depuis que, devenue vieille, elle n'avait rien de mieux à faire. Quoi qu'il en soit, si les Mémoires de *Mademoiselle* ont de la naïveté, on y reconnaîtra sans peine une femme qui sans être dépourvue de courage et

1. En effet, Louis XIV ne se montra plus à la tête de ses armées.

de grandeur, n'eut jamais assez de force pour se faire une vertu réelle. Elle était bonne, mais sans discernement ; sensible, mais avec faiblesse ; généreuse, mais par acquit de cette dignité d'apparat qui veut que les riches donnent.

A la cérémonie funèbre, Louis XIV s'est montré fort scandalisé de voir le duc de Lauzun en grand habit; prétendant que la famille royale seule devait paraître ainsi au convoi de ses membres, et que le duc était bien osé de se croire lié à cette auguste race par son mariage secret, Sa Majesté, beaucoup plus occupée des prétentions de son ancien favori que du soin pieux de prier pour sa cousine, a fait exprimer son mécontentement à M. de Lauzun, en lui faisant donner l'ordre de se retirer. « Je n'ai « pas en ce moment le loisir d'écouter la voix de l'orgueil, « a répondu l'époux de *Mademoiselle* au duc de Saint-« Aignan que le roi lui avait envoyé, je suis tout entier à « ma douleur; que le roi soit mieux à la sienne. » Et Lauzun est resté à la cérémonie.

Le jour (9 avril) où le roi apprenait que les Anglais avaient été chassés avec perte de la Martinique, où ils avaient fait une descente, Sa Majesté signa l'édit de création de *l'ordre royal et militaire de Saint-Louis* [1] ; en voici les principaux statuts: Le roi sera grand maître perpétuel ; le Dauphin, ou l'héritier présomptif de la couronne, quand il n'y aura point de Dauphin, portera toujours la croix de Saint-Louis qu'il recevra dès le berceau. A l'avenir, quand le roi nommera un maréchal de France, il le créera et le recevra sur l'heure chevalier de Saint-Louis en le frappant trois fois sur l'épaule du plat de son épée. Tous les maréchaux de France maintenant en exercice sont de plein droit admis dans le nouvel ordre. On n'a besoin de faire aucune preuve de noblesse pour obtenir cette distinction, mais elle ne sera accordée aux offi-

1. La croix de Saint-Louis ne pouvant être accordée qu'aux catholiques, il arriva souvent que de braves officiers ne furent point récompensés parce qu'ils étaient protestants. Louis XV mit fin à cette criante injustice en créant l'*Ordre du Mérite militaire* en 1759.

ciers qu'après dix ans au moins de service militaire. Il y aura huit grands-croix, qui porteront un ruban rouge et une croix d'or sur l'habit; leur traitement sera de deux mille écus. Pour le surplus des chevaliers, on formera différentes classes dans les pensions qui ne pourront être saisies en acquit d'aucune dette.

Voilà certainement une belle institution: c'est assez mais ce n'est pas trop de dix ans de service pour mériter une croix ; la fixation de ce titre est d'une sagesse irréprochable. Pourquoi donc après quinze jours d'existence de l'ordre en avoir enfreint déjà les statuts ? Je rencontre à la cour des jeunes militaires décorés de Saint-Louis quoiqu'ils ne soient jamais sortis de l'hôtel de leur père, et qui ne peuvent réunir les dix ans exigés qu'en y comprenant leurs années de collège... Hélas ! pour cela comme pour tout, trois jours d'intrigues obtiennent plus de faveurs qu'un demi-siècle de services distingués.

Les rangs des hommes illustres, ou à peu près, viennent de s'éclaircir d'un académicien qui avait de l'esprit, ce qu'il est bon de remarquer quand tous nos académiciens ne peuvent se flatter d'en avoir : le comte de Bussy-Rabutin, célèbre par ses satyres et sa galanterie, mourut dernièrement dans ses terres de Bourgogne. On sait que ce gentilhomme fut mis jadis à la Bastille; je crois avoir oublié de l'en tirer, mais il n'y est pas resté pour cela. Bussy, après une détention de quinze mois, recouvra sa liberté. Il vécut longtemps éloigné de la cour; on l'y vit enfin reparaître sans éclat, sans faveur, et il lui fut permis plutôt que demandé, de travailler à une histoire du roi. Sa Majesté n'avait pas une grande confiance à cet égard dans l'écrivain qui fit cette épigramme au temps où Louis XIV portait encore le surnom de Dieudonné :

Ce roi si grand, si fortuné,
Plus sage que César, plus vaillant qu'Alexandre,
On dit que Dieu nous l'a donné...
Ah ! s'il pouvait nous le reprendre !

Il faut convenir que ce n'est là ni de la bienveillance ni

même de la justice. Le comte de Bussy-Rabutin a rédigé des Mémoires qui seront publiés l'année prochaine; il me les a lus en grande partie, et je les crois au-dessous de tout ce qu'a fait ce spirituel académicien. L'auteur parle trop de lui, pas assez de son époque. Les aventures galantes qui remplissent les pages de cet écrit sont des redites, mille fois reproduites, d'un genre d'événements qui se concluent tous à peu près de la même manière; dans ces sortes d'anecdotes, le dénoûment est trop prévu pour qu'on puisse s'intéresser aux détails. Reste le plaisir par excellence des mauvais sujets, celui de compromettre les femmes; et si Bussy s'est complu dans cette triste jouissance, ce n'est pas à mon sexe de l'en féliciter.

Avant de rentrer dans la lice guerrière, je prends note ici que Louis XIV commença le 14 mai de la présente année à dater de son règne. Tandis que le roi consacre sur ses édits, sur les arrêts de son conseil, cette ère déjà remplie de grandes institutions et de victoires, nos généraux s'efforcent d'ajouter à ces dernières. En mai, le maréchal de Lorges s'est emparé d'Heidelberg et du château de cette place. Les habitants ont eu à reprocher aux troupes françaises de grands désordres et quelques cruautés; mais le soldat était excité par le souvenir des excès plus graves encore commis en France par l'armée du prince de Savoie. Néanmoins *Madame* jette feu et flamme contre M. de Lorges, qui, dit-elle, a laissé profaner les tombeaux des électeurs palatins, qu'on devrait, selon cette princesse, vénérer autant que le saint sépulcre. Sur les frontières d'Espagne, le maréchal de Noailles s'est fait ouvrir les portes de Roses, dont la reddition a été hâtée par les bombes que le comte d'Estrées faisait pleuvoir de ses vaisseaux sur cette place. Pendant que ces événements se passaient sur les côtes, M. de Tourville attaquait, à la hauteur de Cadix, le vice-amiral anglais Rook, qui escortait une flotte marchande venant de Smyrne. Il brûla quatre vaisseaux de guerre à l'ennemi, et coula, prit ou brûla quatre-vingts des navires richement chargés que Rook escortait.

Le bruit court cependant que le nouveau maréchal n'a pas su profiter de son avantage, et qu'il eût pu causer de plus grands dommages à la marine militaire qu'il avait vaincue dans ce combat.

En Flandre, après un avantage remporté aux portes de Maëstricht par M. de Luxembourg sur le comte de Tilly, l'un des hommes de guerre les plus renommés de l'Allemagne ; après la prise de Huy par le maréchal de Villeroi, l'armée française a rencontré celle des alliés dans la plaine de Nerwinde au bord de la rivière de Ghette. Nos troupes étaient réunies sous les ordres du maréchal de Luxembourg, ce digne élève du grand Condé, auquel plusieurs princes du sang se faisaient gloire d'obéir. Les ennemis avaient à leur tête ce prince d'Orange, que, par respect pour les droits légitimes des souverains, je n'ai pas encore qualifié de roi d'Angleterre. Le combat dura douze heures sous un déluge de feux homicides, auquel se mêlait l'ardeur pesante de la canicule. Cinq fois le duc de Chartres chargea la cavalerie ennemie, qu'il parvint enfin à culbuter, et dont une partie se noya dans la Ghette. Philippe d'Orléans, à Nerwinde comme à Steinkerque, fut le héros de la journée ; les autres princes du sang se montrèrent dignes de combattre à ses côtés. Vainement Guillaume essaya-t-il à diverses reprises de briser à coups de canon les rangs redoublés de notre infanterie, les larges brèches qu'y ouvraient la mitraille et les boulets se refermaient aussitôt. Le prince s'éloigna avec rage de ce bastion vivant... L'insolente nation ! s'écria-t-il en enfonçant ses éperons acérés dans les flancs de son cheval. Le champ de bataille nous resta : nous eûmes le triste avantage d'y recueillir les cadavres de sept à huit mille Français, et de onze ou douze mille étrangers, devenus nos ennemis sans que le plus grand nombre sût pourquoi. Luxembourg conquit cette arène sanglante à temps pour entendre le concert déchirant des mourants dont la terre était jonchée ; mais l'imagination enivrée des vainqueurs jeta sur ce lugubre spectacle soixante étendards et vingt-deux drapeaux, qui formaient les trophées de ce jour de deuil.

Luxembourg avait battu ses ennemis en Flandre, mais ils n'étaient point subjugués à l'Œil-de-bœuf. Les courtisans reprochèrent à ce général une attaque inconsidérée, une victoire lente, des résultats presque nuls et trop chèrement payés. Quelques-uns de ces reproches étaient peut-être fondés ; mais ceux qui les articulaient eussent été désolés que l'illustre guerrier n'en eût mérité aucun... L'envie seule excitait leur critique.

Dans le temps où mille familles trempent de leurs larmes les lauriers de Nerwinde, les Muses effeuillent leurs couronnes sur la tombe de Pélisson, et les Amours sur celle de Mme de la Fayette. Pélisson fut d'abord bon serviteur, excellent ami, homme dévoué, il devint ensuite courtisan assidu ; c'était faire entièrement peau neuve. On ne peut, en tout cas, lui refuser la qualité d'écrivain spirituel, énergique et profond : les discours qu'il fit pendant la captivité de Fouquet, passeront toujours pour des chefs-d'œuvre de style et de raisonnement. Le surplus des œuvres de cet académicien révèle les fréquentes transitions de caractère auxquelles il se livra : nous avons de lui des *prières pendant la messe* et un *recueil de poésies galantes ;* un *traité sur l'eucharistie* et des *madrigaux adressés à Olympie.* On estime l'*histoire de l'Académie ;* celle de la *conquête de la Franche-Comté,* à part quelques traits qui font trop reconnaître l'historien pensionné, mérite beaucoup d'éloges. Pélisson était philosophe, il changea de religion et devint maître des comptes ; la métamorphose ne pouvait être plus complète. Cependant la tête de ce bel esprit était encore meublée de quelque poésie quand il se fit maître des requêtes et, qui pis est, abbé. Il n'y avait pas moyen que le dieu de l'harmonie tînt davantage dans un tel chef ; il en délogea : Pélisson ne composa plus que de mauvais vers ; mais en récompense sa fortune fut bientôt faite : Plutus le consola complètement de l'infidélité d'Apollon. Le célèbre convertisseur est mort sans confession : c'est un grand malheur... Espérons toutefois que la faveur des âmes qu'il a conquises à

l'Église lui ouvrira le Paradis malgré l'irrégularité de son départ pour l'éternité.

Mme de la Fayette eut une carrière moins inconstante que celle de Pélisson ; jeune, elle cultiva les amours ; plus âgée, elle les peignit ; vieille elle se nourrit de leur souvenir. Les romans de cette dame, surtout la *Princesse de Clèves* et *Zaïde*, sont remplis de charme et de naturel : ce sont les premiers où l'on ait retracé les mœurs avec fidélité, les premiers dont l'emphase des compositions chevaleresques ait été bannie. Mme de la Fayette est le chef d'une nouvelle école que ne manqueront pas de suivre les gens de goût.

La suite du triomphe de Nerwinde a été la prise de l'importante place de Charleroi. Le maréchal de Villeroi commandait les troupes assiégeantes, Vauban dirigeait les attaques, et Luxembourg couvrait le siège. Dans les Alpes, des événements plus décisifs ont changé la face des choses : le duc de Savoie, défait sous les murs de Pignerol, dont il avait entrepris le siège, a vu, dans un seul jour, effeuiller tous ses lauriers à Marsaille. Le maréchal Catinat, son vainqueur, profitant de ses avantages, a reporté la guerre dans les campagnes du Piémont, où le soldat français a, je dois le dire, exercé de terribles représailles des ravages du Dauphiné. Les environs de Turin ont été pillés, incendiés, et les femmes ont cessé d'être le partage exclusif de leurs maris.

Au moment où j'écris, les Anglais bombardent Saint-Malo ; ils firent, il y a peu de jours, l'essai d'un vaisseau dit *machine infernale*, lequel s'étant échoué sur la côte fit explosion et lança au-dessus de la ville une nuée de mèches qui bientôt allumèrent de nombreux incendies. Les habitants s'en rendirent maîtres, mais beaucoup de maisons furent endommagées.

Que conclure de ces chances diverses dans les combats? Que la France, en s'épuisant de plus en plus d'hommes et d'argent, peut lutter longtemps contre l'Europe : mais le

temps est passé, où, dans une seule campagne, elle lu commandait la soumission.

J'aurais pu parler déjà de Mme *Guyon* et de la doctrine appelée *quiétisme* qu'elle propagea sous l'inspiration du père *la Combe*, moine du pays d'Annecy ; mais la dame Guyon et le père la Combe passèrent longtemps pour fous, et j'aurais trop à faire si je voulais mentionner toutes les cervelles détraquées que je rencontre par le monde. Aujour d'hui ce n'est plus une folie pure et simple que le *quiétisme*, l'esprit de prosélytisme s'en mêle depuis quelques années : cela mérite une certaine attention. Reprenons donc les choses à leur origine.

Jeanne-Marie Bouvières de la Mothe est née à Montargis de parents titrés : elle épousa à l'âge de dix-huit ans un fils de M. Guyon, qui dut une grande fortune et beaucoup de célébrité à l'utile entreprise du canal de Briare. Mme Guyon avait une imagination ardente, un cœur tendre, une éloquence persuasive, que secondaient merveilleusement la noble régularité de ses traits, la douceur de ses yeux et la fraîcheur de sa bouche. Encline dès sa tendre jeunesse aux rêveries mystiques, elle recherchait dans les affections de la terre une pureté qu'elle n'y trouvait point ; d'où elle tira la conséquence que *l'amour pur* et contemplatif déjà prêché par Molinos était une flamme d'en haut qui ne brûlait qu'au fond de son cœur. Veuve à vingt-deux ans, cette beauté rêveuse resta maîtresse d'une immense fortune qui lui attira, comme on le pense bien, un grand nombre d'*amis* et de flatteurs. Parmi ces derniers se trouva le barnabite la Combe, tartufe à l'œil ardent, à l'accent flûté, à l'esprit délié. Il s'empara de la confiance de Mme Guyon, exalta ses erreurs, échauffa encore son imagination et finit par lui persuader qu'elle portait en elle un foyer de la *spiritualité* divine, dont elle devrait s'empresser de répandre les bienfaisantes étincelles au milieu du genre humain. Convaincu lui-même qu'une belle femme prêchant éloquemment des absurdités suffisait pour faire des dupes et qu'avec des dupes on pouvait faire une reli-

gion, ce moine intrigant détermina la nouvelle sainte Thérèse à courir le monde sous la protection du froc qu'il portait. Mais sous ce froc il y avait un homme, et cet homme s'était livré dans sa jeunesse à la débauche la plus effrénée. Comment Mme Guyon voyagea-t-elle avec son conducteur? quelles dispositions faisaient-ils dans les gîtes incommodes qu'on trouve d'ordinaire en route? Je l'ignore; mais les esprits frondeurs pourraient porter loin l'interprétation en commentant la formule d'initiation dont notre inspirée se servait avec ses prosélytes du sexe masculin. La voici : « O mon fils ! leur disait-elle, mon cœur est « collé au tien ; je mourrais s'il y avait le moindre entre- « deux entre toi et moi. » D'après cela l'on doit penser qu'il n'existait pas le *moindre entre-deux* (au spirituel s'entend) entre Mme Guyon et le père la Combe ; et quand les esprits se rapprochent autant, il est bien difficile de faire croire aux méchants que le surplus se tient éloigné. Quoi qu'il en soit, Mme Guyon et son directeur parcoururent le pays de Gex, le Piémont, le Dauphiné, persécutés par les évêques, mais écoutés avidement par les esprits faibles et conquérant partout les âmes tendres, romanesques, amies du merveilleux. Rien en effet n'était plus séduisant que la doctrine de cette jeune illuminée : loin de se présenter hérissée de toutes les austérités de la Thébaïde, elle vous conduisait à la grâce par des chemins fleuris ; son aspect seul était une séduction. Il entrait dans ses pratiques pieuses de soigner minutieusement sa parure, de laisser entrevoir une gorge charmante et de danser avec une grâce recherchée. Si de ses signes extérieurs on passe à l'examen des règles de conduite de Mme Guyon, on apprend qu'elle n'approuve les vœux de chasteté que pour un temps ; qu'elle ne souffre pas plus qu'une coquette du monde que d'autres femmes soient belles en sa présence ; qu'elle a cru dans l'ordre du *spiritualisme* de choisir pour précepteur de son fils le plus joli, le mieux fait de tous les abbés : précepteur qu'on voit occupé à enseigner le latin à la mère au lieu de l'apprendre à l'enfant ; qu'enfin, en aimant Dieu de toute son âme, elle se cramponne au monde de toutes

ses forces matérielles. Du reste ses prédications ne pouvaient manquer de lui faire des prosélytes : elle ne blâmait point l'orgueil, ne stimulait nullement la paresse, ne gênait en rien la volupté. « Le simple acte de la vue de Dieu en « soi-même suffisait... » Aimer, mais aimer à sa manière, tel était l'unique point de morale religieuse de Mme Guyon. Une fois ralliés à sa doctrine facile, les ecclésiastiques pouvaient se croire dispensés du jeûne, des matines, du bréviaire ; aussi se réunit-elle beaucoup de sectateurs à la grande Chartreuse, dont les habitants trouvèrent *l'amour pur* beaucoup plus convaincant que les ragoûts à l'huile, le matelas de cendres et la chemise de crin. La grande prêtresse du *quiétisme* de Molinos ne se bornait pas à prêcher et à *coller son cœur* au cœur du prochain, elle écrivait prodigieusement tout en courant le pays. Cette dame, d'un esprit non moins étendu que singulier, avait senti qu'elle rencontrerait dans la société divers degrés d'aptitude ; en conséquence elle avait composé deux ouvrages, l'un simple, élémentaire, l'autre complexe, transcendant. Le premier convenait aux conceptions difficiles : c'était *le Moyen court ;* le second était destiné aux esprits forts, aux âmes impétueuses : l'auteur l'intitula *Mes Torrents*. Mme Guyon parcourut l'Europe pendant toute l'année 1686, tantôt usant du *Moyen court*, tantôt inondant de ses *Torrents* les disciples qu'elle persuadait. Ni l'une ni l'autre de ces deux productions ne plurent à l'inquisiteur de Verceil en Piémont : il n'approuva pas davantage l'adhérence que l'enthousiaste Française se ménageait avec les *cœurs*. Déjà ce moine songeait à rassembler des fagots : les Piémontais allaient avoir le spectacle presque oublié d'un pieux *auto-da-fé*, lorsque *l'amour pur* souffla doucement à l'oreille de Mme Guyon que le martyre ne devait pas entrer dans ses moyens de persuasion. Elle et le père la Combe s'acheminèrent vers Paris en 1687, espérant que le peuple le plus vif, le plus ardent, le plus empressé d'accueillir les idées nouvelles s'éprendrait d'abord du système qu'ils cherchaient à propager, et que personne dans notre capitale ne songerait à opposer le bûcher de la maréchale

d'Ancre à la flamme du *pur amour*. Mme Guyon prophétisa cependant chemin faisant « que tout l'enfer *se bandé-* « *rait contre elle* parce qu'elle était enceinte de l'esprit « intérieur et que le *dragon se tiendrait debout devant* « *elle.* » La prophétie ne s'accomplit pas tout à fait : l'enfer ne parut pas disposé à *se bander* ; mais M. de Harlay, archevêque de Paris, qui, à tout prendre, eut plus souvent l'allure d'un *dragon* que les manières d'un prélat, obtint un ordre du roi pour emprisonner le moine la Combe et pour enfermer la prophétesse dans une maison d'aliénés. De tout temps les persécuteurs excitèrent le prosélytisme. Abandonnée à ses rêveries mystiques, Mme Guyon n'eût fait parler d'elle que quinze jours : l'opposition lui donna de la célébrité, et la célébrité manque rarement de crédit. On était trop instruit à Saint-Cyr pour y rechercher *le Moyen court ;* mais toutes les pensionnaires voulurent se pénétrer des *Torrents*... Elles raffolèrent bientôt de l'auteur. Mme Guyon avait dans ce couvent une parente appelée Mme de la Maisonfort, favorite de Mme de Maintenon : elle attendrit cette puissante dame sur le sort de la pauvre détenue. On fit entendre au roi qu'il était étonnant que M. de Paris, qui *aimait* les femmes infiniment plus qu'un archevêque ne doit aimer son prochain, persécutât une femme qu'on n'avait jamais entendue prêcher que l'*amour de Dieu*... Mme Guyon recouvra sa liberté.

Dès lors la doctrine du *quiétisme* fut un délire. Mme de la Maisonfort, la princesse d'Harcourt, les duchesses de Guiche, de Chevreuse, de Beauvilliers, de Charost, et, dit-on, Mme de Maintenon elle-même, voulurent être initiées à ses mystères. Toutes ces initiations doivent peu surprendre de la part de femmes qui avaient été ou étaient encore faibles, tendres ou exaltées ; mais on apprit avec étonnement que l'abbé Fénelon venait d'endormir sa grande âme dans les extases de Mme Guyon. Les esprits observateurs ne partagèrent pas la surprise générale. Cet ecclésiastique était doué d'une humeur douce, d'un cœur sensible, et son imagination était remplie des brillantes fictions de la fable. Avec ces dispositions il devait être accessible

à toutes les impressions délicates, touchantes, et même un peu romanesques. Fénelon devint donc un des prosélytes de cette femme « *qui suffoquait de la grâce intérieure*, « et qu'il fallait *délacer*, disait-elle, afin qu'elle se *vidât* « de la surabondance d'amour pur pour en faire *enfler le* « *corps* de l'adepte qui se trouvait à ses côtés. » Je ne sais si le précepteur des enfants de France *délaça* Mme Guyon ; mais en adoptant sa doctrine, le génie de cet homme supérieur la soumit à des principes raisonnables, et ce fut ce qui attira plus tard sur lui toutes les foudres de l'orthodoxie.

Cependant le quiétisme a toujours été en s'accroissant jusqu'au moment où j'écris. Mme Guyon dit publiquement « qu'elle a épousé Jésus-Christ et qu'elle peut se dispen- « ser de prier les saints, attendu que la maîtresse de la « maison ne doit point s'adresser aux domestiques. »

De tous les quiétistes Fénelon est celui pour lequel la grande prêtresse montre le plus de prédilection ; elle en parle avec une effusion de cœur dont l'expression brille dans ses yeux en même temps qu'elle s'échappe de sa bouche. Souvent notre inspirée prêche dans des réunions présidées par cet ecclésiastique, qu'elle nomme *son fils*. Mme Guyon a coutume d'exiger des auditeurs qu'ils lui rendent compte de leurs plus intimes pensées ; elle s'éclaire ainsi sur les nuances diverses que la *spiritualité* reçoit en pénétrant dans le cœur. La duchesse de Guiche ayant un jour éclaté de rire au milieu de l'assemblée, Mme Guyon somma cette dame d'énoncer le sujet de cet excès d'hilarité. La duchesse s'en défendit longtemps, mais elle céda enfin à plusieurs injonctions itératives. « Je pensais, dit-elle, « que vous étiez folle et que nous ne l'étions guère moins. »

Les écrits de Mme Guyon, lus à Saint-Cyr avec avidité, ont exalté toutes les jeunes têtes de cette maison : il n'y a pas une petite élève de treize ou quatorze ans qui ne veuille entrer en inspiration et se procurer des extases. Depuis quelque temps, dit-on, ces inspirations et ces extases, déviant de leur but sacré, font redescendre vers la créature l'enthousiasme des pensionnaires de Mme de

Maintenon : on songe à leur interdire les *Torrents* et jusqu'au *Moyen court*. L'abbé Guadet, évêque de Chartres, et que les plaisants de cour appellent le pape de Saint-Cyr, a obtenu que Mme Guyon fût consignée aux portes de ce couvent, et cet irascible prélat se prépare, assure-t-on, à renouveler des poursuites contre elle.

Au commencement de ce mois, on donna la première représentation d'une tragédie intitulée *Adherbal, roi de Numidie ;* elle est d'un jeune page de la princesse de Conti, nommé *Lagrange-Chancel.* Cette nouveauté est remarquable par diverses circonstances qui donnent du prix à l'ouvrage, où brillent, d'ailleurs, quelques éclairs de génie. La princesse ayant dit à l'illustre Racine qu'elle prenait beaucoup d'intérêt à l'auteur d'*Adherbal*, le grand homme daigna prodiguer ses conseils à cet écrivain débutant. « Les « leçons qu'il me donnait, dit Lagrange-Chancel dans une « lettre qu'on m'a montrée, m'en ont plus appris que tous « les livres que j'ai lus. Quelquefois, continue le page, « Racine se faisait un plaisir de m'entretenir des différents « sujets qui lui ont passé dans l'esprit ; il n'y en a pres- « que point, soit dans la fable, soit dans l'histoire, sur « lesquels il n'ait promené ses idées, et qui ne lui aient « offert des situations intéressantes. » Le prince de Conti, qui assistait à la première représentation d'*Adherbal*, avait voulu que le jeune auteur se plaçât à côté de lui sur le théâtre, assurant que son âge fermerait la bouche aux censeurs malveillants, ce qui en effet s'est réalisé... mais non pas sans un malaise extrême du pauvre auteur exposé ainsi aux regards de ses juges. Le célèbre tragique, qu'on ne voit plus au théâtre depuis que le roi se l'est interdit par dévotion, assistait cependant à la pièce de son élève, et l'encourageait de ses applaudissements. Quand Racine est entré dans la salle, j'ai cru qu'elle allait crouler sous les bruyantes acclamations d'un public enivré : Apollon lui-même ne serait pas mieux accueilli s'il descendait au au milieu des mortels. Je doute que le grand poète devenu petit gentilhomme de la chambre soit reçu avec le même

enthousiasme parmi les illustres nullités de l'Œil-de-bœuf.

Un autre jeune poète, déjà connu par quelques pièces de vers vives, piquantes et pleines d'images, M. Jean-Baptiste Rousseau, a fait jouer depuis l'apparition d'*Adherbal* une petite comédie intitulée *le Café*, et dont la vogue toujours croissante de cette boisson a fourni le sujet. La pièce n'a point réussi, ce qu'on peut voir par cette épigramme, qui a couru le lendemain de la représentation :

Le café, d'un commun accord,
Reçoit enfin son passeport.
Avez-vous trop mangé la veille,
Ou trop pris de jus de la treille,
Au matin prenez-le un peu fort ;
Il chasse tout mauvais rapport.
De l'esprit il meut le ressort ;
En un mot, on sait qu'il réveille...
Il ressusciterait un mort.
Or sur son sujet, sans effort,
Rousseau pouvait charmer l'oreille,
Au lieu qu'à sa pièce on sommeille :
Le café chez lui seul endort.

Passons à une comédie d'un autre genre et jouée sur un autre théâtre.

Le voyage de Marly n'est point gai depuis qu'on n'y admet que de vieux gentilshommes gourmés, dévots ou joueurs, et des femmes décrépites, bigotes ou fausses, qui passent tout leur temps à dogmatiser avec Mme de Maintenon dans l'oratoire qu'elle a fait construire près de la chapelle. *Madame la duchesse* et sa sœur Mme de Chartres, qui n'est pas aussi grave que son mari s'en était flatté, s'ennuient à mourir au milieu de l'assommante représentation que la cour doit s'imposer à Marly comme à Versailles. Un soir de la semaine dernière, *madame la duchesse* dit tout bas à Mme de Chartres qu'elle avait fait préparer dans son appartement un petit souper, auquel devaient assister quelques dames qui n'étaient pas de *la clique Maintenon*, et qu'elle lui offrait de prendre part aux récréations de ce *media noche* secret. L'invitation fut acceptée.

Sous prétexte d'une migraine, on quitta le salon de bonne heure ; et bientôt le cliquetis des verres, les étincelles des saillies malignes, le flonflon des refrains firent oublier aux princesses et à leurs convives l'ennui du commencement de la soirée. Pour être plus libres, on avait éloigné tous les valets ; mais le plaisir est imprévoyant : ces dames, en allant et venant, négligèrent de fermer la porte donnant sur le vestibule. A minuit *Monseigneur*, passant, pour se rendre chez lui, devant l'appartement entr'ouvert de *madame la duchesse*, en vit sortir une épaisse fumée. Effrayé au dernier point, il se précipite dans cet appartement qu'il croit en flammes... Que voit-il en entrant ? Dix femmes assises autour des débris d'un repas délicat, avec un officier des gardes suisses au milieu d'elles, et ayant toutes, ainsi que lui, la pipe à la bouche. Comment peindre la surprise du Dauphin à cet aspect ? Je crois le voir d'ici le regard fixe, la bouche béante et la main immobile près de son chapeau, que la stupéfaction ne lui a pas laissé le loisir d'enlever.

—Pardon, mesdames, dit enfin Son Altesse Royale, j'avais craint que cet appartement ne fût le théâtre d'un affreux incendie ; mais je vois que, loin de là, on s'y livre au plaisir le plus vif... le moins ordinaire.

— Libre à vous de le partager, répondit *madame la duchesse* en repoussant de sa jolie bouche un gros nuage de fumée.

— Je vous rends grâce, princesse, reprit le Dauphin d'un ton moitié ironique, moitié sérieux, mais ne craignez-vous pas que cette récréation peu familière à votre sexe...

— Ne nous enivre ? interrompit la duchesse de Chartres d'un accent embarrassé. Oh ! nous commençons à nous former. Et le prince jugea qu'à l'égard de cette princesse le vin laissait peu de chose à faire au tabac pour justifier les craintes qu'il exprimait.

— Je dois vous prévenir au moins, poursuivit *Monseigneur*, que le roi éprouve la plus grande aversion pour la pipe ; c'est pour cela qu'il fit éloigner, ce printemps, le corps de garde qui touchait à ce château, et, certes ! il ne

peut s'attendre à le retrouver dans les appartements des princesses.

— Un monarque guerrier doit se former tôt ou tard à cette habitude militaire ! dit *madame la duchesse* en sablant une rasade de champagne, qui, à huit ou dix près, n'était pas la première.

— Je vous laisse le soin, madame, de proposer à Sa Majesté ce complément d'éducation, répliqua sèchement le Dauphin outré de tant de licence. Puis se tournant vers l'officier suisse, qui ne savait quelle contenance tenir : — Monsieur, lui dit-il, qui vous a mandé ici ?

— Les princesses, répondit le militaire en tremblant.

— Sans doute, ajouta *la duchesse ;* pour nous initier à une science nouvelle, il fallait un professeur.

— Monsieur, dit sévèrement l'héritier du trône, rappelez-vous qu'un soldat ne doit obéir que par devoir, et que la galanterie n'entre pour rien dans son devoir lorsqu'il est de service... Allez, je vous promets le secret.

L'officier ne se le fit pas dire deux fois, et *Monseigneur* s'éloigna sans ajouter un mot.

Cette aventure avait eu trop d'acteurs pour que le voile du mystère en couvrît longtemps les détails ; ils furent, dès le lendemain, l'objet de toutes les conversations.

Louis XIV voulait que Mme de Maintenon, correctrice ordinaire des filles de Sa Majesté, les mandât à son tribunal, afin de les morigéner ; la marquise pensa qu'il valait mieux garder le silence sur ce scandale à la grenadière, qu'on ne manquerait pas de prolonger en voulant le punir. La chose semblait assoupie, lorsque soupant à la table du roi pendant un autre voyage de Marly, Mmes de Chartres et de Bourbon, qui se montraient à ce repas d'une gaieté folle, traitèrent assez haut de *Pimbèche* la princesse de Conti présente, parce qu'elle paraissait grave et réservée. La princesse, qui avait entendu l'épithète s'expliqua avec autant d'esprit que de fiel sur les *repas prolongés* de ses sœurs, ajoutant à demi-voix qu'elle aimait mieux être *Pimbèche* que *sac à vin*. L'oreille d'une femme en colère est fine ; la duchesse de Chartres entendit le propos et riposta

de sa voix lente et chevrotante qu'elle préférait être *sac à vin* que *sac à guenilles*, désignant par cette qualification digne des halles un assez grand nombre d'officiers des gardes qui ont été exilés depuis quelque temps à cause de Mme de Conti. Le roi, qui vit au ton passablement roturier des princesses que la querelle pouvait aller loin, fit résonner un *Silence* royal, dont l'intonation puissante réclamait la plus prompte obéissance ; on se tut soudain, et Sa Majesté ajouta : « Mesdames, quand des sœurs ne « peuvent vivre paisiblement ensemble, il faut qu'elles se « disposent à habiter leurs terres... Encore une scène « semblable, et je vous conseillerai d'y songer. »

La dispute ne s'est pas renouvelée ; mais les chansons de *madame la duchesse* vont leur train, ce qui n'empêche pas la princesse de Conti d'aller le sien.

Des hostilités plus glorieuses viennent d'avoir lieu en Catalogne : le maréchal de Noailles, vainqueur des Espagnols sur les bords du Ter, a combiné le siège de Palamos avec le maréchal de Tourville ; et, secondé par un bombardement maritime, il a pris d'assaut cette place dont la garnison s'est rendue à discrétion. Le peuple de Paris a reçu avec de grandes démonstrations de joie la nouvelle de cette victoire, remportée le jour où l'on avait fait descendre la châsse de sainte Geneviève... La vierge de Nanterre a protégé nos armes contre le peuple très-catholique aussi efficacement qu'elle protégea celles de nos aïeux contre les païens d'Attila... Tandis que nous battions les Espagnols, leurs alliés des bords de la Tamise essayaient de s'établir chez nous : ces insulaires firent le 18 juin une descente à Brest, où ils eurent le temps de se livrer à certain désordre qui mêlera, m'a-t-on dit, quelque peu de sang anglais au sang breton. Heureusement ce croisement de races un peu forcé a été bientôt arrêté par l'arrivée d'un corps de troupes auquel s'est réunie toute la partie masculine de la population, particulièrement les maris. Les Anglais ont dû se rembarquer avec précipitation.

Il faudra marquer d'une belle croix blanche dans le rè-

gne de notre grand roi un trait qui tend à prouver que Sa Majesté fait quelque cas de la noblesse effective. La disette qui règne dans le royaume ayant déterminé le roi à faire venir du blé de la mer Baltique, un convoi considérable chargé de cette précieuse denrée allait entrer dans les ports de France, lorsqu'il fut pris par les Hollandais. Un marin, dont le nom sonne mal à la cour parce que de simple pêcheur il s'éleva aux premiers grades, Jean Bart attaque avec six frégates l'escadre ennemie forte de huit vaisseaux de haut rang, en prend trois, met en fuite les cinq autres et ramène le convoi sur nos côtes. Louis XIV a honoré la noblesse par titres en la donnant à Jean Bart.

Les Anglais s'étant mal trouvés de leur expédition de pied ferme à Brest, se sont bornés un peu plus tard à bombarder Dieppe et Le Havre. Le premier de ces ports a été réduit en cendres, le second a été garanti de l'incendie par l'activité de ses habitants.

Jean Bart, dont je contais naguère le dernier exploit, vint quelquefois à Versailles, parce qu'on lui avait dit qu'un officier supérieur de la marine royale ne pouvait se dispenser de faire sa cour. Ce brave homme fut d'abord le plastron des papillons badins de *l'Œil-de-bœuf;* mais Jean Bart ayant pris un jour avec eux son accent marin, assaisonné de quelques robustes jurons, ces messieurs jugèrent que ce roturier entendait mal la plaisanterie et ne se jouèrent plus à lui. Un médecin n'est pas un chef d'escadre; pour en imposer aux mauvais plaisants qui le harcèlent, il faut qu'il ait recours aux termes de son art comme l'officier de mer aux jurons de son métier : c'est ce qu'a fait dernièrement le Dr Carette. Quoique ce soit l'homme le plus utile, le plus recherché de Paris, l'homme qui, seul, possède la confiance de nos plus belles dames, on ne se faisait pas le moindre scrupule de s'en moquer, parce que, avec la naissance la plus vulgaire, ce *guérisseur* se donne les tons d'avoir trente mille livres de rente, tissues de tous les maux de nerfs, de toutes les vapeurs qui, depuis dix ans, se sont succédé chez les femmes titrées. Mmes de Lou-

vois, de Créqui, de Bernières et de Coulanges trouvèrent amusant, il y a quinze jours, d'engager Carette dans une partie de Vaugirard, pour se divertir de la passion que lui inspire une dame de Sechelle qu'on avait aussi invitée: Quand on eut assez ri des grands hélas! que poussait le docteur en suivant sa belle sous les ombrages, la marquise de Créqui imagina de pousser M. de Barbezieux à la traverse des amours du petit Hippocrate. Le ministre réussit si bien que Carette devint tout d'un coup jaloux comme un tuteur castillan. La jalousie ne connaît point de mesure : Mme de Coulanges qui n'avait voulu que s'amuser d'un *vilain*, fut très *vilainement* traitée par celui-ci; il lui reprocha de n'avoir amené Mme de Sechelle que pour la livrer au marquis, Mmes de Louvois et de Créqui tenant... la chandelle. Après cette sortie très roturière, il est vrai, quoiqu'elle le fût un peu moins que celle faite il n'y a pas longtemps par les princesses à la table du roi, Carette revint à Paris, furieux, laissant les mystificateurs rire à ses dépens et faire retomber sur lui tout le ridicule de l'aventure.

Malheureusement les plus belles médailles ont quelquefois un revers disgracieux : au moment où Mme de Coulanges allait débiter partout « que *cet homme* avait le caractère fort mal fait; que si on l'eût mieux connu, il n'eût « point été admis en si bonne compagnie », etc., voilà qu'une colique affreuse prend à Mme de Louvois...

— Vite, s'écrie la veuve du ministre avec une assez laide grimace, qu'on fasse venir Carette.

— Mme de Louvois a la colique, dit le docteur au laquais qui le pressait de le suivre, qu'elle envoie quérir Mme de Coulanges, ses plaisanteries de très bon goût guériront ce mal-là.

— Ma maîtresse se meurt ! s'écria à son tour une femme de chambre qui accourut le lendemain chez le médecin.

— Malade, Mme de Créqui, répondit négligemment Carette en s'allongeant sur son fauteuil, cela me surprend, elle riait de si bon cœur l'autre jour !

— Elle ne rit pas aujourd'hui, je vous assure : ses yeux se tournent, ses bras se roidissent, ses dents craquent.

— Ah! ce sont ses vapeurs... eh bien! conseillez-lui une petite mystification de moitié avec M. de Barbezieux : c'est un remède souverain...

— Mon Dieu, mon cher docteur, je ne sais où donner de la tête, dit d'un accent traînard un gros homme joufflu que Carette vit entrer chez lui quatre jours après... C'était M. de Coulanges.

— Madame serait-elle indisposée? demande Carette d'un air malin.

— Vraiment oui, docteur, elle a ses étouffements, et vous savez que vous seul...

— Du tout, monsieur : une petite promenade à Vaugirard avec quelque niais qui ait le bon esprit de se laisser berner... voilà tout ce qu'il faut à madame... Excusez-moi, tout Paris m'attend. »

Quelques supplications que les trois malades aient adressées à Carette, quelques excuses qu'elles lui aient faites par écrit, elles n'ont pu obtenir qu'il se rendît auprès d'elles. Traitées par des médecins qui ne connaissaient pas leurs tempéraments, elles ont gardé le lit; la première, trois semaines; les deux autres, chacune quinze jours; et, de peur de rechute, elles firent depuis amende honorable devant Carette, persuadées maintenant qu'il ne faut s'égayer aux dépens des *vilains* que lorsqu'on est bien sûr de n'avoir jamais besoin d'eux.

On s'entretenait encore dans tous les salons de la vengeance médicale de Carette, lorsqu'on y a appris la semaine passée le mariage de M. de Lauzun avec la fille du maréchal de Lorges. Le duc n'a pas moins de soixante ans, et sa femme n'en a pas encore quinze... Que de représailles, bon Dieu! nos jeunes seigneurs vont pouvoir exercer au nom de leurs pères si la petite duchesse est d'humeur à s'y prêter. Le fastueux ami de Jacques II donna le jour des noces à la mariée un collier de deux cent mille francs. Louis XIV accorde à Lauzun un appartement à Versailles. Sa Majesté a toujours un faible pour son ancien favori; je ne serais pas surprise que la faveur du duc remontât

sur l'eau, s'il voulait se mettre au régime de la dévotion... Il en est capable.

Pradon veut absolument faire des tragédies; il y tient, quoique le public ne tienne point à ses pièces. *Germanicus* vient de subir le sort de ses aînées. Ce sujet, déjà manqué par Boursault en 1679, n'a pas réussi sous la main de Pradon. Il survient quelquefois des incidents aux premières représentations, qui, indépendamment des défauts de l'ouvrage, en compromettent le succès : c'est ce qu'on vit à l'apparition de *Germanicus*. Voyant qu'aux deux premiers actes il ne paraissait point de femmes, le public commençait à se plaindre qu'on lui offrît une tragédie *de collège*, lorsque deux princesses et deux confidentes entrèrent tout à la fois en scène à l'ouverture du troisième acte... *Quatorze de dames est-il bon?* s'écria alors un plaisant du parterre. C'en fut assez, on n'entendit plus jusqu'à la fin que rires et applaudissements sardoniques; *Germanicus* fut enterré au bruit de ce charivari, et sans doute il ne restera de traces de cette œuvre que l'épigramme suivante qu'elle a inspirée à Racine :

Que je plains le destin du grand Germanicus!
Quel fut le prix de ses rares vertus!
Persécuté par le cruel Tibère,
Empoisonné par le cruel Pison,
Il ne lui restait plus, pour dernière misère,
Que d'être chanté par Pradon!

Pas mal pour un dévot.

Mlle Choin est une grosse fille à laquelle la nature a tout prodigué, soit en laid, soit en beau. Les parties défectueuses de cet ensemble sont une figure énorme, des lèvres épaisses, une taille dépourvue de grâce; défauts auxquels il faut opposer des yeux noirs d'une expressive vivacité, le coloris adroitement ajouté par le fard à un teint sans éclat, l'art de tirer tout le parti possible de la parure, enfin l'esprit le plus doux, le plus aimable, le moins offensif

quoique le plus fin, le plus orné, le plus étendu. Je n'indique ni comme défaut ni comme perfection une gorge très volumineuse que porte Mlle Choin; les goûts sont à cet égard si variés que je crois devoir m'abstenir. Quatorzième ou quinzième fille d'un grand bailli de Bourg en Bresse, la demoiselle dont je viens de tracer le portrait fut envoyée, comme tant d'autres, à la cour pour s'y pourvoir de son mieux. Présentée à Mme la princesse de Conti, M Choin lui plut d'autant plus qu'elle était moins jolie; Son Altesse l'admit au nombre de ses filles d'honneur et elle lui accorda toutes ses bontés. A cette époque *Monseigneur* passait ses journées entières chez sa sœur : c'était le temps où il vivait dans la plus étroite intimité avec elle; temps où la calomnie faisait courir ces vers, assurément mensongers, sur la princesse de Conti :

Elle en a pour son père,
Et pour son cher époux,
Peut-être pour son frère,
Et peut-être pour tous !

Mlle Choin devint la confidente de l'attachement, sans doute plus candide, qui liait le Dauphin et la fille de Mme de la Vallière; or la confiance établie entre un jeune homme et une demoiselle correspond, par une pente bien glissante, à un sentiment plus tendre : ce pas fut insensiblement franchi, le goût de *Monseigneur* pour la fille d'honneur devint très vif. Elle qui ne voulait se montrer ingrate ni envers le prince ni envers la princesse, tâcha de se persuader elle-même, comme elle le soutenait en public, que l'amour réciproque du frère et de la sœur n'était qu'un simple attachement fraternel; ce qui mit sa conscience parfaitement en repos. L'intrigue du Dauphin et de Mlle Choin fit du bruit; je dois à la vérité de dire que Mme de Conti en fut affligée; elle ne s'en plaignit point cependant, on assure qu'elle aima mieux s'en distraire. M. de Clermont-Chatte, officier de chevau-légers, fort bien fait, parut, toujours selon la chronique scandaleuse, l'homme le plus

propre à seconder les distractions de la belle princesse : il avait osé déjà faire un pas vers elle; Son Altesse en fit à son tour un vers lui, et cela suffit, assure-t-on, pour que M. de Clermont fît le reste du chemin. La double intrigue marcha sans encombre jusqu'au commencement de la présente année, époque à laquelle *Monseigneur* partit pour prendre le commandement de l'armée, et M. de Clermont avec son régiment. Les adieux de Mme de Conti et de son frère furent tendres et mêlés de pleurs; il ne m'est rien parvenu de ceux de la princesse et de Clermont... Quant à Mlle Choin, le Dauphin lui exprima à son départ non seulement un amour encore brûlant, mais une sollicitude prévoyante que Son Altesse porta au point de vouloir lui remettre un testament qui stipulait un don considérable. « Monseigneur, dit Mlle Choin en déchirant cet acte funé-« raire, si j'avais le malheur de vous perdre, mille écus « me suffiraient; ne songeons donc point à mon avenir. »

L'écriture fut, je crois, inventée pour consoler les amants des rigueurs de l'absence : après le départ de *Monseigneur* et de M. de Clermont, la correspondance de ces deux guerriers et de leurs maîtresses fut très active. Or Louis XIV n'a point renoncé à l'habitude de vouloir être bien informé, et les cachets n'ont pas cessé d'être dociles sous la main des gens chargés d'instruire Sa Majesté des secrets écrits. Le roi s'initia à tous les mystères de cette partie carrée, il en apprit toutes les particularités. Comme père et comme dévot, ce prince déplora les désordres de son fils, et surtout ceux de sa fille; mais cette galanterie de famille n'était pas une nouvelle pour lui, il avait pris dès longtemps le parti de se taire sur des égarements dont il donna, par malheur, l'exemple. Cependant, à la vue d'un paquet trouvé sous le couvert d'un tiers et adressé à Mlle Choin, la curiosité de Sa Majesté fut plus particulièrement excitée. Ce paquet contenait trois lettres fort obligeantes de la princesse de Conti à M. de Clermont, et que ce gentilhomme envoyait à Mlle Choin avec ce billet : « Je vous sacrifie trois « lettres de cette importune; songez à m'en défaire, à « moins que vous ne vouliez que j'aille au bout du monde

« chercher un repos qui m'est ôté par ce mauvais cœur [1] : « je ne puis la supporter plus longtemps. »

Une nouvelle intrigue venait d'être découverte au roi, et elle lui causa le plus grand déplaisir; sa dévotion avait supporté assez patiemment l'idée des galanteries de sa fille, son orgueil ne put souffrir sans éclater que la princesse fût sacrifiée par un petit officier des gardes et le fût à une femme de chambre. Louis XIV fit appeler Mme de Conti ; il lui montra d'abord les lettres que M. de Clermont lui avait écrites, et les réponses qu'elle y avait faites. La princesse, confuse au delà de toute expression, pouvait à peine se soutenir; le roi la fit asseoir à ses côtés, puis tirant de sa poche d'autres lettres il en montra les signatures à Son Altesse... Elles étaient des maréchaux de Luxembourg et de Villeroi : « Sans doute ces messieurs ont pris « en vous écrivant plus de liberté que vous ne leur en avez « accordé, dit Sa Majesté d'un ton calme mais sévère ; car « si vous autorisiez le moins du monde les espérances que « ces galants paraissent avoir conçues, je vous demande- « rais où vous prétendez vous arrêter. » Mme de Conti pleurait à chaudes larmes ; son sein, à peine contenu par une robe du matin, se soulevait avec un violent effort... « Ce n'est pas tout, reprit le roi, j'ai des lettres encore à « vous montrer; vous allez voir la conséquence honteuse « de vos fautes, et à quelle rivale on vous sacrifie. » A ces mots Sa Majesté mit sous les yeux de sa fille le billet de Clermont à Mlle Choin, et les lettres de la princesse qui l'accompagnaient. Son Altesse pensa mourir de douleur; elle se jeta aux pieds de son père, le suppliant de la laisser se retirer auprès de sa mère au couvent des Carmélites. Le roi s'opposa à l'exécution de ce projet de pénitence, assurant qu'il suffisait pour le moment de chasser Mlle Choin, de congédier M. de Clermont, et de faire rentrer dans le respect MM. de Villeroi et de Luxembourg.

1. Comme l'amour blasé rend injuste! Certainement Mme de Conti n'avait point un *mauvais cœur*, bien au contraire, ce cœur péchait souvent par trop de bonté.

Les deux premières conditions furent remplies sur-le-champ; quant à la dernière, il est probable qu'elle souffrit une plus lente exécution : car à quelque temps de là le vainqueur de Nerwinde montrait avec affectation à son rival en amour, mais non pas en gloire, un portrait de Mme la princesse de Conti.

Néanmoins cette aventure, où tant de ses faiblesses s'étaient révélées à la fois, causa une profonde tristesse à la belle veuve ; elle négligea sa parure; les parfums ne fumèrent plus dans son boudoir, qui jusqu'alors avaient ressemblé à un temple dont elle était la divinité; son lit, qui naguère encore paraissait être le trône voluptueux des Amours, ne fut plus témoin que des soupirs de la douleur. On va même jusqu'à dire que cette beauté désolée eut un moment l'intention de s'empoisonner avec du verre pilé, et qu'une de ses femmes lui enleva cette poudre meurtrière.

Pendant que des intrigues galantes divulguées à la cour désolaient la princesse de Conti, *Monseigneur* et le maréchal de Luxembourg effectuaient la plus belle marche militaire qu'on ait vue depuis longtemps en se portant de Vignamont au pont d'Espierres. L'armée ayant fait quarante lieues en quatre jours empêcha, par ce mouvement rapide, les troupes du prince d'Orange, une fois plus fortes qu'elle, d'investir les forteresses depuis l'Escaut et la Lys jusqu'à l'Océan. Ce beau fait de guerre prévint en même temps l'attaque des ports flamands soumis aux armes du roi, et que la flotte ennemie se disposait à bombarder.

Contenues ainsi en Flandre, les puissances maritimes s'approchèrent des ports de France : Dunkerque fut menacé. On vit reparaître devant cette place deux de ces *machines infernales* dont les Anglais firent l'an passé un essai à peu près infructueux à Saint-Malo; cette fois l'une échoua sur la côte et ne produisit que du bruit, l'autre fit prématurément son effet sur elle-même et lança dans les airs les marins qui la montaient. Les membres de ces ennemis victimes de leur propre fureur retombèrent épars au milieu de Dunkerque.

Dans le même temps M. de Noailles devenu maître de Girone, l'une des places fortes de l'Espagne, marchait sur Ostalric, alors occupée par les Espagnols. Malgré sept retranchements accumulés les uns sur les autres le maréchal s'empara de cette forteresse, dont les ingénieurs découvrirent l'unique point accessible. Ostalric, où M. de Noailles avait laissé une garnison pour suivre le cours de ses avantages, fut investie un peu plus tard par le duc d'Escalone ; mais, après avoir pris Castel-Follit, le général français força ce duc de songer à sa défense, et termina la campagne en l'obligeant à lever le siège qu'il avait entrepris.

Le public s'est peu occupé de la mort du maréchal d'Humières, arrivée à Versailles dans le courant de septembre : tant les esprits sont préoccupés d'un nouvel acte de servilité du parlement.

La chose mérite, en effet, une grave attention : par les intrigues de certains agents adroits, ce corps, qui, à proprement dire, n'est plus que le consignataire des volontés du roi, a décidé, sans délibération, que MM. de Vendôme prendraient rang à ses séances avec les ducs et pairs comme descendants de Henri IV par légitimation. Cette mesure n'a paru qu'un véritable préambule : on s'attend à une autre disposition se rattachant de plus près aux affections de Louis XIV. Le duc du Maine et le comte de Toulouse seront à leur tour légitimés, le parlement les saluera même, si le roi l'ordonne, du titre de princes du sang; et le premier président de Nervion se sera trompé en disant « qu'on ne pouvait faire des princes avec du parchemin, « et que le roi devait les faire avec la reine. »

En attendant le roi a donné à M. le duc du Maine, qui, depuis dix ans, est colonel général des Suisses, la charge de grand maître de l'artillerie, vacante par le décès de M. le maréchal d'Humières. Le jeune prince a fait élection de domicile à l'Arsenal, et comme il faut bien qu'il meuble un peu son logement Mme de Montespan, sa mère, lui a fait présent d'un lit de quarante mille écus.

Encore un grand emploi à donner : le maréchal de Belle-

fonds mourut, le 10 décembre, des suites d'un abcès au genou.

Les hautes ambitions auraient-elles des intelligences avec la mort ? Voilà *deux bâtons qui flottent* au milieu de vingt concurrents; mais ils ne ressemblent point aux bâtons flottants de la fable : de loin c'est quelque chose, et de près c'est beaucoup... Nous verrons à qui écherra ce riche héritage.

On a beaucoup ri hier, au lever, du marquis de Moui, noble campagnard, fou de la chasse, et qui, n'ayant pas de terres pour chasser, fait habiller son unique laquais en cerf, et s'amuse à courir cet étrange gibier en donnant du cor à s'époumonner. Le roi a dit qu'il accorderait à M. de Moui un petit droit de chasse dans les bois royaux, et cela par sentiment de charité... pour le pauvre laquais.

CHAPITRE XXXIII

1695-1696

Mort du maréchal de Luxembourg. — Les amis de ce grand homme ; comment ils le pleurent. — Mort de la reine d'Angleterre. — L'habit de velours bleu du maréchal de Villeroi. — Le Dauphin refuse sa porte au duc du Maine. — Belle conduite du roi à cet égard. — L'hôtel de Chaulnes. — Le cardinal de Bouillon et ses prétentions. — Fénelon archevêque de Cambrai. — Jalousie de Bossuet. — Le quiétisme est repris sous œuvre. — Fénelon est attaqué par les orthodoxes pour ses *Maximes des Saints*. — Le livre et l'auteur sont déférés à la cour de Rome. — Gentillesse des grands. — Mme de Louvois cède Meudon au roi. — Description de ce château. — Fête donnée à Trianon : convives. — Faveur de M. de la Rochefoucauld ; motif présumé. — Siège de Namur par le prince d'Orange ; le maréchal de Boufflers défend la place. — Le duc du Maine est-il un héros? Hélas! non. — Nouvelles de Namur. — Maladie du président de Harlay : distique. — Namur se rend. — Reddition du château. — Le maréchal de Boufflers prisonnier de guerre. — Mort de M. de Harlay, archevêque de Paris. — Difficulté de faire son oraison funèbre. —

Les culottes archives. — L'acte de mariage du roi et de Mme de Maintenon. — Mort de Nicole. — Mignard et Puget meurent. — Barbezieux et le duc d'Elbeuf. — Situation déplorable de la France. — La Ferté le débauché et la Ferté le prédicateur. — Description du tombeau de Turenne. — *Le joueur* de Regnard. — *Le Chevalier joueur* de Dufresny. — Accusation de Plagiat. — Mort de Mme de Sévigné. — Mme de Grignan. — Le marquis de Sévigné élève de Ninon. — Mme de Simiane. — Expédition de la Feuillade contre le coffre-fort de son oncle. — Vendôme. — Encore Jean Bart. — Bombardement de nos ports. — Louis XIV et Alexandre le Grand. — Paix avec la Savoie. — Le duc régnant donne sa fille au duc de Bourgogne. — Réjouissances outrées. — Arrivée en France de Marie-Adélaïde de Savoie. — Détails singuliers d'examen. — Portrait de la princesse à l'âge de onze ans. — Marie-Adélaïde. — Bossuet aux genoux d'une Altesse de onze ans. — La religieuse de Moret. — Premières intimités de la princesse de Savoie. — Mort de Jean Sobieski, roi de Pologne. — La France perd Labruyère. — *Le Flatteur*, comédie de J.-B. Rousseau.

A peine la cendre des maréchaux d'Humières et de Bellefonds est-elle refroidie, que le maréchal de Luxembourg les rejoint au monument. Ce grand capitaine succomba le 4 janvier aux suites d'un épuisement...Son médecin avai essayé vainement de lui persuader qu'à 67 ans on ne peut plus être un héros ailleurs qu'à la tête des armées. En perdant d'Humières et de Bellefonds leurs familles ont à regretter des hommes de bien, et le roi est privé de deux fidèles serviteurs ; mais la France ne voit sortir de circu. lation que deux pièces de la *petite monnaie de Turenne*.. Quelle différence pour Luxembourg ! sa perte est une calamité publique; elle commande un deuil national. Qui va saisir et exploiter ce legs de gloire qu'il laisse au bord de sa tombe ? Qui se chargera de continuer aux yeux de l'Europe liguée contre nous, le grand homme que Louis XIV lui opposait toujours heureusement ? Craignons que des exploits comme ceux de Fleurus, de Steinkerque, de Nerwinde ne se retrouvent que dans les souvenirs. Un crêpe lugubre est suspendu aux drapeaux de nos légions ; quand ce crêpe sera-t-il recouvert de lauriers assez abondants pour le cacher ?... Sans doute Catinat est un bon général,

mais il lui manque deux grandes qualités ; le bonheur et l'audace, sans lesquels on ne peut espérer de succès constants à la guerre ; il y a longtemps que Mazarin l'a dit. Par la mort du guerrier illustre, la redoutable épée des Montmorency rentre dans le fourreau ; nous verrons quel membre de cette antique famille saura l'en tirer après Luxembourg.

Monsieur, qui était attaché au maréchal de Luxembourg presque autant que le roi aurait dû l'être, ne l'a presque pas quitté dans ses derniers instants; Son Altesse Royale et le père Bourdaloue ont été très satisfaits de la piété du mourant. « Je n'ai pas vécu comme M. de Luxembourg, « disait hier le célèbre prédicateur, mais je voudrais mou- « rir comme lui. »

Ceux que M. de Luxembourg appelait ses meilleurs amis se réunissent souvent *pour le pleurer*... Dans ces assemblées, on jase, on mange, on boit surtout ; mais de regrets il n'en est pas question, et les yeux, à la fin de chaque séance, restent secs... comme les bouteilles.

La mort vient de moissonner aussi Marie Stuart, fille de Jacques II et femme de Guillaume III, prince d'Orange, régnant en Angleterre par la puissance des armes, que Dieu rend quelquefois supérieure à sa grâce. Cette princesse n'était âgée que de trente-trois ans; elle est morte en trois jours d'une maladie contagieuse dont son mari est lui-même atteint... J'entendais dire ce matin à mes côtés: « Plaise au Seigneur que ce huguenot n'ait pas quitté « sa femme pour longtemps ! » Je ne sais si ce vœu est d'un bon catholique ; mais à coup sûr il n'est pas d'un chrétien.

L'éclat que répandit hier sur la matinée de Versailles le serment de Villeroi en qualité de capitaine des gardes du corps n'a pas permis aux assidus de la galerie d'apercevoir un événement d'une bien plus grande importance dont je parlerai tout à l'heure. Disons d'abord que le maréchal avait un habit de velours bleu magnifiquement brodé, et dans la broderie duquel étaient mêlés des diamants ajus-

tés avec un goût exquis. Le brillant général (il s'agit toujours de sa parure) était rajeuni de vingt ans au moins : le roi paraissait se plaire à admirer le nouveau capitaine de ses gardes, Sa Majesté a pour lui une véritable affection... Avouons cependant que ce ne peut être en reconnaissance des victoires qu'il a remportées.

Louis XIV eût été moins satisfait s'il eût su qu'au moment où Villeroi se pavanait devant lui dans son cabinet, le Dauphin refusait sa porte à M. le duc du Maine qui ne fut jamais dans les bonnes grâces de *Monseigneur*. Outrée d'un tel procédé, Mme de Maintenon, autant par haine pour le Dauphin que par tendresse pour le bâtard du roi, se plaignit avec chaleur de l'impolitesse du premier ; espérant lui susciter une éclatante disgrâce. Quelle fut la surprise de la marquise lorsque Sa Majesté lui répondit : « Vous aurez beau faire, madame, je ne me mêlerai point « de ces querelles ; et si vous aimiez sincèrement le duc « du Maine, vous devriez craindre de le mettre aux pri- « ses avec *Monseigneur*, qui doit un jour être son maître ». Voilà pour cette fois la grandeur du monarque sans aucun mélange des faiblesses de l'homme.

J'assistai jeudi à l'un de ces somptueux repas que donne au moins deux fois par semaine le duc de Chaulnes revenu de son ambassade de Rome. Dans ce temps de misère et d'épuisement on ne trouve plus l'opulence qu'à l'hôtel de ce seigneur, on ne voit plus que là ce mouvement de carrosses et de calèches, ces allées et venues de femmes de chambre et de valets, ces gros feux d'antichambre devant lesquels dorment étendus sur des banquettes bien rembourrées vingt laquais chamarrés de galons. Enfin nulle part l'office n'est aussi remplie de sucreries, de confitures, de liqueurs des Iles, nulle part la fumée suave des mets recherchés ne s'exhale en nuages aussi gros par les soupiraux des cuisines... M. de Chaulnes seul à Paris tient dignement le train d'un grand seigneur : aussi les courtisans ne manquent-ils pas à lui et à ses excellents dîners.

Le grand appartement de la duchesse ferait honte à

celui de Versailles : ce n'est plus de ce velours passé de mode qu'il est meublé, mais bien de beaux damas rouges ou bleus parsemés de dessins blancs et galonnés d'or avec des crépines auxquelles se mêlent des lames massives de ce précieux métal. Tout le surplus est dans le point de la perfection ; on remarque surtout dans la chambre du lit une cheminée faite de marbres rares achetés à grands frais en Italie, et qui présente, encadrés avec beaucoup de goût, des camées antiques d'un travail à désespérer nos sculpteurs vivants.

La société de jeudi était nombreuse, et la conversation a été brillante. On a surtout disserté longuement sur l'affaire du cardinal de Bouillon, qui remplit en ce moment toutes les têtes. Voici ce que j'ai pu conclure des entretiens qui se croisaient à cet égard. Le cardinal, l'homme le plus fastueux, le plus bouffi d'orgueil, le plus désolé de ne pas porter une couronne au lieu d'une calotte de cardinal, voudrait bien procurer à sa maison quelque chose qui ressemblât à la puissance souveraine. Dans ses vues aussi orgueilleuses que peu évangéliques, ce *serviteur des serviteurs de Dieu* avait si bien enlacé *Monsieur*, que ce prince consentait à démembrer la *principauté* dauphine d'Auvergne, duché de Montpensier, en échange de prétentions que la maison de Bouillon pouvait avoir sur la succession de *Mademoiselle*. Par cet arrangement cette maison devenait maîtresse de toute l'Auvergne, le cardinal en possédant le duché et le comté appartenant au comte de Bouillon. Dans la suite, le duc d'Albret, héritier du tout, eût pris le titre de prince d'Auvergne ; et le cœur du cardinal s'épanouissait à l'idée de cette illustration. Mais les choses n'ont pu s'arranger ainsi : *Monsieur* a été fortement réprimandé par le roi d'une condescendance qui portait atteinte aux prérogatives de la couronne en formant pour un sujet une sorte d'apanage souverain. Sa Majesté n'entend point raillerie sur ce chapitre : elle a déclaré à son frère que ses promesses demeureraient comme non avenues ; qu'elle rappellerait M. de Bouillon à des soins plus apostoliques et saurait bien le forcer à paraître plus mo-

deste. Cette grande affaire se termine, comme tant d'autres, par des chansons, des épigrammes et des bouts-rimés ; c'est tout ce que le cardinal aura de la principauté d'Auvergne, que sa vanité avait rêvée.

L'abbé Fénelon, précepteur des enfants de France, vient d'être nommé archevêque de Cambrai.

— Sire, dit le nouveau prélat en remerciant le roi de cette grâce, dois-je regarder comme une récompense une dignité qui m'éloigne de Votre Majesté et de M. le duc de Bourgogne ?

— Aussi, répondit Sa Majesté, je ne prétends point vous obliger à une résidence entière dans votre diocèse.

— Le concile de Trente me lie étroitement sur ce point, reprit M. de Cambrai ; je ne puis rester que trois mois éloigné de mon siège.

— Votre concile de Trente, repartit le monarque, n'avait pas prévu l'éducation des princes, et, par ma foi, il faut que l'esprit des conciles se prête un peu à l'intérêt des États.

— C'est mon avis, sire.

— Enfin, ajouta Louis XIV, vous allierez le mieux que vous pourrez le bien de vos fidèles de Cambrai et l'éducation de votre élève de Versailles. Je ferai à cet égard toutes les concessions possibles au concile de Trente, moyennant réciprocité.

— Pourvu d'un archevêché, poursuivit Fénelon, je supplie Votre Majesté de faire rétablir sur la feuille des bénéfices vacants l'abbaye dont je jouissais.

— Que faites-vous donc là ? lui dit tout bas, pendant qu'il parlait, M. de Reims, présent à l'entretien.

— Je fais mon devoir, continua le précepteur des enfants de France ; on est abbé pour gérer une abbaye, je dois laisser la mienne à celui qui remplira ce soin.

— Que répondrez-vous à cela? dit Louis XIV en regardant M. de Reims.

— Je répondrai, sire, que, pensant comme il pense, M. de Fénelon agit très bien ; mais qu'ayant une autre manière de penser, je ne fais pas mal de garder mes abbayes.

Le roi ne répliqua point, et l'archevêque le Tellier n'en fut pas fâché.

Il faut qu'un ambitieux, même lorsqu'il est doué d'un esprit supérieur, se montre par quelque endroit : Bossuet fut profondément blessé de voir Fénelon, qu'il regardait comme son disciple, parvenu à une dignité plus élevée que la sienne, de simple abbé qu'il était. Par ménagement par amitié même pour Fénelon, M. de Meaux avait jusqu'alors comprimé les projets malveillants de l'évêque de Chartres contre Mme Guyon et la doctrine du quiétisme. Bossuet avait senti que si l'orthodoxie poursuivait l'illuminée et persécutait ses sectaires, le précepteur des enfants de France, protecteur de la veuve et de ses rêveries, serait lui-même compromis. En conséquence, M. de Meaux éloignait du trône les plaintes du pape de Saint-Cyr toutes es fois qu'il les renouvelait, et s'efforçait d'apaiser M. de Paris qui brûlait de se venger du dessous qu'il avait eu dans l'affaire Guyon.

Cependant Fénelon espérant dès la fin de l'année 1694 la faveur qui lui fut accordée un peu plus tard, et craignant de se nuire lui-même par sa participation au quiétisme, conseilla à son amie de rendre Bossuet lui-même juge de sa doctrine, et de déposer tous ses papiers entre les mains de ce prélat. Mme Guyon fit plus, elle se confessa à M. de Meaux et communia de sa main. Il lui dit alors que quant à son système, on choisirait pour la forme une commission chargée de l'examiner, mais qu'elle ne devait rien redouter de cet examen. En effet, Bossuet s'associa M. de Noailles, évêque de Châlons, et l'abbé Tronson, supérieur de Saint-Sulpice, et tous les trois discutèrent secrètement, mais vaguement, mais sans amertune, les principes du *pur amour*, n'attendant qu'une occasion favorable pour assoupir tout à fait cette affaire.

Les choses changèrent complètement de face dès que Fénelon fut parvenu à l'archevêché de Cambrai : la jalousie de Bossuet annula toutes ses dispositions bénignes : aux ménagements qu'il avait gardés, à cause de Fénelon, succéda l'envie la plus envenimée. Cet évêque vit les dog-

mes de Mme Guyon sous un jour défavorable qu'il avait disait-il, aperçu dans le silence de la méditation ; il cite comme preuve d'hérésie ce passage tiré d'un écrit de la *dangereuse* quiétiste : « La conduite que Dieu tient sur « l'homme est une conduite universelle ; car, quoiqu'il y « ait l'ordre particulier qui regarde chacun de nous, il est « néanmoins tellement dépendant de l'ordre général, que, « pour peu qu'il s'en éloignât, il jetterait tout dans la « confusion. Les désordres du monde, les malheurs de « l'homme, les rnversements des empires, sont une suite « de cet ordre général ; et ce qui nous paraît désordre, « à cause de notre manière de concevoir les choses, est « un ordre admirable selon la divine sagesse. De sorte que « le désordre particulier est ce qui conserve l'ordre géné- « ral. Dieu établit, il détruit ce qu'il a établi, et il perpé- « tue toutes choses par cette destruction. »

Il ne fallait pas un grand raisonnement pour démontrer que ce passage était fort orthodoxe, puisqu'il expliquait le mal qui nous blesse, sans donner lieu d'accuser la divine Providence ; mais l'évêque de Châlons et le supérieur de Saint-Sulpice n'osèrent avoir une autre opinion que M. de Meaux, ils condamnèrent avec lui la doctrine de Mme Guyon ; et peu de temps après, elle fut renfermée à Vincennes. Mais c'était moins à ce résultat qu'à l'humiliation du nouvel archevêque de Cambrai que Bossuet avait aspiré.

Mme Guyon une fois en prison et abandonnée de Mme de Maintenon, M. de Meaux exigea que Fénelon condamnât lui-même le *quiétisme* et sa prêtresse : c'était lui demander le sacrifice de son sentiment et de ses affections ; il résista. M. de Cambrai publia dans cette occasion son *Explication des Maximes des Saints*, ouvrage tendant à prouver que quelques personnes pieuses pouvaient par la vie contemplative s'élever au-dessus de l'empire des sens, et arriver à un état de perfection, de pureté spirituelle que ne conçoivent point les âmes vulgaires. Les *Maximes des Saints*, loin de satisfaire les ennemis de Fénelon, ne firent que les irriter davantage ; ils déclarèrent qu'il y avait plus d'hérésie encore dans ce livre que dans

la doctrine qu'il défendait, et demandèrent à grands cris que l'ouvrage et l'auteur fussent déférés à la cour de Rome. Le roi, tourmenté par cette controverse, consulta Bossuet dont il estimait les lumières et la piété. C'était où M. de Meaux attendait Sa Majesté ; il se jeta à ses pieds, et lui demanda pardon de ne lui avoir pas révélé l'*horrible* hérésie de M. de Cambrai. Ce zèle ardent, cette exagération de mots parurent suspects à Louis XIV ; il voulut avoir l'avis du père de la Chaise, qui déclara le livre de Fénelon fort orthodoxe.

Les choses en sont là ; la ville et la cour se sont divisées entre M. de Meaux et M. de Cambrai : les *quiétistes* font oublier les jansénistes ; et tandis que Port-Royal respire, Mme Guyon, derrière les guichets de Vincennes, dit dans toute l'amertume de son âme ;

L'amour pur et parfait va plus loin qu'on ne pense;
On ne sait pas, lorsqu'il commence,
Tout ce qu'il doit coûter un jour.
Mon cœur n'aurait connu Vincennes ni souffrances
S'il n'eût connu le pur amour.

Et ces vers, assez mauvais pour des vers d'inspirée, prouvent que l'auteur du *Moyen court* et des *Torrents* voudrait bien être libre, même au prix d'un peu de *pureté*.

Pendant que cette femme exaltée avoue assez clairement que la *spiritualité* ne saurait consoler une *quiétiste* en prison, quand elle ne peut *enfler le corps* de personne de la grâce surabondante que le sien renferme, Bossuet écrit contre Fénelon ; celui-ci maintient pour bonnes ses *Maximes des Saints*, et le pape Innocent XII est appelé à prononcer. M. de Cambrai ne doit-il pas tout craindre du pontife qui condamna Molinos, véritable fondateur de la secte poursuivie ?

Il y a beaucoup de nouvelles par la ville, indépendamment du mariage de M. de Berwick, fils naturel de Jacques II, avec la veuve de lord Lvan ; c'est un hymen de réfugiés d'où il résultera d'autres petits réfugiés qui augmenteront le nombre des pensionnaires du roi.

Les princesses ont fait une excursion à Paris, où elles

prennent du plaisir de toute main. Leur soirée ne se termine guère qu'à onze heures du matin ; leur nuit commence à midi, et c'est dans cet heureux renversement des habitudes de la vie que s'écoule celle de Mmes de Conti, de Chartres et de Bourbon. M. le duc, de son côté, donne de charmantes fêtes à sa petite maison qui fut l'hôtel de feu Mme de la Sablière... « Ne sont-ce pas, disait l'autre « jour une femme d'esprit, les lieux saints abandonnés « aux infidèles ? » C'est de ce petit sanctuaire, où le culte est si complètement changé, que partit un beau matin une troupe avinée pour aller entendre l'oraison funèbre de M. de Luxembourg, prononcée par le père la Rue, jésuite. Cette joyeuse partie de l'auditoire s'est mise à applaudir, comme au spectacle, plusieurs passages du discours sacré ; on ajoute même qu'un gentilhomme de la compagnie de M. le duc a crié une ou deux fois *bis*.

Le roi a terminé cette année avec Mme de Louvois l'échange du château de Meudon contre celui de Choisy ; la marquise a reçu avec les contrats de cette possession qu'elle désirait ardemment un retour de quatre cent mille livres ; et *Monseigneur*, pour qui l'acquisition de Meudon a été faite, y a déjà établi sa cour, que Sa Majesté aime mieux là, dit-on, qu'à Choisy... Nous saurons peut-être pourquoi.

Nulle situation n'est plus délicieuse que celle de Meudon. Ce château, que fit bâtir le cardinal de Lorraine, sous le règne de Henri II, est situé au sommet d'un coteau, d'où l'on découvre Paris, tout le riche bassin de la Seine, et à l'horizon le vieux donjon de Vincennes. On arrive au château par une belle avenue aboutissant à une grille d'un riche travail et dorée. La terrasse que ferme cette grille sert d'avant-cour au château ; elle est d'une prodigieuse élévation, sa longueur est de cent trente toises, et sa largeur de soixante-dix. Elle a coûté, dit-on, plus de six millions. La façade de l'édifice, par son air de grandeur, inspire cette rêverie qu'on éprouve toujours à l'aspect des monuments vainqueurs des siècles, et élevés par des hommes qui ne font que passer sur la terre. Les deux ailes,

ornées de pilastres et de colonnes, présentent par le bas une galerie soutenant une terrasse bordée d'un balcon de fer qui règne autour du château. Le pavillon du milieu, arrondi par les extrémités seulement, avance plus que le reste du bâtiment ; il est orné d'un second ordre de pilastres et de quatre bas-reliefs représentant les Saisons. Ce pavillon est terminé par un fronton sur lequel sont deux figures couchées, et par une grande calotte octogone qui porte une terrasse. L'intérieur de ce château, composé d'appartements vieillis, renferme un grand nombre de tableaux des diverses écoles; mais on y admire surtout le ameux cabinet de glaces, dont tous les murs sont, ainsi que le plafond, couverts de miroirs. C'est une pièce où les dames ne doivent point entrer, à moins qu'elles ne soient très littéralement vêtues du haut-de-chausses de leur mari. Meudon fut bâti sur les dessins de Philibert Delorme; J.-H. Mansard construisit, sous M. de Louvois, les fossés, la terrasse et la grille. Les jardins sont dus au célèbre le Nôtre [1].

Le roi donna dernièrement une fête à Trianon, où Sa Majesté ne traite guère que des femmes. Le roi et la reine d'Angleterre y étaient, Mme de Maintenon n'y parut point. Les princesses avaient amené à Trianon la comtesse de la Chaise, la marquise de la Chaise [2], et la marquise de la Luzerne. Ces dames furent dans cette circonstance admises pour la première fois à la table du roi ; elles n'avaient encore été honorées que du *salut*... [3] : la tête a pensé leur tourner de ce prodigieux accroissement de faveur. Mais ce que les courtisans ont le plus remarqué ce jour-là, c'est l'accueil rempli de bienveillance que le roi a fait à

1. L'édifice qui vient d'être décrit n'existe plus ; on ne voit que le nouveau château bâti par le Dauphin, fils de Louis XV. Le vieux a été abattu pendant la Révolution.

2. Nièces du père de la Chaise, confesseur du roi.

3. Inclination de tête accompagnée d'un sourire que faisait Sa Majesté en passant devant une femme de la cour. C'était le premier degré de la faveur.

M. de la Rochefoucauld ; Sa Majesté paraît avoir repris avec lui le ton qu'elle avait jadis avec ses favoris. Cela produit une grande sensation à la cour : on se demande si le goût des Péguillin, des de Vardes et des Cavois va reprendre à Louis XIV, et si l'influence des dévots ne toucherait pas à son terme. Pour mon compte, je pense qu'il n'en est rien, et je crois entrevoir la cause réelle du crédit de M. de la Rochefoucauld. Ce gentilhomme est fort avant dans les bonnes grâces de *Monseigneur* ; Son Altesse l'a, dit-on, admis dans son intime confiance, et le roi se persuade avec beaucoup de raison qu'en faisant lui-même son favori de ce confident du Dauphin, les secrets du cabinet de Meudon cesseront d'être des secrets pour le cabinet de Versailles. Reste à savoir si *Monseigneur* s'arrangera de cette communauté de confiance, dont il ne peut manquer d'apercevoir le but... Quoi qu'il en soit, voilà, je pense, le *pourquoi* de l'acquisition du château de Meudon.

M. de Montal enleva le mois dernier Dixmude et Deinse aux ennemis ; ce mois-ci, M. de Crenan a rendu Casal au duc de Savoie : c'était une sorte d'égalité du sort des armes. Mais le prince d'Orange a mis le siège devant Namur, dont la garnison est assez faible...voilà la balance rompue à notre désavantage. M. de Boufflers, avec quelques troupes, s'est jeté en toute hâte dans la place ; le maréchal a la fièvre double tierce, et c'est un triste remède qu'un siège à soutenir; mais ce brave officier assure qu'il n'a pas le temps d'être malade.

Cependant le maréchal de Villeroi, qui commande l'armée de Flandre, et qui n'a en tête que M. de Vaudemont depuis que le prince d'Orange dirige en personne le siège de Namur, le maréchal de Villeroi, dis-je, s'efforce de faire une diversion qui oblige Guillaume à renoncer à ce siège. Dans cette circonstance, comme toujours, cet officier déploie une grande valeur, dont ses amis relèvent encore l'éclat auprès du roi, déjà trop prévenu ; mais les résultats ne viennent point, et Namur ne peut tenir longtemps.

Louis XIV aime assez à se faire lire les gazettes de la Hollande, afin de comparer les récits de nos ennemis aux nôtres, et de saisir la vérité au milieu des exagérations de l'une et de l'autre narration. Dans le premier journal hollandais qui lui tomba sous la main, Sa Majesté vit des éloges ironiquement exagérés de M. le duc du Maine ; on disait entre autres choses que, dans certaine rencontre, les blessures de ce prince avaient seules arrêté le succès de l'armée française et sauvé M. de Vaudemont. Le gazetier étranger faisait ensuite une peinture fort touchante de M. le duc du Maine, entouré de ses officiers tout en pleurs, et suivant le brancard sur lequel on l'emportait. Tout cela paraissait d'autant plus singulier au roi que les gazettes françaises n'en disaient mot ; néanmoins ce prince espérait un peu que son fils chéri était en effet un héros. Le lendemain notre journaliste louangeur démentait les nouvelles qu'il avait données la veille, ajoutant que M. le duc du Maine n'avait point été blessé, et qu'on n'était même pas assuré qu'il se fût trouvé au combat dont il s'agissait. Louis XIV voulut avoir le cœur net sur ces rapports contradictoires, il le voulut d'autant plus fermement que le maréchal de Villeroi n'avait rendu qu'un compte très rapide de l'affaire sur laquelle Sa Majesté était si peu fixée. Une dépêche portée en Flandre par un courrier enjoignit au général d'entrer dans les plus grands détails sur cette journée. Le maréchal obéit ; mais quant à ce qui touchait M. le duc du Maine, la réponse fut obscure et évasive. Pendant ce temps, les lettres particulières allaient leur train ; les chuchoteries de l'*Œil-de-bœuf* n'étaient nullement favorables aux vertus guerrières du grand maître de l'artillerie, et Louis XIV lui-même commençait à avoir des soupçons alarmants. Il se détermina à connaître enfin la vérité.

J'ai parlé ailleurs d'un baigneur nommé la Vienne ; cet homme, que l'invention d'une drogue excitante appelée *polleville* avait rendu célèbre, est devenu baigneur du roi, puis l'un des quatre premiers valets de chambre ; il faut que le talent soit récompensé. La Vienne est d'une

franchise que le séjour de la cour n'a pu altérer, que la majesté royale n'intimida jamais, et qui souvent fut portée jusqu'à la rudesse. Quand le roi veut être informé d'un fait, d'une anecdote, d'un dire, et qu'il tient à connaître la chose sans la moindre altération, il s'adresse à la Vienne. Sa Majesté l'interrogea sur le sujet qui le tourmentait. L'entretien eut lieu à Marly, pendant le bain du roi.

— Çà, la Vienne, dit Sa Majesté quand elle se fut assise dans sa baignoire, parlez-moi avec votre franchise accoutumée ; qu'y a-t-il de vrai dans tout ce qu'on dit sur la conduite de M. le duc du Maine en Flandre ?

— Sire, je ne sais en vérité...

— Cette hésitation de votre part me surprend fort ; il faut parler ; vous n'ignorez point, la Vienne : on n'ignore jamais à la cour.

— Votre Majesté doit savoir mieux que moi...

— Je ne sais rien. Si j'en crois mes courtisans, le duc est un Bayard ; s'il faut s'en rapporter aux bruits de ville, c'est un guerrier prudent. Répondez, était-il au combat dont on parle tant ?

— Oui, sire, il y était à la tête d'un corps assez considérable.

— C'est déjà quelque chose ; et sa conduite dans cette journée...

— A été superbe... Son Altesse a promis, avant la bataille, qu'elle allait faire des merveilles, mais...

— Eh bien ! mais...

— On n'est pas toujours le maître de faire ce qu'on voudrait...

— Après, la Vienne, après.

— Monsieur le duc ayant ordonné à son corps de se porter en avant...

— S'est mis à la tête des troupes pour exécuter ce mouvement ?

— Oui, sire, je crois bien que le prince marchait d'abord devant ; mais...

— En finirez-vous ? Allons, achevez sans plus d'hésitation.

— Mais il est arrivé que Son Altesse s'est trouvée derrière.

— Morbleu ! quelle prudence !...

— M. le duc se croyait blessé, sire.

— L'était-il en effet ? s'écria le roi avec une visible émotion.

— Non, sire, reprit la Vienne en balbutiant.

— Alors... je suis bien malheureux.

— J'assure à Votre Majesté que le prince se croyait de bonne foi frappé, puisqu'il a fallu l'emporter du champ de bataille.

— C'est assez : brisons sur ce triste chapitre, et donnez-moi mes habits.

Le prince d'Orange pousse le siège de Namur avec une prodigieuse activité, et le maréchal de Boufflers défend la place avec une grande valeur. Rien de plus meurtrier que ce terrible siège... Il n'y a plus à Paris ni gaieté ni plaisirs ; l'inquiétude et la consternation sont dans toutes les familles ; chacune craint d'avoir perdu un ou plusieurs de ses membres, et malheureusement un grand nombre d'entre elles ont acquis la funeste certitude de leur malheur. Ici, c'est une mère qui pleure un fils ; là, c'est une femme qui pleure un mari ; plus loin, c'est une jeune personne pleurant quelqu'un qu'elle n'ose désigner. Pour comble d'affliction, M. le prince de Conti, que tout le monde aime, a la petite vérole, qui, cette année, se montre fort maligne. On a eu aussi quelque inquiétude pour M. le premier président de Harlay, qu'on aime cependant moins que M. de Conti, parce qu'il est infiniment moins aimable, et que souvent il ne l'est point du tout. La maladie de ce magistrat était une sorte d'apoplexie, qui lui laissera, dit-on, la bouche un peu tournée ; jusqu'ici M. le premier président parla souvent *à tort*, maintenant il pourra parler *à tort et à travers*.

Voici une épigramme qui courait pendant la maladie de M. de Harlay :

Ne le saignez pas trop, l'émétique est meilleur...
Purgez, purgez, purgez, le mal est dans l'humeur.

Le maréchal de Villeroi n'ayant rien su entreprendre d'important contre le prince d'Orange, celui-ci a poussé le bombardement de Namur avec une telle puissance de moyens que M. de Boufflers et le comte de Guiscard, qui commandaient dans la place une garnison de douze mille hommes réduite à trois mille cinq cents, n'ont pu résister plus longtemps ; ils ont signé le 4 août une capitulation honorable pour la ville seulement, le château ayant une garnison particulière qui se défend toujours. Les troupes renfermées dans Namur y restent jusqu'à ce que Guillaume connaisse le parti que prendra la citadelle; du reste, la plus grande politesse règne entre les assiégeants et les assiégés : on ne peut pas être ennemis avec des manières plus affectueuses.

Cependant M. de Villeroi a mis à son tour le siège devant Bruxelles ; diversion tardive, et dont le succès, même en le supposant complet, ne rassure point du tout sur les suites des événements de Namur. Et puis le brillant maréchal de cour a perdu toute la confiance du public ; les chansons, les épigrammes, les bons mots pleuvent sur lui; il en est plus richement brodé que son habit ne l'était d'argent et de pierreries le jour du serment qu'il a prêté comme capitaine des gardes.

Après avoir jeté quelques milliers de bombes dans la capitale des Pays-Bas les 13, 14 et 15 août, Villeroi s'est avancé sur les bords de la Méhaigne, assez près de Namur; mais il n'était plus temps: le château, entièrement dépourvu de vivres et de munitions, avait été forcé de se rendre. Ainsi Van Beuning se trompait : le bras que Louis XIV avait coupé à la Hollande est repoussé, et, en suivant la métaphore de cet étranger, qui comparait nos forces navales à des cheveux, il faut convenir que nous sommes encore tondus de bien près.

Avec un vainqueur aussi poli que le prince d'Orange,

M. de Boufflers pensait qu'il ne lui restait plus qu'à monter dans sa chaise de poste pour venir à Versailles remercier le roi, qui l'a fait duc. Mais il apprit bientôt que Guillaume III le retenait prisonnier de guerre, en réciprocité, disait ce souverain, de certaine violation de la capitulation signée à Dixmude. Cependant le prince permit dès le lendemain au maréchal de retourner en France ; mais il ne partit qu'après avoir reçu les ordres du roi. Pour le maréchal de Villeroi, il conserve sa faveur intacte; le roi est persuadé que s'il n'a rien fait, c'est qu'il n'a pu faire davantage : les gens que nous aimons ne deviennent pas aisément coupables à nos yeux.

M. l'archevêque de Paris, après la conduite si singulièrement apostolique dont j'ai souvent parlé, conduite à laquelle la charité n'a point manqué, ainsi que peuvent l'attester Mme de Bretonvilliers, douze ou quinze autres dames de la cour et trente ou quarante filles d'opéra, M. l'archevêque de Paris, dis-je, allait recevoir la calotte romaine, lorsque, en épargnant la tête du premier président de Harlay, la mort a frappé son frère le prélat. A coup sûr, M. de Paris fut un grand libertin, mais il n'était pas janséniste, et il allait être cardinal, lorsqu'une attaque d'apoplexie l'emporta subitement. « Il s'agit maintenant « de trouver quelqu'un qui se charge de l'oraison funè- « bre, dit madame de Sévigné en apprenant le décès de « Sa Grandeur ; on prétend qu'il n'y a que deux baga- « telles qui rendent cet ouvrage difficile : la vie et la « mort. » Il fallait bien que la marquise eût raison, car le père de la Chaise et le premier président ont délibéré trois jours entiers sur cette difficulté. On s'était d'abord adressé au père Gérard pour avoir une oraison funèbre conforme à l'usage, mais cet orateur sacré a déclaré la chose impraticable. Il a donc été décidé que pour satisfaire à la coutume on escobarderait de son mieux, c'est-à-dire qu'on parlerait beaucoup de la mort et très peu du mort. M. de Harlay est remplacé par M. de Noailles, évêque de Châlons. Pauvre dame Guyon, elle a contribué

plus qu'elle ne pense à cette nomination. Le bruit court que Bossuet, consulté par Sa Majesté sur le choix d'un archevêque de Paris, a désigné M. de Noailles, dont il s'était d'avance assuré l'appui dans la poursuite du quiétisme et de M. de Cambrai.

Je ne dois pas taire une circonstance assez gaie de l'inventaire fait à l'archevêché après la mort de M. de Harlay. Il y avait dans l'oratoire de l'archevêque une armoire secrète ; lui seul l'ouvrait de son vivant. On en trouva la clef dans la poche d'un vêtement accroché au sommet du prie-Dieu de Sa Grandeur, vêtement qu'on appelle depuis quelques années une culotte. Quand M. de Paris devenait porteur de quelques papiers qu'il devait conserver, il les serrait dans les poches du vêtement que je viens de nommer ; ces poches étaient-elles remplies, le prélat, qui avait fort peu d'ordre et qu'eût d'ailleurs effarouché le travail d'un classement, se contentait de prendre une nouvelle culotte. Il serrait alors celle qu'il quittait dans l'armoire secrète, après avoir prescrit à son valet de chambre d'y attacher une étiquette indiquant le jour où cette partie d'habillement avait été prise et celui où elle avait été quittée. Je ne dirai pas tout ce qu'on remarqua d'incohérent quand on dépouilla les soixante ou quatre-vingts culottes-archives que le placard renfermait. On y trouva pêle-mêle des dispenses du pape et des lettres d'amour, des billets de confession et des bouquets à Chloris, des indulgences plénières et des bouts-rimés. Enfin, que devint le notaire en tirant de la culotte n° 34 l'acte de célébration du mariage de Sa Majesté avec Mme de Maintenon[1] ? Louis XIV avait fait chercher longtemps ce papier dans les archives de l'archevêché, désirant posséder cet unique témoin secret d'une faiblesse qu'il s'était plus d'une fois reprochée. Sa Majesté n'eût jamais redemandé ce document à M. de Paris, parce que, légalement, l'Eglise devait en rester

1. Ce fait extraordinaire est de toute exactitude ; nous devons répéter à cet égard que les *Chroniques* ne renferment rien d'inventé.

dépositaire ; mais, sous main, de nombreuses recherches avaient été faites sans que personne eût songé aux culottes-archives. L'acte fut remis à M. de Noailles, qui, tout chiffonné qu'il était après dix années de séjour dans un gousset, le fit déposer à la bibliothèque du diocèse de Paris, d'où Sa Majesté sut bientôt le tirer.

L'année qui se termine n'a pas été meurtrière seulement pour les gens de guerre, elle a vu s'éclaircir beaucoup d'autres rangs illustres. Nicole, ce fameux auteur des *Essais de morale*, est mort... Les jésuites offriront un gros cierge en actions de grâce de cet événement ; les voilà débarrassés de leur plus redoutable adversaire : les pères Sacond et le Tellier ont souri. Nicole succombe à une attaque d'apoplexie qu'il s'est donnée lui-même en écrivant jusqu'à s'exténuer contre les quiétistes... C'est se tuer à bon marché. Racine est venu, deux jours avant la mort de l'illustre janséniste, le visiter dans son lit; on dit qu'avant d'entrer chez lui notre grand tragique s'est bien assuré que personne ne le voyait. Mignard et Puget moururent cette année. Le premier avait su, dans les derniers temps de sa vie, se corriger de la manière qui dépara longtemps ses ouvrages : c'était un grand peintre à quatre-vingts ans. Le second fut tout à la fois sculpteur, architecte et peintre ; mais il n'approcha de Michel-Ange que dans la sculpture. La Fontaine a payé aussi son tribu à la terre... Que dire de plus de lui ? Je l'ai nommé. Enfin, Mme de Barbezieux vient d'être emportée par la petite vérole. On assure que Louis XIV, sans qu'on puisse soupçonner ses motifs, avait refusé d'envoyer à cette dame son médecin Duchesne, qu'elle désirait voir.

Mme de Barbezieux passait pour avoir eu *une* affaire avec M. le duc d'Elbeuf, qui, comme on va en juger, ne s'inquiéta guère de ménager sa réputation. Barbezieux ayant enlevé une maîtresse au duc, en fit des plaisanteries qui piquèrent ce seigneur. Résolu de se venger à tout prix, M. d'Elbeuf publia les bontés de la femme du ministre ; Barbezieux se mit en fureur et la maltraita ; on rit, et les

rieurs ne furent pas du côté de Son Excellence... Voilà les espièglerie des gens de cour.

En terminant cette année 1695, jetons un coup d'œil sur la situation de notre chère France... Hélas ! je la vois loin d'être heureuse. Le roi soutient seul les efforts de toute l'Europe : il lui arrache de temps en temps quelques parcelles des palmes de la victoire ; mais où sont les résultats ? Qui peut même les entrevoir dans les nuages qui s'accumulent sur notre horizon ? La cause de Jacques II est perdue ; ses dernières espérances se sont englouties au combat naval de la Hogue. La France, épuisée d'hommes et d'argent, meurt de faim au bruit des *Te Deum*, à la lueur des feux de joie. Les armées se recrutent mal ; les deniers publics se versent lentement et avec des cris de désespoir. Les manufactures tombent faute de bras, de ressources et de débouchés ; le numéraire est remplacé par des papiers sans garantie ; les emprunts deviennent de plus en plus difficiles, et la disette des grains est générale. Ce qu'on a coutume d'appeler des succès militaires a coûté si cher au peuple depuis trente ans qu'il maudit autant les victoires que les défaites, car la nouvelle des premières est presque toujours le signal d'un nouvel impôt. Enfin, ne pouvant plus cacher au roi la misère publique, Mme de Maintenon vendit dernièrement ses chevaux, moins pour secourir quelques indigents que pour apprendre à Sa Majesté l'affreuse extrémité à laquelle nous sommes parvenus... Quant au contrôleur général, s'ingéniant au milieu de ses coffres vides, il établit cette année un impôt sur chaque tête humaine, impôt qui, par cette raison, fut nommé *capitation*. Comme dans notre excellent pays les calamités n'empêchent ni de chanter ni de plaisanter, on a fait sur la nouvelle taxe un quatrain que voici :

La capitation va nous combler d'honneurs ;
Vous voulez que nos biens aident à vos conquêtes ?
Mais à combien sont taxés les auteurs ?
Ce ne sont pas de bonnes têtes.

Le duc de la Ferté n'avait point été nommé lieutenant

général à la promotion du jour de l'an ; Sa Majesté, en paraissant l'oublier, s'était proposé de lui faire sentir qu'elle trouvait son service peu régulier. On a remarqué, en effet, que cet officier général entrait toujours en campagne le dernier, et qu'il ne manquait jamais d'être le premier de retour à Paris. Cependant, comme on doit à tout péché miséricorde, M. de la Ferté eut hier, au lever, ses provisions de lieutenant général. En parlant des la Ferté, disons que le frère du duc est le prédicateur à la mode, qu'on le compare au père Bourdaloue, et que la parole de Dieu paraît tant soit peu singulière dans la bouche de cet orateur, quand on songe aux discours de son père, de sa mère de son frère... On dirait un esprit né parmi les diables, et qui prend son essor vers le paradis.

J'allai voir hier à Saint-Denis le mausolée de Turenne, élevé sur les dessins de Le Brun : ce monument est digne du héros et de l'artiste illustre. Le maréchal est représenté expirant dans les bras de l'Immortalité, qui tient une couronne de lauriers qu'elle élève vers le ciel. Aux pieds du grand homme, un aigle effrayé désigne l'Empire, sur lequel il remporta tant d'avantages. Un bas-relief en bronze placé devant le tombeau reproduit la brillante conduite de Turenne durant la campagne de 1674, c'est-à-dire ces diverses rencontres dans lesquelles, avec vingt mille hommes, le maréchal général battit soixante mille ennemis, dont vingt mille à peine repassèrent le Rhin.

Aux côtés du monument sont deux grandes figures représentant la Sagesse et la Valeur : l'une est consternée, l'autre étonnée de la mort du héros. Cette belle composition, exécutée par Tuby et les frères Marsy, occupe une arcade incrustée avec art de marbres précieux ; le sujet s'appuie sur une pyramide d'un bon goût, et est ornée de trophées attachés à deux grands palmiers de bronze.

Thalie, après la mort de Molière, semblait avoir jeté son masque brisé dans la tombe du grand poète ; languissante ou maniérée, elle ne répandait plus sur notre scène que quelques pâles étincelles d'esprit, et pas une faible lueur de génie. Nous avons vu cette année reparaître la muse

joyeuse, maligne et vraie du prince de la comédie. Le *Joueur*, que l'on donna récemment sur le Théâtre-Français, ne déparerait point la collection du *Misanthrope*, du *Tartufe*, des *Femmes savantes*, d'*Amphitryon*, etc. Le public a accueilli cet ouvrage avec un enthousiasme mêlé de surprise et d'espérance... « C'est du Molière, s'écriait-« on de toutes parts dans la salle... Heureuse France, « Molière t'est rendu ! » et l'on prononçait ces mots avec la même chaleur que si l'on eût dit : « Henri IV nous est « revenu des sombres bords », tant parmi nous le plaisir a d'importance. En examinant l'ouvrage nouveau plus froidement, on ne peut se dispenser d'y reconnaître une intrigue admirablement tissue, des caractères bien tracés et promptement exposés, une versification facile, spirituelle, et qui n'a peut-être que le défaut de s'emparer trop ambitieusement des situations comiques pour réduire en récits ce qui devrait être offert en action. Le dénoûment, que Molière lui-même disposait si rarement avec bonheur, est ici d'un naturel charmant; il ressort sans effort du sujet, et en fait jaillir la moralité de la manière la plus simple et la plus vraisemblable.

Nous avons donc dans M. Regnard, à qui l'on doit cette jolie nouveauté, non pas un autre Molière comme le prétendent les enthousiastes, mais un digne élève de ce grand homme.

Malheureusement il s'agite, au moment de l'apparition du *Joueur*, une question de propriété fort disgracieuse pour l'auteur : Dufresny prétend que cette excellente comédie n'est autre qu'un certain *Chevalier joueur*, dont il avait communiqué, dit-il, le plan à peu près rempli à M. Regnard. Pour preuve de priorité paternelle, le réclamant a fait jouer, presque en même temps que l'ouvrage réclamé, celui qui, d'après son dire, en serait l'original. Le public, qui a sifflé le *Chevalier joueur* autant qu'il avait applaudi le *Joueur* tout court, a soutenu que M. Regnard ne pouvait avoir rien pris dans cette rapsodie, par la raison sans réplique qu'il n'y avait rien à prendre... Les choses en sont là : Regnard jouit de son triomphe, en plai-

gnant le petit-fils de Henri IV du ridicule qu'il se donne, tandis que Dufresny crie partout au plagiat, et s'enivre tous les jours pour s'en consoler.

La mort ne se lasse point de frapper d'illustres victimes : elle vient d'enlever Mme la marquise de Sévigné, à l'âge de soixante et dix ans. Cette femme célèbre, qui fit le charme de la cour et de la ville par son esprit vif, enjoué, critique et toujours original, fera les délices de la postérité par ses lettres remplies de naturel, de facilité et de vie. Je ne veux voir que deux travers dans la carrière aimable de Mme de Sévigné : c'est d'avoir osé préférer Pradon à Racine, et Mascaron à Fléchier. La marquise laisse à Mme de Grignan, sa fille, une partie de son riche héritage de grâce, d'esprit et d'amabilité, avec plus de beauté qu'elle n'en eut jamais. Si l'on en juge par sa correspondance, Mme de Sévigné poussait jusqu'à l'adoration son amour pour sa fille ; mais ceux qui connurent l'intérieur de ces deux femmes spirituelles savent que cette grande passion maternelle fut mêlée sans cesse de petites discussions, d'avis contraires, exprimés avec une réciproque prétention qui souvent allait jusqu'à l'aigreur. Enfin, c'était une suite non interrompue de picoteries, qui ne laissait pas de répandre quelques nuages sur une intimité que le monde croyait toute angélique... Fiez-vous donc aux écrits ! La marquise laisse un fils qu'elle avait essayé d'enrôler parmi les beaux esprits. Ninon trouva en lui plus de dispositions pour en faire un des galants modèles de la cour ; d'où il résulte que c'est un excellent officier, parce que Mars refuse rarement ses dons aux favoris de Vénus. Mme de Sévigné avait béni, l'année dernière, le mariage de Pauline, fille de Mme de Grignan, avec le marquis de Simiane. Cette jeune dame a dans le caractère et surtout dans l'esprit quelques traits de sa grand'mère : comme elle et Mme de Grignan, la marquise promet un talent épistolaire ; mais on la croit moins encline aux saillies critiques... C'est un effet du séjour à la cour Maintenon ; il faudra voir plus tard ce que cela prouve en faveur des mœurs de Mme de Simiane

M. de la Feuillade a commencé cette année la campagne par une guerre à la housarde, où l'avantage lui est demeuré. C'eût été un beau fait d'armes, s'il n'eût pas été entrepris en pays ami. Le duc passant à Metz chez son oncle, en l'absence de ce dernier, a fait enfoncer les portes du cabinet de ce seigneur, puis la fermeture de ses coffres, et s'est prêté à lui-même quatre-vingt-dix mille livres en or, assaisonnées de beaucoup de pierreries. Le roi a trouvé infiniment trop leste cette manière d'emprunter, même à un parent; Sa Majesté a fait exprimer son mécontentement à M. de la Feuillade, qui va s'efforcer sans doute de jeter quelques lauriers sur le triste renom que lui laisse ce coup de main.

Livré à des exploits plus glorieux, M. de Vendôme, qui remplace le maréchal de Noailles en Catalogne, a défait à Ostalric un corps de cavalerie commandé par le prince d'Armstadt. Ailleurs le brave Jean Bart a pris cinq vaisseaux de guerre hollandais qui escortaient cinquante navires marchands venant de la Baltique, et dont il s'est également emparé. Ce marin-là veut payer largement les lettres de noblesse que le roi lui a données ; il a raison; nous avons en France assez de nobles dont la famille est encore insolvable sous ce rapport, après douze ou quinze quartiers. Les Anglais ont bombardé successivement Calais, les Sables d'Olonne, et le fort de l'île de Ré; mais tout ce bruit a produit peu d'effet et n'a procuré aucun succès à nos ennemis.

Pendant ces diverses hostilités, Louis XIV, qui dort peu et dont l'insomnie est bien justifiée par les calamités de son royaume, se fait lire dans le calme des nuits la *Vie d'Alexandre* par Plutarque. Racine, que Sa Majesté a choisi pour lui faire ces lectures, pourrait dire à son illustre auditeur qu'Alexandre se faisait lire aussi les exploits d'Achille... Mais alors ses ennemis étaient loin de la Macédoine, et il était maître de l'Asie.

La paix est faite avec le duc de Savoie : elle a été signée le 10 septembre par suite des négociations du comte de Tessé, qui duraient, dit-on, depuis le mois de juillet, négo-

ciations closes à Notre-Dame-de-Lorette, entre Victor-Amédée et le maréchal Catinat. Le pèlerinage des deux négociateurs n'était pas purement religieux : il avait surtout pour but de lier Innocent XII au traité, afin de rendre plus imposante la demande qu'on voulait faire à l'empereur de laisser l'Italie neutre dans la guerre qui se continuait. Le duc de Savoie s'engageait à obtenir cette neutralité; mais Léopold ayant refusé de se prêter à cet arrangement, Victor-Amédée devint son ennemi, et de général autrichien qu'il était, se fit subitement général français. L'un des articles du traité arrête le mariage de Marie-Adélaïde, fille aînée de ce prince, avec M. le duc de Bourgogne, et en considération de cette union, le souverain savoyard recevra de la France tous les honneurs dus aux têtes couronnées. On a donné un tel relief à ce rétablissement de bonne intelligence entre le grand roi et un pauvre petit prince montagnard, que l'on ne voit partout que danses, feux de joie et réjouissances de toute sorte... Que sera-ce donc quand nous aurons la paix avec cette Angleterre à la forte tête, avec cet Empire aux cent bras, et avec cette Espagne à l'infatigable constance? En attendant, la cour ira, vers la fin du mois, à Fontainebleau pour y recevoir la jeune princesse, qui n'est âgée que de onze ans.

La duchesse de Lude, bru de celle dont j'ai eu plusieurs fois occasion de parler, avait été choisie pour aller au-devant de la princesse de Savoie au delà de Montargis ; le roi, *Monseigneur* et *Monsieur* l'attendirent dans cette ville, et M. le duc de Bourgogne s'arrêta à Nemours. Les princesses et les dames de la cour s'établirent, toutes parées, dans l'appartement que Marie-Adélaïde devait avoir à Fontainebleau, le même qu'occupa feu la Dauphine. Mlle de Savoie étant arrivée à Montargis le 4 novembre vers cinq heures du soir, le roi la prit dans ses bras, la porta dans une église, et l'offrit à Dieu. De retour au château, Sa Majesté caressa beaucoup la princesse, la fit causer, examina avec attention sa taille, sa gorge, ses mains, et dit : « Je ne voudrais pas l'échanger en quoi que ce soit

« au monde pour personne. » Avant le souper, Louis XIV fit jouer l'enfant aux jonchets, se tenant à côté d'elle sur un petit siège, et ne pouvant se lasser d'admirer son adresse. Au couvert, le roi fit placer Marie-Adélaïde à sa droite; il lui adressa pendant le repas une infinité de paroles obligeantes sur sa noblesse, ses grâces et la manière dont elle mangeait. Au coucher de la princesse, le roi se rendit dans sa chambre avec *Monseigneur;* ils la virent déshabiller : Sa Majesté profita même de l'occasion pour achever, dans les détails les plus minutieux, l'examen commencé quelques heures plus tôt. « Je l'ai bien exami-« née, dit ensuite le roi à ses gentilshommes, mais je ne « lui ai rien vu faire et n'ai rien trouvé en elle dont je ne « sois content au dernier point. » Avant de se mettre au lit, ce prince voulut mander à Mme de Maintenon, qui était restée à Fontainebleau, le résultat de ses premières remarques; et le soir même, M. le marquis d'Épinay, l'un des écuyers de Sa Majesté, partit pour porter la dépêche.

Le lendemain, en abordant Mme de Maintenon, Mlle de Savoie commença à se conformer aux instructions de sa mère, qui lui avait recommandé beaucoup de respect, de confiance, de docilité et d'égards envers la marquise. Cette demi-reine, charmée de tant de prévenances, prodigua ses caresses à l'aimable enfant. Dois-je dessiner le portrait de la princesse? Aucun de ses traits ne me semble formé; quelques années compléteront peut-être sa beauté, que je trouve maintenant irrégulière en plusieurs points. Marie-Adélaïde a le front trop large, la bouche trop grande; son visage fort petit manque de proportion avec ses grands traits. Mais de beaux yeux noirs, un nez aquilin, une physionomie mêlée de vivacité et de cette piquante finesse italienne qu'on admire, rendent sur cette figure les perfections supérieures aux défauts : le tout est embelli par un teint où fleurissent les couleurs les plus heureusement distribuées. La taille de l'enfant doit se former encore, mais dès ce moment elle est bien prise; la poitrine promet un joli sein ; le pied est charmant; enfin les grâces occupent déjà toutes les parties de ce petit corps. Que pour-

rais-je dire de l'esprit d'une Altesse de onze ans ! rien, si ce n'est qu'à travers une grande naïveté, il laisse entrevoir des éclairs qui en font pressentir l'adresse et peut-être la subtilité. Dès ses premières entrevues avec Mme de Maintenon, Marie-Adélaïde lui donna le doux nom de *tante ;* on croit que ce fut par les insinuations de Mlle d'Aubigné, véritable nièce de la marquise, et qui sans doute n'eut pas la première idée de cette parenté de convention.

Que faisait dans tout ceci le jeune duc de Bourgogne ? Ce que peut faire un prétendu de quatorze ans : il jouait avec sa fiancée, courait après elle dans les appartements de Fontainebleau, et la chatouillait pendant que ses femmes la coiffaient. Plus tard le prince fera apparemment sa cour d'une tout autre manière. En attendant on parle à la cour de fixer l'époque du mariage de ces deux enfants, et l'on songe à former la maison de Mme la duchesse de Bourgogne future. Le choix des dames est un sujet d'intrigues fort actives : Mmes de Beauvilliers, de Créqui, de Ventadour et de Lude briguent la charge de dame d'honneur. Mme de Beauvilliers ne l'aura point, parce qu'elle est quiétiste ; Mme de Créqui sera exclue par le même motif ; Mme de Ventadour pourra bien l'être à cause de quelques peccadilles de famille ; toutes les probabilités se réunissent donc en faveur de Mme de Lude. Sans une certaine suspicion de jansénisme, Mme de Caylus eût été dame d'atour nonobstant ses petits soupers avec les convives du Temple ; on lui préférera, dit-on, Mme de Mailly, qui ne soupe jamais et ne se confesse qu'à des jésuites.

Au moment où je prends note de ces probabilités, j'apprends qu'elles sont changées en certitude ; on m'annonce de plus que Bourdelot est premier médecin de la princesse, et M. de Meaux premier aumônier. La petite Altesse n'a pu s'empêcher de rire quand ce grave prélat s'est mis à ses genoux pour prêter le serment accoutumé... « Mon « Dieu ! s'est-elle écriée en se pinçant les lèvres, que je « suis honteuse de voir une si bonne tête à mes pieds ! » Je ne sais si le célèbre Bossuet a réfléchi en ce moment au rôle qu'il jouait ; mais il faut être juste, la représenta-

tion des grands serait aussi trop fatigante s'ils ne pouvaient pas s'égayer un peu de la servilité des gens qui se font leurs valets. On a donné pour confesseur à Mlle de Savoie le jésuite Lecomte : « Cette perruque-là ne me « plaît guère, dit-elle au roi peu de jours après cette nomi- « nation. — Patience, mon enfant, répondit Sa Majesté, « nous vous donnerons un autre confesseur dans quelque « temps. Au surplus, vous pourrez en changer tant que « vous voudrez, pourvu que votre choix tombe toujours « sur un jésuite. » M. le comte de Tessé, qui négocia le mariage de Marie-Adélaïde, a, pour récompense, la charge de son premier écuyer ; le marquis de Dangeau est nommé à celle de chevalier d'honneur, le marquis de Villacerf est désigné pour celle de premier maître d'hôtel, et M. de la Vieuville aura l'emploi de secrétaire des commandements. Les hommes, l'aumônier, le confesseur et le médecin exceptés, n'entreront en fonction qu'à l'époque de la célébration du mariage, qui n'aura lieu, dit-on, qu'à la fin de l'année prochaine.

On a remarqué comme une chose fort extraordinaire que, dès le lendemain de son arrivée à Fontainebleau, Mlle de Savoie fût conduite par Mme de Maintenon au petit couvent de Moret ; elle l'y mena même plusieurs fois pendant le voyage, et cette circonstance réveilla les bruits qui avaient longtemps couru sur l'origine illustre de la jeune Mauresse renfermée dans cette communauté. J'ajouterai à ce que j'ai dit de la religieuse noire, qu'elle ne paraît jamais au parloir que devant les membres de la famille royale ; que Bontems, unique dépositaire des secrets domestiques de Louis XIV, continue d'apporter chaque année à Moret le montant d'une grosse pension payée à cette nonne mystérieuse, à qui d'ailleurs tout le monde dans la maison parle avec une sorte de vénération ; qu'enfin *Monseigneur* et les jeunes enfants de France vont la voir souvent, et que Mme de Maintenon a succédé à feu Marie-Thérèse dans les visites fréquentes qu'elle lui faisait. Les plus grands soins sont apportés à la santé comme à la conduite de cette sœur ; l'abbesse est surveillée de

près en ce qui la concerne : en un mot, c'est un objet de constantes attentions et d'égards continuels. Notre négresse ne laisse point échapper tous ces témoignages de considération ; elle ne manque pas de s'en prévaloir, et d'interpréter avec orgueil le mystère qui l'environne : « Vous avez beau dire, madame, répète-t-elle souvent à « Mme de Maintenon, le soin que met une personne de « votre rang à me cacher ma naissance suffit pour me faire « voir qui je suis. » Néanmoins cette origine, sur laquelle après tout la Mauresse de Moret n'a que des soupçons, sera sans doute une énigme pour elle jusqu'à son heure dernière... Mais il y a longtemps que le public en a deviné le mot.

Parmi les élèves de Saint-Cyr, auprès desquelles Mme de Maintenon mène trois fois par semaine Mlle de Savoie, la jeune princesse a choisi des amies intimes qui viennent quelquefois la voir à Versailles. Elle affectionne entre autres Mlle d'Osmond, et plus particulièrement encore Mlle d'Aubigné : études, jeux, exercices, parures, richesses, penchants, tout est commun entre ces deux jeunes personnes; leur familiarité va jusqu'à se quereller, plus d'une fois elle alla jusqu'à se battre.

La cour a porté cette année le deuil du valeureux Jean Sobieski, le sauveur de Vienne, si bien récompensé jadis par l'empereur Léopold. Les muses ont eu presque en même temps à regretter La Bruyère; la morale, les bonnes mœurs, la vérité pleurent sur sa tombe... Les vices et les travers se réjouissent.

Le public donna jeudi dernier à M. Rousseau une revanche éclatante de l'échec qu'il éprouva en célébrant le café sur le Théâtre-Français. La comédie du *Flatteur* a été couverte d'applaudissements mérités[1]. Boileau assure que cette pièce est la meilleure qu'on ait faite depuis Molière.

1. Rousseau fit jouer d'abord sa pièce en prose, il ne la mit en vers que vingt ans plus tard. Sous cette dernière forme, c'est un ouvrage fort distingué, et l'on doit s'étonner que les comédiens ne l'aient pas remise de nos jours au théâtre.

Je crois cet éloge exagéré; mais le caractère principal de l'ouvrage est bien tracé, et l'action me paraît sagement conduite. On prétend que M. Rousseau a peint *le Flatteur* devant son miroir.

CHAPITRE XXXIV

1697-1698-1699

Disgrâce du courtisan Racine. — Racine et Cavois. — Apparition de Voyer d'Argenson. — Premières pompes à incendie. — La *fausse* prude ; expulsion des comédiens italiens. — Le jardinier de Maintenon. — Le tripot de la marquise de Lamé. — Il est fermé, la friponnerie n'y étant pas orthodoxe. — Succès et revers; *Te Deum* en tout cas. — Le caissier fripon. — Santeuil ; son portrait. — Le vin d'Espagne et le tabac. — Mort de Santeuil. — Le prince de Conti élu roi de Pologne; réflexions. — *Scipion*, tragédie de Pradon. — *Oreste et Pylade* de la Grange-Chancel. — Victoires de M. de Vendôme en Espagne. — Paix de Ryswick. — Traités séparés; leur contenu. — Le roi s'y montre trop à découvert. — La princesse de Conti divinité indienne. — *Le Distrait* de Regnard. — Mariage du duc de Bourgogne. — Cérémonies du coucher. — Portrait du duc de Bourgogne. — Réjouissances ; description d'une fête dans la grande galerie. — Encore un très noble voleur. — Triste retour du prince de Conti élu mais non couronné roi de Pologne. — Le portrait de M. de Vendôme et le quatrain de Palaprat. — Philosophie de Gourville. — Querelle de M. de Conti et du grand prieur de Vendôme. — Camp de Compiègne. — Le chapeau gris. — Scandale de la puissance de Mme de Maintenon offert en spectacle public. — *Manlius Capitolinus*, tragédie de la Fosse. — La Champmeslé : son éducation théâtrale, son portrait, son talent, ses mœurs ; sa mort. — *Les Plaideurs* de Racine joués par des grands seigneurs. — Mariage de Mlle de Chartres avec Léopold de Lorraine. — Punition du duc de Berry. — Sixième de la recette des spectacles attribué à l'hôpital. — Fénelon est condamné en cour de Rome. — Reprise de quelques précédents. — Triomphe de M. de Cambrai tiré de son humiliation. — *Télémaque* paraît. — Disgrâce du cardinal de Bouillon; ses causes. — Baptême du jeune duc de Fronsac, âgé de quatre ans. — Motifs de la liaison de Mme de Maintenon avec le duc de Riche-

lieu, père de cet enfant. — Mort de Racine : cause du chagrin qui l'a tué. — Le bulletin des maladies galantes à l'Œil-de-bœuf. — La place des conquêtes rapetissée. — Exécution de la conseillère Tiquet. — Achille de Harlay, son portrait; son caractère; son influence; sa mort. — Mme la duchesse de Mazarin meurt à Londres. — Le duc de Bourgogne ne veut plus faire lit à part avec la duchesse. — Le roi de Maroc demande la main de Mme de Conti; refus. — Niaiseries de cour. — Révolution totale dans les coiffures.

L'année 1697 s'est ouverte par un événement malheureux pour mon vieux ami Racine. La faveur dont il jouissait à la cour, et qui lui était devenue plus précieuse que les bonnes grâces d'Apollon, cette faveur qui depuis dix ou douze ans lui tenait lieu d'Hippocrène, eh bien, il l'a perdue, peut-être sans retour, et cela pour un nom prononcé mal à propos ! Voici le fait. Un soir que l'auteur d'*Esther* était chez Mme de Maintenon en tiers avec le roi, la conversation fut amenée par Sa Majesté sur la situation actuelle du théâtre. Louis XIV avait entendu dire (car on sait qu'il ne va plus au spectacle) que la comédie, tombée fort bas, n'attirait plus le public. Il en demanda la raison à Racine, qui entra à cet égard dans quelques détails fort sensés, et conclut par dire qu'on ne portait point assez de pièces nouvelles aux comédiens. « A défaut de nouveau-« tés, ajouta le tragique, on ne donne que d'anciens ouvra-« ges, parmi lesquels il s'en trouve beaucoup de mauvais, « entre autres ceux de *Scarron*, qui ne valent rien et « rebutent tout le monde. » Au nom de feu son mari, la veuve *royalisée* rougit jusqu'aux yeux, non pas à cause de l'atteinte portée à la réputation littéraire du cul-de-jatte dont elle partagea le lit, mais bien parce qu'en nommant Scarron le poète trop distrait venait de rappeler à Louis XIV le magot auquel il a succédé. Le profond silence qui se fit tout d'un coup dans la chambre découvrit à Racine toute l'étendue de la faute qu'il avait commise : sa confusion fut extrême ; il n'osa plus ouvrir la bouche ni lever les yeux. Enfin le roi, sans aucun préambule, renvoya l'académicien consterné, disant qu'il avait à s'occuper d'un travail

d'Etat. Racine sortit étourdi, éperdu, l'œil hagard, les jambes tremblantes, et courut comme il put chez Cavois, son ami, qu'il instruisit de ce qui venait de lui arriver.

— Diable, diable, dit le grand maréchal des logis en secouant la tête, votre distraction ordinaire vous a joué un vilain tour.

— Je vous assure que si j'ai blessé la marquise, c'était sans intention.

— L'intention, l'intention! eh! mon ami, est-ce que cela compte pour quelque chose à la cour, où tout gît dans la démonstration?

— Que va-t-il arriver de là, mon cher Cavois?

— Ma foi, je n'en sais rien... c'est selon; si votre maladroite sortie n'a fait qu'effleurer la vanité de *madame*[1], cela pourra s'arranger; mais si la trace d'humiliation est profonde, je vous plains.

— Voilà un grand malheur.

— Je vous le dis pour la centième fois, c'était folie à vous de vous embarquer sur le fleuve capricieux des grandeurs. A la bonne heure moi, qui étais trop simple pour me faire bel esprit, et trop pauvre pour rester indépendant... je fais mon métier, je rampe. Mais vous, ne voguiez-vous pas à pleines voiles du temple de la gloire au temple de la fortune?

— Ah! Cavois, le public est si ingrat!

— Et vous êtes venu chercher de la reconnaissance à la cour? Pauvre dupe!

— Comment sortirai-je de ce mauvais pas?... Si je demandais à Mme de Maintenon qu'elle fît jouer de nouveau *Esther* à Saint-Cyr? Vous concevez, ce serait lui rappeler finement le triomphe que je lui procurai jadis.

— Belle finesse! la marquise prendra cela pour un reproche, et vous en voudra davantage.

— Vous avez peut-être raison.

— Laissez-moi, mon ami, sonder un terrain que je connais mieux que vous. Doublez la dose d'éloges dans l'his-

1. C'est ainsi qu'on désignait Mme de Maintenon à la cour.

toire du roi, et ne vous hâtez pas de maigrir ; il est possible que nous parvenions à arranger cette affaire.

— Je n'espère qu'en vous.

— Je ferai de mon mieux. En attendant, mon cher Racine, encensez, encensez sans mesure, et si vous passez près de Mme de Maintenon courbez-vous jusqu'à terre... Quand vous aviez failli devant le public, il ne s'agissait que de vous relever avec éclat ; ici les fautes ne se réparent qu'à force d'abjection. Tel est le régime auquel vous vous êtes soumis, il faut le subir. Adieu, je vais prendre ma part des grandeurs de la cour : c'est moi qui présente ce soir la serviette au roi.

Les soins de Cavois et la servilité renforcée de Racine ont été sans succès pour la réhabilitation du pauvre académicien : ni le roi ni Mme de Maintenon ne lui parlent ; ils passent devant lui sans le regarder. Ce gentilhomme de nouvelle date devient jaune comme un coing, il n'aura bientôt que la peau sur les os ; un invincible chagrin le mine. Sa vie, jadis illustrée par des chefs-d'œuvre, se consume dans une langueur née des plus misérables faiblesses.

M. Voyer d'Argenson, gentilhomme éclairé mais sévère, dur, brutal, vient de remplacer M. de la Reynie comme lieutenant général de police. Il organise cette administration sur un plan plus vaste encore que celui adopté par son prédécesseur. On lui doit déjà des améliorations importantes, entre autres la distribution en divers quartiers d'une nouvelle espèce de pompes mobiles destinées à éteindre les incendies et que dessert un corps de pompiers choisis dans la bourgeoisie. Mais l'extrême sévérité de M. d'Argenson le fait haïr du peuple qui le redoute et ne lui épargne pas les noms de *damné*, de *perruque noire*, de *juge des enfers*.

Une des premières expéditions de ce magistrat a été dirigée contre la comédie italienne, et voici à quelle occasion. On avait donné à ce théâtre une pièce intitulée *la Fausse prude*. Mme de Maintenon crut se reconnaître, ce qui était peu surprenant ; car, en admettant que l'ouvrage

ne fût pas une critique directe de sa conduite, l'auteur avait du moins tracé un portrait de fantaisie qui ressemblait beaucoup à la marquise. Mais si elle eut raison de se croire jouée sur la scène, je crois qu'elle manqua d'adresse et de sens dans les actes de vengeance auxquels on la vit se livrer. Quoi qu'il en soit, M. d'Argenson, enchanté d'entrer en fonction par une action d'éclat, se transporta un matin entre onze heures et midi à l'hôtel de Bourgogne, qu'occupaient depuis seize ans les comédiens italiens. Il fit apposer les scellés sur toutes les portes ; puis, ayant réuni les acteurs dans le foyer, il leur défendit, de la part du roi, de continuer leurs spectacles, Sa Majesté ne jugeant pas à propos de les garder à son service. Le jour suivant, la compagnie se présenta devant le monarque pour lui adresser des représentations. Il ne changea point sa détermination, et se contenta de répondre à ces comédiens : « Vous ne devez pas vous plaindre de ce que le cardinal « Mazarin vous a fait quitter votre pays ; vous vîntes en « France à pied, et vous retournez en Italie dans de bons « carrosses qui sont à vous. »

Cette expulsion d'étrangers qui depuis si longtemps faisaient les délices du public achève de perdre Mme de Maintenon dans l'esprit de la ville et de la cour, à l'exception des dévots qui forment sa coterie. Elle est chansonnée, censurée, chamarrée d'épigrammes, et certains couplets sur les intrigues assez probables de cette dame avec son jardinier de Maintenon appuient, d'une assertion imprimée à douze mille exemplaires, la qualification de *fausse prude* que la demi-reine s'est elle-même attribuée.

Un dernier trait a soulevé Versailles et Paris contre celle qu'on n'appelle plus que la *jardinière de Maintenon*. La marquise de Lamé tenait dans la capitale une maison de jeu, d'après le modèle fourni jadis par la maréchale de la Ferté : rapide écoulement de l'or, conversations libres, galanterie concluante, chère exquise, libations bachiques, tout se réunissait dans ce temple du plaisir. Le crédit de ce tripot était soutenu par le manège habile de deux demoiselles que Mme de Lamé appelait ses filles, et qui, sachant

jouer à ravir la coquetterie lorsqu'il s'agissait de se former une cour, n'étaient pas moins habiles à simuler la vertu pour retenir leurs courtisans. Mme de Lamé, recherchée avec transport, parce qu'elle offrait l'amorce des voluptés, aimée même quoiqu'on se ruinât chez elle, sans doute parce qu'on s'y ruinait sans entendre damner d'intention jansénistes, quiétistes et calvinistes, Mme de Lamé, dis-je, encourut enfin la haine du comité Maintenon. Cette coterie bigote voulait bien qu'on perdît son argent, mais dans des sentiments romains et selon le vœu des canons. En conséquence, le lansquenet et le pharaon de Mme de Lamé étant soupçonnés d'hérésie et nuisant au lansquenet et au pharaon de la cour où l'on ne trichait qu'avec une mauvaise foi orthodoxe, M. d'Argenson eut dans ses instructions secrètes l'ordre de surveiller le tripot rival du jeu de Versailles et de Marly. La directrice d'un tripot n'est pas une abbesse de carmélites : en fouillant les antécédents de la marquise, le lieutenant de police découvrit qu'elle ne pouvait être veuve du marquis de Lamé, attendu que ce gentilhomme n'avait jamais existé. Après avoir dépouillé l'aventurière de son rang, les limiers de M. d'Argenson lui disputèrent son sexe ; mais, soit que cette chicane leur ait ensuite parut trop ridicule, soit qu'ils aient acquis sur ce point des témoignages irrécusables, Mme de Lamé, *démarquisée*, resta femme malgré les envieux. Il y a plus, elle continua d'être recherchée ; alors les dévots recoururent aux dernières armes de leur arsenal : ils lui imputèrent des crimes... C'était sa faute aussi ; pourquoi ne se laissait-elle pas chasser de bonne grâce ? Or, un beau matin, à titre d'indulgence royale, on conduisit Mme de Lamé hors de Paris ; ses filles furent enfermées dans un couvent ; le pharaon fut défendu partout, sous les peines les plus graves ; et l'on continua de s'y ruiner à la cour. La contrepartie de tous ces actes de despotisme fut l'émission de dix mille autres exemplaires des couplets contre la *jardinière de Maintenon*, avec addition de notes fort instructives sur les motifs qu'une dame honnête peut avoir de préférer un petit jardinier à un grand roi.

Faute de grands succès militaires on amusait la crédulité des Parisiens par un *Te Deum* à vide, lorsque des nouvelles de la mer apprirent que M. Duguay-Trouin, armateur, avait enlevé une flotte hollandaise venant de Bilbao... Alors réjouissances, feu de joie, *Te Deum* motivé. Tout cela est arrivé à point pour célébrer l'entrée du maréchal Catinat dans Ath, et, pour ne pas troubler la fête, on a eu soin de cacher en même temps que le prince d'Orange avait forcé M. de Villeroi de renoncer à ses projets sur Bruxelles.

Un peu plus tard, tant de solennités eussent été plus à propos encore : M. de Pointis, chef d'escadre, ayant fait voile pour Carthagène en Amérique, y débarqua le 15 avril, prit la ville et ses dépendances, en rasa les forts, et après avoir battu à son retour une escadre anglaise de sept vaisseaux, il rentra à Brest avec un butin estimé neuf millions. Ce genre d'avantages est celui que le peuple apprécie le mieux ; il espère avoir neuf millions de moins à payer... le pauvre peuple !

On racontait hier assez hautement, à Versailles, une aventure qu'il faudra retrancher de la collection d'exemples édifiants envoyés de la cour pour l'instruction de la ville. *Monseigneur* jouait, il y a trois jours, dans les appartements, et Son Altesse Royale gagnait. « D'Antin, dit-il « au fils légitime de M. de Montespan, assieds-toi près de « la table et tiens mon chapeau que je l'emplisse. » Le prince était en veine, il jetait l'or à pleines mains dans le vaste contenant que lui présentait son caissier. Après une demi-heure de cet heureux exercice, le Dauphin s'arrête pour contempler ses finances et voit avec surprise que le chapeau dans lequel il a tant versé est tout au plus au quart plein. « Oh ! oh ! dit Son Altesse, je me croyais plus « riche... N'importe, continuons. » Le gain ne se démentait point ; mais le trésor ne grossissait guère... Enfin *Monseigneur* s'étant retourné par hasard, vit d'Antin occupé à faire passer l'or du chapeau dans ses poches. Le prince eut l'air de n'avoir rien vu, et ce ne fut que quelques ins-

tants après qu'il quitta le jeu sous un prétexte en l'air. « Voyons un peu ce que j'ai gagné », dit l'héritier du trône en attirant d'Antin près d'une croisée; puis frappant du dos de la main les poches de l'infidèle caissier, il eut la satisfaction d'entendre résonner son or. « Merci, mon gar-« çon, ajouta Son Altesse, tu as bien fait de remplir tes « poches ; mon chapeau n'aurait pas tout contenu. Le fils de l'ancienne favorite rendit gorge et dut se trouver heureux que la présence d'esprit de *Monseigneur* lui eût sauvé la moitié d'une grande humiliation, déjà bien suffisante comme il l'avait subie.

On rapportait plus bas hier dans la galerie de Versailles une triste nouvelle arrivée la veille à Dijon. M. le duc de Bourgogne, pour qui l'amour ne peut être à quinze ans la principale affaire, a désiré cette année visiter la province dont il porte le nom. Parmi les personnes formant la suite du jeune prince, se trouvait le célèbre Santeuil, poète latin, auteur d'*hymnes* sacrées, et qui composa pour les fontaines de Paris tant d'inscriptions empreintes du véritable style lapidaire. Le caractère spirituel et exempt de bigotisme de cet aimable chanoine de Saint-Victor faisait les délices du petit-fils de France qui l'admettait toujours à sa table. La physionomie du poète contribuait encore à exciter l'hilarité qu'entretenait son humeur enjouée : il y avait du Socrate, de l'Epicure et du Rabelais dans ce visage arrondi, ce menton en crosse, ce nez aux narines évasées, ces gros yeux flamboyants, ce front élevé et cette tête chauve que Santeuil faisait ressortir avec quelque coquetterie de son habit de génovéfain. Tel que je viens de le peindre, cet ecclésiastique soupait avec M. le duc de Bourgogne à Dijon, lorsque, attaqué subitement de fortes tranchées, il éprouva des vomissements convulsifs. Santeuil mourut le surlendemain après quarante-huit heures d'horribles souffrances. Voici le bruit généralement répandu sur la cause de cette mort aussi violente que subite. Santeuil avait, dit-on, placé sa tabatière entre son assiette et celle du duc de Bourgogne ; or tandis que le chanoine était occupé de l'anecdote qu'il racon-

tait pour amuser Son Altesse Royale, le prince trouva plaisant de mêler du tabac dans le verre de vin d'Espagne que Santeuil allait avaler. Le pauvre homme but ce mélange, et j'en ai dit l'effet. Sans doute dans ce lugubre événement l'intention de l'enfant illustre fut loin d'être coupable, les pleurs intarissables qu'il a versés, assure-t-on, pendant trois jours, ont suffisamment déposé en faveur de son innocence; mais c'est néanmoins le cas de répéter que les *jeux de princes* ne font pas toujours rire les courtisans.

Les Polonais, pénétrés, comme toute l'Europe, des brillantes qualités de François-Louis de Bourbon, l'ont choisi pour régner sur eux, et le 27 juin il a été proclamé roi de Pologne par le cardinal Radziejonski, primat du royaume. Mais comme il est dans la destinée de cette malheureuse nation d'être sans cesse divisée sur le choix de ses princes électifs et de démontrer ainsi au monde l'avantage de la monarchie héréditaire, un parti à la tête duquel s'était placé l'évêque de Cujavie élevait dans le même temps au trône polonais Frédéric-Auguste, électeur de Saxe. Le prince de Conti doit donc conquérir sa couronne; et si cette tâche convient à son noble caractère, la modicité des ressources qui sont mises à sa disposition rend le succès bien douteux. Le roi donne à Son Altesse deux millions cinq cent mille livres. Ce serait quelque chose si cet élément de séduction était appuyé d'un corps armé. Il n'en est malheureusement rien. Louis XIV abreuva la terre irlandaise du sang de cinq à six mille Français pour aider Jacques qui ne sut pas s'aider lui-même, et Sa Majesté ne confie pas un seul régiment à un prince de sa maison appelé à en soutenir l'éclat dans le nord de l'Europe.

Jean Bart assure que malgré la croisière anglaise qui navigue en vue de Dunkerque, il mènera heureusement Son Altesse à Dantzick. Mais M. de Conti a peu de confiance dans sa fortune: il a supplié le roi de ne traiter sa femme [1]

1. Adélaïde de Bourbon.

de reine que lorsqu'il sera paisiblement assis sur le trône de Pologne.

On venait de siffler le *Scipion* du tenace Pradon, et l'on riait de cette tragédie de carnaval représentée cependant en carême, lorsqu'on répandit le bruit qu'une pièce de Racine allait être jouée sous le nom de la Grange-Chancel. La chose paraissait assez probable. Mécontent de la cour de Versailles, qui l'humilia, il semblait naturel que ce grand poète revînt à la cour d'Apollon où il acquit tant de gloire. On s'étonnait peu d'ailleurs que l'auteur d'*Andromaque* empruntât le nom d'un autre et biaisât un peu pour rentrer dans la carrière poétique ; quand on a vécu avec les jésuites il reste toujours quelque chose de leur allure. Le public attendait donc avec impatience *Oreste et Pylade*, tragédie attribuée à Racine, et le jour de la première représentation le théâtre ne put contenir un quart de la foule qui s'y porta. Mais l'enthousiasme s'éteignit bientôt lorsqu'une versification régulière mais souvent décolorée révéla une main d'écolier là où les spectateurs avides attendaient la touche d'un grand maître. L'air embarrassé de la Grange, qui assistait à la représentation; la rougeur et la pâleur qui se succédaient sur son visage selon que la marche de l'ouvrage était heureuse ou malheureuse, ne tardèrent pas de prouver qu'il était le véritable père de cette composition, où l'on reconnut néanmoins quelques traits d'un pinceau habile jetés sur une action faible et trop au-dessous de la grandeur du sujet. La tragédie de la Grange a réussi grâce à ces coups de maître et au jeu savant de Mlle Champmeslé.

D'importants succès remportés en Espagne par M. de Vendôme ont déterminé le roi catholique, la Hollande, l'empereur et l'Angleterre à signer successivement des traités de paix avec la France, qui avait plus besoin qu'aucune de ces puissances de déposer enfin l'épée. Le petit-fils par légitimation du grand Béarnais, parvenu au généralat aussi lentement que le moins favorisé des officiers de

fortune, a prouvé depuis qu'il commande une armée que Louis XIV peut souvent perdre beaucoup de gloire en laissant dormir sa justice. M. de Vendôme, secondé par l'escadre du comte d'Estrées, mit au mois d'août le siège devant Barcelone que défendait le prince d'Armstadt. Le comte de Valesco voulut en vain protéger cette place. Attaqué par M. de Vendôme, il fut défait dans un combat long et meurtrier, où la victoire nous resta. Maître de ses opérations sous les murs de Barcelone, le vainqueur les continua avec vigueur ; mais les assiégés firent une vive résistance et ne se rendirent qu'après cinquante-deux jours de tranchée ouverte. Louis XIV nomma M. de Vendôme vice-roi de la Catalogne qu'il avait conquise à peu près en entier ; honneur passager que les traités devaient bientôt faire évanouir.

La paix dite de Ryswick parce qu'elle fut conclue dans un château de ce nom près de La Haye donna lieu à quatre traités : le premier, signé avec la Hollande le 20 septembre, mentionne le seul petit avantage que la France recueille de cette pacification : Pondichéry lui est rendu. Le second traité, signé le 21 avec l'Espagne, restitue à cette puissance toutes les places qui lui ont été prises en Catalogne et remet en sa possession Luxembourg, Mons, Ath, Courtray et tout le territoire de la Flandre espagnole conquis par les armes du roi. Par le troisième traité, signé le même jour avec l'Angleterre, Louis XIV reconnaît Guillaume III comme souverain de la Grande-Bretagne. Les Anglais et les Hollandais envoyés à Ryswick exigeaient d'abord que le roi consentît à éloigner Jacques II, sa femme et son fils de la France. Ensuite ces négociateurs se restreignirent à demander que ces princes malheureux quittassent Saint-Germain. Le roi n'admit aucune condition qui tendît à aggraver encore le malheur de ses hôtes : il répondit « que Leurs Majestés étaient sous le poids de « l'infortune, qu'elles étaient d'ailleurs aimées tendrement « de lui, et qu'à ce double titre elles n'en pouvaient être « trop près. » Bien plus, dans les réjouissances qui eurent lieu plus tard, Louis XIV prescrivit aux directeurs de

l'Opéra et aux maîtres de musique de ne rien faire chanter qui eût rapport à la paix par égard pour le roi et la reine d'Angleterre. Le quatrième traité, signé avec l'empereur, porte que Fribourg, Brisach, Kehl et Philisbourg seront restituées à l'Empire ; que les forteresses de Strasbourg donnant sur le Rhin, le fort Louis, le mont Royal et Trarbach, chef-d'œuvre de Vauban, seront rasés ; qu'enfin le duc de Lorraine recouvrera ses Etats tels que son grand-oncle les possédait en 1670.

Comment reconnaître dans ces traités la puissance du prince absolu qui dictait avec tant de hauteur les conditions de la paix de Nimègue ! Non seulement on ne retrouve plus ici la moindre trace de son orgueil indomptable, mais on n'y remarque qu'un seul témoignage de cette fermeté dont les rois ne doivent jamais se départir. Louis XIV ne redevient un instant lui-même que dans les insignifiantes stipulations relatives à Jacques II. Les politiques se sont épuisés en conjectures sur cette abnégation de grandeur, dans tous les cas outrée, puisque la France traitait à Ryswick sous l'influence de la victoire plutôt que pressée par des échecs. Les uns ont prétendu que, mû par une profonde politique, Louis XIV n'avait paru se laisser aller à tant de facilité que pour s'emparer, avec toutes les ressources qu'allaient lui rendre quelques années de paix, de cette monarchie espagnole, objet de son immuable convoitise. Les autres, plus simples, je pourrais même dire plus niais dans leurs suppositions, ont fait à la piété du roi tous les honneurs de la modération excessive qu'il vient de montrer, comme si les souverains et les papes eux-mêmes ne savaient pas concilier les vues ambitieuses et la dévotion. Ni l'un ni l'autre de ces motifs ne sont réels ; la cause si péniblement cherchée par les politiques est sous leurs yeux : c'est l'état d'épuisement de la France. L'impossibilité de lutter longtemps encore avec l'Europe coalisée détermina d'abord Louis XIV à miner sourdement la coalition en lui enlevant le mobile Victor-Amédée, et la conduite modérée du roi à Ryswick fut l'effet d'une pressante nécessité. Encore quelques mois,

et la France n'avait plus de ressources pour faire la guerre, plus de bras à opposer à ses ennemis. Convenons cependant que Louis XIV pouvait mettre moins à découvert l'extrémité à laquelle il était réduit: quatre-vingt mille hommes combattaient en Flandre sous les ordres de Villeroi; quarante mille, ayant à leur tête le maréchal de Choiseul, offraient une force imposante sur le Rhin; campé au pied des Alpes, Catinat montrait aux peuples d'Italie le même nombre de combattants ; et Vendôme, avec une armée moins forte, s'était rendu plus redoutable qu'eux tous. Or l'Europe ne savait pas qu'il allait devenir impossible de nourrir ces armées, que leur solde, déjà fort arriérée, pouvait cesser tout à fait, et qu'alors nulle puissance, nulle discipline n'eût empêché tant de soldats privés du nécessaire d'aller chercher dans leurs foyers le pain qu'ils n'auraient plus trouvé sous les drapeaux. Je crois qu'à Ryswick la France pouvait accorder moins, que même en accordant autant il était possible de l'abandonner avec plus d'adresse, et que les négociateurs du roi ont, par trop de résignation, montré trop de faiblesse pour l'avenir.

On se souvient que la belle princesse de Conti inspira jadis le plus tendre amour au roi de Maroc et que si elle avait été libre alors il n'eût dépendu que d'elle d'aller régner sur un peuple de la côte d'Afrique. Mais ce n'est plus assez du pouvoir suprême pour cette adorable altesse; la divinité est aujourd'hui son partage. Le fils du gouverneur de Lima, arrivé récemment à la cour, a raconté qu'un portrait de la belle douairière étant tombé dans les mains des Indiens voisins de Carthagène, ils en avaient fait l'objet de leur culte. Avoir des autels? cela passe de beaucoup nos hommages européens ; et je ne serais point étonnée que Mme de Conti n'allât prendre un beau jour possession de sa pagode, surtout s'il lui est permis d'en choisir les desservants.

M. Regnard a donné cette année la comédie du *Distrait*, qui pour les situations comiques, est au-dessus du

Joueur. Le personnage principal, copié sur le portrait de M. le comte de Brancas, si bien dessiné par la Bruyère, offre un rôle rempli d'originalité. L'auteur a prouvé par cet ouvrage que si dans sa précédente pièce il a volé quelques idées à Dufresny, il est homme à se passer d'une si misérable ressource. Mais qui pourra se rendre compte des caprices du public? Après avoir élevé M. Regnard au niveau de Molière pour une comédie qui ne valait pas mieux que celle-ci, ce même public met le nouveau comique au-dessous de Baron ! *Le Distrait* a langui au théâtre pendant quatre représentations: on ne le joue plus [1].

Le 7 du présent mois de décembre, la princesse de Savoie a été mariée au duc de Bourgogne ; la bénédiction nuptiale leur a été donnée dans la chapelle de Versailles, par le cardinal de Coislin, à six heures du soir. Les cérémonies du coucher des jeunes époux méritent d'être citées. Après le souper, toute la cour entra dans la chambre de l'illustre mariée; mais peu d'instants après, le roi en fit sortir les hommes. Tandis que Marie-Adélaïde était déshabillée par toutes les dames présentes, et que la reine d'Angleterre lui présentait la chemise, M. le duc de Bourgogne se déshabillait dans l'antichambre, et la chemise lui était donnée par Jacques II, qui de toutes ses prérogatives n'a conservé que celle d'être le valet de chambre des princes français le jour de leurs noces. Dès que Mlle de Savoie fut au lit, le duc rentra dans la chambre et se mit au côté droit de la princesse ; il y resta à peu près un quart d'heure. Pendant cette station d'apparat, toutes les dames de la duchesse, comprimant une forte envie de rire, entouraient le lit des mariés, qui montraient, dit-on, sur des oreillers garnis de dentelles, deux petites figures honteuses, fort plaisantes pour ces beautés expérimentées. Le duc de Beauvilliers, debout dans la ruelle, veillait, sentinelle vigilante, à ce que tout se passât dans l'ordre,

1. Cette pièce ne fut reprise qu'en 1731 ; elle eut alors un grand succès, et elle est restée au théâtre.

et à ce que rien n'excédât le cérémonial. Au bout de quinze minutes, les dames de la duchesse détournèrent les yeux ou firent semblant ; le prince sortit du lit, alla se réhabiller dans l'antichambre, et rentra chez lui par la salle des gardes.

Le lendemain et les jours suivants, le duc visita sa femme ; ils restèrent ensemble deux ou trois heures, mais il y eut toujours des dames dans la chambre. Les époux ne paraissent pas sensiblement contrariés de cette surveillance ; ils ne sont d'âge ni l'un ni l'autre à sentir bien vivement ce qu'ils y perdent. Le prince n'a que quinze ans, et la princesse n'en a pas encore douze accomplis. Je dois ajouter que le duc ne fut pas, au physique, assez favorisé de la nature pour faire éclore une passion précoce dans une épouse si jeune, si peu propre encore à se pénétrer des belles qualités morales que peut avoir son mari. M. de Bourgogne a de petits yeux qui ne voient les objets qu'en les regardant obliquement ; son nez est gros, sa bouche manque de fraîcheur, ses cheveux sont frisés à la manière des nègres, et le teint de Son Altesse est d'une pâleur teintée de jaune qui n'a rien d'éclatant. Avec un tel visage on n'est pas beau ; malheureusement le corps du prince ne promet pas de racheter ces défauts par une séduisante conformation. Il eut, à ce qu'il paraît, dans sa première jeunesse, quelques dispositions à se courber : les médecins ordonnèrent alors qu'on lui mît un collier ; au collier, devenu insuffisant, succéda une tringle d'acier appliquée à la colonne vertébrale, et qui tout entourée de velours qu'elle était, n'en parut pas moins gênante au duc. Bientôt on se crut obligé d'opposer à cet appareil dorsal un mécanisme qui maintenait la poitrine... Enfin à force de soins, on obtint l'effet qui devait en résulter : le petit fils de France devint bossu. Voilà ce que c'est que d'être livré à des gens soigneux ; ils ne veulent pas que le corps prenne une mauvaise habitude, et ils lui donnent une difformité. Mais s'il manque à M. le duc de Bourgogne beaucoup des qualités qui pourraient faire éclore l'amour de sa femme, rien ne manque à l'éclat des réjouissances aux-

quelles leur mariage donne lieu : jamais peut-être on ne déploya plus de magnificence à cette cour qui conclut naguère la paix avec tant d'humilité. Le peuple seul a saisi l'inconvenance de ce contraste, il est silencieux et grave au milieu du délire des courtisans. Mais à Versailles, quel mouvement ! quel bruit ! que de carrosses, en roulant la nuit dans cette longue allée d'arbres qui conduit de Paris à Versailles, troublent le sommeil des paisibles villageois ! Les spectacles, arrangés pour que le roi puisse les voir sans pêcher, les gros jeux où il est entendu qu'on ne pèche pas, même en trichant ; les musiques, les danses, les *media noche*, les loteries, tout contribue à prolonger les fêtes du mariage, tout fait oublier aux riches le malheur des temps. Il y eut jeudi un bal chez le roi ; la recherche des habits y fut poussée jusqu'à la folie : les hommes et les femmes étaient couverts de diamants, et pour que les pierreries ressortissent mieux sur la parure des dames, il avait été convenu qu'elles paraîtraient toutes en robes de velours noir, ce qui fut ponctuellement exécuté. Il est difficile de se faire l'idée du coup d'œil que cela produisit dans la grande galerie, éclairée ce soir-là par quatre mille bougies. La duchesse de Bourgogne, héroïne de la fête, avait un petit tablier du prix de dix mille pistoles.

Après le bal, une magnifique collation prouva qu'au sein de l'opulence, ni le printemps ni l'automne ne refusent leurs dons à l'hiver. Une infinité de tables, qui se trouvèrent transportées dans la galerie comme par enchantement, offraient à l'œil surpris des parterres verdoyants émaillés de fleurs. D'autres tables présentaient des arbrisseaux auxquels pendaient les plus beaux fruits, et d'où s'échappèrent, à la grande surprise des assistants, plusieurs nuées de jolis petits oiseaux. A cette ingénieuse apparition des deux aimables saisons de l'année succédèrent cent buffets ambulants où la friandise des convives put choisir parmi les sucreries, les confitures, les pâtes, les conserves les plus exquises et les liqueurs les plus recherchées. M. le duc et Mme la duchesse de Bourgogne firent avec

grâce les honneurs de ces deux services au bruit des instruments et des voix mélodieuses de l'Opéra.

Tandis que tous les sens étaient enivrés à la fois, des filous, moins sensibles aux voluptés que dociles à l'intérêt cupide, se glissèrent dans l'assemblée et volèrent beaucoup de pierreries. L'un d'eux poussa l'audace jusqu'à couper un morceau de la robe de la jeune princesse pour enlever une agrafe de diamants. Mais, moins habile que hardi, le voleur se laissa prendre sur le fait par M. le chevalier de Sully... C'était un homme de la première qualité. Le roi l'interrogea dans son cabinet : « Je vois, lui dit-il « après avoir entendu ses réponses aussi embarrassées que « peu satisfaisantes, je vois que vous avez voulu vous pro- « curer de quoi payer votre habit; allez, je vous fais grâce. » Les voleurs de grands chemins veulent aussi se procurer de quoi payer leurs habits; souvent même, ils ne détroussent les passants que pour acheter du pain : cependant on les pend et l'on fait bien.

De retour du malheureux voyage qu'il vient de faire en Pologne, le prince de Conti assistait aux fêtes du mariage; mais il s'y distinguait par une gravité, par une simplicité d'habits conformes à sa triste situation, et je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il ne dansait point. Disons un mot de la vaine tentative faite par ce prince, si digne d'un meilleur sort. L'électeur de Saxe, son compétiteur, s'étant trouvé beaucoup plus près que lui de la Pologne, arriva à Cracovie dès le 21 juillet, signa en toute hâte le *pacta conventa* qui lie les souverains polonais, et fut sacré le 15 septembre. L'élu français ne débarqua à Dantzick que le 26 ; que pouvait-il faire sans troupes, et muni de trop peu de ressources pour en acheter: ressources qui, en définitive, se trouvèrent réduites à rien, les lettres de change qu'on avait remises au prince, au lieu d'espèces, n'ayant point été acquittées ? Il jeta un coup d'œil sur le pays où il était appelé à régner : son parti, d'abord considérable, s'affaiblissait tous les jours, grâce à l'or de Frédéric-Auguste. Ne pouvant combattre avec les mêmes armes, François-Louis de Bourbon abandonna le trône au prince

saxon, quoique l'élection de ce dernier ne fût nullement légale, et prescrivit au chevalier Jean Bart de le ramener en France. Ce prince agit sagement, parce qu'on ne l'avait pas mis en état de soutenir ses droits ; mais Louis XIV devait à sa gloire de maintenir sur la tête de son parent une couronne que le choix légitime de la diète polonaise lui avait déférée. Il faut en convenir, les sommes dissipées en réjouissances inopportunes, après une paix humiliante, eussent été mieux employées à reconquérir en Pologne un peu de dignité.

M. le duc de Vendôme est de retour à Paris après sa brillante campagne de Catalogne. Son hôtel est le rendez-vous de tous les beaux esprits que n'effarouchent pas les mœurs un peu trop libres ; les convives ordinaires du Temple s'y rendent assidûment : Chaulieu, Lafare, Corbinelli n'y manquent jamais. Mais, le dirai-je, Vendôme est soupçonné du vice que Dieu punit jadis en brûlant deux villes, vice au sein duquel le duc trouva, dit-on, tout récemment la punition de s'y être livré. Pour célébrer sa convalescence, le vainqueur de Barcelone avait réuni grand nombre de personnes ; on devait, à l'issue du dîner, faire l'inauguration d'un portrait de l'amphitryon, gravé par Nanteuil ; le poète Palaprat avait été chargé d'avance de composer un quatrain pour mettre au bas ; mais, paresseux autant qu'ivrogne et gourmand, Palaprat arriva chez le duc sans être muni des vers commandés. Informé de sa négligence, Vendôme le mena à l'office, et lui montrant un poisson qu'il aimait beaucoup, il lui déclara qu'il n'en tâterait miette qu'après avoir produit le quatrain, et que même il ne dînerait pas. Les convives, plus sévères encore, exigèrent que le délinquant fût enfermé dans un cabinet d'où il ne pourrait sortir que ses quatre vers à la main. Palaprat s'étant soumis à cet arrêt, et l'appétit lui ayant tenu lieu de verve, on l'entendit bientôt crier à travers la porte : « Monseigneur, il est fait, il est fait, mais je ne le « dirai qu'à la fin du dîner. » Le poète, mis en liberté, montra en effet le quatrain, qu'il eut la permission de ne

lire qu'au dessert. Le repas, où le rimeur ne demeura pas oisif, fut long et joyeux; sommé enfin de tenir sa promesse, Palaprat lut à haute voix ce qui suit :

Favori de Vénus ainsi que de Bellone,
Le héros que tu vois ici représenté
Prit la v..., et Barcelone
Toutes deux du même côté.

Il n'y eut pas moyen de retenir les éclats de rire, et le duc lui-même, qui avait ri plus fort que tous les convives, jura que le quatrain serait mis au bas du portrait.

Voilà ce que m'a raconté, ce matin, le vieux Gourville, qui s'était fait porter à cette fête. Comme je lui exprimais ma surprise de ce qu'à son âge il faisait la débauche, il me répondit : « Que voulez-vous, comtesse, j'obéis à l'instinct « qu'on nomme amour de la vie ; au commencement de « chaque année, j'aspire à manger des fraises ; sont-elles « passées, je vise aux petits pois, ensuite aux pêches ; et « pour remplir les intervalles, je passe mon temps dans « les maisons où l'on s'amuse... Croyez-vous que j'aie « tort ? »

Tandis que tout le monde s'évertuait à complimenter Mme de Maintenon sur le mariage de Mlle d'Aubigné, sa nièce, avec le duc de Noailles que cette union fera sans doute maréchal de France, M. le prince de Conti se querellait dans les salons de Meudon avec le grand prieur de Vendôme pour un coup de carte. Le dernier ayant osé provoquer Son Altesse, des témoins rapportèrent au roi que le prince avait accepté le défi. Vendôme fut envoyé à la Bastille, mais il n'y resta que peu de jours. Hier, ce seigneur fit des excuses à *Monseigneur*, chez qui la scène s'était passée, puis au prince de Conti. M. le grand prieur a été ensuite reçu à Marly par Sa Majesté, qui a daigné lui dire que tout était oublié.

Le roi voulant donner au duc de Bourgogne, son petit-fils, les premiers éléments de l'éducation militaire, et ouvrir son âme aux impressions martiales par le spectacle d'un

grand nombre d'hommes armés, ordonna, dans les derniers jours d'août, la formation d'un camp à Compiègne. Le jeune prince en fut nommé généralissime ; mais comme l'expérience n'arrive pas aux grands aussi vite que la faveur, M. le maréchal de Boufflers eut le commandement des troupes. Ce seigneur étant rendu à Compiègne, y vécut avec une telle magnificence, que le roi, dont le dessein était de former une espèce de cour au généralissime, renonça à ce projet. « Il ne faut pas, dit Sa Majesté avec quelque « amertume, que M. le duc de Bourgogne tienne table ; « il ne pourrait mieux faire que le maréchal, et ne doit « pas s'exposer à faire plus mal. Le prince ira dîner, « quand il sera au camp, avec M. le duc de Boufflers. »

La cour a été égayée, la veille d'une revue que le roi a passée au camp, par la crédulité d'un de nos gentilshommes les plus aimables, qui a prouvé, dans cette occasion, qu'il n'était pas un des plus fins. M. le duc de Lauzun ayant été visiter dans son quartier M. le comte de Tessé, colonel général des dragons, lui demanda, après quelques instants d'entretien, s'il avait bien songé à tous les détails du costume qu'il devait porter pour saluer le roi à la tête de sa cavalerie.

— Oui, répondit Tessé, mon cheval a la taille convenable, mon habit et mes armes sont bien suivant l'ordonnance... Je ne vois vraiment pas ce qui me manquerait.

— Et le chapeau, reprit le duc, vous n'en parlez point.

— A quoi bon, n'aurai-je pas un bonnet?

— Un bonnet, monsieur le comte, que me dites-vous-là !

— Eh ! d'où peut venir votre étonnement?

— Allons, allons, ce n'est pas sérieusement que vous me le demandez.

— D'honneur, monsieur le duc, je ne vous comprends pas.

— Quoi, vous ignorez que la principale distinction de votre charge est de ne paraître devant le roi qu'avec un chapeau gris?

— Ma foi, je confesse mon ignorance. Et sans vous j'allais tomber dans la plus lourde sottise qu'un général puisse

commettre... Recevez, monsieur le duc, mes bien sincères remercîments.

— Il n'y a pas de quoi, mon cher comte.

Et là-dessus Lauzun leva le siège et quitta Tessé. Le comte trouva à peine parmi ses gens un valet assez alerte, dans ses écuries un cheval assez vite pour aller à Paris chercher l'indispensable coiffure... Le laquais ayant crevé sa monture en route, se décida à prendre la poste pour arriver plus tôt. Cependant l'heure de la revue allait sonner, et l'exprès ne paraissait point... Le colonel général des dragons était sur un brasier... Enfin le porteur du précieux chapeau gris entre dans la cour; Tessé descend tête nue, se coiffe selon l'ordonnance... de Lauzun, saute sur son cheval et vole à la revue.

— Où diable avez-vous pris cette coiffure? cria le roi au comte du plus loin qu'il le vit...

— Sire, je l'ai fait venir de Paris! répondit l'autre en faisant caracoler son cheval.

— Et pourquoi faire?

— Votre Majesté ne nous fait-elle pas l'honneur de nous passer en revue?

— Eh bien, qu'a cela de commun avec un chapeau gris? répondit brusquement Louis XIV en regardant le comte dans les yeux pour tâcher de s'assurer s'il ne serait pas devenu fou.

— Le privilège du colonel général des dragons n'est-il pas d'avoir un chapeau gris aux revues de Votre Majesté?

— Qui peut vous avoir conté cette sornette?

— Sire, c'est M. de Lauzun, pour qui vous avez créé la charge que je possède aujourd'hui.

— Lauzun s'est moqué de vous, dit le roi en haussant les épaules... et le malicieux duc se glissait hors de la chambre en étouffant de rire... Croyez-moi, ajouta Sa Majesté, envoyez sur l'heure votre chapeau gris au général des prémontrés.

Quoique la plaisanterie fût un peu forte, et que Tessé fût en grande colère contre le duc, il n'osa éclater, de

peur d'augmenter le nombre des rieurs qui allaient se divertir à ses dépens.

Il est des ridicules plaisants, comme celui que je viens de rapporter ; il en est de sérieux, et le spectacle étrange que le roi lui-même donna au camp de Compiègne peut être classé parmi ces derniers. Louis XIV voulait offrir aux princesses ses filles, à ses petits-enfants et à Mme de Maintenon le simulacre de tout ce qui peut arriver dans le cours d'une guerre ; les troupes imitèrent un siège, l'attaque d'un camp retranché, une bataille rangée et plusieurs combats de fourrageurs. L'illusion fut d'autant plus complète que plus de soixante mille hommes prenaient part à ces diverses actions et que le duc de Boufflers entend fort bien les manœuvres. Tout cela produisit un drame imposant, dont l'impression se grava profondément dans l'esprit de M. le duc de Bourgogne. Mais voyons le dénoûment de la pièce, qui ne frappa guère moins les nombreux spectateurs accourus de tous les coins de la France et même des pays étrangers.

On était au dernier jour des exercices militaires qui se terminaient par un siège. Mme de Maintenon, placée vis-à-vis la ville assiégée, assistait à ce spectacle dans sa chaise à porteurs, dont les trois glaces étaient ordinairement levées ; sur l'un des bâtons de devant, était assise Mme la duchesse de Bourgogne ; en arrière et en demi-cercle, se tenaient Mme la princesse de Conti, Mme la duchesse, Mme de Chartres et toutes les dames ; plus loin, on voyait les courtisans rangés dans le même ordre. A droite de la chaise, le roi, debout, et presque toujours découvert, se baissait souvent à la hauteur de la glace pour s'entretenir avec la marquise et lui expliquer ce qu'elle voyait. Mme de Maintenon ouvrait à chaque fois la glace de quatre ou cinq doigts, jamais plus ; et quand Sa Majesté cessait de parler, elle la refermait aussitôt. De temps en temps le monarque était obligé de frapper de la main contre la glace pour la faire baisser, Mme de Maintenon craignant beaucoup, à ce qu'il paraît, l'effet des vents coulis. Pendant tout le siège simulé, Louis XIV ne causa qu'avec

Mme de Maintenon, excepté pour donner des ordres lorsqu'on venait lui en demander. Quant à Mme la duchesse de Bourgogne, assise sur son brancard, elle obtenait des réponses fort rares aux paroles qu'elle adressait à la puissante dame à travers la glace de devant, la marquise se contentait, en général, de lui répondre par signes, à moins qu'elle ne lui criât quelques mots, qui se terminaient, comme de coutume, par l'épithète de *mignonne*.

Il serait difficile de peindre la surprise que cette scène inspira aux assistants ; tout le monde se parlait bas ; personne ne pouvait revenir de ce qu'on voyait... Les soldats eux-mêmes demandaient « si cette chaise, que toute la « cour entourait avec respect, renfermait une image de la « Vierge Marie... » Il fallut doucement leur imposer silence et réprimer les plaisanteries des officiers. Mais le public, mais les étrangers, qu'on juge ce qu'ils ont dit, ce qu'ils diront, et quel retentissement cette ridicule anecdote aura dans toute l'Europe ! Un colonel, nommé M. de Cadillac, qui était envoyé près du roi pour lui demander un ordre, fut tellement ébahi en voyant ce qui se passait autour de Mme de Maintenon, qu'il ne fit que balbutier devant Sa Majesté, et qu'elle ignorait ce qu'il était venu dire quand il fut parti.

Peu de temps après, Mme de Maintenon ayant témoigné le désir de se retirer, le roi dit, en élevant la voix, ce que nos gens disent quand nous sortons de la comédie : *Les porteurs de madame !* On fit lever la duchesse de Bourgogne, la chaise partit, et Sa Majesté la suivit à pied, sans s'inquiéter de ce que deviendraient les assiégeants et les assiégés.

On a donné sur le Théâtre-Français une tragédie de M. la Fosse intitulée *Manlius Capitolinus*. Cet ouvrage, conduit avec talent, rempli de situations intéressantes, et dont l'action est vraiment tragique, ne serait point au-dessous des chefs-d'œuvre de Racine si le style en était plus égal, plus éloigné. Malgré ce défaut la pièce a obtenu un beau succès, qui se soutient. L'auteur doit quel-

ques inspirations à *la Conjuration de Venise*, par l'abbé Saint-Réal, mais surtout à *la Venise sauvée* de M. de la Place, qui n'ayant pas osé peut-être attaquer de front le sujet romain l'avait imité en l'adaptant à une autre époque.

Mais les comédiens viennent de faire une perte que ne pourront racheter toutes les bonnes compositions tragiques qu'ils joueront, parce qu'ils seront privés de la plus célèbre interprète de Melpomène... Mlle Champmeslé est morte... Cette actrice était petite-fille d'un président au parlement de Rouen ; elle se nommait Marie Desmarets, et, après avoir pris le nom du sieur Chevillet de Champmeslé son mari, elle se donna le singulier privilège de conserver le titre de demoiselle. La Champmeslé débuta sur le théâtre du Marais en 1669, et passa à l'hôtel de Bourgogne en 1670. Racine devint son instituteur; peut-être fut-il aussi son premier amant, ce que je n'oserais cependant soutenir bien affirmativement... Il est à cet égard si difficile de compter nettement avec les femmes! L'amour seul pouvait soutenir la patience que notre grand tragique mit à former le talent de cette actrice : il la faisait entrer, syllabe par syllabe, dans le sens de ses vers, lui démontrait les gestes qu'elle devait faire, lui enseignait les intonations, les lui notait même quelquefois... Champmeslé fit sous un tel maître de si grands, de si rapides progrès, qu'elle laissa bientôt au-dessous d'elle les tragédiennes les plus goûtées. L'élève de Racine avait la voix juste, sonore, douce et flexible au besoin ; personne ne possédait mieux le don des larmes. Quoique la Champmeslé ne fût pas belle, sa physionomie expressive, animée, savait se prêter à toutes les impressions, et les grâces de sa personne contribuaient à rendre son jeu parfait. L'esprit de Mlle Champmeslé était borné ; mais elle avait l'art de couvrir ce défaut par un grand usage du monde, une naïveté étudiée et beaucoup de douceur dans la conversation. La maison de cette célèbre comédienne fut, comme celle de Ninon, le rendez-vous d'une infinité de personnes distinguées et le centre de tous les beaux esprits.

Champmeslé devait toute sa gloire à l'auteur d'*Andromaque ;* elle l'en paya par de nombreuses infidélités, et lui donna cinq rivaux à la fois, non compris son mari, qui, comme on le pense bien, n'était pas le plus recherché. L'ingrate finit par sacrifier l'Euripide français au comte de Clermont-Tonnerre, ce qui donna lieu au quatrain suivant :

A la plus tendre amour elle fut destinée,
Qui prit longtemps *Racine* dans son cœur;
Mais, par un insigne malheur!
Le *Tonnerre* est venu qui l'a *déracinée.*

Cette actrice est morte au village d'Auteuil, âgée de cinquante-quatre ans ; elle était retirée depuis quelque temps du théâtre, mais sa retraite ne paraissait pas irrévocable.

Tandis que la ville applaudit une tragédie nouvelle et pleure une tragédienne adorée du public, d'illustres acteurs se proposent de jouer une comédie à la cour : le duc et la duchesse de Bourgogne apprennent chacun un rôle des *Plaideurs* de Racine ; les autres rôles seront joués par la duchesse de Guise, Mme d'Heudicourt, le comte d'Ayen, Mmes d'O et de Mongon, et Mlle de Normanville. La représentation aura lieu pendant le voyage de Fontainebleau; le roi devant y assister, Sa Majesté distribuera elle-même les invitations et l'on peut être assuré qu'il n'y aura point de jansénistes parmi les spectateurs.

En attendant la représentation des *Plaideurs* de Racine que doit donner la plus noble troupe qui ait jamais monté sur un théâtre, M. le duc d'Elbeuf a épousé Mlle de Chartres au nom du duc Léopold de Lorraine. Le roi a volontiers accordé sa nièce à ce prince ; mais il lui a refusé avec obstination le titre d'*Altesse Royale* que l'Empereur lui avait déféré par une patente. Peut-être Louis XIV eût-il donné ce titre à Léopold s'il ne se fût pas prévalu de l'avoir déjà.

Louis XIV, qui a célébré la fête des Rois à Marly, venait de nommer M. Mansard surintendant des bâtiments, charge qui donne cinquante mille livres de rente à cet architecte, lorsqu'on apprit à Sa Majesté une espièglerie du jeune duc de Berry.

Les enfants de France étaient allés dans le parc de Marly, tirer des lapins ; et comme le duc de Berry tirait à tort et à travers, il lui arriva de blesser un des batteurs. M. de Rosilly, sous-gouverneur du prince, lui adressa de vives réprimandes ; mais qu'était-ce pour Son Altesse que quelques grains de plomb dans le corps d'un vilain ! Les coups de fusil imprudents n'en allèrent pas moins leur train. M. de Rosilly désarma alors M. de Berry. L'enfant s'emporta jusqu'à la fureur, et dit au gentilhomme que « si le roi faisait justice il le ferait pendre. » Mais Sa Majesté ne recourut point à cette équité féodale ; elle condamna, au contraire, le petit mutin à garder sa chambre pendant huit jours... Le soir il y eut comédie et l'on ôta, en présence de toute l'assemblée, le fauteuil qui avait été préparé pour le duc de Berry.

Un arrêt du conseil en date du 1er mars ordonne aux comédiens de verser le sixième de leurs recettes à l'hôpital général, et ce même jour le prix des places a été fixé ainsi qu'il suit : Théâtre et premières loges, 3 livres 12 sous ; secondes loges, 36 sous ; parterre, 18 sous. Jusqu'à cette fixation, on ne payait au parterre que 15 sous ; mais, pour les pièces nouvelles, et dans les cas extraordinaires, les comédiens obtenaient de M. le lieutenant civil du Châtelet la permission d'augmenter le prix des places. Plusieurs acteurs en apprenant que leur troupe allait contribuer à l'entretien de l'hôpital au moyen d'un prélèvement qui réduira leur salaire à fort peu de chose ont demandé par une requête au conseil s'il leur sera réservé du moins des lits dans ce même hôpital, et s'ils peuvent espérer, en payant ainsi, d'obtenir sur la terre un refuge que les âmes dévotes ne leur accordent qu'en enfer... On ne sait pas ce que le conseil a répondu.

Bossuet triomphe ; le quiétisme et Fénelon sont pulvérisés par les foudres du Vatican : une constitution papale en forme de bref, et sous la date du 12 mars, condamne le livre de M. Cambrai, intitulé *les Maximes des Saints*. Je dois consigner ici quelques détails sur cette grande affaire dont on occupe l'Europe depuis plus de quatre ans et qui mit en jeu tant de passions.

Louis XIV n'a jamais aimé Fénelon; sa conduite modérée lors de la persécution des protestants, conduite que le roi qualifiait de *mollesse*, diminua encore la faible faveur de cet ecclésiastique : on sait qu'il fut à cette même époque rayé de la feuille des bénéfices, où il était inscrit pour l'évêché de Poitiers. Cependant les vertus de Fénelon, son amabilité et ses grands talents lui faisaient de jour en jour plus d'amis, parmi lesquels il se trouva beaucoup de protecteurs. Le roi n'entendait parler à la cour que de Fénelon ; les oreilles de Sa Majesté étaient assourdies des éloges qu'on prodiguait à cet abbé ; les courtisans ne citaient que lui; sa réputation dominait toutes les réputations. Le monarque finit par concevoir une espèce d'estime pour l'homme que tout le monde prônait, sans qu'il entrât dans ce sentiment la moindre affection. Il fallut un précepteur des enfants de France, comment ne pas nommer celui que désignait l'opinion à peu près universelle ? Fénelon eut cette charge contre le vœu secret de Louis XIV ; il la lui donna, parce qu'il sentit qu'il serait injuste jusqu'au ridicule de la lui refuser.

Mme de Maintenon était à la tête des partisans de Fénelon, on le savait, et l'on admirait au moins en cela la marquise, car personne n'ignorait que consulté comme casuiste à l'époque du mariage secret cet abbé avait opiné pour la négative. La conduite de la demi-reine à l'égard d'un prêtre qui l'avait desservie était en effet remplie de noblesse... aux yeux du vulgaire ; mais les observateurs, les gens habiles à analyser le cœur humain en jugèrent différemment. Louvois aussi s'était déclaré contre le mariage, et la haine de Mme de Maintenon le poursuivit jusqu'à sa mort, qu'elle hâta sans doute en contribuant à le faire

disgracier. Qui pourra donc croire, en y réfléchissant, que l'acte qui attira sur le ministre toute l'aversion de la marquise ait pu valoir son amitié à l'abbé ! Mais, je le répète, Mme de Maintenon s'assurait par là une renommée infaillible de grandeur d'âme, de magnanime générosité, d'évangélique abnégation ; et le roi, qui fut dupe comme toute la cour de ce semblant jésuitique, en aima davantage cette femme artificieuse.

Cependant, jusqu'au temps où vint à vaquer l'archevêché de Cambrai, Louis XIV n'avait adressé à Fénelon que de ces paroles insignifiantes qui ne demandent qu'une brève réponse ; dans l'espace de dix ans, il ne l'avait peut-être pas entretenu en tout deux heures. Un soir de l'année 1695 que le précepteur des enfants de France était dans le cabinet de Mme de Maintenon, le roi y entra ; Fénelon, qui après tout ne manquait pas d'ambition, pria tout bas la marquise d'appeler sur lui l'attention de Sa Majesté. L'abbé, mis en avant par cette dame, parla beaucoup et parla admirablement... Mais briller devant Louis XIV n'est pas le moyen de lui plaire... Malheureusement Fénelon adressa au monarque, dans la conversation, des louanges si fines, il fit à sa grandeur des allusions si délicates, qu'entraîné dans une sphère d'éloquence bien au-dessus de sa portée, le roi, quoique doué de beaucoup d'esprit, fut fort embarrassé de répondre à ce panégyrique direct... On assure même qu'il resta court. Bientôt Louis XIV se leva afin de faire entendre à Fénelon qu'il était temps de se retirer ; le précepteur comprit cet avertissement et sortit « Votre homme, dit alors Sa Majesté à la marquise, parle « bien, mais je vous avoue qu'il ne sera jamais le mien. »

Le lendemain au lever, le roi laissa échapper quelques mots assez brusques contre Fénelon ; ses amis virent qu'il était sur le bord du précipice, ils songèrent à l'empêcher d'y tomber. Le siège de Cambrai vaquait par la mort de M. de Brias ; le duc de Beauvilliers osa le demander pour l'abbé menacé de disgrâce. Le roi avait des ménagements à garder avec un homme qui ne méritait que des éloges pour sa vertueuse conduite auprès des enfants de France ;

un plan de défaveur eût été d'une exécution difficile, d'une injustice révoltante. L'occasion d'éloigner Fénelon se présentait ; Sa Majesté la saisit: le parleur trop éloquent fut archevêque de Cambrai.

Le temps de jeter les masques était venu. Après la longue amitié affichée par Mme de Maintenon pour le nouveau prélat, personne ne pouvait croire qu'elle nourrît le désir secret de le perdre, nulle pénétration humaine n'avait pu découvrir la haine derrière tant d'égards, de prévenances et de considération. D'un autre côté, comment le roi eût-il été soupçonné de haïr Fénelon, à qui Sa Majesté venait de donner un archevêché ! Le souverain et celle que je puis sans scrupule appeler la souveraine secondèrent donc M. de Meaux, par affection, dans la poursuite de l'auteur des *Maximes des Saints*; le roi en le persécutant et Mme de Maintenon en l'abandonnant parurent ne rendre hommage qu'à la religion.

Lorsque le livre de M. de Cambrai fut déféré au tribunal d'Innocent XII, notre ambassadeur à Rome était ce-même cardinal d'Estrées qui avait précédemment hâté de tout son pouvoir la condamnation du *quiétiste Molinos;* il est aisé de prévoir que ce crédule ministre se trouvait naturellement disposé à faire condamner Fénelon. Celui-ci avait à la cour de France des amis ardents, qui plaidèrent sa cause auprès de Louis XIV ; il fut surtout défendu chaudement par les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, dans le temps où le cardinal de Bouillon remplaça M. d'Estrées comme ambassadeur auprès de Sa Sainteté, et étouffa d'abord au Vatican l'affaire intentée à Fénelon qui était son ami. Bossuet ne se rebuta point ; ayant ameuté contre M. de Cambrai les principaux prélats de France, il porta au roi leurs signatures, appuyées de celles d'un grand nombre de docteurs, et tous demandaient le châtiment de l'hérétique Fénelon. Louis XIV ne se refusait nullement à ce qu'on *châtiât* l'homme dont l'éloquence avait mis la sienne en défaut ; il avait fait écrire plusieurs fois au pape dans ce but, et Sa Majesté ne concevait pas pourquoi les *consulteurs* auxquels l'affaire était

soumise ne se montraient pas plus expéditifs. Le roi écrivit de sa main à Innocent XII, et pria Sa Sainteté de presser son jugement contre le livre *pernicieux* de l'archevêque de Cambrai. A l'appui de cette lettre, Sa Majesté ordonna au cardinal de Bouillon de faire toutes ses diligences pour que cette affaire cessât enfin de traîner en longueur.

Afin d'obtenir plus sûrement la condamnation du livre, on ne négligea point d'exciter l'indignation du saint-siège contre la doctrine que ce livre défendait. Les folies à peu près oubliées de Mme Guyon furent remises sur le tapis : on transféra (1698) cette illuminée de Vincennes à la Bastille, et les *quiétistes* peu puissants furent chassés de la cour par suite des intrigues de Bossuet. Les principaux élus, Mmes de Beauvilliers, de Chevreuse, de Mortemart, de Guiche, de Marstein, MM. Gaillard, Lechelle, ainsi que Racine, déjà séduit, et Boileau, prêt à l'être, furent amèrement censurés dans les lettres pastorales de M. de Meaux : il oublia que lui-même avait presque accédé au quiétisme, lorsque Fénelon était son ami, c'est-à-dire quand il n'était pas encore archevêque. Il y avait bien quelques motifs fondés pour que, dans une cour hypocrite, on craignît une doctrine dont plusieurs points semblaient d'une vérité démonstrative. On redoutait surtout des erreurs qui tiraient leur origine des principes les plus doux, les plus chrétiens : la piété, l'amour, la charité, principes trop peu en harmonie avec cette dévotion si pleine de mots, si vide d'actions, qui règne aujourd'hui parmi nous. Cachant avec soin ce qu'il y avait de pur dans le *quiétisme*, on s'étudia à n'en faire ressortir que les fanatiques rêveries qu'il était aisé de noircir. Des désordres sans nombre furent imputés à Mme Guyon, on tortura ses paroles mystiques pour en tirer des interprétations impures. Par exemple, elle provoquait, disait-on, au libertinage par ces paroles : « Pourvu que la « partie supérieure soit à Dieu, l'âme ne peut être salie « par les impuretés de la partie inférieure », paroles qu'elle répétait en effet quelquefois, afin de soutenir sa thèse fondamentale, c'est-à-dire que l'*amour pur* est une

émanation d'en haut, indépendante de toutes les suggestions de l'humanité. Selon les théologiens, Mme Guyon méritait d'être brûlée, seulement à cause d'un songe qu'elle disait avoir eu : elle s'était trouvée dans une chambre à deux lits avec Jésus. « O mon Sauveur ! avait-elle « dit au Christ, à qui sont destinés ces deux lits ? — Le « premier, lui avait-il répondu, est pour ma mère, le second « est pour vous ma chère épouse. » Ce rêve peut être celui d'un cerveau malade ; mais enfin on n'est pas hérétique en dormant.

Tant de recherches, tant d'intrigues portent leurs fruits : *les Maximes des Saints* ont subi une éclatante condamnation, et M. de Cambrai a été censuré. M. de Meaux savourait déjà l'humiliation de l'archevêque, lorsque ce dernier a fait jaillir de cette humiliation même le plus beau triomphe qu'un sage puisse se ménager : celui qu'on obtient en se rendant supérieur à sa propre vanité. Fénelon monta en chaire, confessa son erreur, et condamna son livre. Il écrivit le même jour à ses amis, pour les prier expressément de renoncer à le défendre. Fût-ce par candeur, fût-ce par adresse que ce prélat agit de la sorte? Ce sera toujours un secret impénétrable ; mais Bossuet sentit retomber sur lui toute la honte dont il avait voulu abreuver M. de Cambrai, homme plus vertueux et peut-être plus adroit que lui.

Fénelon obtient à un second titre aujourd'hui l'admiration générale par ses *Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse*, ouvrage où se produisent au grand jour les principes de profonde sagesse de l'auteur, au moment où Rome le déclare hérétique et immoral. Ce plaidoyer sublime, qui gagne avec éclat, dans l'opinion publique, une cause que M. de Cambrai a perdue avec tant de modestie aux pieds du saint-père, achève de lui attirer la vénération de l'Europe. *Télémaque* serait un chef-d'œuvre de piété, de morale, de politique, de législation et même d'administration, si les vertus primitives habitaient encore la terre ; mais, dans l'état actuel de nos mœurs, ce livre n'est qu'un beau roman.

Pendant l'affaire du *quiétisme*, le cardinal de Bouillon, ambassadeur du roi à Rome, flottait entre deux devoirs également impérieux : il ne trahit ni l'un ni l'autre. Ami de l'archevêque de Cambrai, il pressa le jugement de ce prélat ; mais en même temps il tâchait d'adoucir les esprits qui préparaient la sentence sacrée : Bouillon obéissait tout à la fois à son maître, dont les gens de bien blâmaient la rigueur, et au vœu de l'amitié, si conforme à l'estime générale que Fénelon obtenait. Mais la volonté souveraine n'approuve point de tels ménagements : Louis XIV apprit la conduite modérée du cardinal par un prêtre italien attaché à sa légation ; il fut perdu dans l'esprit du roi et rappelé aussitôt. Peut-être M. de Bouillon eût-il ressaisi la faveur inconstante des cours en s'expliquant avec franchise dans une audience du roi : il est le neveu du grand Turenne ; c'était un beau titre à reproduire. Mais la mauvaise fortune du cardinal acheva de consommer sa disgrâce. Il avait quitté Rome ; déjà les tours de la capitale du monde chrétien échappaient à sa vue, lorsqu'un courrier du sacré collège le rejoignit. Le cardinal doyen venait de mourir, et sa place devenait, par privilège d'âge, le partage de M. de Bouillon. Il ne crut pas manquer au roi en retournant à Rome, dont il n'était éloigné que de quelques lieues, pour se faire installer dans sa nouvelle dignité ; les grandes prérogatives qui en ressortaient pouvaient même l'aider à servir la cour de France. Ces dispositions retardèrent à peine de trois jours le départ du cardinal : c'en fut assez pour le perdre sans retour. Louis XIV se crut désobéi, insulté ; il fut défendu à l'ambassadeur rappelé de paraître à Versailles.

La condamnation de M. de Cambrai et ses suites m'ont entraînée loin des événements du jour ; je me suis laissé arriérer un peu : je reviens.

Le roi accepte difficilement de tenir des enfants sur les fonts de baptême ; ce soin impose certaines obligations aux parrains, aux marraines, et Sa Majesté, qui est grande et généreuse, aime à le paraître sans que rien ait l'air de

la provoquer. Cependant le roi, à la prière de Mme de Maintenon, a daigné nommer, avec Mme la duchesse de Bourgogne, le petit duc de Fronsac, né en 1696. M. le duc de Richelieu, père de cet enfant, est un des vieux intimes de la veuve Scarron ; on se rappelle même que les fréquentes visites qu'elle faisait au temps de sa misère à ce seigneur d'une conduite assez relâchée, firent soupçonner entre eux une sympathie peu édifiante. Toujours est-il qu'aujourd'hui encore Mme de Maintenon entretient une correspondance suivie avec M. de Richelieu, et que les manières du duc près de cette puissante dame ressemblent beaucoup moins à du respect qu'à une aisance fondée sur d'anciens droits sans restriction.

De tels antécédents imposaient des devoirs à notre demi-reine : elle devait appeler de bonne heure la sollicitude royale sur le rejeton d'une maison avec laquelle on la vit jadis se ménager la plus incontestable proximité. La cérémonie baptismale s'est faite conformément au rang des illustres protecteurs du nouveau chrétien, qui paraît d'ailleurs fort gentil et montre déjà de l'esprit.

Tandis qu'on baptisait un courtisan futur à Versailles, la France perdait l'un de ses plus grands génies et certainement le plus beau. Racine mourut le 20 avril, victime de la malheureuse passion qu'il avait prise pour la cour : la moins constante des maîtresses qu'un homme puisse avoir. Depuis le jour où le nom du poète Scarron vint si malheureusement à la bouche de l'illustre tragique, le chagrin mina sourdement le soir de sa vie. Il ne restait pas même dans la mémoire de Racine les plus légères traces des sublimes passions qu'il peignit jadis avec tant de vigueur, et dont il avait dû trouver l'impression profonde au fond de son cœur. Bientôt, plus petit encore dans son ressentiment que dans sa douleur, l'homme immortel, qui devait demander des consolations à la philosophie, écouta les insinuations d'un misérable dépit, dont il ne sut pas même soutenir le ton. Témoin de l'affreuse misère du peuple, Racine entreprit d'en faire le tableau fidèle ; il rédigea un mémoire qu'il se proposait de mettre sous les yeux

du roi. L'aigreur d'une âme blessée dicta quelques passages ! en en traçant plusieurs autres, l'écrivain retrouva, pour peindre l'état déplorable de la France, ces couleurs sombres et mordantes qui coulaient de son pinceau lorsqu'il faisait revivre Oreste et Néron. Cette lugubre peinture accusait trop éloquemment la prodigalité, l'ambition et les penchants guerriers de Louis XIV ; elle déplut à ce prince, qui s'était fait lire le mémoire de Racine par Mme de Maintenon. « Que signifie ceci, dit-il avec humeur, « parce qu'il fait *assez bien* des vers se croit-il en état « d'être ministre ! » Cette sortie du roi fut répétée mot pour mot à l'auteur de la malheureuse remontrance : la marquise, à l'oreille de qui tintait toujours la prononciation inopportune du nom de son grotesque époux, n'adoucit nullement l'expression du mécontentement royal. Racine sortit de chez elle au désespoir... Depuis ce jour, le grand poète ne fit plus que languir ; il se retira à Port-Royal, et la seule vengeance qu'il exerça contre une cour qui l'avait humilié ce fut d'expirer dans les sentiments du jansénisme qu'elle haïssait, après avoir écrit contre Nicole et Arnauld. Ainsi mourut à moins de soixante ans un homme auquel la France doit une partie de sa gloire littéraire, et sur le tombeau de qui l'étranger lira avec pitié : « Ci-gît Jean Racine, gentilhomme ordinaire de la cham- « bre du roi, trésorier de France en la généralité de Mou- « lins. »

Le bagage de nouvelles que nos aimables de la cour déploient chaque jour à l'Œil-de-Bœuf s'est grossi récemment de certains détails fort singuliers : je ne puis passer sous silence cette innovation ; mais je suis en vérité fort embarrassée pour en parler avec quelque réserve... Essayons cependant. Dans le courant de l'été, M. le duc de Vendôme, étant venu prendre congé du roi à Marly, lui dit qu'il allait se retirer dans ses terres pour se traiter à fond d'une certaine maladie, qui ne fut pas la portion la plus épurée des conquêtes de Christophe Colomb, et que cette retraite médicale allait en même temps lui offrir le

moyen de remettre un peu d'ordre dans ses finances. « Au « revoir donc, mon cher duc, répondit Sa Majesté en sou- « riant, je souhaite qu'à votre retour nous nous embras- « sions avec plus de plaisir qu'aujourd'hui, et que vous ne « soyez plus la dupe de votre santé ni de vos affaires. » Il est bon de noter ici que M. de Vendôme est le premier qui ait osé publiquement se mettre à ce qu'on appelle les *grands remèdes*.

Le lendemain, le roi passant une revue de sa maison exprima à M. le prince Emmanuel de Lorraine sa surprise de le trouver à pied dans les rangs.

— Votre frère, le duc d'Elbeuf, lui dit Sa Majesté, ne vous donne-t-il donc pas de quoi acheter un cheval ?

— Sire, répondit le jeune officier avec embarras, ce n'est pas le cheval qui me manque.

— Cependant un officier de cavalerie n'est guère à pied que par cette raison.

— J'en demande bien pardon à Votre Majesté ; mais ce qui n'est point à mon pouvoir, c'est la possibilité de me tenir en selle.

— A d'autres ! n'avez-vous pas passé votre jeunesse dans les manèges ?

— Oui, sans doute, sire, mais tous mes instants n'ont pas été consacrés à l'équitation... et ma santé...

— Eh bien, monsieur, votre santé...

— Est fort altérée... M. de Vendôme...

— Vous a procuré en Espagne un exercice glorieux, interrompit le roi, et un semblable régime est toujours salutaire aux jeunes seigneurs comme vous.

— Aussi supplié-je Votre Majesté d'être persuadée que je ne me plains pas des dangers de la guerre.

— Ah çà ! de quoi vous plaignez-vous, voyons ?

— De la victoire, sire, dont les fruits sont aussi amers pour moi que pour M. de Vendôme, et voilà ce qui fait que le cheval...

— Assez, je vous devine ; adressez-vous donc à mon chirurgien Félix, et que cela finisse... Vous verrez, ajouta

Sa Majesté en s'éloignant, qu'il faudra que je sois le médecin consultant de toute ma cour.

Depuis cet instant il y a chaque matin avant le lever un petit bulletin de la santé de MM. de Vendôme et de Lorraine, et j'ai vu quelques dames prendre assez ouvertement un vif intérêt au rétablissement du dernier.

On a élevé cette année, sur la place Vendôme, une statue équestre de Louis XIV au lieu de la figure pédestre érigée en 1687 par le maréchal de la Feuillade, à qui l'état habituellement mauvais de ses finances n'avait pas permis la dépense d'un cheval de bronze. Je ne sais si la situation actuelle du trésor royal se concilie mieux avec cette addition d'hommages au grand roi ; mais franchement c'est mal entendre l'à-propos que de donner à ce prince un superbe coursier sur une place publique, au moment même où l'Europe le voit descendre avec humilité de son cheval de bataille. Ce n'est pas l'unique coïncidence malheureuse qu'offre l'inauguration de la nouvelle effigie, et je le prouve : la place dite *des Conquêtes* fut presque aussitôt achevée que commencée sur trois faces, la quatrième étant réservée à un magnifique bâtiment destiné à recevoir la bibliothèque du roi ; le malheur des temps ne laissant pas l'espoir d'élever cet édifice, Mansard a reçu l'ordre de bâtir le quatrième côté et de terminer enfin la place *des Conquêtes* mais en la rapetissant. La malignité, qui chante tout, a fait sur ce rétrécissement un couplet qui court les salons : je le copie.

Pourquoi, chers amis, sans pitié
Traiter les gens de bêtes
Pour avoir réduit à moitié
La place des Conquêtes ?
Pour moi je dis Mansard savant,
Car il est manifeste
Que l'espace est encor trop grand
Pour ce qui nous en reste.

Voici venir la chronique funéraire, qui remplit depuis quelques années un grand espace dans mes tablettes.

Hélas! je vois s'éclaircir de plus en plus les rangs de cette vieille génération qui fut en même temps que moi parée des grâces de la jeunesse. Puisque la mort n'est pas encore venue crier à ma porte : « Suis-moi, on t'attend là-bas! » continuons de tenir note de ceux qui s'y rendent. Parmi les humains que le temps relègue dans la tombe, il en est par malheur que le crime y pousse ; d'autres sont immolés à la vindicte publique, et les lois, de la pointe de leur glaive, creusent le sol pour cacher ces indignes enfants de la création. Un double exemple s'offre à ma plume.

La femme du conseiller au parlement Tiquet avait une aversion prononcée pour la robe ; en récompense elle éprouvait le goût le plus vif pour l'habit de MM. les officiers des gardes. La conseillère distingua bientôt un gentilhomme auquel cet habit allait à son gré mieux qu'à tous les autres, et par amour du costume elle s'attacha beaucoup trop à celui qui le portait. M. Tiquet trouva que c'était pousser loin la prédilection en faveur des dehors; il s'en plaignit à la dame qui ne l'écouta guère, puis il porta plainte au roi qui fit défendre à l'officier de revoir la conseillère. Le gentilhomme obéit ; mais Mme Tiquet, incapable d'une telle résignation, songea à se venger... Son mari fut assassiné... Convaincue d'avoir ordonné ce meurtre, cette malheureuse a porté sa tête sur l'échafaud, ne regrettant que d'avoir fait pour un ingrat le sacrifice de sa vie, et souriant au pied du fatal billot à une dernière pensée de volupté.

Le premier président, Achille de Harlay, n'a pas survécu quatre années entières à son frère l'archevêque ; ce magistrat d'une puissante capacité vient de mourir une main étendue vers les sceaux, que le roi, et ce qui valait mieux, Mme de Maintenon lui avaient promis. Le président figurait au milieu de notre société régénérée, comme ces vieux édifices gothiques qu'on voit contraster avec les constructions modernes qui les environnent. Quand je le rencontrais dans les rues, qu'il parcourait toujours à pied, il me semblait apercevoir un personnage du règne de Char-

les IX, oublié sur la terre. Essayons de peindre ce débris animé d'une autre civilisation : il avait le front étroit, le menton pointu, les os des joues saillants, ce qui lui donnait pour visage une espèce de losange, sur lequel saillait un nez aquilin, et qu'éclairaient des yeux de vautour qui eussent percé un mur. Une bouche plate aux lèvres minces et pâles achevait d'orner cette tête, surmontée d'une perruque noire mêlée de blanc, et couronnée par une calotte de cuir. Achille de Harlay était petit ; son corps grêle ne pouvait cependant se soutenir, sa courbure habituelle avait devancé la vieillesse. Tout l'extérieur du premier président annonçait l'affectation et l'hypocrisie pour ceux qui savaient le juger ; mais, en général, son air faux et composé, ses continuelles salutations, l'humilité avec laquelle il rasait les murailles le faisaient prendre pour l'homme le plus modeste de France. Sa voix aigre s'exhalait en paroles lentes, cadencées, pesées ; il avait la prononciation ancienne et se servait de mots tellement vieillis que souvent on n'en comprenait pas le sens. Malgré l'apparence de modestie dont il faisait l'étude de toute sa vie, Harlay laissait percer continuellement dans ses discours l'audace, l'orgueil et une dérision qui prouvait le mépris qu'il faisait de tout le monde. Son langage était lardé de sentences, de maximes, même dans la conversation ordinaire. Enfin il se tenait et s'exprimait de telle sorte, qu'il ne paraissait jamais à son aise nulle part, et que partout on était gêné avec lui. Voilà le premier président du vilain côté ; mais de grands moyens, de profondes connaissances rachetaient tant de défauts. Harlay possédait un esprit vaste, son érudition était immense, il était profondément versé dans les belles-lettres ; ajoutons que sa longue expérience du monde lui avait donné un tact aussi sûr qu'universel. Aucun légiste ne pouvait lutter avec lui dans la science du droit, dans les arguties de palais, et les secrets de l'art de gouverner ne lui étaient pas moins familiers que la jurisprudence et la législation. Aussi le premier président fut-il toujours la lumière du parlement, comme il en était le principal organe ; il domi-

nait si despotiquement ce corps que tous ses membres ne paraissaient devant leur chef que de timides écoliers, dont pas un seul n'eût osé avoir un avis qui eût contrarié le sien. Les chambres assemblées n'avaient ostensiblement qu'une opinion, et c'était la sienne. En un mot, à l'exemple de Louis XIV parlant de l'État, Harlay eût pu dire *le parlement c'est moi* Quel fut, avec ce mélange de laides et de belles qualités, la conduite publique du premier président ? Juste jusqu'au scrupule dans les causes où son intérêt n'était point excité, ce magistrat donna le scandale de l'iniquité la plus consommée, la plus artificieuse, toutes les fois que son ambition, son orgueil ou le soin de sa fortune se trouvèrent en jeu.

Si le président de Harlay eût vécu, je ne sais comment le roi se serait tiré de la double promesse des sceaux faite à ce magistrat et à M. de Pontchartrain, qui les obtint à la mort du chancelier Boucherat, arrivée tout récemment. Il est probable que Harlay l'eût emporté, puisqu'il avait a parole de Mme de Maintenon, et le secrétaire d'Etat eût été forcé de se pénétrer de l'assurance que son maître n'est plus celui de la France.

Malgré tant de décès, auxquels il faut ajouter encore celui de la célèbre et jadis si belle Hortense Mancini, duchesse de Mazarin, morte cette année à Londres, Dieu ne veut pas que la terre se dépeuple tout à fait ; la preuve, c'est qu'il a pris soudain au jeune duc de Bourgogne une grande velléité de coucher chez la duchesse. Après une mûre délibération dans un conseil de matrones tenu chez Mme de Maintenon, sous la présidence de Sa Majesté, il a été décidé que le petit-fils de France passerait avec sa femme de deux nuits l'une. Cette décision ayant été exécutée le même soir, à la grande joie du couple illustre, le roi voulut, après son souper, aller voir les époux dans leur lit. Mais, obéissant cette nuit-là à un autre souverain, ils avaient pris la liberté grande de se renfermer au verrou, et firent la sourde oreille quand le roi de France frappa. Sa Majesté, qui sait apprécier l'emploi du temps, eut la discrétion de ne pas insister.

Depuis lors, le duc de Bourgogne n'a plus voulu entendre parler de l'alternative de possession et de privation qui avait été déterminée par le conseil ; l'honnête Dangeau assure que Son Altesse prend le train de coucher toutes les nuits dans l'appartement de sa femme, et refuse obstinément de faire lit à part.

Le roi de Maroc n'en démordra pas, il veut que la princesse de Conti vienne régner sur ses Marocains ; son ambassadeur fit avant-hier la demande en règle de la main de l'adorable veuve. Bien que cette demande ait paru passablement ridicule à Sa Majesté, elle n'a voulu faire aucune réponse avant d'avoir consulté sa fille, qui a supplié le roi de vouloir bien refuser en son nom ce parti africain. Elle a ajouté plaisamment : « Qu'ayant un tem-
« ple dans les Indes, il ne convenait pas qu'elle redescen-
« dît au rang des puissances mauresques de la terre. »

Je voyais ce matin le marquis de Dangeau parcourir les appartements d'un air très affairé, je lui ai demandé quel soin important lui faisait faire un si rude exercice.
« Le roi, m'a-t-il répondu, a décidé qu'à dater du pro-
« chain voyage de Marly, les courtisans assis dans le salon,
« derrière les paravents qui les séparent des personnages
« de haute distinction, seront dispensés de se lever à l'en-
« trée des princes du sang ; et cela, remarquez-le bien,
« comtesse, et cela quoiqu'on voie la tête de ces courti-
« sans. Jugez, poursuivit Dangeau avec chaleur, jusqu'où
« va la bonté de Sa Majesté... Oh ! nous avons un grand
« roi... Voilà, madame, voilà ce que je ne puis trop me
« hâter d'apprendre à mes amis, et c'est pour cela que je
« cours. »

Depuis l'introduction des rubans appelés *fontanges*, la coiffure des femmes s'est élevée progressivement à une hauteur prodigieuse. Les prédicateurs du haut de la chaire n'ont cessé pendant quinze ou dix-huit ans de tonner contre ces édifices orgueilleux, ils ont attaqué ce colosse, enfant du luxe et de la folie, par toutes les figures de l'art

oratoire : vaine éloquence ! plus ils prêchaient, plus les coiffures montaient. Louis XIV a prononcé un seul mot, et tout est rentré dans l'ordre. Sa Majesté n'a fait ni menaces ni défenses ; elle a dit : *Cela n'est pas beau*, et soudain les superbes pyramides d'atours et de cheveux sont devenues de modestes *rez-de-chaussée*... Une nuit a suffi aux coiffeuses de Paris pour opérer cette grande métamorphose ; maintenant tous les courriers du royaume portent la nouvelle de l'importante réforme que la piété avait vainement tentée sur l'orgueil, et que la critique a si facilement obtenue de la coquetterie.

CHAPITRE XXXV

1700-1701.

La chaumière enchantée. — Le duc de Chartres compositeur de musique. — Le roi paye toutes les dettes de jeu que les princes *doivent faire*. — La *bonne vieille* et le *bonhomme*. — Luxe et passe-temps mondains du père de la Chaise. — L'habit décent. — Terreurs nouvelles de Mme de Montespan. — Chronique funéraire. — Clément XI remplace Innocent XII sur le saint-siège. — Succession d'Espagne ; longues intrigues auxquelles elle donne lieu. — Charles II, roi d'Espagne, fait un testament en faveur du duc d'Anjou. — Ce deuxième fils de *Monseigneur* est proclamé roi d'Espagne. — Anecdotes. — Départ de Sa Majesté Catholique. — Singulier aveu de Mme de Maintenon. — Charles XII, roi de Suède ; son portrait. — Jubilé ; dispute ridicule sur le commencement du siècle. — *Démocrite amoureux* de Regnard. — *Le Capricieux* de J.-B. Rousseau. — Barbezieux ; son portrait ; ses habitudes ; ses capacités ; sa mort. — Le roi s'amuse de la douleur des nombreuses veuves de ce ministre. — Chamillart ministre de la guerre ; origine de son crédit. — Dignité du maréchal de Villeroi. — Les tombeaux de l'Escurial. — Charles II un mois avant sa mort veut visiter les cadavres de sa famille. — Scène horrible. — Infraction de Louis XIV au testament qu'il a accepté — Elle achève d'ameuter l'Europe contre lui. — Dissimulation de quelques puissances ; alliances diverses. — Amusettes de la puissance souveraine. — Frédéric Ier, électeur de Brandebourg, se déclare roi de Prusse. — Mort de *Monsieur*,

frère du roi. — Étrange conduite de la cour à cette occasion. — Encore un mot sur ce prince. — Prérogatives du jeune duc d'Orléans ; sa cour. — Attitude des puissances au moment de la guerre. — Le prince Eugène ; ses précédents ; son portrait. — Le duc de Bavière reçoit des troupes françaises dans les places des Pays-Bas. — Trait de grandeur d'âme de Louis XIV. — *Aréthuse*, opéra ; il n'en reste qu'un bon mot. — *Amasis*, tragédie de la Grange-Chancel. — *Ésope à la cour*, comédie de feu Boursault. — Eugène force en Italie le poste de *Carpi*. — Mariage de Philippe V avec Marie-Louise de Savoie. — L'ombre d'un Jacques III attire des malheurs réels sur la France. — Un mot du métier de courtisan. — Repartie de Mme de Montmorency. — Effets de la reconnaissance de Jacques III. — L'Angleterre, la Hollande et le Danemark signent le traité de coalition. — La princesse des Ursins ; ses aventures ; son portrait. — Manœuvres de Mme des Ursins en Espagne. — Les pantoufles et la robe de chambre de Philippe V. — Les roulettes du lit. — Le duc de Savoie négocie secrètement avec l'Autriche. — Catinat en informe la cour. — Ce maréchal est remplacé. — Compliment du duc de Duras au maréchal de Villeroi.

Le roi s'est vu souvent obligé de punir M. de Charnacé, ancien officier des gardes du corps, qui, après une vie fort dissipée à la cour, s'est retiré dans ses terres où il se livre à d'autres espièglerie, comme usurpations de domaines, enlèvements de jeunes filles et fabrication de fausse monnaie. Sa Majesté trouvant avec quelque raison que ce dernier passe-temps excède les bornes de la gaieté, M. de Charnacé pourrait bien être conduit l'un de ces matins au château de Montauban. Mais voici un tour de ce gentilhomme qui n'est qu'une plaisanterie sans conséquence en comparaison de ses prouesses ordinaires; on en riait beaucoup avant-hier dans les appartements.

Au milieu d'une grande avenue qui conduisait au château de M. de Charnacé en Anjou, se trouvait plantée une petite maison de paysan environnée de son jardin. Il n'était pas d'avantages que le père de Charnacé et lui-même n'eussent offerts au propriétaire de cette bicoque pour le déterminer à la leur vendre, afin de faire disparaître cette désagréable solution de continuité de la magnifique avenue. Le rustre tenait à sa chaumière ; il avait tout refusé.

Deux cents ans plus tôt, le seigneur châtelain eût chassé de chez lui l'obstiné villageois avec quelques dizaines de coups de bâton pour toute forme de procès. Ce moyen paraîtrait aujourd'hui par trop féodal ; mais, comme Charnacé n'était pas homme à lâcher prise, il s'avisa, pour arriver à son but, d'une ruse si plaisante qu'elle eût fait rire les juges les plus sévères, et lui eût obtenu gain de cause par hilarité. Le paysan était tailleur de son métier et célibataire. Charnacé le fait venir un jour au château : « Je suis mandé à la cour pour un emploi d'importance, « lui dit-il ; il me faut une livrée pour mes domestiques, « mais il me la faut promptement. Êtes-vous homme, mon « voisin, à vous en occuper sans relâche, sans bouger d'une « chambre que je vous ferai donner, et où vous serez bien « logé, bien nourri, bien couché ? Le travail terminé, « ajouta notre gentilhomme, vous serez payé à beaux de- « niers comptants ; c'est une affaire d'or que je vous offre : « l'acceptez-vous ? » Le tailleur champêtre n'eut garde de refuser une si bonne aubaine ; il s'établit dans la chambre qu'on lui indique, coupe, taille, rogne, coud, et ne met pas le nez dehors. Tandis qu'il travaille, Charnacé fait lever avec une scrupuleuse exactitude le plan de sa maison, du jardin, des pièces intérieures, même de l'emplacement des meubles, et jusqu'à la position des moindres ustensiles ; tout est indiqué, mesuré, coté. Ces précautions étant prises, on démonte la chaumière, on en transporte les matériaux à quatre portées de mousquet, puis on la fait remonter exactement telle qu'on l'a trouvée, avec le jardin distribué et planté comme il l'était dans l'avenue ; après quoi les meubles sont remis, ainsi que les ustensiles, ligne pour ligne, aux places où ils ont été pris avant la translation. Pendant ce temps des terrassiers aplanissaient et nivelaient le terrain que la maison avait occupé dans l'allée, de sorte qu'il n'y resta pas la moindre trace de son existence. Tous ces changements avaient été si prompts, qu'ils furent terminés avant la besogne du tailleur. Enfin, son travail étant achevé, Charnacé le paye largement, le fait bien souper, et le renvoie à neuf

heures du soir un peu gris et fort content. Le pauvre diable passa toute la nuit à chercher sa chaumière au lieu où il l'avait laissée... Que devint-il lorsqu'il l'aperçut à la pointe du jour à deux cents pas de là ! Le crédule paysan se persuada que les sorciers s'en étaient mêlés, il ne voulait pas rentrer dans cette maison, de peur d'y trouver tous les démons établis, et ce ne fut que le soir qu'il eut par des voisins l'explication du prétendu sortilège... Il voulut plaider, demander justice à l'intendant, au roi lui-même... Juges, administrateur et souverain rirent aux larmes... Le tailleur eut tort [1].

Nos princes du sang, ne faisant plus la guerre, occupent leurs loisirs plus ou moins agréablement... M. le duc de Chartres, qui croit que la qualité de grand seigneur ne dispense pas nécessairement d'avoir de l'instruction et des talents, aime à étudier les sciences et à cultiver les beaux-arts ; on répète en ce moment, chez Mme la princesse de Conti, un *motet* de sa composition. Je ne sais si cette musique sera bonne, mais je parierais d'avance que pour les courtisans tous les accords de Son Altesse Royale seront des *accords parfaits*.

Les passe-temps de la duchesse de Bourgogne, toute jeunette qu'elle est, ne sont pas aussi innocents ; elle a si bien profité de l'exemple de la cour, qu'elle devait, il y a huit jours, douze mille pistoles perdues au jeu et qu'elle ne pouvait payer... A quatorze ans, cela promet ! Ne sachant comment se tirer d'embarras, la princesse confia par écrit sa peine à Mme de Maintenon qui montra la lettre au roi. Ce prince commença par rire de bon cœur des inquiétudes de sa petite-fille, et le lendemain ses dettes de jeu, ainsi que celles de *madame la duchesse*, étaient payées. Monseigneur le duc de Bourgogne ayant appris que le roi trou-

1. Plus tard, le grand Frédéric convoita aussi le moulin d'un meunier de Potsdam ; mais il ne s'en empara point, parce que le paysan rappela au roi qu'il y avait un tribunal à Berlin, et que Sa Majesté savait que sous son règne les juges ne riaient jamais.

vait fort plaisant de payer les dettes des enfants de France, lui révéla directement les siennes, et reçut plus d'argent qu'il n'en demandait. « Mon fils, lui dit Sa Majesté, je « vous sais le meilleur gré du monde de vous être adressé « à moi sans intermédiaire, usez-en toujours de même « avec confiance ; vous pouvez perdre au jeu sans inquié- « tude, l'argent ne vous manquera pas, et pour des gens « comme nous de telles pertes ne sont d'aucune impor- « tance. » Voilà de ces discours après lesquels le commentaire serait superflu.

Mme la princesse de Conti eût mieux fait de perdre cent mille écus que de tenir certain petit propos dont le roi et la marquise ont été profondément blessés. La divinité indienne dînant le mois dernier chez *Monseigneur*, à Meudon, leva son verre et dit : *A la santé de la bonne vieille notre belle-mère !* Le Dauphin, faisant raison à sa sœur, riposta par : *A la santé du bonhomme !* Je l'ai dit cent fois, il n'est point de secret dans les cours ; dès le soir on était informé à Versailles de la double santé. Quelques jours après, *Monseigneur* étant à table chez le roi, Sa Majesté lui envoya d'un ragoût qu'il aimait, et lui dit peu de temps après : « Maintenant vous en avez assez mangé « pour boire... Je porte la santé du *bonhomme*. » Le Dauphin rougit et baissa les yeux sur son assiette. Rentré chez lui, ce prince avertit Mme de Conti, qui, pour conjurer l'orage, fit une visite à Mme de Maintenon. Elle s'excusa de son mieux sur ce qu'elle avait dit, assurait-elle, sans méchanceté. La marquise ne répondit rien ; mais lorsqu'en la quittant Mme de Conti voulut la baiser, elle se retira en disant : *L'on ne baise pas les vieilles...* Les dévots sont rancuniers.

On vit souvent, et l'on voit surtout aujourd'hui, de superbes cardinaux, de riches prélats et d'élégants abbés donner à la cour l'exemple du luxe, de la mode et du goût ; mais jusqu'ici la gent enfroquée des pères confesseurs avait paru exempte de ces habitudes mondaines, et modeste au moins en apparence. Qui eût osé prévoir que le

père de la Chaise afficherait le premier, parmi les hommes pénitents par devoir, un faste égal à celui de nos princes du sang ! Son carrosse est attelé de six chevaux fringants ; ses domestiques portent une livrée ; sa maison de campagne de Charonne est la mieux exposée des environs de Paris ; les jardins en sont admirables, et le confesseur du roi y donne de somptueux repas à ses amis, parmi lesquels se glissent de temps en temps de fort jolies femmes qui ne ressemblent point du tout à des pénitentes. Cette vie, que je ne trouve pas essentiellement différente de celle que mènent nos jeunes seigneurs à *petites maisons*, encourage les âmes faibles à pécher, arrache de profonds gémissements aux dévots, fait sourire les mondains, et ne laisse pas d'inquiéter les jésuites. Le père Thyrsus Gonzalès, général de l'ordre, a fait faire de secrètes représentations au père de la Chaise ; il a répondu qu'il n'y avait point de puissance sans éclat, et qu'il savait bien ce qu'il faisait... On ne saurait, en tout cas, mieux concilier la religion et le plaisir.

Le curé de Versailles aurait-il été guidé par le même principe dans la circonstance que je vais noter ? Lundi matin, à la messe, Mme la duchesse de Bourgogne devait tenir un enfant avec *Monseigneur ;* mais, au moment de procéder à la cérémonie, l'officiant ne trouva pas que la marraine, qui avait une robe de chasse, se présentât à l'église en *habit décent*, et le baptême fut remis. Or, veut-on savoir ce qu'on appelle à la cour l'*habit décent ?* Il consiste à se montrer avec la gorge et les épaules entièrement découvertes, la chute des reins bien marquée, les bras nus jusqu'au coude, et un pied de rouge sur le visage. L'habit de chasse cache toutes ces nudités, et les dames le portent sans rouge... Cependant le curé appelle ce costume *indécent*... Il n'y a que manière de s'entendre sur les mots.

1. Elle était sur l'emplacement où se trouve maintenant le cimetière dit *le Père la Chaise*, elle n'a été abattue qu'il y a quelques années, et la chapelle est bâtie sur ses fondements.

Ah ! que M. le curé de Versailles n'est-il témoin des craintes, des terreurs qui tourmentent la vieillesse de Mme de Montespan, pour s'être montrée en *habit plus que décent* aux yeux de notre grand roi et lui avoir inspiré des désirs qu'elle a malheureusement partagés ! On ne saurait s'imaginer combien l'idée du châtiment fait redouter la mort à cette pécheresse repentante. Elle ne peut supporter la nuit, image présumée des ténèbres d'un autre monde ; cent bougies brûlent dans sa chambre dès que l'obscurité est venue; elle fait tenir les rideaux de son lit constamment ouverts ; et comme des rêves sinistres la réveillent à chaque instant en sursaut, elle ne reste jamais seule. Des femmes qui veillent autour de son lit attendent le jour en jouant ou en mangeant. Une seule minute de solitude nocturne ferait croire à Mme de Montespan qu'elle est déjà dans la tombe.

La mort de le Nôtre, architecte créateur des jardins de Versailles, détache une feuille de plus des lauriers qui parent le front de notre belle France ; ainsi s'évanouissent, célébrité par célébrité, toutes les illustrations d'un règne que nous vîmes s'élever jusqu'au faîte des grandeurs, et que nous verrons peut-être décroître jusqu'à la plus déplorable humilité. Telle est la destinée des nations ; Sparte, Athènes et Rome l'ont subie.

Innocent XII, qui mourut le 27 septembre, eut la double gloire d'être un souverain aimé de son peuple et un pontife estimé de toutes les nations ; destinée rare pour les papes, parce qu'elle ne peut être que la conséquence d'une conduite modérée, incompatible avec leur mission comme chefs de l'Église hors laquelle il n'est point de salut. Je ne vois qu'une tache sur la vie d'Innocent XII, c'est la condamnation de Fénelon : il appartenait à ce digne vicaire de Jésus-Christ de se montrer plus indulgent pour les erreurs d'une âme honnête, et moins accessible à l'irascible jalousie de Bossuet.

Le cardinal Albani est appelé à gouverner le monde chrétien. Il a été exalté sous le nom de Clément XI. Ce pape offre le singulier mais non pas le premier exemple

d'un souverain pontife qui ne fut sacré évêque qu'après s'être assis sur le saint-siège ; c'est se trouver bien peu en fonds de sainteté pour régner sur toutes les puissances apostoliques de la terre.

La postérité des rois est peut-être la plus solide garantie du repos des peuples. Que de brigues, que d'intrigues, que de guerres préparées pour la succession de ce faible Charles II, qui ne sut ni régner sur l'Espagne, ni donner un héritier à la monarchie ! Esquissons rapidement le tableau des agitations intérieures et extérieures dont ce souverain moribond fut témoin et victime pendant quatre ans. Je dis qu'il en fut victime, et ce mot est juste, car, lui montrant du doigt sa tombe entr'ouverte, ses confesseurs, ses confidents, des agents subtils de diverses puissances et jusqu'à sa propre femme ne cessèrent d'assiéger son esprit des prévisions de sa fin prochaine, et de lui ouvrir une lente et laborieuse agonie en lui parlant à toute heure du legs de ses dépouilles. Deux maisons souveraines y prétendaient au même titre, celle de France et celle d'Autriche, Louis XIV et Léopold descendant à un égal degré de Philippe III, par les femmes que l'Espagne envoya sur les trônes de Vienne et de Paris. Mais, outre que Louis XIII avait épousé la fille aînée de ce monarque espagnol et que Ferdinand III ne s'était uni qu'à la cadette, Louis XIV lui-même ayant obtenu la main de Marie-Thérèse, fille aînée de Philippe IV, tandis que Léopold n'avait épousé que Marguerite-Thérèse, sa fille cadette, les droits de la branche aînée sur l'Espagne s'étaient trouvés continués dans la maison de Bourbon ; ils furent encore renforcés dans la génération suivante, car du mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse naquit un héritier mâle, *Monseigneur;* tandis que de l'union de Léopold avec Marguerite-Thérèse il ne résulta qu'une princesse, Marie-Antoinette-Josèphe, qui épousa Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière. Il paraissait donc évident, d'après cette descendance, que la succession au trône d'Espagne devait appartenir aux enfants ou petits-enfants mâles de

Louis XIV plutôt qu'à la branche autrichienne, dont l'hérédité légale se trouvait interrompue par une princesse. Mais ces droits si clairement établis, Louis XIII et Louis XIV y avaient renoncé solennellement aux époques de leurs mariages, déterminés en 1615 et en 1660 par des circonstances impérieuses dont l'Espagne avait profité dans le but de favoriser l'Autriche vers laquelle se tournaient dès lors toutes ses affections. Ces renonciations devaient donc interdire à la France toute démarche directe pour recueillir l'héritage de Charles II; aussi le cabinet de Versailles n'en fit-il aucune dans le temps où la politique autrichienne s'agitait en tous sens à la cour de Madrid. Louis XIV envisageait cependant avec un dépit cuisant cette belle monarchie espagnole, agrandie d'une partie de l'Inde et rendue opulente par l'or d'un autre hémisphère, prête à passer dans les mains de Léopold. Le grand roi calculait avec amertume les suites de cet accroissement immense des possessions déjà si vastes de l'empereur : il voyait pour jamais échapper de ses mains cette suprématie européenne dont l'idée caressait si délicieusement son imagination : peut-être allait-il entendre retentir à son oreille affligée le nom de *Léopold le Grand !*

Pendant que l'empereur se félicitait ouvertement et que le roi s'affligeait en secret de la direction probable des dispositions testamentaires de Charles II, ce prince trompait et les espérances de Léopold et les craintes de Louis XIV en faisant le prince Joseph-Ferdinand-Léopold, fils de l'électeur de Bavière, l'héritier de la vaste monarchie espagnole. Personne, à coup sûr, ne s'attendait à cette déviation d'une si riche succession au détriment de l'empereur et des archiducs ses fils ; mais ce qu'on devait encore moins prévoir, c'est que le testament qui renfermait cette étrange donation fût dicté au roi par sa mère, fille de l'empereur Ferdinand III, princesse qui déshéritait ainsi la race d'où elle sortait en faveur d'un prince bavarois âgé de quatre ans. Cependant Charles II ayant perdu sa mère, tomba sous une autre influence non moins impérieuse, non moins singulière : ce malheureux monarque, qui n'était plus

qu'une ombre couronnée obéissant au moindre souffle des volontés environnantes, fut dominé par Marie-Anne de Bavière, sa femme ; et cette princesse, par un renversement de principes dont la reine mère avait donné l'exemple, était aussi attachée à la maison d'Autriche qu'éloignée de la maison bavaroise, quoiqu'elle ne fût que belle-sœur de Léopold. Elle se hâta de faire déshériter son jeune parent ; le testament qui lui donnait la couronne fut déchiré, et le roi promit à sa femme d'appeler un fils de l'empereur au trône d'Espagne.

Les choses étaient en cet état à la paix de Ryswick, qui, en rendant le repos à l'Europe, appela l'attention de tous les souverains vers cette Espagne dont la possession pouvait d'un moment à l'autre rompre l'équilibre des puissances et donner au monde un maître impérieux. Il faut dire ici que le premier testament de Charles II, signé en 1696 et déchiré plus tard, avait été fait et détruit dans le silence du cabinet de l'Escurial ; qu'on ne pouvait s'arrêter à aucune idée fixe quant aux intentions du monarque mourant, sur lesquelles il ne se répandait que des bruits vagues, contradictoires, confus ; et que, d'après les présomptions les mieux fondées, on devait s'attendre à voir la couronne de Charles II passer sur une tête autrichienne. Or c'était là précisément le motif le plus sérieux de l'inquiétude des États étrangers ; l'Angleterre et la Hollande surtout craignaient de voir détruire cette balance européenne dont la rupture pouvait remettre leurs destinées en question soit sur l'ancien continent, soit dans les colonies. Louis XIV, déjà bien descendu du haut degré de puissance où la fortune des armes l'avait élevé, nourrissait de semblables craintes, en même temps que le dépit de voir remettre en d'autres mains que celles de sa famille un sceptre qu'il ne pouvait demander après y avoir jadis renoncé. Au milieu de ces diverses appréhensions, aucun des souverains inquiets n'avait cependant travaillé à prévenir ce que tous redoutaient ; et du vivant de Charles II, il semblait en effet difficile de faire aucune tentative qui eût pour objet la disposition de son héritage. Une tête

française, on ne sait point encore laquelle, enfanta pourtant le projet de démembrer le trône d'Espagne, sur lequel languissait encore le fils de Philippe IV. Quel que soit l'auteur de ce plan audacieux [1], il fut proposé secrètement à Guillaume III par le marquis de Torcy ; le souverain de la Grande-Bretagne l'adopta avec empressement, et dès l'année 1696 la France, l'Angleterre et la Hollande partagèrent à la Haye la monarchie espagnole qui n'était point vacante. Dans ce partage anticipé, le jeune prince bavarois, que Charles avait alors, mais sans qu'on le sût, fait son unique héritier, obtenait l'Espagne et les Indes occidentales ; le Dauphin de France avait Naples, la Sicile, et quelques autres possessions ; l'archiduc Charles, second fils de l'empereur, était pouvu du Milanais ; et l'on ne donnait rien à Joseph, fils aîné de Léopold, que rendrait assez puissant déjà la succession de l'Empire. Par le traité, Louis XIV et *Monseigneur* renouvelaient la promesse de renoncer à l'héritage entier des États espagnols ; l'un et l'autre signèrent séparément cette renonciation.

La colère qu'éprouva Charles II en apprenant les conventions de la Haye faillit éteindre le souffle de vie qui lui restait ; il se hâta de dicter un nouveau testament, non en faveur de Léopold ou de ses fils, qui devaient pourtant mériter la préférence, puisqu'ils n'avaient point participé à la rédaction du traité ; le roi revint à ses premières affections, et signa pour la seconde fois l'abandon de toute la monarchie au prince de Bavière. Vaine disposition, cet enfant mourut peu de temps après à Bruxelles. Sans émettre aucune opinion sur cette mort si prompte, si favorable à l'exécution du partage de la Haye, ou à l'ambition particulière de la maison d'Autriche, disons que cet événement donna lieu à quelques modifications dans le partage anticipé : la part d'héritage de l'archiduc Charles fut celle précédemment assignée au partageant décédé ; le Milanais

1. On croit que le marquis de Torcy en fut l'auteur.

devint le patrimoine du duc de Lorraine, et cette province fut, en idée, réunie définitivement à la France.

Ce second partage causa au roi moribond une douleur plus vive encore que la première fois ; quant à la reine, elle brisa, lorsqu'elle apprit cette nouvelle, tous les meubles de son appartement, et en fit voler les débris à la tête de ceux qui l'entouraient... Au milieu de ces transports de fureur, il fallait cependant songer au successeur d'un prince qui n'avait plus qu'un souffle d'existence; la reine obtint encore une promesse du roi en faveur de l'archiduc Charles, et l'on écrivit sur l'heure à Léopold d'envoyer son fils à Madrid, à la tête de dix mille hommes, pour soutenir au besoin ses droits. L'archiduc ne vint point en Espagne, parce qu'il ne pouvait y venir avec des troupes dont les puissances n'eussent pas souffert la marche, et l'empereur refusa d'exposer son fils seul dans une cour où régnaient l'intrigue et la division. Ce refus mécontenta Charles II ; les agents politiques des deux nations s'aigrirent, se disputèrent ; on sut en Espagne que le prince appelé à y régner méprisait les Espagnols... La bonne intelligence se rompit ; les ambassadeurs furent rappelés respectivement. Ce fut l'instant que choisit le marquis d'Harcourt, notre ministre à Madrid, pour se faire des partisans près de Charles II par sa magnificence, sa générosité et ses adroites insinuations. En même temps que ce négociateur habile gagnait du terrain à la cour, ses largesses lui gagnaient les esprits à Madrid : peu à peu il parvint à dissiper l'aversion des Espagnols pour les Français. Lorsqu'il eut ainsi préparé les voies, d'Harcourt remit doucement sur le tapis les droits de la France, sans toutefois aller jusqu'à émettre des prétentions. Dans un moment où les Maures assiégeaient Ceuta, l'insinuant ambassadeur alla jusqu'à offrir des vaisseaux. Enfin les choses allaient au mieux pour Louis XIV, sans qu'il eût paru sortir en rien du traité de la Haye, lorsque Léopold, s'étant ravisé, envoya un nouvel ambassadeur à Madrid. L'arrivée de ce ministre, qui ne tarda pas de s'entendre avec la reine, détermina, dans les intentions versatiles du roi, une nouvelle rechute autri-

chienne ; Louis XIV, indigné de tant de faiblesse, rappela M. d'Harcourt.

On vit alors ce que l'on était loin de prévoir (car tout, dans cette longue suite d'intrigues, était étrange et devait être imprévu), on vit les Espagnols eux-mêmes, les membres du conseil particulièrement, presser le mourant de choisir un prince français pour son héritier. « Sire, lui « dirent-ils, le premier devoir de Votre Majesté est de « sauver la monarchie en prévenant son démembrement « projeté. Que pouvez-vous attendre, dans cette urgente « nécessité, de Léopold, dont les États sont séparés des « vôtres par cette puissante France qu'il n'a pu vaincre « avec l'aide du reste de l'Europe? L'intérêt de vos sujets, « sire, comme celui de votre gloire, est que vous appeliez « à la succession du trône qu'il plaira, nous l'espérons, à « Dieu de vous conserver longtemps encore, un des « enfants de Louis XIV ; car lui seul est en état de mainte- « nir la couronne sur la tête de votre successeur, et vous « romprez ainsi l'indigne pacte de la Haye. » Charles II se rangea sur-le-champ à cet avis, le plus sage en effet de tous ceux qui avaient été émis devant lui. Il voulut pourtant consulter le pape Innocent XII encore vivant ; Sa Sainteté répondit : « Que les lois d'Espagne et le bien de « la chrétienté exigeaient qu'il donnât la préférence à la « maison de France. » Charles n'hésita plus ; il fit, le 2 octobre de la présente année, à l'insu de la reine, un troisième testament, qui appelait au trône d'Espagne le *duc d'Anjou*, second fils du Dauphin de France. Ce prince mourut un mois après avoir signé ce dernier acte de souveraineté.

Dès qu'il eut connaissance de ces dispositions, Louis XIV réunit son conseil pour délibérer sur l'acceptation du testament de Charles II ; la majorité des membres, dans l'intérêt de la France, voulait qu'on s'en tînt au traité de la Haye, dont l'exécution devait éviter une guerre que nous ne sommes point en état de soutenir avec avantage. Le chancelier de Pontchartrain et le duc de Beauvilliers opinèrent vivement pour cette détermination ; mais ils avaient

un rude adversaire dans cet amour de puissance et de grandeur qui domina toujours Louis XIV : ce sentiment ne faisait que sommeiller dans le cœur du roi au moment de la paix de Ryswick; il venait de se réveiller plus ambitieux que jamais... Le testament fut accepté. Bientôt les puissances apprirent cette violation du partage signé ; elles s'en indignèrent, et coururent aux armes.

Le testament de Charles II portait qu'au défaut de Philippe de France, duc d'Anjou, le trône d'Espagne serait au duc de Berry, troisième fils du Dauphin, et, au défaut de ce dernier, à l'archiduc Charles, sous la réserve, pour les deux premiers, de ne pouvoir réunir les couronnes de France et d'Espagne, et à la condition, pour le dernier, de renoncer à tout droit sur l'empire, s'il devenait, dans les termes du testament, héritier de la monarchie espagnole. Enfin si, par un concours quelconqne de causes, aucun de ces trois princes ne pouvait recueillir l'héritage de Charles II, il était dévolu au duc de Savoie, sans aucune clause conditionnelle.Le duc d'Orléans,frère de Louis XIV, qui n'a point été nommé dans les dispositions testamentaires du feu roi, se dispose, dit-on, à protester contre cet oubli ; c'est un ridicule de plus à joindre à la liste de ce prince.

Louis XIV déclara, le 16 novembre, à l'ambassadeur d'Espagne, l'acceptation, au nom de son petit-fils, de la succession de *toute* la monarchie espagnole, et Philippe V fut proclamé à Madrid le 24 du même mois.

Cependant le duc d'Anjou, toute Majesté qu'il est, ne reçut pas très majestueusement la nouvelle de son intronisation ; il se mit à sauter dans le cabinet du roi comme un jeune cerf, sans trop s'inquiéter si les courtisans trouveraient cette gaieté expansive conforme à sa nouvelle dignité. Pour un monarque de dix-sept ans, un sceptre n'est qu'un jouet de plus. « Me voilà roi d'Espagne, dit-il « ensuite, mon frère de Bourgogne sera roi de France, il « n'y a que toi, mon pauvre Berry, qui ne seras rien. — « J'aurai moins d'embarras et plus de plaisir que vous,

« répondit le jeune frère de Philippe, j'aurai droit de « chasse en France et en Espagne... Je courrai le loup « depuis Versailles jusqu'à Madrid. » On ne se forme pas à l'état de roi aussi vite qu'on peut en être pourvu : Sa Majesté Catholique, déjà lasse de représentation le soir de sa reconnaissance, demanda, comme un écolier, au roi son grand-père, la permission d'aller chez la duchesse de Bourgogne jouer à de petits jeux et danser aux chansons. Le lendemain, Philippe V, passant dans le parc de Versailles à côté d'une escarpolette s'élança dessus, et se balança à la barbe de cinq ou six grands d'Espagne qui l'accompagnaient, et qui furent contraints d'accepter cet exercice à titre de délassement royal. Quelques jours après les cérémonies, la cour étant à Marly, où se trouvaient le roi d'Angleterre, le roi d'Espagne et le prince de Conti, élu roi de Pologne, Louis XIV dit à *madame la duchesse* de venir le soir au jeu. « Il n'y a pas sûreté, sire, à jouer « au brelan chez Votre Majesté, répondit la princesse, on « y trouve toujours trois rois et *un de retour*. »

Enfin Sa Majesté Catholique partit de Versailles le 4 décembre pour se rendre dans ses Etats; le roi et tous le princes et princesses l'accompagnèrent jusqu'à Sceaux Mme de Maintenon était aussi de ce petit voyage de conduite. « Je n'oublierai de ma vie, écrivait-elle dernièrement « à M de Richelieu, la scène où nos princes firent *reten-* « *tir* une tendresse si touchante les uns pour les autres... « *Je n'aurais jamais cru qu'on pût être prince et sensi-* « *ble*... » Voilà qui ne prouve pas en faveur de l'expérience que la marquise avait faite de la sensibilité souveraine.

Tandis que Philippe V, âgé de dix-sept ans, se grandit de tout son pouvoir pour atteindre à la hauteur du trône, un roi du Nord, *Charles XII*, qui ne compte pas une année de plus, vient de triompher de trois souverains ligués contre lui : Frédéric, roi de Danemark, Auguste, roi de Pologne, et Pierre II, czar de Russie, auquel sa nation a déjà décerné le surnom mérité de *Grand*. Charles XII défendait ses États d'une injuste usurpation, le

Dieu des armées a béni ses armes ; puisse-t-il n'en jamais abuser !

Ce prince, modèle des héros à l'âge où les autres hommes sortent à peine de l'enfance, est d'une simplicité, d'une frugalité toutes spartiates ; les voluptés n'ont pas la moindre prise sur lui. Un habit brun, boutonné du haut en bas, un chapeau sans plumes, un large ceinturon de buffle agrafé sur son habit pour soutenir une épée à poignée de fer, et d'épaisses bottines armées d'éperons du même métal, voilà le costume de Charles XII depuis qu'il est entré en campagne ; on ne lui en a pas vu d'autre. Son repas se réduit souvent à du pain grossier, il ne boit point de vin ; et quelquefois, s'enveloppant de son manteau, il s'étend sur la terre glacée pour se livrer à un court sommeil. Mais sous les plus simples dehors, Charles laisse reconnaître à l'instant le grand roi : ses traits animés, son œil fier et terrible, son front noble et découvert, la pose majestueuse de son corps, dont les formes se sont fortement prononcées par suite des exercices violents, tout caractérise dans ce personnage extraordinaire l'homme fait pour commander. On dirait le dieu Mars revêtu de la casaque d'un soldat. Tel est du moins le portrait que l'ambassadeur de Suède m'a fait du roi son maître, portrait que le pinceau et le burin de nos artistes ont déjà confirmé. Je parlerai plus tard de Pierre le Grand.

Nous terminons le siècle par un jubilé... Il faudra qu'il soit bien austère, bien fervent, bien sincère, pour nous mériter le pardon de toutes les actions peccantes dont la période centenaire fut le témoin. Nous ajouterons en tout cas au bagage des ridicules la niaise dispute qui vient de s'élever parmi les *savants* pour savoir si le nouveau siècle doit commencer à 1700 ou à 1701 ; il serait plaisant que l'Académie des sciences décidât que, de par l'autorité de ses lumières, les siècles n'auront plus à l'avenir que quatre-vingt-dix-neuf ans !

Molière, dans son *Amphitryon*, a fait chausser le grave cothurne à la comédie ; sa muse spirituelle n'a pas craint

de se reporter aux temps héroïques de la Grèce primitive, pour faire rire les Parisiens aux dépens de héros taillés sur le patron d'Homère. L'époux d'Alcmène a paru tout aussi plaisant qu'un fermier de l'île Saint-Louis trahi par sa galante moitié, et les saillies délicieuses de Sosie n'ont pas moins amusé que celles de Scapin. Mais ce n'est pas chose aisée que de plier tous les sujets aux allures de Thalie : Regnard, en nous donnant *Démocrite amoureux*, pièce qui fut jouée avec peu de succès l'année dernière, ne nous a fait entendre qu'un dialogue agréable qui ne saurait suffire pour couvrir les défauts d'un sujet vide d'action, et d'où ne ressort pas l'ombre d'un caractère. L'auteur a cru que le philosophe d'Abdère, qui, au rapport des historiens, riait sans cesse des folies humaines, serait à la scène un personnage fort gai : c'était une grande erreur : Démocrite riait, mais de ce rire sardonique, âcre, mordant que l'on croit voir jaillir des pages de Boileau, et ce rire-là n'a rien de communicatif. L'ouvrage de Regnard a paru froid : c'est une thèse de philosophie qu'on trouverait enjouée dans une chaire, où l'enjouement naît des paroles ; elle a fait bâiller au théâtre, où le comique doit surtout ressortir des situations. La reconnaissance de *Strabon* et de *Cléanthis*, admirablement représentée par Mlle Beauval et la Thorillière, a seule déridé le public : sans cet épisode c'en était fait du *Démocrite* de M. Regnard, et ce philosophe, malgré ses riantes habitudes, serait mort fort tristement.

M. Rousseau a beau faire, il n'est pas né pour le genre comique ; son *Capricieux*, qu'on a été voir par caprice à la fin de 1700, n'aura que la durée éphémère des goûts du héros mis en scène dans cette longue suite de vers agréablement tournés. Faites des *odes*, monsieur Rousseau, faites aussi des *épigrammes*, cela convient au caractère de votre talent ; mais laissez faire des comédies à Regnard, à Dufresny, même à Dancourt, quoique je n'aie pas encore trouvé une pièce de ce dernier auteur qui mérite d'être louée franchement.

Le marquis de Barbezieux, fils de Louvois, et qui l'avait

remplacé au ministère de la guerre, mourut le 5 janvier des suites d'une vie débauchée qu'il voulut concilier avec l'activité de sa carrière politique. Barbezieux était fort bel homme : sa figure avait de la régularité ; son air était noble, et ses manières ne manquaient ni d'élégance, ni de grâce, quoiqu'il eût dans le caractère toute la rudesse, toute la brutalité de son père. Altier, impérieux, absolu, ce ministre ne montrait d'égards à personne ; il fallait que l'âge et le rang se prêtassent, bon gré, mal gré, à l'âpreté de son humeur, souvent même à ses caprices. Il arrivait fréquemment à Barbezieux de faire attendre une audience à des personnes de la cour pendant qu'il jouait avec ses chiens dans son cabinet ; et si, après une longue attente de la part de ces clients, le secrétaire d'État se rappelait tout à coup un rendez-vous galant, il s'éclipsait par une porte de derrière en riant du tour qu'il jouait aux gentilshommes ou aux dames faisant le pied de grue dans ses salons. Louis XIV lui-même devait supporter les licences de Barbezieux ; quand ce ministre avait une partie à faire, ou s'il se trouvait ivre après l'avoir faite, il écrivait sans façon au roi qu'il avait la fièvre et ne pouvait se rendre au conseil... Il fallait remettre les affaires.

Mais Barbezieux possédait toutes les qualités d'un grand ministre ; son esprit était supérieur à celui de Louvois : il déployait beaucoup d'activité, de justesse et de précision ; il travaillait avec une merveilleuse facilité et semblait se jouer de toutes les difficultés. Personne ne fit un rapport au conseil avec plus d'éloquence, d'ordre, de clarté.

Cependant le roi regrette peu ce ministre, dont il eut souvent à se louer. Barbezieux avait à la cour une foule de maîtresses auxquelles sa mort fit pleurer, si ce n'est une vive tendresse, dont il était incapable, du moins certaines qualités fort solides, dit-on, que le fils de Louvois avait héritées de lui. Sa Majesté, qui se montre peu touchée des peines de l'amour depuis qu'elle n'est plus sensible à ses plaisirs, a trouvé plaisant de faire diversion à la douleur des nombreuses veuves de Barbezieux. Comme il mourut la veille des Rois, Louis XIV les invita toutes à

venir tirer le gâteau le soir même à Marly ; aucune n'y manqua : à la cour il faut obéir avant tout. Mais ces dames, malgré le soin qu'elles mettaient à dissimuler, laissaient soupçonner qu'elles avaient le cœur gros, et leurs yeux rouges attestaient une effusion de pleurs que l'étiquette seule pouvait arrêter. « Ça, mesdames, dit le roi en « dépit de la charité, amusons-nous et crions : Le roi « boit ! » Puis il se mit à frapper sur son assiette avec une cuiller, absolument comme au cabaret, en exprimant du regard qu'il voulait qu'on imitât ce joyeux passe-temps. Et les dames de se conformer au cliquetis modèle du souverain, avec un air mélangé de tristesse et de gaieté qui fit beaucoup rire ce prince ; il riait encore en se couchant, et dit aux gentilshommes présents qu'il était enchanté d'avoir un peu tourmenté ces beautés pécheresses... Il y a vingt ans ce n'était pas de tourmenter mon sexe que le roi était *enchanté*... Voilà bien les hommes : toujours prêts à se venger par des malices de la défaillance de leur pouvoir.

M. de Chamillart, dont je n'ai pas signalé l'arrivée au contrôle général en 1699, parce qu'il importait peu de savoir qu'il se chargeait de la gestion d'un trésor vide, M. de Chamillart remplace, par cumul, Barbezieux au ministère de la guerre. Ce ministre, dont l'habileté aux jeux d'échecs et de billard fit la fortune politique, est un homme d'une rare probité ; mais cette vertu ne peut suffire quand toute l'Europe se prépare à la guerre. Or personne n'est moins propre que M. de Chamillart à former tout à la fois un système de finances rassurant et des armées imposantes... Il est vrai que, depuis la mort de Colbert et de Louvois, Louis XIV dit souvent : *Moi... moi, dis-je, et... ce n'est* pourtant *pas assez.*

Chamillart était conseiller au parlement lorsque sa haute réputation comme joueur de billard le fit appeler à la cour. Il avait été jusqu'alors magistrat appliqué ; mais, devenu courtisan, les devoirs de sa charge l'occupèrent moins que les plaisirs du roi ; et un jour, à défaut d'aptitude dans l'examen des pièces d'un procès où il avait été rapporteur, Chamillart fit succomber la partie qui devait triom-

pher ; elle le lui fit remarquer après l'arrêt, en lui montrant une pièce décisive qu'il avait omis de mentionner : « Vous avez raison, répondit-il, et vos intérêts ne doivent « pas souffrir de mon étourderie. Attendez-moi demain à « neuf heures. » Le lendemain, ce conseiller consciencieux porta au plaideur vingt mille livres, somme dont il s'était agi dans l'affaire jugée, et que Chamillart avait eu beaucoup de peine à se procurer. Ce trait méritait une récompense ; mais la charge de conseiller d'État suffisait. Je ne dois pas oublier un mot qui caractérise bien le maréchal de Villeroi, et qu'il prononça hautement à *l'Œil-de-bœuf* lorsque Chamillart arriva au ministère de la guerre : « Messieurs, dit ce courtisan renforcé, je reçois celui-là « comme un autre ; il faut tenir le pot de chambre aux « ministres tant qu'ils sont en place, et le leur verser sur « la tête quand ils n'y sont plus. Pour moi, quelque mi- « nistre qui arrive, je déclare à l'avance que je suis son « serviteur, son ami, et même un peu son parent. » Parlez-moi d'une dignité comme celle-là : que faut-il de plus pour honorer un maréchal de France ?

Hier, l'ambassadeur d'Espagne a lu dans le salon de Mme la duchesse de Montmorency une lettre de Madrid contenant un récit qui a fait frémir tous les auditeurs ; j'ai prié Son Excellence de me permettre d'en prendre copie, et je la consigne sur ces feuillets.

Un mois avant sa mort, Charles II eut la sombre fantaisie de revoir les dépouilles mortelles de son père, de sa mère et de Marie-Louise d'Orléans sa première femme. Vainement les médecins représentèrent-ils à ce prince que la faiblesse actuelle de sa constitution ne lui permettait guère un si lugubre spectacle, et que l'émotion qu'il produirait en lui pourrait devenir funeste. Rien ne put changer la détermination du roi ; les tombes des trois personnages illustres, déposées dans les souterrains de l'Escurial, furent découvertes ; Charles, appuyé sur le bras du cardinal Portocarrero, soutenu par le comte de Monterey et suivi de son confesseur, s'achemina lentement vers cette

demeure de la mort, où s'évanouirent successivement les grandeurs théâtrales de tant de rois. Charles suivit longtemps le chemin qui, par une pente presque insensible, conduit, sous une longue suite de voûtes, aux tombeaux des princes de la maison d'Espagne ; ses jambes, affaiblies par une maladie de quatre ans, tremblaient en supportant le corps grêle qui les surmontait ; une secrète terreur s'emparait d'ailleurs de l'esprit du roi à mesure qu'il s'approchait des lieux redoutables qu'il avait voulu visiter. Enfin il y arriva. Vingt lampes de vermeil, allumées au-dessus d'une longue file de sépulcres, couvraient de leurs lumières les figures de marbre couchées ou agenouillées sur les tombeaux, et en faisaient jaillir un reflet blanchâtre à travers lequel l'imagination trompée prêtait le mouvement à ces froides effigies. Une odeur nauséabonde, reste de cette putréfaction que l'art peut déguiser, mais non prévenir, s'exhalait des trois cercueils découverts, comme pour attester que les grands s'anéantissent au sein des misères, et sont, à l'égal des autres humains, des objets d'horreur et de dégoût.

Charles, l'œil égaré, le front humide, la voix éteinte, s'arrêta devant une tombe que son confesseur lui désignait du doigt.

— Sire, vous avez voulu revoir Philippe IV, dit gravement le moine... le voilà.

— Salut, ô mon père ! s'écria alors le roi en se penchant sur le cadavre desséché... Puisse votre âme jouir du repos que je remarque sur vos traits !... Peut-être, mon père, ai-je irrité votre ombre par un legs inconsidéré des Etats que je tins de vous... Parlez, Philippe IV, êtes-vous satisfait de moi ?

— Arrêtez, Charles, s'écria à son tour le confesseur d'une voix qui fit retentir au loin les voûtes sonores, n'interrogez pas la tombe... le silence est son partage... elle ne parle qu'aux yeux ; son éloquence, c'est le spectacle d'anéantissement qu'elle offre aux vanités... Il est devant vous, profitez-en et priez.

— Je me soumets... répondit le roi ; puis, après avoir

baisé les restes de son père, il reprit...: Conduisez-moi vers ma mère.

— Ici, sous cet arceau, reprit le moine, c'est là qu'elle dort.

— O ciel ! dit Charles avec un effroi qui décomposa ses traits, que de colère est restée empreinte sur ce visage ! Ces orbites vides me semblent encore armées des yeux où la fureur étincela quand vous apprîtes que j'allais donner l'Espagne à votre maison, devenue votre ennemie... Princesse, pardonnez-moi, je vous avais obéi... Mais le prince de Bavière est avec vous dans la nuit éternelle... Adieu, ma mère, apaisez-vous... Et l'infortuné prince fit résonner un baiser sur la joue décharnée du squelette.

— Voilà donc, continua le roi en s'approchant du sarcophage de Marie-Louise d'Orléans, voilà ce que la destruction a laissé des charmes qui enivrèrent mes sens... Puis, se retournant avec un mouvement convulsif, Charles s'écria : Qui a parlé de poison ?

— Personne assurément, répondit le cardinal Portocarrero en essayant de calmer l'agitation du monarque. Sire, au nom de Dieu, ajouta-t il, quittons ces lieux, retournons au palais.

— Non, non, poursuivit Charles de plus en plus troublé... J'ai bien entendu... Un reproche terrible est sorti du cercueil de ma femme..Elle a raison, j'aurais dû punir les assassins... Je les ai connus...

— De grâce, ô mon roi ! répéta le cardinal, suivez-moi... sortons.

— Laissez-moi, laissez-moi, répliqua le prince, dont les cheveux se hérissaient... Je veux dire encore à Marie-Louise que je l'adorais... que je l'ai pleurée... Mes pleurs coulent ici pour elle... ils vont mouiller ses os... et...

— C'est trop de souvenirs mondains, interrompit le confesseur. Roi d'Espagne et des Indes, éloignez-vous ; les pensées du péché ne doivent pas souiller ces demeures... A ces mots le moine saisit le bras de son pénitent pour l'entraîner.

— Fermez bien vite la tombe de ma mère, reprit Char-

les... je ne veux plus la voir... Marie-Louise... La haine... le poison, ah ! fermez la tombe de ma mère... En prononçant ces paroles sinistres, Sa Majesté, épuisée par la maladie, la fatigue et les déchirantes émotions, tomba sans connaissance sur un tombeau vide qui l'avait fait trébucher,

— C'est le sien, dit froidement l'impitoyable confesseur ; je ne sais en vérité si ce qui lui reste de vie vaut la peine de l'en tirer... Mourant au milieu de ce saint pèlerinage, son âme s'envolerait plus pure.

— Mon père, dit le cardinal avec feu, vous dépassez les bornes de votre mission.

— Elle ne m'assujettit point en tout cas à votre censure, répondit le moine... Mais vous, monsieur, songez que j'appartiens à un tribunal qui sait humilier le superbe et le punir.

Le prince de l'Église ne répliqua rien à cette menace d'un inquisiteur ; il se borna à ordonner qu'on emportât le roi, toujours privé de connaissance. On remonta la pente voûtée des souterrains de l'Escurial ; le jour reparut aux yeux des tristes pèlerins, et le peuple étonné vit sortir des tombeaux de la race royale un cortège lugubre qu'il eût vu avec moins de surprise y entrer. Trente jours après cet événement, Charles II fut étendu pour jamais dans la tombe qu'il semblait avoir essayée le mois précédent.

Le roi donna, le 3 février, des lettres patentes par lesquelles il conserve au roi d'Espagne et à ses enfants mâles le droit de succéder à la couronne de France. Ainsi Louis XIV, après s'être affranchi des renonciations de 1615 et de 1660, après avoir violé celles renouvelées par lui et son fils à la Haye, enfreint le testament même de Charles II, dont il a accepté le bénéfice. Cependant l'Angleterre et la Hollande ont reconnu Philippe V ; la Bavière et le duc de Savoie promettent d'agir pour lui ; toutes les autres puissances, une exceptée, demeurent neutres ; le seul Léopold proteste. Mais toute l'Europe continue de se préparer à la guerre, et ce ne sera qu'à la direction de

leurs armes que l'on connaîtra les sentiments véritables des nations.

Lorsque le feu couve sous la cendre de toutes parts, Louis XIV et Philippe V, placés au centre du volcan, s'occupent ou plutôt s'amusent à donner aux ducs français et espagnols des honneurs réciproques dans leurs cours.., Passe encore si les deux princes avaient dix-sept ans ; mais, en vérité, pour l'un d'eux, c'est agiter trop tard les hochets de la royauté, et cet enfantillage souverain fait trop oublier les belles instructions que le roi donna au nouveau monarque lorsqu'il prit congé de lui.

Un soir du mois de décembre 1700, l'électeur de Brandebourg, Frédéric Ier, était à table dans son palais de Berlin où il traitait quelques grands personnages de sa cour. Tout à coup il se met debout, lève son verre rempli de vin du Rhin, et dit d'une voix forte : « Messieurs, buvons à la santé de Frédéric Ier, *roi de Prusse.* » Les courtisans pensèrent que si leur souverain parlait ainsi, il avait sans doute de bonnes raisons pour cela ; tous répétèrent la santé que le prince n'avait en effet portée qu'après avoir obtenu l'assentiment du corps germanique sollicité depuis de longues années. Le nouveau roi a été proclamé et couronné à Kœnigsberg le 15 janvier.

Monsieur, frère unique du roi, mourut il y a trois jours à Saint-Cloud d'une attaque d'apoplexie ; Son Altesse Royale n'avait que soixante et un ans. Ce prince, il faut le dire, mérite peu de regrets ; mais il est des liens de famille qui dans les âmes bien nées ne se rompent pas ordinairement sans douleur. Le roi apprit la mort de son frère le premier jour d'un voyage à Marly, et personne ne douta, lorsque cette nouvelle se répandit, que le reste du séjour ne fût d'une extrême tristesse. Que devinrent donc les dames du palais quand, le lendemain, en entrant chez Mme de Maintenon, où le roi et la duchesse de Bourgogne étaient, elles entendirent Sa Majesté fredonner un prologue d'opéra ! Un instant après, voyant Mme la duchesse triste

et silencieuse dans un coin de la chambre, Louis XIV demanda avec une sorte de surprise à Mme de Maintenon pourquoi la princesse paraissait si mélancolique. Puis Sa Majesté alla lui faire doucement la guerre et jouer avec elle et quelques dames, attirées malgré elles dans cette partie. Au sortir du dîner, c'est-à-dire environ vingt-six heures après celle où *Monsieur* avait rendu le dernier soupir, M. le duc de Bourgogne demanda au duc de Montfort s'il voulait jouer au brelan. « Au brelan, répéta le seigneur « interrogé, y songez-vous, prince?... *Monsieur* est encore « tout chaud. — J'y songe fort bien, répliqua le petit-fils « de France ; mais le roi ne veut pas qu'on s'ennuie à « Marly. » Si Fénelon eût enseigné de tels principes, je pardonnerais au pape Innocent XII d'avoir fulminé contre lui une bulle de censure. Le surlendemain de la mort de son oncle, *Monseigneur*, docile au même esprit, alla courre le loup dans la forêt de Saint-Germain; mais Mme de Maintenon, réellement sensible à la perte du prince, ou digne émule des jésuites, parut au moins éprouver quelque tristesse.

A tout prendre, la mort de *Monsieur* est à peine un malheur : la vie de ce prince imprima une tache sur la noble tige du grand Béarnais. A part l'unique action qui honora le duc d'Orléans, la victoire de Cassel, ses jours s'écoulèrent dans une mollesse, un oubli de dignité, une faiblesse conjugale et une suite de vices déshonorants qui ne justifient point, mais qui autorisent l'indifférence avec laquelle sa famille le voit mourir. Affligé d'un esprit étroit, tracassier, soupçonneux, défiant, indiscret, le frère du roi vit toute la cour, ses favoris eux-mêmes, s'affranchir du respect qu'on lui devait comme prince du sang. On ne se bornait pas à mépriser *Monsieur ;* on le redoutait, non à cause de sa puissance que Louis XIV et *Madame* avaient rendue nulle, mais parce qu'il allait toujours caquetant, semant des noises à la cour, soit pour brouiller, soit pour apprendre, quelquefois dans le seul but de s'amuser. Je voudrais de bon cœur trouver dans le caractère de ce prince un contre-poids à de si mauvaises qualités ; il n'en

existait point: *Monsieur* n'eut aucune vertu réelle, et tout ce qu'on peut dire à son avantage, c'est qu'il ne fit de mal à personne, ayant eu trop peu de fermeté pour exercer une vengeance ou consommer une noirceur.

Le roi a maintenu au jeune duc d'Orléans, son gendre, tous les privilèges de *Monsieur :* ce prince aura des gardes, des grands officiers et même un chancelier, fonctionnaire tout royal que Louis XIV avait jadis souffert impatiemment dans la maison de son frère. *Madame*, dont la douleur est au niveau du chagrin de toute la famille, essaya un moment, avec le ton impérieux qui lui est propre, de conserver tout cet attirail honorifique en sa qualité de duchesse douairière d'Orléans, belle-sœur de Sa Majesté, et surtout en qualité de princesse du sang palatin, le plus irréprochablement illustre de la terre. Mais le roi a déclaré à cette veuve que malgré son humeur toute masculine, la nature lui avait refusé le droit d'être le chef de la maison d'Orléans et qu'elle devait se résigner à voir passer ce titre à son fils avec tous les honneurs qui s'y rattachent.

La cour du nouveau duc d'Orléans est formée depuis quinze jours : elle est, comme on s'y attendait, composée d'hommes aimables, spirituels, débauchés, qui, sous ce triple rapport, sympathisent merveilleusement avec Son Altesse Royale. Les principaux membres des réunions du Palais-Royal sont : la Fare, capitaine des gardes, dont l'imagination cynique supplée les forces épuisées; l'abbé Grancey, aumônier du prince, ecclésiastique qui ne lit jamais son bréviaire et chante à ravir le vaudeville du jour; le marquis d'Effiat, dans lequel le prince voit une mauvaise réputation bien recouverte par un esprit très vif et une gaieté communicative ; le marquis de Simiane, mari fortuné d'une femme sage qu'il n'imite guère ; le comte de Grammont, vieux modèle d'après lequel tous nos jeunes seigneurs peuvent se tailler des vices assortis ; enfin de Nesle, Clermont, Conflans, Polignac, tous libertins ayant fait leurs preuves dans les boudoirs, les petites maisons, les coulisses, les cabarets et quelque chose de pis. Ces

féaux, réunis au Palais-Palais ou bien à Saint-Cloud, forment une troupe de chasseurs dont toutes les femmes jeunes, jolies, libertines ou disposées à le devenir sont le gibier. Un seul limier suffit à cette chasse, c'est l'abbé Dubois : l'abbé Dubois, qui fera, dit-il, sa première communion le jour où il chantera sa première messe, et qui d'ici là donnera force besogne auditive à ses confesseurs s'il faut qu'il se confesse. Il n'est pas une boutique, une mansarde, un grenier où ce pourvoyeur en petit collet n'ait traqué des beautés pour l'usage de son ancien élève et de ses adhérents. Disons qu'il est bien secondé par le lieutenant de police d'Argenson, tout à la fois courtisan de Vénus et du jeune duc. Ce magistrat complaisant pousse la condescendance jusqu'à placer, dit-on, une compagnie du guet à la porte des maisons de débauche lorsqu'il sait que Son Altesse et sa cour y ont fait irruption... On ne peut pas mieux favoriser les mœurs... comme les entend M. d'Argenson.

La succession d'Espagne commence à porter ses fruits. Louis XIV d'une part et l'empereur de l'autre cherchent à se faire des alliés pour la guerre qui se prépare et dont le premier théâtre paraît devoir être l'Italie. A juger sur les apparences, une victoire aisée serait promise à la France : le roi est assuré des dispositions favorables de l'électeur de Bavière. Ce prince va conserver à Philippe V la Flandre espagnole dont il est gouverneur, et ouvrir sur ses propres terres la route de Vienne aux troupes françaises. L'électeur de Cologne, frère du Bavarois, épousera sa politique et s'unira à lui. Victor-Amédée, père de la duchesse de Bourgogne, et près de qui la cour de France négocie le mariage de sa seconde fille avec Sa Majesté Catholique, Victor-Amédée verra son inconstance naturelle liée par cette double union. L'appui de ses armes et de son nom nous est promis. En Italie, Milan a reconnu Philippe V, et le duc de Mantoue, vendu à la France, vient d'ouvrir sa capitale à une garnison française. Le Portu-

gal lui-même, cet ennemi si constant de l'Espagne, a conclu un traité avec son nouveau souverain.

Que pourra donc opposer l'empereur à cette ligue formidable? Les forces de l'Autriche, faiblement secondées par quelques princes de l'Empire dont nous pouvons suspecter les intentions, tandis que les autres puissances de l'Allemagne, désintéressées dans la question, préféreront sans doute le repos à une guerre sans avantages pour elles.

Tel est l'état des choses apparent ; mais en l'examinant de plus près il se montre sous un aspect moins rassurant. Guillaume III, au nom de l'Angleterre et de la Hollande, n'a paru reconnaître Philippe V que dans l'impossibilité actuelle de prendre un parti contraire. Ce prince, affaibli avant l'âge par les fatigues et la maladie, n'a pu déployer ni une opposition spontanée à la succession d'Espagne, ni une volonté rapidement arrêtée au parlement anglais sans l'aveu duquel il ne peut faire la guerre. Il fallait donc temporiser ; ce monarque l'a fait. Mais un traité secret lie déjà les Anglais et les Hollandais à la cause de Léopold, ou plutôt Guillaume d'Orange a donné avec empressement cette nouvelle preuve de sa haine pour Louis XIV. Le roi n'ignore pas cette alliance mystérieuse : il la méprise parce qu'il espère la braver s'il ne réussit pas à la rendre nulle par l'or qu'il sème en Angleterre.

Cependant l'armée de l'empereur s'avance en Italie, et les troupes du roi marchent à sa rencontre. Le prince Eugène de Savoie commande les Autrichiens. Les Espagnols qui leur sont opposés obéissent au prince de Vaudemont. Le maréchal Catinat est à la tête du corps français considéré ici comme auxiliaire. Ces deux armées reconnaissent pour généralissime Victor-Amédée, duc de Savoie.

Disons un mot du prince Eugène, que nous voyons entrer en lice contre la France sa patrie. Ce général, âgé d'environ trente-huit ans, est fils d'Eugène-Maurice de Savoie, comte de Soissons, et de cette comtesse de Soissons, nièce de Mazarin, si décriée au commencement du règne de Louis XIV par ses galanteries effrénées et plus

tard pour avoir trempé dans l'affaire des poisons. Elevé à la cour de France, Eugène vit déverser sur lui une partie du mépris que méritait sa mère : il porta quelque temps le petit collet sous le nom d'abbé de Carignan ; mais le roi lui ayant refusé un bénéfice, il quitta le manteau, prit l'épée et sollicita un régiment, Louis XIV le lui refusa encore, « assurant que ce transfuge de l'Eglise était « plus propre au plaisir qu'à la guerre ». Profondément humilié, le jeune prince passa alors au service de l'empereur. Le roi l'ayant appris dit à ses courtisans en éclatant de rire : « Ne trouvez-vous pas que j'ai fait là une grande « perte? » Les premières campagnes d'Eugène sous les drapeaux de l'Empire répondirent affirmativement à cette question dérisoire, et les Turcs défaits par cet officier à Zentha prouvèrent que le roi s'était entièrement mépris dans le jugement qu'il avait porté sur ce rejeton de la maison de Savoie. Le voilà maintenant à la tête de nos ennemis, armé d'un talent distingué et le cœur ulcéré d'un vif ressentiment.

Eugène s'offre sous des dehors presque repoussants. Ses yeux seuls, remplis de feu et d'expression, pourraient obtenir grâce pour son visage fort laid d'ailleurs, et qu'achève de défigurer un nez affreux. Les traits du prince reçoivent une expression de niaiserie d'une bouche toujours ouverte que déparent encore des dents malsaines et inégales. Eugène a les cheveux gras, plats, toujours en désordre ; ni sa taille ni sa tournure n'ont rien d'élégant. Mais cet homme si peu favorisé au physique possède toutes les qualités qui font le héros; son jugement est droit, rapide, précis ; son esprit est vaste; il est généreux, brave et grand... Si la fortune le seconde ce sera un illustre général.

Pendant que les hostilités se préparent en Italie, le duc de Bavière, gouverneur des Pays-Bas au nom de Philippe V, reçoit des troupes françaises à Nieuport, Oudenarde, Ath, Mons, Charleroi, Namur, Luxembourg, etc. Je dois citer ici un trait digne du grand cœur de Louis XIV. Il y avait dans ces diverses places vingt-deux bataillons

hollandais. Le roi, quoique bien informé des dispositions secrètes de Guillaume III, les renvoya chez eux. Ce trait est généreux et mérite qu'on oublie qu'il était défendu par la prudence.

Quoique les circonstances soient graves, nous laissons de temps en temps détourner notre attention du théâtre de la guerre pour la porter vers les théâtres de Paris. On donna le mois dernier sur celui de l'Opéra un ballet mêlé de chants intitulé *Aréthuse :* les vers sont de Danchet, la musique est de Campra. Comme la pièce menaçait chute dès la première représentation, les auteurs cherchaient quelques moyens de la soutenir. « Je n'en connais qu'un, « dit un plaisant qui les écoutait, c'est d'allonger les dan- « ses et de raccourcir les jupes des actrices... » Ce bon mot sera dans quinze jours l'unique témoignage du passage d'*Aréthuse* sur la scène. La tragédie d'*Amasis*, par La Grange-Chancel, n'a pas été mieux accueillie à la comédie française. C'est un ouvrage où l'on remarque toute l'inexpérience dont le grand Racine avait fait disparaître les traces dans les autres productions de l'auteur. L'aigle est mort avant que l'aiglon pût voler de ses propres ailes. *Esope à la cour*, de feu Boursault [1], ne ressemble guère à une comédie que par une suite de fables récitées par Esope et qui donnent lieu à autant de scènes fort spirituelles. Du reste nul plan, nulle action, nul intérêt, l'ouvrage est une satire dialoguée dont toute la morale pourrait se réduire à ces quatre vers retranchés à la représentation :

> Par là je m'aperçois, ou du moins je soupçonne,
> Qu'on encense la place autant que la personne ;
> Que c'est au diadème un tribut que l'on rend,
> Et que le roi qui règne est toujours le plus grand.

Chez nous l'esprit n'a jamais tort : malgré de grands défauts *Esope à la cour* a réussi... Ce sont quelques lau-

1. Mort peu de temps avant la représentation de sa pièce.

riers jetés sur la tombe de l'auteur du *Mercure galant*.

Les jeux de la guerre, auxquels je reviens un moment, ne sont pas heureux en Italie. Dès le mois de juillet M. de Saint-Frémont s'étant laissé forcer au poste de Carpi par les troupes impériales, le prince Eugène par ce seul échec devint maître de tout le pays entre l'Adige et l'Adda.

En Espagne il se passait dans le même temps des événements d'une autre nature : le mariage négocié par la cour de France à celle de Savoie se concluait. La princesse *Marie-Louise*, sœur cadette de la duchesse de Bourgogne, règne aujourd'hui sur les Espagnols et, dit-on, sur le cœur de Philippe V, qui l'a épousée le 11 septembre. On célébrait encore à Madrid les fêtes de cet hymen, lorsque Jacques II, roi détrôné de la Grande-Bretagne, finissait à Saint-Germain sa triste carrière dans le sein des humiliations et des jésuites, qui ne le consolaient guère depuis qu'il n'avait plus ni pouvoir ni trésors à leur donner. Cette mort était par elle-même un événement de faible importance, mais les suites immédiates en eurent une grande sur les affaires de Louis XIV. Dans les derniers moments de Stuart, le roi promit à lui et à la reine de reconnaître leur fils, déjà qualifié de prince de Galles, pour souverain de Grande-Bretagne, de l'Ecosse et de l'Irlande. Il devait être entendu, d'après le traité de Ryswick, qu'il ne pouvait être question dans cette reconnaissance que du simulacre de la souveraineté, dont la possession était dès longtemps acquise à Guillaume, et le roi ne pensa pas alors que cela pût tirer à conséquence. On fit venir l'héritier de cette monarchie idéale, auquel le moribond dit avec attendrissement : « Approchez-vous, « mon fils; je ne vous avais pas vu depuis que le roi de « France vous a fait roi... » Il mourut le même jour un peu consolé par la chimère d'hérédité qu'on venait d'appliquer au prince de Galles.

Cependant le conseil de Louis XIV lui fit voir dans la reconnaissance qu'il venait de faire une conséquence que Sa Majesté n'y avait pas aperçue. Le duc de Beauvilliers

dit avec chaleur au roi que si après les traités faits avec Guillaume, il avait dû laisser à Jacques II le titre de roi pour ne pas se départir de la politique qu'il avait soutenue les armes à la main et par égard aux droits d'un homme qui régna en effet, il n'en était plus de même maintenant, et que l'orgueil du fils de Jacques devait être sacrifié à la foi des traités. M. de Torcy ajouta que ce vain hommage aux rêves orgueilleux d'une famille ne pouvait qu'irriter la nation anglaise contre la France et lui attirer certainement sur les bras un ennemi de plus que nous espérions encore écarter par des sacrifices et des séductions. Louis XIV se rangea à l'avis de la majorité. Il fut décidé que le prince de Galles ne serait point appelé Jacques III. Mais le roi s'étant rendu chez Mme de Maintenon en sortant du conseil y trouva la reine d'Angleterre déjà informée de la décision. Elle se jeta aux pieds de Louis XIV et le supplia de ne pas déshonorer son fils en lui enlevant un simple titre qui le consolerait du moins de la perte des grandeurs qui jadis y furent attachées. Mme de Maintenon, séduite d'avance, joignit ses prières à celles de la veuve. Cette femme adroite fit ensuite vibrer la corde la plus sensible du cœur de notre maître en lui disant que sa gloire était intéressée à tenir la promesse qu'il avait faite au roi mourant. Louis XIV se démentit pour la seconde fois : il rapporta entre deux femmes la décision prise au sein de son conseil, dont tous les membres furent outrés. Le lendemain on proclama Jacques III roi d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande dans tous les carrefours de Paris.

Je dois consigner ici un mot du marquis de Dangeau, qui seul peint la niaiserie importante des valets de cour. C'est ce courtisan qui, dans les voyages, est chargé d'assigner les appartements aux personnes faisant partie de la suite du roi. Or, ayant appris la mort de Jacques II au moment du voyage de Fontainebleau, le marquis s'écria sans autre réflexion : « Oh ! oh ! cela donnera beaucoup « de logements aux courtisans. » Quelle misère !... Voici des paroles plus sensées : *madame la duchesse*, causant

avec Mme de Montmorency du convoi de Jacques, disait : « Je suis désolée que le roi défunt ne soit pas parent de « Louis XIV, et que Sa Majesté n'ait pas à *draper*, pour « voir si la *reine Maintenon* aurait l'audace de draper « aussi, ne possédant aucune grande charge qui le lui per- « mît. — Que nous importe, répondit Mme de Montmo- « rency, qu'elle *drape* son carrosse et ses gens, pourvu « que la France cesse bientôt d'être *drapée* par elle ! »

Guillaume III apprit la reconnaissance de Jacques III par Louis XIV étant à table à Loo en Hollande. A cette nouvelle il enfonça son chapeau sur sa tête et n'ouvrit pas la bouche pendant le reste du repas. Mais ce prince ne resta pas oisif auprès de son parlement dont la majorité se montrait opposée à la guerre contre la France; il lui écrivit dans les termes les plus énergiques contre le roi de France : « Louis XIV, disait-il en substance, fait d'un « prétendu prince de Galles une sorte de vice-roi des « Royaumes-Unis, dont ce colosse de puissance espère « peut-être la possession, et vous savez, Anglais, ce que « vous devriez attendre si vous étiez gouvernés par un « prince qui employa le fer, le feu et les galères contre les « protestants de ses propres États. » Cet écrit produisit l'effet que Guillaume en attendait : le parlement, indigné de la reconnaissance du prince proscrit et des résultats que l'adresse du prince régnant faisait entrevoir, vota non seulement la guerre contre Louis XIV, mais encore la mort de Jacques III.

Nul doute que l'Angleterre, sans le concours de cet événement, n'eût fini par joindre ses armes à celles de l'empereur, mais un prétexte manquait à Guillaume pour rompre avec Louis XIV, avec son petit-fils, après avoir reconnu le dernier; ce prétexte, le roi de France l'a fourni. Les Anglais et les Hollandais accédèrent ouvertement en septembre à la ligue déjà formée contre les rois de France et d'Espagne, ligue dans laquelle ils entraînèrent le roi de Danemark.

Le premier projet des alliés se bornait à vouloir diviser

les vastes dépendances de la couronne d'Espagne afin d'assurer le repos de l'Europe; mais on assure qu'ils se proposent aujourd'hui de détrôner le légataire universel de Charles II au profit de la maison d'Autriche, qui promet en cas de réussite de récompenser convenablement les coopérateurs de cette grande entreprise. Un préalable paraît indispensable pour l'exécution de ce dernier plan: c'est de montrer aux Espagnols, parmi lesquels il existe encore un parti autrichien assez fort, l'archiduc destiné à recueillir les dépouilles de Philippe V. Le roi d'Angleterre promet de conduire le prince Charles en Espagne sur une flotte anglaise et hollandaise; mais les préparatifs de cette expédition, ralentis par l'état maladif de Guillaume, traînent en longueur malgré l'activité d'esprit que ce monarque conserve dans un corps épuisé.

A peine Philippe V fut-il marié, que Louis XIV et Mme de Maintenon sentirent la nécessité de prévenir l'influence que pourrait prendre sur un prince sans expérience une princesse que le duc de Savoie, dont la perfidie n'est que trop connue, aurait disposée à le servir plus que la nation sur laquelle il l'envoyait régner. Le roi et la marquise pensèrent aussi qu'il n'était pas moins urgent de mettre le jeune monarque en garde contre les insinuations d'un conseil trop essentiellement espagnol, qui tenterait de le détourner d'une union constante avec la France, union sur laquelle Louis XIV appuyait sa suprématie. Pour remplir les vues du cabinet de Versailles, il fallait un esprit délié, insinuant, propre à se concilier l'affection de ces Castillans si difficiles à tromper, et plus difficiles à séduire. Mme de Maintenon, qui se connaissait en subtilité, proposa un sujet de son choix : Marie-Anne de la Trémouille de Noirmoutier, veuve en premières noces du prince de Chalais, et en secondes du duc Bracciano, prince des Ursins, remplissait toutes les conditions nécessaires à la réussite des projets conçus. La vie de cette dame fut le roman le plus riche d'épisodes, le plus semé de passions et de travers. Jamais galanterie ne fut plus expansive que celle de Marie-Anne de la Trémouille, et jamais

elle ne lui manqua pour alimenter une ambition qui n'avait pas moins d'étendue. Tous les hommes qu'elle rencontra dans les moindres relations et dont elle eut besoin d'employer le crédit devinrent ses amants, ne fût-ce que durant cinq minutes. Or, comme Mme des Ursins sollicita toute sa vie, par esprit d'intrigue autant que par nécessité, on peut se faire l'idée de la riche nomenclature de soupirants dont elle pourrait se prévaloir, et c'est ainsi qu'elle parvint à satisfaire ses désirs cupides ou ambitieux et son insatiable tempérament. Cette autre Laïs possède encore dans un âge assez avancé toutes les séductions de son sexe. Ses traits sont enchanteurs ; ses yeux surtout vous inondent d'une volupté qui part comme un trait de leur prunelle azurée ; sa voix, plus douce que celle des sirènes, pénètre à l'âme, même chez les avares dont l'âme n'offre aucune issue ; joignez à cela une taille de nymphe, les grâces d'Hébé, la souplesse de reins attribuée à Vénus et une flexibilité de caractère et de passions qui sait se prêter à tous les goûts... Voilà de la tête aux pieds la princesse des Ursins, et Mme de Maintenon elle-même a dû répéter plus d'une fois : Si je n'étais Françoise d'Aubigné, je voudrais être Marie-Anne de la Trémouille. Par les brillantes qualités que je viens d'énumérer, cette veuve heureusement née s'attira les bonnes grâces des cardinaux d'Estrées, de Bouillon, et de cinq ou six autres membres du sacré collège, qui lui trouvèrent, dit-on, des perfections qu'on n'apprécie dignement qu'en Italie. Mme des Ursins eut longtemps un goût décidé pour la pourpre romaine. Je ne sais si elle osa élever ses vues jusqu'à la tiare ; mais elle en approcha bien, car le pape Innocent XI fut à même de juger que « cette vorace beauté mangeait « habituellement deux cardinaux à son déjeuner. » Le cardinal de Bouillon, tout bien vivant qu'il est encore malgré sa disgrâce, a légué par reconnaissance à la princesse des Ursins une forte partie de ses biens. Une de mes amies a lu sur le testament qui renferme ce legs : « A Mme de Bracciano, cardinalesse et princesse de l'Église. »

Telle est la femme sur qui Louis XIV se repose pour

soutenir son influence dans le royaume catholique, où elle est rendue depuis un mois. Riche, indépendante, habituée aux coutumes de Madrid, qu'elle habita autrefois, et très répandue dans la société espagnole, Mme des Ursins a été parfaitement reçue à la cour de l'Escurial, d'abord grâce à son opulence, à sa politesse, à son esprit, ensuite à cause de sa complaisance. L'envoyée de Mme de Maintenon a accepté avec humilité le titre de *camarera mayor* auprès de la reine, charge qui lui procure, écrivait-elle dernièrement à Versailles, « l'insigne honneur de prendre « les pantoufles et la robe de chambre du roi quand il « couche avec sa femme, plus celui de disputer d'adresse « avec les duègnes piémontaises lorsqu'il s'agit de pré- « senter à la reine de l'eau pour se laver les mains, ou « bien un petit meuble dont, en sa qualité d'Italienne, « elle ignorait l'usage, que je lui ai appris. — Il était « temps que j'arrivasse, dit la princesse dans une autre « lettre. Imaginez-vous qu'à mon entrée en charge le roi « et la reine couchaient bourgeoisement dans la même « chambre. J'aurais passé sur cette coutume vulgaire, si « je ne m'étais aperçue tout de suite que la fille de Vic- « tor-Amédée se disposait à en abuser. Méditant de met- « tre à profit les besoins de Philippe V pour le dominer, « Marie-Louise avait fait poser des roulettes au lit de son « mari : lui refusait-il quelque grâce, elle poussait ce lit « loin du sien, lui accordait-il sa demande, les lits se rap- « prochaient. Comme ce manège pouvait avoir un *cres- « cendo* de conséquence, j'ai tant crié contre l'habitude « bourgeoise, je l'ai si bien peinte sous son point de vue « ridicule qu'enfin Leurs Majestés Espagnoles font main- « tenant chambre à part et ne se réunissent qu'avec mon « agrément. »

Ce que Mme des Ursins ne dit pas dans sa correspondance, c'est qu'elle est déjà la maîtresse de Philippe V ; et qu'elle ne permet pas souvent à ce prince le *lit commun*, dont au surplus elle lui rend l'usage superflu.

Chassez le naturel, il revient au galop.

On doit croire que le duc de Savoie est entré sincèrement dans notre cause, puisqu'il donna ses deux filles à des petits-fils de France ; mais ce prince est naturellement capricieux, mobile, perfide. Le droit chemin le fatigue et l'ennuie : il faut qu'il se jette tôt ou tard dans les sentiers détournés et couverts. Les infidélités de Victor-Amédée sont pour l'ordinaire des effets spontanés de son caractère : on le vit souvent changer de parti sans motif, sans provocation ; mais il serait injuste de taire que cette fois son inconstance fut jusqu'à un certain point motivée. Quelques généraux de Louis XIV, autorisant leurs dédains de la puissance bornée du duc, le traitaient avec une hauteur, un mépris que les ministères de Versailles et de Madrid semblaient partager. Mécontent de ses gendres, qui souffraient son abaissement, cet allié trouva que les deux cent mille livres par mois que la France lui payait ne suffisaient plus au rachat de tant d'humiliation. Comptant pour rien le vain titre de généralissime, il laissa entrevoir des prétentions sur le Montferrat et sur une partie du Milanais... La cour s'indigna des exigences de Victor-Amédée, qui, se flattant de les faire mieux accueillir par l'empereur, s'engagea secrètement à lui vendre son bras et ses troupes au prix des possessions que les Bourbons lui refusaient, et dont il promit de favoriser la conquête aux armes de Léopold.

Le conseil de Louis XIV a donc été plus surpris qu'il ne devait l'être en apprenant que le duc de Savoie, au moment même où il combattait vaillamment à la tête de nos troupes, traitait en secret avec l'empereur. L'incrédulité fut le premier sentiment que cette nouvelle produisit à la cour, pays cependant fécond en déceptions. Catinat, qui, suivant l'inspiration de sa franchise antique, avait porté sans hésitation le flambeau dans ces menées ténébreuses, ameuta d'abord contre son faible crédit toute la coterie Maintenon, bien plus occupée de plaire à la duchesse de Bourgogne et d'endormir Louis XIV dans la douce quiétude de sa puissance que du soin de prévoir les dangers de l'État. Le roi lui-même, au lieu de s'assu-

rer si le rapport du maréchal était fondé ou calomnieux, commença par disgracier le rapporteur sans s'arrêter un instant à l'intention évidemment louable qui l'avait fait agir. Sa Majesté ne vit dans cette circonstance qu'une occasion d'abaisser un général expérimenté qu'elle n'aime point pour en placer un sans talents honoré de toutes ses affections. On dirait qu'une étrange fatalité éloigne ce souverain de tous les hommes qui le servent bien et lui fait rechercher les sujets peu dignes de sa confiance : Vauban vit sans faveur, Vendôme languit longtemps dans les grades subalternes, Catinat déplut toujours, on ferme les yeux sur le mérite éclatant de Villars, et Villeroi touche au faîte des grandeurs.

Tandis qu'on expédiait au vainqueur de Staffarde et de Marsaille l'ordre de servir sous le général vaincu près de Namur, et que celui-ci se disposait à aller prendre le commandement des troupes françaises en Italie, il fallut pourtant se rendre à l'évidence de la défection du duc de Savoie, annoncée par tous les officiers de l'armée et prévue par les généraux. Le serviteur loyal n'en était pas moins remplacé ; le courtisan n'en fut que plus félicité sur son commandement par les bourdons louangeurs du grand lever, mais les gens sensés haussèrent les épaules. Le duc de Duras alla plus loin : un matin que douze ou quinze gentilshommes faisaient doublement leur cour en complimentant Villeroi devant Louis XIV, le duc s'approchant du maréchal et lui prenant le bras dit très-haut: » Monsieur, tout le monde vous fait des compliments d'al- « ler en Italie ; moi, j'attends votre retour pour vous faire « les miens. » Nous verrons qui des flatteurs ou de M. de Duras aura raison ; il n'est pas impossible, après tout, que M. de Villeroi ne devienne précipitamment un grand général... Du reste, qu'il gagne un simple combat de fourrageurs et ce sera un héros... à l'*Œil-de-bœuf*.

CHAPITRE XXXII

1702-1703

Défaite de Chiari. — Le duc de Savoie perd le titre de généralissime des troupes françaises et espagnoles. — L'Angleterre, la Hollande et l'empereur déclarent la guerre au roi de France. — Louis XIV la leur déclare à son tour. — Prise de Crémone. — Combat nocturne dans les rues. — La place est conservée. — Villeroi fait prisonnier dans Crémone et chansonné à Paris.— Le cocher poète de M. de Verthamont fouette des deux mains. — Mort de Guillaume III au milieu des préparatifs de guerre. — Caractère de ce prince. — La reine Anne. — La porte interdite.— Repas *à la clochette*.— Forces effectives de la coalition. — Coup d'œil militaire en Flandre, en Allemagne et en Italie. — *Athalie*, tragédie de feu Racine, est jouée pour la première fois par les princes.— M. de Bourgogne, qui avait paru à la tête de l'armée de Flandre, revient à Versailles. — Marlborough. — Tendresse conjugale à Versailles. — Bataille de *Friedlingen* gagnée par Villars. — Il est fait maréchal de France. — Échec du comte de Château-Renaud dans la Méditerranée. — Pour trente millions d'or au fond de la mer. — Philippe V cède au duc de Bavière la souveraineté des Pays-Bas espagnols. — — Défection définitive du duc de Savoie. — Création de onze maréchaux de France.— Il est de mode à la cour que les dames paraissent grosses. — Marche triomphante en Allemagne. — Révolte des Camisards dans les Cévennes. — Le maréchal de Montrevel n'a pu les soumettre. — Défection du Portugal. — L'ordre de la Mouche. — Interprétations à perte de vue sur cet ordre. — Vendôme est arrêté au moment de franchir le Tyrol et de menacer Vienne.— Marlborough s'empare de Broons et de Huy. — Mémoires de Gourville manuscrits. — Le pavillon des bois — Succès du duc de Bourgogne en Allemagne.— L'archiduc Charles est reconnu roi d'Espagne... par son père.—Victoire d'Hœchstædt remportée par Villars. — Il en rend compte au roi et lui fait concevoir des doutes sur l'électeur de Bavière. — Succès à Spire. — Autre succès en Flandre.— M. de Vendôme fait désarmer les troupes du duc de Savoie. — Mort de Saint-Évremond et de Charles Perrault.— Fin de l'homme au masque de fer. — Étranges précautions prises après sa mort. — Nouveaux détails.

Après la déplorable journée du 1er septembre dernier, où

M. de Villeroi força le maréchal Catinat de se faire battre à Chiari, Louis XIV a fait enfin justice en ôtant le titre de généralissime des armées françaises et espagnoles au duc de Savoie dont la trahison était devenue manifeste. Philippe V doit prendre ce commandement en personne ; mais quel tuteur dans les camps que M. le maréchal de Villeroi ! Reste toujours à réparer l'injustice commise envers le plus honnête homme de la cour, et cela parce qu'il a su démasquer un traître. Catinat, après avoir servi avec autant de distinction que de modestie et de loyauté, vit dans sa terre de Saint-Gratien avec sagesse et résignation, ne plaignant que ceux qui se sont fait reprocher sa disgrâce. Il est vrai que c'est une faiblesse digne de quelque pitié. La duchesse de Bourgogne montre une contenance fort embarrassée depuis la défection de son père ; on écrit de Madrid que sa sœur a pris plus ouvertement son parti, et qu'elle blâme sans détour Victor-Amédée. Quant au duc de Bourgogne, quoiqu'on parle de lui pour le commandement de nos troupes en Flandre, il ne s'inquiète guère des affaires de l'État; ce prince joue tant que son argent et son crédit durent; si l'un et l'autre cessent, Son Altesse Royale, docile à la recommandation du roi, lui demande de nouvelles ressources ; Sa Majesté en donne, et le jeu reprend.

La Hollande, l'Angleterre et l'empereur, ne se méprenant point au titre d'*auxiliaires* donné à nos troupes, ont déclaré la guerre à Louis XIV, qui, courrier par courrier, leur a fait parvenir son manifeste dès longtemps préparé. Le duc de Modène a, de son côté, fait acte d'alliance avec la coalition en ouvrant aux troupes de l'empereur les forteresses de Berselle et de la Mirandole.

Une nouvelle plus importante que celle de l'occupation de ces deux places est venue la semaine passée d'Italie : Crémone, la puissante Crémone a été un jour au pouvoir du prince Eugène ; M. de Villeroi s'y est fait prendre lui-même. Mais la trahison du prêtre *Bazzoli*, qui avait livré une porte aux Impériaux, fut promptement subjuguée par la valeur de nos troupes, que le hasard aida toutefois

à reprendre cette place avant la fin de la journée. C'était pendant l'obscurité d'une froide nuit d'hiver ; le brillant maréchal dormait dans Crémone du sommeil d'un pacha voluptueux plutôt que de celui d'un général actif... Tout à coup il s'éveille au bruit d'une assez forte mousqueterie ; il court sur le point où l'on combat, lieu seulement éclairé par la lueur rapide que produit le salpêtre en s'embrasant. A peine Villeroi a-t-il tiré l'épée qu'un escadron ennemi l'environne ; on l'emmène hors de la ville, vendue aux ennemis par un ministre de la religion catholique, apostolique et romaine. Cependant Eugène n'a pu introduire encore que quatre mille hommes ; la garnison se compose de cinq au moins, mais elle dort sur la foi de quelques postes déjà égorgés. La Providence qui veille toujours, a permis que ce matin même le colonel d'Entragues se dispose à passer en revue son régiment aux premiers rayons du jour ; les soldats sont en armes sur la place. D'Entragues vole avec eux aux ennemis, et tandis qu'il combat dans les rues le reste de la garnison accourt. « Quel combat ! quelle confusion ! a mandé après l'événe-« ment un officier dont j'ai vu la lettre : les soldats et leurs « chefs, presque nus, défendent chaque rue, chaque mai-« son, chaque pavé ; le sang inonde les ruisseaux, il coule « à grands flots dans les égouts, et cet horrible massacre « dure toute la journée. Enfin le soir, à la nuit tombante, « deux régiments irlandais dominent les efforts des Impé-« riaux au moment où le prince Eugène apprend qu'un « secours qu'il attend vient d'être arrêté par la rupture « d'un pont que le marquis de Praslin a fait incendier. « Eugène, resté maître de la porte par laquelle il s'est « introduit, se retire en bon ordre, et Crémone nous reste. »

Voilà un beau fait d'armes auquel Villeroi n'a pu contribuer en rien ; aussi les fabricants de couplets et d'épigrammes s'occupent-ils de préparer une nouvelle broderie pour le bel habit de velours bleu du favori, qui décidément n'est pas celui du dieu des armées. La critique songe à tout : les malins, en comptant par leurs doigts les innombrables amants qu'eut jadis la comtesse de Sois-

sons, mère d'Eugène, en appliquant des dates aux événements et aux résultats, ont découvert que ce prince est incontestablement le fils de M. de Villeroi, ce qui d'ailleurs paraît d'autant plus probable que le comte de Soissons déclara plus d'une fois qu'en fait de paternité il avait dans son ménage fort peu de chose à se reprocher. Cette remarque chronologique fait aujourd'hui fortune dans les salons de Paris, et l'on ne peut aborder un de nos élégants du beau monde sans lui entendre fredonner à demi-voix :

Le prince Eugène est surpris
D'apprendre que sa mère
Dit que l'on chante à Paris
Que dans Crémone il a pris
Son père, son père, son père !

Ou le prince est moins *surpris* que ne le suppose l'auteur de ce couplet, ou la conduite du général ennemi envers les officiers français est bien changée depuis peu, car au commencement de la guerre il traitait avec beaucoup de hauteur et de dureté ceux qui tombaient en son pouvoir, et l'on apprit hier qu'Eugène a renvoyé M. de Villeroi sans rançon... Est-ce générosité ou bien amour filial? Quoi qu'il en soit, le cocher de M. de Verthamont, habile à manier le fouet de la satire comme à faire claquer celui dont il se sert pour faire trotter ses chevaux, décoche chaque matin un nouveau vaudeville contre le pauvre prisonnier de Crémone. Le maître de ce phaéton en livrée a voulu lui représenter qu'il ne l'avait pas pris à son service pour conduire le char d'Apollon, mais pour mener son carrosse, et qu'il le chasserait s'il continuait à rimer des malices. « Monsieur le comte est bien le maître, a « répondu notre Juvénal de carrefour ; mais s'il m'ôte un « de mes deux fouets, j'en serai quitte pour rendre l'autre « plus piquant ; je fais aujourd'hui des couplets malins « pour me divertir ; une fois descendu de mon siège, j'en « ferai pour vivre, et le métier ne sera pas mauvais. » M. de Verthamont a senti que les gens chansonnés par

son cocher ne gagneraient rien à ce qu'il le renvoyât : le drôle continue de fouetter des deux mains.

La mort vient d'enlever Guillaume III, le plus redoutable des ennemis de Louis XIV ; les suites d'une chute de cheval ont achevé d'éteindre le reste de vie qui languissait dans ce corps affaibli, et que soutenaient uniquement la haine et l'activité guerrière. Le roi d'Angleterre devait se mettre au printemps à la tête des armées de la coalition ; sa première démarche eût été de jeter l'archiduc Charles en Espagne, et d'élever ainsi trône contre trône, parti contre parti, au sein du royaume en litige. La nature ne lui en a pas laissé le temps ; Guillaume expira le 19 mars, à l'âge de cinquante-deux ans, au milieu des préparatifs dont il hâtait la conclusion. Ce prince était chéri des Hollandais, détesté des Anglais, qui l'appelaient le stathouder de l'Angleterre et le roi de la Hollande. Sa préférence pour cette dernière nation était en effet évidente ; elle perçait dans toutes ses actions, dans tous les actes de son gouvernement, et le parlement de la Grande-Bretagne avait motivé sur cette inquiétante prédilection des défiances qui portèrent ce corps à disputer souvent au monarque d'importantes prérogatives de la couronne. Guillaume d'Orange fut un grand homme, mais sa grandeur n'eut point d'éclat : sur le champ de bataille ce prince faisait admirer la valeur calme, le mépris du danger et l'audace sans calcul qui distinguent un soldat, plutôt que la présence d'esprit, la réflexion et la grandeur de vues qui honorent un général. Sa réputation militaire fut moins fondée sur des succès que sur la constance avec laquelle il sut sauver sa gloire pendant une longue suite d'échecs : Guillaume sera toujours cité comme un héros, mais un héros privé du secours de la fortune. Ce souverain régna en sage politique : modéré dans l'exercice du pouvoir, tolérant en matière de religion, mesuré lorsqu'il s'agissait d'imposer ses peuples, il rendit le sceptre plus léger que ses prédécesseurs, supporta la guerre sans la rendre ruineuse, et ne porta du moins jamais ses pré-

férences pour la Hollande jusqu'à l'exempter d'une charge que la nécessité faisait peser sur la Grande-Bretagne. Il était donc juste, mais de cette justice sévère qui fait estimer les hommes sans les faire aimer. Dans son intérieur, le conquérant de l'Angleterre se montrait sombre, mélancolique, taciturne; on eût dit qu'il supportait la vie. C'est à tort cependant qu'on a prétendu que ce Hollandais haïssait les femmes, il éprouva pour la princesse d'Orkonéi une affection durable et qui parut sincère ; je ne dirai pas qu'elle ait été tendre, l'humeur de Guillaume s'y opposait.

A la mort du roi d'Angleterre, la tolérance religieuse qu'il avait professée pendant sa vie devint une froide indifférence pour sa propre religion : il paraissait écouter avec distraction ce que les ministres anglicans lui disaient de l'excellence du protestantisme ; les guerres de la succession d'Espagne furent l'objet de ses dernières inquiétudes...Son dernier soupir s'exhala dans une exclamation contre les vues ambitieuses de Louis XIV.

Le diadème des Royaumes-Unis repose aujourd'hui sur la tête d'une femme; *Anne*, fille de Jacques II, succède à Guillaume III, et continue sa politique. Son mari, le prince de Danemark, debout près de son trône, lui rend les hommages d'un premier sujet, et n'entre dans sa couche que pour lui offrir à titre de *servage*, le tribut de l'amour.

Un trait du caractère altier de *madame la duchesse* fait en ce moment le sujet de tous les entretiens ; il faut bien qu'un tel bruit soit basé sur une vérité: le mensonge n'a pas autant d'échos. On sait que *madame la duchesse* n'aime ni ne craint Mme de Maintenon ; elle saisit plus d'une occasion de l'humilier et paraît disposée à n'en laisser échapper aucune. Un Suisse est toujours placé en sentinelle à l'extrémité nord de la terrasse de Versailles ; souvent Louis XIV lui-même donne la consigne à cet étranger de ne livrer à personne l'entrée de la porte qui de ce côté communique au château, et Sa Majesté avait

prononcé l'un de ces jours cette interdiction, lorsque *madame la duchesse*, que la pluie chassait du parc, se présenta pour rentrer par la porte interdite. Le Suisse allègue sa consigne et refuse le passage. La princesse insiste, mais l'Helvétien persiste.

Du côté de la barbe est la toute-puissance ;

le rang doit céder à l'autorité du pouvoir effectif. En ce moment Mme de Bourbon vit approcher Mme de Maintenon que la pluie forçait aussi de regagner son appartement. « Voici la p..... du roi, reprit la petite obsti-« née ; sans doute elle n'est pas comprise dans l'ordre, « et j'entrerai avec elle. Arrivez, madame, poursuivit la « fille de Mme de Montespan en s'adressant à la marquise, « cet homme me barre le passage et j'attends votre pro-« tection. » Mme de Maintenon se présente ; même refus, même échec. « Sentinelle, dit alors la puissante dame « d'un ton rempli de fierté, savez-vous qui je suis ? — « Oui ta, répond le soldat dans son patois, matame me « l'afoir dit, vous être la p..... du roi ; mais vous n'entre « pas. » *Madame la duchesse* part d'un grand éclat de rire, tourne sur le talon et s'éloigne. Cependant Mme de Maintenon, ayant gagné en toute hâte une autre porte, courut se plaindre au roi. « La sentinelle, répondit Sa « Majesté, a fait son devoir, et *madame la duchesse* a « manqué à ce qu'elle *me* doit ; je saurai l'en punir. » La punition se fait encore attendre.

Il s'est introduit depuis quelques jours dans le beau monde une innovation digne de remarque : on dîne et l'on soupe *à la clochette :* c'est-à-dire qu'une fois le service posé sur la table les gens disparaissent, et attendent pour rentrer le *tin tin* d'une clochette placée près du maître ou de la maîtresse du logis. Cet usage, inventé par Mme la princesse de Conti, achève de dispenser les convives de toute réserve.... Ah ! la civilisation marche à grands pas.

Au moment où la guerre éclate de toutes parts, il n'est pas inutile d'énumérer les forces que Louis XIV et Phi-

lippe V voient se réunir contre eux. La Hollande, cette compagnie marchande reléguée sur un sol que les mers semblent lui abandonner à regret, cette république que le roi de France conquit presque entière en 1672 dans l'espace de quelques semaines, promet aujourd'hui cent mille hommes à la coalition, indépendamment des vaisseaux qu'elle joint à ceux de l'Angleterre. Telle est la puissance de ce commerce si dédaigné par les monarchies orgueilleuses : c'est lui qui crée l'opulence ; et l'opulence produit la force réelle des nations, parce que la population abonde toujours là où l'attendent les prospérités. L'Angleterre donne quarante mille hommes de troupes de terre ; plus de soixante mille seront embarqués sur ses flottes. Léopold fournit quatre-vingt-dix mille combattants, non compris les contingents du Danemark et des princes de l'Empire, non compris encore les troupes que pourront joindre à la grande coalition européenne les souverains qui déjà chancellent dans l'alliance des Bourbons.

Tels sont les ennemis dont les rangs se pressent non loin de nos frontières, qui menacent nos ports, et que les mers portent dans les États de Philippe V. Quels généraux opposent cependant la France et l'Espagne à ces armements redoutables ? Sur le Rhin, personne encore qui mérite d'être cité ; en Italie, Vendôme, que ses précédents ont rendu digne de se mesurer avec Eugène ; en Flandre, le maréchal de Boufflers, plus le jeune duc de Bourgogne pour le *decorum*. De ce côté, les débuts de la campagne, favorisés par l'électeur de Bavière, ont répandu quelque éclat sur nos armes : le petit-fils de France a poussé les Impériaux jusque sous les murs de Nimègue. Moins heureux en Allemagne, M. de Blainville, qui avait défendu vaillamment Kayserverd dans l'électorat de Cologne, l'a rendu après cinquante-neuf jours de tranchée. Les opérations de Vendôme au delà des Alpes font espérer des succès : le prince Eugène, forcé, le 1er août, de lever le siège de Mantoue, a vu joindre cet échec personnel à la défaite d'un de ses généraux, M. de Visconti, que

M. de Vendôme a battu le 16 juillet au delà du Crostolo. Enfin la bataille de Luzzara, où Philippe V se trouvait en personne, a préparé au général français la conquête de Luzzara et de Guastalla, avantage trop léger pour motiver le *Te Deum* qui a été chanté à Paris, et que du reste on chantait en même temps à Vienne. Ce sont des événements qui avancent peu les affaires des souverains, que les combats où l'orgueil des deux rivaux peut s'attribuer également la victoire.

Un beau laurier vient de croître sur la tombe de Racine: sa tragédie d'*Athalie*, si peu appréciée du public léger, cette tragédie à l'occasion de laquelle un homme d'esprit abusé ou jaloux [1] osa dire du grand poète :

> Pour avoir fait pis qu'*Esther*,
> Comment diable a-t-il pu faire ?

cette tragédie enfin que Boileau seul qualifiait de chef-d'œuvre contre l'avis de la multitude, a été jouée à Versailles cette année, non par des comédiens, mais par des acteurs titrés. Mme la duchesse de Bourgogne jouait le rôle de Josabeth; ceux d'Abner, d'Athalie, de Joas et de Zacharie étaient remplis par M. le duc d'Orléans, Mme la prési-

1. Fontenelle. C'est ici le cas de dire que ce chef-d'œuvre ne fut point représenté à Saint-Cyr, comme quelques historiens l'ont prétendu. Il est vrai qu'on devait le jouer sur le théâtre de ce couvent ; mais la représentation d'*Esther*, malgré tous les soins de Mme de Maintenon, avait paru mondaine, et la marquise se détermina à éviter de nouvelles réflexions du même genre. *Athalie* fut seulement jouée dans les appartements de Versailles : les jeunes élèves récitèrent leurs rôles avec l'habit de leur communauté sans décorations, en plein jour. La tragédie produisit peu d'effet, et l'impression ne révéla pas ses beautés. Mais un incident singulier fit, quelques années plus tard, tirer de la poudre une des plus sublimes conceptions de l'esprit humain. Un gentilhomme, en jouant à de petits jeux, avait mérité une pénitence : on le *condamna* à lire chez lui le premier acte d'*Athalie*. Le pénitent, ayant rempli cette condition, déclara le lendemain qu'*Athalie* était un chef-d'œuvre. Vint ensuite la représentation dont il est fait mention ici : mais la plus parfaite production de Racine ne fut mise au théâtre qu'en 1746.

dente de Chailly, M. le comte d'Espar et M. de Champeron; Baron père avait été chargé du rôle de Joad. La cour, enchantée de la grandeur du sujet, de la force des caractères et de l'admirable poésie qu'offre *Athalie*, l'a redemandée à l'illustre troupe, qui a défiguré trois fois ce bel ouvrage avec une rare complaisance. Le mérite si longtemps ignoré de cette œuvre a été généralement reconnu à la grande satisfaction de Boileau, mais à l'indicible confusion de Fontenelle.

Pour acquérir la gloire aux armées, il faut savoir la chercher ou l'attendre, elle n'obéit pas toujours au premier commandement des princes : c'est quelquefois un assez mauvais courtisan. M. le duc de Bourgogne n'a pas voulu rechercher plus longtemps en Flandre cette divinité un peu absolue que le duc de Marlborough, général anglais, apprit jadis à courtiser à l'école du grand Turenne. On se rappelle ce Churchill qui dans les campagnes de 1674 et 1675 annonçait déjà un officier destiné à commander en chef: c'est ce même homme, qui, mûr d'études et d'expérience, vient de se mettre aux Pays-Bas à la tête des troupes de la coalition. Le mouvement offensif du maréchal de Boufflers a cessé. Marlborough a dit que son armée ne reculerait plus et M. de Bourgogne a repris la route de Versailles. Il y arriva le 8 septembre à minuit et alla d'abord voir le roi à son grand coucher. Après avoir embrassé son petit-fils, Louis XIV lui dit : « Allez vite « chez la duchesse qui vous attend avec beaucoup d'im- « patience. » En effet cette impatience était telle qu'au moment où Sa Majesté parlait, les courtisans virent entrer la princesse en très grand désordre dans la chambre du roi sans s'inquiéter de la demi-nudité où elle se trouvait et se rappelant sans doute que le grand-papa avait tout examiné à Montargis. La première entrevue des époux fut douce et expansive. Je ne me propose pas d'en rapporter jusqu'au bout les détails, mais je dirai encore que le prince se hâta de suivre sa femme chez elle, que les dames de la princesse lui servirent à souper, qu'il mangea vite, se

déshabilla lestement et... que je dois tirer ses rideaux.

Le sort des armes fut quelque temps partagé sur le Rhin : si le duc de Bavière, notre allié, surprit Ulm le 8 septembre, M. de Mélac, après avoir défendu Landau quatre mois, fut obligé de rendre cette place le 11, et trente-trois jours se passèrent ensuite sans affaire importante. Mais le 14 octobre, M. de Villars, envoyé récemment de l'Italie en Allemagne, défit le prince Louis de Bade dans une grande bataille qui a reçu le nom du fort de *Friedlingen*, que la victoire nous livra le lendemain. Le soldat français, charmé d'obéir à un général qu'il estime, marcha à l'ennemi dès le commencement de cette journée avec une telle impétuosité, que les rangs impériaux furent aussitôt rompus aux cris de *Vive le maréchal de Villars!* et nos troupes se conduisirent de telle sorte, que leur général ne pouvait manquer de mériter le titre brillant qu'elles lui donnaient par anticipation. Cependant, à l'heure où M. de Magnac, en tête de la cavalerie française, plus faible de deux mille chevaux que celle des Impériaux, allait achever de nettoyer le champ de bataille, l'excès d'ardeur de l'infanterie faillit rappeler la victoire sous les drapeaux allemands. Quelques fourrageurs ayant poursuivi trop loin les masses vaincues, celles-ci se retournèrent, et poursuivirent à leur tour ces faibles détachements jusque dans le camp français. L'alerte fut vive, mais elle fut courte : le marquis de Villars, un drapeau à la main, se remit à la tête de quelques bataillons en criant *Vive le roi ! la bataille est à nous !* et l'avantage lui demeura sans qu'il eût perdu un seul canon, un seul drapeau, un seul prisonnier. Le duc de Bade laissa trois mille morts sur le champ de bataille, avec le général Stauffenberg; nous eûmes à regretter moins de quinze cents soldats.

La nouvelle de ce beau succès a été apportée à la cour par M. de Choiseul, qui a remporté pour Villars le bâton de maréchal décerné d'avance par l'armée. Il était aussi porteur d'une lettre de la main du roi, sur le couvert de laquelle il n'y avait que ces mots : *Au marquis de Vil-*

lars; mais ce général, ayant ouvert la dépêche, lut en tête : *A mon cousin le maréchal de Villars.* Après beaucoup de félicitations, Louis XIV disait dans cet écrit : « Je « suis autant Français que roi; ce qui ternirait la gloire « de la nation me serait plus sensible que toute autre « chose. » On a chanté un *Te Deum* à Paris; mais cette fois on n'en chantera point à Vienne.

Quelques engagements par terre et par mer, qui ne ferment pas la campagne à notre avantage, méritent d'être cités : le plus important eut lieu dans la Méditerranée, où la flotte du comte de Château-Renaud, défaite par le duc d'Ormond, dut se réfugier, le 22 octobre, dans le port de Vigo. Le comte escortait les galions venant du Mexique; ils furent ou pris, ou brûlés, ou coulés. Ceux que la mer engloutit renfermaient pour trente millions de cet or, objet de tant de vœux, principe de tant de séductions, cause de tant de déshonneur, et sur lequel, dans la baie de Vigo, vont rouler avec mépris les flots amers. A peu près à la même époque, Marlborough se saisissait en Flandre de Venloo, de Ruremonde et de la citadelle de Liège, tandis que le comte de Tallart balançait à peine ces pertes sur le Rhin par la prise de Trèves et de Trarbach.

Louis XIV, au nom de Philippe V, transporta, le 7 novembre, au duc de Bavière, la souveraineté des Pays-Bas espagnols, dont cet électeur était gouverneur pour Sa Majesté Catholique. En supposant quelque réalité effective à cette cession, faite au moment où le pays court le risque d'être occupé par les ennemis, convenons que c'est accorder prématurément le prix d'une alliance utile sans doute, mais qu'il eût été prudent d'éprouver plus longtemps avant de la récompenser.

Nos troupes sont entrées à Nancy le 3 décembre. Pauvres ducs de Lorraine! ils ressemblent aux petits poissons qui vivent parmi les gros brochets : leur sort est d'être dévorés.

Après avoir été surpris à Versailles en apprenant la nouvelle d'une prochaine défection du duc de Savoie, on était

depuis quelque temps étonné qu'elle ne fût pas encore consommée : les courtisans simples et crédules comptaient sur des réflexions honnêtes de la part de Victor-Amédée, ils se persuadaient que ce prince resterait dans l'alliance de Sa Majesté; le marquis de Dangeau allait jusqu'à dire qu'on verrait, au premier jour, « le père de Mme de Bour-« gogne sollicitant, aux pieds du roi, le pardon de sa faute. » La vérité vient de paraître au grand jour : le duc de Savoie n'hésitait pas, il marchandait. Il est enfin d'accord (5 janvier) avec Léopold, qui lui promet le Montferrat, le Mantouan, Alexandrie et les pays entre le Pô et le Tanaro; plus, de fortes sommes d'argent que l'Angleterre doit fournir. Ainsi l'empereur abandonne à Victor-Amédée des possessions territoriales à conquérir, et de l'or dont une autre nation dispose. Voilà pour le nouvel allié d'excellentes garanties, Il gagne donc, à tout prendre, ce que l'Autriche lui donne de plus que nous *en promesses*, et perd ce que nous lui donnions *en effet*. Je ne sais pas apprécier au juste l'avantage que les alliés peuvent recueillir de la coopération du duc de Savoie qu'ils *promettent* de payer si largement; mais il est aisé de prévoir ce qu'ils peuvent perdre en n'employant point cette année Eugène en Italie : c'est le comte de Staremberg qui remplace cet habile général.

Sa Majesté a nommé, le 14 janvier, onze maréchaux de France. On n'avait pas vu depuis longtemps une aussi forte promotion de *cousins* du roi. Les élus sont : le comte *de Chamilly*, homme bienfaisant, honorable, mais d'un esprit inférieur; *Rose*, Livonien, excellent officier de cavalerie, militaire doué d'un jugement sain; le marquis *d'Uxelles*, homme de plaisir qui refusa le cordon bleu parce qu'on lui assura qu'il ne pourrait plus aller au cabaret s'il devenait chevalier de l'ordre; *Tallart*, officier instruit, esprit fin, homme ambitieux et inquiet : il ne voit que de fort près avec les yeux, mais ses vues morales sont étendues; ce général a d'ailleurs la garantie de toutes les qualités : il est courtisan; *d'Harcourt*, bon général, fin politique, excellent citoyen; *de Château-Renaud*, esprit

médiocre, mais soldat courageux, entreprenant et heureux; *d'Estrées*, officier de marine d'une haute distinction, digne de succéder à Tourville que la mort enleva trop tôt, il y a deux ans ; *de Vauban*, il reçoit aujourd'hui une récompense qu'il avait méritée il y a trente ans, et qu'il mérita soixante fois depuis ; *de Tessé*, gentilhomme aimable, courtisan empressé: la mesure de son esprit est dans l'aventure du chapeau gris; *de Montrevel*, général très-poli, très galant, très protégé, mais dont les affaires sont en mauvais état : il voudrait bien qu'on lui eût donné, comme à d'Aubigné, un bâton de maréchal en or; enfin M. *de Marsin* clôt la liste : c'est un homme généreux, doué de vertus solides, plus ardent qu'heureux à la guerre, et qui, comme M. de Montrevel, a besoin de la faire avec profit. Ayons maintenant de nombreuses armées, nous ne manquerons pas de maréchaux pour les commander; mais, dans cette nouvelle *monnaie de Turenne*, il y a plus de valeur nominale que de valeur intrinsèque.

Au moment où Louis XIV grossit le nombre des princes de nos troupes, on acquiert la certitude que Mme la duchesse de Bourgogne se dispose à augmenter celui des princes de l'État. Depuis que cette heureuse nouvelle est sue, il est du meilleur ton à la cour de paraître grosse. Beaucoup de femmes s'aident de toute leur bonne volonté afin de se mettre à la mode; il en est même qui s'y mettent sans avoir encore mission légale pour cela.

Le maréchal de Villars et le duc de Bavière obtiennent en Allemagne des avantages soutenus : le premier, s'étant rendu maître en peu de temps d'Offenbourg, de Rastadt et de diverses redoutes sur la Quinche, a enlevé le fort important de Kehl. « Par cette conquête, écrivait le ma-« réchal au roi en la lui apprenant, Votre Majesté est « maîtresse de la guerre. » L'électeur, de son côté, prenait Neubourg sur le Danube, battait les ennemis à Passau, à Burglengenfeld, s'emparait de Ratisbonne, et rejoignait à Dusslingen le maréchal de Villars, qui avait traversé la forêt Noire.

Empressons-nous de marquer la carrière du maréchal

de Villeroi d'une belle croix blanche; il força Tongres le 10 mai, et cela non loin du duc de Marlborough.

Le Midi nous offre un aspect moins consolant : les protestants, à qui la guerre extérieure laisse quelque relâche, n'en ont point du ressentiment qui fermente dans leurs cœurs ulcérés. Voyant Louis XIV, dont ils ne connurent le pouvoir que par les persécutions exercées contre eux, occupé loin de ses États, ils écoutent la vengeance et se livrent à la sédition, seule ressource des sujets auxquels le souverain refuse la justice. Ces religionnaires, sous le nom de *camisards*, couvrent les Cévennes d'hommes en armes, tenant d'une main le pacifique Evangile et plongeant de l'autre l'épée dans la gorge des catholiques. C'est ainsi que toutes les religions, fondées sur des principes de concorde et de fraternité, traînent à leur suite les divisions et les cruautés. Le maréchal de Montrevel, malgré beaucoup de soins et de prudence, que suivirent des exemples de sévères châtiments, n'a pu calmer les troubles des Cévennes; ils durent encore.

Au delà des Pyrénées, Pierre II, roi de Portugal, allié sur lequel la France avait peu compté, vient de justifier ses craintes en reconnaissant l'archiduc Charles pour roi d'Espagne et en se réunissant à la grande coalition. Cette défection, apprise à Versailles, n'y troubla nullement la joie qu'autorisaient nos succès en Allemagne, et que vint augmenter l'avis qu'on eut de la prise de quatre vaisseaux de guerre anglais par M. de Coëtlogon. Dans le même temps le roi apprit avec satisfaction que M. Ducasse rapportait trois millions de la Havane, somme plus importante qu'on ne se l'imagine à une époque où M. de Chamillart ne réussit pas toujours à la réaliser promptement.

Pendant que l'Europe est en feu, Mme la duchesse du Maine qui ne connaît en fait de guerres que celles de l'esprit, a créé le 11 juin l'*ordre de la Mouche*, dont elle s'est nommée grande maîtresse, à l'exemple de tous les fondateurs d'ordres, et en vertu du *primo mihi*. Cette association, où la fondatrice se propose d'admettre les per-

sonnes les plus célèbres par leur critique savante, mais surtout fine et spirituelle, est le but vers lequel tendent tous les amours-propres du bon ton ; les insignes de l'ordre de la Mouche sont une marque que nos beaux esprits seraient presque honteux de ne pas avoir. La décoration est une médaille d'or offrant sur une face la tête de la duchesse du Maine entourée de cette légende : « Anne-« Marie-Louise, baronne de Sceaux, directrice perpétuelle « de l'ordre de la Mouche. » Au revers et dans le champ, une abeille paraît voler vers une ruche ; au-dessous on lit cette devise italienne : « *Piccola si, fa ma pur gravi le* « *ferite* (Je suis petite, il est vrai, mais je fais de profon-« des blessures). » Voici le serment des *chevaliers* de la Mouche : « Je jure par les abeilles du mont Hymette fidé-« lité et obéissance à la directrice perpétuelle de l'ordre, « de porter toute ma vie la médaille de la Mouche, d'ac-« complir tant que je vivrai les statuts de l'ordre ; et si je « fausse mon serment, je consens que le miel se change « pour moi en fiel, la cire en suif, les fleurs en orties, et « que les guêpes et les frelons me percent de leurs aiguil-« lons vengeurs. »

Il y a des gens qui voient dans tout ceci des mystères politiques se rattachant aux plus grands intérêts de la couronne, de l'État, de l'Europe même. Brodant à loisir sur cette donnée, ces observateurs percent d'un œil curieux les conciliabules nocturnes qu'ils disent avoir lieu à Sceaux, dans lesquels ils découvrent des épreuves dignes des chevaliers rose-croix, et où ils font signer aux élus, et de leur sang, un pacte bien autrement sérieux que le serment avéré. Toutes ces terribles choses, selon ces rêveurs, sont sorties une belle nuit de la petite tête de la duchesse du Maine, qui peut-être ne conçut jamais une idée réellement solide. Tout cela n'est en effet que pures subtilités, émanations du bel esprit de l'hôtel de Rambouillet, et matière nouvelle à cette enfilade de mots qu'on débite gravement à la cour de Sceaux, sans qu'ils laissent plus de trace dans la pensée que les bulles de savon n'en laissent dans l'espace quand elles sont évanouies.

Continuant sa marche victorieuse en Allemagne, l'électeur de Bavière a pris Kufstein le 18 juin et Inspruck le 26. Le temps était arrivé où les succès de ce prince pouvaient devenir funestes à l'empereur, menacé dans Vienne même, et cela par une combinaison d'opérations avec le duc de Vendôme qui avait forcé le passage des montagnes du Tyrol à l'entrée du Trentschin. Mais M. de Staremberg, sentant toute l'importance de ce mouvement combiné, avait fait occuper les gorges et châteaux du pays de Trente; Vendôme dut renoncer à son projet d'invasion en Autriche et retourner en Italie, où l'on devait craindre d'ailleurs les suites de la défection du prince de Savoie.

Marlborough, qui jusqu'alors n'avait àgi que par ses lieutenants, s'est emparé en personne des villes de Broons et Huy. Guillaume III est remplacé dans la confiance des Hollandais par le duc de Marlborough. Ajoutons que ses talents et la grandeur de son génie le placent au-dessus de ce souverain.

On m'a fait hier la plus jolie surprise du monde en me prêtant les Mémoires manuscrits de mon vieil ami Gourville, parti depuis un mois pour le rendez-vous général, où l'attendaient la Rochefoucauld et Condé, qui tous les deux furent assez grands pour aimer ce roturier et le dire hautement. L'ouvrage de Gourville est délicieux, jamais autant de naïveté ne découvrit aussi bien le dessous de cartes des brigues du monde et ne montra mieux de combien de petitesses sont tissues les grandeurs. Rien de curieux comme la narration de l'auteur touchant l'épisode de sa vie durant lequel on filait à l'Arsenal une corde pour le pendre, tandis que, les ordres du roi en poche, lui, pendu en perspective, filait des intrigues en Allemagne, en Hollande, dans les Pays-Bas, pour faire des alliés à Louis le Grand. Le neveu de Gourville, possesseur du précieux écrit, me l'a prêté parce qu'il sait que son oncle ne m'avait point caché sa naissance obscure; mais la manière tout unie dont le défunt en parle empêchera sans doute la publication du livre : l'illustration du Gourville

vivant n'est pas, comme celle de la Rochefoucauld et de Condé, à l'abri du mépris des petits-grands [1].

Je ne sais en vérité que penser de la faveur toute particulière dont jouit à la cour la comtesse de Grammont, petite Ninon, à l'esprit près, sur laquelle les ans glissent comme la boule d'ivoire sur le billard. Sa Majesté donna dernièrement à cette mûre beauté une jolie petite maison dans le parc de Versailles, que Mansard a bâtie d'un coup de baguette. Le bel air du moment est d'aller *au pavillon des bois* dîner chez la comtesse, ce qui fait que l'on trouve tous les jours cent personnes dans cette charmante *solitude*. Le pèlerinage de la cour sur ce point est devenu tellement de mode que c'est une honte de ne l'avoir pas fait. Le comte trouve que les *pèlerins* dîneurs le jettent dans une dépense effroyable ; que ce sont autant de ressources perdues pour le pharaon, le brelan ou le lansquenet, et qu'aucune des femmes qui le visitent n'a pour lui les charmes de la dame de carreau. Le vieux courtisan veut, dit-il, se mettre sur le pied de tenir note des repas qu'il donne; il présentera ses mémoires au roi, et priera Sa Majesté de trouver bon qu'à l'avenir il ne soit plus que son maître d'hôtel.

M. le duc de Bourgogne, qui commande cette année en Allemagne, ayant sous lui les maréchaux de Tallart et de Vauban, s'est emparé de Vieux-Brisach après quatorze jours de siège; il est aisé de deviner auquel des trois généraux cette conquête est due. L'empereur a reçu la nouvelle de cet échec au moment où lui et l'archiduc Joseph, son fils aîné, élu *roi* des Romains dès 1690, venaient de signer (12 septembre) leur renonciation authentique à la monarchie d'Espagne en faveur de l'archiduc Charles, auquel il ne manque plus pour être un grand souverain que de posséder des États.

1. Les Mémoires de Gourville ne furent en effet imprimés qu'en 1724, et sans doute à la mort de son neveu. Ils forment deux volumes in-12.

Pendant que le duc de Bourgogne prenait des villes sur le Rhin, Villars entraînait l'électeur de Bavière au delà du Danube. Le maréchal ayant appris que le prince Louis de Bade se disposait à détacher un corps pour surprendre Augsbourg, donna l'ordre à M. de Legal de marcher à ce détachement. Le général français rencontra les ennemis plus tôt qu'il ne pensait; mais, quoique pris à l'improviste, il les battit après quelques heures d'engagement. Ce succès n'était pas assez décisif pour empêcher le mouvement sur Augsbourg; la place fut occupée le 5 septembre par les Impériaux. M. de Villars déclara alors à l'électeur de Bavière qu'il fallait passer le fleuve. Le duc, dont les États pouvaient au moindre échec se trouver à découvert, hésitait à suivre le maréchal : il voulait auparavant consulter ses ministres, en référer à ses généraux. « La guerre, « répondit l'ardent Villars, ne peut s'accommoder de ces « lenteurs ; Votre Altesse Électorale ne voit-elle pas que « le comte de Styrum s'avance avec vingt mille hommes « pour se joindre au prince de Bade près de Donawert ? « C'est là qu'il faut franchir le Danube, afin de prévenir « cette jonction. Croyez-moi, prince, tombons sur Sty- « rum... Marchons tout à l'heure. » L'électeur balançait encore. « Ne me parlez plus de vos ministres ni de vos « généraux, reprit le marquis avec chaleur ; ici, c'est moi « qui suis votre ministre et votre général... Il ne faut pas « d'autre conseil quand il s'agit de livrer bataille. » Subjugué plutôt que décidé par ce discours, l'électeur laissa derrière lui en soupirant, et sa capitale qu'il avait embellie, et des sujets qui le chérissaient. Mais ses hésitations se reproduisirent quand le maréchal eut fixé le moment d'attaquer: Son Altesse Électorale voyait avec raison toute sa fortune engagée dans un combat; un souffle d'une destinée contraire pouvait livrer ses États à l'Empereur. « Eh « bien ! lui dit Villars, si Votre Altesse me refuse le se- « cours de ses Bavarois, je vais combattre avec mes Fran- « çais. » Et le maréchal donna le signal de l'attaque à Hœchtædt. L'électeur de Bavière combattit, mais avec la rage dans le cœur; ses troupes montrèrent de la mollesse,

de l'indécision; elles savaient que l'engagement de la journée déplaisait à leur souverain ; et, chez les Allemands, la valeur, c'est l'obéissance à la volonté du maître. Il est arrivé à Hœchstædt ce qu'on ne vit peut-être jamais: les deux armées se croyant défaites en même temps, prirent la fuite chacune de son côté ; un instant Villars se vit seul debout sur un champ de bataille abandonné. Mais les Français ne tardèrent pas de reconnaître leur honteuse erreur; le maréchal les rallia sans peine et recueillit à leur tête les trophées du jour. Ils consistaient en trente-trois pièces de canon, une multitude de drapeaux, d'étendards, de timbales, etc. Tous les bagages de Styrum furent ramassés au milieu de trois mille Impériaux privés de vie, et que le vainqueur eut le triste soin de faire enterrer sur la rive du Danube. M. de Villars lui-même rendit compte au roi du résultat de cette bataille : « Votre Majesté, lui écrivait-il, vient de remporter la victoire la « plus complète sur l'armée de l'empereur ; les ennemis « n'ont pas conservé un drapeau pour se rallier lorsqu'ils « auront cessé de fuir. J'envoie à Votre Majesté ceux que « nous lui avons pris, ils couvriront quelques pierres des « voûtes de Notre-Dame. Je voudrais, sire, avoir à me « louer de l'électeur de Bavière; mais, j'oserai le dire à « Votre Majesté, la conduite de ce prince ne paraît pas « être franche; je sais de bonne part que la victoire d'Hœchstædt a peut-être plus affligé l'électrice et la cour de « Munich que Léopold lui-même. Je ne puis donc cacher « à Votre Majesté que mon armée se trouve placée dans « une position difficile malgré ses succès, et que ceux-ci « pourraient bien avoir seulement ralenti le cours des négociations secrètes que j'ai lieu de soupçonner entre le « duc de Bavière et l'empereur. »

Il y avait de la réalité dans les craintes du maréchal ; cependant l'électeur se rendit maître d'Augsbourg, le chemin de Vienne fut ouvert, et Léopold songea à quitter sa capitale qu'un Sobieski ne défendait plus. Ce n'est pas seulement sur le Danube que la fortune des armes ourit à Louis XIV : le maréchal de Tallart, qui faisait le

siège de Landau, en ayant confié la suite à M. de Laubanie, a défait le prince de Hesse dans les plaines de Spire, où la baïonnette, arme encore nouvelle pour les Allemands, paraît avoir décidé de la victoire. Elle était toutefois un peu outrée dans cette phrase d'une lettre de Tallart au roi : « Sire, votre armée a pris plus d'étendards « et de drapeaux qu'elle n'a perdu de simples soldats. » Si le vainqueur de Spire n'est pas Gascon, il mériterait de l'être. La prise de Landau a été la suite immédiate de ce succès : Laubanie en est gouverneur.

Nos troupes ne sont pas oisives en Flandre ; mais elles y combattent avec moins d'éclat que sur le Danube et sur le Rhin. Le comte de Lamothe, officier médiocre, ayant été forcé dans ses lignes au pays de Vaas, par le baron de Spaart, le baron d'Obdam espéra pouvoir enlever aussi celles d'Anvers; mais il y trouva le maréchal de Boufflers, qui, après une succession de combats livrés entre des digues et des canaux, finit par détruire en grande partie le corps assaillant, et l'obligea à fuir jusque sous le canon de Lille.

En éloignant la question morale dans l'examen de la défection du duc de Savoie, il demeure encore indécis s'il a commis une faute politique eu égard à son intérêt particulier; mais il en a fait une bien caractérisée en laissant ses troupes dans nos rangs. Le duc de Vendôme, profitant de cette circonstance, les a fait désarmer et arrêter. Pendant qu'il prenait cette prudente mesure, et qu'il dispersait quinze cents cavaliers envoyés à Victor-Amédée, M. de Staremberg, trompant la vigilance de son ennemi, parvint à conduire au prince un secours beaucoup plus considérable que les troupes qu'on lui avait enlevées.

Passons à cette liste funéraire où je verrai bientôt inscrits tous les contemporains de mes jeunes ans, excepté ceux qui doivent y lire mon nom. Il faut y écrire en attendant celui de Saint-Évremond, voluptueux aimable et spirituel, qui eût été un écrivain supérieur s'il eût voulu se donner la peine de le devenir ; mais le travail lui faisait

peur, et la raison l'effrayait. Un prêtre lui demanda, quelques heures avant sa mort, s'il voulait *se réconcilier ?* « Vo-« lontiers, répondit l'épicurien moribond, réconciliez-moi, « je vous prie, avec l'appétit. » Saint-Évremond mourut à Londres peu avant l'expiration de sa quarantième année d'exil ; il repose à Westminster près des rois de la Grande-Bretagne : les Anglais ont, en cela, porté trop loin l'hospitalité. Charles Perrault laisse cette année une place vacante aux académies de peinture et de sculpture, dont il fut le régulateur. On lui a reproché d'avoir critiqué les écrivains de l'antiquité ; c'était bien à tort. Notre défaut, à nous autres Français, est de vouloir tout admirer sur l'autorité de la réputation et tout décrier à son défaut. Il serait temps en vérité que nous prissions la peine de juger les hommes et les choses pour ce qu'ils sont. Je connais un lapidaire qui n'a jamais vu de diamants sans taches, et qui soutient qu'il n'en existe point où l'on n'en puisse découvrir avec une bonne loupe... Qu'on nous laisse donc aussi porter la loupe sur les écrits d'Homère ; la nature mit en nous un conseiller plus sûr qu'Aristote, c'est notre sens intime, et ce conseiller nous défend d'admirer le chantre de l'*Iliade* sans restriction.

Un infortuné que ses malheurs ont rendu célèbre, l'*homme au masque de fer*, vit enfin terminer, le 19 novembre, sa captivité avec sa vie. Dès qu'il eut fermé les yeux on le défigura, on mutila son corps de peur que quelques traits, quelques signes ne pussent servir à le faire reconnaître si la curiosité songeait à fouiller sa tombe qui fut creusée la nuit au cimetière de Saint-Paul. Le jour même où ce personnage mystérieux avait rendu le dernier soupir, ses meubles, son linge, ses habits, sa guitare furent brûlés ; on dépava sa chambre, on en démolit le plafond, les murs furent décrépits, visités, sondés. L'argenterie qui avait servi au *masque de fer* passa au creuset. De nouvelles portes, de nouvelles fenêtres remplacèrent celles qui servaient de son vivant ; et, comme si l'air même qu'il a respiré pouvait révéler son origine, la prison qu'il habita doit rester vacante.

J'ai recueilli quelques nouveaux détails sur le captif qui fut pendant sa vie et après sa mort l'objet de tant de précautions. Chaque fois qu'il se rendait à la messe, le gouverneur lui renouvelait la défense de montrer sa figure et de parler, ne lui cachant point qu'il y allait de sa tête. En effet l'ordre était donné aux invalides de tirer sur le prisonnier au moindre mot, au moindre geste de sa part qui tendît à le faire remarquer ; les fusils de ces soldats étaient en conséquence chargés à balle au moment de l'office. On lit dans quelques mémoires manuscrits, dont il faut se défier, que le personnage appelé l'*homme au masque de fer* vécut libre jusqu'à l'âge de vingt ans sous la surveillance d'un gouverneur, mais qu'étant parvenu à ouvrir secrètement la cassette de ce gouverneur, il y avait découvert des lettres de Louis XIV et du cardinal Mazarin qui l'éclairèrent sur sa condition. Une autre fois, s'étant procuré un portrait du roi, il dit en le montrant au gentilhomme placé près de lui : *Voilà mon frère*, puis, tirant de son sein une lettre du cardinal, dans laquelle il croyait voir la confirmation de cette idée, il ajouta: *Voilà qui je suis*. Le soir même, disent toujours les manuscrits, le jeune inconnu fut arrêté et conduit aux îles Sainte-Marguerite. La captivité de l'homme au masque de fer a duré quarante-deux ans.

CHAPITRE XXXVII

1704-1705-1706

Masques que les femmes portent dans la rue. — Leur description. — *Les Folies amoureuses* de Regnard. — Les *Infiniment Petits*, livre du marquis de l'Hôpital. — Villars est remplacé sur le Danube par Marsin. — Situation critique de l'empereur. — Marlborough et Eugène volent à son secours. — L'archiduc Charles débarque en Portugal. — Craintes de Philippe V. — Disgrâce de la princesse des Ursins. — Philippe V et le duc de Berwick arrêtent la marche de Charles. — La Feuillade a des succès en

Savoie. — Naissance du duc de Bretagne, fils du duc de Bourgogne. — Marlborough défait l'électeur à Donawert. — Impéritie de Villeroi. — Seconde bataille d'Hœchstædt; l'armée française y est taillée en pièces. — 80 lieues de pays sont perdues en trois semaines. — Désespoir de toute la France. — Colonne d'Hœchstædt injurieuse pour Louis XIV. — Le roi veut envoyer un cartel à Léopold. — Honneurs rendus à Marlborough en Angleterre et en Allemagne. — Surprise de Gibraltar par les Anglais. — Marlborough passe le Rhin et prend Landau. — Changement de face de l'Europe. — Mort de Bossuet et de Bourdaloue. — Catinat refuse le cordon bleu. — L'électeur de Cologne, trait de folie de sa part. — La Feuillade prend Nice. — Tentative malheureuse pour reprendre Gibraltar. — M. de Laubanie. — Un bâton pour ce pauvre aveugle. — L'empereur Léopold; coup d'œil sur son règne... sa mort. — Villars opposé à Marlborough. — Il le force à la retraite. — *Idoménée*, première tragédie de Crébillon. — *Les Ménechmes*, comédie de Regnard. — Un trait du caractère de Louis XIV. — L'étoile de Villeroi nous attire un nouvel échec aux Pays-Bas. — Premier bataillon carré. — Victoire de Cassano. — Conquête de Barcelone par lord Peterborough. — Beau trait de cet Anglais. — *L'Avocat Patelin* de Brueis. — Réunion définitive de l'Écosse à l'Angleterre. — Les électeurs de Bavière et de Cologne au ban de l'Empire. — Victoire de Cassinato. — Philippe V veut en vain reprendre Barcelone. — Son armée est mise en fuite. — Villeroi perd la bataille de Ramillies et toute la Flandre. — Louis XIV rappelle ce maréchal, mais sans lui faire aucun reproche. — Siège de Turin par la Feuillade. — Vendôme passe de l'Italie aux Pays-Bas. — Préparatifs immenses pour le siège de Turin. — Le duc d'Orléans remplace Vendôme en Italie. — Eugène s'avance pour débloquer Turin. — Le duc d'Orléans contrarié dans ses projets par le maréchal Marsin porteur d'un ordre de la cour. — Les lignes de l'armée française sont forcées. — Déroute ; l'Italie est perdue en quatre heures. — Le duc d'Orléans est blessé ; Marsin meurt de ses blessures. — La duchesse d'Orléans met ses pierreries en gage. — Mme de Maintenon donne à l'Etat son argenterie. — Aventures conjugales de la Feuillade. — Cinquante mille francs pour une nuit. — Rencontre du roi et de Mme de Montespan. — Le bandeau du duc d'Orléans. — Voltaire chez Ninon. — Mort de cette célèbre courtisane. — Ses archives. — L'archiduc Charles est couronné à Madrid. — Le marquis de Ribas. — Philippe V prêt à partir pour l'Amérique. — Sa Majesté Catholique, aidée du maréchal de Berwick, rentre dans sa capitale. — Le diable de luxure dans un corps de quatre-vingts ans.

Quelques dames s'étant montrées cet hiver au cours

avec des masques pareils à ceux que les femmes portaient le siècle dernier lorsqu'elles sortaient de leurs maisons, leur exemple a suffi, et les masques ont reparu partout. Je ne sais si cette mode renouvelée semble ridicule à Mme de Maintenon, et si la dévote marquise ne veut pas que les courtisans masquent leur visage quand il lui plaît tant qu'ils masquent leur âme, mais Louis XIV fait un très mauvais accueil aux dames qui paraissent au château avec des masques, et leur dit qu'il n'y a que pendant le carnaval des bals masqués à la cour. La mode aura donc tort pour cette fois à Versailles, mais non pas dans les promenades où elle a complètement raison. Les masques de ville sont de velours noir doublé de taffetas blanc, aucune ligature ne sert à les fixer sur le visage ; mais du bord de l'ouverture pratiquée vis-à-vis la bouche, part en dedans une petite tige de fil d'argent que termine une boule de verre grosse comme une noisette. Cette tige, introduite dans la bouche, suffit pour soutenir le masque et déguise légèrement la voix. J'ai porté autrefois des masques, je les ai toujours trouvés fort incommodes; feu la maréchale de la Ferté, qui dans sa jeunesse courait masquée dans les rues où l'on rencontrait le soir bon nombre de *mauvais garçons*, se louait beaucoup de cet usage et lui avait, disait-elle, les plus grandes obligations.

Nous avons eu, cet hiver, sur le Théâtre-Français, une nouveauté fort agréable : ce sont *les Folies amoureuses*, comédie en trois actes et en vers, de Regnard. Intrigue, caractères, incidents, poésie, dénoûment, tout, dans cette pièce, est ingénieux, gai, spirituel et du meilleur comique. Comme il faut parler de guerre partout au temps où nous vivons, l'auteur brûle un grain d'encens pour nos guerriers, en faisant terminer l'éloge que Crispin fait sans façon de lui-même par ce vers :

Savez-vous bien, monsieur, que j'étais dans Crémone...

« M. de Villeroi aurait bien voulu n'y pas être ! » s'est écriée à ce vers une forte voix du parterre; et les applau-

dissements ont interrompu les acteurs pendant un gros quart d'heure. Le succès des *Folies amoureuses* a été brillant : cette pièce, *le Distrait* et *le Joueur* resteront

On trouve, dans notre bon pays, le moyen de rire des événements les plus tristes : le marquis de l'Hôpital, savant distingué, qui le premier en France écrivit sur le calcul du grand Newton, vient de mourir dans un âge encore peu avancé. « Le livre intitulé *les Infiniment Petits* « fait honneur à cet écrivain, me disait hier l'éternel plai- « sant de Grammont, et la perte de l'auteur doit être sen- « sible à l'Académie. Quant à Mme de l'Hôpital, ajouta le « comte, elle reste avec quarante mille livres de rente ; « cela change sa position, car le marquis était fort éco- « nome, et la marquise était, dit-on, depuis longtemps au « régime des *infiniment petits*. »

Le roi avait été satisfait de la conduite de Villars à Hœchstædt, mais les réflexions sur l'électeur de Bavière, qui terminaient le rapport du maréchal, avaient déplu au monarque. Louis XIV, tout en faisant cas des talents militaires et de la valeur, ne les mit jamais au niveau de la grandeur attachée, par la grâce de Dieu, au titre du plus petit prince régnant. Que le duc de Bavière fût faux ou sincère dans son alliance, il n'appartenait pas, selon Sa Majesté, à une tête sans couronne de ternir la gloire d'une tête couronnée. L'expérience de M. Catinat était récente, elle devait éclairer M. de Villars. Mais les hommes qui veulent à tout prix sauver l'État sont d'une franchise incorrigible ; et cette franchise leur est funeste, si les moyens de salut ne sont pas d'accord avec les opinions du prince. Or, malgré la marche savante de Villars, malgré la victoire d'Hœchstædt, malgré la perspective de nouveaux succès qui s'ouvrait devant lui, le rappel de ce maréchal était décidé, quand le duc de Bavière lui-même demanda un autre général. L'électeur motivait sa demande sur la précipitation de vues, sur l'impétuosité dangereuse d'exécution auxquelles se livrait trop exclusivement le marquis. L'étranger eut complètement raison dans l'esprit du roi ; l'inepte Chamillart, qui ne jugeait de la guerre que par

les rapports qu'il avait cru apercevoir de loin entre ce grand art et le jeu d'échecs, fut chargé d'écrire à Villars des lettres raisonnées et critiques sur ses manœuvres: le maréchal comprit les projets de la cour ; il sollicita sa retraite. C'était où Mme de Maintenon l'attendait (car malheureusement il faut voir l'influence de cette femme partout); le vainqueur d'Hœchstædt ne fut pas congédié, mais on l'envoya contre les rebelles des Cévennes, ce qui lui sembla pis ; et le maréchal de Marsin le remplaça. Ainsi l'armée qui ne possédait que deux hommes ayant toute la confiance du soldat, Villars et Vendôme, se vit privée de l'un d'eux, au moment où la France avait le plus grand besoin de sa tête et de son bras.

Cependant Léopold tremblait toujours dans Vienne : l'électeur de Bavière, maître de Passau, couvrait chaque jour de coureurs les campagnes de l'Autriche; le prince de Ragotski, à la tête des révoltés hongrois soudoyés par la France, menaçait d'un autre côté la capitale de l'Empire, et Marsin, successeur de Villars, commandait au delà du Danube trente mille hommes dont aucun ennemi ne paraissait devoir empêcher le mouvement sur le cœur des États autrichiens. Mais le duc de Marlborough, arrêté dans les Pays-Bas devant un adversaire indigne de lui, l'élégant Villeroi, Marlborough, à qui des talents supérieurs comme général, une profonde sagesse dans le conseil et la plus subtile politique dans les traités, avaient acquis la confiance sans bornes de sa souveraine, Marlborough, dis-je, vit le danger de l'empereur et courut à son secours, tandis que le prince Eugène, quittant précipitamment l'Italie, s'élançait vers l'Allemagne dans le même dessein.

Au moment où l'empereur chancelait sur son trône à Vienne, son fils Charles, dans l'espoir de fonder le sien à Madrid, implorait à Londres des secours de la reine Anne, et en obtenait trente vaisseaux de guerre, deux cents navires de transport, dix mille hommes commandés par le duc de Schomberg et de l'argent pour les frais d'une expédition en Espagne. Muni de ces ressources, l'archiduc débar-

qua le 9 mars à Lisbonne, où, pour premier soin, il fit frapper une médaille avec cette devise dérisoire : *Charles III, par la grâce des hérétiques Roi Catholique.* Mais il faut plus que de l'ironie pour conquérir un royaume ; aussi le prince autrichien, qui ne possédait pas encore une seule pierre en Espagne, s'occupa-t-il sérieusement de préparer sa conquête, de concert avec le roi de Portugal et le général anglais. Il n'est pas inutile de dire que dans les lettres de remerciements que l'empereur écrivit à la reine Anne, bienfaitrice de l'archiduc, ce monarque, toujours plus docile à l'étiquette qu'à la reconnaissance, refusa à cette souveraine le titre de *Majesté*, et ne lui donna que celui de *Sérénité*. Léopold est un de ces hommes toujours prêts à dire : « Périssent tous les sentiments plutôt qu'une seule parcelle de ma grandeur... » Combien de siècles encore ces misères humaines auront-elles cours ?

La cour de Madrid ne vit pas sans une sorte de terreur les préparatifs du prétendant autrichien ; les forces de la monarchie espagnole, alors affaiblies par les envois successifs de troupes en Italie, n'étaient pas de nature à rassurer Philippe V ; il fit part de ses justes appréhensions à Louis XIV, et le supplia de presser l'arrivée des troupes qu'il lui avait promises. Les craintes engagent souvent des discussions entre ceux qu'elles agitent ; les discussions enfantent la mésintelligence, et de celle-ci naît ordinairement la disgrâce des dissidents qui n'ont pas autant de pouvoir que d'opiniâtreté. C'est ce qui arriva pour la princesse des Ursins : habituée à dominer le roi et la reine d'Espagne, elle émit des avis tranchants, impérieux, en un mot, des avis trop évidemment empreints de la suprématie de Versailles. La reine fut conseillée, éclairée peut-être par ses confesseurs sur les intelligences secrètes de l'adroite Française avec Philippe V, et sur les raisons qu'elle pouvait avoir eues de mettre fin au petit manège conjugal du lit à roulettes. La princesse de Savoie éleva la voix contre Mme de Bracciano, le roi n'osa la défendre... Elle est de retour en France, d'où sans doute elle ne repartira pour

Madrid que bien nantie de crédit contre les petits airs souverains de la reine.

Louis XIV a répondu au cri d'alarme de son petit-fils, des troupes françaises ont été envoyées en Espagne ; leur commandant est M. de Berwick, fils naturel de Jacques II, officier qui promet un rival à Vendôme et à Villars. Philippe V, s'étant mis à la tête d'une armée espagnole et française que M. de Berwick dirigeait sous lui, a successivement pris plusieurs places portugaises, s'est emparé du port d'Alègre, et a suspendu le mouvement offensif que Pierre II et l'archiduc Charles avaient commencé. On ne peut se dispenser de remarquer dans cette guerre que le fils d'un maréchal de France, M. de Schomberg, commande contre les Français, et qu'un seigneur né en Angleterre M. de Berwick [1], est opposé à des Anglais. Voilà les effets de la politique ; avec elle, les hommes ne sont jamais sûrs de conserver une patrie.

En Italie, la situation de nos affaires est heureuse : à la fin de la dernière campagne, M. de la Feuillade s'est rendu maître de presque toute la Savoie ; il a pris, au mois de juin de cette année, Suse et Pignerol. C'est ainsi que le duc de Savoie perd ses Etats, tandis que sa fille donne un héritier à la couronne de France : Mme la duchesse de Bourgogne accoucha le 25 juin d'un fils qu'on a nommé le duc de Bretagne.

Que dire encore des réjouissances auxquelles on se livre pour la naissance des princes : c'est une effusion par ordre d'hilarité et de vin, une explosion de boîtes, de pétards, de mille pièces d'artifice, image fidèle de la joie publique qui réside tout entière dans le bruit et l'éclat.

En passant des bords de l'Escaut aux rives du Danube, Marlborough, dont aucune autorité ne gênait la conduite, avait pris avec lui dix mille fantassins anglais et vingt-trois escadrons. Le duc avait vu à Heilbronn le prince

1. Il était fils de la sœur de Marlborough.

Eugène qui venait de prendre le commandement de l'armée d'Allemagne ; et, d'accord avec cet allié, il marcha droit à Donawert, où l'électeur de Bavière, à la tête de seize mille hommes, Français et Bavarois, gardait le pays conquis dans la campagne précédente. Vainement ce prince occupait-il un camp retranché que le fleuve protégeait d'un côté ; l'intrépide Marlborough, suivi de son infanterie, franchit les fascines, renverse les palissades, se fait un pont des morts qu'il laisse dans le fossé, parvient au milieu des soldats de l'électeur, et en tue six mille au prix du même nombre de ses combattants dont le sang se mêle à celui de leurs ennemis. Après cette défaite, les troupes du Bavarois vaincues et dispersées ne peuvent s'opposer à la marche du redoutable Anglais ; il jette à la hâte une garnison dans Donawert, et, pénétrant en Bavière avec les débris victorieux de sa petite armée, impose le pays, tandis que ses soldats se délassent en pillant des fatigues de leur sanglante expédition.

Lorsque Marlborough s'était éloigné de la Flandre, Villeroi avait voulu s'attacher à ses pas ; mais, aussi inhabile dans sa poursuite d'un ennemi qu'à lui faire face en campagne ou à prévenir ses surprises dans une place, le pauvre maréchal avait bientôt perdu de vue l'armée anglaise. Elle fut escamotée, si j'ose le dire, au maréchal français qui n'apprit ce qu'elle était devenue que par le bruit des désastres de Donawert.

Marlborough eût été un imprudent d'exécuter avec si peu de monde cette entreprise audacieuse sans être certain de se voir soutenu ; mais, je l'ai dit, il avait combiné ses mouvements avec ceux d'Eugène, qui déjà s'avançait vers le Danube pour balancer les forces que le maréchal de Tallart amenait un peu tard à l'électeur de Bavière. Les deux armées, grossies de tous les secours qu'elles pouvaient recevoir, se trouvèrent en présence le 13 août à la pointe du jour dans cette même plaine d'Hœchstædt, où, l'année précédente, Villars avait moissonné de si beaux lauriers. Des souvenirs glorieux devaient animer les Français et les Bavarois ; des craintes semblaient devoir troubler les Alle-

mands et les Anglais. Mais de part et d'autre c'étaient d'autres généraux : Tallart et Marsin remplaçaient Villars à la tête de notre armée ; Eugène et Marlborough, au lieu du prince de Bade, commandaient les ennemis... Que les chances devenaient différentes par la présence de ces chefs ! Nos généraux ne devaient pas toutefois désespérer de la victoire : leurs forces réunies s'élevaient à soixante mille hommes, et les alliés n'avaient pas au delà de cinquante-deux mille combattants.

Après plusieurs marches et contre-marches, l'engagement commença à midi. Marlborough attaqua notre droite, où commandait Tallart ; ce maréchal n'y était point alors : il venait de se porter à la gauche pour en reconnaître les dispositions. L'électeur et Marsin, qui dirigeaient cette aile, n'étaient pas encore attaqués par le prince Eugène ; Tallart revola à son corps. Il le trouva déjà ébranlé ; la cavalerie française, trois fois ralliée, allait céder pour la troisième fois, et sa défaite n'était retardée que par le feu dirigé contre Marlborough par une réserve d'environ douze mille hommes logée dans le village de Blenheim. Malgré ce secours et les prodiges d'activité et de présence d'esprit du général français, ses escadrons furent entièrement taillés en pièces ; hommes et chevaux jonchèrent la plaine de leurs cadavres. Tallart vit bientôt tomber son propre fils, tué à ses côtés au moment où lui-même était atteint d'une grave blessure. Le père infortuné, le malheureux général n'aperçut qu'à travers le nuage répandu sur sa vue une victime si chère lui tendant sa main glacée qu'un évanouissement l'empêcha de saisir... Quelques instants après, le maréchal reprit connaissance ; il était prisonnier de guerre... près des restes inanimés de son fils.

L'aile droite n'était plus qu'une masse confuse de fuyards : officiers et soldats, pressés de toutes parts, ne sachant où fuir, tombaient ou se jetaient pêle-mêle dans le Danube qu'ils teignaient de leur sang. Marsin, jusqu'alors, avait peu souffert à l'aile gauche, il sentit cependant qu'il ne pourrait rétablir le combat ; il songea à sauver ce qui restait de l'armée, et fit sa retraite, aidé de M. du Bourg

qui conserva une partie de l'infanterie en lui faisant traverser les marais d'Hœchstædt. Mais qui donc donnera des ordres aux douze mille hommes postés à Blenheim ? Personne. Ils sont oubliés, et ce sont les plus anciens corps de l'armée... Las d'attendre, et ignorant ce qui se passe dans la plaine, M. de Clairambault, qui commande cette réserve, sort pour demander des ordres à M. de Tallart. A peine a-t-il fait quelques pas qu'il apprend la triste vérité : le maréchal, blessé et pris ; son fils, mort ; ses troupes, dispersées et hachées, noyées... Clairambault, surpris, ébahi, est entraîné par la foule poursuivie, qui se pelotonne en fuyant ; elle le serre, l'entoure, l'entraîne, cet officier ne retournera plus au village de Blenheim... La terre manque sous ses pieds ; il est renversé, culbuté, noyé dans le fleuve, tandis que sa troupe, cernée par un corps anglais, dépose les armes sans être entrée en ligne. Que pouvait faire ce corps resserré dans les rues étroites d'une bourgade sur laquelle était pointée déjà l'artillerie des vainqueurs ? Toute manœuvre était interdite, toute tentative impossible. Ces vieilles phalanges offrirent alors le spectacle le plus touchant : elles déchirèrent avec rage leurs drapeaux... Quelques soldats en engloutirent des lambeaux dans leur estomac.

Ainsi se termina la terrible journée d'Hœchstædt : les ennemis y perdirent, dit-on, près de cinq mille hommes, et eurent huit mille blessés ; mais l'armée française fut à peu près détruite. Douze mille combattants français ou bavarois restèrent sur le champ de bataille, quatorze mille furent faits prisonniers, et des soixante mille hommes entrés en ligne, Marsin en remmena moins de vingt mille sans canons, sans drapeaux, sans bagages, et désespérés.

Les résultats de cet événement sont immenses : la Bavière fut envahie, pillée, ruinée par l'empereur, dont l'âme ulcérée se vengea par des exactions révoltantes de ce qu'il appelait la trahison d'un prince allemand ; il fit permettre à ses soldats tous les excès que la guerre traîne à sa suite. Trois semaines à peine se sont écoulées depuis la bataille d'Hœchstædt et nos troupes ont reculé de quatre-vingts

lieues ; elles étaient au delà du Danube, et dans quelques jours elles seront forcées de repasser le Rhin... Le malheur a des ailes comme la victoire.

Dessaisis de leurs États et fugitifs, les électeurs de Bavière et de Cologne, frères également infortunés, se rencontrèrent au bord du Rhin ; ils s'embrassèrent en pleurant... L'un allait chercher des secours à Bruxelles; l'autre venait demander un asile à la cour de France.

Personne à Versailles ne voulait se charger d'annoncer de tels désastres à Louis XIV, ni de lui découvrir la pente rapide sur laquelle sa grandeur glissait depuis la défaite d'Hœchstædt... Mme de Maintenon seule osa montrer à Sa Majesté combien son étoile avait pâli : la religion lui imposait cette pénitence ; c'est elle qui fit rappeler Villars. Quelle affreuse interruption des réjouissances continuées jusqu'alors par l'oisive courtoisie des grands pour la naissance d'un arrière-petit-fils de France ! Aux transports d'une joie réelle ou feinte succédèrent tout à coup les cris et les pleurs d'une douleur générale. Quelle famille parisienne n'a perdu un fils, un frère, un cousin, un ami dans les douze mille morts qui dorment d'un sommeil éternel au bord du Danube, ou roulent avec ses ondes vers l'Hellespont ! Est-il une noble maison en France qui n'ait pas à regretter la liberté ou la vie d'un de ses enfants parmi les deux mille officiers qu'a frappés ou désarmés le fer ennemi ! Mais que devint le magnifique souverain de la France quand les journaux lui apprirent que l'empereur, avec une précipitation malveillante, avait fait dresser dans le camp d'Hœchstædt une colonne envoyée en poste de Vienne, et sur laquelle il avait d'avance fait graver cette inscription : *Agnoscat tandem Ludovicus XIV, neminem ante obitum debere aut felicem aut magnum vocari* (Que Louis XIV apprenne enfin que nul ne doit être appelé grand ou heureux qu'après sa mort) [1]. On assurait ce ma-

1. Quoi qu'en dise Voltaire, cette inscription a existé, presque tous les historiens en ont eu l'assurance ; mais on sait avec quelle liberté le grand écrivain nie la vérité quand elle le contrarie ou le gêne.

tin presque généralement que Louis XIV, outré de ces mots injurieux, avait fait agiter dans son conseil la question de savoir s'il pouvait céder au désir qu'il avait de provoquer Léopold en combat singulier. Le conseil aurait répondu que Sa Majesté, après avoir rendu les édits les plus sévères contre le duel, ne devait point, en envoyant ce cartel à l'empereur, enfreindre ses propres lois.

Le roi dévora son dépit, et sa grandeur d'âme le voila si bien qu'il ne parut sur son visage que des traces de cette affliction grave, mais paisible, qu'il devait au malheur de ses sujets atteints dans leurs plus chères affections. Louis XIV parla avec calme à la cour des remerciements que le parlement et les villes d'Angleterre ont accordés, par acclamation, au duc de Marlborough ; des revenus que la reine Anne a joints à ceux qu'il avait ; du titre de prince de l'Empire que Léopold lui a conféré... « C'est juste, disait « Louis XIV, les grands services doivent être payés. »

Pendant que, pour arrêter la marche rapide de Marlborough vers nos frontières, on rassemble les débris de l'armée détruite en Allemagne, auxquels se joignent des milices et des détachements tirés des garnisons, jetons un coup d'œil sur l'Espagne où d'autres revers ont trompé les espérances de Philippe V. Ce monarque soutenait l'honneur de ses armes contre les Anglais et les Portugais réunis, lorsque le prince de Hesse-Darmstadt, qui avait échoué dans le projet de surprendre Barcelone, fit voile avec l'amiral Rook vers Gibraltar. Une tentative sur ce fort paraissait tenir de la folie: du côté de la terre, des rochers inaccessibles s'unissent, s'enlacent en quelque sorte pour former une ceinture d'obstacles insurmontables. Aucun port n'a été ménagé au bas de la forteresse ; il n'y existe qu'une anse peu profonde, hérissée de récifs, et dans laquelle les tempêtes de la mer se joignent aux vents qui se glissent à travers les roches pour éloigner les vaisseaux de cette plage inhospitalière. D'ailleurs ils y seraient foudroyés par l'artillerie des forts ou par celle d'un môle redoutable établi à fleur d'eau. Aussi Gibraltar n'a-t-il qu'une faible garnison reçue même avec dépit par les bourgeois qui seuls,

en effet, se défendraient contre une flotte de mille vaisseaux et cent mille hommes débarqués sous leurs murs. Qu'on juge, d'après ce que je viens de dire, du mépris avec lequel les Espagnols virent flotter le pavillon anglais devant cette place inattaquable ! Elle renfermait alors cent hommes de garnison qui ne prirent pas même les armes. Appuyés sur leurs pièces, ils souriaient avec dédain aux nombreuses bordées que Rook leur envoyait. L'amiral anglais tira quinze mille coups de canon, pendant que le prince de Hesse, débarqué avec quinze cents hommes sur l'isthme derrière la ville, essayait de gravir un rocher qui la protégeait de ce côté... Tant d'efforts, tant de décharges répétées au loin par les échos de la rive africaine, n'avaient même pas fait brûler une amorce aux assiégés... Les feux avaient cessé, lorsqu'un petit nombre de matelots montés sur des barques, et qui paraissaient se promener en pêchant, sautèrent tout à coup sur le môle d'où l'on n'avait pas daigné tirer sur eux. Ces marins égorgent les sentinelles, retournent, avec l'adresse de leur profession, quelques canons contre la ville ; les Espagnols qui accourent hésitent un moment, et ce moment suffit. Deux mille matelots sont dans la place ; ils s'emparent des issues qui conduisent aux forts ; les portes sont ouvertes au prince de Hesse... Gibraltar est conquise à l'inexprimable surprise des vaincus, et plus encore à celle des vainqueurs[1].

Vingt jours plus tard, M. le comte de Toulouse, fils naturel de Louis XIV et de Mme de Montespan, vint avec cinquante vaisseaux de ligne et vingt-quatre galères pour reprendre Gibraltar. L'amiral Rook, maître de la mer, livra bataille à ce prince, sous lequel commandaient MM. de Pointis et de Villadarias. M. de Toulouse fit honneur dans ce combat à son titre d'amiral de France, il se retira sans perte, mais Gibraltar resta aux Anglais..

1. Jamais Gibraltar n'a été reprise aux Anglais, malgré l'expédition tentée en 1782 par M. le duc de Crillon. On a souvent avancé que cette place fut livrée par trahison, mais aucun témoignage digne de confiance n'a été émis à l'appui de ces assertions.

Louis XIV apprit cet autre échec presque en même temps que la défaite d'Hœchstædt; il ne fit point éclater sa douleur, son front se couvrit seulement d'un nuage plus épais... Ce prince apprend à commander aux passions ; il acquiert ce courage résigné qui est aussi la grandeur.

La fortune, si contraire à nos armes en Allemagne et dans le Royaume Catholique, nous est moins défavorable aux Pays-Bas, où l'électeur de Bavière, qu'excite désormais contre l'empereur une soif ardente de vengeance, soutient avec honneur les chances de la guerre. En Italie, nous sommes demeurés maîtres de la campagne : M. de Vendôme s'est emparé dans ces derniers temps de Verceil et d'Yvrée.

Sur le Rhin, il n'en est point ainsi : M. de Marlborough, après avoir occupé Trèves abandonnée par nos troupes, a fait mettre le siège devant Landau, que défendait le brave Laubanie, et qu'a voulu bombarder en personne l'archiduc Joseph, *roi des Romains* en dépit du Vatican. Malgré la plus honorable défense dont j'aurai occasion de reparler, l'intrépide gouverneur a dû remettre aux ennemis cette clef de la France ; il avait supporté cinquante-trois jours de tranchée ouverte.

L'année 1704, qui se termine, a vu changer toute la face de l'Europe : Léopold, menacé par nous dans sa capitale, au mois de juillet, insulte nos frontières au mois de décembre. L'Espagne, où Philippe V régnait tranquille naguère, tandis que les puissances se déchaînaient les unes contre les autres à cause de lui, doit songer à défendre aujourd'hui ses États. Les électeurs de Bavière et de Cologne sont chassés de leurs possessions par l'empereur ; des princes souverains d'Italie quittent les leurs, poussés devant nos généraux. Ajoutons qu'Auguste, roi de Pologne, précipité de son trône par Charles XII, l'Achille du Nord, se soustrait de chaumière en chaumière à son jeune vainqueur. Mais voici la plus grande, la plus surprenante de ces révolutions : Louis XIV, humilié, a su trouver dans le malheur une sagesse qu'il n'avait point au sein des triomphes et des prospérités.

Au milieu des calamités de la France, à peine a-t-on consacré un coin du crêpe funèbre qui la couvre aux deux plus illustres orateurs du monde chrétien ; Bourdaloue et Bossuet sont morts : Bourdaloue, éclatant d'une gloire sans tache ; Bossuet, flétri par le souvenir des persécutions de Fénelon.

Il y eut au jour de l'an une promotion de chevaliers de l'ordre ; le maréchal Catinat y était compris, mais il n'a point accepté cette haute faveur et s'en est excusé le lendemain au grand lever.

— D'où vous vient donc cette idée, monsieur le maréchal ? lui a demandé Louis XIV avec une hauteur qui laissait entrevoir du dépit.

— Sire, a répondu le vainqueur de Marsaille, cette idée est la conséquence d'une appréciation exacte de ma situation à la cour.

— Je ne vous comprends pas.

— Je vais tâcher, sire, de me rendre moins obscur. Votre Majesté, en me remplaçant dans mon commandement d'Italie, a laissé voir qu'elle était mécontente de mes services ; la grâce qu'elle daigne me faire serait donc gratuite.

— Vous avez mal compris le sujet de votre rappel : vos services, je les estime ; mais une ouverture prématurée, imprudente, sur le duc de Savoie...

— Raison de plus... un calomniateur ne peut mériter d'obtenir une place dans les ordres de Votre Majesté.

— Je ne dis pas, monsieur, qu'il y ait eu calomnie ; mais une tête couronnée méritait plus d'égards, et j'ai dû vous donner ce tort.

— Et moi. sire, je dois refuser une récompense que Votre Majesté m'accordait dans cette opinion. Je la supplie de plus de me pardonner l'erreur dans laquelle j'étais tombé ; mais j'avais pensé qu'une tête couronnée qui se dégrade par la trahison, perdait toute sa grandeur, et que le plus humble des généraux, quand il sert son prince et l'État au risque de son crédit, méritait quelque indulgence.

— Avouez, monsieur le maréchal, reprit le roi, qui

changea en souriant la face de l'entretien, avouez que vos preuves vous inquiétaient un peu ?

— Mon Dieu non, sire. Ma famille a rempli mon hôtel de titres victorieux... à ce qu'elle dit ; pour mon compte, j'ai dès longtemps acquis la plus précieuse de toutes les preuves : celle qu'il n'y eut jamais parmi mes aïeux aucun de ces seigneurs errants qui faisaient des biens d'autrui les leurs par le droit de l'épée... aussi ne suis-je point sûr, quoi qu'en disent mes parents, que quelques-uns de nos ascendants n'aient pas dérogé.

— Mais le refus que vous faites du cordon peut nuire à votre famille ?

— Sire, elle me rayera de sa généalogie.

Ici le roi s'éloigna de M. Catinat en hochant de la tête, et pas un seul des courtisans ne lui parla pendant le reste du lever.

L'électeur de Cologne est arrivé vers la fin de l'année dernière à la cour, où ce prêtre souverain s'est inscrit parmi les simples chapelains de la duchesse de Bourgogne. Malgré cette apparente modestie, le prince regrette fort ses États ; dans les premiers temps de son expulsion, le regret ne lui laissait pas même toute sa raison : on me racontait l'autre jour un trait de lui qui frise la folie. Étant à Valenciennes au carnaval dernier, Son Altesse Electorale fit annoncer qu'elle prêcherait le jeudi gras sur la mortification des âmes dévotes en expiation des péchés de l'époque. Au jour dit, l'église était remplie d'auditeurs, fidèles ou curieux. L'électeur arrive, monte en chaire, fait sa prière, se relève et crie d'une voix de tonnerre : *Tour de carnaval, mes frères ! tour de carnaval !* Puis cet étrange prédicateur descend de chaire, pendant qu'une troupe de trompettes, de cors de chasse et de timbales, apostée par lui à la porte de l'église, met le comble à ce scandale en faisant un tintamarre affreux... L'auditoire se montra fort scandalisé dans le premier moment ; mais il finit par hausser les épaules, et chacun se retira en demandant si le prince avait un médecin.

Retournons à la guerre, car aujourd'hui la guerre seule

occupe toutes les têtes : spectacles, fêtes, galanterie, manège des courtisans, tout cède aux inquiétudes que les événements militaires autorisent. M. de la Feuillade, continuant ses succès en Savoie, a pris Villefranche et, qui mieux est, le port de Nice. Cette dernière prise, en ôtant au duc l'espoir d'être secouru par mer, rend sa position extrêmement critique. De son côté M. de Vendôme s'est emparé enfin de Vérac qu'il tenait assiégée depuis le mois d'octobre. Cette conquête est d'autant plus précieuse qu'elle coupe les communications des ennemis avec le Crescentin, d'où ils tiraient incessamment des secours.

Mais en Espagne on s'obstine à vouloir reprendre Gibraltar : c'est attaquer aux cornes un taureau dont on ne s'est emparé par là que parce qu'il dormait. Le maréchal de Tessé, envoyé à la conquête de ce fort imprenable avec des troupes pour l'assiéger par terre, a complètement échoué dans cette tentative malgré le concours de M. de Pointis qui le secondait avec treize vaisseaux. Le général dut remmener de l'isthme sa petite armée réduite à des débris ; l'amiral perdit sa flotte que les Anglais enlevèrent à l'abordage, brûlèrent ou firent briser sur les rochers... M. de Pointis lui-même dut regagner la terre dans une simple chaloupe à peine épargnée dans ce désastre général.

La relation de ce nouveau malheur arriva la semaine passée à Versailles : le moment n'était pas favorable pour demander des grâces au roi ; pourtant ce fut celui que choisit M. le duc de Bourgogne qui s'était fait le protecteur de M. de Laubanie, lieutenant général d'une bravoure éclatante et d'une modestie malheureuse. Mais je dois dire un mot des services de cet officier avant de parler de la récompense que le petit-fils de France voulait solliciter. On sait que M. de Laubanie était gouverneur de Landau lorsque, à la fin de la dernière campagne, le *roi des Romains* vint investir cette place. Après un mois de siège meurtrier, le général français fut sommé de se rendre. « Il est si glorieux, répondit-il, de résister à un prince « qui a tant de valeur et de capacité, que je veux encore

« avoir quelque temps cette gloire. » Vers la fin d'un second mois, un trompette renouvela la sommation en demandant, de la part de l'archiduc, si le commandant de Landau prétendait s'ensevelir sous ses ruines. « Le mausolée « est trop beau, dit l'intrépide Laubanie, pour ne pas l'am- « bitionner, mais je tâcherai de reculer la sépulture. » Enfin une bombe ayant éclaté près de ce vaillant officier, il fut blessé à la poitrine et privé de la vue par la terre et les pierres qui lui couvrirent le visage... Landau se rendit. S'étant donc chargé de guider M. de Laubanie dans la chambre du roi, M. le duc de Bourgogne, qui avait fait remettre le matin à Sa Majesté un mémoire renfermant tout ce que je viens de rapporter, conduisit son brave protégé auprès du monarque en disant : « Sire, voilà un « pauvre aveugle qui aurait besoin d'un *bâton*... » Louis XIV n'ayant rien répondu, M. de Laubanie fut si frappé de ce silence qu'il tomba malade, et mourut il y a trois jours.

La mort de l'empereur Léopold, arrivée le 6 mai, est à peine un événement ; elle ne peut rien changer à la face des choses, ce n'est en Allemagne qu'un homme de moins. Ce prince ne sortit jamais des bornes d'une étroite médiocrité, souvent même il se montra d'une nullité honteuse; plus souvent on le vit ingrat envers ses amis et cruel avec ses ennemis, qu'il ne sut dans aucun cas ramener à lui par des procédés généreux. Le nom de Léopold ne marquera dans l'histoire que par l'exécution d'une foule de seigneurs hongrois que l'empereur eût pu se rallier, et qu'il assassina... L'Empire ne perd rien de sa prépondérance par la mort de ce souverain : la puissance autrichienne, c'est le bras d'Eugène ; nous verrons bientôt si l'on peut ajouter et la tête de Joseph Ier.

Les Portugais s'avancent à grands pas sur le territoire espagnol, ils sont maîtres de Salvatierra, de Valencia, d'Alcantara et d'Albuquerque. Mais espérons que vers nos frontières du nord les ennemis vont s'arrêter... Villars, qui a soumis les Camisards, Villars, que, malgré les intrigues de cour, il faut appeler au secours de la France, est

enfin opposé à ce Marlborough qu'il est digne de combattre, et dont l'éclatante fortune ne l'éblouira point. Le maréchal français, à la tête d'une armée inférieure en nombre à celle du vainqueur d'Hœchstædt, est venu camper devant lui à Sirk, position dans laquelle il couvrait Thionville, Sarrelouis, et fermait les chemins de la Champagne aux ennemis. Marlborough méditait une action ; Villars la désirait avec ardeur, mais la bonne position qu'il occupait, bien loin de permettre au duc de l'attaquer, obligea cet Anglais à décamper lui-même, le prince de Bade qui devait lui amener un secours ayant tardé d'arriver. Contraint de rétrograder, Marlborough donna dans cette circonstance le singulier exemple d'un général se justifiant auprès de son ennemi de ne l'avoir pas attaqué. « Mon-« sieur le maréchal, écrivit-il à Villars, rendez-moi la « justice de croire que ma retraite est la faute du prince « de Bade, et que je vous estime encore plus que je ne « suis fâché contre lui. » Milord Marlborough ayant levé son camp sur le Rhin se porte en Flandre ; il y retrouvera le maréchal de Villeroi auquel il n'aura pas l'occasion d'écrire une semblable lettre.

La nouvelle de ce premier succès, en faisant rougir le conseil Maintenon de son ingratitude envers l'un de nos plus grands hommes de guerre, a relevé un peu les esprits de la cour et de la ville... Rien de consolant comme l'espoir qui s'appuie sur la confiance. On revient tout doucement aux plaisirs, et je profite de l'à-propos pour dire un mot de deux nouveautés que nous ont données les comédiens français. La première est une tragédie d'*Idoménée*, dont le sujet me paraît emprunté du *Télémaque*. L'auteur est M. Crébillon, qui, dans ce premier ouvrage, donne à Melpomène une allure tout à fait nouvelle. J'ai lu autrefois les tragédies de Shakespeare, il me semble qu'il y a dans le genre de M. Crébillon quelque chose de ce sombre et énergique Anglais. Le plan d'*Idoménée* manque quelquefois de régularité, mais il n'est nulle part dépourvu d'intentions tragiques. Les vers sont durs, rocailleux, souvent incorrects, mais ils abondent en pensées

fortes, en expressions d'une sublime originalité. S'il arrivait un jour qu'on ôtât à la tragédie un peu d'art, qu'on lui rendît un peu de naturel, la pièce nouvelle ne serait pas loin d'être un chef-d'œuvre. Boileau en a dit : « Il « me semble que j'entends un ouvrage fait par Racine « ivre. » Je me garderai bien de prendre cela pour une amère critique. *Idoménée* a produit une vive sensation.

Les *Ménechmes*, comédie de Regnard, sont, je crois, imités du théâtre grec. La donnée principale est comique : deux hommes de la plus exacte ressemblance et que l'on prend à chaque instant l'un pour l'autre, fournissent matière à une foule d'incidents, de bévues et de quiproquo que l'auteur a rendus fort gais par sa manière vive et spirituelle. L'ouvrage se soutiendra.

L'étiquette de la cour est immuable ; quels que soient les événements généraux, il faut que le cérémonial, les usages, le mécanisme enfin de la grandeur souveraine aillent toujours : toutes nos armées seraient détruites, nos frontières envahies avant qu'on supprimât un voyage d'agrément à Marly ou à Fontainebleau. Le roi y tient à tel point que la santé des courtisans, même celle des princes de sa famille, doivent s'arranger de cette inviolabilité d'habitude. Au printemps, Mme de Bourgogne était grosse et fort incommodée. Elle gardait la chambre et passait toutes ses journées sur sa chaise longue. Il paraissait impossible à Mme de Maintenon que la duchesse fût du voyage de Fontainebleau qui se préparait ; Fagon fut chargé d'exciter doucement la compassion du roi sur l'indisposition de sa petite-fille, et d'obtenir que Sa Majesté ne l'emmenât point. Le médecin se tira de cette mission en homme habile : il fit résonner à l'oreille du roi les termes de l'art qui pouvaient le mieux caractériser le danger d'un voyage dans la situation de Son Altesse Royale. Eloquence perdue ! Mme de Bourgogne amuse Louis XIV ; elle le fait rire, le divertit ; ce prince n'a plus son nain, il faut bien que quelqu'un le remplace. Malgré sa grossesse, son indisposition et le colosse de danger élevé par Fagon, la princesse fut contrainte de suivre Sa Majesté à

Fontainebleau. Trois jours après l'arrivée de la cour dans cette résidence, le roi se promenant à l'issue de la messe devant le bassin, vit venir précipitamment à lui la duchesse de Lude, dame d'honneur de Mme de Bourgogne. Elle parla bas quelque temps à Sa Majesté qu'elle avait tirée à l'écart. Cet *aparté* ne fut pas long ; le monarque revint soucieux et préoccupé près de ses courtisans, mais aucun d'eux, comme on le pense bien, n'osa l'interroger. Ce fut lui qui rompit le silence : « La duchesse de Bour-« gogne, dit-il avec dépit, vient de faire une fausse cou-« che. — C'est un grand malheur, répondit M. de la Ro-« chefoucauld, car s'étant déjà blessée d'autres fois, il est « à craindre que Son Altesse Royale n'ait plus d'enfants. « — Eh bien ! quand cela serait, reprit le roi d'un ton « brusque, qu'est-ce que cela me ferait ? Est-ce qu'elle n'a « pas déjà un fils ? et quand il mourrait, est-ce que le duc « de Berry n'est pas en âge de se marier et d'en avoir ? « Eh ! que m'importe qui me succède des uns ou des au-« tres, ne sont-ce pas également mes petits-enfants ? Dieu « merci elle s'est blessée parce qu'elle avait à l'être ; je ne « serai plus contrarié dans mes voyages et dans tout ce « que j'ai envie de faire par les représentations des méde-« cins et des matrones, j'irai et je viendrai à ma fantaisie « et on me laissera en repos. » Le silence le plus profond suivit cette sortie ; le roi, appuyé sur la balustrade qui entoure le bassin, excita l'attention des courtisans à propos d'une carpe... Aucun d'eux ne parla. Louis XIV s'adressa alors à des gens du bâtiment qui répondirent, et Sa Majesté fut délivrée d'un silence qui en disait trop... Je vois maintenant pourquoi Mme de Maintenon, lors du départ de Philippe V, fut si étonnée de la sensibilité des princes du sang.

Nous faiblissons aux Pays-Bas, que sera-ce quand Marlborough s'y trouvera ! L'électeur, qui avait été forcé de lever le siège de Liége, était venu camper à Vignamont avec le maréchal de Villeroi. Or, l'étoile de ce dernier le suivait : le développement des lignes les ayant rendues

d'autant plus faibles qu'elles étaient plus étendues, offrit bientôt prise aux ennemis ; ces lignes furent forcées à un poste que M. de Roquelaure défendit en vain avec une grande valeur. Cependant M. de Caraman, au moyen d'une manœuvre nouvelle parmi nos troupes, parvint à opérer sur ce point une retraite honorable : il se retira en faisant former à son corps un bataillon *carré* que les assaillants ne purent entamer, et le poste, protégé par cette manœuvre, fut presque entièrement sauvé. L'armée a reculé jusque sous les murs de Louvain.

C'est toujours avec orgueil que je tourne mes regards vers l'Italie : là du moins il croît encore des lauriers pour nous. Les réputations se soutiennent par l'adresse autant que par les actions d'éclat : soit que le prince Eugène redoutât pour sa gloire l'impétuosité de Vendôme dans une bataille rangée, soit qu'il fût économe du sang de ses soldats, il s'était borné à une guerre de ruse et de chicane depuis son retour en Italie. Le duc de Savoie, serré de près par la Feuillade, avait le plus pressant besoin de secours, et le général autrichien ne lui en conduisait qu'avec lenteur. Enfin il se présenta le 16 août pour traverser l'Adda, défendue par le duc de Vendôme, et fit attaquer le pont de Cassano. Une action d'infanterie longue et meurtrière eut lieu. Les généraux en chef, dominés par un amour-propre égal, y combattirent comme deux grenadiers : Vendôme eut son cheval tué sous lui; Eugène, plus malheureux, fut blessé, et sa réputation reçut un échec. Les Impériaux furent forcés de se retirer ; le duc de Savoie demeura privé de secours. Vendôme est dur et impérieux, il avait parlé avec peu de mesure pendant le combat à son frère le grand prieur ; celui-ci quitta l'Italie le lendemain de la bataille qu'il avait aidé à gagner, jurant qu'on ne le verrait plus servir... Je suis sûre qu'il ajouta tout bas « si ce n'est la beauté ».

L'année dernière la cour ne voulait Villars nulle part, maintenant elle le voudrait partout ; mais comme il ne peut être tout à la fois en Flandre et sur le Rhin, il a dû se contenter de détacher un corps de son armée et de l'en-

voyer à l'électeur de Bavière. Ainsi affaibli, le maréchal n'en a pas moins forcé les lignes de Weissembourg le 3 juillet et pris Hombourg le 26.

Plus tard, le maréchal se trouvait sur la défensive dans le pays d'Haguenau : il y eût facilement conservé ses lignes avec la totalité des troupes qu'il commandait primitivement ; mais après le départ du détachement fourni aux généraux des Pays-Bas, il ne lui restait pas assez de forces pour s'opposer avec succès au prince de Bade qui s'empara du pays et de la ville d'Haguenau.

Les Anglais et les Portugais ont achevé de conquérir le royaume de Valence et la Catalogne ; les étendards de Philippe V ne flottent plus sur aucune des places de ces provinces. Barcelone elle-même est soumise à l'archiduc Charles. Le général anglais qui s'est emparé de cette forteresse, le comte de Peterborough, est un de ces aventuriers dont la vie tient du roman. Dans un âge encore fort tendre, il porta les premiers coups au trône de Jacques II et forma le noyau des partisans du prince d'Orange. Riche, généreux, prodigue même, Peterborough fait en Espagne la guerre à ses dépens ; bien plus, il arrive souvent que ce général anglais nourrit l'archiduc Roi Catholique par la grâce des hérétiques, lequel a de fort grandes prétentions mais de très petites ressources. Au mois d'octobre lord Peterborough proposa au prince de Hesse d'attaquer soudainement Barcelone vis-à-vis un point dont il avait reconnu la faiblesse. Ce point est attaqué, enlevé, mais le prince allemand y perd la vie. En ce moment l'explosion d'un magasin à poudre cause un tel désordre dans la ville que les assiégés demandent à capituler. Cependant les troupes hessoises, introduites par la brèche, parcourent déjà les rues en vainqueurs, et en vainqueurs audacieux : l'or, les marchandises, les femmes tombent en leur pouvoir ou le subissent. Les plus nobles Catalanes assouvissent la brutalité des plus obscurs soldats... Quelle altération de l'illustre sang espagnol ! La capitulation n'était point encore signée ; le vice-roi accourt sur le glacis et

reproche amèrement au général anglais ce qui se passe dans la place.

— Vous nous trahissez, lui dit-il ; nous capitulons de bonne foi, et vos soldats, entrés par les remparts, se livrent à des excès révoltants.

— Ce ne sont pas mes Anglais, répondit Peterborough, mais les Allemands du prince de Hesse qui vient de périr.

— Ne commandez-vous pas en chef, et ne pouvez-vous empêcher ces désordres ?

— Sans doute, si j'étais dans Barcelone. Écoutez, je ne connais qu'un moyen d'arrêter le pillage et le viol : laissez-moi entrer avec mes Anglais avant la signature du traité. Je vous réponds de tout calmer et de sauver la ville.

— Mais, général, qui me garantira que les conditions verbales de notre reddition seront respectées ?

— La parole d'un officier de Sa Majesté Britannique.

— C'est qu'à la guerre...

— A la guerre comme ailleurs, monsieur, un Anglais n'a jamais violé la foi qu'il avait donnée. J'entre, je parcours les rues, je rétablis l'ordre, et je reviens à la porte avec toute l'armée achever la capitulation.

— Allez donc, monsieur le comte.

— C'est avoir trop tardé.

Peterborough pénétra dans la ville avec deux mille Anglais, ramassa partout les pillards, en fit pendre quelques-uns, et revint au bout d'une heure sur le glacis où le vice-roi l'attendait.

— Maintenant, monsieur, dit-il, dressons notre capitulation ; je vous jure qu'il n'est pas resté à Barcelone un seul homme de mon armée... J'ai fait rendre tout ce qui pouvait être rendu... Votre Seigneurie m'excusera auprès des dames, mais il est des choses qu'on ne saurait restituer.

— Voilà qui est beau ! s'écria l'Espagnol en baisant la main du lord... C'est bien dommage qu'une âme si magnanime soit hérétique.

— C'est vrai, répondit l'Anglais, mais presque tous les

soldats qui violaient tout à l'heure vos femmes sont catholiques romains.

Tandis que Barcelone se rendait, Girone se déclarait pour l'archiduc ; mais le maréchal de Tessé faisait lever le siège de Badajoz au portugais Las Minas.

En Savoie, la campagne se termine aussi heureusement qu'elle a commencé : Soucino a ouvert ses portes à nos troupes, et Montmélian s'est rendue à M. de Vendôme. Encore quelques jours et Victor-Amédée sera assiégé dans sa capitale.

L'abbé Bruéis vient de remettre au théâtre une farce qui eut au XVIe siècle le plus grand succès sous le titre de *Farces de maître Pierre Pathelin*. La pièce plut tant alors, qu'un écrivain de l'époque la place au-dessus de toutes les comédies grecques, latines et italiennes. Malgré cette supériorité, cet ouvrage, joué tel qu'il était sous François Ier, ne réussirait pas aujourd'hui sur les tréteaux de la foire ; mais comme le sujet a paru avec raison fort comique à Bruéis, il l'a remis au creuset pour nous offrir *l'Avocat Patelin*, comédie en trois actes réguliers, ce qui ne l'empêche pas d'être très gaie. Elle fut cependant sifflée outrageusement à la première représentation. Les comédiens avaient renoncé à donner *l'Avocat Patelin*, lorsque *Madame* les fit prier de le représenter une seconde fois pour elle. Dès les premières scènes la princesse rit beaucoup des farces de Patelin ; au second acte son rire redoubla à tel point que, du parterre, on voyait sauter la volumineuse gorge de Son Altesse... Le public se mit de la partie ; non seulement il rit à son tour, mais il applaudit à tout rompre. La pièce fit fureur aux représentations suivantes, et cela parce qu'une grosse gorge avait bondi.

La reine Anne, plus heureuse que son prédécesseur, consomma cette année l'union des royaumes d'Angleterre et d'Écosse, qui n'auront plus qu'un seul et même parlement, sous le nom de *parlement de la Grande-Bretagne*. Une autre mesure politique était prise dans le même temps en Allemagne : les électeurs de Bavière et de Cologne y

étaient mis au ban de l'Empire comme traîtres à la grande confédération germanique : le fils du premier était jeté dans une prison. Les vaincus sont toujours de bien grands coupables. Mais si le succès fait la vertu, M. de Vendôme est, quoi qu'on en dise, l'homme le plus vertueux de notre temps. A peine les lauriers de Cassano reposaient-ils sur son front que d'autres lauriers y ont été joints. Le petit-fils de Henri IV, qui n'est pas maréchal de France après autant de victoires que le maréchal de Villeroi compte de défaites, ayant rencontré à *Cassinato* le comte de Reventlau, général danois, lui a livré bataille et l'a défait entièrement. Le vainqueur poursuivait encore les vaincus le lendemain de cette brillante action, lorsqu'il trouva le prince Eugène qui accourait au secours de son allié. Attaqué par l'impétueux Vendôme, il se fit tuer deux mille hommes, et dut suivre le mouvement de retraite précipitée du comte de Reventlau. Le général autrichien, retiré derrière l'Adige, y attend les secours que son souverain lui a promis.

Après un si beau succès, pourquoi faut-il qu'on retrouve en Espagne de si tristes événements? Barcelone était prise; Philippe V n'avait pas assez de troupes et possédait trop peu d'autres moyens pour tenter de reprendre cette forte place. Quand on manque de pouvoir, il faut savoir s'armer de résignation en attendant une meilleure fortune : on augmente ses malheurs lorsqu'on veut imprudemment les réparer. Mal inspiré, mal conseillé peut-être, le roi catholique fit investir Barcelone au commencement d'avril par trente-sept bataillons et trente et un escadrons, l'élite de son armée, qu'il commanda lui-même, ayant sous lui le maréchal de Tessé. Il ne restait plus que vingt-cinq vaisseaux à la France. Louis XIV les avait confiés au comte de Toulouse... Il vint les ranger devant Barcelone pour seconder les efforts de Philippe V... Malheureux siège ! fatale union ! La flotte anglaise paraît, dissipe l'escadre française, et le comte de Tessé, contraint de lever le siège avec précipitation, abandonne dans ses lignes équipage de siège, bagages, provisions et quinze cents blessés que recueille l'humanité du comte de Peterborough.

Cependant il nous restait de l'espoir en Flandre : nos pertes n'y étaient point des désastres, elles pouvaient se réparer. Malheureusement Villeroi commandait de ce côté: quatre-vingt mille hommes étaient réunis sous ses ordres; mais que fait le nombre des combattants ? Turenne en voulait à peine quarante mille pour attaquer avec succès les plus fortes armées. Le favori de Louis XIV, oubliant et ses précédents et ceux de Marlborough, qu'il avait en tête, se flattait de subjuguer enfin la fortune, et d'effacer à jamais dans la mémoire des hommes le souvenir de ses échecs. L'armée du maréchal était campée au bord de la petite rivière de Ghette, ayant son centre près du village de Ramillies. Dans ce centre qu'il eût fallu montrer fort et libre de ses mouvements, Villeroi avait enclavé les soldats de nouvelle recrue et les lignes y étaient embarrassées par les bagages qu'un général expérimenté rejette toujours avec soin derrière lui. Quant à la gauche, le maréchal, comme s'il eût voulu la garantir du combat au lieu de la placer de manière à y prendre part, l'avait reléguée au delà d'un marais qui lui coupait toute communication avec le reste de l'armée. La droite seule, d'après ces étranges dispositions, pouvait donc agir avec quelque chance de réussite. Villeroi était entouré d'officiers expérimentés: ils ne manquèrent pas de lui faire les plus vives représentations sur cet ordre de bataille, aussi dangereux qu'opposé aux règles de la guerre. Cet inhabile tacticien fut sourd, et attendit l'attaque avec une confiance imperturbable dans ses talents. « Messieurs, dit Marlborough à ses officiers, « ce petit-maître de Versailles m'aurait prié de placer ses « troupes à ma plus grande commodité pour les vaincre « que je ne les aurais pas mieux disposées que lui. Vous « pouvez commander votre dîner, ceci ne sera pas long. » A ces mots, le duc dégarnit sa droite, qui ne pouvait pas être attaquée par la gauche de Villeroi logée dans le marais comme une troupe de canards, et l'illustre Anglais renforce son aile gauche et son centre de tout ce qui lui devient inutile sur l'autre point. M. de Gassion, lieutenant général, appréciant en homme éclairé ce mouvement des

ennemis, court au quartier du maréchal : « Vous êtes perdu, « lui dit-il, si vous ne changez votre ordre de bataille, si « vous ne resserrez pas vos lignes et ne placez mieux votre « gauche. Vite, faites partir vos aides de camp ; nous « allons être attaqués tout à l'heure, il n'y a pas un moment « à perdre. » Villeroi traita avec hauteur le conseiller, s'emporta contre lui, et rien ne fut changé... Le canon se fit entendre. « C'en est fait, dirent tous les généraux, « l'armée de Sa Majesté est anéantie. »

Attaquées avec impétuosité vers Ramillies par des forces supérieures, nos troupes ne purent en soutenir le choc ; elles furent taillées en pièces. La bataille dura... une demi-heure, et ce court espace de temps suffit pour nous faire perdre vingt mille hommes dont quatre mille restèrent sur le carreau. Le pauvre électeur de Bavière, présent à Ramillies, partagea la honté de cette journée ; Marlborough en fit rejaillir la gloire sur le duc de Vittemberg et le maréchal d'Owerkerque qui commandaient près de lui.

Tel fut aux Pays-Bas le triste pendant de la bataille d'Hœchstædt ; les résultats furent plus rapides encore après les désastres du 23 mai 1706 qu'ils ne l'avaient été après ceux du 13 août 1704 : Anvers, Louvain, Malines, Lierres, Bruxelles, Bruges, Gand, Oudenarde, Ostende, Menin, Dendermonde, Ath tombèrent en peu de jours au pouvoir du vainqueur ; les vaincus, dans une déroute complète, ne purent rien défendre, rien couvrir, ils ne purent songer qu'à leur salut. Villeroi, devenu aussi humble qu'il s'était montré audacieux avant le combat, demandait alors à tout le monde des conseils qu'il ne voulait naguère recevoir de personne. Honteux, désespéré, inquiet sur ce crédit qui lui tenait lieu de gloire, il n'osait envoyer à Louis XIV le funeste rapport des événements de Ramillies ; ce ne fut qu'au bout de cinq jours que le courrier partit. Mais la renommée vole dans le malheur comme dans la prospérité : Paris, Versailles, presque toute la France retentissaient déjà de cris d'alarme ou de douleur, qu'accompagnaient de virulentes imprécations contre Villeroi. Déjà le co-

cher de M. de Verthamont inondait les carrefours de ce couplet :

C'est bien dommage, sur ma foi,
Que monseigneur de Villeroi
Soit déjà maréchal de France ;
Car, dans cette grande action,
On peut dire sans complaisance
Qu'il a mérité le bâton !

Jamais, à coup sûr, critique ne fut plus méritée, néanmoins le roi la souffrait impatiemment ; la perte d'une armée de quatre-vingt mille hommes n'avait pas suffi pour enlever l'affection de ce prince au maréchal défait en Flandre, et Sa Majesté blâmait fort ce qu'on disait à la cour contre cet officier. Louis XIV écrivit à Villeroi de sa main pour le consoler plutôt que pour lui annoncer son remplacement ; il lui laissait, d'ailleurs, l'initiative de sa démission. Le courtisan gâté ne la lui donna point, le roi fut obligé de le rappeler ; et Sa Majesté ne laissa pas de dire qu'elle n'avait accordé le retour du maréchal qu'à ses instances réitérées. Plutôt que d'avouer la maladresse d'un homme qu'il chérissait, le monarque accusait la Providence : « Dieu a donc oublié tout ce que j'ai fait pour lui ! » s'était-il écrié en apprenant la défaite de Ramillies... Les rois aussi serviraient-ils l'Éternel par intérêt ?

Enfin, Villeroi reparut à la cour : « *A notre âge on n'est* « *pas heureux, monsieur le maréchal,* » lui dit Louis XIV avec douceur, et ce fut le seul reproche qu'il reçut de son maître.

Les mauvaises destinées, ainsi que les destins prospères, s'enchaînent presque toujours dans la vie politique comme dans la vie privée. Malheureux en Flandre, malheureux en Espagne et peu rassuré pour ses frontières du nord, Louis XIV était du moins maître de la guerre en Italie, et Sa Majesté était vengée de l'infidèle duc de Savoie assiégé dans sa capitale par le duc de la Feuillade. Le prince Eugène, contenu au delà de l'Adige, ne pouvait

espérer de secourir Victor-Amédée : une ceinture de retranchements redoublés ajoutait encore aux obstacles qu'opposait au général autrichien le cours d'un fleuve rapide et profond. Le conseil de Versailles crut que ces difficultés suffiraient pour arrêter les impériaux; il rappela Vendôme. L'instant était mal choisi : le vainqueur de Cassano venait de cesser de pouvoir contenir Eugène derrière l'Adige ; il lui avait laissé franchir cette rivière et le canal Blanc. Les assiégeants de Turin pouvaient être promptement inquiétés.

Cependant le duc, envoyé dans les Pays-Bas pour rétablir les affaires du roi, accueillit avec orgueil cet hommage rendu à ses talents; il abandonna sans réflexion son commandement d'Italie, et dès ce moment les hommes de guerre éclairés prévirent des revers au delà des Alpes.

Voyons cependant ce qui se passe sur le Rhin, où l'autre bras de Louis XIV, Villars, arrête les ennemis aux portes de la France. Du 1er mai au 20 juillet, ce maréchal a saisi l'offensive sur toute la ligne : il a fait lever le blocus du fort Louis, s'est emparé des retranchements, puis de la ville de Drusenheim, a pris Haguenau, et s'est rendu maître de l'île du Marquisat. Partout le prince de Bade a été réduit à se défendre.

Les prévisions défavorables qu'on avait eues en voyant le duc de Vendôme quitter le théâtre de ses victoires se sont réalisées : l'Italie est entièrement perdue.

Le duc de la Feuillade, qui commandait devant la capitale du duc de Savoie, avait fait la dernière campagne avec quelque gloire ; Chamillart dont il a épousé la fille, et Mme de Maintenon qui l'aimait, pensèrent qu'il était temps de lui faire obtenir le bâton de maréchal resté sur la tombe de son père. Le ministre et la marquise décidèrent le roi à lui confier le siège de Turin. Ajoutons qu'en ce moment le bruit courut à la cour que Mme la duchesse de Bourgogne favorisait ce choix, sur l'engagement secret que la Feuillade prit, dit-on, de ne s'emparer ni de Turin ni de Victor-Amédée, père de la princesse. Nous verrons bientôt si les événements nous permettent d'adopter cette

version. Quoi qu'il en soit, des préparatifs immenses furent faits par le secrétaire d'État de la guerre pour favoriser la conquête de son gendre : on lui envoya cent quarante canons de siège, cent mille boulets, vingt mille bombes, vingt-sept mille grenades, un million de cartouches, douze cent mille livres de poudre, quinze mille sacs à terre, trente mille pioches, du fer, du plomb, du fer-blanc, des cordages, du salpêtre, du soufre, enfin des instruments de toute espèce. La Feuillade prit le ton d'un maréchal de France ; il en revêtit à peu près l'habit, en eut la table sous les murs de Turin, et renouvela tous ses chevaux de bataille. Il est vrai que le duc devait peu s'inquiéter de cette dernière dépense s'il avait conservé l'habitude de payer son marchand de chevaux avec des papillons.

Tout cela n'était que du faste, de l'enivrement. Voici maintenant de la sottise. Le maréchal de Vauban, pénétré des difficultés que M. de la Feuillade aurait à surmonter pour s'emparer d'une place telle que Turin, lui écrivit secrètement qu'il était prêt à se rendre dans son camp, où comme simple volontaire, il pourrait *peut-être* lui rendre quelques services. Piqué d'une offre que le grand ingénieur faisait dans toute la sincérité de son âme et sans arrière-pensée, le duc la reçut comme le témoignage d'un orgueil caché sous des dehors modestes. Il répondit à Vauban qu'il espérait « prendre Turin *à la Cohorn* [1] ». Voyons donc quels seront les effets de tant de jactance.

Eugène s'était avancé à grands pas vers la Savoie ; il avait passé le Pô, lorsque le duc de Savoie, informé de l'approche du général autrichien, sortit de sa capitale avec un petit corps de cavalerie. Le chef des assiégeants, au lieu de pousser plus activement l'attaque d'une place qui venait de perdre son meilleur soutien, s'attacha ou parut s'attacher aux traces du prince qu'il perdit bientôt de vue. Voilà le premier, l'unique exploit de la Feuillade devant Turin.

1. Ce Cohorn, dont il a été parlé ailleurs, était un ingénieur hollandais qui avait pris quelques places fortifiées par Vauban.

Le duc de Vendôme, en quittant l'armée d'Italie, en avait remis le commandement à M. le duc d'Orléans, prince versé dans l'étude de la guerre comme dans toutes les connaissances utiles, et dont la valeur était éprouvée. Cependant le neveu du roi fut environné à cette occasion d'une confiance si limitée, qu'à peine put-il choisir son état-major, et qu'il dut en soumettre la composition à Sa Majesté. Philippe se proposait, par exemple, d'emmener M. Augrand de Fonpertuis, homme aimable, débauché spirituel, dont la gaieté cynique plaisait beaucoup au duc. A ce nom Louis XIV fronça son sourcil olympien.

— Quelqu'un, lui dit le prince, qui avait vu ce mouvement, déplairait-il à Votre Majesté dans la liste de mes officiers ?

— Oui, mon neveu ; ce monsieur Augrand...

— Est un de vos fidèles serviteurs, sire, un homme qui se rendra à un poste avec la certitude de s'y faire tuer.

— N'importe, monsieur, ce gentilhomme est indigne de votre confiance...

— Je vous supplie, sire, de dire pourquoi ?

— Il est janséniste...

— Janséniste, lui !

— Eh ! n'est-il pas le fils de cette folle qui courait après cet Arnauld...

— J'ignore ce qu'était sa mère ; mais, pour lui, loin d'être janséniste, je ne sais en vérité s'il croit en Dieu.

— Quoi ! vraiment ?

— Je puis assurer à Votre Majesté qu'Augrand est ainsi.

— A la bonne heure... On m'avait donc trompé sur son compte.

L'abandon de Sa Majesté est fort naïf, et l'on voit jusqu'où peut aller l'esprit de secte : le roi condamne sans pitié ses sujets s'ils sont jansénistes... il leur pardonne s'ils ne sont qu'athées !

Le duc d'Orléans trouva les troupes de Vendôme vers le Pô : elles étaient en désordre et découragées ; il espéra peu s'opposer à la marche d'Eugène. En effet ce général, ayant passé le Tanaro en présence du prince, s'empara

rapidement d'une multitude de places, et rejoignit le duc de Savoie près d'Asti. Philippe n'eut alors d'autre ressource que de venir s'enfermer dans les lignes de circonvallation tracées devant Turin ; le maréchal de Marsin venait d'y arriver après avoir pris les ordres de la cour. Lorsqu'il eut rallié convenablement son armée, le prince réunit un conseil de guerre pour délibérer sur ce qu'il convenait de faire. « Si nous attendons Eugène dans des « retranchements dont l'étendue est de cinq lieues, dit-il, « nous ne pouvons nous flatter de défendre un tel camp « qui d'ailleurs est coupé en deux par la Doire. Marchons « donc aux ennemis, messieurs, et, dans le mouvement « que nous allons faire, choisissons une meilleure position « pour recevoir la bataille. » Tous les généraux présents avaient répondu : *Marchons !* lorsque le maréchal de Marsin, tirant de sa poche un ordre du roi, pria son Altesse d'en prendre lecture. Cet ordre portait qu'en cas d'action, l'armée déférerait à l'avis du général vaincu à Hœchstædt, et ce général opina pour qu'on attendît l'ennemi dans les lignes. Il fallut obéir.

L'événement ne se fit pas attendre : Eugène attaqua avec une épaisse colonne marchant sur vingt-cinq hommes de profondeur. A la douleur qu'éprouvait le prince d'être obligé de combattre dans une position si désavantageuse se mêla bientôt le déplaisir d'entendre contremander ses ordres ou détruire ses dispositions par Marsin ou la Feuillade. Son Altesse Royale, ne pouvant plus commander en général, s'exposa en soldat. Bientôt le duc fut couvert de blessures ; le sang l'aveuglait, mais il combattait toujours : il eût voulu trouver mille morts dans un engagement où la honte d'une défaite allait être son partage. Au moment où le prince Eugène, après deux heures d'une défense héroïque, forçait les retranchements, Philippe voulut faire porter en avant un escadron du régiment d'Anjou ; l'officier qui le commandait ayant refusé de marcher, le prince lui balafra le visage d'un coup d'épée en s'écriant avec rage : « Avez-vous aussi l'ordre de la cour de « déshonorer votre régiment ! » On venait d'emmener M. le

duc d'Orléans dans sa tente pour panser ses blessures. A peine y était-il, qu'un *sauve qui peut* général retentit douloureusement à son oreille; on n'eut que le temps de l'entraîner hors du camp. Les Impériaux en étaient maîtres; les Français fuyaient dispersés : tout était perdu. Une heure après, le duc apprit que M. de Marsin, qui avait eu la cuisse emportée, venait de mourir prisonnier de guerre. On annonça aussi au prince que l'abbé de Grancey, son aumônier, avait perdu la vie à dix pas de lui. « Le pauvre abbé ! « dit un officier qui, malgré la gravité du cas, ne put répri- « mer un bon mot, s'il revenait il mourrait de joie en ap- « prenant qu'il a été tué. »

Cette terrible catastrophe se passait le 7 septembre. Le 9, une victoire fut remportée à Castiglione par M. de Medavi sur le prince de Hesse. Mais ce fut du sang inutilement versé : la défaite de Turin décidait du sort de la campagne. Il ne resta pas même la présence d'esprit aux vaincus. Au lieu de se retirer sous Casal, ce qui eût couvert le Milanais, on se jeta sur Pignerol; le pays de Modène, celui de Mantoue, Milan, le Piémont, ainsi que Naples, furent perdus en quatre heures. Nos malheurs de l'Italie sont donc au niveau de ceux de l'Allemagne, de l'Espagne et des Pays-Bas. La France seule est encore intacte. Le restera-t-elle ?

L'armée vaincue sous Turin a pris de tristes cantonnements en deçà des Alpes ; M. le duc d'Orléans, retenu par la gravité de ses blessures au milieu des troupes, a été sur le point de se faire couper un bras. La duchesse sa femme, ayant appris que Son Altesse Royale avait perdu tous ses bagages, s'est empressée de mettre en gage ses pierreries estimées deux millions, et de faire passer au prince l'argent qu'elle en a tiré. Le lendemain, Mme de Maintenon, singeant ce bel exemple, et paraissant vouloir le surpasser par le motif, envoya à la monnaie toute son argenterie, valant cent mille écus, pour venir au secours de l'Etat.

Le duc de la Feuillade est de retour à Paris sain et sauf, mais dépouillé de tout ce qu'il possédait au commencement

du siège de Turin. Ce seigneur chercha pendant trois jours cinquante mille livres qu'il ne put trouver. Le ministre, son beau-père, offrit de les lui donner, mais à certaine condition que je ne puis faire apprécier qu'après un mot d'explication préalable. La Feuillade en est à son second mariage: sa première femme, fille du secrétaire d'Etat Châteauneuf, mourut sans avoir connu les douceurs de l'hymen dont elle avait accepté les chaînes. La seconde, enfant chérie de M. de Chamillart, ne fut pas davantage initiée aux félicités conjugales jusqu'au dernier retour de l'armée du duc son dédaigneux époux. Or le ministre promit à son gendre les cinquante mille livres dont il avait besoin s'il voulait enfin coucher une nuit avec sa femme. La Feuillade s'engagea sous serment à *s'exécuter* de bonne grâce; mais il exigea que la somme lui fût comptée d'avance; Son Excellence y consentit.

Le duc fut ponctuel; Chamillart le vit entrer chez sa fille, qui était fort jolie... Il se frotta les mains en grommelant tout bas : « Dans neuf mois nous aurons un reje-
« ton la Feuillade, un petit candidat maréchal de France...
« Eh bien, dit le secrétaire d'État à sa fille dès qu'il la vit
« le jour suivant, qu'avez-vous à m'apprendre ? — Rien,
« mon père, répondit-elle, si ce n'est que vos cinquante
« mille livres sont dépensées en pure perte. — Comment!
« que voulez-vous dire ? demanda Chamillart surpris. —
« Je veux dire, mon père, qu'en temps de guerre, lorsqu'on
« soudoie un allié, il ne suffit pas de l'envoyer au com-
« bat, il faut s'assurer qu'il s'est battu. »

L'anecdote a fait grand bruit à l'Œil-de-bœuf, où la Feuillade l'a racontée lui-même à Cavois, au comte d'Ayen et à d'autres féaux ses amis. « Et vous savez, messieurs,
« s'est empressé d'ajouter le duc, que si je me dispense
« quelquefois de chanter, ce n'est pas faute de voix, mais
« parce que l'air ne me plaît pas, et je n'ai jamais pu m'ha-
« bituer à la musique du ménage. » Convenons qu'on ne peut pas oublier une défaite plus gaiement.

Il arriva dernièrement une chose qui ne s'était pas vue

depuis longtemps: le roi rencontra Mme de Montespan à Meudon chez *Monseigneur*. Sa Majesté jugea qu'elle ne pouvait se dispenser d'adresser la parole à l'ancienne favorite: « Je vous fais mon compliment, madame, lui dit-il, « vous êtes toujours fraîche, toujours belle, et j'espère que « vous êtes heureuse. — Je le suis aujourd'hui beaucoup, « répondit la marquise, puisque j'ai le bonheur de pou- « voir présenter mon respectueux hommage à Votre Ma- « jesté. [1] »

En rentrant à Versailles, le roi reçut M. le duc d'Orléans, arrivé de la veille, avec un bras en écharpe et un bandeau sur le front. Louis XIV accueillit fort bien son neveu et s'informa tendrement de ses blessures. « Je vois « avec peine, dit ce prince, que celle de la tête tarde à se « guérir. — Ce n'est rien, sire, répondit le duc en soupi- « rant; mais je porte le plus longtemps que je puis cet « appareil qui me couvre le front. » Le roi ne répliqua point.

Mlle de Lenclos, si longtemps fameuse par sa beauté, sa galanterie et son esprit, mourut le 17 octobre, à cinq heures du soir, dans sa maison de la rue des Tournelles; elle touchait au complément de sa quatre-vingt-dixième année. Se sentant fort mal au moment où le soleil couchant dardait sur elle son dernier rayon, Ninon pria sa femme de chambre d'ouvrir la croisée: « Je veux, dit-elle, voir cette « lueur d'un jour qui s'éteint comme moi... Que l'éclat de « ce rayon est doux! Je regrette qu'il n'emporte pas ma vie « avec lui. » Elle parlait encore quand on lui annonça le curé de sa paroisse qui, guidé par un zèle pieux, venait chez cette vieille pécheresse essayer de sauver une âme de plus: « Je vous sais gré, monsieur, lui dit Mlle de Lenclos, « de votre démarche auprès de moi... Je crois à l'excel- « lence de votre mission; je crois à l'efficacité de la péni- « tence; je serais même disposée à me confesser... mais, « ajouta-t-elle avec un sourire imperceptible, il me reste

1. Ce fut la dernière fois que la marquise vit le roi.

« trop peu de temps pour un tel ouvrage... Bénissez-moi, « et que Dieu me pardonne... » Un instant après, Ninon n'était plus.

On ferait un livre bien amusant des archives de Ninon; il y a là de l'esprit et du sentiment de toute nature. On a trouvé chez elle des déclarations d'amour, des madrigaux, des acrostiches, des romances, des bouts-rimés dans tous les meubles. Il y avait des billets doux dont l'écriture révélait des passions contemporaines de Louis XIII. Au fond du tiroir parfumé d'une toilette a été découvert un double quatrain, gage de la tendresse malheureuse que le grand prieur de Vendôme éprouva jadis pour Ninon. Voici les vers de cet amant éconduit; il les avait laissés un matin sur cette même toilette qui les recéla longtemps.

Indigne de mes feux, indigne de mes larmes,
Je renonce sans peine à tes faibles appas;
Mon amour te prêtait des charmes,
Ingrate, que tu n'avais pas.

Mlle de Lenclos avait minuté au-dessous cette plaisante parodie:

Insensible à tes feux, insensible à tes larmes,
Je te vois renoncer à mes faibles appas;
Mais si l'amour prête des charmes,
Pourquoi n'en empruntais-tu pas.

Environ un mois avant la mort de Mlle de Lenclos, l'abbé de Châteauneuf, son ami, lui présenta un jeune garçon d'environ douze ans, nommé *Arouet*, dont on parlait beaucoup dans les salons à cause d'une pièce de vers qu'il avait composée, et que je rapporterai tout à l'heure. Ninon, qui s'était fait lire ces vers, avait prédit que l'auteur serait un homme de génie; elle voulut le voir. La moderne Laïs, après avoir entretenu cet enfant, charmée de sa conversation, éblouie des éclairs qui partaient de ses yeux, déclara de nouveau qu'il lui paraissait appelé aux plus grandes destinées; et, comme elle put juger que la fortune de osn

père était bornée, elle lui légua une somme de deux mille francs pour acheter des livres. Ce legs a été fidèlement acquitté.

Revenons maintenant à la pièce de vers qui fut la première cause de ce don. Un invalide, qui avait servi sous *Monseigneur* dans le régiment du Dauphin, alla un jour au collège des jésuites prier le premier régent qu'il rencontra de lui composer un placet rimé pour Son Altesse Royale. Le maître répondit à ce brave homme qu'il était alors trop occupé; mais il le renvoya à un écolier qui, lui dit-il, ferait ce qu'il demandait. Cet écolier, c'était Arouet, et voici le placet :

Digne fils du plus grand des rois,
Son amour et notre espérance,
Vous qui, sans régner sur la France,
Régnez sur le cœur des François,
Souffrez que ma vieille veine,
Par un effort ambitieux,
Ose vous donner une étrenne,
Vous qui n'en recevez que de la main des dieux:
On a dit qu'à votre naissance
Mars vous donna la vaillance,
Minerve la sagesse, Apollon la beauté;
Mais un dieu bienfaisant, que j'implore en mes peines,
Voulut aussi me donner mes étrennes
En vous donnant la libéralité [1].

La Catalogne étant ouverte à l'archiduc Charles par la possession de Barcelone, il ne lui restait plus qu'à marcher sur la capitale du Royaume Catholique. Aussi s'avança-t-il presque sans obstacle vers Madrid, soumettant, ou directement, ou par les généraux anglais et portugais, Ciudad-Rodrigo, Carthagène, Salamanque, tandis que d'un autre côté, ses alliés s'emparaient des îles d'Iviça et de Minorque. Enfin le prétendant, établi dans le palais de Philippe V que la reine avait dû quitter précipitamment, se

1. Tout porte à croire que cette pièce de vers, qui n'est remarquable qu'à cause de l'âge du poète, est la première de Voltaire qui soit sortie de son collège.

fit proclamer roi des Espagnes au milieu des mousquets de lord Galloway. Plusieurs conseils furent tenus au nom de ce monarque couronné par des soldats; les hommes les plus distingués du parti autrichien y furent appelés, et l'on vit avec surprise au milieu d'eux le marquis *de Ribas*, conseiller de Charles II, qui avait dressé le testament de ce prince en faveur du duc d'Anjou. Mais les cours sont ingrates; Ribas, desservi facilement auprès de Philippe V, fut sacrifié sans que le roi d'Espagne daignât se rappeler ce que le seigneur castillan avait fait pour le petit-fils de France. La condition des courtisans serait aussi trop dure si, après avoir été payés de leur servitude par la disgrâce, ils ne pouvaient exercer contre ceux dont ils éprouvent le mépris cette vengeance qui console quelquefois les âmes, et surtout les âmes espagnoles. Le conseil de Charles s'était flatté de faire déclarer à M. de Ribas que le testament avait été supposé ; cet espoir fut déçu : le marquis voulait se venger de Philippe V en se joignant à ses ennemis, mais rien ne put le faire consentir à blesser la vérité.

Ces événements se passaient dans le temps où l'Italie devenait le théâtre d'un drame non moins sérieux : les armes de la France brillaient encore aux portes de Turin; la puissance et la liberté du duc de Savoie étaient menacées à la fois. Eh bien! dans ce temps même, la reine d'Espagne, comme pour offrir aux nations l'exemple le plus singulier de la bizarrerie des destinées, parcourait les villes de la monarchie, animant les cœurs, excitant le zèle en faveur de Philippe V qui tenait la foudre suspendue sur le père de cette princesse. En moins de trois semaines, elle procura, par ses démarches, plus de deux cent mille écus à son mari.

Malgré tant d'efforts, la cause de Philippe V paraissait désespérée, même dans le conseil de Versailles. On y décida qu'il n'était plus possible de maintenir ce prince en possession de la vieille Espagne, et que pour lui conserver au moins une partie de ses États il ne restait plus que le parti d'aller établir en Amérique le trône qui venait de crouler à Madrid. Vauban offrit à la cour de suivre ce royal trans-

tuge, de lui bâtir des places de guerre et de le garantir des insultes de ses voisins. Ce projet ne laissait pas de sourire à Louis XIV, qui voyait en perspective les galions du Mexique et du Pérou cinglant vers les ports de France au lieu de se diriger vers ceux de la presqu'île espagnole. Chez les rois, comme chez les autres hommes, le *moi* l'emporte toujours sur toutes les considérations. Mais ce projet de migration ne se réalisera point: les sujets de Philippe V, à la réserve d'un faible parti, n'aiment pas l'archiduc Charles et sont attachés au prince français. Partout où le premier a été proclamé, des cris nationaux de *Vive Philippe V !* ont répondu aux cris de *Vive Charles!* poussés par les soldats conquérants. Cet amour expansif de son peuple a relevé les espérances du roi: secondé par M. de Berwick devenu maréchal de France, ce monarque marche à la tête de ses troupes vers sa capitale envahie, en voyant grossir chaque jour ses colonnes de sujets dévoués qui s'attachent à ses pas. Les Autrichiens, les Anglais, les Portugais, harcelés par la population, inquiets sur leurs relations, manquant de subsistances et rebutés par tant de difficultés, se découragent, se laissent battre en diverses rencontres. Pressés bientôt dans la capitale par les troupes de M. de Berwick les alliés abandonnent cette ville au milieu de la nuit! et les Espagnols, au retour du soleil, voient flotter sur le palais les couleurs de Philippe V. Ce même jour, il rentre à Madrid au bruit des acclamations presque unanimes de ses habitants.

Telles furent les destinées de l'Espagne, depuis la triste tentative du roi sous les murs de Barcelone, jusqu'à la fin de septembre. Mais, avant d'être replacé sur son trône, ce prince eut à dévorer le chagrin que lui causèrent ses pertes en Italie, et malheureusement elles paraissent irréparables. Les faibles garnisons que nous avons laissées dans quelques places au delà des Alpes y seront bientôt affamées, et la petite armée du comte de Medavi, malgré la victoire de Castiglione, sera forcée de poser les armes devant l'armée toujours croissante du prince Eugène. On parle à la cour de proposer une capitulation à l'empereur pour le

retour des troupes françaises restées en Italie, et qui s'élèvent à quinze ou seize mille hommes.

Il se passe par le monde des aventures qui font diversion à tout, même aux malheurs de l'État : depuis huit ou dix jours, on ne s'occupe plus que d'une jeune recluse, appelée Mlle de Monasteroltes ; il est vrai qu'il y a de l'originalité dans ce qui vient de lui arriver. Le comte de la Chetardie, vieux mondain repentant, s'était retiré chez son frère, curé de Saint-Sulpice, pour vivre dans la retraite et la dévotion. Ce gentilhomme touchait à sa quatre-vingtième année : c'est l'âge du repentir le plus tardif, et certes personne ne s'attendait à une rechute de la part du comte. On se trompait pourtant : après quelques mois de jeûne, de macérations, la Chetardie, tirant le vénérable pasteur en particulier, lui déclara que l'esprit *malin* triomphait en lui et le tourmentait à tel point, qu'il y avait danger éminent de damnation si un prompt mariage n'y mettait ordre. Le curé répondit à son frère qu'il fallait que le diable fût bien désœuvré pour se loger dans un corps de quatre-vingts ans ; mais qu'enfin puisqu'il en était ainsi, il allait chercher une femme au dévot défaillant. Après avoir entretenu de cette pressante nécessité un petit conseil féminin, l'abbé de la Chetardie apprit qu'il y avait dans un couvent voisin de Saint-Sulpice une jeune pensionnaire très noble, mais très pauvre, que ses parents marieraient volontiers au vieux comte. Le curé voit la demoiselle qui lui plaît, se rend ensuite auprès du père que la richesse du prétendu séduit, puis enfin obtient le consentement de la demoiselle que l'âge du futur décide. La cérémonie fut d'autant plus prompte que le démon était plus acharné : on bénit, on dîna, on dansa et chacun souhaita le bonsoir aux époux. Mais à peine étaient-ils au lit depuis une demi-heure, lorsque la sonnette, violemment agitée par la mariée, attira dans sa chambre une partie des convives qui achevaient de passer gaiement la nuit au salon. Que devint-on en voyant le comte de la Chetardie expiré à côté de sa jeune femme ! A la stupeur succédèrent les délibérations sur

le parti à prendre ; le curé ayant réuni les avis, la majorité des opinants décida qu'à l'instant même, celle qui n'était Mme de la Chetardie qu'à un point très indéterminé, fût reconduite à son couvent, bien qu'il fût plus de minuit. On parla beaucoup de cet événement singulier pendant huit jours ; il s'engloutit ensuite avec tant d'autres dans le fleuve d'oubli. Mais la chose à laquelle on s'attendait le moins, à coup sûr, c'est que neuf mois, jour pour jour, heure pour heure, après le tintement de la sonnette d'alarme dont j'ai parlé, la comtesse de la Chetardie mit au monde un gros garçon[1] qui prouva que si le comte mourut au combat, ce ne fut pas du moins sans avoir vaincu. Voilà l'anecdote du jour : elle prouve encore, par supplément de démonstration, que l'esprit malin, même chez un vieillard, ne lâche prise qu'après en avoir tiré quelque tribut.

Une singularité me frappe en fermant mes tablettes de l'année 1706, c'est que trois grands Etats de l'Europe sont gouvernés par des femmes : la France où règne Mme de Maintenon l'Angleterre que subjugue la duchesse de Marlborough en tournant à son gré les volontés de la reine Anne, et l'Espagne qui a revu la princesse des Ursins plus puissante que jamais, parce qu'au sein des grands troubles politiques, les intrigants savent toujours se rendre nécessaires.

1. C'est cet enfant, fruit d'une union si courte, qui fut ambassadeur auprès de la czarine Elisabeth, fille de Pierre Ier ; c'est lui que cette impératrice fut sur le point d'épouser. Il est probable que le comte de la Chetardie eût fait cet illustre mariage s'il se fût montré plus prudent et plus réservé.

Mayenne, Imprimerie Ch. COLIN

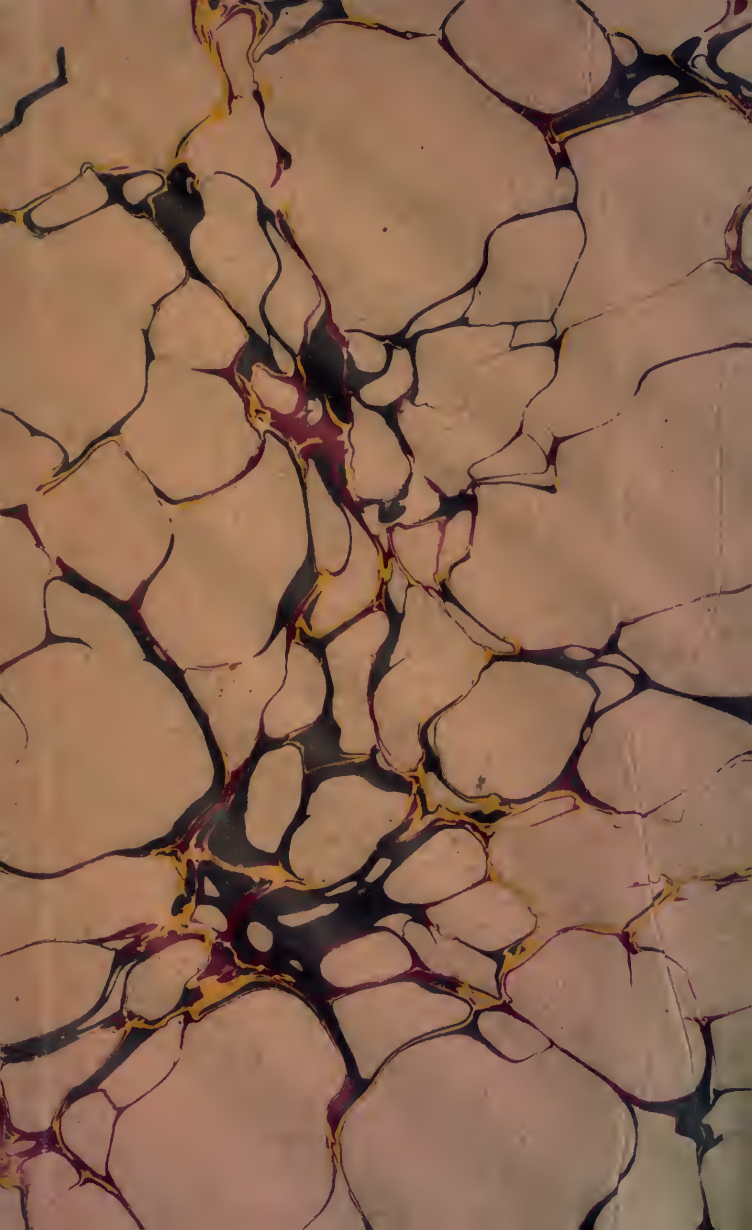

LF
T722c

102329.

Author Touchard-Lafosse, Georges

Title Chroniques de l'Œil-de-Bœuf

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU